

Un exemplaire du présent deuxième prospectus provisoire modifié a été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada visé, sauf le Québec, et un exemplaire du présent prospectus provisoire modifié a été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières dans la province de Québec; toutefois, aucun de ces documents n'est dans sa forme définitive en vue du placement de titres. Les renseignements que le présent deuxième prospectus provisoire modifié et le présent prospectus provisoire modifié contiennent sont susceptibles d'être complétés ou modifiés. Les titres qu'ils décrivent ne peuvent être placés avant que l'autorité en valeurs mobilières n'ait visé le prospectus.

Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité des titres offerts dans le présent prospectus. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction. Les titres décrits dans le présent prospectus ne sont offerts que là où l'autorité compétente a accordé son visa; ils ne peuvent être proposés que par des personnes dûment inscrites. Ces titres n'ont pas été ni ne seront inscrits en vertu de la loi des États-Unis intitulée Securities Act of 1933, dans sa version modifiée (la « Loi de 1933 »), ni d'aucune autre loi sur les valeurs mobilières d'un État des États-Unis (tel que le terme « United States » est défini dans le Regulation S pris en application de la Loi de 1933) et ils ne peuvent être offerts, vendus ou livrés, directement ou indirectement, aux États-Unis, sauf en conformité avec une dispense des obligations d'inscription de la Loi de 1933 et des lois sur les valeurs mobilières étatiques applicables. Le présent prospectus ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat des titres visés aux présentes aux États-Unis. Se reporter à la rubrique « Mode de placement ».

Le présent prospectus a été déposé dans chaque province et territoire du Canada sous un régime permettant d'attendre après le dépôt de sa version définitive pour déterminer certains renseignements concernant les titres offerts et d'omettre ces renseignements dans le prospectus. Ce régime exige que soit transmis aux souscripteurs un prospectus avec supplément — RFPV contenant les renseignements omis, dans un certain délai à compter de la souscription. Tous les renseignements figurant dans le prospectus avec supplément — RFPV qui ont été omis dans le prospectus de base — RFPV seront intégrés par renvoi dans le prospectus de base — RFPV à la date du prospectus avec supplément — RFPV.

DEUXIÈME PROSPECTUS DE BASE — RFPV PROVISOIRE MODIFIÉ

(qui modifie le prospectus de base - RFPV provisoire modifié daté du 10 juin 2021 dans chaque province et territoire, sauf le Québec)
- ET -

PROSPECTUS DE BASE - RFPV PROVISOIRE MODIFIÉ DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC (qui modifie le prospectus de base - RFPV provisoire daté du 10 juin 2021 dans la province de Québec)

Premier appel public à l'épargne
et placement secondaire (si l'option de surallocation est exercée)

Le 7 octobre 2021



Q4 INC.

150 000 000 \$ CA

- **actions ordinaires**

Le présent prospectus vise le placement d'un nombre total de • actions ordinaires de Q4 Inc. (« **Q4** », la « **Société** » ou « **nous** »). Nous offrons les actions ordinaires au prix de • \$ CA chacune (le « **prix d'offre** »). On prévoit que le prix d'offre variera de 14,00 \$ CA à 17,50 \$ CA par action ordinaire. Le présent placement consiste en un premier appel public à l'épargne visant • actions ordinaires nouvelles offertes par la Société et, si l'option de surallocation (terme défini ci-après) est exercée, en un placement secondaire visant une tranche maximale totale de • actions ordinaires détenues par Darrell Heaps (l'« **actionnaire vendeur** ») et une tranche maximale totale de • actions ordinaires supplémentaires de la Société. Se reporter aux rubriques « Principaux actionnaires et actionnaires vendeurs » et « Mode de placement ». Nous ne toucherons aucune tranche du produit tiré du placement secondaire d'actions ordinaires vendues par l'actionnaire vendeur. Nous avons l'intention d'affecter le produit net tiré du placement d'actions nouvelles de la façon indiquée dans le présent prospectus. Se reporter à la rubrique « Emploi du produit ». Nos actions ordinaires sont offertes par, d'une part, Marchés mondiaux CIBC inc., Financière Banque Nationale Inc. et Valeurs Mobilières Crédit Suisse (Canada), Inc. (collectivement, les « **coteneurs de livres** »), et, d'autre part, Corporation Canaccord Genuity, Raymond James Ltée, RBC Dominion valeurs mobilières Inc., Stifel Nicolaus Canada Inc., Valeurs Mobilières TD Inc. et INFOR Financial Inc. (collectivement avec les coteneurs de livres, les « **preneurs fermes** »).

Q4 a pour mission de devenir la plus grande plateforme de communications sur les marchés des capitaux du monde qui connecte les sociétés cotées en bourse, les banques d'investissement et les gestionnaires de placements et offre un éventail de flux de travaux, notamment des solutions de relations avec les investisseurs, d'accès à l'entreprise, de gestion des opérations et de recherche. Nous voulons transformer le modèle traditionnel de communications sur les marchés des capitaux grâce à notre plateforme technologique et à nos données exclusives afin de donner accès à tous les participants à l'écosystème des marchés des capitaux à des communications, à des données exploitables et à des recommandations améliorées. Nous sommes d'avis que cela transformera la façon dont les sociétés ouvertes, les banques d'investissement et les gestionnaires de placements prennent leurs décisions et permettra à ceux-ci de mieux se connaître et de communiquer entre eux de façon efficiente. Se reporter à la rubrique « Notre activité ».

Nous avons demandé l'inscription de nos actions ordinaires à la cote de la Bourse de Toronto (la « **TSX** ») sous le symbole « **QFOR** ». L'inscription à la cote est subordonnée à l'approbation de la TSX conformément à ses exigences d'inscription initiale. La TSX n'a pas approuvé sous condition cette demande d'inscription et rien ne garantit qu'elle le fera. Se reporter à la rubrique « Mode de placement ».

(suite à la page suivante)



OFFERT PAR

Q4

63 %
DES SOCIÉTÉS DU DOW 30¹⁾

50 %
DES SOCIÉTÉS DU S&P 500¹⁾

48 %
DES SOCIÉTÉS DU RUSSELL 1000¹⁾

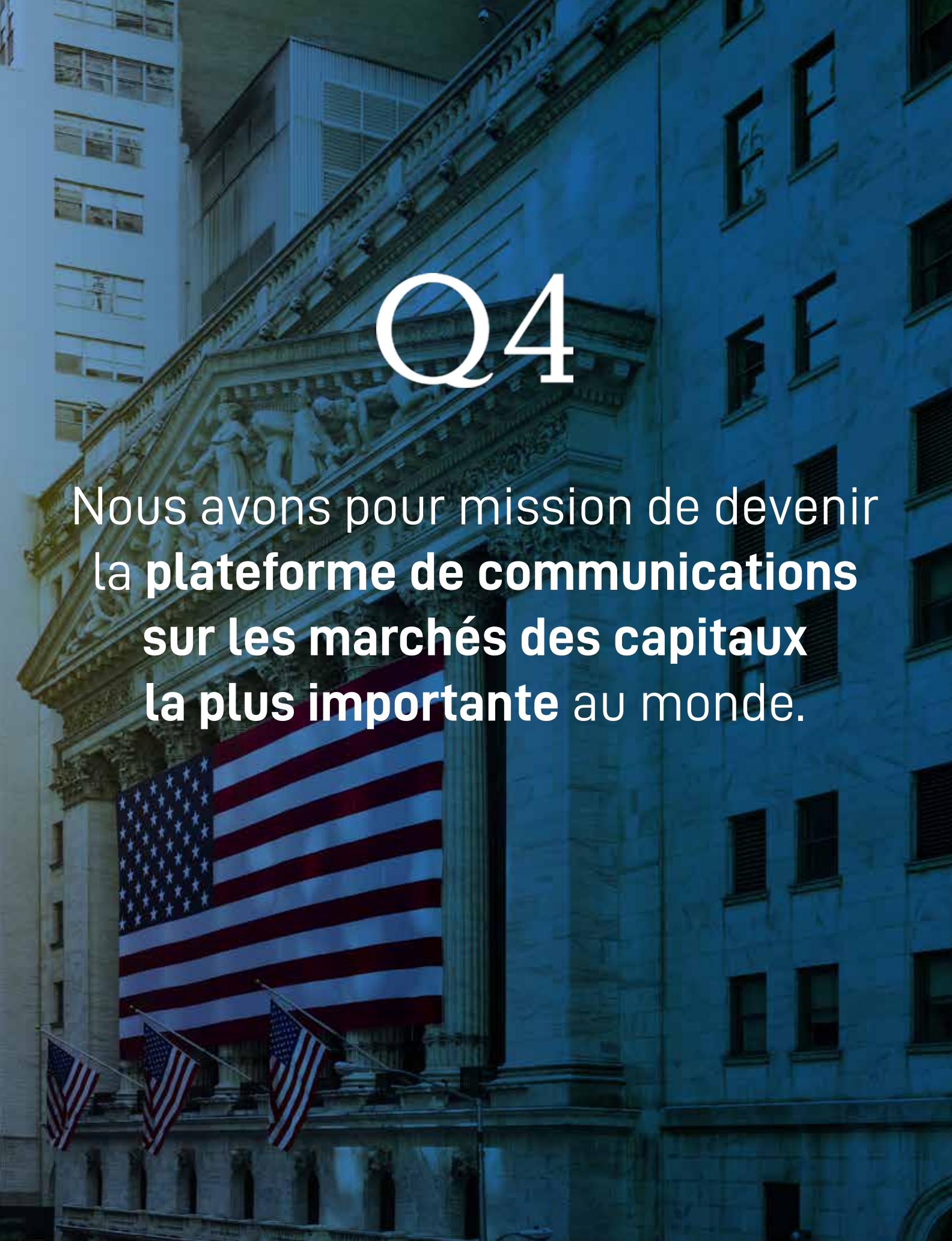
Chaque trimestre, ~ **500 000+¹⁾** investisseurs assistent à un événement virtuel offert par l'intermédiaire de Q4.

Chaque mois, nos ~ **2 500 clients¹⁾** interagissent avec ~ **12 millions¹⁾** d'investisseurs sur notre plateforme.

Si vous consultez les marchés boursiers mondiaux,
il est probable que vous utilisiez déjà la plateforme de Q4.

1) Au 30 juin 2021





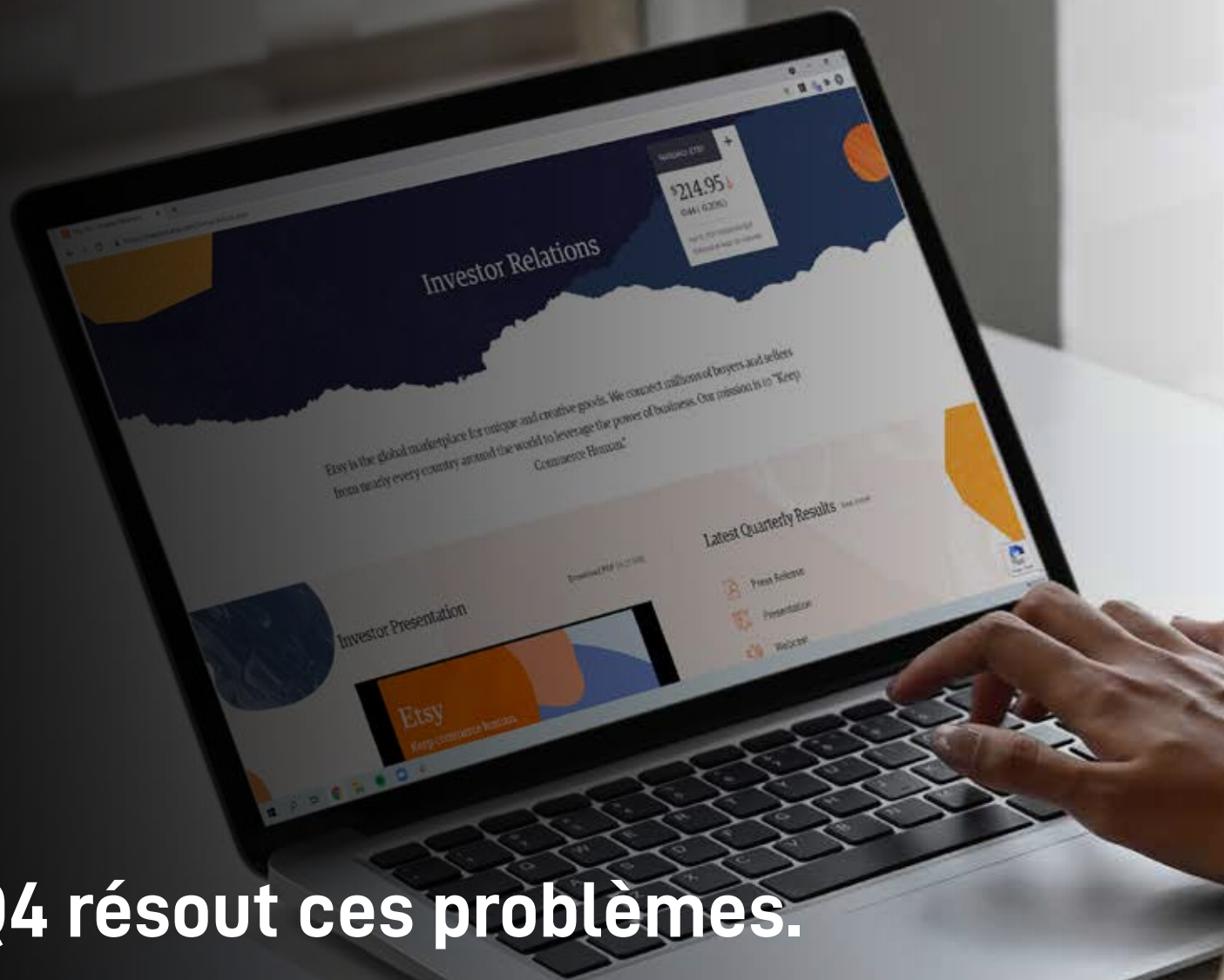
Q4

Nous avons pour mission de devenir
la **plateforme de communications**
sur les marchés des capitaux
la **plus importante** au monde.



Les marchés des capitaux traversent une période de bouleversements importants.

Réduction des commissions, nouvelles tendances dans les préférences des investisseurs, nouveaux obstacles réglementaires, et transition vers le virtuel et les questions ESG.

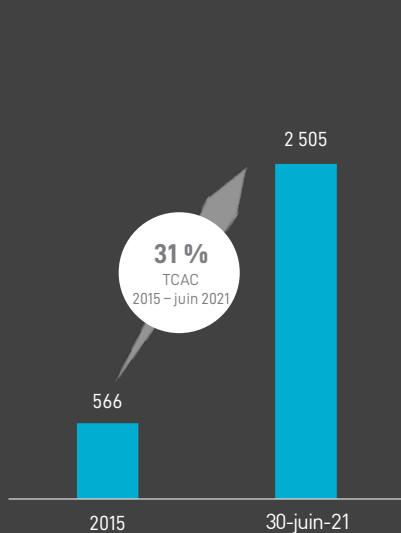


Q4 résout ces problèmes.

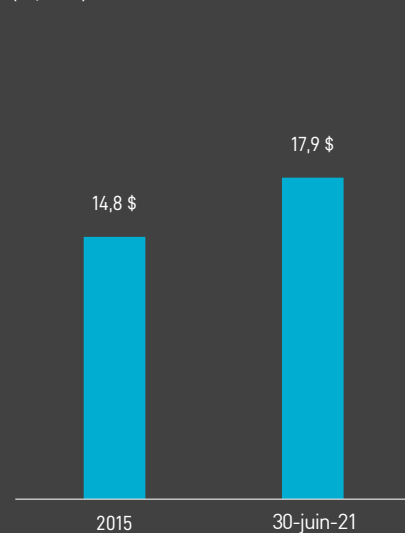
Offrir la plateforme de communications la plus complète afin de permettre aux sociétés, aux investisseurs et aux banques d'investissement de se connaître et de communiquer entre eux.

DONNÉES FONDAMENTALES SOLIDES ET MOMENTUM DE CROISSANCE

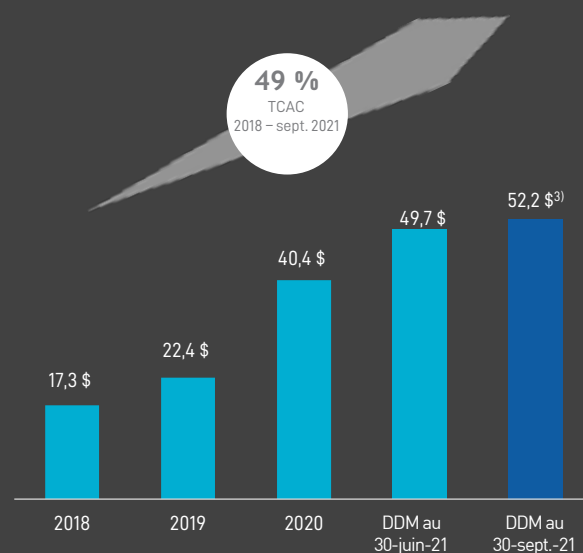
Clients sur la plateforme¹⁾



Produits des activités ordinaires annuels par compte²⁾ (k\$ US)

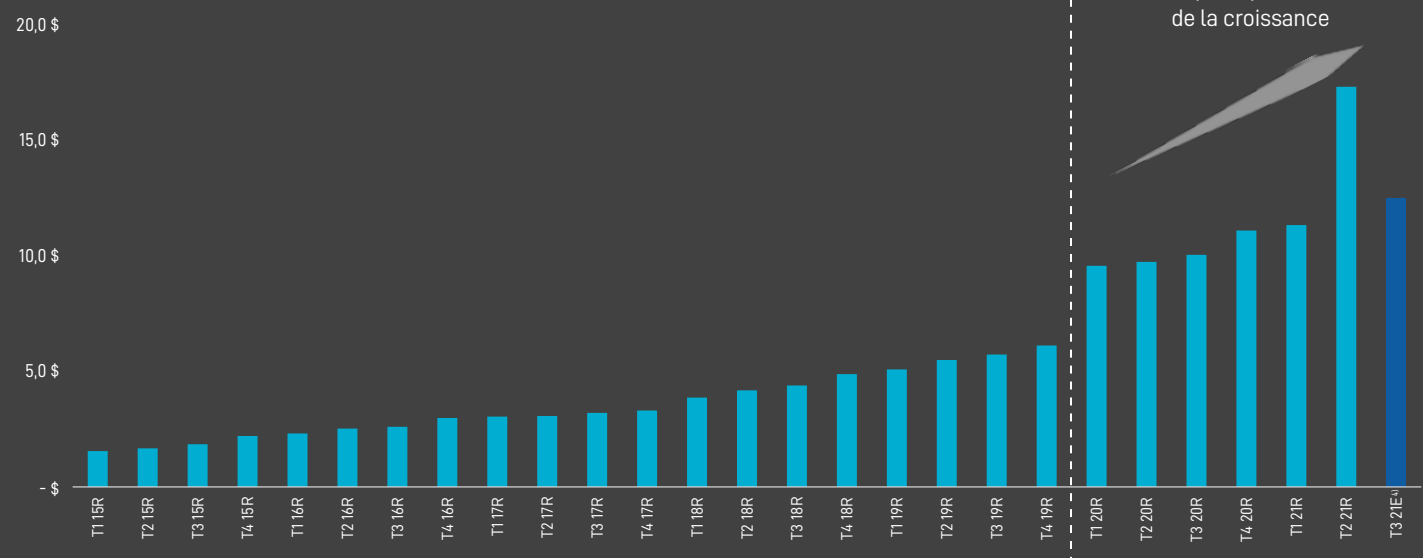


Produits des activités ordinaires (M\$ US)



CROISSANCE PRÉVISIBLE STIMULÉE PAR LES FUSIONS ET ACQUISITIONS

Produits des activités ordinaires (M\$ US)



93 %

RÉTENTION DES LOGOS⁵⁾

113 %

TRPAO DEPUIS 2017⁶⁾

50,0 M\$

PRODUITS RÉCURRENTS ANNUELS⁷⁾

1) Selon les contrats conclus au 30 juin 2021. Aux 31 décembre 2018, 2019 et 2020, le nombre de clients sur la plateforme qui s'étaient abonnés à nos produits ou qui avaient passé une commande s'élevait à 1 155, à 1 411 et à 2 306, respectivement.

2) Données calculées en tant que produits des activités ordinaires récurrents annuels provenant des contrats en vigueur, divisés par le nombre de comptes clients en vigueur à la date d'évaluation. Aux 31 décembre 2018, 2019 et 2020, les produits des activités ordinaires annuels par compte, exprimés en milliers de dollars, s'élevaient à 15 700 \$ US, à 17 000 \$ US et à 17 600 \$ US, respectivement.

3) Représente le point médian de la fourchette des produits des activités ordinaires estimatifs pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2021.

4) Représente le point médian de la fourchette des produits des activités ordinaires estimatifs pour le dernier trimestre clos le 30 septembre 2021.

5) Représente le taux de rétention contrôlable des logos des clients, ce qui exclut la perte de clientèle attribuable aux fusions et acquisitions, aux radiations de la cote ou aux faillites.

6) Représente le taux de rétention selon les produits des activités ordinaires nets en dollars de toutes les cohortes internes depuis 2017, au 31 décembre 2020.

7) Représente le point médian de la fourchette des PAOAR estimatifs au 30 septembre 2021.

Il n'existe actuellement aucun marché pour la négociation de nos actions ordinaires. Il pourrait donc être impossible pour les souscripteurs de les revendre, ce qui pourrait avoir une incidence sur leur cours sur le marché secondaire, la transparence et la disponibilité de leur cours, leur liquidité et l'étendue des obligations réglementaires de l'émetteur. Un placement dans nos actions ordinaires comporte un certain nombre de risques dont les souscripteurs éventuels devraient tenir compte. Les souscripteurs éventuels devraient examiner soigneusement les facteurs de risque qui sont présentés à la rubrique « Facteurs de risque » avant de souscrire des actions ordinaires. La clôture du présent placement est conditionnelle à l'approbation de l'inscription de nos actions ordinaires à la cote de la TSX.

Prix : • \$ CA l'action ordinaire

	Prix d'offre ¹⁾	Rémunération des preneurs	Produit net revenant à la Société ²⁾	Produit net revenant à l'actionnaire vendeur ²⁾
Par action ordinaire	• \$ CA	• \$ CA	• \$ CA	—
Placement total ³⁾	• \$ CA	• \$ CA	• \$ CA	—

Notes :

- 1) Le prix d'offre a été fixé par voie de négociations entre nous, l'actionnaire vendeur et les preneurs fermes.
- 2) Déduction non faite des frais liés au présent placement, estimés à • \$ CA, qui, avec la rémunération des preneurs fermes relative aux actions ordinaires vendues dans le cadre de l'émission d'actions nouvelles, seront réglés au moyen du produit tiré du présent placement. Nous paierons les frais associés au présent placement, sauf la rémunération des preneurs fermes relative aux actions ordinaires vendues dans le cadre du placement secondaire effectué par l'actionnaire vendeur, qui sera prise en charge par ce dernier. L'actionnaire vendeur n'aura pas à payer les autres frais engagés par preneurs fermes dans le cadre du placement étant donné que les frais supplémentaires du placement secondaire ne devraient pas être élevés.
- 3) Nous et l'actionnaire vendeur avons accordé aux preneurs fermes une option (l'« option de surallocation »), qu'ils peuvent exercer en totalité ou en partie, pendant la période de 30 jours qui suit la date de clôture (terme défini dans les présentes), pour acheter jusqu'à • actions ordinaires additionnelles auprès de l'actionnaire vendeur (représentant globalement 15 % du nombre total d'actions ordinaires offertes vendues dans le cadre du placement de base) selon les mêmes modalités que celles qui sont énoncées ci-dessus, uniquement afin de couvrir les surallocations, s'il en est. Si l'option de surallocation est exercée intégralement, le « prix d'offre », la « rémunération des preneurs fermes », le « produit net revenant à la Société » et le « produit net revenant à l'actionnaire vendeur » totaliseront respectivement • \$ CA, • \$ CA, • \$ CA et • \$ CA. Le présent prospectus vise aussi l'octroi de l'option de surallocation et le placement des actions ordinaires devant être émises à l'exercice de cette option. Le souscripteur qui acquiert des actions ordinaires comprises dans la position de surallocation des preneurs fermes les acquiert aux termes du présent prospectus, que la position de surallocation des preneurs fermes soit ultimement couverte ou non par l'exercice de l'option de surallocation ou par des achats sur le marché secondaire. Se reporter à la rubrique « Mode de placement ».

Le tableau suivant indique le nombre d'actions ordinaires que nous et l'actionnaire vendeur pouvons vendre aux preneurs fermes et à l'actionnaire vendeur aux termes de l'option de surallocation.

Position des preneurs fermes	Taille maximum ou nombre de titres disponibles	Période d'exercice	Prix d'exercice
Option de surallocation	• actions ordinaires	Pendant la période de 30 jours qui la date de clôture	• \$ CA par action ordinaire

Les preneurs fermes offrent conditionnellement, pour leur propre compte, sous réserve de prévente, les actions ordinaires visées aux termes du présent prospectus, sous les réserves d'usage concernant leur vente par nous ainsi que leur acceptation par les preneurs fermes conformément aux conditions énoncées dans la convention de prise ferme (terme défini dans les présentes) que nous, l'actionnaire vendeur et les preneurs fermes avons conclue et dont il est question à la rubrique « Mode de placement », et sous réserve de l'approbation de certaines questions d'ordre juridique par Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l., pour notre compte, et par McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l., pour le compte des preneurs fermes.

Dans le cadre du présent placement, les preneurs fermes ont octroyé l'option de surallocation et peuvent, sous réserve des lois applicables, effectuer des surallocations ou des opérations visant à stabiliser ou à maintenir le cours de nos actions ordinaires à d'autres niveaux que ceux qui seraient autrement formés sur le marché libre. De telles opérations peuvent être interrompues à tout moment. **Les preneurs fermes peuvent offrir nos actions ordinaires à un prix inférieur à celui qui est indiqué ci-dessus.** Se reporter à la rubrique « Mode de placement ».

Une fois le placement réalisé, certains membres du groupe de Ten Coves Capital II, LP (« **Ten Coves** ») seront propriétaires, directement ou indirectement, d'environ 24,1 % de nos actions ordinaires émises et en circulation et exerceront, directement ou indirectement, une emprise sur un tel pourcentage de ces actions. Par conséquent, elles exerceront une influence sur certaines questions soumises à l'approbation des actionnaires de la Société grâce aux droits de vote qu'elles détiennent. À la clôture du présent placement, nous concluons avec Ten Coves la convention de droits des investisseurs (terme défini dans le présent prospectus), qui confèrera des droits d'inscription à Ten Coves et prévoira la possibilité pour celle-ci de proposer la candidature de un administrateur à notre conseil. Se reporter aux rubriques « Principaux actionnaires et actionnaires vendeurs », « Convention conclue avec les principaux actionnaires » et « Facteurs de risque ».

(suite de la page couverture)

Marchés mondiaux CIBC inc. (« **CIBC** ») est une filiale de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, banque canadienne qui est le prêteur de la Société aux termes de ses facilités de crédit. Se reporter à la rubrique « Description des dettes importantes ». **Par conséquent, nous pourrions être considérés comme un « émetteur associé » (terme défini dans le Règlement 33-105 sur les conflits d'intérêts chez les placeurs) à CIBC en vertu de la législation en valeurs mobilières applicable au Canada dans le cadre du présent placement.** Se reporter à la rubrique « Mode de placement — Relation entre nous et certains preneurs fermes ».

Les souscriptions seront reçues sous réserve du droit de les refuser ou de les répartir en totalité ou en partie et les preneurs fermes se réservent le droit de fermer les livres de souscription à tout moment, sans préavis. La clôture du présent placement devrait avoir lieu vers le • 2021 ou à toute autre date dont nous et les preneurs fermes pouvons convenir, mais au plus tard le • 2021 (la « **date de clôture** »). Les actions ordinaires offertes aux termes du présent prospectus seront déposées auprès de Services de dépôt et de compensation CDS inc. (la « **CDS** ») sous forme électronique à la date de clôture. Un souscripteur d'actions ordinaires ne recevra que la confirmation habituelle que le courtier inscrit par l'entremise duquel il a souscrit les actions ordinaires envoie à ses clients. Se reporter à la rubrique « Mode de placement ».

Nous sommes une société régie par les lois de la province d'Ontario. Notre siège social et bureau principal est situé au 469A King Street West, Toronto (Ontario) M5V 1K4.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>		<u>Page</u>
À PROPOS DU PRÉSENT		STRUCTURE DU CAPITAL	
PROSPECTUS	1	CONSOLIDÉ	103
SENS DE CERTAINS TERMES	1	OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS	104
DONNÉES SUR LES TAUX DE		VENTES OU PLACEMENTS	
CHANGE	2	ANTÉRIEURS	105
MESURES NON CONFORMES AUX		ADMINISTRATEURS ET MEMBRES	
IFRS ET MESURES SECTORIELLES	2	DE LA HAUTE DIRECTION	110
INFORMATION PROSPECTIVE	4	RÉMUNÉRATION DE LA HAUTE	
DONNÉES SUR LE MARCHÉ ET LE		DIRECTION	120
SECTEUR D'ACTIVITÉ	9	RÉMUNÉRATION DES	
MARQUE DE COMMERCE ET NOM		ADMINISTRATEURS	140
COMMERCIAUX	9	PRÊTS AUX ADMINISTRATEURS ET	
ADMISSIBILITÉ AUX FINS DE		AUX MEMBRES DE LA HAUTE	
PLACEMENT	9	DIRECTION	142
DOCUMENTS DE		MODE DE PLACEMENT	142
COMMERCIALISATION	10	CERTAINES INCIDENCES FISCALES	
LETTRE DE DARRELL HEAPS	11	FÉDÉRALES CANADIENNES	146
SOMMAIRE DU PROSPECTUS	13	FACTEURS DE RISQUE	150
SOMMAIRE DU PLACEMENT	29	POURSUITES	188
SOMMAIRE DES INFORMATIONS		QUESTIONS D'ORDRE JURIDIQUE ..	188
FINANCIÈRES CONSOLIDÉES ET		DIRIGEANTS ET AUTRES	
AUTRES DONNÉES	34	PERSONNES INTÉRESSÉS DANS	
NOTRE ACTIVITÉ	37	DES OPÉRATIONS IMPORTANTES .	188
STRUCTURE ORGANISATIONNELLE	65	AUDITEUR, AGENT DES	
PRINCIPALES INFORMATIONS		TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ	
FINANCIÈRES CONSOLIDÉES ET		DE LA TENUE DES REGISTRES ...	188
AUTRES DONNÉES	65	EXÉCUTION DE JUGEMENTS	
RAPPORT DE GESTION	69	À L'ENCONTRE DE PERSONNES	
EMPLOI DU PRODUIT	96	ÉTRANGÈRES	188
DESCRIPTION DU CAPITAL-		CONTRATS IMPORTANTS	188
ACTIONS	97	DROITS DE RÉOLUTION ET	
POLITIQUE EN MATIÈRE DE		SANCTIONS CIVILES	189
DIVIDENDES	101	TABLE DES MATIÈRES DES ÉTATS	
PRINCIPAUX ACTIONNAIRES ET		FINANCIERS CONSOLIDÉS	F-1
ACTIONNAIRES VENDEURS	101	ANNEXE A MANDAT DU CONSEIL	
CONVENTION CONCLUE AVEC LES		D'ADMINISTRATION	A-1
PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	102	ANNEXE B CHARTE DU COMITÉ	
DESCRIPTION DES DETTES		D'AUDIT	B-1
IMPORTANTES	103	ATTESTATION DE LA SOCIÉTÉ	C-1
		ATTESTATION DES PRENEURS	
		FERMES	C-2

À PROPOS DU PRÉSENT PROSPECTUS

Les investisseurs devraient se fier uniquement aux renseignements qui figurent dans le présent prospectus ou y sont intégrés par renvoi. La Société, l'actionnaire vendeur et les preneurs fermes n'ont autorisé quiconque à fournir aux investisseurs des renseignements supplémentaires ou différents. L'information qui figure sur notre site Web à www.q4inc.com n'est pas destinée à être incluse ou intégrée par renvoi dans le présent prospectus et les investisseurs éventuels ne devraient pas se fier à cette information au moment de décider d'investir ou non dans nos actions ordinaires. Les graphiques, les tableaux et les autres renseignements qui présentent nos résultats historiques ou ceux de l'une ou l'autre des entités mentionnées dans le présent prospectus ne visent qu'à illustrer les résultats antérieurs de ces entités et ne sont pas nécessairement représentatifs de nos résultats futurs ou de ceux de ces entités. Les renseignements qui figurent dans le présent prospectus sont exacts uniquement à la date du présent prospectus ou à toute autre date indiquée, peu importe le moment de la remise du présent prospectus ou de la vente de nos actions ordinaires.

La Société, l'actionnaire vendeur et les preneurs fermes n'offrent pas de vendre les actions ordinaires dans un territoire où une telle offre ou une telle vente n'est pas autorisée. Pour les investisseurs se trouvant à l'extérieur du Canada, la Société, l'actionnaire vendeur et les preneurs fermes n'ont pas pris de mesures qui permettraient que le présent placement soit effectué ou le présent prospectus soit détenu ou distribué dans un territoire où la prise de telles mesures à cette fin serait requise, sauf au Canada. Les investisseurs sont tenus de s'informer au sujet du présent placement et de la détention ou de la distribution du présent prospectus et d'observer les restrictions qui pourraient s'appliquer à leur égard.

Le présent prospectus comprend une description sommaire de certains contrats importants de la Société. Se reporter à la rubrique « Contrats importants ». Cette description sommaire fait état des caractéristiques que nous jugeons importantes pour la personne qui investit dans nos actions ordinaires. Cependant, elle n'est pas complète et est présentée sous réserve des modalités des contrats importants, qui seront déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et pourront être consultés sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« **SEDAR** »). Il est recommandé aux investisseurs de lire ces contrats importants dans leur intégralité.

Les graphiques, tableaux et diagrammes qui figurent dans le présent prospectus aux fins de présentation de nos résultats historiques i) visent à illustrer les résultats antérieurs et ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats futurs de la Société et ii) peuvent comprendre des chiffres qui ont été arrondis et qui sont donc approximatifs.

Sauf indication contraire, tous les renseignements qui figurent dans le présent prospectus reposent sur l'hypothèse selon laquelle a) les changements apportés au capital avant la clôture ont été effectués, b) l'option de surallocation n'a pas été exercée et c) le prix d'offre sera de 15,75 \$ CA par action ordinaire, soit le point médian de la fourchette des cours estimatifs mentionnée sur la page couverture du présent prospectus.

SENS DE CERTAINS TERMES

À moins d'indication contraire ou si le contexte exige une autre interprétation, i) les renseignements que contient le présent prospectus a) tiennent compte des changements apportés au capital-actions avant la clôture, qui sont décrits à la rubrique « Description du capital-actions — Changements apportés au capital avant la clôture » et b) supposent que l'option de surallocation n'a pas été exercée, et ii) on entend dans le présent prospectus par la « **Société** », « **Q4** » ou « **nous** », Q4 Inc. conjointement avec nos filiales, sur une base consolidée, telles qu'elles sont constituées à la date de clôture compte tenu des changements apportés au capital avant la clôture.

« **exercice 2018** » : exercice clos le 31 décembre 2018;

« **exercice 2019** » : exercice clos le 31 décembre 2019;

« **exercice 2020** » : exercice clos le 31 décembre 2020;

« **exercice 2021** » : exercice clos le 31 décembre 2021.

Nous présentons nos états financiers en dollars américains. Dans le présent prospectus, toutes les sommes d'argent sont en dollars américains, sauf indication contraire. Toutes les mentions de « \$ US » désignent des

dollars américains, et toutes les mentions de « \$ CA » désignent des dollars canadiens. Certains totaux, sous-totaux et pourcentages figurant dans le présent ont été arrondis et pourraient donc ne pas refléter les chiffres indiqués.

DONNÉES SUR LES TAUX DE CHANGE

Le tableau suivant présente, pour les périodes indiquées, les taux de change extrêmes, moyens et quotidiens à la fin de la période du dollar américain par rapport au dollar canadien, dans chaque cas fondés sur le taux de change quotidien publié par la Banque du Canada aux fins de conversion de dollars américains en dollars canadiens.

	Semestres clos les 30 juin		Exercices clos les 31 décembre		
	2021 (\$ CA)	2020 (\$ CA)	2020 (\$ CA)	2019 (\$ CA)	2018 (\$ CA)
Taux le plus élevé au cours de la période	1,2828	1,4496	1,4496	1,3600	1,3642
Taux le plus faible au cours de la période	1,2040	1,2970	1,2718	1,2988	1,2288
Taux moyen pour la période	1,2470	1,3651	1,3415	1,3269	1,2957
Taux à la fin de la période	1,2394	1,3628	1,2732	1,2988	1,3642

Le 5 octobre 2021, le taux de change quotidien publié par la Banque du Canada pour la conversion de dollars américains en dollars canadiens s'établissait à 1,00 \$ US = 1,2575 \$ CA. Aucune déclaration n'est faite selon laquelle des sommes en dollars canadiens pourraient être converties en dollars américains à ce taux ou à tout autre taux.

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS ET MESURES SECTORIELLES

Le présent prospectus fait mention de mesures non conformes aux IFRS et de mesures sectorielles. Ces mesures ne sont pas des mesures reconnues selon les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « IFRS ») et n'ont pas de sens normalisé défini dans les IFRS, et elles ne sont donc pas nécessairement comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures sont plutôt fournies à titre d'information complémentaire aux mesures conformes aux IFRS en permettant de mieux comprendre nos résultats d'exploitation du point de vue de la direction. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être sorties de leur contexte ni être considérées comme des mesures de remplacement dans une analyse de nos informations financières présentées selon les IFRS. Nous utilisons des mesures non conformes aux IFRS, notamment le « BAIIA ajusté » et les « flux de trésorerie disponibles ». Le présent prospectus fait également mention des « PAOAR », ou « produits des activités ordinaires annuels récurrents », des « PAOAC », ou « produits des activités ordinaires annuels par compte », de la « rétention des logos », du « ratio valeur à vie sur coûts d'acquisition de nouveaux clients », du « taux de rétention selon les produits des activités ordinaires net en dollars » et de l'« adoption des produits », qui sont des mesures de l'exploitation utilisées dans notre secteur. Les mesures non conformes aux IFRS et les mesures sectorielles sont présentées afin de fournir aux investisseurs des mesures supplémentaires permettant d'évaluer notre rendement d'exploitation en mettant en évidence des tendances dans nos activités que les mesures conformes aux IFRS, à elles seules, ne permettraient pas de faire ressortir. Nous sommes aussi d'avis que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non conformes aux IFRS et les mesures sectorielles pour évaluer les sociétés émettrices. Notre direction se sert aussi des mesures non conformes aux IFRS et des mesures sectorielles pour comparer le rendement de l'exploitation d'une période à l'autre, préparer les budgets d'exploitation et prévisions annuels et déterminer les composantes de la rémunération de la direction.

Mesures non conformes aux IFRS

Le « **BAIIA ajusté** » s'entend de la perte nette, déduction faite de l'impôt et ajustée au titre des éléments suivants : la rémunération à base d'actions, l'amortissement, (le profit) la perte de change latent, l'ajustement de la juste valeur de la contrepartie éventuelle, les charges financières, les produits financiers, (le profit) la perte sur les instruments financiers dérivés, les coûts de transaction et l'impôt sur le résultat. Nous estimons que le

BAIIA ajusté est utile pour évaluer notre rendement d'exploitation, car il élimine les effets des charges hors trésorerie et des éléments inhabituels ou non récurrents comptabilisés dans l'état du résultat net et du résultat global.

Les « **flux de trésorerie disponibles** » s'entendent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, moins les entrées d'immobilisations corporelles. Nous croyons que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure supplémentaire utile pour évaluer nos flux de trésorerie, car ils ne tiennent pas compte des acquisitions d'immobilisations corporelles, qui sont une composante nécessaire de nos activités courantes et de l'évaluation de notre situation de trésorerie.

Se reporter aux rubriques « Principales informations financières consolidées et autres données » et « Rapport de gestion — Mesures financières non conformes aux IFRS » pour un rapprochement des mesures non conformes aux IFRS, susmentionnées, avec les mesures conformes aux IFRS qui sont le plus directement comparables.

Mesures sectorielles

Les « **PAOAC** » ou « **produits des activités ordinaires annuels par compte** » s'entendent de nos PAOAR (définis ci-dessous), déduction faite des contrats qui ne sont pas entrés en vigueur, divisés par le nombre de comptes clients en vigueur à la date d'évaluation. Les PAOAC nous donnent un aperçu de notre capacité d'augmenter la valeur de base des contrats avec les nouveaux clients et à améliorer l'adoption de la plateforme par la vente incitative et par la vente croisée de produits supplémentaires à notre clientèle existante.

Les « **PAOAR** » ou « **produits des activités ordinaires annuels récurrents** » s'entendent de nos produits annuels récurrents, que nous calculons en fonction de la valeur équivalente annualisée des produits d'abonnement tirés de tous les contrats existants à la date d'évaluation, y compris les produits d'abonnement en vertu de contrats qui ne sont pas encore entrés en vigueur. Notre calcul des PAOAR suppose que les clients renouvelleront les engagements contractuels sur une base périodique à la date de renouvellement. Nous croyons que cette mesure fournit une mesure opportune et pertinente de nos produits d'abonnement. Les PAOAR nous donnent un aperçu de la croissance constante et prévisible de nos flux de trésorerie. Nous estimons que la croissance du total des produits des activités ordinaires combinée à la croissance des PAOAR fournit un indicateur important de l'expansion continue de nos activités, car nous estimons que la majeure partie de nos produits autres que des PAOAR sont récurrents, ce qui nous donne un bon aperçu des produits des activités ordinaires futurs de l'entreprise.

Le « **carnet de commandes** » représente le nombre de clients qui ont conclu des contrats dont les produits d'abonnement n'ont pas encore pris effet.

La « **rétenion des logos** » s'entend de la rétenion contrôlable des clients, ce qui exclut l'attrition attribuable aux fusions et aux acquisitions, à la radiation de la cote ou aux faillites.

Le « **ratio valeur à vie sur coûts d'acquisition de nouveaux clients** » s'entend du ratio de la valeur à vie de nos clients sur les coûts d'acquisition de nouveaux clients. La valeur à vie de nos clients est calculée en fonction du bénéfice brut total de nos nouveaux clients, en supposant une durée de vie moyenne de 10 ans estimée par la direction, et notre bénéfice brut courant sur la base du bénéfice brut total. Les coûts d'acquisition de nouveaux clients sont calculés en incluant la totalité des frais de vente et de marketing nécessaires pour acquérir de nouveaux clients durant la même période.

Le « **taux de recommandation net** » est une mesure sectorielle que nous calculons en fonction des rétroactions reçues dans le cadre de sondages auprès des clients et qui mesure la volonté des clients de recommander Q4. Nous effectuons périodiquement des sondages sur le taux de recommandation net.

Le « **taux de rétenion selon les produits des activités ordinaires nets en dollars** » est calculé en tenant compte de la rétenion selon les produits des activités ordinaires nets générés par le groupe de clients sur notre plateforme à la date de clôture de l'exercice considéré et en divisant la rétenion selon les produits attribuables au même groupe dans l'exercice précédent. Le taux de rétenion selon les produits des activités ordinaires nets en dollars mesure notre capacité à vendre des produits supplémentaires aux clients sur notre plateforme.

L'« **adoption des produits** » s'entend du nombre de produits auxquels chacun de nos clients s'est abonné.

INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent prospectus renferme de l'« information prospective », au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. L'information prospective peut porter sur nos perspectives financières et des événements ou résultats prévus et peut englober de l'information concernant notre situation financière, nos activités, notre stratégie d'entreprise, nos stratégies de croissance, nos budgets, notre exploitation, nos résultats financiers, nos impôts, notre politique en matière de dividendes ainsi que nos plans et objectifs. Dans certains cas, les énoncés prospectifs qui portent sur des prévisions dépendent d'événements ou de situations futurs et se caractérisent par l'utilisation de mots et expressions tels que « prévoir », « continuer à », « avoir l'intention de », « planifier », « estimer », « budget », « prévoir », « près de » ou « cible » ainsi que de mots et expressions similaires, utilisés à la voix affirmative ou négative, et/ou indiquent que des mesures, événements ou résultats « peuvent » ou « pourraient » se concrétiser, « se concrétiseraient » ou « se concrétiseront ». De plus, les énoncés qui portent sur des attentes, des intentions, des projections ou une autre description de circonstances ou d'événements futurs renferment de l'information prospective. Les énoncés renfermant de l'information prospective ne sont pas des faits historiques, mais représentent plutôt les attentes, les estimations et les projections de la direction concernant des événements ou circonstances futurs.

Des analyses contenant de l'information prospective peuvent figurer, entre autres, aux rubriques « Lettre de Darrell Heaps », « Sommaire du prospectus », « Sommaire du placement », « Sommaire des informations financières consolidées et autres données », « Notre activité », « Rapport de gestion », « Principales informations financières consolidées et autres données », « Emploi du produit », « Description du capital-actions », « Politique en matière de dividendes », « Principaux actionnaires et actionnaires vendeurs », « Convention conclue avec les principaux actionnaires », « Description des dettes importantes », « Structure du capital consolidé », « Options d'achat d'actions », « Administrateurs et membres de la haute direction », « Rémunération de la haute direction », « Rémunération des administrateurs », « Mode de placement » et « Facteurs de risque ».

L'information prospective qui figure dans le présent prospectus porte, notamment, sur ce qui suit :

- le prix d'offre, ainsi que la réalisation, la taille, les frais et le moment de la clôture du présent placement;
- les attentes concernant les tendances dans le secteur, les taux de croissance en général sur le marché et nos propres taux de croissance ainsi que nos stratégies de croissance;
- les attentes concernant nos produits des activités ordinaires et les produits des activités ordinaires que notre plateforme et nos produits peuvent générer, y compris nos produits des activités ordinaires estimatifs pour les périodes de trois et de neuf mois closes le 30 septembre 2021;
- les attentes concernant l'ensemble des débouchés pour notre plateforme et nos produits;
- nos plans et stratégies d'affaires;
- notre plateforme et nos plans concernant les capacités étendues de la plateforme ainsi que les autres produits et services améliorés que nous pourrions offrir dans l'avenir;
- notre position concurrentielle dans notre secteur;
- notre capacité d'atteindre nos objectifs prioritaires en matière de croissance stratégique ainsi que de réussir à acquérir des entreprises et à les intégrer à nos activités;
- l'adoption, par nos clients et le marché, des nouveaux produits et services que nous pourrions offrir;
- les attentes concernant les lois, les règles et les règlements qui ont une incidence sur nos secteurs d'activité;
- l'incidence à long terme du nouveau coronavirus (la « **COVID-19** ») sur nos activités;
- les changements apportés au capital avant la clôture;
- les attentes concernant la signature de la convention de droits des actionnaires dans le cadre du présent placement;
- les attentes concernant les niveaux et régimes de rémunération futurs des administrateurs et membres de la haute direction;

- l'affectation proposée du produit tiré du placement;
- le cours de nos actions ordinaires.

Cette information prospective et toute autre information de cette nature sont fondées sur nos opinions, estimations et hypothèses à la lumière de notre expérience et de notre perception des tendances historiques, de la conjoncture actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs que nous croyons appropriés et raisonnables dans les circonstances. Malgré un processus de préparation et d'examen minutieux de l'information prospective, rien ne garantit que les opinions, estimations et hypothèses sous-jacentes seront exactes. Certaines hypothèses qui sous-tendent l'information prospective figurant dans le présent prospectus comprennent : notre capacité à continuer d'investir dans l'infrastructure afin de soutenir notre croissance et la notoriété de la marque; notre capacité à continuer d'entretenir et d'améliorer notre infrastructure technologique et les fonctionnalités de notre plateforme; notre capacité à concevoir et à lancer sur le marché de nouvelles gammes de produits; notre capacité à saisir des occasions de croissance et à mettre en œuvre notre stratégie de croissance; notre capacité à accroître notre part de marché et à pénétrer de nouveaux marchés géographiques; l'ensemble des débouchés pour nos produits; notre capacité à garder à notre service le personnel clé; notre capacité à préserver nos relations avec nos clients actuels et à les inciter à élargir leur utilisation de notre plateforme et de nos produits; notre capacité à maintenir nos relations actuelles selon des modalités similaires avec nos fournisseurs de services et autres, partenaires de réseau et autre tiers; notre capacité à maintenir et à étendre notre portée géographique; notre capacité à réaliser nos projets d'expansion; notre capacité à obtenir du financement ou d'en obtenir à des conditions acceptables; l'incidence de la concurrence; l'intégration réussie d'entreprises acquises dans le futur; les changements et les tendances dans notre secteur ou l'économie mondiale; les modifications apportées aux lois, aux règles, aux règlements et aux normes mondiales, la non-concrétisation des risques et incertitudes décrits à la rubrique « Facteurs de risque ».

L'information prospective est nécessairement fondée sur un certain nombre d'opinions, d'estimations et d'hypothèses que nous considérons comme étant appropriées et raisonnables à la date à laquelle elles ont été formulées, sont assujetties à des risques, à des incertitudes, à des hypothèses et à d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations réels diffèrent sensiblement de ceux dont il est question, expressément ou implicitement, dans cette information prospective, notamment les facteurs de risque suivants qui sont décrits plus en détail à la rubrique « Facteurs de risque » :

- le fait que la concurrence sur notre marché est forte;
- la possibilité que nos clients n'utilisent pas notre plateforme à d'autres fins que celles pour lesquelles ils se sont engagés à l'utiliser actuellement ou ne renouvellent pas leurs contrats avec nous;
- la possibilité que nous n'arrivions pas à développer pour notre plateforme de nouvelles caractéristiques qui répondent aux besoins de nos clients,
- la possibilité que nous n'arrivions pas à élargir nos capacités de vente et de marketing ou à choisir des canaux de marketing appropriés pourrait nous empêcher d'accroître notre clientèle et de faire accepter notre plateforme par un plus grand nombre sur le marché;
- une plateforme générale multiservice destinée aux marchés des capitaux est un produit relativement nouveau qui n'a pas encore fait ses preuves et dont l'adoption pourrait ne pas croître au rythme que nous avons prévu;
- si des renseignements ou des données sur les clients sont divulgués prématurément ou obtenus autrement, en raison d'une brèche dans nos mesures de sécurité ou de tout autre type d'accès non autorisé, cela pourrait laisser planer un doute quant à la sécurité de notre plateforme, nous faire perdre des clients, nous empêcher d'attirer de nouveaux clients, ternir notre réputation et engager lourdement notre responsabilité;
- les préoccupations liées à la protection des renseignements personnels et des données et à la sécurité de l'information, les restrictions à la collecte et au transfert de données ainsi que la réglementation locale ou étrangère connexe;
- le succès de nos relations avec nos partenaires stratégiques ainsi que nos fournisseurs, y compris le risque qu'un partenaire stratégique mette fin à sa relation avec nous;

- la possibilité que nous soyons incapables de réaliser notre stratégie de croissance;
- la possibilité que nous ne soyons pas en mesure d'offrir un service à la clientèle de haute qualité et une expérience de haut niveau;
- le fait que notre stratégie de croissance dépend en partie de notre capacité de réaliser des acquisitions, qui pourraient détourner l'attention de notre direction ou entraîner une dilution pour nos actionnaires;
- nous pourrions avoir besoin de capitaux supplémentaires pour soutenir notre croissance et il se pourrait que nous n'arrivions pas à nous procurer ces capitaux ou qu'ils ne soient pas offerts à des conditions acceptables;
- la possibilité que nous n'arrivions pas à gérer efficacement notre croissance;
- la possibilité que nous ne puissions atteindre ou maintenir notre capacité de transmission des données ou que des problèmes imprévus touchant notre technologie interrompent ou perturbent les services offerts à nos clients;
- le fait que si nous ne parvenons pas à conserver notre culture d'entreprise, nous risquons de perdre notre sens de l'innovation et du travail d'équipe, notre passion et notre capacité d'exécution qui, selon nous, contribuent à notre succès;
- les exigences réglementaires auxquelles doivent satisfaire nos produits et services pourraient nous occasionner des coûts accrus, retarder ou empêcher le lancement sur le marché de nouveaux produits et services et nuire au fonctionnement ou réduire la valeur de nos produits et services existants;
- la possibilité que nous n'arrivions pas à garder à notre service des employés clés ou à recruter des techniciens et vendeurs qualifiés;
- la possibilité que nous ne puissions embaucher, garder à notre service et motiver du personnel qualifié;
- le fait que nous dépendions des technologies SaaS et autres de tiers pour exploiter notre entreprise;
- si nous ne parvenons pas à gérer la capacité de notre infrastructure de réseau d'hébergement, nos clients existants pourraient subir des interruptions de service et nos nouveaux clients pourraient subir des retards dans l'accès à notre plateforme;
- nos résultats trimestriels et annuels peuvent varier considérablement et être difficiles à prévoir;
- nos cycles de vente peuvent être imprévisibles et nos efforts de vente nécessitent beaucoup de temps et d'argent;
- nous constatons les produits des activités ordinaires tirés des abonnements pendant la durée des contrats conclus avec nos clients, de sorte que nos produits des activités ordinaires déclarés peuvent différer considérablement au cours d'une période donnée, et nos produits des activités ordinaires au cours d'une période peuvent ne pas être représentatifs de notre situation financière et de notre rendement futur;
- nous avons subi des pertes d'exploitation et des flux de trésorerie négatifs par le passé et pourrions en subir d'autres dans l'avenir;
- la possibilité que nous ne parvenions pas à développer, à maintenir et à améliorer de manière rentable notre marque et notre réputation;
- les estimations concernant les possibilités sur le marché et les prévisions relatives à la croissance qui figurent dans le présent prospectus pourraient être erronées et ne pas être représentatives de notre croissance future;
- les risques associés aux ventes et aux activités à l'échelle internationale;
- la croissance rapide que nous avons connue récemment rend difficile l'évaluation de nos perspectives et risque de ne pas se poursuivre au même rythme ou à un rythme similaire;
- notre incapacité de suivre le rythme des développements technologiques ou des nouvelles versions ou mises à jour des systèmes d'exploitation et navigateurs Internet pourrait entraîner des difficultés d'interface pour nos clients avec notre plateforme;

- les fusions ou autres opérations stratégiques mettant en jeu nos concurrents ou nos clients pourraient fragiliser notre position concurrentielle;
- la possibilité que nous n'arrivions pas à protéger adéquatement nos droits exclusifs pourrait compromettre notre position concurrentielle;
- si un tiers prétend que nous violons ses droits de propriété intellectuelle, cela pourrait nous exposer à une poursuite coûteuse en temps et en argent;
- l'utilisation de logiciels à code source ouvert dans nos produits pourrait nous exposer à des risques supplémentaires;
- des problèmes attribuables à l'utilisation de l'intelligence artificielle dans notre plateforme pourraient engager notre responsabilité ou nuire à notre réputation;
- des erreurs, des défaillances, des vulnérabilités ou des bogues sur notre plateforme, réels ou perçus, pourraient nuire à notre entreprise;
- il se pourrait que nos activités de recherche et de développement ne génèrent pas des produits des activités ordinaires importants;
- notre incapacité de rafraîchir ou de mettre à jour notre code source ou d'autres éléments de notre plateforme ou encore de détecter et de réparer convenablement et en temps opportun les problèmes techniques;
- la présence d'erreurs ou de défauts graves dans nos logiciels;
- la possibilité que nous ayons à nous défendre contre des poursuites;
- la possibilité que nous soyons exposés au risque de fluctuation des taux de change;
- la possibilité que nous ne puissions générer suffisamment de liquidité pour assurer le service de notre dette;
- le fait que nos activités sont assujetties à diverses lois internationales;
- des changements dans l'accès de nos clients à Internet ou par des lois régissant précisément Internet;
- le fait que nos activités internationales nous exposent à des conséquences fiscales potentiellement défavorables;
- la possibilité que nos passifs d'impôt soient plus élevés que prévu et qu'ils varient si des modifications sont apportées aux lois fiscales ou à leur interprétation;
- l'obligation de percevoir les taxes de vente et d'autres taxes sur nos services par abonnement là où nous ne le faisons pas auparavant;
- le risque que nous soyons incapables d'utiliser une large part de nos pertes d'exploitation nettes;
- le fait que la nature de nos activités nécessite l'application de règles complexes de comptabilisation des produits et charges;
- la possibilité que nos prises de position ou estimations relatives à nos conventions comptables importantes soient fondées sur des hypothèses qui changent ou sont erronées;
- la possibilité que nous ne parvenions pas à maintenir un système efficace de contrôles internes;
- le fait que nos règlements administratifs prévoient que les actions obliques, les actions pour manquement aux obligations fiduciaires et les autres réclamations portant sur la relation qui existe entre nous, les membres de notre groupe et leurs actionnaires, administrateurs et/ou dirigeants respectifs doivent être intentées au Canada;
- le fait que l'obligation de nous conformer à la législation et à la réglementation visant les sociétés ouvertes entraînera des coûts supplémentaires et monopolisera l'attention de la direction;
- le fait que notre équipe de haute direction ne possède pas beaucoup d'expérience dans la gestion d'une société ouverte;

- toute conjoncture défavorable de l'économie et des marchés en général;
- les éclosions de maladie, les épidémies ou les pandémies, dont l'éclosion mondiale de COVID-19 (et de variants de la COVID-19);
- les guerres commerciales et les modifications apportées aux lois et aux politiques qui régissent le commerce international;
- les catastrophes naturelles, les crises de santé publique, les crises politiques ou d'autres catastrophes;
- le fait que notre plateforme, nos produits et nos modèles d'établissement des prix n'existent pas depuis assez longtemps pour nous permettre de prévoir avec exactitude les prix optimaux que nous devons exiger pour attirer de nouveaux clients et conserver nos clients actuels;
- il pourrait être difficile, voire impossible, pour les investisseurs de faire exécuter des jugements à l'encontre de filiales étrangères et d'administrateurs ou de dirigeants de la Société résidant à l'étranger;
- le fait qu'aucun marché public ne s'est formé pour la négociation de nos actions ordinaires et qu'il se pourrait qu'aucun marché de négociation actif ne voie le jour ou ne soit maintenu après le présent placement;
- la possibilité que le cours de nos actions ordinaires soit volatil et fléchisse;
- le fait que les ventes futures d'actions ordinaires par des actionnaires existants pourraient en faire chuter le cours;
- le fait que nous jouissions d'un vaste pouvoir discrétionnaire en ce qui concerne l'utilisation du produit net tiré du présent placement;
- la possibilité que les analystes en valeurs mobilières ou de notre secteur d'activité ne publient pas d'études ou de rapports sur nos activités ou qu'ils modifient leurs recommandations concernant nos actions ordinaires de manière défavorable;
- la possibilité que nous émettions des actions ordinaires supplémentaires dans le cadre d'un financement, d'une acquisition, d'un investissement, de nos régimes incitatifs fondés sur des titres de capitaux propres ou autrement et que cela ait un effet dilutif pour tous les autres actionnaires;
- la possibilité qu'une émission d'actions privilégiées fasse en sorte qu'il soit difficile pour une autre société de faire notre acquisition ou ait d'autres conséquences défavorables pour les porteurs de nos actions ordinaires;
- le fait que nous n'avons généralement pas l'intention de verser des dividendes une fois le présent placement réalisé;
- le fait que nos actionnaires exerceront un contrôle limité sur nos activités.

Si l'un de ces risques ou l'une de ces incertitudes devait se matérialiser ou si les opinions, estimations ou hypothèses sous-jacentes à l'information prospective se révélaient erronées, les résultats réels ou événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans l'information prospective. Il est recommandé aux lecteurs d'examiner attentivement les opinions, estimations ou hypothèses dont il est question ci-dessus et qui sont décrites plus en détail à la rubrique « Facteurs de risque ».

Bien que nous ayons essayé de repérer les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux dont il est question dans l'information prospective, il pourrait y avoir d'autres facteurs de risque dont nous ne sommes pas au courant à l'heure actuelle ou qui ne sont pas, selon nous, importants et qui pourraient faire en sorte que les résultats réels ou les événements futurs diffèrent sensiblement de ceux dont il est question dans cette information prospective. Rien ne garantit que cette information sera exacte, et les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de façon importante de ceux que prévoit cette information. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment à l'information prospective, qui est valide à la date laquelle elle a été établie seulement. L'information prospective figurant dans le présent prospectus représente nos attentes à la date du présent prospectus (ou à la date à laquelle on indique qu'elle a été établie) et pourrait changer après cette date. Toutefois, nous n'avons ni

l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de modifier aucune information prospective à la lumière de nouveaux éléments d'information, d'événements futurs ou pour quelque autre motif et nous ne nous engageons pas à le faire, sauf si nous y sommes tenus en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Toute l'information prospective figurant dans le présent prospectus doit être lue à la lumière des mises en garde qui précèdent. Il est recommandé aux investisseurs de lire en entier le présent prospectus et de consulter leurs propres conseillers professionnels afin d'évaluer les questions fiscales et juridiques, les facteurs de risque et les autres aspects liés à leur placement dans nos actions ordinaires.

DONNÉES SUR LE MARCHÉ ET LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

Le présent prospectus présente des données sur le marché et le secteur d'activité qui ont été obtenues de sources externes, de sites Web et d'autres données publiques, y compris S&P Global Market Intelligence et Pitchbook Data, Inc., ainsi que des données, notamment sur le secteur d'activité, qui ont été préparées pour notre compte sur le fondement de notre connaissance des marchés dans lesquels nous exerçons des activités. Nous estimons que les données sur le marché et l'économie qui figurent dans le présent prospectus sont exactes et, en ce qui concerne les données que nous avons préparées ou qui ont été préparées pour notre compte, que nos opinions, estimations et hypothèses sont actuellement appropriées et raisonnables. Toutefois, rien ne garantit leur exactitude ou leur exhaustivité. L'exactitude et l'exhaustivité des données sur le marché et l'économie présentées dans le présent prospectus ne sont pas garanties et ni nous ni l'actionnaire vendeur et les preneurs fermes ne faisons de déclaration quant à l'exactitude de ces données. Les résultats réels peuvent varier sensiblement des prévisions dans ces rapports ou publications, et la perspective d'une variation importante est d'autant plus probable dans le cas de longues périodes prévisionnelles. Même si nous estimons qu'elles sont fiables, ni nous ni l'actionnaire vendeur et les preneurs fermes n'avons vérifié de manière indépendante les données obtenues de sources indépendantes dont il est question dans le présent prospectus, analysé ou vérifié les études ou les enquêtes sous-jacentes dont les sources en question se sont servies ou auxquelles elles font référence, ni évalué les hypothèses relatives au marché et à l'économie et autres sous-jacentes sur lesquelles ces sources se sont fondées. Les données sur le marché et le secteur d'activité peuvent varier et ne peuvent pas être vérifiées en raison de la disponibilité et de la fiabilité restreintes de ces données, de la nature facultative du processus de saisie de données et d'autres restrictions et incertitudes inhérentes aux enquêtes statistiques.

MARQUE DE COMMERCE ET NOM COMMERCIAUX

Le présent prospectus renvoie à certaines marques de commerce qui nous appartiennent ou que nous avons le droit d'utiliser, y compris la marque « Q4 » au Canada, qui sont protégées par la législation sur la propriété intellectuelle applicable et qui sont notre propriété. Uniquement pour faciliter la lecture du présent prospectus, il se pourrait que nos marques de commerce et noms commerciaux mentionnés dans le présent prospectus ne soient pas accompagnés du symbole® ou ^{MC}, cela n'indiquant en rien que nous ne ferions pas respecter, dans la pleine mesure prévue par les lois applicables, nos droits sur ceux-ci.

ADMISSIBILITÉ AUX FINS DE PLACEMENT

De l'avis d'Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l., conseillers juridiques de la Société, et de McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l., conseillers juridiques des preneurs fermes, d'après les dispositions actuelles de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et du règlement pris en application de celle-ci (la « **Loi de l'impôt** »), à la date du présent placement, à la condition que les actions ordinaires de la Société soient inscrites à la cote d'une « bourse de valeurs désignée » aux fins de la Loi de l'impôt (ce qui comprend actuellement la TSX), les actions ordinaires acquises dans le cadre du présent placement à la date de clôture constitueront des placements admissibles en vertu de la Loi de l'impôt pour une fiducie régie par un régime enregistré d'épargne-retraite (« **REER** »), un régime de participation différée aux bénéfices, un fonds enregistré de revenu de retraite (« **FERR** »), un régime enregistré d'épargne-études (« **REEE** »), un régime enregistré d'épargne-invalidité (« **REEI** ») ou un compte d'épargne libre d'impôt (« **CELI** »), comme chacun de ces termes est défini dans la Loi de l'impôt.

Même si les actions ordinaires peuvent constituer des placements admissibles pour une fiducie régie par un REER, un FERR, un REEE, un REEI ou un CELI, le titulaire d'un tel REEI ou CELI, le souscripteur d'un tel REEE ou le rentier d'un tel d'un REER ou FERR devra payer une pénalité fiscale en vertu de la Loi

de l'impôt à l'égard des actions ordinaires si celles-ci constituent un « placement interdit » et non un « bien exclu » (chacun de ces termes étant définis dans la Loi de l'impôt) pour le REER, le FERR, le REEE, le REEI ou le CELI. Les actions constitueront généralement un « placement interdit » pour un CELI, un REER, un FERR, un REEE ou un REEI si le titulaire d'un REEI ou d'un CELI, le souscripteur d'un REEE ou le rentier d'un REER ou d'un FERR i) a un lien de dépendance avec la Société aux fins de la Loi de l'impôt ou ii) a une « participation notable » (au sens du paragraphe 207.01(4) de la Loi de l'impôt) dans la Société.

Les particuliers qui ont l'intention de détenir des actions ordinaires dans leur REER, leur FERR, leur REEE, leur REEI ou leur CELI devraient consulter leurs propres conseillers en fiscalité pour savoir si ces actions constitueront un « placement interdit » ou un « bien exclu » dans leur situation particulière.

DOCUMENTS DE COMMERCIALISATION

Un « modèle » des « documents de commercialisation » suivants (chacun de ces termes étant défini dans le *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*) pour le présent placement déposé auprès des commissions des valeurs mobilières ou d'autorités de réglementation analogues dans chaque province et territoire du Canada est expressément intégré par renvoi dans le présent prospectus :

1. la présentation aux investisseurs datée du • 2021 qui a été déposée sur SEDAR le • 2021;
2. la présentation aux investisseurs datée du • 2021 qui a été déposée sur SEDAR le • 2021;
3. la présentation aux investisseurs datée du • 2021 qui a été déposée sur SEDAR le • 2021;
4. le sommaire des modalités daté du • 2021 qui a été déposé sur SEDAR le • 2021;
5. le sommaire des modalités daté du • 2021 qui a été déposé sur SEDAR le • 2021;
6. le sommaire des modalités définitif daté du • 2021 qui a été déposé sur SEDAR le • 2021.

Les sommaires des modalités et les présentations aux investisseurs susmentionnés sont affichés sous notre profil sur SEDAR, à www.sedar.com.

En outre, le modèle de tout autre document de commercialisation déposé auprès des commissions des valeurs mobilières ou d'autorités de réglementation analogues dans chaque province et territoire du Canada dans le cadre du présent placement, après la date des présentes, mais avant la fin du placement des actions ordinaires aux termes du présent prospectus (y compris des modifications ou une version modifiée de tout modèle de document de commercialisation) est réputé intégré aux présentes par renvoi. Les modèles de document de commercialisation utilisés dans le cadre du présent placement ne font pas partie du présent prospectus dans la mesure où leur contenu a été modifié ou remplacé par un énoncé figurant dans le présent prospectus.

LETTRE DE DARRELL HEAPS

Lorsque j'ai lancé Q4 en 2005, elle était fondée sur les deux croyances générales suivantes : 1) les technologies liées Internet et au Web allaient entraîner des changements en profondeur dans tous les secteurs, et 2) les marchés des capitaux feraient partie intégrante de l'économie mondiale et constitueraient une force globale qui serait là pour rester et qui durerait toujours. Q4 a été conçue à partir de l'idée que si nous pouvions offrir des solutions au croisement de ces deux croyances, nous pourrions bâtir une entreprise qui serait incroyablement durable et en mesure d'évoluer constamment et de prendre de l'expansion pendant longtemps.

Nous avons débuté par la construction d'une plateforme afin d'aider les sociétés ouvertes à gérer les aspects de leurs sites Web qui sont liés aux investisseurs. Cette approche s'est avérée une excellente façon d'entreprendre notre parcours étant donné que nous avons appris que, peu importe la conjoncture des marchés ou les périodes d'incertitude telles que la crise financière de 2008 ou la pandémie de coronavirus mondiale, toutes les sociétés ouvertes doivent continuer à interagir avec les nouveaux investisseurs et les investisseurs existants. Nous avons commencé par une des exigences les plus essentielles liées au fait d'être une société ouverte, soit d'assurer une communication constante et efficace avec le marché peu importe les circonstances, c'est-à-dire autant pendant les bonnes périodes que les moins bonnes et malgré les succès obtenus et les difficultés à surmonter. Grâce à cette approche, notre plateforme initiale est devenue un outil d'une grande utilité pour le secteur, qui est intégré dans les flux de travaux quotidiens des entreprises et des investisseurs.

Au fil du temps, nous avons concrétisé davantage la vision que nous avions pour notre plateforme en créant une série de solutions visant à satisfaire les besoins grandissants des sociétés ouvertes, notamment sur le plan des relations avec les investisseurs. En investissant considérablement dans notre produit et en réalisant une série d'acquisitions très complémentaires, nous sommes parvenus à élaborer la seule plateforme de relations avec les investisseurs intégrée du secteur à être utilisée comme solution pour des sites Web, des événements virtuels, des analyses et la GRC.

Chaque produit que nous avons ajouté à notre plateforme nous a permis de poursuivre notre croissance et d'accroître notre clientèle, celle-ci étant passée de 1 000 clients en 2018 à plus de 2 500 aujourd'hui, y compris notre carnet de commandes. Nous sommes fiers et honorés du fait que 50 % des sociétés qui composent le S&P 500, 63 % de celles qui composent le DOW 30 et 48 % de celles qui composent le Russell 1000 se fiaient à Q4 pour offrir leurs programmes de relations avec les investisseurs sur les marchés des capitaux en date du 30 juin 2021. Si vous avez visité le site Web de relations avec les investisseurs d'une société ouverte ou avez joint une conférence téléphonique relative à l'annonce de résultats au cours des dernières années, vous avez probablement utilisé le logiciel de Q4. Vous n'avez peut-être pas remarqué la marque Q4, étant donné que nous mettons toujours la marque de nos clients au premier plan, mais vous avez profité de notre plateforme. En date du 30 juin 2021, plus de 500 000 investisseurs assistaient à des événements virtuels organisés par Q4 chaque trimestre, et environ 12 millions d'investisseurs utilisent notre plateforme chaque mois. Si vous consultez les marchés boursiers américains, vous utilisez probablement déjà la plateforme de Q4.

L'aspect formidable de l'envergure que nous avons atteinte réside dans la quantité de données qui circulent sur notre plateforme. Nous sommes maintenant en mesure d'obtenir des renseignements exclusifs uniques sur le comportement des participants aux marchés des capitaux, et nous commençons tout juste à réaliser comment ces renseignements peuvent être avantageux pour nos clients. Au fur et à mesure que nous développons notre entreprise, nous prévoyons que la profondeur, la quantité et la valeur de nos données ne pourront aller qu'en augmentant.

Notre plateforme fiable, sécuritaire et très évolutive est conçue pour aider tous les participants aux marchés des capitaux à reconnaître les bons participants et à communiquer et à interagir avec eux au bon moment. Au fur et à mesure que nous continuons à nous diversifier, nous prévoyons que nos données et nos connaissances deviendront encore plus solides et nous croyons que nous serons en mesure d'aider chaque segment de clientèle au sein des marchés auquel nous offrons nos services à devenir plus efficace et à prendre de meilleures décisions. Les interactions entre les sociétés, les investisseurs et leurs conseillers sont essentielles au fonctionnement des marchés. Nous avons pour mission de devenir la plus grande plateforme de communications sur les marchés des capitaux du monde.

La culture de Q4 repose sur nos valeurs fondamentales : travailler fort, faire tout ce que l'on peut pour obtenir du succès, foncer pour gagner, savoir s'adapter et se soucier des gens. Ces valeurs constituent le

fondement de la façon dont nous procédons et nous permettent d'innover grâce aux produits que nous développons et à l'expérience que nous offrons à nos clients. Nous avons consacré plusieurs années à l'élaboration de Q4 afin de favoriser la croissance et l'expansion soutenues. Nous sommes déterminés à exécuter notre mission et ce, pour le bénéfice de notre collectivité, de nos clients et de nos investisseurs.

Nous avons comme objectif de devenir une grande société ouverte depuis de nombreuses années. Je suis fier de notre accomplissement et d'avoir amené l'entreprise à son stade actuel et je crois fermement que la réputation de notre marque et les liens de confiance que nous avons établis avec nos clients nous mettent sur la voie d'une croissance remarquable au cours de la prochaine étape de Q4. Il est maintenant venu le temps d'établir un partenariat avec les investisseurs publics afin de pouvoir exécuter notre stratégie de croissance.

J'aimerais remercier nos fidèles clients, les membres de notre équipe exceptionnels, les investisseurs, les membres du conseil, nos partenaires, nos amis et les membres de notre famille pour tout le dévouement et le soutien constants dont ils ont fait preuve au fil des ans. Il s'agit d'une période excitante pour Q4 et j'ai hâte de voir tout ce que nous allons accomplir au cours des années à venir.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

Darrell Heaps

SOMMAIRE DU PROSPECTUS

Le texte qui suit résume les principales caractéristiques du présent placement et certains renseignements qui figurent ailleurs dans le présent prospectus. Le présent sommaire ne contient pas toute l'information que vous devriez examiner avant d'investir dans nos actions ordinaires. Vous devriez lire attentivement le prospectus intégral, surtout la rubrique « Facteurs de risque », ainsi que les états financiers consolidés et les notes complémentaires figurant ailleurs dans le présent prospectus, avant de prendre une décision de placement. Les termes clés qui sont utilisés dans le présent sommaire du prospectus sans y être définis sont définis ailleurs dans les présentes.

Activité de Q4

Chez Q4, nous avons pour mission de devenir la plus grande plateforme de communications sur les marchés des capitaux du monde, qui connecte les sociétés cotées en bourse (les « **entreprises** », les « **sociétés ouvertes** » ou les « **émetteurs** »), les banques d'investissement (le « **côté vente** ») et les gestionnaires de placements (le « **côté achat** ») et offre un éventail de flux de travaux, notamment des solutions de relations avec les investisseurs, d'accès à l'entreprise, de gestion des opérations et de recherche.

Les marchés des capitaux sont de plus axés sur le numérique et les données. Bien que les fonctions de vente et de négociation aient adopté des technologies et des systèmes de données interconnectés de pointe, la communication entre les participants en général continue à être gérée au moyen d'un grand nombre de processus manuels et d'anciennes plateformes qui sont cloisonnées et qui n'ont pas de système partagé d'interactions et de données d'identification ce qui, à notre avis, se traduit souvent par des pertes de productivité, des interactions inefficaces ou la perte d'occasions de connecter les bons investisseurs avec les bonnes entreprises, au bon moment.

Les équipes responsables des relations avec les investisseurs (les « **RI** ») des entreprises se fient de moins en moins aux introductions à des investisseurs à partir du site Web de l'entreprise qui sont habituellement facilitées par les équipes responsables de l'accès à l'entreprise au sein des banques d'investissement et adoptent plutôt une approche proactive, dirigée vers les investisseurs, qui favorise un contact direct avec ces derniers. Les émetteurs constatent qu'ils sont limités dans leur capacité à reconnaître les bons investisseurs et à interagir avec eux et exigent de plus en plus de plateformes intuitives et d'outils en temps réel fondés sur les données. Toutefois, bon nombre des émetteurs et de leurs conseillers n'ont pas les connaissances prévisionnelles requises pour comprendre les comportements et les perceptions de leurs actionnaires et, par conséquent, ont de la difficulté à recueillir à partir des activités de négociation les renseignements dont ils ont besoin pour leur permettre de reconnaître proactivement les acheteurs et les vendeurs potentiels de leurs actions en temps opportun.

Le côté achat, qui s'est toujours fié par le passé au côté vente pour être mis en contact avec les équipes de gestion des sociétés ouvertes, souhaite également maintenant interagir directement avec les émetteurs. Les membres du côté vente, qui subissent de plus en plus de pressions en raison de la réglementation et du fait qu'ils doivent réduire leurs frais, se concentrent désormais sur les clients qui justifient l'infrastructure technologique requise pour leur fournir des services.

Ces dynamiques du marché sont interdépendantes pour tous les participants, ce qui crée une occasion pour Q4 de mettre en œuvre sa plateforme et ainsi réunir tous les participants, stimuler les efficacités et créer de l'utilité pour l'ensemble de l'écosystème.

Nous cherchons à transformer le modèle de communication des marchés des capitaux traditionnel en utilisant notre plateforme technologique et nos données exclusives pour offrir à tous les participants au sein de l'écosystème des marchés des capitaux de meilleures communications et interactions, des renseignements conduisant à des mesures concrètes et des recommandations. Nous croyons ainsi transformer la façon dont les entreprises, le côté vente et le côté achat prennent leurs décisions et favoriser entre eux la découverte de l'autre, ainsi que la communication et les interactions.

Entreprises clientes

Nous offrons à nos entreprises clientes une plateforme logicielle infonuagique intégrée qui favorise les interactions efficaces avec les autres participants aux marchés des capitaux. Notre plateforme, qui comporte plusieurs gammes de produits qui se distinguent, offre actuellement aux entreprises une infrastructure technologique et des données essentielles qu'elles peuvent utiliser pour soutenir leurs équipes de RI, dont ce qui suit :

- *Sites Web* : élaborer et gérer un site Web de RI efficace et axé sur les investisseurs en utilisant des conceptions modernes et adaptées ainsi qu'à du contenu reflétant les meilleures pratiques. Notre plateforme utilise des outils automatisés, notamment l'affichage du cours des actions, un fil de presse et l'annonce des dépôts réglementaires, ainsi que la gestion de pointe des flux de travaux pour les grandes équipes de RI, ainsi que des fonctions qui permettent aux investisseurs d'interagir directement avec les membres de la direction de l'entreprise;
- *Événements virtuels* : organiser des événements virtuels, qu'il s'agisse de réunions individuelles ou de grandes conférences complexes prévoyant une série de rencontres avec des milliers de participants, notamment des tournées de présentation non liées à des opérations, des événements portant sur les questions environnementales et sociales et la gouvernance (« ESG »), des assemblées publiques et des conférences téléphoniques trimestrielles. Tous nos événements virtuels tirent parti de notre logiciel moderne offrant de nombreuses fonctions et personnalisé à l'aide de notre service à la clientèle de qualité supérieure;
- *Analyses* : fournir des analyses et des connaissances sur les actionnaires, notamment sur le comportement et les perceptions des actionnaires actuels et éventuels. Nous utilisons des données exclusives et publiques pour suivre les transferts d'actions en temps réel et ainsi avoir la possibilité d'aviser l'émetteur et de lui signaler ces changements.
- *GRC* : favoriser et gérer les relations avec les investisseurs au moyen de notre application de gestion des relations avec les investisseurs sophistiquée axée sur les RI. Les équipes responsables des RI au sein des entreprises peuvent utiliser notre GRC pour trouver les coordonnées des investisseurs, pour suivre les paramètres et les communications en matière de placement, pour cibler des investisseurs et pour évaluer leur capacité à attirer les investisseurs souhaités;



Nous croyons que nos clients considèrent notre plateforme comme une solution de premier ordre et la norme du secteur pour satisfaire les besoins en communications de toute société ouverte. Nous sommes l'une des plateformes de communications en laquelle les sociétés ont le plus confiance, celle-ci étant utilisée par bon nombre des plus grandes sociétés dont la marque est la plus reconnue au monde.

La plateforme de Q4 offre à nos entreprises clientes un aperçu exclusif et unifié de l'identité de chacun des investisseurs ainsi que des institutions qu'ils représentent. Peu importe l'endroit sur notre plateforme où une interaction survient, notre plateforme recueille et analyse un grand ensemble de données, provenant autant de sources exclusives que de sources publiques, pour suivre ces utilisateurs et fournir des renseignements à leur sujet. Ces renseignements peuvent aider les entreprises à repérer de nouveaux investisseurs potentiels, qui sont stratégiquement positionnés pour investir selon leurs intérêts et la dynamique du secteur, la croissance thématique et des critères fondés sur les questions ESG. Notre plateforme peut également suivre en temps réel l'historique de négociation des investisseurs, que les entreprises peuvent utiliser pour analyser les comportements et les tendances des investisseurs en vue d'être ultimement en mesure de transformer leurs

actions en une intention, telle que l'intention d'acheter ou de vendre des titres. Notre aptitude à appliquer l'intelligence artificielle et l'apprentissage machine ainsi que l'analyse par des experts à cet ensemble de données unique est un des aspects qui permet de nous démarquer de la concurrence et qui constitue la clé de notre succès.

Clients du côté vente

Notre plateforme vise à assurer le même degré d'efficacité pour tous les participants aux marchés des capitaux. Nous offrons à nos clients du côté vente des solutions au moyen de notre plateforme qui permettent à leurs équipes responsables de l'accès à l'entreprise d'élaborer et de gérer des événements virtuels et hybrides complexes à l'intention des investisseurs, tels que des conférences destinées aux investisseurs, des tournées de présentation non liées à une opération et des rencontres individuelles. Nous offrons l'infrastructure technologique, les données et les analyses nécessaires pour permettre aux équipes responsables de l'accès à l'entreprise de nos clients du côté vente d'élaborer et de gérer des calendriers de conférences à l'intention des investisseurs complexes, notamment plusieurs types de présentations, des salles de discussions et des séances de réseautage virtuel, et de gérer des centaines de rencontres simultanées entre des sociétés ouvertes et des investisseurs, individuellement et au moyen de l'intégration légèrement personnalisée des systèmes de gestion de la relation client des institutions.

Nous prévoyons élargir dans l'avenir les capacités de notre plateforme en offrant des produits permettant la gestion d'un plus grand accès à l'entreprise, la gestion des opérations (notamment le ciblage des investisseurs) ainsi que des flux de travaux en matière de gestion de recherche.

Clients du côté achat

Nous offrons à nos clients éventuels du côté achat, principalement des investisseurs avertis sur les marchés publics, l'accès à des renseignements sur des entreprises, à des événements organisés par des entreprises et la possibilité de communiquer directement avec les émetteurs; de plus, nous élargissons notre plateforme afin de permettre aux entreprises du côté achat de gérer elles-mêmes leur présence sur notre plateforme, leur permettant ainsi de mieux connecter avec les participants aux marchés des capitaux. Nous croyons que nous sommes bien positionnés pour tirer parti des changements survenus dans le contexte réglementaire; en effet, les gestionnaires de placements sont maintenant tenus de verser une rémunération directement aux autres participants pour des services tels que la participation à une opération et la recherche effectuée dans le cadre de celle-ci, et nous prévoyons que les clients du côté achat vont tenter de trouver des façons plus efficaces et plus efficaces de fonctionner. Les données que nous recueillons et les analyses que nous en tirons peuvent servir à diriger l'attention des investisseurs vers les sociétés ouvertes et à les connecter avec celles-ci d'une manière plus efficace et plus rentable.

La plateforme de Q4

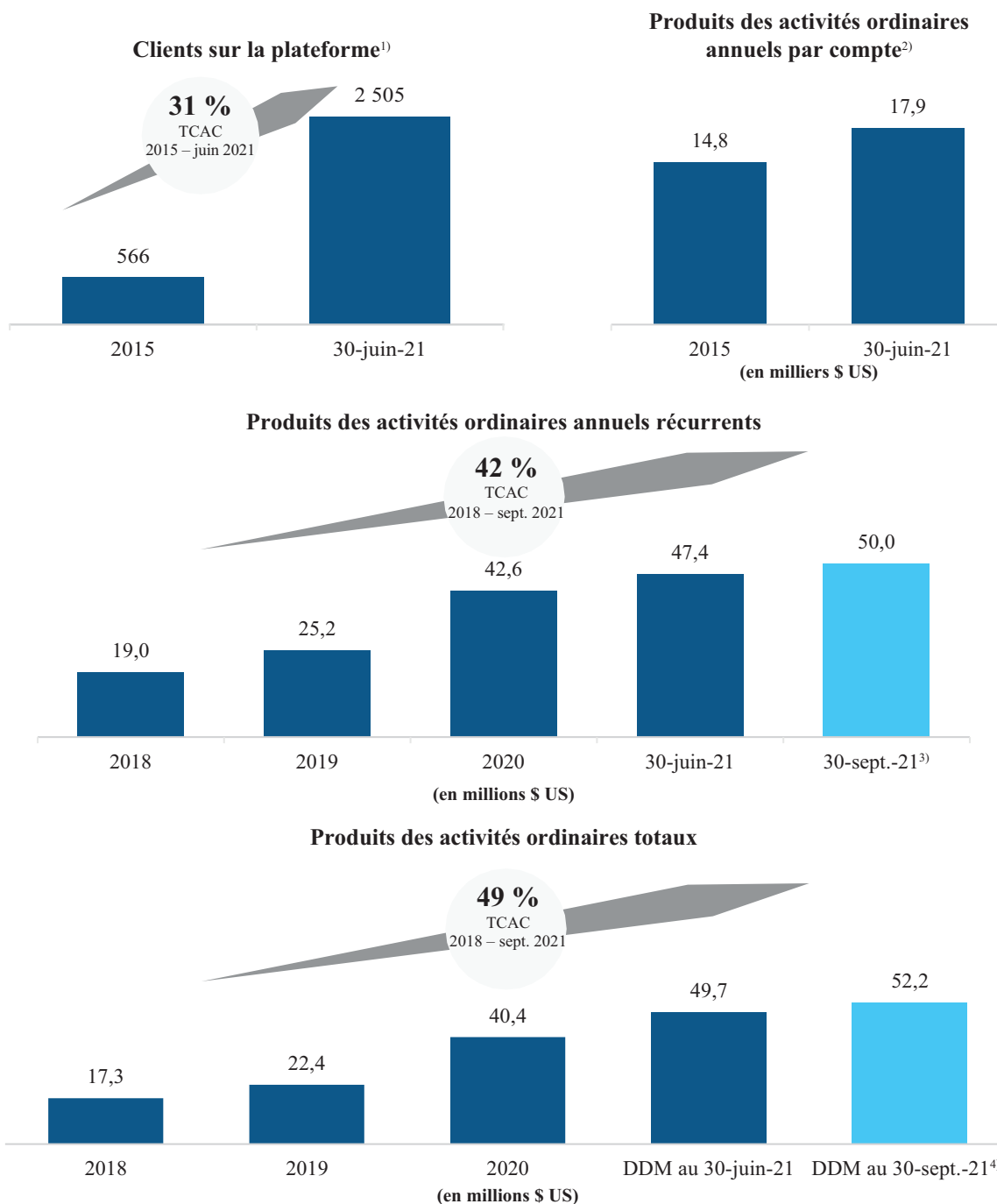
En date du 30 juin 2021, plus de 500 000 investisseurs assistaient chaque trimestre à des événements virtuels organisés par Q4 et environ 12 millions d'investisseurs interagissaient chaque mois avec nos entreprises clientes par l'intermédiaire de notre réseau de sites Web à l'intention des investisseurs. En date du 30 juin 2021, nous maintenions les profils d'environ 350 000 contacts du côté achat et du côté vente, de leurs entreprises et de leurs fonds sous-jacents. Nous reconnaissons la valeur des données que nous recueillons et nous nous faisons un devoir de respecter les normes les plus strictes en matière de protection de ces renseignements, notamment au moyen de l'anonymisation des données et des renseignements exclusifs. Nous nous engageons à utiliser ces données uniquement pour bonifier notre gamme de produits et ajouter de la valeur pour tous les participants aux marchés des capitaux quels qu'ils soient. Au fur et à mesure que les nouveaux clients adopteront nos solutions et que les clients existants augmenteront leur utilisation de notre plateforme, nous prévoyons que le nombre d'investisseurs qui interagissent au moyen de notre plateforme et le volume de notre base de données relatives à l'identification et aux interactions augmenteront de façon exponentielle. En continuant à appliquer nos algorithmes de manière à élargir notre ensemble de données comme nous le faisons présentement, nous serons en mesure de mieux prédire les comportements des investisseurs et de vendre des systèmes de recommandations à nos clients pour qu'ils puissent mieux cibler les investisseurs.

Nous avons des équipes de vente spécialisées qui vendent l'accès à notre plateforme à nos entreprises clientes, à nos clients du côté vente et à nos clients du côté achat en Amérique du Nord et en Europe. Nous

travaillons également avec de grands fournisseurs de services au sein du secteur que nous considérons comme nos partenaires intermédiaires. Nos produits conviennent à toutes les sociétés ouvertes, quelle que soit leur taille, et peuvent être adaptés aux besoins de nos clients. Cela comprend tant les sociétés à petite et à moyenne capitalisation de la plus petite envergure que les sociétés comportant la plus grande capitalisation sur le marché à l'échelle mondiale. À mesure que nous continuons à lancer de nouveaux produits pour le côté vente et le côté achat, nous avons l'intention de cibler un large éventail de clients faisant partie de ces groupes, tels que de grands gestionnaires d'actifs mondiaux, des régimes de retraite, des fonds de couverture et des banques d'investissement de premier ordre. En date du 30 juin 2021, nous comptons plus de 2 500 clients abonnés à nos solutions ou qui figuraient dans notre carnet de commandes. Notre effectif de vente a reçu une formation pour vendre l'accès à notre plateforme à un large éventail de nouveaux clients potentiels, dont le nombre ne cesse de croître, et pour vendre des produits supplémentaires à nos clients existants. Au nombre de nos principaux partenaires intermédiaires figurent, notamment, S&P, NYSE et BusinessWire, qui recommandent tous nos produits à leurs clients. Nos partenaires intermédiaires nous donnent accès à des milliers d'émetteurs ayant fait un appel public à l'épargne qui pourraient être ciblés et potentiellement devenir nos clients à court terme.

Nous considérons que notre plateforme est unique et que nous offrons un service et des renseignements de grande qualité à nos clients qui nous placent dans une position de tête distincte. La plateforme de Q4 accueille environ 500 000 participants à des événements virtuels chaque trimestre et a été adoptée par certaines des plus grandes sociétés ouvertes de premier ordre à l'échelle mondiale, dont Shopify Inc., Visa Inc., Spotify Technology S.A. et McDonald's Corporation. Au 30 juin 2021, Q4 comptait parmi ses clients environ 50 % des sociétés qui composent l'indice Standard and Poor's 500 (le « **S&P 500** »), 63 % de celles qui composent l'indice Dow Jones Industrial Average (le « **DOW 30** ») et 48 % de celles qui composent l'indice Russell 1000 (le « **Russell 1000** »), et ces chiffres ainsi que les produits des activités ordinaires connexes continuent d'augmenter rapidement. Nous vendons l'accès à notre plateforme principalement dans le cadre d'un abonnement annuel, dont le prix est établi selon le produit ou le forfait auquel on s'abonne, qui est généralement payé à l'avance chaque année ou chaque trimestre. Nos clients concluent généralement des contrats d'une durée d'un à trois ans qui ne peuvent, dans la plupart des cas, être résiliés pour des raisons pratiques. La majorité des contrats conclus avec les clients, y compris les contrats d'un an, sont renouvelés automatiquement, sauf si un client choisit de ne pas le renouveler à la fin de sa durée, et prévoient une hausse des frais d'abonnement lors du renouvellement. Nous avons par le passé réussi à faire augmenter le taux d'adoption de nos produits et les produits des activités ordinaires connexes par client, ce qui, une fois combiné à la nature contractuelle de nos produits des activités ordinaires, donne lieu à une augmentation relativement graduelle des produits des activités ordinaires qui donne un bon aperçu de leur croissance à court terme. Notre objectif est de continuer à faire croître les produits des activités ordinaires découlant de notre clientèle existante ainsi qu'en convainquant de nouveaux clients de s'abonner à notre plateforme.

En 2020, près de 90 % de nos produits des activités ordinaires étaient générés par nos abonnements et étaient récurrents. Nous considérons également que la majeure partie de nos produits des activités ordinaires restants sont de nature récurrente et qu'ils permettent de prévoir nos produits des activités ordinaires futurs. Nos produits des activités ordinaires ont augmenté de 80 % en 2020, stimulés par la croissance du nombre de clients, qui augmente à un taux de croissance annuel composé de 31 % depuis 2015, par la croissance des produits des activités ordinaires moyens par compte et par la rétention, en janvier 2020, d'un grand nombre de nouveaux clients dans le cadre de l'acquisition par notre entreprise des conventions conclues avec des clients auprès de S&P Global Market Intelligence. Notre taux de rétention selon les produits des activités ordinaires nets en dollars est de 113 % pour toutes les cohortes internes depuis 2017, au 31 décembre 2020.



Notes :

- 1) Aux 31 décembre 2018, 2019 et 2020, le nombre de clients sur la plateforme qui s'étaient abonnés à nos produits ou qui avaient passé une commande s'élevait à 1 155, à 1 411 et à 2 306, respectivement.
- 2) Aux 31 décembre 2018, 2019 et 2020, les produits des activités ordinaires annuels par compte, exprimés en milliers de dollars, s'élevaient à 15 700 \$ US, à 17 000 \$ US et à 17 600 \$ US, respectivement.
- 3) Représente le point médian de la fourchette des PAOAR estimatifs au 30 septembre 2021. Se reporter à la rubrique « Sommaire des informations financières consolidées et autres données — Résultats estimatifs préliminaires pour le troisième trimestre et la période de 12 mois clos le 30 septembre 2021 ».
- 4) Représente le point médian de la fourchette des produits des activités ordinaires estimatifs pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2021. Se reporter à la rubrique « Sommaire des informations financières consolidées et autres données — Résultats estimatifs préliminaires pour le troisième trimestre et la période de 12 mois clos le 30 septembre 2021 ».

Nous voulons devenir la plus grande et la principale plateforme de connexion des marchés des capitaux. Nous avons comme vision d'aider les émetteurs à prendre en charge leurs communications avec les intervenants du côté vente et du côté achat et de créer de l'utilité pour l'ensemble de l'écosystème. Nous voulons aider nos clients à optimiser la manière dont ils interagissent et échangent de l'information et ainsi leur permettre d'établir entre eux des relations plus solides et plus productives.

Survol du secteur et tendances

Changements structuraux et transformation des marchés des capitaux

La structure des marchés des capitaux subit une transformation qui est provoquée par certaines forces du marché, dont la demande pour des frais moins élevés, les changements dans les préférences des investisseurs et les nouvelles exigences prévues par la réglementation.

Les entreprises du côté vente ont par le passé agi à titre de facilitateurs entre leur entreprise et les clients du côté achat et leur rémunération leur était versée indirectement sous forme d'honoraires liés à une opération en particulier ou d'honoraires de négociation. La manière dont le côté achat rémunère le côté vente est en train de changer, et cette tendance s'accélère en raison des nouvelles exigences prévues par la réglementation telle que la *Directive concernant les marchés d'instruments financiers* de l'Union européenne (la « **directive de l'UE II** »). Le côté achat tente alors de trouver des façons d'atténuer ces frais supplémentaires en ayant recours à l'automatisation, à l'accès direct aux entreprises et en créant à l'interne des capacités d'accès à l'entreprise et de recherche. Les préférences individuelles des investisseurs sont également en train de changer étant donné que ceux-ci veulent désormais payer des frais moins élevés, ce qui entraîne une demande accrue pour des mécanismes de placement passifs tels que les produits à frais modiques ou sans frais, ainsi que les produits à thématique ESG.

Ces changements ont incité les entreprises du côté vente à porter leur attention sur un nombre plus limité de clients, habituellement ceux qui sont de plus grande envergure, dont les volumes de négociation des actions sont plus élevés et qui génèrent des frais suffisamment élevés pour justifier les ressources requises pour leur fournir des services. Cette attention plus ciblée a réduit la demande pour des services d'accès à l'entreprise et de recherche liée aux titres de capitaux propres que le côté vente fournissait habituellement aux petites et moyennes sociétés ouvertes. Les ressources plus limitées des banques d'investissement ont eu pour effet de réduire la capacité de ces dernières à offrir des services d'accès à l'entreprise et des services de recherche à l'ensemble de leur clientèle. Les intervenants du côté vente se voient de plus en plus pressés d'augmenter sans cesse la valeur ajoutée des services tout en réduisant les coûts.

En raison des pressions du marché qui s'accroissent, les participants au sein de l'écosystème des marchés des capitaux se tournent de plus en plus vers la technologie afin de réduire le coût de leurs activités de façon efficace, en utilisant un processus décisionnel fondé sur des données.

Les entreprises, dont l'approche en matière de communications avec les investisseurs était réactive, adoptent désormais une approche proactive

Les sociétés ouvertes se fiaient par le passé au côté vente pour rencontrer des investisseurs éventuels. Toutefois, dans le contexte actuel de réglementation de plus en plus stricte et de changements apportés aux frais, le côté vente n'est plus en mesure de fournir des services aux entreprises aussi efficacement que par le passé. Par conséquent, ces sociétés ouvertes adoptent de plus en plus une stratégie plus proactive pour repérer les bons actionnaires. Pour ce faire, elles recherchent de meilleures sources de données pouvant les aider à cibler leurs investisseurs et à communiquer avec eux. Cela a également eu pour effet d'aviver la concurrence pour des investisseurs gérés activement, ce qui a poussé les sociétés à mieux se mettre en marché et à cibler plus efficacement ces gestionnaires d'argent en ayant recours à la technologie et aux données.

Les investisseurs et les gestionnaires de fonds actifs se prononçant de plus en plus sur des sujets tels que les stratégies d'entreprise et en matière de questions ESG, les émetteurs doivent en être conscients et être en mesure de se concentrer sur le ciblage et la communication percutante avec ces investisseurs. Bien que les fonds d'investissement passifs ne se soient pas autant manifestés par le passé, ceux qui ont une certaine envergure sont de plus en plus actifs en ce qui concerne les questions ESG, et formulent par exemple des propositions visant à transformer les politiques de gouvernance des entreprises. L'augmentation continue des fonds passifs va créer des pressions supplémentaires sur les gestionnaires d'argent actifs ce qui, par conséquent, devrait

faire naître encore plus le besoin, chez les sociétés ouvertes, pour des solutions fondées sur les données leur permettant de se concentrer sur les investisseurs à la recherche de certains critères d'investissement clés.

Le contexte des communications au sein des marchés des capitaux manque de données suffisantes

Les interactions sur les marchés des capitaux comportent souvent des processus manuels tels que l'exploration de données par des fournisseurs de services de données traditionnels cloisonnés, qui peuvent ne pas avoir de système leur permettant d'enregistrer et de suivre l'identité des participants dans le cadre de nombreuses interactions et au fil du temps, ce qui rend difficiles les analyses les plus de base, notamment pour les entreprises qui pourraient ne pas être en mesure d'identifier leurs actionnaires en temps réel, de savoir quand et comment communiquer avec eux et comment élaborer leur message. En l'absence d'un ensemble de données organisé, il est quasiment impossible pour ces sociétés ouvertes d'obtenir des renseignements plus poussés, y compris suivre et évaluer le comportement ou l'intention des investisseurs. Il est nécessaire d'avoir des données exactes et complètes pour régler ces problèmes et créer de l'utilité dans tous les marchés des capitaux. L'augmentation de la demande pour des analyses plus poussées, telles que l'obtention de renseignements sur les actionnaires en temps réel, fera également accroître le besoin d'obtenir des données de qualité.

L'adoption de la technologie virtuelle est bien amorcée et a été accélérée par la pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 semble avoir transformé pour de bon la façon dont les interactions, en particulier les assemblées et les réunions, sont menées. Elle a accéléré l'adoption des événements virtuels pour tous les types d'assemblées ou de réunions : les réunions individuelles, les tournées de présentation organisées par des entreprises, les assemblées d'actionnaires, les conférences destinées aux investisseurs et les conférences téléphoniques trimestrielles relatives à l'annonce de résultats. Les événements virtuels ont permis aux sociétés ouvertes d'atteindre un plus grand auditoire d'investisseurs moyennant un coût réduit. Cette tendance à l'accélération de cette adoption donne également un aperçu de la façon dont les assemblées et les réunions devraient continuer à être tenues après la pandémie de COVID-19. Nous croyons que les interactions et les événements seront de plus en plus hybrides et que les assemblées et les réunions se tiendront à la fois en personne et virtuellement. Dans ce monde hybride, le suivi de l'identité sera d'autant plus important étant donné que les sociétés ouvertes pourraient avoir de la difficulté à suivre leurs actionnaires sur un grand nombre de supports ou médias. Les événements devraient se tenir de plus en plus à la fois en mode virtuel et en personne, et nous assistons à une évolution rapide vers le suivi de l'identité pendant le processus d'inscription. Nous croyons que les limites entre les assemblées en personne et les assemblées virtuelles vont continuer à s'atténuer et à tendre vers les solutions numériques.

Les investisseurs sont de plus en plus intéressés par un mandat en matière d'ESG

Les questions ESG constituent un élément de plus en plus important dans le processus décisionnel en matière de placement et d'affectation du capital. Les investisseurs intègrent de plus en plus des pointages et des données liées aux questions ESG dans leurs processus de placement. Les règlements et les directives évoluent et on demande de plus en plus aux sociétés ouvertes cotées en bourse de repérer et d'inclure de l'information liée aux questions ESG dans leurs documents d'information. Plusieurs experts-conseils, établissements de normes et fournisseurs de données liés aux questions ESG ont fait leur apparition afin de fournir des indications et des cadres de travail sur la façon de présenter les paramètres ESG. Les fournisseurs de notation et de données liées aux questions ESG fondent leurs analyses sur l'information publique et évaluent les sociétés en fonction de paramètres et de normes ESG pour tenter d'évaluer la capacité de la société à gérer les risques en matière de questions ESG.

Les investisseurs modifient leur approche à l'égard des placements, comme il appert de la demande générale sur le marché pour un processus décisionnel fondé sur les questions ESG, ce qui crée un nouveau débouché important sur le marché qui a une incidence sur les entreprises et les décisions concernant le type d'information qu'elles doivent communiquer. La manière dont les investisseurs utilisent cette information pour prendre leurs décisions de placement change également et est de plus en plus axée sur les objectifs à caractère social. Cela a pour effet de créer un ensemble de critères entièrement nouveaux en fonction desquels les sociétés sont évaluées et de changer la façon dont les sociétés ouvertes et les investisseurs doivent se cibler entre eux et interagir.

Du fait que les investisseurs accordent de plus en plus d'importance à ces questions, les membres de la direction et les administrateurs des entreprises recherchent une plus grande transparence concernant la

composition de leur actionnariat et des canaux de communication simplifiés. Les équipes responsables des RI à l'interne se font de plus en plus demander de communiquer efficacement une stratégie en matière de questions ESG, notamment en ligne, et de comprendre les besoins de leurs actionnaires, ce qui va au-delà de l'étendue de leurs responsabilités et de leurs fonctions.

L'occasion à saisir

À la lumière des tendances sectorielles dont il est question précédemment et compte tenu des données disponibles auprès d'importants fournisseurs de données financières, nous croyons faire face à un débouché commercial mondial représentant environ 20 milliards de dollars américains répartis entre les entreprises, le côté vente et le côté achat, compte tenu de notre gamme de produits actuelle et de nos projets d'expansion à court terme dans les services de gestion d'opérations et de recherche. Nous offrons une plateforme intégrée de communications sur les marchés des capitaux susceptible de permettre aux entreprises ainsi qu'aux participants du côté vente et du côté achat de se découvrir ainsi que de communiquer et d'interagir entre eux.

Nous croyons que toutes les sociétés ouvertes peuvent bénéficier d'un abonnement à la plateforme de Q4. Nous estimons qu'il y a environ 41 500 sociétés ouvertes à l'échelle mondiale¹⁾ et, compte tenu du prix annuel que nous demandons pour notre plateforme intégrée destinée aux entreprises, nous croyons que cela représente un débouché commercial mondial représentant environ 13 milliards de dollars américains par année.

Nous offrons actuellement certains produits sur notre plateforme qui sont destinés au côté vente afin de faciliter les fonctions de leurs équipes responsables de l'accès à l'entreprise, notamment des services de conférences en mode virtuel, et nous prévoyons à court terme offrir également des services de gestion d'opérations et de recherche. Nous croyons qu'il y a un besoin important dans le marché mondial pour ces services. Nous estimons en effet qu'il y a environ 8 000 entreprises du côté vente²⁾ et que, chaque année, celles-ci organisent environ 1 000 conférences à l'intention des investisseurs et réalisent environ 24 000 appels publics à l'épargne¹⁾. Compte tenu du coût de nos solutions et du prix qui, selon nous, correspond au prix du marché des produits que nous prévoyons offrir au côté vente en particulier, nous croyons que le débouché mondial du côté vente représente un marché annuel d'environ 5 milliards de dollars américains.

Nous vendons également l'accès à notre plateforme au côté achat et nous prévoyons, à court terme, ajouter sur notre plateforme d'autres produits destinés au côté achat, notamment des services de gestion d'assemblées ou de réunions virtuelles et des services de recherche. Il y a environ 25 000 entreprises du côté achat²⁾ à l'échelle mondiale et, compte tenu du coût moyen de nos solutions destinées au côté achat, nous estimons que ce débouché mondial représente un marché annuel d'environ 2 milliards de dollars américains.

Atouts concurrentiels

Plateforme simple et intégrée

Nous permettons aux participants aux marchés des capitaux de communiquer efficacement entre eux et d'obtenir des renseignements valables sur leur comportement en ligne respectif par l'intermédiaire d'une seule plateforme. Dans l'ensemble de cet écosystème, nous facilitons les interactions par de nombreux canaux, notamment au moyen de contenu Web à l'intention des investisseurs et d'événements destinés aux investisseurs, que ceux-ci soient tenus en personne ou virtuellement. Nous permettons à nos clients de gérer ces interactions d'une manière centralisée en utilisant notre logiciel pour repérer et entretenir des relations à partir de plusieurs points de contact et sur plusieurs appareils. Nous prévoyons approfondir nos capacités d'obtention de renseignements sur les actionnaires et nos capacités d'analyse devraient nous permettre d'élargir notre plateforme et de renforcer les relations que nous avons établies avec nos clients.

Cette approche au moyen d'une plateforme est différente de celle des autres fournisseurs de produits, qui n'offrent qu'un sous-ensemble des produits offerts sur notre plateforme (ceux qui offrent des produits ponctuels), ce qui, à notre avis, ne leur permet pas de recueillir la même qualité de données à partir de différentes interactions au fil du temps ou de tirer parti de l'effet réseau aussi efficacement que nous le faisons. Malgré la nature générale de notre plateforme, nous croyons que nous parvenons à nous démarquer grâce à la simplicité et à la souplesse de nos produits. Nous n'avons pas de difficulté à accueillir de nouveaux clients étant donné que notre logiciel est facile à utiliser et à installer. Les interfaces utilisateurs, y compris nos

1) Source des données : S&P Global Market Intelligence.

2) Source des données : PitchBook Data, Inc.

fonctions les plus avancées, sont conviviales pour les nouveaux clients, et les prix de nos produits sont établis pour des produits individuels ou des forfaits de produits simples et consommables.



Données exclusives et publiques et analyses permettant d'obtenir des renseignements conduisant à des mesures concrètes

Notre plateforme est dans une position unique pour recueillir une immense quantité de données exclusives. Nous reconnaissons la valeur de ces données et nous nous faisons un devoir de respecter les normes les plus strictes pour les protéger. Nous nous engageons également à les utiliser uniquement pour améliorer nos produits et services pour aider nos clients et ajouter de la valeur pour tous les participants aux marchés des capitaux. Ces données nous permettent de comprendre le comportement des investisseurs qui interagissent avec nos entreprises clientes dans l'ensemble de notre réseau de sites Web et de nos événements virtuels, tels que des tournées de présentation non liées à une opération, des conférences téléphoniques relatives à l'annonce de résultats, des journées des investisseurs sur les questions ESG, des assemblées publiques et des conférences à l'intention des investisseurs. Nous complétons ces données par des sources publiques, par exemple des dépôts réglementaires et des données de négociation historiques, afin de donner un aperçu global des investisseurs, de leur comportement en matière de recherche et de leurs décisions de placement.

Cette combinaison unique et inégalée de sources de données exclusives et publiques nous permet d'extraire des renseignements que, à notre avis, aucun autre fournisseur de solutions ne peut fournir. Nous prévoyons que notre capacité à tirer parti de ces données continuera à s'élargir au fil du temps. En utilisant l'intelligence artificielle et l'apprentissage machine, nous analysons ces données pour générer des recommandations et des renseignements conduisant à des mesures concrètes. Nous commençons à voir apparaître un effet réseau, l'utilité que nous offrons à nos clients dans tous les marchés des capitaux continuant d'augmenter au fur et à mesure que le nombre d'utilisateurs qui interagissent activement avec notre plateforme augmente. Ce momentum positif est l'élément qui, à notre avis, accélérera notre croissance. Nous prévoyons utiliser davantage les données que nous recueillons et, éventuellement, offrir à nos clients des produits prévisionnels fondés sur des recommandations.

Q4 est très déterminée à protéger les droits à la protection des renseignements personnels de ses clients et de tous les utilisateurs de sa plateforme et elle a intégré dans celle-ci des mesures de protection à cet égard. Nous disposons d'un programme de conformité et de protection des renseignements personnels rigoureux qui soutient notre ferme conviction que nous respectons tous les règlements portant sur la protection des renseignements personnels dans les territoires dans lesquels nous exerçons des activités et conférons à nos utilisateurs la capacité d'exercer un plein contrôle sur l'ensemble de leurs données qui sont stockées sur notre plateforme. Notre engagement envers la protection des renseignements personnels est inscrit dans la façon même dont nous concevons et développons nos produits et nos services. En tant qu'organisation dans laquelle la protection des renseignements personnels est intégrée, nous ne pouvons simplement nous contenter de cocher une case dans un champ de travail; il s'agit d'une prise de conscience à l'échelle de l'entreprise qui est attestée par notre programme et nos politiques structurés en matière de protection des renseignements

personnels. Nous fournissons à nos clients des renseignements permettant d'identifier les utilisateurs seulement dans les cas où une interaction directe s'est produite; sinon, les données que nous utilisons sont anonymisées et regroupées afin de protéger la vie privée des utilisateurs.



Notre marque fiable, notre technologie et notre approche à l'égard du service à la clientèle

Nous sommes déterminés à devenir la principale plateforme de communications sur les marchés des capitaux. Nous croyons que notre technologie est la meilleure de sa catégorie et qu'elle offre une expérience de contenu riche, moderne et conviviale. Nous revoyons constamment notre portefeuille de produits afin d'y ajouter de nouvelles caractéristiques et de répondre aux demandes des clients pour de nouvelles fonctions. Nous complétons cette technologie par une approche globale et hautement personnalisée vis-à-vis du service à la clientèle. Nous souhaitons à tout prix offrir la meilleure expérience client qui soit et combiner nos services à un soutien à la clientèle proactif et offert en direct, 24 jours sur 24 et 7 jours sur 7 (p. ex. pendant les événements importants tels que les conférences téléphoniques relatives à l'annonce de résultats et d'autres événements en direct).

Pour nos entreprises clientes, nous avons créé notre plateforme intitulée *Investor Relations Success Platform* (« IRSP »), qui a été conçue pour aider les équipes à optimiser, à déployer les meilleures pratiques et à exécuter des programmes de RI percutants en utilisant la plateforme de Q4. Notre équipe formée d'anciens spécialistes des RI chevronnés travaille avec nos clients afin de bien comprendre leurs objectifs uniques, de repérer les possibilités d'améliorations et d'optimiser les programmes permettant de garantir leur succès. Nos analystes des marchés travaillent de concert avec nos analystes pour fournir d'autres renseignements à nos clients pendant les périodes qui comptent le plus pour eux.

Nous considérons que la bonne réputation de notre marque constitue un avantage unique et nous pensons qu'un nombre grandissant de nouveaux clients s'abonnent à notre plateforme par suite du bouche-à-oreille. Grâce aux partenariats commerciaux que nous avons établis, nous sommes considérés comme un fournisseur de technologie fiable par certaines des institutions offrant des services financiers les plus reconnues, dont S&P Global, NYSE et BusinessWire. En 2020, notre taux de rétention des logos contrôlable s'établissait à 93 % et notre taux de recommandation net était de 52. Nous voulons devenir la principale marque de confiance au sein du marché.

Nous sommes axés sur les questions ESG autant à l'interne qu'à l'externe

Au fur et à mesure que les sociétés partout dans le monde détournent leur attention des actionnaires pour se concentrer davantage sur les parties prenantes, les membres de la direction et des conseils d'administration prennent de plus en plus d'initiatives liées aux questions ESG et attirent de plus en plus des investisseurs pour lesquels les questions sociales sont importantes. Notre plateforme assure une meilleure harmonisation des objectifs communs et des systèmes fondés sur des valeurs. Elle permet également plus d'interactions avec les parties prenantes et offre une plus grande transparence dans l'ensemble des marchés des capitaux, ce qui crée un système de gouvernance plus solide pour nos entreprises clientes. Cette approche comprend, notamment des sites Web et des événements virtuels axés sur les questions ESG et le ciblage des investisseurs en fonction de critères d'investissement centrés sur les questions ESG. Nous améliorons la capacité des entreprises de reconnaître les bons investisseurs et de communiquer avec eux et nous estimons que le fait de s'éloigner du modèle traditionnel axé sur les grands investisseurs de marque susceptibles d'exercer une influence indue permet d'égaliser les chances entre les investisseurs.

Alors que les questions ESG figurent en tête de nombreuses listes de priorités stratégiques tant pour les investisseurs que pour les entreprises, le paysage en matière de réglementation et d'investissement manque actuellement de normes et de structure. La plupart des entreprises ont de la difficulté à comprendre ce que les investisseurs attendent d'elles. Inversement, il est rare que les investisseurs dévoilent les critères uniques qu'ils appliquent à leurs décisions d'investissement. Des résultats positifs liés à l'amélioration des paramètres ESG constituent clairement un avantage concurrentiel au moment de réunir des capitaux sur les marchés publics. Mais quels paramètres sont importants et à quels investisseurs devraient-ils être communiqués? La capacité à présenter un exposé de faits pertinent en matière d'ESG aux personnes qui valorisent ces éléments stratégiques crée une réelle valeur tant pour les entreprises que pour les investisseurs. La confusion entourant la façon dont une société ouverte devrait présenter ses paramètres ESG, et à qui elle devrait les présenter, de même que notre objectif de résoudre les réels problèmes commerciaux de nos clients, ont mené aux solutions uniques de Q4. Le tout illustre notre capacité à améliorer la façon dont les participants au marché se découvrent l'un l'autre.

En août 2021, nous avons lancé la première de plusieurs nouvelles gammes de produits qui permettent aux sociétés ouvertes de présenter efficacement leurs paramètres ESG. Nous avons établi un ensemble de modèles axés sur le secteur et les pratiques exemplaires pour les sites Web commerciaux et les journées virtuelles des investisseurs sur les questions ESG. Nous avons l'intention d'ajouter d'autres solutions ESG novatrices à notre plateforme de produits au cours des trimestres à venir, dans le but d'enrichir davantage ce canal de communication entre les sociétés ouvertes et les marchés des capitaux. Nous sommes d'avis que les pratiques exemplaires en matière d'ESG se rapportant à la présentation de l'information et à la communication évoluent, particulièrement dans les régions où les marchés des capitaux sont développés, et pourraient devenir des normes mondiales de présentation de l'information. Nous souhaitons être un outil clé aidant nos clients à gérer les questions ESG se rapportant à la présentation de l'information et à la communication.

Nous sommes d'avis que nous améliorons la capacité des entreprises à repérer les bons investisseurs et à communiquer avec eux, ce qui, selon nous, uniformise les règles du jeu en rejetant le modèle traditionnel dans le cadre duquel des investisseurs de grande taille et de renom exercent une influence indue.

Le monde est en pleine mutation et accorde de plus en plus la priorité au numérique. En effet, les événements ainsi que les assemblées et les réunions se tiennent de plus en plus en mode virtuel, et ce virage vers le numérique s'est accéléré en raison de la pandémie de COVID-19. Nous souhaitons vivement contribuer à ce changement de structure et croyons que celui-ci sera avantageux à long terme pour l'économie du fait qu'il améliore l'empreinte environnementale, conséquence directe de la diminution des déplacements en personne et des émissions.

Nous élaborons consciemment notre produit de sorte qu'il soit axé sur les questions sociales étant donné que nous sommes nous-mêmes axés sur les questions ESG à l'interne. Chez Q4, notre système de valeurs fondamentales repose sur une culture de diversité, d'égalité et d'inclusion. Bien que nous ayons établi de solides fondations, nous en sommes encore au début de notre parcours en matière de questions ESG et nous avons encore un grand nombre d'initiatives excitantes à mettre en œuvre.

Plateforme conçue pour pouvoir évoluer grâce à des mesures prises à l'interne et au moyen d'acquisitions

Nous avons réalisé des investissements considérables dans le développement d'un produit de pointe, un modèle de service exceptionnel et la bonne réputation de notre marque. L'infrastructure de notre plateforme,

qui repose à la fois sur la technologie et le capital humain, est conçue de manière à soutenir un nombre de clients beaucoup plus élevé au fur et à mesure que notre entreprise prend de l'expansion. Nous allons continuer à effectuer des investissements afin de maintenir notre avantage au sein du marché, mais nous croyons que notre profil financier bénéficiera des investissements que nous avons déjà effectués et que nous sommes en bonne position pour évoluer de façon efficiente. Le maintien de notre croissance devrait comprendre la réalisation d'acquisitions stratégiques. Notre plateforme a été conçue de manière à pouvoir offrir des produits individuels et des produits dans le cadre de forfaits, ce qui nous permet d'intégrer des capacités acquises et de vendre de nouveaux produits à nos clients existants et aux nouveaux clients de façon rentable.

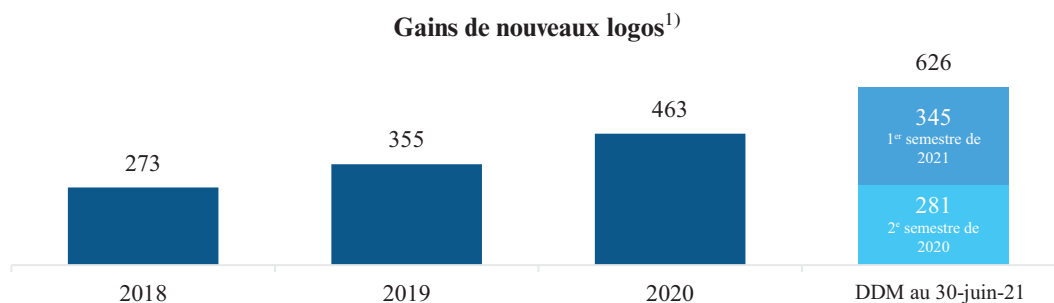
Stratégies de croissance

Notre plateforme continue d'améliorer la qualité et l'efficacité des interactions entre les participants aux marchés des capitaux et, par conséquent, nous prévoyons poursuivre notre croissance. Notre stratégie de croissance comprend notamment les éléments clés suivants :

- **Utiliser efficacement notre stratégie de mise en marché pour attirer de nouveaux clients.** Le marché que nous desservons est vaste et les plus de 2 500 clients qui s'abonnent à notre plateforme ou qui figurent dans notre carnet de commandes ne représentent qu'un sous-ensemble limité des entreprises et des clients du côté vente et du côté achat auxquels, à notre avis, nous pouvons fournir des services. Nous prévoyons investir considérablement dans notre stratégie de vente et de marketing pour attirer de nouveaux clients dans nos territoires existants, ainsi que dans de nouveaux marchés, notamment en Europe occidentale et centrale, en Australie, en Asie et en Amérique du Sud.

Nous avons investi stratégiquement dans nos systèmes et nos processus de vente afin d'élaborer une approche axée sur les données permettant de repérer et de transformer les occasions d'affaires les plus prometteuses en clients actifs. Notre approche principale en matière de ventes comprend une équipe responsable des ventes directes, qui tire parti de notre position qui, à notre avis, est celle d'un chef de file du marché et utilise un processus de stimulation de la demande élaboré. En sachant qui sont nos clients potentiels, nous sommes en mesure de les suivre efficacement et de repérer les occasions d'affaires optimales susceptibles de mener à une vente. Notre effectif de vente mesure son succès en fonction de la valeur à vie d'un client par rapport au coût d'acquisition de ce client. Ce ratio s'établissait à 5,2 fois pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2021.

Nous estimons que la réputation de notre marque est un facteur déterminant en ce qui concerne notre capacité à augmenter le nombre de nos clients, puisqu'elle mène de plus en plus à des ventes internes découlant du bouche-à-oreille. Le bouche-à-oreille nous a permis d'acquérir un nombre important de nouveaux clients, alors qu'un nombre grandissant de sociétés ouvertes découvrent notre entreprise et nos services. Toutefois, malgré le bouche-à-oreille, nous avons toujours l'intention de maintenir et de monter une solide équipe de vente et de marketing pour attirer efficacement de nouveaux clients et pour transmettre des renseignements de nature informative et promotionnelle sur les solutions de notre plateforme à nos clients actuels afin de les amener à adopter de multiples produits. En tant qu'entreprise à croissance rapide, nous avons investi et continuerons d'investir considérablement dans notre équipe de vente et de marketing afin de poursuivre notre croissance interne. Se reporter à la rubrique « Emploi du produit ».



Note :

- 1) Les gains de nouveaux logos désignent les nouveaux clients supplémentaires qui ont signé des contrats à l'intérieur des délais respectifs.

Nous complétons notre une stratégie qui consiste à établir un partenariat intermédiaire percutant, notamment en collaborant avec les principaux fournisseurs de technologie et de services au sein des marchés des capitaux :

- La *New York Stock Exchange* (« *NYSE* ») qui, pour tenter de livrer une concurrence efficace aux autres bourses, utilise Q4 comme son fournisseur de choix pour offrir aux grandes sociétés ouvertes nouvellement constituées des produits et des pratiques exemplaires au soutien de leurs initiatives en matière de relations avec les investisseurs. Au cours des trois dernières années, Q4 a établi une relation commerciale avec près de 200 sociétés ouvertes qui avaient réalisé un premier appel public à l'épargne à la NYSE. Le 23 juillet 2021, nous avons renouvelé notre partenariat avec la NYSE pour une nouvelle période de trois ans.
- *BusinessWire*, chef de file mondial qui diffuse un fil de presse et des communiqués, recommande Q4 à ses clients pour des solutions de site Web et la tenue d'événements virtuels. Grâce à notre relation avec BusinessWire, nous avons accès à une clientèle mondiale constituée d'entreprises. En revanche, Q4 fournit à BusinessWire des recommandations d'agences de presse. Grâce à notre intégration récente à la technologie NX de BusinessWire, les annonces de nature commerciale diffusées par BusinessWire sont affichées en temps réel sur le site Web de nos clients.
- *S&P Global Market Intelligence* (« *S&P* »), division de S&P Global Inc. et partenaire stratégique et actionnaire, nous a vendu les contrats conclus avec ses clients à l'égard de son site Web de RI et pour la tenue d'événements virtuels au début de 2020, nous offre la possibilité de fournir des services à un groupe de clients supplémentaires. S&P est maintenant un partenaire qui recommande nos produits à sa clientèle à l'échelle mondiale. Notre partenariat avec S&P prévoit une intégration élargie à leurs données sectorielles exclusives, qui nous permet d'offrir des ensembles de données propres aux secteurs aux environ 690 clients que nous nous partageons. Dans l'avenir, nous avons l'intention de continuer à profiter de ces occasions liées à la revente et aux données.
- *Diverses agences de commercialisation*, dont des entreprises de RI, recommandent notre plateforme à leurs entreprises clientes. Au deuxième trimestre de 2021, nos partenaires qui sont des agences ont grandement contribué à notre chiffre d'affaires. Nous avons un programme et une équipe en place pour offrir des services haut de gamme à nos partenaires qui sont des agences, ce qui nous assure une source constante de nouveaux clients. Nous considérons qu'il s'agit d'un écosystème essentiel dans tous les marchés que nous nous sommes engagés à développer.

Nous avons l'intention de continuer d'élargir et d'approfondir nos partenariats intermédiaires afin d'étendre notre portée, notamment en complétant nos initiatives en matière de ventes directes au fur et à mesure que nous établissons notre présence dans de nouveaux territoires. Nous concentrons notre expansion géographique à court terme sur l'Amérique du Nord, le Royaume-Uni, certains pays scandinaves et l'Europe centrale, mais nous prévoyons éventuellement prendre de l'expansion à l'échelle mondiale dans d'autres régions où les marchés des capitaux sont développés, notamment en Europe occidentale, en Australie, en Asie et en Amérique du Sud. Nous avons renforcé des partenariats d'octroi de licences afin d'obtenir un accès à des émetteurs publics européens importants et à des bases de données connexes. Nous nous sommes également associés à un nouveau fournisseur de services de diffusion d'information, EQS Newswire. Nous croyons qu'en octroyant des licences à l'égard des bonnes données, et qu'en tirant avantage de ces partenariats et d'autres partenariats, nous pouvons utiliser notre infrastructure existante pour pénétrer rapidement et efficacement de nouveaux marchés.

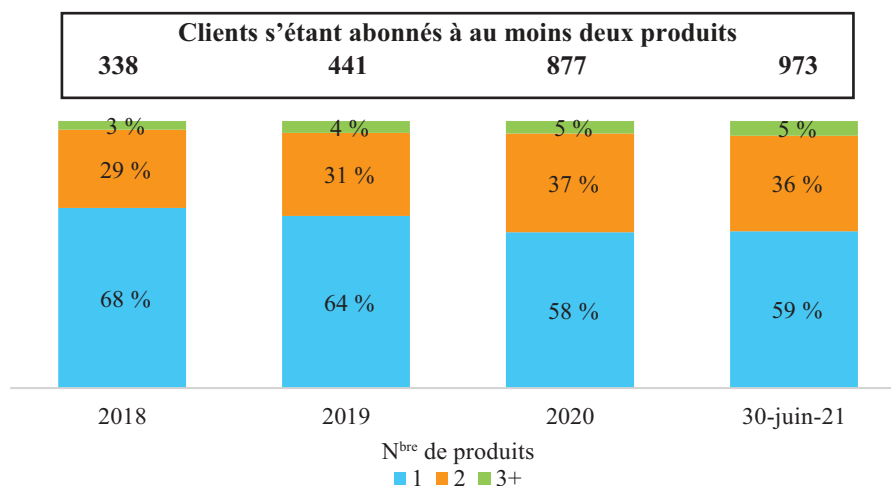
Au deuxième trimestre de 2021, nous avons lancé un nouveau produit pour les assemblées des actionnaires virtuelles (« *AAV* ») en partenariat avec Broadridge Investor Communication Solutions, Inc. (« **Broadridge** ») et avons livré environ 1 500 événements au cours du trimestre. Le 10 juin 2021, Broadridge nous a remis une lettre pour nous faire part de problèmes avec des éléments précis de l'entente de niveau de service AAV. Cela nous a incités à effectuer une analyse approfondie de l'entreprise AAV pour passer en revue sa concordance stratégique et son profil financier au sein de notre gamme de produits globale. Suivant cette analyse, les deux entreprises ont décidé d'un commun accord de mettre fin au partenariat et Broadridge a retiré la lettre qu'elle nous avait remise. En mettant fin à ce partenariat, nous avons par le fait même mis fin à nos activités AAV. Nous croyons que nous pourrions ainsi consacrer de précieuses ressources à d'autres initiatives stratégiques, qui cadrent mieux

avec nos cibles commerciales et financières à long terme. Par conséquent, nous avons accéléré la migration de nos clients vers notre propre plateforme de bénéfice, ce qui a nous a rendus moins dépendants de fournisseurs tiers. Nous croyons que notre plateforme novatrice et exclusive nous procurera un niveau attrayant de produits des activités ordinaires récurrents tout en conduisant finalement à un accroissement des marges.

- **Vente de produits supplémentaires aux clients captifs.** Nous vendons l'accès à notre plateforme pour un produit en particulier ou selon un forfait, et nos solutions sont conçues pour évoluer au même rythme que les besoins des clients. Notre plateforme comporte plusieurs points d'entrée au moyen de notre site Web, des événements virtuels ou des produits permettant de générer des renseignements sur les actionnaires. Lorsque de nouveaux clients se joignent à la plateforme de Q4, nous nous attendons à ce qu'ils s'abonnent à d'autres produits au fil du temps, étant donné que nous avons eu du succès par le passé à vendre des produits supplémentaires à nos clients existants. Il peut s'agir notamment de clients qui se joignent à notre plateforme à la suite d'un partenariat ou d'une acquisition stratégique. Le taux de croissance annuel composé des produits des activités ordinaires générés par nos 50 meilleurs clients entre 2018 et 2020 s'est élevé à 56 %.

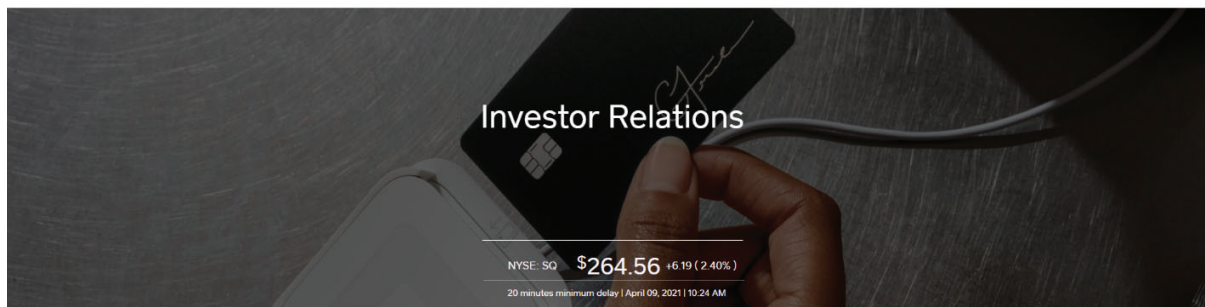
Le graphique suivant présente les taux d'abonnement à nos produits pour les trois derniers exercices :

Adoption de nos produits



Square Inc., qui est un client de Q4 depuis 2015, a utilisé au départ la plateforme de Q4 pour établir sa présence en ligne sur le plan des relations avec les investisseurs. Entre 2017 et le 30 juin 2021, les produits des activités ordinaires récurrents annuels que nous avons tirés de Square Inc. ont augmenté d'environ six fois étant donné que cette entreprise s'est abonnée à d'autres produits offerts sur notre plateforme au fil du temps. Il arrive souvent que les clients de Q4 adoptent des produits supplémentaires offerts sur notre plateforme au fil du temps. En plus de générer des produits des activités ordinaires supplémentaires, les clients qui s'abonnent à d'autres produits affichent un taux de satisfaction de la clientèle plus élevé et sont moins susceptibles de quitter notre plateforme. Notre taux de rétention selon les produits des activités ordinaires nets en dollars, qui mesure notre capacité à vendre des produits supplémentaires à nos clients par rapport au nombre de clients qui quittent la plateforme s'est établi à 113 % en date du 31 décembre 2020 (soit une augmentation par rapport au taux de 108 % en 2018 et au taux de 109 % en 2019); ce taux est calculé depuis 2017.

Notre effectif de vente communique régulièrement avec nos clients existants afin de les renseigner sur les solutions que nous offrons au moyen de notre plateforme et d'en faire la promotion. En date du 30 juin 2021, nous comptons plus de 2 500 clients. Nous estimons que si nous vendions tous les produits qui composent notre plateforme à chacune de ces sociétés, nous pourrions générer des produits des activités ordinaires différentiels totalisant environ 200 millions de dollars américains.



Economic Empowerment

We believe everyone should be able to participate and thrive in the economy – so we're building easy tools to empower and enrich everyone.

Square is a cohesive commerce ecosystem that helps sellers start, run and grow their business. We combine sophisticated software with affordable hardware to enable sellers to turn mobile and computing devices into powerful payment and point-of-sale solutions. Our tools help sellers make informed business decisions through the use of analytics and reporting. Sellers can manage orders, inventory, locations and employees; engage customers and grow their sales; and gain access to business loans.

Our approach is the same with Cash App: we see an opportunity to build a similar ecosystem of services for individuals, providing financial access to all and allowing anyone to send, spend and save money all from one app.

It all aligns with our purpose of economic empowerment – we are helping all kinds of people succeed and grow in the economy.

- **Élargir notre plateforme en y ajoutant de nouveaux produits et de nouvelles capacités.** Notre plateforme évolue constamment, et le développement de nos produits à l'interne est fondé sur un suivi régulier des besoins de nos clients, autant les besoins qui ne sont pas satisfaits que ceux qui sont présentement comblés par des tiers.

L'ajout de nouveaux produits à notre plateforme augmente les possibilités pour nous d'accroître les produits des activités ordinaires que nous générons grâce à notre clientèle existante et nous permet de trouver de nouvelles façons de monétiser notre ensemble de données et l'effet réseau qui est produit par notre plateforme.

Nous prévoyons créer des solutions pour tous les participants à l'écosystème des marchés des capitaux :

- **Entreprises** : capacités d'analyse supplémentaires, notamment des analyses du comportement des actionnaires et des analyses prévisionnelles; outils et flux de travaux permettant de présenter efficacement des thèmes liés aux questions ESG; et paramètres pour les intervenants du secteur de l'investissement.
- **Côté vente** : élargir la gamme d'outils permettant de gérer l'accès aux entreprises et les événements virtuels; capacités de gestion des opérations, et gestion de la recherche.
- **Côté achat** : favoriser de meilleurs outils de communication directe avec les entreprises; outils permettant de gérer soi-même l'identité, et capacités d'accès à de la recherche.
- **Réaliser des acquisitions significatives, stratégiques et rentables.** Le secteur des solutions technologiques en matière de communications à l'intention des marchés des capitaux est vaste et comprend généralement des produits visant à satisfaire un besoin précis. Nous croyons que ce marché est fragmenté et est défini par des solutions ponctuelles qui gagneraient à faire partie de notre plateforme. Bon nombre de ces solutions composent des segments non essentiels de grands fournisseurs de services de données financières, de bourses de valeurs, de services de nouvelles ou d'autres secteurs liés aux marchés des capitaux. Nous croyons que nous sommes bien positionnés pour devenir le consolidateur dans ce secteur et que notre plateforme pourrait profiter d'occasions d'acquisitions stratégiques. Ces occasions pourraient comprendre notamment ce qui suit :
 - **Expansion de la plateforme** : acquérir des produits et des capacités à valeur ajoutée pour nos entreprises clientes et nos clients du côté vente et du côté achat y compris des produits destinés à soutenir les initiatives ESG de nos clients.
 - **Tirer parti des données et de l'effet réseau** : acquérir des sources de données supplémentaires qui connectent l'écosystème des marchés des capitaux et utiliser l'intelligence artificielle et l'apprentissage machine pour améliorer le suivi et les analyses de l'identité.

- *Élargissement de la clientèle* : attirer des clients supplémentaires afin d'étendre notre présence dans de nouveaux territoires et dans les territoires où nous sommes déjà présents, et inciter ces clients à intégrer l'écosystème de notre plateforme.

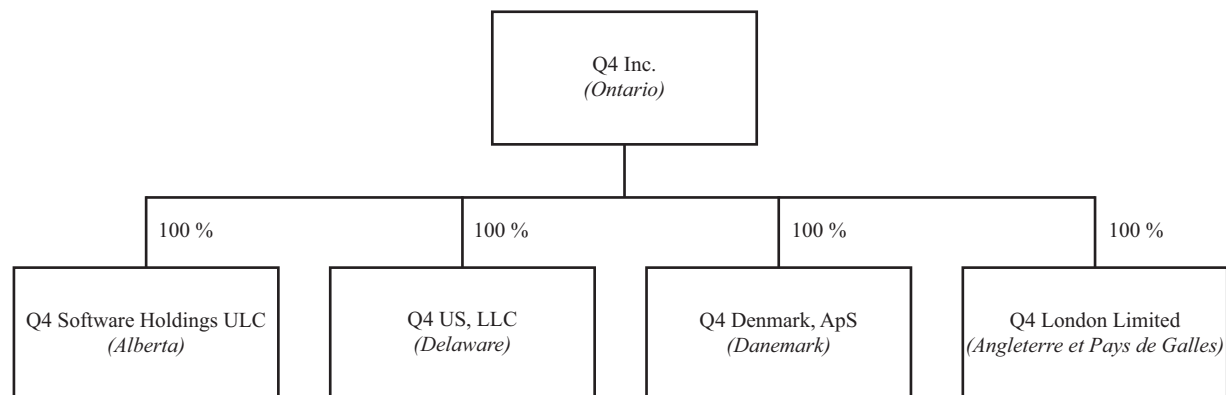
Nous suivons activement les possibilités d'acquisitions et entendons réaliser des acquisitions à court terme nous permettant à la fois d'étendre nos activités essentielles, notamment les sites Web de RI, les événements virtuels, la GRC et les produits de données et d'analyses, et d'offrir de nouvelles technologies de communication connexes à l'intention des marchés des capitaux, telles que le flux de travail de RI, l'accès aux entreprises, la gestion des opérations et la gestion de la recherche.

Notre équipe de haute direction est formée de personnes ayant une grande expérience dans le repérage, la réalisation et l'intégration d'acquisitions et dont la réputation n'est plus à faire au sein des marchés des capitaux. Nous avons récemment renforcé, et avons l'intention de continuer à renforcer, notre équipe de développement de l'entreprise. Nous examinons les occasions d'acquisition selon une approche disciplinée, en mettant l'accent sur la concordance stratégique et la création de valeur à long terme pour les actionnaires, le tout dans le but d'augmenter notre croissance et nos marges et de réaliser des synergies commerciales significatives. Nous sommes ainsi bien positionnés pour repérer les possibilités d'acquisition exclusives et les mener à terme, et nous poursuivons actuellement nos efforts en vue d'exploiter plusieurs occasions intéressantes que nous avons repérées. Jusqu'à présent, Q4 a réalisé et intégré avec succès cinq acquisitions (2015 : acquisition d'Oxford Intelligence Partners, LLC; 2016 : acquisition d'Euroinvestor — division d'IR Solutions; 2017 : acquisition de CapMark Clarity LTD; 2019 : acquisition de clients de RI auprès de BusinessWire¹⁾ et 2020 : acquisition de contrats conclus avec des clients auprès de S&P Global Market Intelligence) qui ont amélioré les capacités de sa plateforme et entraîné une augmentation du nombre de clients qui utilisent nos produits.

Structure organisationnelle

Initialement fondée en 2005, Q4 Inc. a été formée par suite de la fusion de Q4 Web Systems Inc. et de 1955312 Ontario Inc. le 13 mai 2016 conformément à la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario), la société issue de la fusion ayant été nommée « Q4 Inc. ».

Le diagramme ci-après présente nos filiales (y compris le territoire de gouvernance de chaque entité), une fois le placement réalisé et les changements apportés au capital avant la clôture dont il est question à la rubrique « Description du capital-actions — Changements apportés au capital avant la clôture ».



Note :

¹⁾ L'acquisition de BusinessWire consistait en l'acquisition d'une relation de recommandation de clients exclusive plutôt que d'actifs; Q4 considère qu'il s'agit d'une acquisition historique en raison de l'augmentation de la clientèle qui en a résulté.

SOMMAIRE DU PLACEMENT

Émetteur :	Q4 Inc.
Placement :	Entre 8 571 428 et 10 714 285 actions ordinaires (entre 9 857 142 et 12 321 427 actions ordinaires, y compris entre 287 428 et 359 285 actions ordinaires environ dans le cadre d'un placement secondaire, si l'option de surallocation est exercée intégralement).
Prix d'offre :	\$ CA par action ordinaire. On prévoit que le prix d'offre variera de 14,00 \$ CA à 17,50 \$ CA par action ordinaire.
Taille du placement :	150 000 000 \$ CA (172 500 000 \$ CA si l'option de surallocation est exercée intégralement).
Option de surallocation :	Nous et l'actionnaire vendeur avons octroyé aux preneurs fermes l'option de surallocation, qu'ils peuvent exercer en totalité ou en partie, à tout moment pendant la période de 30 jours qui suit la date de clôture, pour acheter jusqu'à concurrence de actions ordinaires additionnelles auprès de l'actionnaire vendeur et jusqu'à concurrence de actions ordinaires additionnelles auprès de nous (représentant globalement 15 % du nombre total d'actions ordinaires vendues dans le cadre du placement de base) au prix d'offre uniquement afin de couvrir les surallocations, s'il en est. L'actionnaire vendeur s'est engagé à vendre des actions ordinaires d'une valeur totale d'au plus 4,0 millions de dollars américains aux termes de l'option de surallocation (environ 319 365 actions ordinaires, dans l'hypothèse où la taille du placement sera de 150 000 000 \$ CA et le prix d'offre, de 15,75 \$ CA, soit le point médian de la fourchette des cours estimatifs). Se reporter à la rubrique « Mode de placement ».
Actions en circulation :	Une fois le placement réalisé, dans l'hypothèse où la taille du placement sera de 150 000 000 \$ CA et le prix d'offre, de 15,75 \$ CA (le point médian de la fourchette des cours estimatifs), un nombre total de 40 588 804 actions ordinaires seront émises et en circulation, compte non tenu de la dilution (et de 43 491 129 actions ordinaires, compte tenu de la dilution) et si l'option de surallocation est exercée intégralement par les preneurs fermes, 41 698 010 actions ordinaires seront émises et en circulation, compte non tenu de la dilution (44 600 335 actions ordinaires, compte tenu de la dilution) et aucune action privilégiée ne sera émise et en circulation. Se reporter à la rubrique « Description du capital-actions ».
Actionnaire vendeur :	Darrell Heaps, notre président et chef de la direction.
Actions ordinaires détenues par l'actionnaire vendeur après la clôture :	Une fois le placement réalisé, l'actionnaire vendeur aura la propriété, directement ou indirectement, d'un nombre total de 1 940 288 actions ordinaires représentant 4,8 % des actions ordinaires émises et en circulation ou exerceront, directement ou indirectement, une emprise sur un tel nombre de ces actions. Se reporter à la rubrique « Principaux actionnaires et actionnaires vendeurs ».

Emploi du produit :

Le produit net que nous tirerons de l'émission d'actions nouvelles dans le cadre du présent placement est évalué à environ 136 214 980 \$ CA (157 364 980 \$ CA si l'option de surallocation est exercée intégralement, dans l'hypothèse où la taille du placement sera de 150 000 000 \$ CA et le prix d'offre, de 15,75 \$ CA (le point médian de la fourchette des cours estimatifs), déduction faite de la rémunération des preneurs fermes et des frais estimatifs liés au présent placement. La rémunération des preneurs fermes liée à l'émission d'actions nouvelles et les frais liés au présent placement seront réglés au moyen du produit brut tiré du présent placement. Nous ne toucherons aucune tranche du produit tiré du placement secondaire des actions ordinaires vendues par l'actionnaire vendeur.

Nous entendons affecter le produit net que nous tirerons de l'émission d'actions nouvelles dans le cadre du présent placement comme suit : i) au remboursement intégral de la dette impayée aux termes des facilités de crédit d'environ 20,6 millions de dollars américains (environ 25,8 millions de dollars canadiens) en date du présent prospectus; ii) à la réalisation de nos stratégies de croissance, y compris l'accroissement de notre clientèle grâce à des investissements stratégiques dans notre stratégie de vente et de marketing (y compris l'embauche d'employés pour agrandir notre équipe de vente et de marketing) et notre stratégie de partenariat, le soutien de la croissance des services offerts à notre clientèle actuelle afin de stimuler l'adoption de produits et l'élargissement de notre gamme de produits grâce à l'ajout de nouveaux produits et capacités pour tous les participants à l'écosystème des marchés des capitaux — nous estimons qu'une tranche d'environ 20,0 à 25,0 millions de dollars américains (environ 25,2 à 31,4 millions de dollars canadiens) du produit net sera affectée à la réalisation de notre stratégie de croissance interne par des investissements dans les ventes et le marketing et qu'une tranche d'environ 15,0 à 20,0 millions de dollars américains (environ 18,9 à 25,2 millions de dollars canadiens) du produit net sera affectée au développement de produits afin de faire croître notre plateforme sur les marchés des capitaux, aux besoins généraux de la Société et au financement du fonds de roulement, et iii) à certaines acquisitions choisies — nous estimons qu'une tranche d'environ 50,0 à 70,0 millions de dollars américains (environ 62,9 à 88,0 millions de dollars canadiens) du produit net tiré du présent placement sera affectée à la réalisation de notre stratégie de croissance externe grâce à des fusions et acquisitions. En raison de la croissance importante que nous avons connue récemment et du fait que nous exerçons nos activités dans un marché dynamique qui évolue rapidement, nous ne croyons pas pouvoir fournir avec exactitude les tranches approximatives du produit que nous affecterons à chacun de ces éléments. Par conséquent, nous n'avons pas réparti de façon précise le produit net entre ces éléments à la date du présent prospectus. Une telle répartition dépendra de facteurs liés au marché et à la concurrence à mesure de leur évolution au fil du temps. Tant que nous n'utiliserons pas le produit net tiré du présent placement, nous entendons l'investir dans des instruments à court terme, de qualité et portant intérêt ou le conserver à titre de liquidités.

Se reporter aux rubriques « Emploi du produit », « Notre activité — Stratégies de croissance », « Notre activité — Stratégies de croissance — Utiliser efficacement notre stratégie de mise en marché pour attirer de nouveaux clients » et « Rapport de gestion — Perspectives ».

Description du capital-actions :

Une fois les changements apportés au capital avant la clôture effectués et le présent placement réalisé, notre capital-actions autorisé sera constitué i) d'un nombre illimité d'actions ordinaires et ii) d'un nombre illimité d'actions privilégiées, devant être émises en séries. Se reporter à la rubrique « Description du capital-actions ».

Politique en matière de dividendes :

Nous ne prévoyons pas verser de dividendes en espèces sur les actions ordinaires dans un avenir prévisible. La politique actuelle de la Société consiste à conserver les flux de trésorerie afin de financer le développement et l'amélioration de ses services et de réinvestir dans ses activités. Se reporter aux rubriques « Politique en matière de dividendes », « Description du capital-actions » et « Facteurs de risque ».

Conventions de blocage :

Nous et chacun de nos administrateurs et membres de la haute direction ainsi que certains de nos actionnaires avons convenu (sauf à l'égard de Darrell Heaps et des entités Ten Coves, qui sont assujettis aux conventions de blocage décrites ci-après) de ne pas, directement ou indirectement, sans le consentement écrit préalable des coteneurs de livres, agissant raisonnablement pour le compte des preneurs fermes, vendre, offrir de vendre ou émettre nos actions ordinaires ou d'autres titres pouvant être convertis, échangés ou exercés en échange de nos actions ordinaires ou octroyer une option, un bon de souscription ou un autre droit aux fins de la vente ou de l'émission de nos actions ordinaires ou d'autres titres pouvant être convertis, échangés ou exercés en échange de nos actions ordinaires ni autrement prêter, transférer, céder ou aliéner (y compris par la conclusion d'un swap ou d'une autre entente transférant à une autre personne, en totalité ou en partie, toute incidence économique de la propriété de nos actions ordinaires) nos actions ordinaires ou d'autres titres pouvant être convertis, échangés ou exercés en échange de nos actions ordinaires, donner en garantie ou nantir des actions ordinaires ou des titres pouvant être convertis en des actions ordinaires ou échangés contre de telles actions, ou encore convenir ou annoncer publiquement notre intention de prendre l'une ou l'autre des mesures ci-dessus, pendant une période commençant à la date de clôture et prenant fin 180 jours après celle-ci, sous réserve de certaines exceptions restreintes, dont la vente d'actions ordinaires par nous dans le cadre de l'exercice de l'option de surallocation, de l'émission de nos titres aux termes ou à l'égard de nos régimes de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres, ou du transfert ou de la cession de nos titres par un actionnaire en faveur d'un ou de plusieurs membres de son groupe.

Aux termes des conventions de blocage qu'ils concluront, M. Heaps et les entités Ten Coves se sont engagés à ne pas, directement ou indirectement, sans le consentement écrit préalable des coteneurs de livres, agissant raisonnablement pour le compte des preneurs fermes, vendre, offrir de vendre ou émettre nos actions ordinaires ou d'autres titres pouvant être convertis, échangés ou exercés en échange de nos actions ordinaires, octroyer une option, un bon de souscription ou un autre droit aux fins de la vente ou de l'émission de nos actions ordinaires ou d'autres titres pouvant être convertis, échangés ou exercés en échange de nos actions ordinaires ni autrement prêter, transférer, céder ou aliéner (y compris par la conclusion d'un swap ou d'une autre entente transférant à une autre personne, en totalité ou en partie, toute incidence économique de la propriété de nos actions ordinaires) nos actions ordinaires ou d'autres titres pouvant être convertis, échangés ou exercés en échange de nos actions ordinaires, ou encore convenir ou annoncer publiquement leur intention de prendre l'une ou l'autre des mesures ci-dessus, pendant une période commençant à la date de clôture et prenant fin : 1) dans le cas de M. Heaps, 12 mois après la date de clôture, pourvu que M. Heaps ait le droit de vendre, d'offrir de vendre ou d'émettre au plus un nombre de ses actions ou d'autres titres de capitaux propres de la Société d'une valeur totale de 4,0 millions de dollars américains, d'octroyer une option, un bon de souscription ou un autre droit aux fins de la vente ou de l'émission d'un tel montant de ces actions ou titres de capitaux propres de la Société ou autrement de prêter, de transférer, de céder ou d'aliéner (y compris par la conclusion d'un

swap ou d'une autre entente transférant à une autre personne, en totalité ou en partie, toute incidence économique de la propriété de nos titres de capitaux propres) un tel montant de ces actions ou titres de capitaux propres de la Société dans le cadre de l'option de surallocation et d'opérations qui surviendront au moins 180 jours après la date de clôture, et 2) dans le cas des entités Ten Coves, a) 180 jours après la date de clôture à l'égard d'au plus les deux tiers de leurs actions ou d'autres titres de capitaux propres de la Société et b) 12 mois après la date de clôture à l'égard de la totalité ou d'une partie du reste de leurs actions ou autres titres de capitaux propres de la Société, dans chaque cas, sous réserve de certaines exceptions restreintes, y compris le transfert ou la cession de nos titres par l'actionnaire à un ou à plusieurs membres de son groupe.

Les porteurs d'au moins 95 % de nos actions ordinaires immédiatement avant la clôture du présent placement seront assujettis à ces conventions de blocage. Se reporter à la rubrique « Mode de placement — Conventions de blocage ».

Convention de droits des investisseurs :

Une fois le placement réalisé et dans l'hypothèse où l'option de surallocation ne sera pas exercée, les entités Ten Coves seront propriétaires, directement ou indirectement, d'environ 24,1 % de nos actions ordinaires émises et en circulation et exerceront, directement ou indirectement, une emprise sur un tel pourcentage de ces actions. Par conséquent, elles exerceront une influence sur certaines questions soumises à l'approbation des actionnaires de la Société grâce aux droits de vote qu'elle détient. À la clôture du présent placement, nous conclurons avec Ten Coves la convention de droits des investisseurs, qui conférera aux entités Ten Coves des droits d'inscription et prévoira la possibilité pour celle-ci de proposer la candidature de un administrateur à notre conseil. Se reporter aux rubriques « Principaux actionnaires et actionnaires vendeurs », « Convention conclue avec les principaux actionnaires » et « Facteurs de risque ».

Symbole proposé à la TSX :

« QFOR ».

Facteurs de risque :

Un placement dans nos actions ordinaires comporte un certain nombre de facteurs de risque que les investisseurs éventuels devraient examiner attentivement. Il est recommandé aux souscripteurs ou acquéreurs éventuels d'examiner de près l'information qui figure à la rubrique « Facteurs de risque » et les autres renseignements que contient le présent prospectus avant d'acheter des actions ordinaires. Ces facteurs de risque comprennent notamment les suivants :

- le fait que la concurrence sur notre marché est forte;
- la possibilité que nos clients n'utilisent pas notre plateforme à d'autres fins que celles pour lesquelles ils se sont engagés à l'utiliser actuellement ou ne renouvellent pas leurs contrats avec nous;
- la possibilité que nous n'arrivions pas à développer pour notre plateforme de nouvelles caractéristiques qui répondent aux besoins de nos clients;
- la possibilité que nous n'arrivions pas à élargir nos capacités de vente et de marketing ou à choisir des canaux de marketing appropriés;
- une plateforme générale multiservice destinée aux marchés des capitaux est un produit relativement nouveau qui n'a pas encore fait ses preuves et dont l'adoption pourrait ne pas croître au rythme que nous avons prévu;
- si des renseignements ou des données sur les clients sont divulgués prématurément ou obtenus autrement, en raison d'une brèche dans nos mesures de sécurité ou de tout autre type d'accès non autorisé, cela pourrait laisser planer un doute quant à la sécurité de notre plateforme;

- les préoccupations liées à la protection des renseignements personnels et des données et à la sécurité de l'information, les restrictions à la collecte et au transfert de données ainsi que la réglementation locale ou étrangère connexe;
- le succès de nos relations avec nos partenaires stratégiques ainsi que nos fournisseurs, y compris le risque qu'un partenaire stratégique mette fin à sa relation avec nous;
- la possibilité que nous soyons incapables de réaliser notre stratégie de croissance;
- la possibilité que nous ne soyons pas en mesure d'offrir un service à la clientèle de haute qualité et une expérience de haut niveau;
- la possibilité que nous n'arrivions pas à réaliser des acquisitions;
- nous pourrions avoir besoin de capitaux supplémentaires pour soutenir notre croissance et il se pourrait que nous n'arrivions pas à nous procurer ces capitaux ou qu'ils ne soient pas offerts à des conditions acceptables;
- la possibilité que nous n'arrivions pas à gérer efficacement notre croissance, ce qui pourrait nuire à nos activités et à nos résultats d'exploitation.

Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque ».

SOMMAIRE DES INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES ET AUTRES DONNÉES

Les tableaux suivants présentent le sommaire des principales informations financières consolidées aux dates et pour les périodes qui y sont indiquées. Les principales informations financières consolidées ci-dessous sont tirées : i) des états financiers consolidés audités de la Société aux 31 décembre 2020 et 2019 et pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018, et ii) des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société au 30 juin 2021 et pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2021 et 2020, qui, dans les deux cas, figurent ailleurs dans le présent prospectus. Ces informations ne constituent qu'un sommaire. Les résultats historiques ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui pourraient être attendus pour une période future.

Les investisseurs éventuels devraient examiner ces informations en parallèle avec les états financiers historiques, y compris les notes annexes, ainsi qu'avec les rubriques « À propos du présent prospectus », « Sens de certains termes », « Mesures non conformes aux IFRS et mesures sectorielles », « Données sur le marché et le secteur d'activité », « Rapport de gestion », « Emploi du produit », « Structure du capital consolidé », « Description des dettes importantes » et « Description du capital-actions », qui figurent ailleurs dans le présent prospectus.

Sommaire des données des états consolidés du résultat net :

(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)	Exercices clos les 31 décembre			Semestres clos les 30 juin	
	2020	2019	2018	2021	2020
Produits des activités ordinaires	40 381	22 400	17 301	28 614	19 279
Coût direct des produits	18 706	10 429	8 098	12 635	8 675
Bénéfice brut	21 675	11 971	9 203	15 979	10 604
Charges d'exploitation					
Ventes et marketing	11 677	8 072	5 172	8 837	5 231
Recherche et développement	6 540	3 272	2 054	5 624	2 944
Frais généraux et frais d'administration	10 549	8 036	5 572	9 609	4 724
Amortissement	4 117	1 598	1 467	2 082	2 037
(Profit) perte de change	528	280	(501)	166	15
Ajustement de la juste valeur de la contrepartie éventuelle	—	—	(233)	—	—
Autres charges	499	610	121	272	62
Total des charges d'exploitation	33 910	21 868	13 652	26 590	15 013
Perte d'exploitation	(12 235)	(9 897)	(4 449)	(10 611)	(4 409)
Charges financières	326	370	3 514	440	137
Produits financiers	(73)	(241)	—	(8)	(49)
(Profit) perte sur les instruments financiers dérivés . .	386	843	(18)	3 463	193
Perte avant impôt sur le résultat	(12 874)	(10 869)	(7 945)	(14 506)	(4 690)
Impôt sur le résultat	245	184	320	66	74
Perte nette de la période	(13 119)	(11 053)	(8 265)	(14 572)	(4 764)
Autres éléments du résultat global					
Profit (perte) de change sur les établissements à l'étranger	49	26	16	(14)	2
Perte nette et résultat global	(13 070)	(11 027)	(8 249)	(14 586)	(4 762)
Perte par action — de base et diluée	(0,32)	(0,28)	(0,22)	(0,33)	(0,12)
Perte pro forma par action — de base et diluée ¹⁾ . . .	(•)	(•)	(•)	(•)	(•)

Note :

1) Présume la réalisation des changements apportés au capital avant la clôture.

Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS :

Le BAIIA, le BAIIA ajusté et les flux de trésorerie disponibles ne sont pas des mesures reconnues selon les IFRS et n'ont pas de sens normalisé défini par les IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS et mesures sectorielles ».

BAIIA ajusté

Le BAIIA s'entend de la perte nette, ajustée pour tenir compte de l'amortissement, des charges financières, des produits financiers et de l'impôt sur le résultat. Le BAIIA ajusté est une mesure supplémentaire utilisée par la direction pour évaluer notre performance financière et opérationnelle, compte non tenu des méthodes de financement ou de la structure du capital. Le BAIIA ajusté s'entend de la perte nette, déduction faite de l'impôt et ajustée au titre des éléments suivants : la rémunération à base d'actions, l'amortissement, le profit (la perte) de change latent, l'ajustement de la juste valeur de la contrepartie éventuelle, les charges financières, les produits financiers, (le profit) la perte sur les instruments financiers dérivés, les coûts de transaction et l'impôt sur le résultat. La définition du BAIIA ajusté et du BAIIA de la Société peut différer des mesures ayant des titres semblables présentées par d'autres sociétés. Le tableau suivant présente un rapprochement du BAIIA ajusté et du BAIIA avec la perte nette pour les périodes indiquées.

(en milliers de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre			Semestres clos les 30 juin	
	2020	2019	2018	2021	2020
Perte nette	(13 119)\$	(11 053)\$	(8 265)\$	(14 572)\$	(4 764)\$
Amortissement	4 117	1 598	1 467	2 082	2 037
Charges financières ¹⁾	326	370	3 514	440	137
Produits financiers	(73)	(241)	—	(8)	(49)
Impôt sur le résultat	245	184	320	66	74
BAIIA	(8 504)\$	(9 142)\$	(2 964)\$	(11 992)\$	(2 565)\$
Autres ajustements					
Ajustement de la juste valeur de la contrepartie éventuelle ²⁾	—	—	(233)	—	—
Charge de rémunération à base d'actions ³⁾	754	567	163	455	377
(Profit) perte de change latent	543	56	(223)	266	66
(Profit) perte sur les instruments financiers dérivés ⁴⁾	386	843	(18)	3 463	193
Coûts de transaction ⁵⁾	—	—	—	819	—
BAIIA ajusté	<u>(6 821)\$</u>	<u>(7 676)\$</u>	<u>(3 275)\$</u>	<u>(6 989)\$</u>	<u>(1 929)\$</u>

1) Les charges financières sont essentiellement liées aux intérêts et à l'augmentation des passifs financiers.

2) Représente l'ajustement de la contrepartie éventuelle comptabilisé lors d'une acquisition d'entreprise en 2016.

3) La charge de rémunération à base d'actions représente les dépenses hors trésorerie comptabilisées relativement à l'émission d'options aux termes de notre ancien régime de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres (tel qu'il est défini dans le présent prospectus) à l'égard des membres de notre personnel et de nos administrateurs. Les options attribuées aux termes de l'ancien régime de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres deviendront des options aux termes de notre régime-cadre pour ce qui a trait aux changements apportés au capital avant la clôture.

4) Ajustements de la juste valeur liés aux bons de souscription en cours.

5) Représente des frais liés au présent placement, y compris les honoraires, les frais juridiques, les honoraires de conseil et les honoraires comptables qui ne sont pas récurrents et qui n'auraient autrement pas été engagés.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles s'entendent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, moins les entrées d'immobilisations corporelles. Le tableau suivant présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les flux de trésorerie disponibles.

(en milliers de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre			Semestres clos les 30 juin	
	2020	2019	2018	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation . . .	(3 515)\$	(6 092)\$	(3 114)\$	(9 530)\$	(4 959)\$
Entrées d'immobilisations corporelles	(626)	(33)	(31)	(191)	(237)
Flux de trésorerie disponibles	(4 141)\$	(6 125)\$	(3 145)\$	(9 721)\$	(5 196)\$

Résultats estimatifs préliminaires pour le troisième trimestre et la période de 12 mois clos le 30 septembre 2021 (non audités)

Les tableaux suivants présentent certaines estimations non auditées préliminaires des principaux résultats financiers et d'autres informations pour le trimestre clos le 30 septembre 2021 et depuis le début de l'exercice ainsi que pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2021. Ces résultats estimatifs préliminaires représentent les estimations de la direction, lesquelles sont fondées sur l'information actuellement disponible; ils ne constituent pas un état exhaustif de nos résultats financiers et sont soumis à l'exécution de nos procédures de clôture financière, qui n'aura lieu qu'après la réalisation du présent placement. Nos résultats réels pourraient changer par suite des procédures de clôture financière, des ajustements finaux, de l'examen des résultats par la direction et d'autres faits nouveaux qui pourraient survenir d'ici à ce que les résultats financiers soient finalisés, et les résultats pourraient différer, notamment de façon importante, de nos estimations préliminaires et se situer à l'extérieur des fourchettes indiquées ci-après. Ces résultats estimatifs préliminaires ne présentent pas toutes les informations nécessaires pour comprendre la situation financière de la Société au 30 septembre 2021 ou les résultats d'exploitation de la Société pour le trimestre et la période de 12 mois clos le 30 septembre 2021.

Ces résultats estimatifs préliminaires constituent de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables et ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats auxquels on peut s'attendre pour toute période future en raison de divers facteurs, notamment les hypothèses, les risques et les incertitudes dont il est question aux rubriques « Facteurs de risque » et « Information prospective ». Les résultats estimatifs préliminaires doivent être lus à la lumière de nos états financiers consolidés et des notes y afférentes, ainsi que du rapport de gestion pour les périodes antérieures figurant ailleurs dans le présent prospectus et ne doivent pas être considérés comme un substitut à ceux-ci. Ni notre auditeur indépendant, ni aucun autre comptable ou auditeur indépendant n'a compilé, examiné ou mis en œuvre des procédures à l'égard des résultats estimatifs préliminaires présentés ci-après, ni n'a exprimé d'opinion ou toute autre forme d'assurance à l'égard de ces renseignements ou de leur caractère réalisable, et décline toute responsabilité à l'égard de ces résultats estimatifs préliminaires.

Le tableau suivant présente la fourchette prévue des principaux résultats financiers et d'autres informations pour le troisième trimestre de 2021 et depuis le début de l'exercice ainsi que pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2021.

(en millions de dollars américains)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		Périodes de 12 mois closes les 30 septembre	
	Fourchette estimative de 2021	Chiffres réels de 2020	Fourchette estimative de 2021	Chiffres réels de 2020	Fourchette estimative de 2021	Chiffres réels de 2020
Produits des activités ordinaires . . .	12,0 \$ 13,0 \$	10,0 \$	40,6 \$ 41,6 \$	29,3 \$	51,7 \$ 52,7 \$	29,3 \$

(en dollars américains)	Aux 30 septembre	
	Fourchette estimative de 2021	Chiffres réels de 2020
Produits des activités ordinaires annuels récurrents (en millions de dollars américains)	49,0 \$ 51,0 \$	40,3 \$

NOTRE ACTIVITÉ

Activité de Q4

Chez Q4, nous avons pour mission de devenir la plus grande plateforme de communications sur les marchés des capitaux du monde, qui connecte les sociétés cotées en bourse (les « **entreprises** », les « **sociétés ouvertes** » ou les « **émetteurs** »), les banques d'investissement (le « **côté vente** ») et les gestionnaires de placements (le « **côté achat** ») et offre un éventail de flux de travaux, notamment des solutions de relations avec les investisseurs, d'accès à l'entreprise, de gestion des opérations et de recherche.

Les marchés des capitaux sont de plus axés sur le numérique et les données. Bien que les fonctions de vente et de négociation aient adopté des technologies et des systèmes de données interconnectés de pointe, la communication entre les participants en général continue à être gérée au moyen d'un grand nombre de processus manuels et d'anciennes plateformes qui sont cloisonnées et qui n'ont pas de système partagé d'interactions et de données d'identification ce qui, à notre avis, se traduit souvent par des pertes de productivité, des interactions inefficaces ou la perte d'occasions de connecter les bons investisseurs avec les bonnes entreprises, au bon moment.

Les équipes responsables des relations avec les investisseurs (les « **RI** ») des entreprises se fient de moins en moins aux introductions à des investisseurs à partir du site Web de l'entreprise qui sont habituellement facilitées par les équipes responsables de l'accès à l'entreprise au sein des banques d'investissement et adoptent plutôt une approche proactive, dirigée vers les investisseurs, qui favorise un contact direct avec ces derniers. Les émetteurs constatent qu'ils sont limités dans leur capacité à reconnaître les bons investisseurs et à interagir avec eux et exigent de plus en plus de plateformes intuitives et d'outils en temps réel fondés sur les données. Toutefois, bon nombre des émetteurs et de leurs conseillers n'ont pas les connaissances prévisionnelles requises pour comprendre les comportements et les perceptions de leurs actionnaires et, par conséquent, ont de la difficulté à recueillir à partir des activités de négociation les renseignements dont ils ont besoin pour leur permettre de reconnaître proactivement les acheteurs et les vendeurs potentiels de leurs actions en temps opportun.

Le côté achat, qui s'est toujours fié par le passé au côté vente pour être mis en contact avec les équipes de gestion des sociétés ouvertes, souhaite également maintenant interagir directement avec les émetteurs. Les membres du côté vente, qui subissent de plus en plus de pressions en raison de la réglementation et du fait qu'ils doivent réduire leurs frais, se concentrent désormais sur les clients qui justifient l'infrastructure technologique requise pour leur fournir des services.

Ces dynamiques du marché sont interdépendantes pour tous les participants, ce qui crée une occasion pour Q4 de mettre en œuvre sa plateforme et ainsi réunir tous les participants, stimuler les efficacités et créer de l'utilité pour l'ensemble de l'écosystème.

Nous cherchons à transformer le modèle de communication des marchés des capitaux traditionnel en utilisant notre plateforme technologique et nos données exclusives pour offrir à tous les participants au sein de l'écosystème des marchés des capitaux de meilleures communications et interactions, des renseignements conduisant à des mesures concrètes et des recommandations. Nous croyons ainsi transformer la façon dont les entreprises, le côté vente et le côté achat prennent leurs décisions et favoriser entre eux la découverte de l'autre, ainsi que la communication et les interactions.

Entreprises clientes

Nous offrons à nos entreprises clientes une plateforme logicielle infonuagique intégrée qui favorise les interactions efficaces avec les autres participants aux marchés des capitaux. Notre plateforme, qui comporte plusieurs gammes de produits qui se distinguent, offre actuellement aux entreprises une infrastructure technologique et des données essentielles qu'elles peuvent utiliser pour soutenir leurs équipes de RI, dont ce qui suit :

- *Sites Web* : élaborer et gérer un site Web de RI efficace et axé sur les investisseurs en utilisant des conceptions modernes et adaptées ainsi qu'à du contenu reflétant les meilleures pratiques. Notre plateforme utilise des outils automatisés, notamment l'affichage du cours des actions, un fil de presse et l'annonce des dépôts réglementaires, ainsi que la gestion de pointe des flux de travaux pour les grandes

équipes de RI, ainsi que des fonctions qui permettent aux investisseurs d'interagir directement avec les membres de la direction de l'entreprise;

- *Événements virtuels* : organiser des événements virtuels et fournir des services liés à la tenue de réunions ou d'assemblées, qu'il s'agisse de réunions individuelles ou de grandes conférences complexes prévoyant une série de rencontres avec des milliers de participants, notamment des tournées de présentation non liées à des opérations, des événements portant sur les questions environnementales et sociales et la gouvernance (« ESG »), des assemblées publiques et des conférences téléphoniques trimestrielles. Tous nos événements virtuels tirent parti de notre logiciel moderne offrant de nombreuses fonctions et personnalisé à l'aide de notre service à la clientèle de qualité supérieure;
- *Analyses* : fournir des analyses et des connaissances sur les actionnaires, notamment sur le comportement et les perceptions des actionnaires actuels et éventuels. Nous utilisons des données exclusives et publiques pour suivre les transferts d'actions en temps réel et ainsi avoir la possibilité d'aviser l'émetteur et de lui signaler ces changements.
- *GRC* : favoriser et gérer les relations avec les investisseurs au moyen de notre application de gestion des relations avec les investisseurs sophistiquée axée sur les RI. Les équipes responsables des RI au sein des entreprises peuvent utiliser notre GRC pour trouver les coordonnées des investisseurs, pour suivre les paramètres et les communications en matière de placement, pour cibler des investisseurs et pour évaluer leur capacité à attirer les investisseurs souhaités;



Nous croyons que nos clients considèrent notre plateforme comme une solution de premier ordre et la norme du secteur pour satisfaire les besoins en communications de toute société ouverte. Nous sommes l'une des plateformes de communications en laquelle les sociétés ont le plus confiance, celle-ci étant utilisée par bon nombre des plus grandes sociétés dont la marque est la plus reconnue au monde.

La plateforme de Q4 offre à nos entreprises clientes un aperçu exclusif et unifié de l'identité de chacun des investisseurs ainsi que des institutions qu'ils représentent. Peu importe l'endroit sur notre plateforme où une interaction survient, notre plateforme recueille et analyse un grand ensemble de données, provenant autant de sources exclusives que de sources publiques, pour suivre ces utilisateurs et fournir des renseignements à leur sujet. Ces renseignements peuvent aider les entreprises à repérer de nouveaux investisseurs potentiels, qui sont stratégiquement positionnés pour investir selon leurs intérêts et la dynamique du secteur, la croissance thématique et des critères fondés sur les questions ESG. Notre plateforme peut également suivre en temps réel l'historique de négociation des investisseurs, que les entreprises peuvent utiliser pour analyser les comportements et les tendances des investisseurs en vue d'être ultimement en mesure de transformer leurs actions en une intention, telle que l'intention d'acheter ou de vendre des titres. Notre aptitude à appliquer l'intelligence artificielle et l'apprentissage machine ainsi que l'analyse par des experts à cet ensemble de données unique est un des aspects qui permet de nous démarquer de la concurrence et qui constitue la clé de notre succès.

Clients du côté vente

Notre plateforme vise à assurer le même degré d'efficience pour tous les participants aux marchés des capitaux. Nous offrons à nos clients du côté vente des solutions au moyen de notre plateforme qui permettent à leurs équipes responsables de l'accès à l'entreprise d'élaborer et de gérer des événements virtuels et hybrides complexes à l'intention des investisseurs, tels que des conférences destinées aux investisseurs, des tournées de présentation non liées à une opération et des rencontres individuelles. Nous offrons l'infrastructure technologique, les données et les analyses nécessaires pour permettre aux équipes responsables de l'accès à l'entreprise de nos clients du côté vente d'élaborer et de gérer des calendriers de conférences à l'intention des investisseurs complexes, notamment plusieurs types de présentations, des salles de discussions et des séances de réseautage virtuel, et de gérer des centaines de rencontres simultanées entre des sociétés ouvertes et des investisseurs, individuellement et au moyen de l'intégration légèrement personnalisée des systèmes de gestion de la relation client des institutions.

Nous prévoyons élargir dans l'avenir les capacités de notre plateforme en offrant des produits permettant la gestion d'un plus grand accès à l'entreprise, la gestion des opérations (notamment le ciblage des investisseurs) ainsi que des flux de travaux en matière de gestion de recherche.

Clients du côté achat

Nous offrons à nos clients éventuels du côté achat, principalement des investisseurs avertis sur les marchés publics, l'accès à des renseignements sur des entreprises, à des événements organisés par des entreprises et la possibilité de communiquer directement avec les émetteurs; de plus, nous élargissons notre plateforme afin de permettre aux entreprises du côté achat de gérer elles-mêmes leur présence sur notre plateforme, leur permettant ainsi de mieux connecter avec les participants aux marchés des capitaux. Nous croyons que nous sommes bien positionnés pour tirer parti des changements survenus dans le contexte réglementaire; en effet, les gestionnaires de placements sont maintenant tenus de verser une rémunération directement aux autres participants pour des services tels que la participation à une opération et la recherche effectuée dans le cadre de celle-ci, et nous prévoyons que les clients du côté achat vont tenter de trouver des façons plus efficaces et plus efficientes de fonctionner. Les données que nous recueillons et les analyses que nous en tirons peuvent servir à diriger l'attention des investisseurs vers les sociétés ouvertes et à les connecter avec celles-ci d'une manière plus efficace et plus rentable.

La plateforme de Q4

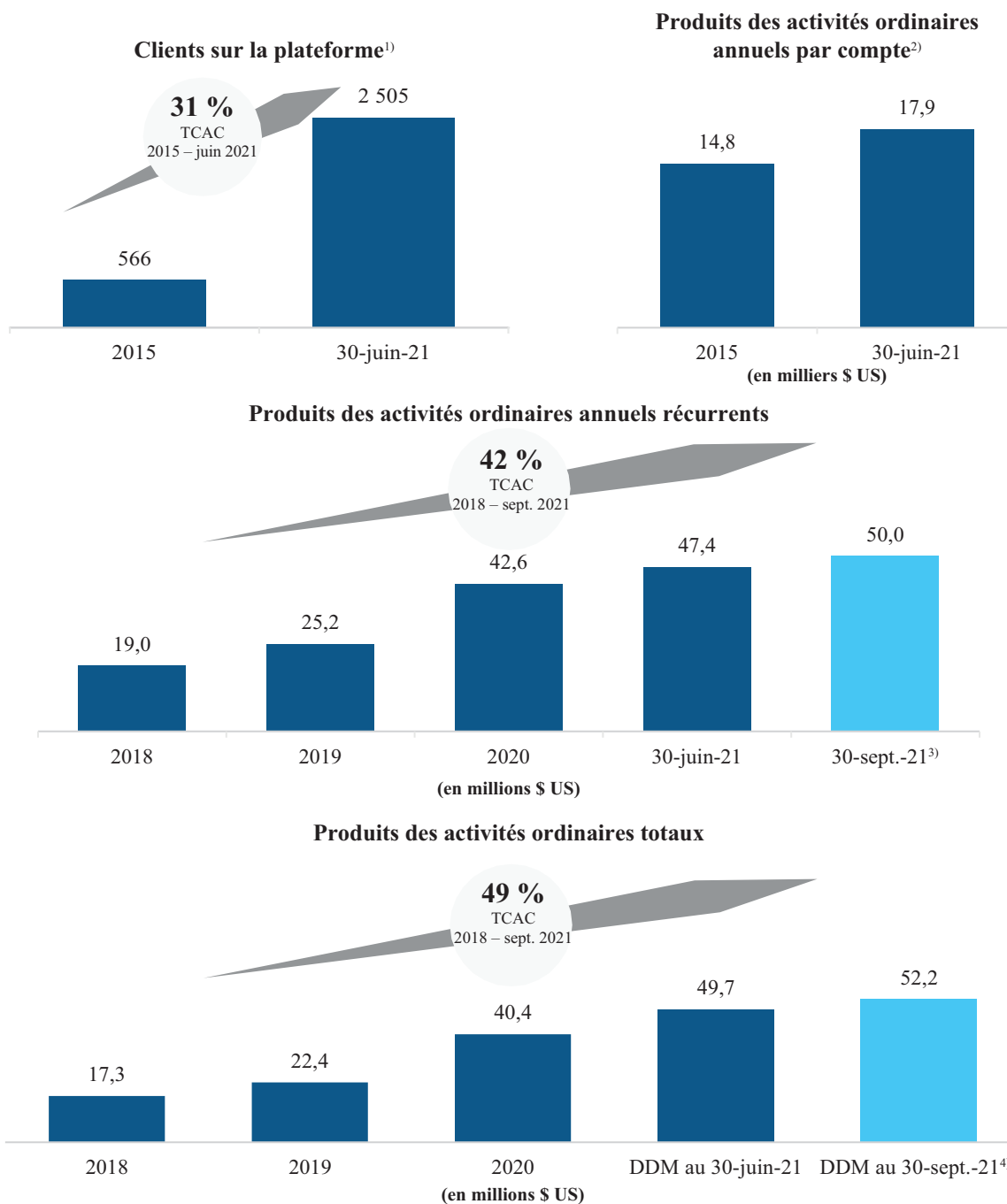
En date du 30 juin 2021, plus de 500 000 investisseurs assistaient chaque trimestre à des événements virtuels organisés par Q4 et environ 12 millions d'investisseurs interagissaient chaque mois avec nos entreprises clientes par l'intermédiaire de notre réseau de sites Web à l'intention des investisseurs. En date du 30 juin 2021, nous maintenions les profils d'environ 350 000 contacts du côté achat et du côté vente, de leurs entreprises et de leurs fonds sous-jacents. Nous reconnaissons la valeur des données que nous recueillons et nous nous faisons un devoir de respecter les normes les plus strictes en matière de protection de ces renseignements, notamment au moyen de l'anonymisation des données et des renseignements exclusifs. Nous nous engageons à utiliser ces données uniquement pour bonifier notre gamme de produits et ajouter de la valeur pour tous les participants aux marchés des capitaux quels qu'ils soient. Au fur et à mesure que les nouveaux clients adopteront nos solutions et que les clients existants augmenteront leur utilisation de notre plateforme, nous prévoyons que le nombre d'investisseurs qui interagissent au moyen de notre plateforme et le volume de notre base de données relatives à l'identification et aux interactions augmenteront de façon exponentielle. En continuant à appliquer nos algorithmes de manière à élargir notre ensemble de données comme nous le faisons présentement, nous serons en mesure de mieux prédire les comportements des investisseurs et de vendre des systèmes de recommandations à nos clients pour qu'ils puissent mieux cibler les investisseurs.

Nous avons des équipes de vente spécialisées qui vendent l'accès à notre plateforme à nos entreprises clientes, à nos clients du côté vente et à nos clients du côté achat en Amérique du Nord et en Europe. Nous travaillons également avec de grands fournisseurs de services au sein du secteur que nous considérons comme nos partenaires intermédiaires. Nos produits conviennent à toutes les sociétés ouvertes, quelle que soit leur taille, et peuvent être adaptés aux besoins de nos clients. Cela comprend tant les sociétés à petite et à moyenne capitalisation de la plus petite envergure que les sociétés comportant la plus grande capitalisation sur le marché à l'échelle mondiale. À mesure que nous continuons à lancer de nouveaux produits pour le côté vente et le côté

achat, nous avons l'intention de cibler un large éventail de clients faisant partie de ces groupes, tels que de grands gestionnaires d'actifs mondiaux, des régimes de retraite, des fonds de couverture et des banques d'investissement de premier ordre. En date du 30 juin 2021, nous comptons plus de 2 500 clients abonnés à nos solutions ou qui figuraient dans notre carnet de commandes. Notre effectif de vente a reçu une formation pour vendre l'accès à notre plateforme à un large éventail de nouveaux clients potentiels, dont le nombre ne cesse de croître, et pour vendre des produits supplémentaires à nos clients existants. Au nombre de nos principaux partenaires intermédiaires figurent, notamment, S&P, NYSE et BusinessWire, qui recommandent tous nos produits à leurs clients. Nos partenaires intermédiaires nous donnent accès à des milliers d'émetteurs ayant fait un appel public à l'épargne qui pourraient être ciblés et potentiellement devenir nos clients à court terme.

Nous considérons que notre plateforme est unique et que nous offrons un service et des renseignements de grande qualité à nos clients qui nous placent dans une position de tête distincte. La plateforme de Q4 accueille plus de 500 000 participants à des événements virtuels chaque trimestre et a été adoptée par certaines des plus grandes sociétés ouvertes de premier ordre à l'échelle mondiale, dont Shopify Inc., Visa Inc., Spotify Technology S.A. et McDonald's Corporation. Au 30 juin 2021, Q4 comptait parmi ses clients environ 50 % des sociétés qui composent l'indice Standard and Poor's 500 (le « **S&P 500** »), 63 % de celles qui composent l'indice Dow Jones Industrial Average (le « **DOW 30** ») et 48 % de celles qui composent l'indice Russell 1000 (le « **Russell 1000** »), et ces chiffres ainsi que les produits des activités ordinaires connexes continuent d'augmenter rapidement. Nous vendons l'accès à notre plateforme principalement dans le cadre d'un abonnement annuel, dont le prix est établi selon le produit ou le forfait auquel on s'abonne, qui est généralement payé à l'avance chaque année ou chaque trimestre. Nos clients concluent généralement des contrats d'une durée d'un à trois ans qui ne peuvent, dans la plupart des cas, être résiliés pour des raisons pratiques. La majorité des contrats conclus avec les clients, y compris les contrats d'un an, sont renouvelés automatiquement, sauf si un client choisit de ne pas le renouveler à la fin de sa durée, et prévoient une hausse des frais d'abonnement lors du renouvellement. Nous avons par le passé réussi à faire augmenter le taux d'adoption de nos produits et les produits des activités ordinaires connexes par client, ce qui, une fois combiné à la nature contractuelle de nos produits des activités ordinaires, donne lieu à une augmentation relativement graduelle des produits des activités ordinaires qui donne un bon aperçu de leur croissance à court terme. Notre objectif est de continuer à faire croître les produits des activités ordinaires découlant de notre clientèle existante ainsi que de convaincre de nouveaux clients de s'abonner à notre plateforme.

En 2020, près de 90 % de nos produits des activités ordinaires étaient générés par nos abonnements et étaient récurrents. Nous considérons également que la majeure partie de nos produits des activités ordinaires restants sont de nature récurrente et qu'ils permettent de prévoir nos produits des activités ordinaires futurs. Nos produits des activités ordinaires ont augmenté de 80 % en 2020, stimulés par la croissance du nombre de clients, qui augmente à un taux de croissance annuel composé de 31 % depuis 2015, par la croissance des produits des activités ordinaires moyens par compte et par la rétention, en janvier 2020, d'un grand nombre de nouveaux clients dans le cadre de l'acquisition par notre entreprise des conventions conclues avec des clients auprès de S&P Global Market Intelligence. Notre taux de rétention selon les produits des activités ordinaires nets en dollars était de 113 % pour toutes les cohortes internes depuis 2017, au 31 décembre 2020.



Notes :

- 1) Aux 31 décembre 2018, 2019 et 2020, le nombre de clients sur la plateforme qui s'étaient abonnés à nos produits ou qui avaient passé une commande s'élevait à 1 155, à 1 411 et à 2 306, respectivement.
- 2) Aux 31 décembre 2018, 2019 et 2020, les produits des activités ordinaires annuels par compte, exprimés en milliers de dollars, s'élevaient à 15 700 \$ US, à 17 000 \$ US et à 17 600 \$ US, respectivement.
- 3) Représente le point médian de la fourchette des PAOAR estimatifs au 30 septembre 2021. Se reporter à la rubrique « Sommaire des informations financières consolidées et autres données — Résultats estimatifs préliminaires pour le troisième trimestre et la période de 12 mois clos le 30 septembre 2021 ».
- 4) Représente le point médian de la fourchette des produits des activités ordinaires estimatifs pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2021. Se reporter à la rubrique « Sommaire des informations financières consolidées et autres données — Résultats estimatifs préliminaires pour le troisième trimestre et la période de 12 mois clos le 30 septembre 2021 ».

Nous voulons devenir la plus grande et la principale plateforme de connexion des marchés des capitaux. Nous avons comme vision d'aider les émetteurs à prendre en charge leurs communications avec les intervenants du côté vente et du côté achat et de créer de l'utilité pour l'ensemble de l'écosystème. Nous voulons aider nos clients à optimiser la manière dont ils interagissent et échangent de l'information et ainsi leur permettre d'établir entre eux des relations plus solides et plus productives.

Survol du secteur et tendances

Changements structuraux et transformation des marchés des capitaux

La structure des marchés des capitaux subit une transformation qui est provoquée par certaines forces du marché, dont la demande pour des frais moins élevés, les changements dans les préférences des investisseurs et les nouvelles exigences prévues par la réglementation.

Les entreprises du côté vente ont par le passé agi à titre de facilitateurs entre leur entreprise et les clients du côté achat et leur rémunération leur était versée indirectement sous forme d'honoraires liés à une opération en particulier ou d'honoraires de négociation. La manière dont le côté achat rémunère le côté vente est en train de changer, et cette tendance s'accélère en raison des nouvelles exigences prévues par la réglementation telle que la *Directive concernant les marchés d'instruments financiers* de l'Union européenne (la « **directive de l'UE II** »). Le côté achat tente alors de trouver des façons d'atténuer ces frais supplémentaires en ayant recours à l'automatisation, à l'accès direct aux entreprises et en créant à l'interne des capacités d'accès à l'entreprise et de recherche. Les préférences individuelles des investisseurs sont également en train de changer étant donné que ceux-ci veulent désormais payer des frais moins élevés, ce qui entraîne une demande accrue pour des mécanismes de placement passifs tels que les produits à frais modiques ou sans frais, ainsi que les produits à thématique ESG.

Ces changements ont incité les entreprises du côté vente à porter leur attention sur un nombre plus limité de clients, habituellement ceux qui sont de plus grande envergure, dont les volumes de négociation des actions sont plus élevés et qui génèrent des frais suffisamment élevés pour justifier les ressources requises pour leur fournir des services. Cette attention plus ciblée a réduit la demande pour des services d'accès à l'entreprise et de recherche liée aux titres de capitaux propres que le côté vente fournissait habituellement aux petites et moyennes sociétés ouvertes. Les ressources plus limitées des banques d'investissement ont eu pour effet de réduire la capacité de ces dernières à offrir des services d'accès à l'entreprise et des services de recherche à l'ensemble de leur clientèle. Les intervenants du côté vente se voient de plus en plus pressés d'augmenter sans cesse la valeur ajoutée des services tout en réduisant les coûts.

En raison des pressions du marché qui s'accroissent, les participants au sein de l'écosystème des marchés des capitaux se tournent de plus en plus vers la technologie afin de réduire le coût de leurs activités de façon efficace, en utilisant un processus décisionnel fondé sur des données.

Les entreprises, dont l'approche en matière de communications avec les investisseurs était réactive, adoptent désormais une approche proactive

Les sociétés ouvertes se fiaient par le passé au côté vente pour rencontrer des investisseurs éventuels. Toutefois, dans le contexte actuel de réglementation de plus en plus stricte et de changements apportés aux frais, le côté vente n'est plus en mesure de fournir des services aux entreprises aussi efficacement que par le passé. Par conséquent, ces sociétés ouvertes adoptent de plus en plus une stratégie plus proactive pour repérer les bons actionnaires. Pour ce faire, elles recherchent de meilleures sources de données pouvant les aider à cibler leurs investisseurs et à communiquer avec eux. Cela a également eu pour effet d'aviver la concurrence pour des investisseurs gérés activement, ce qui a poussé les sociétés à mieux se mettre en marché et à cibler plus efficacement ces gestionnaires d'argent en ayant recours à la technologie et aux données.

Les investisseurs et les gestionnaires de fonds actifs se prononçant de plus en plus sur des sujets tels que les stratégies d'entreprise et en matière de questions ESG; les émetteurs doivent en être conscients et être en mesure de se concentrer sur le ciblage et la communication percutante avec ces investisseurs. Bien que les fonds d'investissement passifs ne se soient pas autant manifestés par le passé, ceux qui ont une certaine envergure sont de plus en plus actifs en ce qui concerne les questions ESG, et formulent par exemple des propositions visant à transformer les politiques de gouvernance des entreprises. L'augmentation continue des fonds passifs

va créer des pressions supplémentaires sur les gestionnaires d'argent actifs ce qui, par conséquent, devrait faire naître encore plus le besoin, chez les sociétés ouvertes, pour des solutions fondées sur les données leur permettant de se concentrer sur les investisseurs à la recherche de certains critères d'investissement clés.

Le contexte des communications au sein des marchés des capitaux manque de données suffisantes

Les interactions sur les marchés des capitaux comportent souvent des processus manuels tels que l'exploration de données par des fournisseurs de services de données traditionnels cloisonnés, qui peuvent ne pas avoir de système leur permettant d'enregistrer et de suivre l'identité des participants dans le cadre de nombreuses interactions et au fil du temps, ce qui rend difficiles les analyses les plus de base, notamment pour les entreprises qui pourraient ne pas être en mesure d'identifier leurs actionnaires en temps réel, de savoir quand et comment communiquer avec eux et comment élaborer leur message. En l'absence d'un ensemble de données organisé, il est quasiment impossible pour ces sociétés ouvertes d'obtenir des renseignements plus poussés, y compris suivre et évaluer le comportement ou l'intention des investisseurs. Il est nécessaire d'avoir des données exactes et complètes pour régler ces problèmes et créer de l'utilité dans tous les marchés des capitaux. L'augmentation de la demande pour des analyses plus poussées, telles que l'obtention de renseignements sur les actionnaires en temps réel, fera également accroître le besoin d'obtenir des données de qualité.

L'adoption de la technologie virtuelle est bien amorcée et a été accélérée par la pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 semble avoir transformé pour de bon la façon dont les interactions, en particulier les assemblées et les réunions, sont menées. Elle a accéléré l'adoption des événements virtuels pour tous les types d'assemblées ou de réunions : les réunions individuelles, les tournées de présentation organisées par des entreprises, les assemblées d'actionnaires, les conférences destinées aux investisseurs et les conférences téléphoniques trimestrielles relatives à l'annonce de résultats. Les événements virtuels ont permis aux sociétés ouvertes d'atteindre un plus grand auditoire d'investisseurs moyennant un coût réduit. Cette tendance à l'accélération de cette adoption donne également un aperçu de la façon dont les assemblées et les réunions devraient continuer à être tenues après la pandémie de COVID-19. Nous croyons que les interactions et les événements seront de plus en plus hybrides et que les assemblées et les réunions se tiendront à la fois en personne et virtuellement. Dans ce monde hybride, le suivi de l'identité sera d'autant plus important étant donné que les sociétés ouvertes pourraient avoir de la difficulté à suivre leurs actionnaires sur un grand nombre de supports ou médias. Les événements devraient se tenir de plus en plus à la fois en mode virtuel et en personne, et nous assistons à une évolution rapide vers le suivi de l'identité pendant le processus d'inscription. Nous croyons que les limites entre les assemblées en personne et les assemblées virtuelles vont continuer à s'atténuer et à tendre vers les solutions numériques.

Les investisseurs sont de plus en plus intéressés par un mandat en matière d'ESG

Les questions ESG constituent un élément de plus en plus important dans le processus décisionnel en matière de placement et d'affectation du capital. Les investisseurs intègrent de plus en plus des pointages et des données liées aux questions ESG dans leurs processus de placement. Les règlements et les directives évoluent et on demande de plus en plus aux sociétés ouvertes cotées en bourse de repérer et d'inclure de l'information liée aux questions ESG dans leurs documents d'information. Plusieurs experts-conseils, établisateurs de normes et fournisseurs de données liés aux questions ESG ont fait leur apparition afin de fournir des indications et des cadres de travail sur la façon de présenter les paramètres ESG. Les fournisseurs de notation et de données liées aux questions ESG fondent leurs analyses sur l'information publique et évaluent les sociétés en fonction de paramètres et de normes ESG pour tenter d'évaluer la capacité de la société à gérer les risques en matière de questions ESG.

Les investisseurs modifient leur approche à l'égard des placements, comme il appert de la demande générale sur le marché pour un processus décisionnel fondé sur les questions ESG, ce qui crée un nouveau débouché important sur le marché qui a une incidence sur les entreprises et les décisions concernant le type d'information qu'elles doivent communiquer. La manière dont les investisseurs utilisent cette information pour prendre leurs décisions de placement change également et est de plus en plus axée sur les objectifs à caractère social. Cela a pour effet de créer un ensemble de critères entièrement nouveaux en fonction desquels les sociétés sont évaluées et de changer la façon dont les sociétés ouvertes et les investisseurs doivent se cibler entre eux et interagir.

Du fait que les investisseurs accordent de plus en plus d'importance à ces questions, les membres de la direction et les administrateurs des entreprises recherchent une plus grande transparence concernant la composition de leur actionnariat et des canaux de communication simplifiés. Les équipes responsables des RI à l'interne se font de plus en plus demander de communiquer efficacement une stratégie en matière de questions ESG, notamment en ligne, et de comprendre les besoins de leurs actionnaires, ce qui va au-delà de l'étendue de leurs responsabilités et de leurs fonctions.

L'occasion à saisir

À la lumière des tendances sectorielles dont il est question précédemment et compte tenu des données disponibles auprès d'importants fournisseurs de données financières, nous croyons faire face à un débouché commercial mondial représentant environ 20 milliards de dollars américains répartis entre les entreprises, le côté vente et le côté achat, compte tenu de notre gamme de produits actuelle et de nos projets d'expansion à court terme dans les services de gestion d'opérations et de recherche. Nous offrons une plateforme intégrée de communications sur les marchés des capitaux susceptible de permettre aux entreprises ainsi qu'aux participants du côté vente et du côté achat de se découvrir ainsi que de communiquer et d'interagir entre eux.

Nous croyons que toutes les sociétés ouvertes peuvent bénéficier d'un abonnement à la plateforme de Q4. Nous estimons qu'il y a environ 41 500 sociétés ouvertes à l'échelle mondiale¹⁾ et, compte tenu du prix annuel que nous demandons pour notre plateforme intégrée destinée aux entreprises, nous croyons que cela représente un débouché commercial mondial représentant environ 13 milliards de dollars américains par année.

Nous offrons actuellement certains produits sur notre plateforme qui sont destinés au côté vente afin de faciliter les fonctions de leurs équipes responsables de l'accès à l'entreprise, notamment des services de conférences en mode virtuel, et nous prévoyons à court terme offrir également des services de gestion d'opérations et de recherche. Nous croyons qu'il y a un besoin important dans le marché mondial pour ces services. Nous estimons en effet qu'il y a environ 8 000 entreprises du côté vente²⁾ et que, chaque année, celles-ci organisent environ 1 000 conférences à l'intention des investisseurs et réalisent environ 24 000 appels publics à l'épargne¹⁾. Compte tenu du coût de nos solutions et du prix qui, selon nous, correspond au prix du marché des produits que nous prévoyons offrir au côté vente en particulier, nous croyons que le débouché mondial du côté vente représente un marché annuel d'environ 5 milliards de dollars américains.

Nous vendons également l'accès à notre plateforme au côté achat et nous prévoyons, à court terme, ajouter sur notre plateforme d'autres produits destinés au côté achat, notamment des services de gestion d'assemblées ou de réunions virtuelles et des services de recherche. Il y a environ 25 000 entreprises du côté achat²⁾ à l'échelle mondiale et, compte tenu du coût moyen de nos solutions destinées au côté achat, nous estimons que ce débouché mondial représente un marché annuel d'environ 2 milliards de dollars américains.

Atouts concurrentiels

Plateforme simple et intégrée

Nous permettons aux participants aux marchés des capitaux de communiquer efficacement entre eux et d'obtenir des renseignements valables sur leur comportement en ligne respectif par l'intermédiaire d'une seule plateforme. Dans l'ensemble de cet écosystème, nous facilitons les interactions par de nombreux canaux, notamment au moyen de contenu Web à l'intention des investisseurs et d'événements destinés aux investisseurs, que ceux-ci soient tenus en personne ou virtuellement. Nous permettons à nos clients de gérer ces interactions d'une manière centralisée en utilisant notre logiciel pour repérer et entretenir des relations à partir de plusieurs points de contact et sur plusieurs appareils. Nous prévoyons approfondir nos capacités d'obtention de renseignements sur les actionnaires et nos capacités d'analyse devraient nous permettre d'élargir notre plateforme et de renforcer les relations que nous avons établies avec nos clients.

Cette approche au moyen d'une plateforme est différente de celle des autres fournisseurs de produits, qui n'offrent qu'un sous-ensemble des produits offerts sur notre plateforme (ceux qui offrent des produits ponctuels), ce qui, à notre avis, ne leur permet pas de recueillir la même qualité de données à partir de

1) Source des données : S&P Global Market Intelligence.

2) Source des données : PitchBook Data, Inc.

différentes interactions au fil du temps ou de tirer parti de l'effet réseau aussi efficacement que nous le faisons. Malgré la nature générale de notre plateforme, nous croyons que nous parvenons à nous démarquer grâce à la simplicité et à la souplesse de nos produits. Nous n'avons pas de difficulté à accueillir de nouveaux clients étant donné que notre logiciel est facile à utiliser et à installer. Les interfaces utilisateurs, y compris nos fonctions les plus avancées, sont conviviales pour les nouveaux clients, et les prix de nos produits sont établis pour des produits individuels ou des forfaits de produits simples et consommables.



Données exclusives et publiques et analyses permettant d'obtenir des renseignements conduisant à des mesures concrètes

Notre plateforme est dans une position unique pour recueillir une immense quantité de données exclusives. Nous reconnaissons la valeur de ces données et nous nous faisons un devoir de respecter les normes les plus strictes pour les protéger. Nous nous engageons également à les utiliser uniquement pour améliorer nos produits et services pour aider nos clients et ajouter de la valeur pour tous les participants aux marchés des capitaux. Ces données nous permettent de comprendre le comportement des investisseurs qui interagissent avec nos entreprises clientes dans l'ensemble de notre réseau de sites Web et de nos événements virtuels, tels que des tournées de présentation non liées à une opération, des conférences téléphoniques relatives à l'annonce de résultats, des journées des investisseurs sur les questions ESG, des assemblées publiques et des conférences à l'intention des investisseurs. Nous complétons ces données par des sources publiques, par exemple des dépôts réglementaires et des données de négociation historiques, afin de donner un aperçu global des investisseurs, de leur comportement en matière de recherche et de leurs décisions de placement.

Cette combinaison unique et inégalée de sources de données exclusives et publiques nous permet d'extraire des renseignements que, à notre avis, aucun autre fournisseur de solutions ne peut fournir. Nous prévoyons que notre capacité à tirer parti de ces données continuera à s'élargir au fil du temps. En utilisant l'intelligence artificielle et l'apprentissage machine, nous analysons ces données pour générer des recommandations et des renseignements conduisant à des mesures concrètes. Nous commençons à voir apparaître un effet réseau, l'utilité que nous offrons à nos clients dans tous les marchés des capitaux continuant d'augmenter au fur et à mesure que le nombre d'utilisateurs qui interagissent activement avec notre plateforme augmente. Ce momentum positif est l'élément qui, à notre avis, accélérera notre croissance. Nous prévoyons utiliser davantage les données que nous recueillons et, éventuellement, offrir à nos clients des produits prévisionnels fondés sur des recommandations.

Q4 est très déterminée à protéger les droits à la protection des renseignements personnels de ses clients et de tous les utilisateurs de sa plateforme et a intégré dans celle-ci des mesures de protection à cet égard. Nous disposons d'un programme de conformité et de protection des renseignements personnels rigoureux qui soutient notre ferme conviction que nous respectons tous les règlements portant sur la protection des renseignements personnels dans les territoires dans lesquels nous exerçons des activités et conférons à nos

utilisateurs la capacité d'exercer un plein contrôle sur l'ensemble de leurs données qui sont stockées sur notre plateforme. Nos processus et procédures sont certifiés SOC-2 de type II et respectent les normes ISO (Organisation internationale de normalisation). Q4 a été audité par une importante organisation tiers qui a procédé à une évaluation complète de notre infrastructure technique et de nos processus de traitement des données. L'audit SOC-2 de type II procure à nos clients la tranquillité d'esprit qui vient avec un suivi continu de la sécurité et des pratiques exemplaires concernant la mise en place de mécanismes de protection des données appropriés à chaque point d'entrée. Notre engagement envers la protection des renseignements personnels est inscrit dans la façon même dont nous concevons et développons nos produits et nos services. En tant qu'organisation dans laquelle la protection des renseignements personnels est intégrée, nous ne pouvons simplement nous contenter de cocher une case dans un champ de travail; il s'agit d'une prise de conscience à l'échelle de l'entreprise qui est attestée par notre programme et nos politiques structurés en matière de protection des renseignements personnels. Nous fournissons à nos clients des renseignements permettant d'identifier les utilisateurs seulement dans les cas où une interaction directe s'est produite; sinon, les données que nous utilisons sont anonymisées et regroupées afin de protéger la vie privée des utilisateurs.



Notre marque fiable, notre technologie et notre approche à l'égard du service à la clientèle

Nous sommes déterminés à devenir la principale plateforme de communications sur les marchés des capitaux. Nous croyons que notre technologie est la meilleure de sa catégorie et qu'elle offre une expérience de contenu riche, moderne et conviviale. Nous revoyons constamment notre portefeuille de produits afin d'y ajouter de nouvelles caractéristiques et de répondre aux demandes des clients pour de nouvelles fonctions. Nous complétons cette technologie par une approche globale et hautement personnalisée vis-à-vis du service à la clientèle. Nous souhaitons à tout prix offrir la meilleure expérience client qui soit et combiner nos services à un soutien à la clientèle proactif et offert en direct, 24 jours sur 24 et 7 jours sur 7 (par exemple pendant les événements importants tels que les conférences téléphoniques relatives à l'annonce de résultats et d'autres événements en direct).

Pour nos entreprises clientes, nous avons créé notre plateforme intitulée *Investor Relations Success Platform* (« **IRSP** »), qui a été conçue pour aider les équipes à optimiser, à déployer les meilleures pratiques et à exécuter des programmes de RI percutants en utilisant la plateforme de Q4. Notre équipe formée d'anciens

spécialistes des RI chevronnés travaille avec nos clients afin de bien comprendre leurs objectifs uniques, de repérer les possibilités d'améliorations et d'optimiser les programmes permettant de garantir leur succès. Nos analystes des marchés travaillent de concert avec nos analystes pour fournir d'autres renseignements à nos clients pendant les périodes qui comptent le plus pour eux.

Nous considérons que la bonne réputation de notre marque constitue un avantage unique et nous pensons qu'un nombre grandissant de nouveaux clients s'abonnent à notre plateforme par suite du bouche-à-oreille. Grâce aux partenariats commerciaux que nous avons établis, nous sommes considérés comme un fournisseur de technologie fiable par certaines des institutions offrant des services financiers les plus reconnues, dont S&P Global, NYSE et BusinessWire. En 2020, notre taux de rétention des logos contrôlable s'établissait à 93 % et notre taux de recommandation net était de 52. Nous voulons devenir la principale marque de confiance au sein du marché.

Nous sommes axés sur les questions ESG autant à l'interne qu'à l'externe

Au fur et à mesure que les sociétés partout dans le monde détournent leur attention des actionnaires pour se concentrer davantage sur les parties prenantes, les membres de la direction et des conseils d'administration prennent de plus en plus d'initiatives liées aux questions ESG et attirent de plus en plus des investisseurs pour lesquels les questions sociales sont importantes. Notre plateforme assure une meilleure harmonisation des objectifs communs et des systèmes fondés sur des valeurs. Elle permet également plus d'interactions avec les parties prenantes et offre une plus grande transparence dans l'ensemble des marchés des capitaux, ce qui crée un système de gouvernance plus solide pour nos entreprises clientes. Cette approche comprend, notamment des sites Web et des événements virtuels axés sur les questions ESG et le ciblage des investisseurs en fonction de critères d'investissement centrés sur les questions ESG.

Alors que les questions ESG figurent en tête de nombreuses listes de priorités stratégiques tant pour les investisseurs que pour les entreprises, le paysage en matière de réglementation et d'investissement manque actuellement de normes et de structure. La plupart des entreprises ont de la difficulté à comprendre ce que les investisseurs attendent d'elles. Inversement, il est rare que les investisseurs dévoilent les critères uniques qu'ils appliquent à leurs décisions d'investissement. Des résultats positifs liés à l'amélioration des paramètres ESG constituent clairement un avantage concurrentiel au moment de réunir des capitaux sur les marchés publics. Mais quels paramètres sont importants et à quels investisseurs devraient-ils être communiqués? La capacité à présenter un exposé de faits pertinent en matière d'ESG aux personnes qui valorisent ces éléments stratégiques crée une réelle valeur tant pour les entreprises que pour les investisseurs. La confusion entourant la façon dont une société ouverte devrait présenter ses paramètres ESG, et à qui elle devrait les présenter, de même que notre objectif de résoudre les réels problèmes commerciaux de nos clients, ont mené aux solutions uniques de Q4. Le tout illustre notre capacité à améliorer la façon dont les participants au marché se découvrent l'un l'autre.

En août 2021, nous avons lancé la première de plusieurs nouvelles gammes de produits qui permettent aux sociétés ouvertes de présenter efficacement leurs paramètres ESG. Nous avons établi un ensemble de modèles axés sur le secteur et les pratiques exemplaires pour les sites Web commerciaux et les journées virtuelles des investisseurs sur les questions ESG. Nous avons l'intention d'ajouter d'autres solutions ESG novatrices à notre plateforme de produits au cours des trimestres à venir, dans le but d'enrichir davantage ce canal de communication entre les sociétés ouvertes et les marchés des capitaux. Nous sommes d'avis que les pratiques exemplaires en matière d'ESG se rapportant à la présentation de l'information et à la communication évoluent, particulièrement dans les régions où les marchés des capitaux sont développés, et pourraient devenir des normes mondiales de présentation de l'information. Nous souhaitons être un outil clé aidant nos clients à gérer les questions ESG se rapportant à la présentation de l'information et à la communication. Nous améliorons la capacité des entreprises de reconnaître les bons investisseurs et de communiquer avec eux et nous estimons que le fait de s'éloigner du modèle traditionnel axé sur les grands investisseurs de marque susceptibles d'exercer une influence indue permet d'égaliser les chances entre les investisseurs.

Le monde est en pleine mutation et accorde de plus en plus la priorité au numérique. En effet, les événements ainsi que les assemblées et les réunions se tiennent de plus en plus en mode virtuel, et ce virage vers le numérique s'est accéléré en raison de la pandémie de COVID-19. Nous souhaitons vivement contribuer à ce

changement de structure et croyons que celui-ci sera avantageux à long terme pour l'économie du fait qu'il améliore l'empreinte environnementale, conséquence directe de la diminution des déplacements en personne et des émissions.

Nous élaborons consciemment notre produit de sorte qu'il soit axé sur les questions sociales étant donné que nous sommes nous-mêmes axés sur les questions ESG à l'interne. Chez Q4, notre système de valeurs fondamentales repose sur une culture de diversité, d'égalité et d'inclusion. Bien que nous ayons établi de solides fondations, nous en sommes encore au début de notre parcours en matière de questions ESG et nous avons encore un grand nombre d'initiatives excitantes à mettre en œuvre.

Pour la troisième année consécutive, nous figurons parmi la liste des 50 Meilleurs Lieux de Travail^{MC} du Canada, ainsi que parmi la liste des 50 Meilleurs Lieux de Travail^{MC} — Femmes et la liste des 50 Meilleurs Lieux de Travail^{MC} — Inclusion, à la suite d'une analyse approfondie et indépendante réalisée par Great Place to Work[®] Canada.

Plateforme conçue pour pouvoir évoluer grâce à des mesures prises à l'interne et au moyen d'acquisitions

Nous avons réalisé des investissements considérables dans le développement d'un produit de pointe, un modèle de service exceptionnel et la bonne réputation de notre marque. L'infrastructure de notre plateforme, qui repose à la fois sur la technologie et le capital humain, est conçue de manière à soutenir un nombre de clients beaucoup plus élevé au fur et à mesure que notre entreprise prend de l'expansion. Nous allons continuer à effectuer des investissements afin de maintenir notre avantage au sein du marché, mais nous croyons que notre profil financier bénéficiera des investissements que nous avons déjà effectués et que nous sommes en bonne position pour évoluer de façon efficiente. Le maintien de notre croissance devrait comprendre la réalisation d'acquisitions stratégiques. Notre plateforme a été conçue de manière à pouvoir offrir des produits individuels et des produits dans le cadre de forfaits, ce qui nous permet d'intégrer des capacités acquises et de vendre de nouveaux produits à nos clients existants et aux nouveaux clients de façon rentable.

Stratégies de croissance

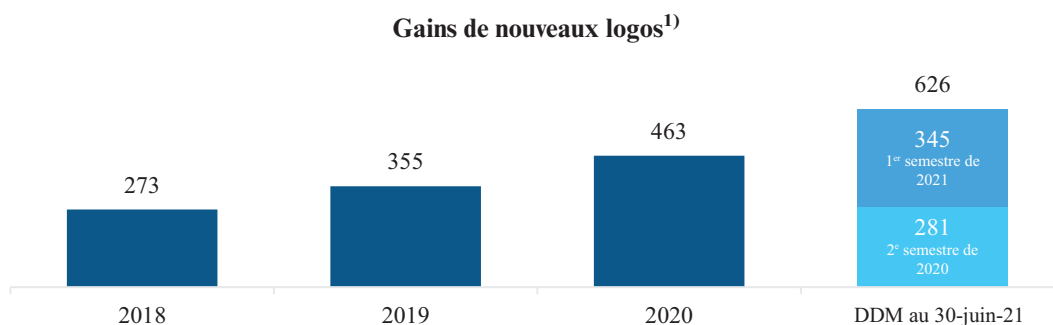
Notre plateforme continue d'améliorer la qualité et l'efficacité des interactions entre les participants aux marchés des capitaux et, par conséquent, nous prévoyons poursuivre notre croissance. Notre stratégie de croissance comprend notamment les éléments clés suivants :

- ***Utiliser efficacement notre stratégie de mise en marché pour attirer de nouveaux clients.*** Le marché que nous desservons est vaste et les plus de 2 500 clients qui s'abonnent à notre plateforme ou qui figurent dans notre carnet de commandes ne représentent qu'un sous-ensemble limité des entreprises et des clients du côté vente et du côté achat auxquels, à notre avis, nous pouvons fournir des services. Nous prévoyons investir considérablement dans notre stratégie de vente et de marketing pour attirer de nouveaux clients dans nos territoires existants, ainsi que dans de nouveaux marchés, notamment en Europe occidentale et centrale, en Australie, en Asie et en Amérique du Sud.

Nous avons investi stratégiquement dans nos systèmes et nos processus de vente afin d'élaborer une approche axée sur les données permettant de repérer et de transformer les occasions d'affaires les plus prometteuses en clients actifs. Notre approche principale en matière de ventes comprend une équipe responsable des ventes directes, qui tire parti de notre position qui, à notre avis, est celle d'un chef de file du marché et utilise un processus de stimulation de la demande élaboré. En sachant qui sont nos clients potentiels, nous sommes en mesure de les suivre efficacement et de repérer les occasions d'affaires optimales susceptibles de mener à une vente. Notre effectif de vente mesure son succès en fonction de la valeur à vie d'un client par rapport au coût d'acquisition de ce client. Ce ratio s'établissait à 5,2 fois pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2021.

Nous estimons que la réputation de notre marque est un facteur déterminant en ce qui concerne notre capacité à augmenter le nombre de nos clients, puisqu'elle mène de plus en plus à des ventes internes découlant du bouche-à-oreille. Le bouche-à-oreille nous a permis d'acquérir un nombre important de nouveaux clients, alors qu'un nombre grandissant de sociétés ouvertes découvrent notre entreprise et nos services. Toutefois, malgré le bouche-à-oreille, nous avons toujours l'intention de maintenir et de monter une solide équipe de vente et de marketing pour attirer efficacement de nouveaux clients et

pour transmettre des renseignements de nature informative et promotionnelle sur les solutions de notre plateforme à nos clients actuels afin de les amener à adopter de multiples produits. En tant qu'entreprise à croissance rapide, nous avons investi et continuerons d'investir considérablement dans notre équipe de vente et de marketing afin de poursuivre notre croissance interne. Se reporter à la rubrique « Emploi du produit ».



Note :

- 1) Les gains de nouveaux logos désignent les nouveaux clients supplémentaires qui ont signé des contrats à l'intérieur des délais respectifs.

Nous complétons notre stratégie de ventes directes par une stratégie qui consiste à établir un partenariat intermédiaire percutant, notamment en collaborant avec les principaux fournisseurs de technologie et de services au sein des marchés des capitaux :

- La *New York Stock Exchange* (« NYSE ») qui, pour tenter de livrer une concurrence efficace aux autres bourses, utilise Q4 comme son fournisseur de choix pour offrir aux grandes sociétés ouvertes nouvellement constituées des produits et des pratiques exemplaires au soutien de leurs initiatives en matière de relations avec les investisseurs. Au cours des trois dernières années, Q4 a établi une relation commerciale avec près de 200 sociétés ouvertes qui avaient réalisé un premier appel public à l'épargne à la NYSE. Le 23 juillet 2021, nous avons renouvelé notre partenariat avec la NYSE pour une nouvelle période de trois ans.
- *BusinessWire*, chef de file mondial qui diffuse un fil de presse et des communiqués, recommande Q4 à ses clients pour des solutions de site Web et la tenue d'événements virtuels. Grâce à notre relation avec BusinessWire, nous avons accès à une clientèle mondiale constituée d'entreprises. En revanche, Q4 fournit à BusinessWire des recommandations d'agences de presse. Grâce à notre intégration récente à la technologie NX de BusinessWire, les annonces de nature commerciale diffusées par BusinessWire sont affichées en temps réel sur le site Web de nos clients.
- *S&P Global Market Intelligence* (« S&P »), division de S&P Global Inc. et partenaire stratégique et actionnaire, nous a vendu les contrats conclus avec ses clients à l'égard de son site Web de RI et pour la tenue d'événements virtuels au début de 2020, nous offre la possibilité de fournir des services à un groupe de clients supplémentaires. S&P est maintenant un partenaire qui recommande nos produits à sa clientèle à l'échelle mondiale. Notre partenariat avec S&P prévoit une intégration élargie à leurs données sectorielles exclusives, qui nous permet d'offrir des ensembles de données propres aux secteurs aux environ 690 clients que nous nous partageons. Dans l'avenir, nous avons l'intention de continuer à profiter de ces occasions liées à la revente et aux données.
- *Diverses agences de commercialisation*, dont des entreprises de RI, recommandent notre plateforme à leurs entreprises clientes. Au deuxième trimestre de 2021, des partenaires qui sont des agences ont grandement contribué à notre chiffre d'affaires. Nous avons un programme et une équipe en place pour offrir des services haut de gamme à nos partenaires qui sont des agences, ce qui nous assure une source constante de nouveaux clients. Nous considérons qu'il s'agit d'un écosystème essentiel dans tous les marchés que nous nous sommes engagés à développer.

Nous avons l'intention de continuer d'élargir et d'approfondir nos partenariats intermédiaires afin d'étendre notre portée, notamment en complétant nos initiatives en matière de ventes directes au fur et

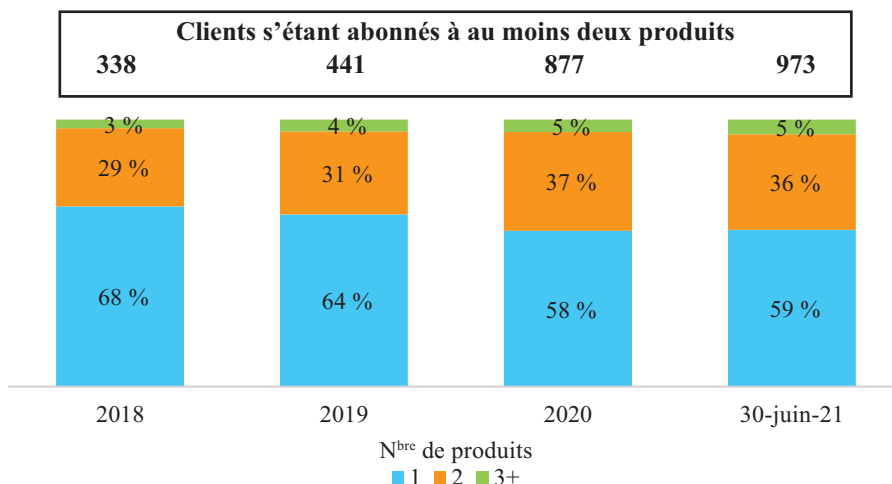
à mesure que nous établissons notre présence dans de nouveaux territoires. Nous concentrons notre expansion géographique à court terme sur l'Amérique du Nord, le Royaume-Uni, certains pays scandinaves et l'Europe centrale, mais nous prévoyons éventuellement prendre de l'expansion à l'échelle mondiale dans d'autres régions où les marchés des capitaux sont développés, notamment en Europe occidentale, en Australie, en Asie et en Amérique du Sud. Nous avons renforcé des partenariats d'octroi de licences afin d'obtenir un accès à des émetteurs publics européens importants et à des bases de données connexes. Nous nous sommes également associés à un nouveau fournisseur de services de diffusion d'information, EQS Newswire. Nous croyons qu'en octroyant des licences à l'égard des bonnes données, et qu'en tirant avantage de ces partenariats et d'autres partenariats, nous pouvons utiliser notre infrastructure existante pour pénétrer rapidement et efficacement de nouveaux marchés.

Au deuxième trimestre de 2021, nous avons lancé un nouveau produit pour les assemblées des actionnaires virtuelles (« AAV ») en partenariat avec Broadridge Investor Communication Solutions, Inc. (« Broadridge ») et avons livré environ 1 500 événements au cours du trimestre. Le 10 juin 2021, Broadridge nous a remis une lettre pour nous faire part de problèmes avec des éléments précis de l'entente de niveau de service AAV. Cela nous a incités à effectuer une analyse approfondie de l'entreprise AAV pour passer en revue sa concordance stratégique et son profil financier au sein de notre gamme de produits globale. Suivant cette analyse, les deux entreprises ont décidé d'un commun accord de mettre fin au partenariat et Broadridge a retiré la lettre qu'elle nous avait remise. En mettant fin à ce partenariat, nous avons par le fait même mis fin à nos activités AAV. Nous croyons que nous pourrions ainsi consacrer de précieuses ressources à d'autres initiatives stratégiques, qui cadrent mieux avec nos cibles commerciales et financières à long terme. Par conséquent, nous avons accéléré la migration de nos clients vers notre propre plateforme de bénéfice, ce qui a nous a rendus moins dépendants de fournisseurs tiers. Nous croyons que notre plateforme novatrice et exclusive nous procurera un niveau attrayant de produits des activités ordinaires récurrents tout en conduisant finalement à un accroissement des marges.

- **Vente de produits supplémentaires aux clients captifs.** Nous vendons l'accès à notre plateforme pour un produit en particulier ou selon un forfait, et nos solutions sont conçues pour évoluer au même rythme que les besoins des clients. Notre plateforme comporte plusieurs points d'entrée au moyen de notre site Web, des événements virtuels ou des produits permettant de générer des renseignements sur les actionnaires. Lorsque de nouveaux clients se joignent à la plateforme de Q4, nous nous attendons à ce qu'ils s'abonnent à d'autres produits au fil du temps, étant donné que nous avons eu du succès par le passé à vendre des produits supplémentaires à nos clients existants. Il peut s'agir notamment de clients qui se joignent à notre plateforme à la suite d'un partenariat ou d'une acquisition stratégique. Le taux de croissance annuel composé des produits des activités ordinaires générés par nos 50 meilleurs clients entre 2018 et 2020 s'est élevé à 56 %.

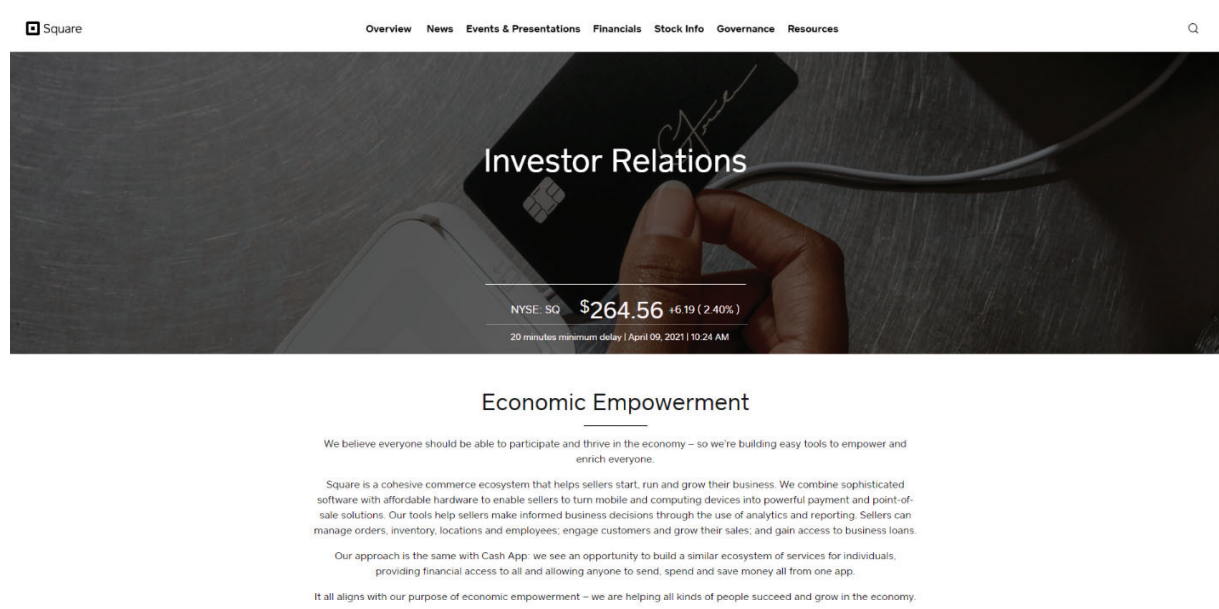
Le graphique suivant présente les taux d'abonnement à nos produits pour les trois derniers exercices :

Adoption de nos produits



Square Inc., qui est un client de Q4 depuis 2015, a utilisé au départ la plateforme de Q4 pour établir sa présence en ligne sur le plan des relations avec les investisseurs. Entre 2017 et le 30 juin 2021, les produits des activités ordinaires récurrents annuels que nous avons tirés de Square Inc. ont augmenté d'environ six fois étant donné que cette entreprise s'est abonnée à d'autres produits offerts sur notre plateforme au fil du temps. Il arrive souvent que les clients de Q4 adoptent des produits supplémentaires offerts sur notre plateforme au fil du temps. En plus de générer des produits des activités ordinaires supplémentaires, les clients qui s'abonnent à d'autres produits affichent un taux de satisfaction de la clientèle plus élevé et sont moins susceptibles de quitter notre plateforme. Notre taux de rétention selon les produits des activités ordinaires nets en dollars, qui mesure notre capacité à vendre des produits supplémentaires à nos clients par rapport au nombre de clients qui quittent la plateforme s'est établi à 113 % en date du 31 décembre 2020 (soit une augmentation par rapport au taux de 108 % en 2018 et au taux de 109 % en 2019); ce taux est calculé depuis 2017.

Notre effectif de vente communique régulièrement avec nos clients existants afin de les renseigner sur les solutions que nous offrons au moyen de notre plateforme et d'en faire la promotion. En date du 30 juin 2021, nous comptons plus de 2 500 clients abonnés à nos solutions ou qui figuraient dans notre carnet de commandes. Nous estimons que si nous vendions tous les produits qui composent notre plateforme à chacune de ces sociétés, nous pourrions générer des produits des activités ordinaires différentiels totalisant environ 200 millions de dollars américains.



- **Élargir notre plateforme en y ajoutant de nouveaux produits et de nouvelles capacités.** Notre plateforme évolue constamment, et le développement de nos produits à l'interne est fondé sur un suivi régulier des besoins de nos clients, autant les besoins qui ne sont pas satisfaits que ceux qui sont présentement comblés par des tiers.

L'ajout de nouveaux produits à notre plateforme augmente les possibilités pour nous d'accroître les produits des activités ordinaires que nous générons grâce à notre clientèle existante et nous permet de trouver de nouvelles façons de monétiser notre ensemble de données et l'effet réseau qui est produit par notre plateforme.

Nous prévoyons créer des solutions pour tous les participants à l'écosystème des marchés des capitaux :

- **Entreprises** : capacités d'analyse supplémentaires, notamment des analyses du comportement des actionnaires et des analyses prévisionnelles; outils et flux de travaux permettant de présenter efficacement des thèmes liés aux questions ESG; et paramètres pour les intervenants du secteur de l'investissement.
- **Côté vente** : élargir la gamme d'outils permettant de gérer l'accès aux entreprises et les événements virtuels; capacités de gestion des opérations, et gestion de la recherche.

- *Côté achat* : favoriser de meilleurs outils de communication directe avec les entreprises; outils permettant de gérer soi-même l'identité, et capacités d'accès à de la recherche.
- **Réaliser des acquisitions significatives, stratégiques et rentables.** Le secteur des solutions technologiques en matière de communications à l'intention des marchés des capitaux est vaste et comprend généralement des produits visant à satisfaire un besoin précis. Nous croyons que ce marché est fragmenté et est défini par des solutions ponctuelles qui gagneraient à faire partie de notre plateforme. Bon nombre de ces solutions composent des segments non essentiels de grands fournisseurs de services de données financières, de bourses de valeurs, de services de nouvelles ou d'autres secteurs liés aux marchés des capitaux. Nous croyons que nous sommes bien positionnés pour devenir le consolidateur dans ce secteur et que notre plateforme pourrait profiter d'occasions d'acquisitions stratégiques. Ces occasions pourraient comprendre notamment ce qui suit :
 - *Expansion de la plateforme* : acquérir des produits et des capacités à valeur ajoutée pour nos entreprises clientes et nos clients du côté vente et du côté achat y compris des produits destinés à soutenir les initiatives ESG de nos clients.
 - *Tirer parti des données et de l'effet réseau* : acquérir des sources de données supplémentaires qui connectent l'écosystème des marchés des capitaux et utiliser l'intelligence artificielle et l'apprentissage machine pour améliorer le suivi et les analyses de l'identité.
 - *Élargissement de la clientèle* : attirer des clients supplémentaires afin d'étendre notre présence dans de nouveaux territoires et dans les territoires où nous sommes déjà présents, et inciter ces clients à intégrer l'écosystème de notre plateforme.

Nous suivons activement les possibilités d'acquisitions et entendons réaliser des acquisitions à court terme nous permettant à la fois d'étendre nos activités essentielles, notamment les sites Web de RI, les événements virtuels, la GRC et les produits de données et d'analyses, et d'offrir de nouvelles technologies de communication connexes à l'intention des marchés des capitaux, telles que le flux de travail de RI, l'accès aux entreprises, la gestion des opérations et la gestion de la recherche.

Notre équipe de haute direction est formée de personnes ayant une grande expérience dans le repérage, la réalisation et l'intégration d'acquisitions et dont la réputation n'est plus à faire au sein des marchés des capitaux. Nous avons récemment renforcé, et avons l'intention de continuer à renforcer, notre équipe de développement de l'entreprise. Nous examinons les occasions d'acquisition selon une approche disciplinée, en mettant l'accent sur la concordance stratégique et la création de valeur à long terme pour les actionnaires, le tout dans le but d'augmenter notre croissance et nos marges et de réaliser des synergies commerciales significatives. Nous sommes ainsi bien positionnés pour repérer les possibilités d'acquisition exclusives et les mener à terme, et nous poursuivons actuellement nos efforts en vue d'exploiter plusieurs occasions intéressantes que nous avons repérées. Jusqu'à présent, Q4 a réalisé et intégré avec succès cinq acquisitions (2015 : acquisition d'Oxford Intelligence Partners, LLC; 2016 : acquisition d'Euroinvestor — division d'IR Solutions; 2017 : acquisition de CapMark Clarity LTD; 2019 : acquisition de clients de RI auprès de BusinessWire¹⁾ et 2020 : acquisition de contrats conclus avec des clients auprès de S&P Global Market Intelligence) qui ont amélioré les capacités de sa plateforme et entraîné une augmentation du nombre de clients qui utilisent nos produits.

Solutions et produits

Nous fournissons une plateforme de bout en bout infonuagique intégrée qui permet des flux de travaux et des interactions efficaces au sein des marchés des capitaux.

Par l'intermédiaire de notre plateforme intégrée, nous accumulons et réunissons une quantité importante de données dans l'ensemble de l'écosystème des marchés des capitaux, ce qui nous permet de constamment améliorer nos solutions et de répondre aux besoins de nos clients en leur fournissant des renseignements conduisant à des mesures concrètes et des recommandations en temps réel.

Nos clients ont l'option d'acheter nos solutions sous forme de produits individuels ou dans le cadre d'abonnements à des forfaits, selon leurs besoins. Les trois forfaits, à savoir Communiquer, Interagir et

¹⁾ L'acquisition de BusinessWire consistait en l'acquisition d'une relation de recommandation de clients exclusive plutôt que d'actifs; Q4 considère qu'il s'agit d'une acquisition historique en raison de l'augmentation de la clientèle qui en a résulté.

Améliorer (*Communicate, Interact et Elevate*), offrent des fonctions améliorées en augmentant l'accès des clients à notre plateforme et en complétant cet accès par les services des membres de notre équipe spécialisée dans l'expérience client. Nos forfaits tirent parti de notre plateforme pour permettre le partage, le regroupement et la révision globale de volumes de données de plus en plus gros et ainsi offrir à chaque client des renseignements approfondis uniques. Le prix de ces forfaits est réglé sous forme de frais annuels récurrents, qui augmentent selon le niveau du forfait. Les clients s'abonnent habituellement en premier au forfait Communiquer, notre forfait de base, qui comprend l'accès aux solutions pour les sites Web, des solutions pour certains événements virtuels et l'accès à notre équipe de soutien spécialisée. Nos deux forfaits de niveau plus élevé, à savoir les forfaits Interagir et Améliorer, incluent, en plus des éléments compris dans le forfait de base, un ensemble de solutions supplémentaires en matière de GRC et d'analyses Sites Web.

Sites Web



Nous offrons autant des solutions de site Web prévoyant des fonctions standard dont le déploiement peut se faire rapidement, voire dans les deux semaines qui suivent, que des solutions de site Web entièrement personnalisées comprenant une gamme complète de fonctions améliorées. Toutes les solutions et tous les produits que nous offrons comprennent notre solide ensemble de modèles de conception accessibles, la personnalisation de la marque, des systèmes de gestion de contenu, l'analyse de sites Web, des flux de données automatisés et des caractéristiques de sécurité à la fine pointe du marché. Nous ajoutons à ces caractéristiques l'accès à une solide équipe de soutien, qui offre à nos entreprises clientes un service à la clientèle de première qualité entièrement géré et hautement personnalisé. Nous croyons que nous nous démarquons par notre capacité à combiner les meilleures pratiques en matière de relations avec les investisseurs dans la conception d'un site Web avec une infrastructure de conception et de processus robuste, en offrant une solution entièrement gérée permettant d'améliorer la notoriété de la marque du client et de stimuler les interactions des utilisateurs.

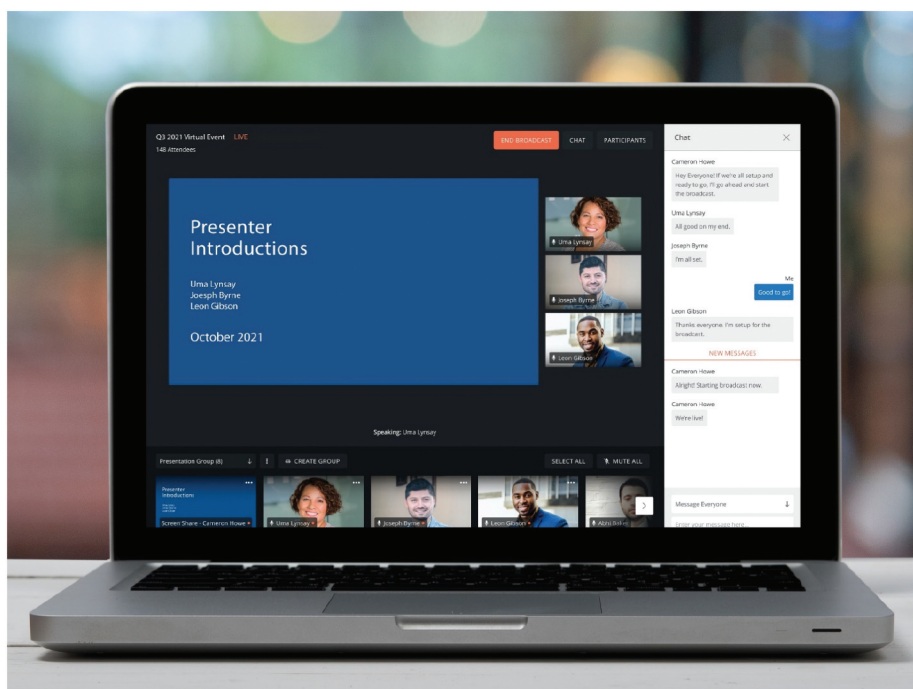
Notre segment relatif aux sites Web comprend notamment les principaux produits suivants :

- *Relations avec les investisseurs.* Des sites Web de relations avec les investisseurs conformes aux exigences que doivent respecter les sociétés ouvertes, qui intègrent des caractéristiques de gouvernance obligatoires et l'accès à de l'information financière et à des documents de procurations, qui sont tous combinés à nos meilleures pratiques en matière de conception de site Web. Les solutions en matière de relations avec les investisseurs que nous offrons comprennent la capacité de permettre l'intégration de l'affichage des cours de la bourse en temps réel et de l'information sur les incidences en matière de

questions ESG pour les sites Web de nos sociétés ouvertes clientes et prévoient la communication d'autres données financières par suite de l'intégration de S&P. De plus, notre intégration directe dans les principaux fournisseurs de fil de presse assure la distribution coordonnée et en temps opportun de communiqués et de contenu multimédia.

- *Salle de nouvelles.* Fonctionnalité de salle de nouvelles de marque pour nos entreprises clientes offrant une destination unique pour le contenu multimédia, les réseaux sociaux, les actualités des entreprises et les dossiers de presse. Notre salle de nouvelles prévoit également l'intégration d'un fil de presse afin de simplifier la distribution de contenu.
- *Sites Web d'entreprise.* Mise en œuvre et conception de sites Web d'entreprise entièrement personnalisés, qui vont au-delà de ce qui est proposé sur le site du client consacré aux relations avec les investisseurs.

Événements virtuels



Notre portefeuille d'événements virtuels couvre l'ensemble du calendrier des relations avec les investisseurs et des conférences et offre de la diffusion vidéo en continu d'avant-garde ainsi que de la technologie audio et multimédia pouvant être associées à une marque pour les événements clients. Notre approche comprend une équipe de soutien formée d'experts dans la tenue d'événements, qui a organisé en 2020 environ 4 000 événements liés aux marchés des capitaux et aux relations avec les investisseurs. Notre portefeuille d'événements virtuels ne cessant de prendre de l'expansion, nous augmentons notre part des dépenses des consommateurs au moyen d'une combinaison d'événements annuels récurrents, tels que les assemblées réunissant tous les employés d'une entreprise, les journées des analystes tenues virtuellement et les événements ESG, tout au long du calendrier financier.

Nous offrons des solutions principalement pour les événements suivants :

- *Conférences téléphoniques relatives à l'annonce de résultats.* Nous permettons aux membres de la direction des entreprises de partager facilement leurs résultats financiers avec les analystes et les investisseurs. Nous offrons des services de coordination tout au long du processus, y compris la communication des rapports de résultats sur les sites Web de relations avec les investisseurs de nos entreprises clientes et des documents devant être déposés par les émetteurs ayant fait un appel public à l'épargne. Nous organisons également des conférences téléphoniques relatives à l'annonce de résultats avec les analystes et les investisseurs et offrons du soutien à cet égard.

- *Journées des investisseurs tenues virtuellement.* Nous organisons de A à Z des journées des investisseurs, en utilisant la diffusion vidéo en continu et une expérience de contenu Web intégrée pour présenter la stratégie de l'entreprise aux investisseurs et aux analystes de recherche. Le contenu Web est choisi en fonction de l'événement et comprend souvent des biographies des conférenciers, des éléments pouvant être téléchargés, ainsi que les points à l'ordre du jour sur une page Web distincte.
- *Journées des analystes tenues virtuellement.* Nous organisons des événements pour les analystes qui sont conçus pour offrir du contenu spécialisé, tels que des stratégies et de l'information en matière de questions ESG. Notre plateforme combine la diffusion vidéo en continu et les conférences téléphoniques pour offrir un environnement virtuel personnalisé permettant aux membres de la direction de l'entreprise d'interagir directement avec des groupes de discussion et dans le cadre de séances de questions et de réponses dirigées.
- *Conférences à l'intention des investisseurs.* Notre plateforme offre la gestion complète de conférences complexes et à plusieurs volets à l'intention des investisseurs; ces conférences peuvent favoriser les interactions entre le côté achat et les émetteurs dans le cadre d'événements à l'intention des intervenants du secteur et de l'industrie et d'événements spéciaux. Le logiciel de diffusion Web intégré, les services de conférence téléphonique et les sites Web destinés à des participants possédant une marque sont regroupés afin d'offrir des conférences complexes pouvant s'étendre sur plusieurs séances ou plusieurs jours ou comporter plusieurs volets, comprenant notamment des allocutions, des rencontres individuelles sécurisées et du réseautage entre les participants.
- *Journées des investisseurs sur les questions ESG.* Nous avons établi un ensemble de modèles axés sur le secteur et les pratiques exemplaires pour les journées des investisseurs sur les questions ESG. Q4 permet aux entreprises d'organiser des événements virtuels attrayants pour les investisseurs, axés sur les paramètres ESG.
- *Séances de présentation inversées.* Notre plateforme permet aux institutions financières de commercialiser, de planifier et de tenir des réunions virtuelles novatrices entre plusieurs sociétés émettrices et investisseurs.
- *Assemblées réunissant tous les employés d'une entreprise.* Facilitation de l'envoi de messages par le client aux employés, aux parties prenantes à l'interne et aux partenaires stratégiques au moyen de la diffusion vidéo en continu d'un grand nombre de présentations, de contenu multimédia intégré et de séances de questions et réponses dirigées. Le calendrier des événements est établi en fonction des mises à jour trimestrielles, des lancements de produits et des projets internes importants.
- *Séances de présentation non liées à une opération tenues virtuellement.* Les solutions pour les séances de présentation non liées à une opération tenues virtuellement favorisent les interactions entre les investisseurs du côté achat et les entreprises dans le cadre de rencontres individuelles.



Nous offrons une plateforme complète de GRC à l'ensemble de l'écosystème des marchés des capitaux. Notre plateforme bout en bout permet le regroupement de données sur notre site Web et dans nos solutions d'événements virtuels. Nos outils d'analyse du marché génèrent également des renseignements uniques et améliorent l'efficacité des interactions au sein des marchés des capitaux.

Nos solutions GRC comprennent notamment ce qui suit :

- *Analyses de programmes.* Les clients peuvent regrouper les données provenant de leur site Web de relations avec les investisseurs, les événements virtuels, les renseignements sur les actionnaires et la dynamique de négociation sur la plateforme de Q4 afin d'obtenir un aperçu global du rendement en matière de relations avec les investisseurs. Le comportement des investisseurs peut être analysé au moyen de données téléchargées à partir du site Web, de la participation aux événements ou du comportement du marché, ce qui offre des connaissances en matière de ciblage et des données prévisionnelles améliorées concernant les actionnaires et les habitudes de négociation des investisseurs. Les analyses comprennent notamment une analyse du trafic sur le site Web, les pages visitées, les taux de retour à l'expéditeur, les téléchargements, les détails relatifs aux communications avec l'entreprise et à la participation aux événements, de l'information sur le marché et les opérations effectuées par des pairs et plus encore.
- *Flux de travail ciblant les investisseurs.* Nos outils de ciblage intégrés aident nos entreprises cliente à repérer les investisseurs en fonction de critères et de comportements précis. Ces outils permettent également à nos clients de repérer et de cibler les investisseurs qui ont effectué des placements dans des concurrents directs ou d'autres sociétés ouvertes faisant partie des pairs. Nos clients ont accès à une base de données d'environ 350 000 contacts des marchés des capitaux dans laquelle ils peuvent effectuer des recherches au niveau du fonds et de la personne-ressource et évaluer le comportement global des institutions. Notre algorithme reposant sur l'intelligence artificielle traite des millions de points de données individuels pour offrir un contexte et des renseignements complémentaires à notre approche en matière de ciblage.
- *Renseignements sur le marché.* Données d'analyse intégrées concernant la propriété et la négociation offrant une évaluation en temps réel du rendement des titres. Les registres publics dans lesquels sont inscrits les actions détenues en propriété et nos produits d'analyse exclusifs nous permettent de fournir à nos clients des renseignements concernant la propriété, y compris la capacité de comparer la propriété

de sociétés ouvertes avec celle de leurs pairs et de comprendre la composition de leur actionnariat. Les analyses de la négociation, notamment le cours des actions, la volatilité, les fourchettes de cours, les perceptions et le rendement relatif, sont communiquées dans un seul tableau personnalisé pour chaque client. Les analyses portant sur les actionnaires et la négociation sont complétées par des recherches et des estimations détaillées réalisées par des analystes, ainsi que par des transcriptions et des événements et sont réunis en un point central.

- *Gestion des assemblées, des réunions et des activités.* Notre plateforme peut suivre les interactions sur les marchés des capitaux des personnes-ressources, des fonds et des investisseurs institutionnels. Les notes prises au cours des assemblées et des réunions, les itinéraires, les calendriers et la fonctionnalité de la gestion des opérations sont réunis sur une seule plateforme facile à utiliser. Les renseignements et l'historique des réunions et des assemblées sont immédiatement exportés sous forme de dossiers d'informations configurables, offrant ainsi des évaluations des investisseurs qui intègrent les flux de travaux de nos clients existants.
- *Flux de travail relatif à la présentation d'information.* Le regroupement automatisé, la visualisation et l'exportation des interactions avec le programme, et les données sur les cours et la propriété des actions, qui peuvent être exportées directement dans les rapports du conseil et de la direction pour les mises à jour trimestrielles et ponctuelles concernant le rendement du programme. La fonctionnalité d'exportation directe avec Microsoft Office permet d'assurer que tout le contenu est compatible avec les modèles de contenu et les flux de travaux relatifs à la présentation d'information existants.

Analyse

Nous ajoutons à notre technologie exclusive les services d'analystes chevronnés en matière d'actionnariat afin de fournir à nos entreprises clientes des renseignements sur les comportements de leurs actionnaires et de leurs investisseurs. En combinant les données du marché externes et nos solutions de GRC, nos produits d'analyse génèrent un ensemble unique de renseignements conduisant à des mesures concrètes et permettant d'appuyer une stratégie de relations avec les investisseurs proactive.

Nos solutions d'analyse comprennent notamment ce qui suit :

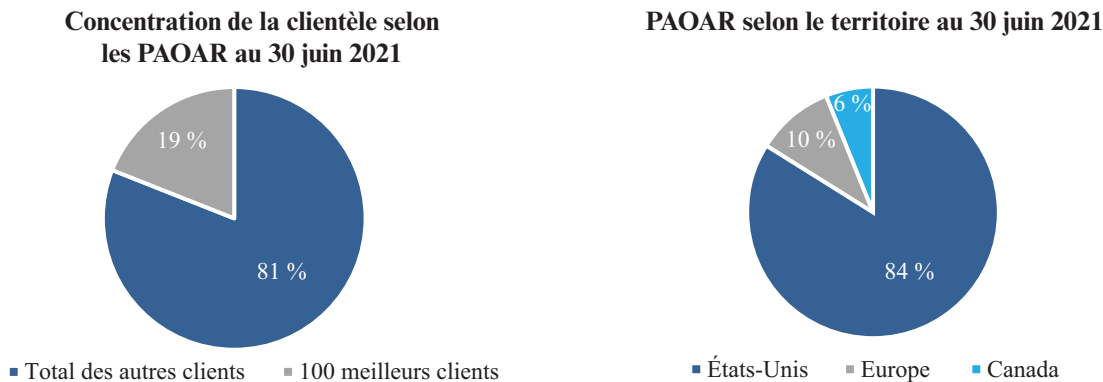
- *Renseignements sur les porteurs de titres de capitaux propres.* Notre technologie exclusive et l'évaluation des mouvements des capitaux au moyen d'un éventail de sources accessibles au public permettent aux entreprises clientes aux États-Unis de recevoir des évaluations périodiques du comportement des investisseurs, de l'identité des actionnaires et de l'identité des activistes potentiels. En utilisant nos analyses prévisionnelles exclusives appliquées à notre base de données, notre produit qui génère des renseignements sur les porteurs de titres de capitaux propres est conçu pour identifier les investisseurs les plus susceptibles de prendre une participation dans un émetteur. Des rapports fréquents fournissent de l'information en continu sur les marchés qui peut être intégrée directement dans nos solutions de GRC.
- *Identification des actionnaires.* Notre approche bout en bout qui permet d'identifier les investisseurs propriétaires véritables révèle les principales tendances dans la composition de l'actionnariat et brosse un portrait détaillé des mesures prises par les actionnaires pour notre clientèle européenne. Les clients reçoivent des rapports et des lignes directrices offrant des indications claires sur la façon d'améliorer les interactions au sein des marchés des capitaux ainsi que leurs efforts en matière de ciblage des actionnaires. Les actionnaires ciblés sont directement intégrés dans nos solutions de GRC.
- *Renseignements sur les marchés des capitaux.* Analyse de l'actionnariat et stratégies d'interactions proactives à l'intention de clients situés dans un grand nombre de régions, notamment au Canada, aux États-Unis et en Europe occidentale. Notre solution comprend de l'information intrajournalière, de l'information hebdomadaire sur les options, les résultats et l'évaluation des pairs, les flux des OPC, des listes des banques disponibles et des activités sur notre site Web, des événements virtuels, et des solutions de GRC.

Répartition de la clientèle et marché cible

Nous comptons à l'heure actuelle plus de 2 500 clients dans notre écosystème des marchés des capitaux constitué de sociétés ouvertes, ainsi que de participants du côté vente et du côté achat, y compris les clients de

notre carnet de commandes. Étant donné que nous avons toujours élaboré nos produits à l'intention des sociétés ouvertes par le passé, la majorité de notre clientèle actuelle se trouve dans ce segment. Nos produits conviennent à toutes les sociétés ouvertes, quelle que soit leur taille, et peuvent être adaptés aux besoins de nos clients. Cela comprend tant les sociétés à petite et à moyenne capitalisation de la plus petite envergure que les sociétés comportant la plus grande capitalisation sur le marché à l'échelle mondiale. Nos clients actuels et éventuels du côté vente et du côté achat sont répartis dans un éventail de secteurs verticaux, et comprennent, notamment, de grands gestionnaires d'actifs mondiaux, des régimes de retraite, des fonds de couverture et des banques d'investissement de premier ordre.

Notre taux de concentration de la clientèle est très faible, nos 100 clients les plus importants représentant moins de 19 % du total des PAOAR en date du 30 juin 2021. La majorité de nos PAOAR en date du 30 juin 2021 ont été générés aux États-Unis, alors que 10 % des PAOAR ont été générés en Europe et 6 %, au Canada.



Études de cas

Square, Inc. (« Square »)

Square est une entreprise de services au point de vente et de services financiers ayant une capitalisation boursière d'environ 100 milliards de dollars américains. Au fur et à mesure que Square a pris de l'expansion, son équipe des relations avec les investisseurs a voulu en apprendre davantage sur la clientèle de la société dans le but d'attirer les bons investisseurs et de mieux suivre les interactions avec les investisseurs. Q4 a initialement commencé à travailler avec la société pour lui fournir son site Web de relations avec les investisseurs, des webdiffusions et des conférences téléphoniques. Toutefois, après avoir constaté les difficultés que l'équipe responsable des RI devait surmonter, nous avons présenté à Square notre plateforme de GRC et nos produits de collecte de renseignements sur les marchés des capitaux et les actionnaires. Grâce à notre plateforme de GRC, Square a été en mesure de s'attaquer rapidement aux plus grandes difficultés en matière de RI en regroupant les analyses dans ses flux de travaux afin d'établir les profils précis de ses principaux actionnaires et gestionnaires de fonds ESG. Square a ainsi pu améliorer ses interactions avec les nouveaux actionnaires et les actionnaires existants et acquérir une connaissance plus approfondie des principales dynamiques du marché. En définitive, Q4 a aidé Square à améliorer ses initiatives en matière de relations avec les investisseurs, à réduire ses tâches administratives et à reconnaître les bons actionnaires et investisseurs potentiels et à interagir avec eux.

Electronic Arts Inc. (« Electronic Arts »)

Electronic Arts est un développeur et éditeur mondial de jeux vidéo de premier plan qui a utilisé notre plateforme pour revoir en profondeur son site Web de relations avec les investisseurs. Son site Web de relations avec les investisseurs existant était désuet, la navigation y était ardue et il n'était pas connecté au site Web de l'entreprise; notre client avait donc de la difficulté à répondre aux besoins de ses investisseurs. Le nouveau site Web bonifié a permis à Electronic Arts d'accroître les interactions avec les investisseurs et les analystes. Après avoir évalué plusieurs fournisseurs, Electronic Arts a choisi Q4 en raison de sa conception personnalisée et de son utilisation des meilleures pratiques favorisant l'amélioration des interactions. Depuis qu'il a développé

son nouveau site Web, Electronic Arts a constaté une augmentation de 65 % du temps de visite sur sa page d'accueil, une augmentation de 46 % des taux de clics des usagers et une augmentation de 6 % du nombre de visiteurs chaque mois.

Sonos Inc. (« Sonos »)

Sonos est un fournisseur mondial de produits audio à l'intention des consommateurs comptant plus de 1 300 employés. Lorsqu'elle est devenue une société ouverte, Sonos a eu besoin d'un site Web de relations avec les investisseurs et de pouvoir déployer efficacement ses webdiffusions annonçant ses résultats. Sonos a choisi Q4 comme partenaire en raison de sa grande expérience et de son service à la clientèle de synchronisé. En collaboration avec la société, nous avons créé un site Web de relations avec les investisseurs convivial reconnaissant l'importance de la marque dans les six semaines qui ont suivi. Nous avons également intégré des produits de webdiffusion permettant la tenue de conférences téléphoniques virtuelles relatives à l'annonce de résultats synchronisées avec son site Web. Depuis la mise en œuvre du site Web et des solutions de webdiffusion, nous demeurons un partenaire actif de Sonos pour la gestion quotidienne du contenu et des mises à jour de son site Web au moyen de la fonctionnalité de système de gestion de contenu de notre plateforme et grâce à notre service de soutien de qualité supérieure.

Novocure Limited (« Novocure »)

Novocure est une société mondiale de traitements contre le cancer établie présentant des possibilités d'expansion sur le marché. La fonction des relations avec les investisseurs a été gérée par une petite équipe formée de deux personnes qui avaient comme mission de trouver le bon ensemble d'investisseurs pour un grand nombre de segments d'activité de l'entreprise. Ciblait des investisseurs en technologie médicale et des investisseurs en biotechnologie, Novocure a choisi Q4 pour élaborer des messages susceptibles d'interpeller les deux groupes d'actionnaires potentiels. Novocure a depuis élargi la gamme des services que nous lui fournissons et utilise maintenant un éventail de produits sur notre plateforme, notamment nos solutions de collecte de renseignements sur les actionnaires, nos produits de GRC, nos solutions en matière de site Web et nos outils d'analyse. Novocure utilise la fonctionnalité de ciblage reposant sur l'intelligence artificielle et la GRC sur notre plateforme pour mieux cibler certains groupes d'investisseurs potentiels en particulier et suivre l'efficacité de leur démarche. Les produits de collecte de renseignements sur les porteurs de titres de capitaux propres que nous offrons aident également Novocure à produire des rapports personnalisés offrant aux membres du conseil un aperçu des dynamiques du marché pertinentes et des tendances de l'entreprise au fil du temps. Q4 permet à Novocure de mesurer efficacement l'incidence de chacune des interactions avec les actionnaires et de personnaliser son approche pour atteindre ses objectifs.

Parcours du client

Le parcours du client commence sensiblement de la même manière pour toutes les solutions sur notre plateforme et tous les segments de clientèle. Les occasions d'affaires entrantes ou jugées intéressantes aux fins de commercialisation directe sont acheminées vers notre équipe responsable du développement des affaires où nos représentants travaillent avec chacun des clients éventuels pour comprendre les difficultés que le client doit surmonter, pour trouver comment nos produits et nos solutions pourraient répondre à ses besoins particuliers et pour gérer les attentes du client éventuel à l'égard de Q4. Une fois que le client éventuel a été approuvé par notre équipe responsable des ventes, nos techniciens hautement qualifiés en matière de ventes et de solutions travaillent en étroite collaboration avec le client éventuel afin de trouver rapidement la solution qui répond le mieux à ses besoins et d'en établir le prix.

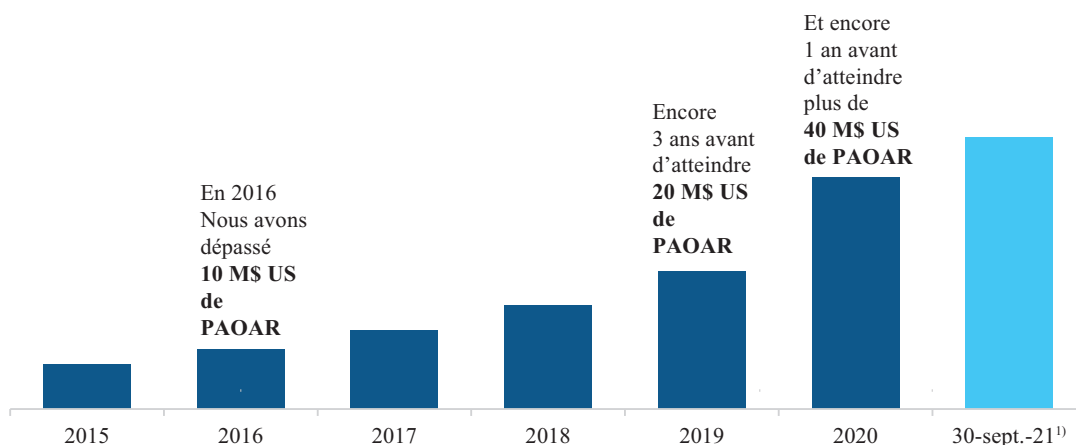
Notre processus d'accueil des clients est mené par notre équipe responsable de l'expérience client formée d'experts des marchés des capitaux. Le processus débute par une consultation approfondie afin de bien saisir les besoins du client ainsi que ses principaux objectifs pendant la durée du contrat, ce qui peut comprendre, entre autres, les services suivants : le développement d'un site Web, la planification d'un événement virtuel, l'intégration de la GRC ou une évaluation des analyses du marché. Après cette consultation initiale, notre équipe responsable de l'expérience client poursuit activement le dialogue avec le client afin d'évaluer continuellement ses besoins en constante évolution dans le cadre de réunions formelles trimestrielles et d'adapter notre approche afin de répondre à tout changement survenu dans la stratégie du client. Nous entamons habituellement la relation avec nos clients qui sont des sociétés en leur fournissant des solutions

pour leurs sites Web de relations avec les investisseurs et leurs conférences téléphoniques relatives à l'annonce de résultats; nous cherchons ensuite à renforcer la relation avec eux en leur offrant d'autres produits au fil du temps.

Après l'étape de l'accueil, notre équipe responsable des ventes et du marketing, en collaboration avec notre équipe responsable de l'expérience client, interagit avec les clients existants au moyen de campagnes coordonnées afin de démontrer encore plus la valeur de notre plateforme et d'inciter les clients à s'abonner à un forfait d'un niveau plus élevé. Ces efforts combinés ont conduit à une augmentation du pourcentage de clients qui paient pour obtenir plus d'un produit, qui est passé de 32 % de l'ensemble de la clientèle au cours de l'exercice 2018 à 42 % de l'ensemble de la clientèle au cours de l'exercice 2020. Cette augmentation a, par le fait même, stimulé l'accroissement de notre taux de rétention selon les produits des activités ordinaires nets en dollars, qui est passé de 108 % au cours de l'exercice 2018 à 109 % au cours de l'exercice 2019 et à 113 % au cours de l'exercice 2020, selon les données évaluées au 31 décembre 2020. Nous considérons que notre approche par forfaits est la méthode à privilégier pour la vente de produits supplémentaires à nos clients existants, et nous avons démontré par le passé l'efficacité de cette méthode. En effet, nos produits des activités ordinaires moyens par compte ont augmenté de plus de 20 % au cours des six dernières années, passant d'environ 14 800 \$ US au cours de l'exercice 2015 à plus de 17 900 \$ US au cours du semestre clos le 30 juin 2021.

Le total de nos PAOAR a augmenté, passant de 11,0 millions de dollars américains au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à 25,2 millions de dollars américains au cours de l'exercice 2019, et a atteint 42,6 millions de dollars américains au cours de l'exercice 2020. Sur la base de notre rendement financier à ce jour, nous estimons que nos PAOAR au 30 septembre 2021 se situeront dans une fourchette d'environ 49,0 millions de dollars américains à 51,0 millions de dollars américains.

Produits des activités ordinaires annuels récurrents



Note :

- 1) Représente le point médian de la fourchette des PAOAR estimatifs au 30 septembre 2021. Se reporter à la rubrique « Sommaire des informations financières consolidées et autres données — Résultats estimatifs préliminaires pour le troisième trimestre et la période de 12 mois clos le 30 septembre 2021 ».

Canaux de vente et de marketing

Nous vendons notre plateforme selon un modèle de tarification progressive, en fonction des besoins du client. Nos ventes se font principalement par l'intermédiaire de notre équipe responsable des ventes directes, qui est épaulée par les partenariats solides que nous avons établis avec des partenaires intermédiaires et des revendeurs.

Canaux de vente

La majeure partie de nos produits des activités ordinaires est générée par notre équipe formée de 32 vendeurs en Amérique du Nord et en Europe. Nous maintenons un effectif de vente agile qui est spécialisé dans les régions clés et les nouveaux placements sur les marchés publics, notamment les premiers appels publics

à l'épargne (PAPE), ainsi que les opérations de sociétés d'acquisition à vocation spécifique (SAPC pour « special purpose acquisition corporation »). Nous fournissons à nos équipes de la technologie de vente et des processus uniformes afin de favoriser la collaboration et d'accroître l'efficacité et le montant des ventes.

Nous nous concentrons sur la vente aux nouveaux clients d'abonnements visant plusieurs produits dès le départ, habituellement en commençant par leur offrir des services de soutien liés aux sites Web des relations avec les investisseurs et aux conférences téléphoniques relatives à l'annonce de résultats, puis nous élargissons cette relation avec le temps. Cela nous permet d'établir une base solide de clients fidèles pouvant stimuler les ventes croisées et les ventes incitatives rentables. Avec le temps, nous avons été en mesure d'augmenter la valeur pour nos clients en regroupant nos offres de technologie et d'expérience client en une seule solution bout en bout complète intégrée dans leurs flux de travaux, ce qui entraîne une diminution du taux de désabonnement des clients et une augmentation des produits des activités ordinaires par client.

Nous maintenons des partenariats étroits avec un petit nombre de sociétés et d'agences chefs de file sur le marché afin de pouvoir offrir nos solutions pour les marchés des capitaux par l'entremise de partenaires intermédiaires et de revendeurs sur certains marchés en particulier. Ces partenaires nous procurent un meilleur accès à leur clientèle établie tout en offrant à leurs clients de la valeur grâce à nos solutions intégrées. Nous offrons habituellement notre plateforme comme solution autonome; toutefois, les solutions et les produits que nous offrons sont souples et sont souvent intégrés dans les solutions existantes de notre partenaire. Nos partenariats intermédiaires nous donnent accès directement à des milliers d'émetteurs ayant fait un appel public à l'épargne supplémentaires à l'échelle mondiale. Une équipe spécialisée formée de gestionnaires de la prestation des services offre un soutien direct aux partenaires et repère activement les nouvelles occasions de croissance.

Notre cycle de vente varie considérablement selon le secteur, la région et les besoins du client. Le délai moyen entre le contact initial et la clôture est d'environ 100 jours pour tous les clients, et peut être aussi court que 60 jours dans les secteurs où la présence de Q4 est bien établie.

Marketing

Nous avons effectué des investissements considérables dans nos efforts de commercialisation et nous croyons avoir créé une marque de qualité supérieure comme principale plateforme au sein des marchés des capitaux. Ces efforts se poursuivent et sont axés sur la notoriété accrue de la marque au moyen de campagnes hebdomadaires, d'un leadership éclairé et d'interactions dans les médias, ainsi que de nombreuses participations à des conférences avec des associations professionnelles.

Nous divisons nos efforts de commercialisation entre les entreprises clientes existantes, les clients potentiels et les intervenants au sein des marchés des capitaux en général. Nous fournissons des messages ciblés qui, à notre avis, interpellent notre auditoire et soutiennent nos efforts pour obtenir de nouveaux clients et effectuer des ventes supplémentaires auprès des clients existants et des ventes croisées.

Nos efforts de commercialisation visent également les activités susceptibles d'attirer des clients potentiels. Le référencement naturel et les campagnes de publicité dans les moteurs de recherche en combinaison avec la commercialisation numérique permettent d'augmenter le trafic sur notre site Web et sont convertis au moyen de la fonction de conversion du robot conversationnel. Nous travaillons avec les principales agences et entreprises de relations avec les investisseurs pour organiser des événements virtuels en continu, en tirant parti de leur auditoire et en coordonnant les efforts de commercialisation avec des partenaires intermédiaires clés afin de pouvoir interagir avec leur clientèle. Nous offrons également des services à valeur ajoutée tout au long du parcours du client, notamment du contenu accessible uniquement en échange de coordonnées et des évaluations du marché spécialisées pour nos clients existants afin de mettre en évidence toutes les possibilités qu'offre notre plateforme. En outre, nos équipes de vente spécialisées sont munies de matériel promotionnel adapté au parcours de vente qui montre notre expertise et améliore la possibilité de clore une vente.

Concurrence et menaces

Nous exerçons nos activités dans un vaste marché diversifié dominé par des solutions offertes autrement que sous forme de plateforme. Nous sommes en concurrence autant avec de grands fournisseurs de services d'information mondiaux que des fournisseurs de logiciels et de solutions ponctuelles plus petits qui ciblent

certain aspects particuliers du flux de travail de relations avec les investisseurs. Nous croyons que nous occupons une position unique au sein du marché du fait que nous offrons une plateforme de relations avec les investisseurs et des flux de travaux pour les marchés des capitaux de qualité supérieure ainsi que des solutions d'événements virtuels comprenant des services bout en bout. Nous croyons que les principaux facteurs concurrentiels qui nous permettent de nous démarquer sur le marché résident dans le fait que nous offrons ce qui suit :

- des solutions sous la forme d'une plateforme et des recommandations destinées autant aux entreprises qu'au côté vente et au côté achat;
- une fonctionnalité étendue et approfondie;
- le regroupement des données et des analyses du comportement des investisseurs;
- un portefeuille de produits exhaustif;
- une attention particulière portée aux marchés des capitaux et aux flux de travaux de relations avec les investisseurs;
- la quantification de l'incidence des interactions au sein des marchés des capitaux;
- la simplicité et la facilité d'utilisation;
- un accueil et une expérience client de qualité;
- la présentation d'information exacte et en temps opportun;
- une stratégie de produit et une vision solides;
- la sécurité et la fiabilité;
- le respect des exigences réglementaires et en ce qui concerne la marque;
- la capacité d'élargir les relations avec les clients au fil du temps;
- la capacité de fonctionner dans un environnement infonuagique;
- l'intégration des renseignements générés au moyen de l'apprentissage machine et de l'intelligence artificielle.

Nous croyons que ces facteurs concurrentiels nous permettent de nous démarquer en raison de notre plateforme bout en bout de solutions de qualité supérieure intégrées et faciles à utiliser. Bon nombre de nos concurrents offrent uniquement des solutions ponctuelles ou génériques, qui ne sont pas adaptées au monde interconnecté et aux contextes de réglementation rigoureux dans lesquels nos clients doivent exercer leurs activités.

À notre avis, aucun concurrent en particulier n'offre la proposition de valeur distincte et les capacités intégrées de Q4; toutefois, la plupart de nos plus proches concurrents sont des fournisseurs de solutions ponctuelles qui offrent un ou plusieurs des produits entrant dans les catégories suivantes :

- des sites Web axés sur les relations avec les investisseurs;
- des événements tenus virtuellement au sein des marchés des capitaux;
- la GRC avec les investisseurs pour les entreprises;
- des analyses, notamment des renseignements sur les actionnaires.

Un grand nombre de nos plus proches concurrents qui offrent des produits entrant dans les catégories susmentionnées font partie de segments non essentiels au sein de grands fournisseurs de données financières diversifiés et de fournisseurs indépendants de solutions ponctuelles. Par conséquent, nous considérons bon nombre de nos concurrents qui fournissent des solutions ponctuelles comme des occasions d'acquisitions futures.

Culture d'entreprise et employés

Q4 est déterminée à favoriser sa marque fondée sur des objectifs et un milieu de travail diversifié, équitable et inclusif. Pour la troisième année consécutive, nous figurons parmi la liste des 50 Meilleurs Lieux de Travail^{MC}

du Canada. Notre culture d'entreprise se fonde sur des objectifs, le parrainage, la rétroaction et la formation, étant donné que nous voulons devenir une destination de choix pour les meilleurs talents.

Dans notre milieu de travail diversifié, nos valeurs communes nous guident et influent sur notre façon de travailler. Nous sommes unis par ce qui suit :

- nous **travaillons fort** en vue d'obtenir des résultats dès maintenant;
- nous **faisons tout ce que nous pouvons** pour obtenir du succès;
- nous **fonçons** pour gagner
- nous nous **adaptions** constamment;
- nous nous **soucions** des gens.

Nous sommes une société mondiale dont le siège est situé à Toronto, en Ontario, ce qui nous donne accès à un vaste bassin de talents diversifiés. Q4 a également des bureaux à New York, à Londres et à Copenhague, ce qui élargit encore plus notre bassin de talents. Notre présence à l'échelle mondiale combinée à notre virage vers le télétravail nous donne accès aux meilleurs talents partout dans le monde.

En date du 31 décembre 2020, nous avions 394 employés et en comptons maintenant environ 480. Aucun de nos employés n'est représenté par un syndicat ou n'est partie à une convention collective. Nous considérons que nous avons une excellente relation avec nos employés et nous souhaitons ardemment continuer d'améliorer cette relation dans le cadre de projets favorisant les interactions.

Environnement, société et gouvernance

Chez Q4, nous comprenons l'importance de notre rôle comme chef de file de la transformation des communications au sein des marchés des capitaux. Grâce à notre approche qui privilégie le numérique, nos solutions intègrent naturellement des facteurs sociaux, économiques et environnementaux dans les communications des entreprises, qui renseignent les principales parties prenantes sur les incidences de nos clients. Notre plateforme vise l'amélioration de l'efficacité des interactions sur les marchés des capitaux et ce sont ces interactions qui dictent les mouvements des capitaux. Nous cherchons, par l'intermédiaire de nos solutions virtuelles, à améliorer la visibilité, la portée et les interactions du client, à améliorer la gouvernance des parties prenantes et à connecter les participants aux marchés des capitaux au moyen d'une plateforme accessible. Nous sommes déterminés à continuer de développer notre plateforme afin d'améliorer davantage l'efficacité des interactions au sein des marchés des capitaux et de favoriser la réduction des émissions liées aux déplacements grâce à notre plateforme d'événements virtuels.

Nous voulons également maintenir et bâtir un milieu de travail diversifié, équitable et inclusif. En date du 30 juin 2021, les femmes représentaient 43 % de notre effectif, et, actuellement, la note attribuée par Glassdoor à notre chef de la direction s'établit à 94 %. Nous avons été désignés l'un des meilleurs endroits où travailler dans le secteur des technologies en 2019 et en 2020. Ces valeurs sont fondamentales pour notre société étant donné que nous considérons qu'elles nous permettent d'attirer les meilleurs talents. En nous engageant à respecter ces valeurs, nous nous assurons que notre équipe soit représentative des clients et des collectivités auxquels nous fournissons des services.

Pandémie de COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a annoncé que l'éclosion du virus de la COVID-19 était une pandémie mondiale. Par conséquent, bon nombre de pays, y compris le Canada, ont imposé des mesures de plus en plus strictes dans le but de tenter de ralentir la transmission du virus, y compris des ordonnances de confinement, des quarantaines et des restrictions relatives aux voyages et aux activités commerciales autorisées. Nous avons modifié nos pratiques commerciales en réponse à la pandémie de COVID-19 et nous pourrions prendre d'autres mesures conformément aux exigences des autorités gouvernementales ou qui s'imposent, selon nous.

Nous n'avons subi aucune perturbation ni aucun préjudice important par suite de la pandémie de COVID-19 et celle-ci n'a eu aucune incidence défavorable importante sur nos activités ou notre exploitation.

Comme il est indiqué à la rubrique « Notre activité — Survol du secteur et tendances », la hausse de l'adoption virtuelle s'est accélérée par suite de la pandémie de COVID-19.

En réponse à la pandémie de COVID-19, nous avons accordé la priorité à la santé et la sécurité de nos employés et de nos collectivités locales et le 16 mars 2020, nous avons mis en œuvre une politique de travail à domicile pour nos employés. Nos bureaux sont actuellement ouverts pour le travail hybride, sur une base volontaire seulement; toutefois, la vaste majorité de nos employés continue de travailler à distance, et s'est habituée à le faire avec les systèmes que nous avons mis en place afin de poursuivre ses activités dans un environnement à distance sécuritaire. Bien qu'à ce jour, la pandémie de COVID-19 n'ait pas perturbé de façon importante l'utilisation de notre plateforme ni notre capacité à servir nos clients grâce à des arrangements de travail à distance, nous sommes conscients de l'impact social de la pandémie de COVID-19 sur notre équipe et nous travaillons à maintenir notre environnement de travail distinctif et à promouvoir le bien-être de nos employés.

Dans le cadre d'une transition vers un environnement de travail à distance, nous avons engagé des coûts limités afin d'optimiser notre équipement de TI pour permettre une expérience hybride sans heurt, qui a permis à nos employés de maintenir la productivité et la sécurité des données tout en travaillant à distance. Une certaine incertitude persiste quant à la durée et à l'ampleur de la pandémie de COVID-19 ainsi qu'à l'égard de la capacité de contrôler les résurgences de cette pandémie à travers le monde, ce qui fait en sorte qu'il est difficile d'en évaluer les répercussions futures sur notre clientèle, les marchés que nous desservons ainsi que sur nos activités et notre exploitation à court et à long terme. Cependant, à ce jour, nous n'avons pas subi d'incidence défavorable importante qui s'est répercutée sur nos clients et à notre connaissance, aucun de nos clients n'a subi d'incidence défavorable importante qui pourrait nuire à nos activités de façon importante.

Nous continuons de surveiller l'incidence de la COVID-19 sur nos activités, notre situation financière et notre exploitation. Toute incidence future de la COVID-19 sur les résultats d'exploitation et financiers de la Société dépendra d'un certain nombre de facteurs, parmi lesquels figurent la durée et la propagation de la pandémie de COVID-19, la durée des ordonnances des autorités responsables de la santé publique fédérales, provinciales et étatiques, la rapidité avec laquelle se dérouleront les campagnes d'immunisation, ainsi que les répercussions sur nos employés, les économies régionales et mondiale ainsi que les marchés financiers en général. Tous ces facteurs sont incertains et imprévisibles. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » pour obtenir de plus amples détails sur l'incidence que pourrait avoir la COVID-19 sur nos résultats futurs.

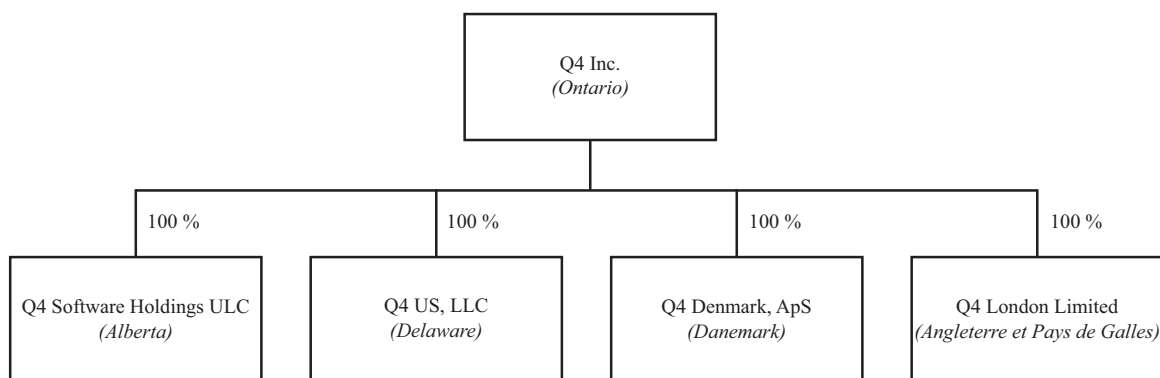
STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Initialement fondée en 2005, Q4 Inc. a été formée par suite de la fusion de Q4 Web Systems Inc. et de 1955312 Ontario Inc. le 13 mai 2016 conformément à la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) (la « **LSAO** »), la société issue de la fusion ayant été nommée « Q4 Inc. ».

Nos statuts ont été modifiés le 13 avril 2018, le 7 septembre 2018, le 30 décembre 2019 et le 14 mai 2021, dans chaque cas en vue de mettre à jour notre capital-actions autorisé. Le 12 mai 2021, Q4 Software Holdings ULC, filiale en propriété exclusive de la Société, a acquis tous les actifs liés aux logiciels développés à l'interne de la Société. Avant la date de clôture, nous déposerons les statuts de modification en vue de restructurer notre capital-actions autorisé et émis dont il est question à la rubrique « Description du capital-actions — Changements apportés au capital avant la clôture ».

Notre siège social et bureau principal est situé au 469A King Street West, Toronto (Ontario) M5V 1K4.

Le diagramme ci-après présente nos filiales (y compris le territoire de gouvernance de chaque entité), après le placement et les changements apportés au capital avant la clôture dont il est question à la rubrique « Description du capital-actions — Changements apportés au capital avant la clôture » :



PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES ET AUTRES DONNÉES

Les tableaux suivants présentent le sommaire des principales informations financières consolidées aux dates et pour les périodes qui y sont indiquées. Les principales informations financières consolidées ci-dessous sont tirées : i) des états financiers consolidés audités de la Société aux 31 décembre 2020 et 2019 et pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018, et ii) des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société au 30 juin 2021 et pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2021 et 2020, qui, dans les deux cas, figurent ailleurs dans le présent prospectus.

Ces informations ne constituent qu'un sommaire. Les résultats historiques ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui pourraient être attendus pour une période future.

Les investisseurs éventuels devraient examiner ces informations en parallèle avec les états financiers historiques, y compris les notes annexes, ainsi qu'avec les rubriques « À propos du présent prospectus », « Sens de certains termes », « Mesures non conformes aux IFRS et mesures sectorielles », « Données sur le marché et le secteur d'activité », « Rapport de gestion », « Emploi du produit », « Structure du capital consolidé », « Description des dettes importantes » et « Description du capital-actions », qui figurent ailleurs dans le présent prospectus.

Sommaire des données des états consolidés du résultat net :

(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)	Exercices clos les 31 décembre			Semestres clos les 30 juin	
	2020	2019	2018	2021	2020
Produits des activités ordinaires	40 381	22 400	17 301	28 614	19 279
Coût direct des produits	18 706	10 429	8 098	12 635	8 675
Bénéfice brut	21 675	11 971	9 203	15 979	10 604
Charges d'exploitation					
Ventes et marketing	11 677	8 072	5 172	8 837	5 231
Recherche et développement	6 540	3 272	2 054	5 624	2 944
Frais généraux et frais d'administration	10 549	8 036	5 572	9 609	4 724
Amortissement	4 117	1 598	1 467	2 082	2 037
(Profit) perte de change	528	280	(501)	166	15
Ajustement de la juste valeur de la contrepartie éventuelle	—	—	(233)	—	—
Autres charges	499	610	121	272	62
Total des charges d'exploitation	33 910	21 868	13 652	26 590	15 013
Perte d'exploitation	(12 235)	(9 897)	(4 449)	(10 611)	(4 409)
Produits financiers	326	370	3 514	440	137
Charges financières	(73)	(241)	—	(8)	(49)
(Profit) perte sur les instruments financiers dérivés . .	386	843	(18)	3 463	193
Perte avant impôt sur le résultat	(12 874)	(10 869)	(7 945)	(14 506)	(4 690)
Impôt sur le résultat	245	184	320	66	74
Perte nette de la période	(13 119)	(11 053)	(8 265)	(14 572)	(4 764)
Autres éléments du résultat global					
Profit (perte) de change sur les établissements à l'étranger	49	26	16	(14)	2
Perte nette et résultat global	(13 070)	(11 027)	(8 249)	(14 586)	(4 762)
Perte par action — de base et diluée	(0,32)	(0,28)	(0,22)	(0,33)	(0,12)
Perte pro forma par action — de base et diluée ¹⁾ . . .	(•)	(•)	(•)	(•)	(•)

Note :

1) Présume la réalisation des changements apportés au capital avant la clôture.

Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS :

Le BAIIA, le BAIIA ajusté et les flux de trésorerie disponibles ne sont pas des mesures reconnues selon les IFRS et n'ont pas de sens normalisé défini par les IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS et mesures sectorielles ».

BAIIA ajusté

Le BAIIA s'entend de la perte nette, ajustée pour tenir compte de l'amortissement, des charges financières, des produits financiers et de l'impôt sur le résultat. Le BAIIA ajusté est une mesure supplémentaire utilisée par la direction pour évaluer notre performance financière et opérationnelle, compte non tenu des méthodes de financement ou de la structure du capital. Le BAIIA ajusté s'entend de la perte nette, déduction faite de l'impôt et ajustée au titre des éléments suivants : la rémunération à base d'actions, l'amortissement, (le profit) la perte de change latent, l'ajustement de la juste valeur de la contrepartie éventuelle, les charges financières, les produits financiers, (le profit) la perte sur les instruments financiers dérivés, les coûts de transaction et l'impôt sur le résultat. La définition du BAIIA ajusté et du BAIIA de la Société peut différer des

mesures ayant des titres semblables présentées par d'autres sociétés. Le tableau suivant présente un rapprochement du BAIIA ajusté et du BAIIA avec la perte nette pour les périodes indiquées.

(en milliers de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre			Semestres clos les 30 juin	
	2020	2019	2018	2021	2020
Perte nette	(13 119)\$	(11 053)\$	(8 265)\$	(14 572)\$	(4 764)\$
Amortissement	4 117	1 598	1 467	2 082	2 037
Charges financières ¹⁾	326	370	3 514	440	137
Produits financiers	(73)	(241)	—	(8)	(49)
Impôt sur le résultat	245	184	320	66	74
BAIIA	(8 504)\$	(9 142)\$	(2 964)\$	(11 992)\$	(2 565)\$
Autres ajustements					
Ajustement de la juste valeur de la contrepartie éventuelle ²⁾	—	—	(233)	—	—
Charge de rémunération à base d'actions ³⁾	754	567	163	455	377
(Profit) perte de change latent	543	56	(223)	266	66
(Profit) perte sur les instruments financiers dérivés ⁴⁾	386	843	(18)	3 463	193
Coûts de transaction ⁵⁾	—	—	—	819	—
BAIIA ajusté	<u>(6 821)\$</u>	<u>(7 676)\$</u>	<u>(3 275)\$</u>	<u>(6 989)\$</u>	<u>(1 929)\$</u>

1) Les charges financières sont essentiellement liées aux intérêts et à l'augmentation des passifs financiers.

2) Représente l'ajustement de la contrepartie éventuelle comptabilisé lors d'une acquisition d'entreprise en 2016.

3) La charge de rémunération à base d'actions représente les dépenses hors trésorerie comptabilisées relativement à l'émission d'options aux termes de notre ancien régime de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres (tel qu'il est défini dans le présent prospectus) à l'égard des membres de notre personnel et de nos administrateurs. Les options attribuées aux termes de l'ancien régime de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres deviendront des options aux termes de notre régime-cadre pour ce qui a trait aux changements apportés au capital avant la clôture.

4) Ajustements de la juste valeur liés aux bons de souscription en cours.

5) Représente des frais liés au présent placement, y compris les honoraires, les frais juridiques, les honoraires de conseil et les honoraires comptables qui ne sont pas récurrents et qui n'auraient autrement pas été engagés.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles s'entendent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, moins les entrées d'immobilisations corporelles. Le tableau suivant présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les flux de trésorerie disponibles.

(en milliers de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre			Semestres clos les 30 juin	
	2020	2019	2018	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation . . .	(3 515)\$	(6 092)\$	(3 114)\$	(9 530)\$	(4 959)\$
Entrées d'immobilisations corporelles	(626)	(33)	(31)	(191)	(237)
Flux de trésorerie disponibles	<u>(4 141)\$</u>	<u>(6 125)\$</u>	<u>(3 145)\$</u>	<u>(9 721)\$</u>	<u>(5 196)\$</u>

Résultats estimatifs préliminaires pour le troisième trimestre et la période de 12 mois clos le 30 septembre 2021 (non audités)

Les tableaux suivants présentent certaines estimations non auditées préliminaires des principaux résultats financiers et d'autres informations pour le trimestre clos le 30 septembre 2021 et depuis le début de l'exercice ainsi que pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2021. Ces résultats estimatifs préliminaires représentent les estimations de la direction, lesquelles sont fondées sur l'information actuellement disponible; ils ne constituent pas un état exhaustif de nos résultats financiers et sont soumis à l'exécution de nos procédures de clôture financière, qui n'aura lieu qu'après la réalisation du présent placement. Nos résultats réels pourraient changer par suite des procédures de clôture financière, des ajustements finaux, de l'examen des résultats par la direction et d'autres faits nouveaux qui pourraient survenir d'ici à ce que les résultats financiers soient finalisés, et les résultats pourraient différer, notamment de façon importante, de nos estimations préliminaires et se situer à l'extérieur des fourchettes indiquées ci-après. Ces résultats estimatifs préliminaires ne présentent pas toutes les informations nécessaires pour comprendre la situation financière de la Société au 30 septembre 2021 ou les résultats d'exploitation de la Société pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2021.

Ces résultats estimatifs préliminaires constituent de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables et ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats auxquels on peut s'attendre pour toute période future en raison de divers facteurs, notamment les hypothèses, les risques et les incertitudes dont il est question aux rubriques « Facteurs de risque » et « Information prospective ». Les résultats estimatifs préliminaires doivent être lus à la lumière de nos états financiers consolidés et des notes y afférentes, ainsi que du rapport de gestion pour les périodes antérieures figurant ailleurs dans le présent prospectus et ne doivent pas être considérés comme un substitut à ceux-ci. Ni notre auditeur indépendant, ni aucun autre comptable ou auditeur indépendant n'a compilé, examiné ou mis en œuvre des procédures à l'égard des résultats estimatifs préliminaires présentés ci-après, ni n'a exprimé d'opinion ou toute autre forme d'assurance à l'égard de ces renseignements ou de leur caractère réalisable, et décline toute responsabilité à l'égard de ces résultats estimatifs préliminaires.

Le tableau suivant présente la fourchette prévue des principaux résultats financiers et d'autres informations pour le troisième trimestre de 2021 et depuis le début de l'exercice ainsi que pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2021.

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		Périodes de 12 mois closes les 30 septembre	
	Fourchette estimative de 2021	Chiffres réels de 2020	Fourchette estimative de 2021	Chiffres réels de 2020	Fourchette estimative de 2021	Chiffres réels de 2020
(en millions de dollars américains)						
Produits des activités ordinaires . . .	12,0 \$	13,0 \$	10,0 \$	40,6 \$	41,6 \$	29,3 \$

	Aux 30 septembre	
	Fourchette estimative de 2021	Chiffres réels de 2020
(en dollars américains)		
Produits des activités ordinaires annuels récurrents (en millions de dollars américains)	49,0 \$	51,0 \$
		40,3 \$

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion des trimestres et des semestres clos les 30 juin 2021 et 2020 et des exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018 doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société et avec ses états financiers consolidés annuels audités, ainsi que les notes annexes, figurant ailleurs dans le présent prospectus. Le rapport de gestion est présenté à la date du présent prospectus et est à jour à cette date, à moins d'indication contraire. L'information financière présentée dans le rapport de gestion est tirée des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société des trimestres et des semestres clos les 30 juin 2021 et 2020 et de ses états financiers consolidés annuels audités des exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018, qui ont tous été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Tous les montants sont exprimés en dollars américains, à moins d'indication contraire.

Le présent rapport de gestion renferme de l'information prospective. De par sa nature, l'information prospective est fondée sur diverses opinions, estimations et hypothèses que nous jugeons appropriées et raisonnables à la date à laquelle ces énoncés ont été formulés, est assujettie à des risques connus et inconnus, à des incertitudes, à des hypothèses et à d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats, le niveau d'activité, la performance ou les réalisations réels soient sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus dans l'information prospective, notamment les facteurs de risque décrits à la rubrique « Facteurs de risque ». Rien ne garantit que l'information se révélera exacte, puisque les résultats réels et les événements futurs peuvent différer sensiblement de ceux envisagés dans celle-ci. Par conséquent, les investisseurs potentiels doivent éviter d'accorder une confiance excessive à l'information prospective, qui n'est valable qu'à la date à laquelle elle est formulée. Voir la rubrique « Information prospective ».

Aperçu

À Q4, notre mission est de devenir la plus grande plateforme de communications sur les marchés de capitaux au monde, reliant les entreprises cotées en bourse (« entreprises », « sociétés ouvertes » ou « émetteurs »), les banques d'investissement (le « **côté vente** ») et les gestionnaires de placements (le « **côté achat** ») et offrant un éventail de flux de travail, notamment des solutions de relations avec les investisseurs, d'accès à l'entreprise, de gestion des opérations et de recherche. Notre plateforme logicielle infonuagique fournit aux entreprises clientes une infrastructure technologique critique et des données qui peuvent être utilisées pour soutenir leurs équipes de relations avec les investisseurs par nos produits de site Web, d'événements virtuels, de gestion des relations avec les clients (« GRC ») et d'analyse. Nous fournissons à nos clients du côté vente une solution liée à la plateforme qui permet aux équipes d'accès aux entreprises de créer et de gérer des événements d'investisseurs virtuels et hybrides complexes, ainsi que l'infrastructure technologique, les données et les analyses pour permettre aux équipes d'accès aux entreprises de leurs clients de créer et de gérer des calendriers complexes d'événements avec les investisseurs.

Nos produits conviennent aux sociétés ouvertes de toute taille et peuvent s'adapter aux besoins de nos clients. Il s'agit notamment de sociétés à petite et à moyenne capitalisation, jusqu'à certaines des plus grandes sociétés du marché mondial. Alors que nous continuons à déployer nos produits auprès du côté achat et du côté vente, nous avons l'intention de cibler un large éventail de clients au sein de ces groupes, tels que les grands gestionnaires d'actifs mondiaux, les caisses de retraite, les fonds spéculatifs et les plus importantes banques d'investissement. Notre personnel de vente est formé pour vendre nos produits à un bassin important et croissant de nouveaux clients potentiels, et nous prévoyons continuer d'investir dans nos capacités de vente et de marketing afin d'accéder à de nouveaux segments de clientèle et de continuer à élargir notre marché cible.

Nos clients ont l'option d'acheter nos solutions sous forme de produits individuels ou dans le cadre d'abonnements à des forfaits, selon leurs besoins. Les trois forfaits, à savoir Communiquer, Interagir et Améliorer (Communicate, Engage et Elevate), offrent des fonctions améliorées en augmentant l'accès des clients à notre plateforme et en complétant cet accès par les services des membres de notre équipe spécialisée dans l'expérience client. Les clients s'abonnent habituellement en premier au forfait Communiquer, notre forfait de base, qui comprend l'accès aux solutions pour les sites Web, des solutions pour certains événements virtuels et l'accès à notre équipe de soutien spécialisée. Nos deux forfaits de niveau plus élevé, à savoir les forfaits Interagir et Améliorer, incluent, en plus des éléments compris dans le forfait de base, un ensemble de solutions supplémentaires en matière de GRC et d'analyses. Nos forfaits tirent parti de notre approche de plateforme pour permettre le partage, l'agrégation et l'examen holistique de volumes croissants de données

afin de fournir des informations plus approfondies et uniques à chaque client. Le prix de ces forfaits est basé sur des frais annuels récurrents dont le coût augmente pour chaque niveau.

Nous tirons des produits des activités ordinaires de la vente de produits de notre plateforme par le biais d'un abonnement annuel qui est généralement payé d'avance sur une base annuelle ou trimestrielle, la majeure partie des contrats ayant une durée de un à trois ans. Nous avons un historique d'augmentation du rythme d'adoption des produits et des produits des activités ordinaires par client connexes, ce qui, conjugué à nos contrats, entraîne une augmentation constante des produits des activités ordinaires avec une visibilité claire en matière de croissance à court terme des produits des activités ordinaires. Notre objectif est de continuer à augmenter les produits des activités ordinaires provenant de notre clientèle existante et d'ajouter de nouveaux clients par abonnement à notre plateforme. La Société exerce ses activités à l'échelle mondiale et, pour cette raison, elle a décidé de présenter ses résultats financiers consolidés en dollars américains.

Indicateurs clés de performance

Nous surveillons les indicateurs clés de performance suivants pour nous aider à évaluer nos activités, à quantifier notre performance, à dégager les tendances qui influent sur nos activités, à formuler des plans d'affaires et à prendre des décisions stratégiques. Nos indicateurs clés de performance peuvent être calculés d'une manière différente des indicateurs clés de performance similaires utilisés par d'autres sociétés.

- **Produits des activités ordinaires annuels récurrents.** Nous définissons les produits des activités ordinaires récurrents (« **PAOAR** ») comme les produits annuels récurrents, que nous calculons en fonction de la valeur équivalente annualisée des produits d'abonnement tirés de tous les contrats existants à la date d'évaluation, y compris les produits d'abonnement en vertu de contrats qui ne sont pas encore entrés en vigueur. Nos clients concluent généralement des contrats ayant une durée de un an à trois ans qui ne peuvent, dans la plupart des cas, être résiliés pour des raisons pratiques. La majorité de nos contrats conclus avec des clients, y compris ceux d'une durée de un an, se renouvellent automatiquement avec une augmentation de prix contractuelle, à moins qu'ils ne soient annulés par nos clients au terme de leur durée. Notre calcul des PAOAR suppose que les clients renouvelleront les engagements contractuels sur une base périodique à la date de renouvellement. En plus de l'augmentation attendue des produits d'abonnement provenant des augmentations de prix au fil du temps, les clients existants peuvent s'abonner à des fonctionnalités supplémentaires de la plateforme au cours de la durée de leur contrat. Nous croyons que cette mesure fournit une mesure opportune et pertinente de nos produits d'abonnement. Les PAOAR nous procurent une feuille de route pour une croissance constante et prévisible de nos flux de trésorerie. Le total des produits des activités ordinaires combiné à la croissance des PAOAR fournit un indicateur avancé de l'expansion continue de nos activités, car nous estimons que la majeure partie de nos produits autres que des PAOAR sont récurrents, ce qui nous donne un solide aperçu des produits des activités ordinaires futurs de l'entreprise.
- **Produits des activités ordinaires annuels par compte.** Nous définissons les produits des activités ordinaires annuels par compte (« **PAOAC** ») comme nos PAOAR, déduction faite des contrats qui ne sont pas entrés en vigueur, divisés par le nombre de comptes clients en vigueur à la date d'évaluation. Les PAOAC nous donnent un aperçu de notre capacité d'augmenter la valeur de base des contrats conclus avec les nouveaux clients et à améliorer l'adoption de la plateforme par la vente incitative et par la vente croisée de produits supplémentaires à notre clientèle existante.

Le tableau suivant présente les PAOAR et les PAOAC pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018 et pour les semestres clos les 30 juin 2021 et 2020 :

(en dollars américains, à l'exception des PAOAR, qui sont en millions)	Exercices clos les 31 décembre			Semestres clos les 30 juin	
	2020	2019	2018	2021	2020
Produits des activités ordinaires annuels récurrents . . .	42,6 \$	25,2 \$	19,0 \$	47,4 \$	37,9 \$
Produits des activités ordinaires annuels par compte . . .	17 644 \$	17 034 \$	15 719 \$	17 912 \$	17 014 \$

Mesures non conformes aux IFRS et rapprochements

Le présent rapport de gestion fait référence à certaines mesures non conformes aux IFRS, notamment les indicateurs clés de performance qu'utilise la direction et qu'utilisent généralement nos concurrents ayant des modèles des services de logiciels sur abonnement (*software-as-a-service* ou « **SaaS** »). Ces mesures ne sont pas reconnues par les IFRS et n'ont pas de sens normalisé prescrit par celles-ci, et elles ne sont donc pas nécessairement comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures sont plutôt fournies à titre d'information complémentaire des mesures conformes aux IFRS en permettant de mieux comprendre nos résultats d'exploitation du point de vue de la direction. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être examinées isolément ni remplacer l'analyse de nos informations financières présentées selon les IFRS. Ces mesures non conformes aux IFRS et mesures sectorielles sont utilisées pour fournir aux investisseurs des mesures supplémentaires de notre performance opérationnelle et de nos liquidités et ainsi mettre en évidence les tendances de nos activités qui pourraient ne pas être apparentes en se basant uniquement sur les mesures conformes aux IFRS. Nous estimons également que les analystes financiers, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non conformes aux IFRS et des mesures sectorielles pour évaluer des sociétés similaires. La direction utilise également des mesures non conformes aux IFRS et des mesures sectorielles afin de faciliter la comparaison de la performance opérationnelle entre les périodes, la préparation des prévisions et budgets d'exploitation annuels et la détermination des composantes de la rémunération des dirigeants.

BAIIA ajusté

Le BAIIA s'entend de la perte nette, ajustée pour tenir compte de l'amortissement, des charges financières, des produits financiers et de l'impôt sur le résultat. Le BAIIA ajusté est une mesure supplémentaire utilisée par la direction pour évaluer notre performance financière et opérationnelle, compte non tenu des méthodes de financement ou de la structure du capital. Le BAIIA ajusté s'entend de la perte nette, déduction faite de l'impôt et ajustée au titre des éléments suivants : la rémunération à base d'actions, l'amortissement, (le profit) la perte de change latent, l'ajustement de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle, les charges financières, les produits financiers, (le profit) la perte sur les instruments financiers dérivés, les coûts de transaction et l'impôt sur le résultat. Nous sommes d'avis que le BAIIA ajusté est utile pour évaluer nos flux de trésorerie d'exploitation étant donné qu'il ne tient pas compte des incidences des charges hors trésorerie et des éléments ponctuels ou non récurrents inscrits à l'état du résultat net et du résultat global. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer des mesures portant un nom semblable présentées par d'autres sociétés. Le tableau suivant présente un rapprochement du BAIIA ajusté et de la perte nette pour les périodes indiquées.

(en milliers de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre			Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2020	2019	2018	2021	2020	2021	2020
Perte nette	(13 119)\$	(11 053)\$	(8 265)\$	(2 317)\$	(2 427)	(14 572)\$	(4 764)\$
Amortissement	4 117	1 598	1 467	1 016	1 051	2 082	2 037
Charges financières ¹⁾	326	370	3 514	309	69	440	137
Produits financiers	(73)	(241)	—	(7)	(119)	(8)	(49)
Impôt sur le résultat	245	184	320	69	44	66	74
BAIIA	(8 504)\$	(9 142)\$	(2 964)\$	(930)\$	(1 382)\$	(11 992)\$	(2 565)\$
Autres ajustements							
Ajustement de la juste valeur de la contrepartie éventuelle ²⁾	—	—	(233)	—	—	—	—
Charge de rémunération à base d'actions ³⁾	754	567	163	208	188	455	377
(Profit) perte de change latent	543	56	(223)	212	105	266	66
(Profit) perte sur les instruments financiers dérivés ⁴⁾	386	843	(18)	(1 350)	97	3 463	193
Coûts de transaction ⁵⁾	—	—	—	453	—	819	—
BAIIA ajusté	(6 821)\$	(7 676)\$	(3 275)\$	(1 407)\$	(992)\$	(6 989)\$	(1 929)\$

1) Les charges financières sont essentiellement liées aux intérêts et à l'augmentation des passifs financiers.

2) Représente l'ajustement de la contrepartie éventuelle comptabilisé lors d'une acquisition d'entreprise en 2016.

3) La charge de rémunération à base d'actions représente les dépenses hors trésorerie comptabilisées relativement à l'émission d'options aux termes de notre ancien régime de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres (tel qu'il est défini dans le présent prospectus) à l'égard des membres de notre personnel et de nos administrateurs. Les options attribuées aux termes de l'ancien régime de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres deviendront des options aux termes de notre régime-cadre pour ce qui a trait aux changements apportés au capital avant la clôture.

4) Ajustements de la juste valeur liés aux bons de souscription en cours.

5) Représente des frais liés au présent placement, y compris les honoraires, les frais juridiques, les honoraires de conseil et les honoraires comptables qui ne sont pas récurrents et qui n'auraient autrement pas été engagés.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles s'entendent des entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation, moins les entrées d'immobilisations corporelles. Les tableaux suivants présentent un rapprochement des entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles :

(en milliers de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre			Semestres clos les 30 juin	
	2020	2019	2018	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(3 515)\$	(6 092)\$	(3 114)\$	(9 530)\$	(4 959)\$
Entrées d'immobilisations corporelles	(626)	(33)	(31)	(191)	(237)
Flux de trésorerie disponibles	(4 141)\$	(6 125)\$	(3 145)\$	(9 721)\$	(5 196)\$

Sommaire des facteurs influant sur notre performance

Nous sommes d'avis que la croissance et le succès futurs de notre entreprise dépendent de nombreux facteurs, dont ceux décrits ci-dessous. Bien que chacun de ces facteurs présente des occasions considérables pour notre entreprise, ils posent également des défis importants, dont certains sont abordés ci-dessous et dans la rubrique « Facteurs de risque » du présent prospectus.

Accroissement de la pénétration de marché

Notre objectif est d'améliorer la pénétration de notre plateforme de communications sur les marchés des capitaux au sein de notre marché potentiel en faisant évoluer notre plateforme pour servir un plus grand nombre de participants aux marchés des capitaux. Pour ce faire, nous avons investi et prévoyons continuer à investir dans les ventes et le marketing, la recherche et le développement, et l'infrastructure internationale sur les marchés existants et les marchés cibles afin d'améliorer notre plateforme et d'accroître notre pertinence. Nous pensons que l'ensemble de notre marché potentiel est important et nous sommes prêts à poursuivre cet investissement pour soutenir notre clientèle et notre stratégie d'expansion.

Tirer parti des relations clients existantes

Nos relations clients pluriannuelles offrent une occasion importante de croissance des produits des activités ordinaires dans le cadre de notre stratégie de plateforme consistant à se tailler une place et à prendre de l'expansion. Les nouveaux clients s'abonnent généralement à un sous-ensemble de notre offre complète et nous travaillons activement à la vente de produits complémentaires et à la vente croisée de produits adjacents pendant la durée initiale de leur contrat. Au fur et à mesure que nous élargissons notre gamme de produits au sein de notre plateforme et que nous pénétrons de nouveaux marchés avec de nouveaux produits, nous voyons une grande occasion de continuer à tirer parti de notre clientèle existante grâce à cette stratégie, qui est cependant fortement tributaire du maintien de relations solides avec nos clients et de la démonstration de la valeur de nos nouveaux produits.

Rétention des clients

Nous concluons généralement avec nos clients des contrats d'une durée de un an à trois ans. La majorité de nos contrats prévoient des augmentations de prix annuelles négociées et sont automatiquement renouvelés à la fin de leur durée. Dans notre contrat standard, aucune clause de résiliation anticipée n'est prévue. Nous pensons que notre modèle d'entreprise génère une forte probabilité de produits récurrents associés à notre offre d'abonnement, mais nous ne pouvons pas prédire avec certitude les taux réels de rétention des clients.

Accroissement des activités de vente et de marketing

Notre stratégie de croissance repose sur nos efforts de vente directe et de marketing. Bien que nous prévoyions tirer parti de nos solides partenariats de distribution, une grande partie de nos frais de vente et de marketing prévus sera consacrée à nos efforts internes, que nous considérons comme essentiels à notre réussite. Par conséquent, nous prévoyons continuer à investir de manière significative dans des effectifs et des ressources supplémentaires, notamment en investissant dans des équipes et des capacités de vente propres à un segment de clientèle ou à un produit, si nécessaire, afin d'accroître notre marché total potentiel et d'exécuter efficacement notre stratégie.

Partenaires de distribution

Notre stratégie de croissance est complétée par le succès de nos relations avec nos partenaires stratégiques. Notre capacité à établir et à maintenir des relations avec les partenaires de distribution existants et nouveaux, ainsi qu'à conserver leurs recommandations de clients, aura un impact sur nos taux de croissance futurs. Nos relations avec des partenaires de distribution très réputés nous permettent d'atteindre des milliers de clients dans le monde. Nous continuerons à investir dans l'identification, la négociation et l'établissement de relations avec des partenaires de distribution, et à consacrer des ressources à l'intégration de plateformes tierces pour compléter notre stratégie de vente directe.

Expansion et ventes internationales

Nous sommes d'avis qu'il existe une demande pour notre plateforme dans le monde entier, puisque les participants aux marchés des capitaux recherchent des produits qui permettent des interactions efficaces dans un environnement commercial en évolution et de plus en plus virtuel. Nous avons investi et prévoyons continuer à investir pour soutenir l'adoption internationale de notre plateforme dans toutes les gammes de produits, car nous considérons l'expansion internationale comme une occasion de croissance importante.

Monnaies étrangères

Notre monnaie de présentation et monnaie fonctionnelle est le dollar américain, et nous tirons la majorité de nos produits des activités ordinaires et engageons une plus petite proportion de nos dépenses dans cette monnaie. Notre siège social et la majorité de nos employés sont situés à Toronto, au Canada, et, par conséquent, une partie importante de nos dépenses sont engagées en dollars canadiens. Par conséquent, une baisse de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien aura une incidence défavorable sur nos activités. Voir la rubrique « Facteurs de risque » figurant dans le présent prospectus pour une analyse des fluctuations des cours de change et leur incidence défavorable potentielle sur nos résultats d'exploitation.

Principaux éléments des résultats d'exploitation

Les activités mondiales de Q4 ont toujours été gérées comme une seule entité économique. Une seule et même équipe de direction est responsable de tous les aspects des activités de la Société et, aujourd'hui, nous avons déterminé que nous n'avons qu'un seul secteur à présenter, à savoir la société consolidée. Cette situation pourrait changer en raison de nos stratégies de croissance ou autrement, et, le cas échéant, nos pratiques de communication de l'information changeront.

Produits des activités ordinaires

Nous tirons nos produits des activités ordinaires de deux principales sources :

- *Plateforme de communications sur les marchés des capitaux.* Nos clients concluent des contrats qui prévoient des frais d'abonnement annuels récurrents ainsi que des événements virtuels récurrents. Nos contrats conclus avec des clients ont généralement une durée de un an à trois ans, se renouvellent automatiquement avec une augmentation de prix contractuelle et ne comportent pas de droits de résiliation, autres que la résiliation au terme de la durée. Les produits inclus dans l'abonnement peuvent être achetés individuellement ou par le biais de forfaits et les produits d'abonnement sont généralement comptabilisés progressivement sur la durée du contrat, à partir de la date de lancement du produit et jusqu'à la date de fin du contrat. Les produits tirés des événements virtuels récurrents sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle l'événement a lieu. Nos contrats d'abonnement sont généralement payés d'avance sur une base annuelle ou trimestrielle, et les événements virtuels récurrents sont généralement payés dans la période au cours de laquelle la solution a été fournie. Pour la période de douze mois close le 30 juin 2021, 83 % des produits des activités ordinaires de notre plateforme de communications sur les marchés des capitaux provenaient de produits d'abonnement récurrents à notre plateforme dans le cadre de contrats à long terme. Nous estimons que le reste des produits des activités ordinaires est de nature récurrente, car, bien qu'il s'agisse d'événements qui ne sont pas contractuels, ils sont hautement prévisibles et se répètent souvent chaque année.
- *Services liés à la plateforme.* Nous fournissons à nos clients des services complets d'accueil, de conception et de mise en œuvre de nos produits, selon les besoins. Ces services sont généralement achetés en même temps que le contrat client initial et livrés environ dans les 90 jours suivant la date d'entrée en vigueur du contrat avec le client. Après la mise en œuvre initiale, nos clients nous retiennent souvent pour des services supplémentaires de conception pendant le reste de la durée du contrat. Les produits des activités ordinaires associés aux contrats initiaux sont comptabilisés sur la durée du contrat, tandis que les produits des activités ordinaires provenant des services fournis après la mise en œuvre initiale sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle le travail est réalisé. Le paiement est généralement reçu d'avance à la date d'entrée en vigueur du contrat avec le client.

Coût direct des produits

Le coût direct des produits est constitué des coûts de maintenance de l'infrastructure d'hébergement, des frais de données de tiers qui sont intégrés à la plateforme, d'autres coûts de tiers associés aux événements virtuels et charges du personnel pour les équipes de soutien et de mise en œuvre. Ces charges du personnel comprennent les salaires, les avantages et la rémunération à base d'actions. Nous pensons qu'il existe une occasion d'améliorer notre levier d'exploitation à mesure que nous ajoutons des clients à notre plateforme, que nous améliorons les ratios de service sur notre plateforme en continuant à investir dans le développement

de produits pour réduire au minimum les interventions manuelles, et que nous faisons migrer les clients vers notre plateforme propriétaire d'événements virtuels.

Charges d'exploitation

Nous abordons les dépenses d'exploitation de manière réfléchie et programmatique, en tenant compte de la demande du marché, des besoins technologiques et des opportunités que nous voyons à court terme. Nous nous efforçons d'équilibrer la croissance qui provient des investissements dans les ventes et le marketing, les innovations et le leadership en matière de produits qui résultent de la recherche et du développement, et l'envergure et les capacités qui sont acquises grâce à l'infrastructure générale et administrative. Ces avantages réels sont constamment pondérés en fonction de l'atteinte des paramètres de rentabilité à court terme. La direction voit de nombreuses opportunités intéressantes pour poursuivre sa trajectoire et asseoir sa position de leader, tout en gardant en ligne de mire un résultat net positif.

Frais de vente et de marketing

Les frais de vente et de marketing sont principalement des coûts de vente et de marketing et des charges du personnel, y compris les salaires, les avantages et la rémunération à base d'actions, au titre des ventes et du développement des affaires, du marketing, des activités de vente, ainsi que des postes de réussite des clients créés pour soutenir la rétention des clients. Nous prévoyons continuer à étendre les efforts de ventes et de marketing pour attirer de nouveaux clients, fidéliser les clients existants et accroître l'adoption des produits par les clients nouveaux et existants. Ainsi, nous prévoyons dans un avenir rapproché une augmentation des frais de vente et de marketing exprimés en pourcentage du total des produits des activités ordinaires à mesure que nous continuons à investir dans notre équipe de vente, notre équipe de marketing, nos activités de marketing et le succès de nos clients afin de stimuler la croissance interne et d'élargir notre marché potentiel.

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement sont principalement des charges du personnel, y compris les salaires, les avantages et la rémunération à base d'actions, au titre des dépenses liées aux produits, notamment la gestion, la conception, le développement et l'assurance qualité liés aux produits. Nous continuons à investir nos efforts de recherche et de développement de produits et de solutions, ainsi que dans l'amélioration de la fonctionnalité et de la convivialité de notre plateforme existante. Par le passé, ces dépenses ont été réduites par des crédits d'impôt remboursables en vertu du Programme de la recherche scientifique et du développement expérimental (« **RS&DE** ») du gouvernement fédéral. En tant que nouvelle société ouverte, nous ne répondrons plus aux exigences d'admissibilité aux crédits d'impôt remboursables en vertu du programme de RS&DE. Toutefois, nous prévoyons demeurer admissibles à des crédits non remboursables pour la RS&DE en vertu de ce programme, qui devraient réduire l'impôt sur le résultat à payer dans l'avenir, mais qui n'ont pas d'incidence directe sur nos frais de recherche et de développement. Nous prévoyons une augmentation à court terme des frais de recherche et de développement exprimés en pourcentage du total des produits des activités ordinaires à mesure que nous continuons à investir dans notre produit, augmentation suivie d'un repli à moyen et à long terme à mesure que nous réalisons des économies d'échelle supplémentaires grâce à notre croissance.

Frais généraux et frais d'administration

Les frais généraux et frais d'administration sont principalement des charges du personnel, y compris les salaires, les avantages et la rémunération à base d'actions, au titre des services financiers, des services juridiques, du personnel et de la culture, de l'informatique et des activités commerciales, ainsi que des honoraires, des frais liés aux services juridiques, aux consultants, aux logiciels et autres frais généraux. Nous prévoyons une augmentation en dollars absolus des frais généraux et frais d'administration dans le cadre de notre premier appel public à l'épargne, mais une diminution des frais généraux et frais d'administration exprimés en pourcentage des produits des activités ordinaires à mesure que nous nous concentrons sur les processus, les systèmes et les contrôles pour permettre à nos fonctions de soutien interne de suivre le rythme de la croissance de notre entreprise. Nous continuerons à donner la priorité aux investissements dans des logiciels et des pratiques de premier ordre en matière de sécurité, de confidentialité et de conformité afin de maintenir un niveau de sécurité des données à la pointe du marché. Nous prévoyons également une augmentation des frais juridiques et comptables à mesure que nous devons faire face aux coûts de conformité associés au statut de

société ouverte. Voir la rubrique « Facteurs de risque » figurant ailleurs dans le présent prospectus pour une analyse des dépenses accrues qui découleront de notre statut de société ouverte.

Amortissement

Les charges d'amortissement concernent principalement l'amortissement des immobilisations corporelles, y compris les actifs au titre de droits d'utilisation, ainsi que des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'acquisitions. Les immobilisations corporelles comprennent le matériel de bureau et les améliorations locatives. Les actifs au titre de droits d'utilisation comprennent les contrats de location de locaux pour bureaux et de matériel informatique. Les immobilisations incorporelles comprennent les listes de clients, la propriété intellectuelle et les licences perpétuelles. Tous les éléments sont amortis sur leur durée d'utilité estimée.

Profits et pertes de change

Les profits et pertes de change sont liés à la conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères dans notre monnaie fonctionnelle, le dollar américain, au cours de change en vigueur à la clôture de chaque période.

Ajustement de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle

L'ajustement de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle découle de l'ajustement de la contrepartie conditionnelle comptabilisée au titre d'une acquisition réalisée en 2016.

Autres charges

Charges financières

Les charges financières comprennent les intérêts, l'amortissement des frais de financement capitalisés liés au financement par emprunt et les profits et pertes sur les placements à court terme.

Produits financiers

Les produits financiers sont liés aux intérêts gagnés sur les placements à court terme.

Profit ou perte sur les instruments financiers dérivés

Le profit ou la perte sur les instruments financiers dérivés est lié à la réévaluation des bons de souscription à leur juste valeur de marché.

Résultats d'exploitation

Le tableau suivant présente un aperçu de notre état consolidé du résultat net et du résultat global pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018 et pour les trimestres et semestres clos les 30 juin 2021 et 2020 :

(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)	Exercices clos les 31 décembre			Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2020	2019	2018	2021	2020	2021	2020
Produits des activités ordinaires	40 381 \$	22 400 \$	17 301 \$	17 289 \$	9 722 \$	28 614 \$	19 279 \$
Coût direct des produits	18 706	10 429	8 098	7 471	4 620	12 635	8 675
Bénéfice brut	21 675	11 971	9 203	9 818	5 102	15 979	10 604
Charges d'exploitation							
Ventes et marketing	11 677	8 072	5 172	4 444	2 623	8 837	5 231
Recherche et développement	6 540	3 272	2 054	2 784	1 401	5 624	2 944
Frais généraux et frais d'administration	10 549	8 036	5 572	4 626	2 238	9 609	4 724
Amortissement	4 117	1 598	1 467	1 016	1 051	2 082	2 037
(Profit) perte de change	528	280	(501)	193	101	166	15
Ajustement de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle	—	—	(233)	—	—	—	—
Autres charges	499	610	121	51	25	272	62
Total des charges d'exploitation	33 910	21 868	13 652	13 114	7 439	26 590	15 013
Perte d'exploitation	(12 235)	(9 897)	(4 449)	(3 296)	(2 337)	(10 611)	(4 409)
Charges financières	326	370	3 514	309	69	440	137
Produits financiers	(73)	(241)	—	(7)	(119)	(8)	(49)
(Profit) perte sur les instruments financiers dérivés	386	843	(18)	(1 350)	96	3 463	193
Perte avant impôt sur le résultat	(12 874)	(10 869)	(7 945)	(2 248)	(2 383)	(14 506)	(4 690)
Impôt sur le résultat	245	184	320	69	44	66	74
Perte nette	(13 119)	(11 053)	(8 265)	(2 317)	(2 427)	(14 572)	(4 764)
Autres éléments du résultat global							
Profit (perte) de change sur les établissements à l'étranger	49	26	16	3	10	(14)	2
Perte nette et résultat global	(13 070)\$	(11 027)\$	(8 249)\$	(2 314)\$	(2 417)\$	(14 586)\$	(4 762)\$
Perte de base et diluée par action	(0,32)\$	(0,28)\$	(0,22)\$	(0,05)\$	(0,06)\$	(0,33)\$	(0,12)\$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation — de base et diluée	40 820	39 621	37 475	46 881	40 599	44 272	40 537
Perte par action pro forma — de base et diluée ¹⁾	(•)	(•)	(•)	(•)	(•)	(•)	(•)

Note :

1) Présume la réalisation des changements apportés au capital avant la clôture.

Le tableau suivant présente un aperçu de la charge de rémunération à base d'actions incluse dans les résultats d'exploitation pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018 et pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2021 et 2020 :

(en milliers de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre			Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2020	2019	2018	2021	2020	2021	2020
Coût direct des produits	27 \$	7 \$	3 \$	11 \$	7 \$	38 \$	14 \$
Ventes et marketing	246	81	40	98	62	210	123
Recherche et développement	175	75	17	27	44	64	88
Frais généraux et frais d'administration	306	404	103	72	76	143	152
Total de la charge de rémunération à base d'actions	<u>754 \$</u>	<u>567 \$</u>	<u>163 \$</u>	<u>208 \$</u>	<u>189 \$</u>	<u>455 \$</u>	<u>377 \$</u>

Résultats d'exploitation des trimestres et des semestres clos les 30 juin 2021 et 2020

Produits des activités ordinaires

(en milliers de dollars américains)	Trimestres clos les 30 juin				Semestres clos les 30 juin			
	2021	2020	Variation (\$)	Variation (%)	2021	2020	Variation (\$)	Variation (%)
Plateforme de communications sur les marchés des capitaux	16 421 \$	9 207 \$	7 214 \$	78,4 %	27 019 \$	18 131 \$	8 888 \$	49,0 %
Services liés à la plateforme	847	515	332	64,5 %	1 566	1 148	418	36,4 %
Autres	21	0	21		29	0	29	
Total des produits des activités ordinaires	<u>17 289 \$</u>	<u>9 722 \$</u>	<u>7 567 \$</u>	77,8 %	<u>28 614 \$</u>	<u>19 279 \$</u>	<u>9 335 \$</u>	48,4 %

Le total des produits des activités ordinaires s'est établi à 17,3 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2021, en hausse de 7,6 M\$, soit 77,8 %, par rapport à 9,7 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2020, et il s'est établi à 28,6 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2021, en hausse de 9,3 M\$, soit 48,4 %, comparativement à 19,3 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2020. L'augmentation s'explique en grande partie par les produits des activités ordinaires tirés des nouveaux clients, l'adoption accrue de produits par les clients existants, les renouvellements comportant des hausses de prix contractuels et un accroissement des événements virtuels en raison des nouvelles offres de produits. En particulier, au deuxième trimestre de 2021, nous avons lancé nos services d'assemblées des actionnaires virtuelles (« AAV »), qui ont ajouté environ 5,0 M\$ à nos produits des activités ordinaires du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2021. Par la suite, nous avons mis fin à notre offre des assemblées des actionnaires virtuelles après avoir examiné sa compatibilité stratégique et son profil financier dans le contexte de notre offre de produits, ce qui, selon nous, nous permettra de concentrer nos précieuses ressources sur d'autres initiatives stratégiques qui cadrent mieux avec nos objectifs financiers et commerciaux à long terme. En conséquence de la résiliation de notre offre d'assemblées des actionnaires virtuelles, ces produits ne se répéteront pas au cours des périodes ultérieures.

Les produits tirés de la plateforme de communications sur les marchés des capitaux ont augmenté de 7,2 M\$, soit 78,4 %, pour le trimestre clos le 30 juin 2021 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, et de 8,9 M\$, soit 49,0 %, pour le semestre clos le 30 juin 2021. La hausse est attribuable à l'augmentation du nombre de clients qui utilisent notre plateforme, lequel est passé de 2 030 au 30 juin 2020 à 2 358 au 30 juin 2021, dans les deux cas, ces nombres excluent les clients de notre carnet de commandes, ce qui représente une augmentation des PAOAC, qui sont passés de 17 014 \$ au 30 juin 2020 à 17 912 \$ au 30 juin 2021, et un accroissement des événements virtuels en raison des nouvelles offres de produits notamment, l'offre de services d'assemblées des actionnaires virtuelles, qui a contribué aux produits des activités ordinaires à hauteur de 5,0 M\$ et qui ne se reproduira pas lors de périodes futures.

Les produits tirés des services liés à la plateforme ont augmenté de 0,3 M\$, soit 64,5 %, pour le trimestre clos le 30 juin 2021 et de 0,4 M\$, soit 36,4 %, pour le semestre clos le 30 juin 2021, par rapport aux périodes

correspondantes de l'exercice précédent. La croissance des produits tirés des services liés à la plateforme est surtout attribuable aux services de conception et de mise en œuvre associés à la vente de nouveaux abonnements.

Coût direct des produits

(en milliers de dollars américains)	Trimestres clos les 30 juin				Semestres clos les 30 juin			
	2021	2020	Variation (\$)	Variation (%)	2021	2020	Variation (\$)	Variation (%)
Coût direct des produits	7 471 \$	4 620 \$	2 851 \$	61,7 %	12 635 \$	8 675 \$	3 960 \$	45,6 %
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	43,2 %	47,5 %			44,2 %	45,0 %		

Le coût direct des produits a augmenté de 2,9 M\$, soit 61,7 %, pour le trimestre clos le 30 juin 2021 et de 4,0 M\$, soit 45,6 %, pour le semestre clos le 30 juin 2021, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. L'augmentation des coûts directs est étroitement liée à l'augmentation des produits et s'explique en grande partie par la hausse des coûts associés au service d'une clientèle croissante, qui est passée de 2 030 clients au 30 juin 2020 à 2 358 clients, grâce à l'utilisation de notre plateforme dans des régions géographiques et produits clés ainsi que de notre offre d'assemblées des actionnaires virtuelles.

Bénéfice brut

(en milliers de dollars américains)	Trimestres clos les 30 juin				Semestres clos les 30 juin			
	2021	2020	Variation (\$)	Variation (%)	2021	2020	Variation (\$)	Variation (%)
Bénéfice brut	9 818 \$	5 102 \$	4 716 \$	92,4 %	15 979 \$	10 604 \$	5 375 \$	50,7 %
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	56,8 %	52,5 %			55,8 %	55,0 %		

Le bénéfice brut a augmenté de 4,7 M\$, soit 92,4 %, pour le trimestre clos le 30 juin 2021, et de 5,4 M\$, soit 50,7 %, pour le semestre clos le 30 juin 2021, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. L'augmentation en dollars absolus s'explique essentiellement par la croissance des produits tirés de la plateforme de communications sur les marchés des capitaux et des services liés à la plateforme à mesure que nous avons augmenté le nombre de clients utilisant notre plateforme et avons favorisé l'adoption progressive des produits de notre plateforme par les clients existants, ainsi que par une hausse saisonnière de la demande d'événements virtuels au deuxième trimestre de 2021, découlant essentiellement de nos services d'assemblées des actionnaires virtuelles. En pourcentage, le bénéfice brut a été porté à 56,8 % des produits des activités ordinaires pour le trimestre clos le 30 juin 2021 par rapport à 52,5 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, et à 55,8 % pour le semestre clos le 30 juin 2021 par rapport à 55,0 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Charges d'exploitation

Frais de vente et de marketing

(en milliers de dollars américains)	Trimestres clos les 30 juin				Semestres clos les 30 juin			
	2021	2020	Variation (\$)	Variation (%)	2021	2020	Variation (\$)	Variation (%)
Ventes et marketing	4 444 \$	2 623 \$	1 821 \$	69,4 %	8 837 \$	5 231 \$	3 606 \$	68,9 %
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	25,7 %	27,0 %			30,9 %	27,1 %		

Les frais de vente et de marketing ont augmenté de 1,8 M\$, soit 69,4 %, pour le trimestre clos le 30 juin 2021, et de 3,6 M\$, soit 68,9 %, pour le semestre clos le 30 juin 2021, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent afin d'amplifier la croissance de notre entreprise, ce qui a nécessité des investissements supplémentaires dans l'effectif de vente et de marketing. Nous sommes d'avis que l'accroissement de l'effectif est au cœur du succès de notre plan de croissance stratégique. Nous avons également investi dans des postes de succès de la clientèle afin de renforcer les relations clients et de soutenir la rétention des clients. Exprimés en pourcentage des produits des activités ordinaires, les frais de vente et de marketing ont été ramenés de 27,0 % à 25,7 % pour le trimestre clos le 30 juin 2021 et ont été portés de 27,1 % à 30,9 % pour le semestre clos le

30 juin 2021. Nos frais de vente et de marketing fluctuent trimestriellement en fonction du calendrier des campagnes publicitaires et des commandites événementielles.

Frais de recherche et de développement

(en milliers de dollars américains)	Trimestres clos les 30 juin				Semestres clos les 30 juin			
	2021	2020	Variation (\$)	Variation (%)	2021	2020	Variation (\$)	Variation (%)
Recherche et développement	2 784 \$	1 401 \$	1 383 \$	98,7 %	5 624 \$	2 944 \$	2 680 \$	91,0 %
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	16,1 %	14,4 %			19,7 %	15,3 %		

Les frais de recherche et de développement ont augmenté de 1,4 M\$, soit 98,7 %, pour le trimestre clos le 30 juin 2021, et de 2,7 M\$, soit 91,0 %, pour le semestre clos le 30 juin 2021, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. La hausse s'explique par l'investissement continu de la Société dans l'amélioration des produits existants de notre plateforme de communications sur les marchés des capitaux et le développement de nouveaux produits. La hausse des coûts s'explique d'abord et avant tout par les charges du personnel. Exprimés en pourcentage des produits des activités ordinaires, les frais de recherche et de développement ont été portés de 14,4 % à 16,1 % pour le trimestre clos le 30 juin 2021 et de 15,3 % à 19,7 % pour le semestre clos le 30 juin 2021, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. La hausse est liée au développement de nouveaux produits pour notre plateforme de communications sur les marchés des capitaux.

Frais généraux et frais d'administration

(en milliers de dollars américains)	Trimestres clos les 30 juin				Semestres clos les 30 juin			
	2021	2020	Variation (\$)	Variation (%)	2021	2020	Variation (\$)	Variation (%)
Frais généraux et frais d'administration . .	4 626 \$	2 238 \$	2 388 \$	106,7 %	9 609 \$	4 724 \$	4 885 \$	103,4 %
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	26,8 %	23,0 %			33,6 %	24,5 %		

Les frais généraux et frais d'administration se sont accrus de 2,4 M\$, soit 106,7 %, pour le trimestre clos le 30 juin 2021 et de 4,9 M\$, soit 103,4 %, pour le semestre clos le 30 juin 2021, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. La hausse des frais généraux et frais d'administration est imputable à l'augmentation des charges du personnel du fait de l'accroissement de l'effectif, ainsi qu'aux charges de rémunération à base d'actions, à la hausse des coûts de TI en soutien à l'augmentation de l'effectif, de même qu'à l'augmentation des coûts des services juridiques, comptables, de planification fiscale et de soutien à la gouvernance associés à notre premier appel public à l'épargne prévu. Exprimés en pourcentage des produits des activités ordinaires, les frais généraux et frais d'administration ont été portés de 23,0 % à 26,8 % pour le trimestre clos le 30 juin 2021 et de 24,5 % à 33,6 % pour le semestre clos le 30 juin 2021, augmentation qui s'explique essentiellement par l'accroissement des charges du personnel, la hausse des coûts de TI ainsi que par l'accroissement des coûts de conformité associés à notre premier appel public à l'épargne prévu.

Amortissement

(en milliers de dollars américains)	Trimestres clos les 30 juin				Semestres clos les 30 juin			
	2021	2020	Variation (\$)	Variation (%)	2021	2020	Variation (\$)	Variation (%)
Immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation	287 \$	269 \$	18 \$	6,7 %	623 \$	474 \$	149 \$	31,4 %
Immobilisations incorporelles	729	782	(53)	(6,8)%	1 459	1 563	(104)	(6,7)%
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	5,9 %	10,8 %			7,3 %	10,6 %		

L'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation a augmenté de 0,02 M\$, soit 6,7 %, pour le trimestre clos le 30 juin 2021 et de 0,1 M\$, soit 31,4 % pour le semestre clos le 30 juin 2021, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. La hausse s'explique en grande partie par l'ajout de matériel informatique, en soutien à l'investissement dans la croissance de l'effectif.

L'amortissement des immobilisations incorporelles a diminué de 0,05 M\$, soit 6,8 %, pour le trimestre clos le 30 juin 2021 et de 0,1 M\$, soit 6,7 %, pour le semestre clos le 30 juin 2021, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. La baisse s'explique par le fait qu'il n'y a eu aucune entrée d'immobilisations incorporelles au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2021.

En pourcentage des produits des activités ordinaires, l'amortissement a été ramené de 10,8 % à 5,9 % pour le trimestre clos le 30 juin 2021 et de 10,6 % à 7,3 % pour le semestre clos le 30 juin 2021, en raison surtout d'une augmentation des produits des activités ordinaires.

Charges hors exploitation

(en milliers de dollars américains)	Trimestres clos les 30 juin				Semestres clos les 30 juin			
	2021	2020	Variation (\$)	Variation (%)	2021	2020	Variation (\$)	Variation (%)
Charges financières	309 \$	69 \$	240 \$	347,8 %	440 \$	137 \$	303 \$	221,2 %
Produits financiers	(7)	(119)	112	(94,1)%	(8)	(49)	41	(83,7)%
(Profit) perte sur les instruments financiers dérivés	(1 350)	96	(1 446)	n.s.	3 463	193	3 270	n.s.

Charges financières

Les charges financières ont augmenté de 0,2 M\$, soit 347,8 %, pour le trimestre clos le 30 juin 2021 et de 0,3 M\$, soit 221,2 %, pour le semestre clos le 30 juin 2021, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. L'augmentation est attribuable à une hausse de la charge d'intérêts liée à l'accroissement des montants prélevés de nos facilités de crédit.

Produits financiers

Les produits financiers ont diminué de 0,1 M\$, soit 94,1 %, pour le trimestre clos le 30 juin 2021 et de 0,04 M\$, soit 83,7 %, pour le semestre clos le 30 juin 2021, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. La baisse est imputable au maintien d'un solde de la trésorerie et de placements à court terme moindre.

Profit et perte sur les instruments financiers dérivés

Le profit sur les instruments financiers dérivés a augmenté de 1,4 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2021 en regard de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison d'une diminution de la juste valeur des bons de souscription en cours durant le trimestre. La perte sur les instruments financiers dérivés a augmenté de 3,3 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2021, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison d'un accroissement net de la juste valeur des bons de souscription en cours durant le semestre.

Résultats d'exploitation des exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018

Produits des activités ordinaires

(en milliers de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre				Exercices clos les 31 décembre			
	2020	2019	Variation (\$)	Variation (%)	2019	2018	Variation (\$)	Variation (%)
Plateforme de communications sur les marchés des capitaux	38 138 \$	20 212 \$	17 926 \$	88,7 %	20 212 \$	15 601 \$	4 611 \$	29,6 %
Services liés à la plateforme	2 243	2 188	55	2,5 %	2 188	1 700	488	28,7 %
Total des produits des activités ordinaires	<u>40 381 \$</u>	<u>22 400 \$</u>	<u>17 981 \$</u>	<u>80,3 %</u>	<u>22 400 \$</u>	<u>17 301 \$</u>	<u>5 099 \$</u>	<u>29,5 %</u>

Les produits des activités ordinaires ont totalisé 40,4 M\$ en 2020, 22,4 M\$ en 2019 et 17,3 M\$ en 2018. L'importante hausse enregistrée pour chaque exercice est essentiellement attribuable aux produits des activités ordinaires tirés des nouveaux clients, à l'adoption accrue des produits par les clients existants et aux renouvellements avec des hausses des prix contractuelles. En 2019, nous avons conclu une entente de référence

avec BusinessWire (l'« **alliance stratégique avec BusinessWire** »)¹⁾ aux termes de laquelle nous avons acquis un portefeuille de clients de RI qui a contribué à la croissance des clients et des produits des activités ordinaires en 2019. De plus, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020, nous avons acquis un portefeuille de contrats conclus avec des clients auprès de S&P Global Market Intelligence (l'« **alliance stratégique avec S&P** »), contribuant davantage à la croissance de la clientèle et des produits des activités ordinaires en 2020 par rapport à l'exercice précédent. L'alliance stratégique avec BusinessWire et l'alliance stratégique avec S&P sont les seules acquisitions de client conclues en 2019 et 2020, respectivement, et devraient donc être considérées comme des événements rares hors du cours normal de nos activités pour l'exercice.

Les produits tirés de la plateforme de communications sur les marchés des capitaux ont augmenté de 17,9 M\$, soit 88,7 %, en 2020 par rapport à 2019 et de 4,6 M\$, soit 29,6 %, en 2019 par rapport à 2018. L'augmentation s'explique d'abord et avant tout par les produits des activités ordinaires tirés des nouveaux clients, l'adoption accrue des produits par les clients existants et les renouvellements avec des hausses des prix contractuelles. Le nombre de clients qui utilisent notre plateforme a été porté de 1 041 à la fin de 2018 à 1 241 à la fin de 2019, puis à 2 131 à la fin de 2020. Au cours de cette période, les PAOC ont été portés de 15 719 \$ à la fin de 2018 à 17 034 \$ à la fin de 2019, puis à 17 644 \$ à la fin de 2020.

Les produits tirés des services liés à la plateforme ont augmenté de 0,06 M\$, soit 2,5 %, en 2020 par rapport à 2019 et de 0,5 M\$, soit 28,7 %, en 2019 par rapport à 2018. La croissance des produits tirés des services liés à la plateforme est surtout attribuable aux services de conception et de mise en œuvre associés à la vente de nouveaux abonnements.

Coût direct des produits

(en milliers de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre				Exercices clos les 31 décembre			
	2020	2019	Variation (\$)	Variation (%)	2019	2018	Variation (\$)	Variation (%)
Coût direct des produits	18 706 \$	10 429 \$	8 277 \$	79,4 %	10 429 \$	8 098 \$	2 331 \$	28,8 %
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	46,3 %	46,6 %			46,6 %	46,8 %		

Le coût direct des produits a été porté de 10,4 M\$ en 2019 à 18,7 M\$ en 2020 et de 8,1 M\$ en 2018 à 10,4 M\$ en 2019. Les hausses du coût direct des produits d'une période à l'autre sont principalement liées à l'augmentation du coût associé au service d'une clientèle croissante dans des régions géographiques et produits clés. Le coût direct des produits a également été touché par les hausses de coûts requises pour soutenir l'augmentation de clients obtenus dans le cadre de l'alliance stratégique avec S&P en 2020.

La diminution du coût direct des produits exprimé en pourcentage des produits des activités ordinaires traduit essentiellement la réalisation d'économies d'échelle. Au fur et à mesure de notre croissance, nous comptons poursuivre cette réduction du coût direct des produits en pourcentage des produits des activités ordinaires.

Bénéfice brut

(en milliers de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre				Exercices clos les 31 décembre			
	2020	2019	Variation (\$)	Variation (%)	2019	2018	Variation (\$)	Variation (%)
Bénéfice brut	21 675 \$	11 971 \$	9 704 \$	81,1 %	11 971 \$	9 203 \$	2 768 \$	30,1 %
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	53,7 %	53,4 %			53,4 %	53,2 %		

Le bénéfice brut a été porté à 21,7 M\$ en 2020 par rapport à 12,0 M\$ en 2019 et à 12,0 M\$ en 2019 par rapport à 9,2 M\$ en 2018. L'accroissement s'explique essentiellement par la croissance des produits tirés de la plateforme de communications sur les marchés des capitaux et des services liés à la plateforme à mesure que nous avons augmenté le nombre de clients utilisant notre plateforme tant à l'interne que par notre alliance stratégique avec S&P en 2020 et notre alliance stratégique avec BusinessWire en 2019. Le bénéfice brut a également été favorisé par une croissance du nombre de produits adoptés par nos clients. Le bénéfice brut a été

1) L'acquisition de BusinessWire consistait en l'acquisition d'une relation de recommandation de clients exclusive plutôt que d'actifs; Q4 considère qu'il s'agit d'une acquisition historique en raison de l'augmentation de la clientèle qui en a résulté.

porté à 53,7 % en 2020 par rapport à 53,4 % en 2019, et à 53,4 % en 2019 par rapport à 53,2 % en 2018, à mesure que nous avons commencé à atteindre le levier d'exploitation dans nos produits matures. Nous prévoyons continuer à réaliser des bénéfices bruts améliorés à mesure que nos produits matures et nouveaux se développent.

Charges d'exploitation

Frais de vente et de marketing

(en milliers de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre				Exercices clos les 31 décembre			
	2020	2019	Variation (\$)	Variation (%)	2019	2018	Variation (\$)	Variation (%)
Ventes et marketing	11 677 \$	8 072 \$	3 605 \$	44,7 %	8 072 \$	5 172 \$	2 900 \$	56,1 %
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	28,9 %	36,0 %			36,0 %	29,9 %		

Les frais de vente et de marketing ont augmenté de 3,6 M\$, soit 44,7 %, en 2020 par rapport à 2019 et de 2,9 M\$, soit 56,1 %, en 2019 par rapport à 2018. Cette hausse est liée à l'accent que nous plaçons sur la croissance de notre entreprise, ce qui a nécessité des investissements supplémentaires dans l'effectif de vente et de marketing. L'accroissement de l'effectif est au cœur du succès de notre plan de croissance stratégique. Nous avons également investi dans des postes de succès de la clientèle afin de renforcer les relations clients et de soutenir la rétention des clients. Exprimés en pourcentage des produits des activités ordinaires, les frais de ventes et de marketing ont été portés de 29,9 % en 2018 à 36,0 % en 2019 avant d'être ramenés à 28,9 % en 2020.

Frais de recherche et de développement

(en milliers de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre				Exercices clos les 31 décembre			
	2020	2019	Variation (\$)	Variation (%)	2019	2018	Variation (\$)	Variation (%)
Recherche et développement	6 540 \$	3 272 \$	3 268 \$	99,9 %	3 272 \$	2 054 \$	1 218 \$	59,3 %
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	16,2 %	14,6 %			14,6 %	11,9 %		

Les frais de recherche et de développement ont augmenté de 3,3 M\$, soit 99,9 %, en 2020 par rapport à 2019 et de 1,2 M\$, soit 59,3 %, en 2019 par rapport à 2018. La hausse s'explique par l'investissement continu de la Société dans l'amélioration des produits existants de notre plateforme de communications sur les marchés des capitaux et le développement de nouveaux produits. La hausse des coûts s'explique d'abord et avant tout par les charges du personnel. Exprimés en pourcentage des produits des activités ordinaires, les frais de recherche et de développement ont été portés de 11,9 % en 2018 à 14,6 % en 2019, puis à 16,2 % en 2020.

Frais généraux et frais d'administration

(en milliers de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre				Exercices clos les 31 décembre			
	2020	2019	Variation (\$)	Variation (%)	2019	2018	Variation (\$)	Variation (%)
Frais généraux et frais d'administration	10 549 \$	8 036 \$	2 513 \$	31,3 %	8 036 \$	5 572 \$	2 464 \$	44,2 %
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	26,1 %	35,9 %			35,9 %	32,2 %		

Les frais généraux et frais d'administration se sont accrus de 2,5 M\$, soit 31,3 %, en 2020 par rapport à 2019 et de 2,5 M\$, soit 44,2 %, en 2019 par rapport à 2018. La hausse des frais généraux et frais d'administration est imputable à l'augmentation des charges du personnel du fait de l'accroissement de l'effectif, ainsi qu'aux charges de rémunération à base d'actions et à la hausse des coûts de TI en soutien à l'augmentation de l'effectif et du soutien juridique, comptable, de la planification fiscale et de la gouvernance d'entreprise se rapportant à notre premier appel public à l'épargne. Exprimés en pourcentage des produits des activités ordinaires, les frais généraux et frais d'administration ont été portés de 32,2 % en 2018 à 35,9 % en 2019 avant d'être ramenés à 26,1 % en 2020.

Amortissement

(en milliers de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre				Exercices clos les 31 décembre			
	2020	2019	Variation (\$)	Variation (%)	2019	2018	Variation (\$)	Variation (%)
Immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation	1 042 \$	905 \$	137 \$	15,1 %	905 \$	647 \$	258 \$	39,9 %
Immobilisations corporelles	3 075	693	2 382	343,7 %	693	820	(127)	(15,5)%
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	10,2 %	7,1 %			7,1 %	8,5 %		

L'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation a augmenté de 0,1 M\$, soit 15,1 %, en 2020 par rapport à 2019 et de 0,3 M\$, soit 39,9 %, en 2019 par rapport à 2018. La hausse s'explique en grande partie par l'ajout de matériel informatique, de mobilier de bureau et d'améliorations locatives en soutien à l'investissement dans la croissance de l'effectif.

L'amortissement des immobilisations incorporelles a augmenté de 2,4 M\$, soit 343,7 %, en 2020 par rapport à 2019 et a diminué de 0,1 M\$, soit 15,5 %, en 2019 par rapport à 2018. La hausse enregistrée en 2020 est liée à l'ajout d'un montant de 2,4 M\$ tiré de contrats conclus avec des clients acquis dans le cadre de l'alliance stratégique avec S&P le 1^{er} janvier 2020. La baisse enregistrée en 2019 par rapport à 2018 est liée à l'expiration de clauses de non-concurrence obtenues dans le cadre d'acquisitions d'entreprises antérieures.

Exprimé en pourcentage des produits des activités ordinaires, l'amortissement a été ramené de 8,5 % en 2018 à 7,1 % en 2019 avant d'être porté à 10,2 % en 2020.

Perte et profit de change

(en milliers de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre				Exercices clos les 31 décembre			
	2020	2019	Variation (\$)	Variation (%)	2019	2018	Variation (\$)	Variation (%)
Profit/perte de change	528 \$	280 \$	248 \$	88,6 %	280 \$	(501)\$	781 \$	(155,9)%
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	1,3 %	1,3 %			1,3 %	(2,9)%		

La perte de change a augmenté de 0,2 M\$, soit 88,6 %, en 2020 par rapport à 2019 et de 0,8 M\$, soit 155,9 %, en 2019 par rapport à 2018. Nos résultats sont évalués dans notre monnaie fonctionnelle, le dollar américain, et les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle aux cours de change en vigueur à la date des transactions ou lorsque les soldes sont réévalués à la clôture de la période, les profits et pertes connexes étant comptabilisés ultérieurement.

Éléments hors exploitation

(en milliers de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre				Exercices clos les 31 décembre			
	2020	2019	Variation (\$)	Variation (%)	2019	2018	Variation (\$)	Variation (%)
Charges financières	326 \$	370 \$	(44)\$	(11,9)%	370 \$	3 514 \$	(3 144)\$	(89,5)%
Produits financiers	(73)	(241)	168	(69,7)%	(241)	—	(241)	n.s.
Profit/perte sur les instruments financiers dérivés	386	843	(457)	(54,2)%	843	(18)	861	n.s.

Charges financières

Les charges financières ont diminué de 0,04 M\$, soit 11,9 %, en 2020 par rapport à 2019 et ont diminué de 3,1 M\$, soit 89,5 %, en 2019 par rapport à 2018. La diminution entre 2020 et 2019 s'explique par la baisse des intérêts payés sur l'encours des facilités de crédit alors que la baisse entre 2019 et 2018 est attribuable au remboursement sur l'encours de la dette au moyen du produit d'un financement par actions.

Produits financiers

Les produits financiers se sont repliés de 0,2 M\$, soit 69,7 %, en 2020 par rapport à 2019 et ont augmenté de 0,2 M\$, soit 100,0 %, en 2019 par rapport à 2018. La hausse entre 2018 et 2019 s'explique par les produits

tirés du placement dans des titres à court terme reçus d'activités de mobilisation de capitaux, alors que la baisse entre 2019 et 2020 est imputable à la diminution du solde des placements pendant la période, les capitaux ayant été utilisés pour financer les activités.

Profit et perte sur les instruments financiers dérivés

La perte sur les instruments financiers dérivés s'est repliée de 0,5 M\$, soit 54,2 %, en 2020 par rapport à 2019 et a augmenté de 0,9 M\$ en 2019 par rapport à 2018. Les pertes sont liées à la hausse de la juste valeur des bons de souscription en cours.

Principales informations annuelles

(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)	Exercices clos les 31 décembre		
	2020	2019	2018
Total des produits des activités ordinaires	40 381 \$	22 400 \$	17 301 \$
Perte nette et résultat global	(13 070)	(11 027)	(8 249)
Perte par action — de base et diluée	(0,32)\$	(0,28)\$	(0,22)\$
Total de l'actif	53 865	32 141	40 449
Total des passifs non courants	7 631	4 391	3 723

Total de l'actif

Comparaison de 2020 et de 2019

Le total de l'actif s'est accru de 21,7 M\$, soit 67,6 %, essentiellement en raison de l'augmentation de 5,8 M\$, soit 149 %, des débiteurs attribuable à la hausse des ventes et à l'alliance stratégique avec S&P, et de la hausse de 20,9 M\$ des immobilisations incorporelles de 20,9 M\$ également liée à l'alliance stratégique avec S&P. Les actifs au titre de droits d'utilisation ont augmenté de 1,0 M\$, soit 67,1 %, du fait des ajouts de contrats de location de bureaux, et les entrées d'immobilisations corporelles de 0,5 M\$, soit 225,0 %, du fait des ajouts de matériel informatique, de mobilier de bureau et d'améliorations locatives afin de soutenir l'investissement dans la croissance de l'effectif. Les hausses ont été contrebalancées par la diminution de 8,3 M\$, soit 64,4 %, de la trésorerie et des placements à court terme.

Comparaison de 2019 et de 2018

Le total de l'actif s'est replié de 8,3 M\$, soit 20,5 %, ce qui s'explique à hauteur de 10,8 M\$, soit 45,7 %, par la trésorerie et les placements à court terme. En 2018, nous avons réalisé un financement par actions ayant donné lieu à une hausse du solde de la trésorerie et des placements à court terme tout au long de 2018. La trésorerie a été affectée au financement des charges d'exploitation, ce qui s'est traduit par une baisse du total de l'actif en 2019. La diminution de la trésorerie a été annulée par la hausse de 0,7 M\$, soit 159,3 %, des charges payées d'avance du fait des acomptes sur les abonnements annuels de logiciels et par celle de 1,0 M\$, soit 87,5 %, des autres actifs en raison de la capitalisation des coûts liés à l'obtention d'un contrat.

Total des passifs non courants

Comparaison de 2020 et de 2019

Le total des passifs non courants a augmenté de 3,2 M\$, soit 73,8 %. L'augmentation est essentiellement attribuable à la hausse de 2,5 M\$, soit 92,8 %, des produits différés et par celle de 0,9 M\$, soit 82,7 %, des obligations locatives. L'augmentation des produits différés s'explique par la hausse des ventes et par les contrats conclus avec des clients additionnels acquis dans le cadre de l'alliance stratégique avec S&P et l'augmentation des obligations locatives traduit l'investissement dans les locaux pour bureaux afin de soutenir la croissance de l'effectif.

Comparaison de 2019 et de 2018

Le total des passifs non courants a augmenté de 0,7 M\$, soit 17,9 %. La hausse est imputable à l'augmentation de 0,5 M\$, soit 23,7 %, des produits différés en raison de la hausse des ventes.

Résultats d'exploitation trimestriels

Le tableau suivant présente les principales données tirées des états du résultat net trimestriels pour la période de huit trimestres close le 30 juin 2021. Les informations pour chacun de ces trimestres ont été préparées sur la même base que les états financiers audités figurant ailleurs dans le prospectus. Ces données doivent être lues en parallèle avec nos états financiers audités et les notes annexes figurant ailleurs dans le présent prospectus. Ces résultats d'exploitation trimestriels ne sont pas nécessairement représentatifs de nos résultats d'exploitation pour un exercice complet ou toute période future.

(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)	Trimestres clos les							
	30 juin 2021	31 mars 2021	31 déc. 2020	30 sept. 2020	30 juin 2020	30 mars 2020	31 déc. 2019	30 sept. 2019
Produits des activités ordinaires	17 289 \$	11 317 \$	11 075 \$	10 027 \$	9 722 \$	9 557 \$	6 112 \$	5 725 \$
Coût direct des produits	7 471	5 164	5 323	4 708	4 620	4 055	2 894	2 713
Bénéfice brut	9 818	6 153	5 752	5 319	5 102	5 502	3 218	3 012
Charges d'exploitation								
Ventes et marketing	4 444	4 393	3 525	2 918	2 623	2 608	2 283	2 332
Recherche et développement	2 784	2 840	2 111	1 485	1 401	1 543	1 012	629
Frais généraux et frais d'administration	4 626	4 983	3 328	2 497	2 238	2 486	2 474	1 976
Amortissement	1 016	1 066	1 005	1 075	1 051	986	389	451
(Profit) perte de change	193	(26)	442	70	100	(86)	19	76
Autres charges	51	221	407	30	25	37	380	4
Total des charges d'exploitation	13 114	13 477	10 818	8 075	7 438	7 574	6 557	5 468
Perte d'exploitation	(3 296)	(7 324)	(5 066)	(2 756)	(2 336)	(2 072)	(3 339)	(2 456)
Charges financières	309	131	111	78	(22)	159	30	32
Produits financiers	(7)	(10)	(16)	(8)	(28)	(21)	(31)	(67)
(Profit) perte sur les instruments financiers dérivés	(1 350)	4 813	97	97	97	97	843	—
Perte avant impôt sur le résultat	(2 248)	(12 258)	(5 258)	(2 923)	(2 383)	(2 307)	(4 181)	(2 421)
Impôt sur le résultat	69	(2)	140	31	44	29	77	33
Perte nette	(2 317)	(12 256)	(5 398)	(2 954)	(2 427)	(2 336)	(4 258)	(2 454)
Autres éléments du résultat global								
Profit (perte) de change sur les établissements à l'étranger	3	(16)	22	30	10	(9)	(2)	(7)
Perte nette et résultat global	(2 314)\$	(12 272)\$	(5 376)\$	(2 924)\$	(2 417)\$	(2 345)\$	(4 260)\$	(2 461)\$
Perte de base et diluée par action	(0,05)\$	(0,29)\$	(0,13)\$	(0,07)\$	(0,06)\$	(0,06)\$	(0,11)\$	(0,06)\$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base et dilué	46 881	41 635	41 353	40 846	40 599	40 475	40 413	40 084
Perte de base et diluée par action pro forma ¹⁾	(•)	(•)	(•)	(•)	(•)	(•)	(•)	(•)

Note :

1) Présume la réalisation des changements apportés au capital avant la clôture.

Produits des activités ordinaires

Le total de nos produits des activités ordinaires trimestriels a augmenté pour toutes les périodes présentées, principalement en raison de l'augmentation des ventes aux clients existants et nouveaux. L'augmentation du total des produits des activités ordinaires est due aux augmentations des produits tirés de la plateforme de communications sur les marchés des capitaux et des services liés à la plateforme en raison de l'augmentation du nombre de nouveaux clients et du nombre de produits adoptés par les clients existants, ce qui a conduit à des augmentations cumulatives importantes du total des produits des activités ordinaires sur la période présentée. Une partie de l'augmentation enregistrée en 2020 est due à l'alliance stratégique avec S&P, et la hausse importante enregistrée pour le trimestre clos en juin 2021 s'explique par les produits générés par nos services d'assemblées des actionnaires virtuelles.

Coûts directs des produits

Nos coûts des produits trimestriels ont augmenté, en raison de l'augmentation du coût associé au service d'une clientèle croissante dans des régions géographiques et produits clés.

Bénéfice brut

Notre bénéfice brut trimestriel a augmenté en dollars absolus pour toutes les périodes, à l'exception du trimestre clos le 30 juin 2020, en raison principalement de la forte rétention des clients et des ventes aux clients nouveaux et existants. Les produits tirés de la plateforme de communications sur les marchés des capitaux et des services liés à la plateforme ont augmenté à un rythme plus rapide que le coût des produits, ce qui a entraîné une augmentation du bénéfice brut en valeur absolue.

Charges d'exploitation

Le total des charges d'exploitation a augmenté pour chaque période présentée, à l'exception des trimestres clos les 30 juin 2020 et 2021. Dans l'ensemble, cette hausse est principalement liée à notre investissement dans l'agrandissement de nos effectifs de vente et de marketing, à la poursuite des activités de recherche et de développement afin de stimuler le développement de nouveaux produits et de soutenir les produits existants, ainsi qu'à l'investissement dans le personnel, les processus et la technologie pour soutenir la croissance de la Société.

Situation de trésorerie et sources de financement

Aperçu

Les objectifs généraux de notre stratégie de gestion du capital consistent à préserver notre capacité à poursuivre nos activités, à fournir des avantages à nos parties prenantes et à offrir un rendement du capital investi adéquat à nos actionnaires en vendant nos produits et services à un prix proportionnel au niveau de risque opérationnel que nous assumons.

Nous déterminons le montant total du capital dont nous avons besoin en tenant compte de notre stratégie de gestion du capital déterminée par les niveaux de risque. Cette structure de capital est ajustée en temps opportun en fonction des changements du contexte économique et des risques liés aux actifs sous-jacents.

Fonds de roulement

Notre principale source de trésorerie est liée aux activités de mobilisation de capitaux, qui ont généré un produit de 38,0 M\$ depuis 2018. Notre approche de gestion des liquidités cherche à garantir, dans la mesure du possible, que nous disposons toujours de liquidités suffisantes pour remplir nos obligations lorsqu'elles deviennent exigibles. Pour ce faire, nous surveillons les flux de trésorerie et comparons régulièrement les budgets aux chiffres réels. Outre nos soldes de trésorerie, nous avons accès à des capitaux de 30,0 M\$ en vertu de nos facilités de crédit pour nous aider à satisfaire nos besoins courants en fonds de roulement; au 30 juin 2021, un montant de 20,8 M\$ avait été prélevé. Notre trésorerie est surtout destinée au fonds de roulement et aux acquisitions que nous pourrions réaliser. Abstraction faite des produits différés, le fonds de roulement s'établissait à 9,4 M\$ au 30 juin 2021. Compte tenu de notre trésorerie et de nos facilités de crédit existantes, nous pensons disposer de liquidités suffisantes pour remplir nos obligations financières actuelles et à court terme.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant présente la trésorerie et les équivalents de trésorerie aux 31 décembre 2020, 2019 et 2018 et aux 30 juin 2021 et 2020, ainsi que les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement pour 2020, 2019 et 2018 ainsi que pour les semestres clos les 30 juin 2021 et 2020 :

(en milliers de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre			Semestres clos les 30 juin	
	2020	2019	2018	2021	2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 576 \$	5 861 \$	6 674 \$	14 899 \$	8 923 \$
Flux de trésorerie nets liés aux :					
Activités d'exploitation	(3 515)	(6 092)	(3 114)	(9 530)	(4 959)
Activités de financement	69	(4 824)	25 409	20 220	3 041
Activités d'investissement	2 117	9 988	(17 783)	(413)	4 938
Incidence du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	44	115	(174)	46	42
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<u>(1 285)\$</u>	<u>(813)\$</u>	<u>4 338 \$</u>	<u>10 323 \$</u>	<u>3 062 \$</u>

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont établies à 9,5 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2021, contre 5,0 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2020, soit une hausse de 4,5 M\$, laquelle est attribuable à une augmentation de 9,8 M\$ de la perte nette avant impôt et à une augmentation de 0,2 M\$ des impôts payés, ces hausses étant compensées par l'augmentation de l'incidence des éléments hors trésorerie de 3,9 M\$ et par l'incidence réduite des variations du fonds de roulement de 1,5 M\$.

La variation de 3,9 M\$ des éléments hors trésorerie est surtout attribuable à la réduction de valeur de 3,5 M\$ des passifs dérivés. L'incidence réduite des variations du fonds de roulement de 1,5 M\$ est principalement liée aux créiteurs de 2,8 M\$, contrebalancée par une augmentation de 4,5 M\$ des débiteurs.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation pour 2020 se sont établis à 3,5 M\$, contre 6,1 M\$ en 2019. La diminution de 2,6 M\$ des flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation s'explique essentiellement par une augmentation de 6,5 M\$ des produits différés, qui a été contrebalancée par une augmentation de 5,1 M\$ des débiteurs attribuable au moment des entrées de trésorerie.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation en 2019 se sont élevés à 6,1 M\$, ce qui représente une hausse de 3,0 M\$ par rapport à 2018. L'augmentation des sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation s'explique surtout par l'accroissement de 2,9 M\$ de la perte nette, compensée par la hausse de 1,0 M\$ des produits différés.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Pour le semestre clos le 30 juin 2021, les entrées de trésorerie liées aux activités de financement se sont établies à 20,2 M\$, contre 3,0 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2020. La hausse s'explique essentiellement par une augmentation du produit tiré des prélèvements de 15,0 M\$ sur la facilité de crédit et par une augmentation du produit de 3,1 M\$ tiré de l'exercice d'options sur actions et de bons de souscription.

Les entrées de trésorerie liées aux activités de financement se sont établies à 0,07 M\$ en 2020, contre des sorties de trésorerie de 4,8 M\$ en 2019. La hausse de 4,8 M\$ des entrées de trésorerie liées aux activités de financement s'explique par l'augmentation de 7,4 M\$ de l'encours de nos facilités de crédit, neutralisée en partie par l'augmentation de 2,1 M\$ du remboursement sur la facilité de crédit.

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement se sont établies à 4,8 M\$ en 2019, contre des entrées de trésorerie de 25,4 M\$ en 2018. La hausse des sorties de trésorerie liées aux activités de financement est attribuable au produit net de 33,0 M\$ du financement par actions réalisé en 2018.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 0,4 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2021, contre des entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement de 4,9 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2020. La baisse des entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement traduit un fléchissement du produit des placements à court terme, de 6,9 M\$, contrebalancé par une diminution de 1,5 M\$ des achats d'immobilisations incorporelles au cours du semestre clos le 30 juin 2020.

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 2,1 M\$ en 2020, contre 10,0 M\$ en 2019. La baisse de 7,9 M\$ des entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement traduit la diminution de 10,0 M\$ du produit des placements à court terme ainsi que l'augmentation de 3,8 M\$ des entrées d'immobilisations incorporelles.

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 10,0 M\$ en 2019, contre des sorties de trésorerie de 17,8 M\$ en 2018. La hausse de 27,8 M\$ des entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement traduit d'abord et avant tout l'augmentation nette de 27,0 M\$ des placements à court terme et la diminution de 0,8 M\$ du remboursement sur la contrepartie conditionnelle et de l'obligation de paiement futur.

Facilité de crédit

Le 31 mars 2021, nous avons conclu une convention de facilité de crédit modifiée et mise à jour avec la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC), qui nous donne accès à une facilité d'exploitation renouvelable d'un montant maximal de 22,5 M\$ US et à une facilité d'emprunt à terme de 7,5 M\$ US. La facilité de crédit renouvelable porte intérêt au taux préférentiel en vigueur et publié par CIBC (le « **taux préférentiel CIBC** ») majoré de 1,0 % par année si les prélèvements sont effectués en dollars canadiens et au taux préférentiel en vigueur et publié par The Wall Street Journal (le « **taux préférentiel WSJ** ») majoré de 1,0 % par année si les prélèvements sont effectués en dollars américains. La facilité d'emprunt à terme porte intérêt au taux préférentiel WSJ majoré de 4,5 % par année. Au 30 juin 2021, le taux d'intérêt effectif sur les facilités d'exploitation renouvelables s'établissait à 3,45 % pour les prélèvements en dollars canadiens et à 4,25 % pour les prélèvements en dollars américains, pour des prélèvements de 13,3 M\$. Le taux d'intérêt effectif sur la facilité d'emprunt à terme était de 7,75 % et les prélèvements s'établissaient à 7,5 M\$.

Obligations contractuelles

Nous avons des obligations contractuelles avec une diversité d'échéances. Le tableau suivant présente un aperçu de nos obligations contractuelles au 30 juin 2021.

(en milliers de dollars américains)	Paiements exigibles par période				
	À vue	3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Total
Prêts et emprunts portant intérêt	—	—	13 446 \$	7 313	20 759 \$
Obligations locatives	—	166	512	1 659	2 337
Autres passifs	—	—	260	—	260
Dettes fournisseurs	—	9 547	—	—	9 547
Passif au titre des bons de souscription	2 601	—	—	—	2 601
Total des obligations contractuelles	2 601 \$	9 713 \$	14 218 \$	8 972 \$	35 504 \$

Arrangements non comptabilisés

Nous n'avons aucun arrangement non comptabilisé outre les contrats de location simple présentés plus haut sous « Obligations contractuelles ». De temps à autre, nous pouvons être tenus responsables dans le cadre de litiges et de réclamations qui surviennent dans le cours normal des activités.

Transactions avec des parties liées

Nous ne prenons part à aucune transaction avec des parties liées, sauf celles qui sont présentées dans nos états financiers consolidés et décrites ailleurs dans le présent prospectus. Les principaux dirigeants de la Société comprennent les membres de l'équipe de haute direction, et leur rémunération était la suivante pour 2020, 2019 et 2018.

(en milliers de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre		
	2020	2019	2018
Avantages à court terme et autres	1 913 \$	1 122 \$	638 \$
Rémunération à base d'actions	310	181	42
Total de la rémunération des principaux dirigeants	2 223 \$	1 303 \$	680 \$

Instruments financiers et autres

Risques de crédit et de concentration

En règle générale, la valeur comptable présentée dans notre état consolidé de la situation financière qui est exposée au risque de crédit, déduction faite de toute provision pour pertes applicable, représente le montant maximal de notre exposition au risque de crédit.

La Société est exposée au risque de crédit du fait de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie, de ses placements à court terme, de ses actifs sur contrat et de ses débiteurs. Nous gérons le risque de crédit en détenant la trésorerie et les équivalents de trésorerie auprès de banques de l'annexe 1.

En raison de la diversité de notre clientèle, il n'y a pas de concentration particulière du risque de crédit lié à nos créances clients. De plus, les soldes des créances clients sont gérés et analysés en continu pour assurer que des provisions pour créances douteuses sont établies et maintenues à un montant approprié.

Nous maintenons une provision pour pertes de crédit attendues sur une partie des créances clients lorsque le recouvrement devient douteux. Nous estimons les pertes de crédit attendues sur la base des tendances historiques et d'autres informations économiques. La perte de crédit sur les créances clients correspond à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés. Les pertes de crédit sont imputées aux frais généraux et frais d'administration dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global. Les débiteurs pour lesquels une provision pour pertes a été constituée sont déduits de la provision correspondante lorsqu'ils sont jugés irrécouvrables.

L'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture correspond à la valeur comptable de chaque catégorie de débiteurs mentionnée ci-dessus. Nous ne détenons aucune garantie à titre de sûreté.

Risque de change

Nous sommes essentiellement exposés au risque de change du fait de nos instruments financiers libellés en dollars canadiens. Le tableau suivant présente le sommaire de notre exposition au dollar canadien, exprimée en dollars américains.

(en milliers de dollars américains)	Exercices clos les 31 décembre	
	2020	2019
Trésorerie	460 \$	923 \$
Débiteurs	232	160
Créditeurs	(1 122)	(1 199)
Emprunts	(1 702)	—
Obligation locative	(2 522)	(1 358)
Exposition financière nette	(4 654)\$	(1 474)\$

En règle générale, nous ne concluons pas d'accords visant à couvrir notre exposition au risque de change.

Méthodes et estimations comptables critiques

La préparation de nos états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes annexes. Nous révisons ces estimations de manière continue en fonction de la meilleure connaissance qu'a la direction des événements actuels et des actions que nous pourrions entreprendre

à l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les domaines nécessitant les estimations et les jugements les plus importants sont décrits ci-dessous. La direction a déterminé que nous avons un seul secteur opérationnel et secteur à présenter.

Revenus tirés de contrats conclus avec les clients

La Société présente ses produits selon deux catégories principales, soit les produits tirés de la plateforme de communications sur les marchés des capitaux et des services liés à la plateforme. Les produits tirés de la plateforme de communications sur les marchés des capitaux comprennent les frais facturés pour les abonnements au site Web, les événements virtuels, les systèmes de GRC et les produits d'analyse. Le chiffre d'affaires des services liés à la plateforme comprend les frais facturés pour les services de mise en œuvre de site Web et de GRC. La Société comptabilise un contrat avec un client lorsque les droits des parties, y compris les modalités de paiement, sont identifiés, que le contrat a une substance commerciale, que le recouvrement de la contrepartie est probable et que le contrat a été signé et accepté par les deux parties. Les produits sont comptabilisés lorsque les obligations de prestation sont remplies, soit lorsque le contrôle ou l'avantage économique du service est transféré au client, et ce, pour un montant qui reflète la contrepartie à laquelle la Société s'attend à avoir droit en échange de ses services.

Les produits sont présentés déduction faite de tout impôt fondé sur les produits imposé par les autorités gouvernementales sur les opérations génératrices de produits.

Nature des produits et services

Les revenus provenant de notre produit de site Web, qui permet aux clients d'héberger leurs sites Web sur un logiciel de Q4 pendant une période donnée, sont fournis par abonnement. Les produits tirés de l'abonnement, qui comprend les services d'hébergement de sites Web et de soutien continu, sont facturés et initialement comptabilisés à titre de produits différés et sont par la suite comptabilisés à titre de produits au prorata sur la durée du contrat, une fois que le site Web est en service. Les frais de mise en œuvre initiaux du site Web n'ont pas de valeur autonome, car ils ne sont vendus qu'avec un abonnement à la plateforme de la Société et ne peuvent être fournis que par la Société. La mise en œuvre initiale ne constitue pas une obligation de performance distincte et est donc reconnue sur la même base que l'hébergement de site Web. Les produits tirés des services de conception supplémentaires après la mise en œuvre initiale sont constatés au cours de la période où la prestation des services est achevée.

Les produits tirés de nos produits d'événements virtuels sont constatés au moment où l'événement se produit. Lorsque des contrats annuels sont conclus, les soldes sont comptabilisés à titre de produits différés et sont comptabilisés à titre de produits dans la période au cours de laquelle l'événement se produit.

Les produits tirés de notre produit de GRC sont fournis par abonnement. Les produits tirés de ces abonnements, qui comprennent également les services de soutien continus, sont facturés et initialement comptabilisés à titre de produits différés et sont par la suite comptabilisés à titre de produits au prorata sur la durée du contrat.

Les produits tirés des services de renseignements sont fournis par abonnement. Les produits tirés de ces abonnements, qui comprennent également les services de soutien continus, sont facturés et comptabilisés initialement à titre de produits différés et sont par la suite comptabilisés au prorata sur la durée du contrat.

Contrats avec plusieurs produits ou services

La Société conclut des contrats qui comprennent plusieurs services énumérés ci-dessus. La Société évalue cette entente pour déterminer l'unité de comptabilisation appropriée (obligation de prestation) aux fins de la comptabilisation des produits en fonction de la question de savoir si le service est distinct d'une partie ou de la totalité des autres services visés par l'entente.

Lorsqu'un contrat comporte plus d'une obligation de prestation, les produits sont attribués à chacune d'elles en fonction de leur prix de vente spécifique estimatif. Le prix de vente spécifique reflète le prix que la Société facturerait pour un service donné si celui-ci était vendu séparément dans des circonstances similaires à des clients similaires.

Coûts associés à la conclusion de contrats

Les coûts marginaux associés à la conclusion de contrats comprennent uniquement les coûts engagés pour obtenir un contrat qui n'auraient pas été engagés si le contrat n'avait pas été obtenu, comme les commissions de vente. La Société a déterminé que certains programmes de commissions satisfont aux exigences devant être capitalisées. Les commissions sont normalement amorties sur une période deux ans.

Coût direct des produits

Le coût direct des produits de la société comprend les coûts de maintenance de l'infrastructure d'hébergement, les frais de données de tiers intégrées à la plateforme, les autres coûts de tiers associés aux événements virtuels et les dépenses des employés pour les équipes de soutien et de mise en œuvre.

Actifs sur contrat et produits différés

Le moment de la comptabilisation des produits et les calendriers de paiement contractuels diffèrent souvent, de sorte que les paiements contractuels sont facturés avant la livraison des produits ou services contractuels. Lorsque des produits ou des services ont été transférés aux clients et que les produits ont été comptabilisés, mais non facturés, la Société comptabilise et inclut ces montants à titre d'actifs sur contrat.

Les actifs sur contrat sont soumis à un test de dépréciation. Se reporter aux méthodes comptables portant sur la dépréciation des actifs financiers.

Les produits différés sont comptabilisés si un paiement est reçu d'un client avant que la Société ne lui fournisse les biens ou services connexes. Les produits différés sont comptabilisés à titre de produits lorsque la Société exécute le contrat (c.-à-d. qu'elle transfère le contrôle des biens ou des services connexes au client).

Immobilisation incorporelle acquise

La contrepartie transférée et les actifs acquis sont comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle la Société obtient le contrôle effectif de l'actif. L'évaluation de l'acquisition d'actifs est fondée sur l'information disponible à la date d'acquisition. La juste valeur estimative de l'actif est fondée sur des estimations et des hypothèses. L'évaluation repose en grande partie sur la juste valeur de la trésorerie et des actions fournies en échange de l'actif lorsque la valeur de l'action est déterminée selon une approche de marché. Elle tient compte des données disponibles sur les transactions de vente irrévocables, conclues dans des conditions de concurrence normale pour des actifs similaires, ou des prix du marché observables.

Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles tient compte des estimations de la durée d'utilité. Ces estimations sont fondées sur l'expérience passée et les normes du secteur et peuvent changer à mesure que l'expérience est acquise ou que les conditions du marché changent.

Rémunération à base d'actions

L'estimation de la juste valeur des transactions liées à la rémunération à base d'actions nécessite l'établissement du modèle d'évaluation le plus approprié, qui dépend des modalités de l'attribution. Cette estimation exige également la détermination des données d'entrée les plus appropriées au modèle d'évaluation, y compris la durée de vie prévue des options sur actions, la volatilité et le rendement des actions. Pour l'évaluation de la juste valeur des transactions réglées en capitaux propres avec les employés à la date d'attribution, la Société utilise un modèle Black-Scholes. Les hypothèses et les modèles utilisés pour estimer la juste valeur des transactions de rémunération à base d'actions sont présentés à la note 12 afférente aux états financiers annuels consolidés.

Évaluation des bons de souscription

La Société évalue ses bons de souscription à la juste valeur à chaque date de clôture. La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur du passif dérivé lié aux bons de

souscription a été déterminée au moyen des techniques de simulation Monte-Carlo. La volatilité du cours de l'action de la Société est une hypothèse importante du modèle.

Prises de position comptables récemment publiées mais non encore en vigueur

Les normes et interprétations nouvelles et modifiées qui sont publiées, mais non encore en vigueur, jusqu'à la date de publication des états financiers de la Société sont présentées ci-après. La Société a l'intention d'adopter ces normes et interprétations nouvelles et modifiées, le cas échéant, lorsqu'elles entreront en vigueur.

Classement des passifs comme courants ou non courants — Modifications à IAS 1

En janvier 2020, l'IASB a publié des modifications aux paragraphes 69 à 76 d'IAS 1 afin de préciser les exigences relatives au classement des passifs courants ou non courants. Les modifications précisent ce qui suit :

- Qu'entend-on par le droit de différer le règlement?
- Un droit de report doit exister à la fin de la période de présentation de l'information financière.
- Le classement n'est pas touché par la probabilité qu'une entité exerce son droit de report.
- Seulement si un dérivé incorporé dans un passif convertible est lui-même un instrument de capitaux propres, les modalités d'un passif n'auraient pas d'incidence sur son classement.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 et doivent être appliquées de manière rétrospective. La Société évalue actuellement l'incidence que les modifications auront sur les pratiques actuelles et si les conventions de prêt existantes pourraient devoir être renégociées.

Référence au cadre conceptuel — Modifications à IFRS 3

En mai 2020, l'IASB a publié des modifications à IFRS 3 *Regroupements d'entreprises* — Référence au cadre conceptuel. Les modifications visent à remplacer une référence au Cadre de préparation et de présentation des états financiers, publié en 1989, par une référence au Cadre conceptuel de l'information financière publié en mars 2018 sans pour autant en modifier de façon importante les exigences. Le Conseil a également ajouté une exception à la méthode de comptabilisation d'IFRS 3 pour éviter la question des profits ou pertes de « jour 2 » éventuels qui découleraient des passifs et passifs éventuels et qui entreraient dans le champ d'application d'IAS 37 ou IFRIC 21 *Taxes*, s'ils étaient engagés séparément.

En même temps, le Conseil a décidé de préciser les directives existantes d'IFRS 3 concernant les actifs éventuels qui ne seraient pas touchées par le remplacement du renvoi au Cadre de préparation et de présentation des états financiers.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022 et doivent être appliquées de façon prospective.

Immobilisations corporelles : Produit avant l'utilisation prévue — Modifications à IAS 16

En mai 2020, l'IASB a publié *Immobilisations corporelles : Produit avant l'utilisation prévue*, qui interdit aux entités de déduire du coût d'une immobilisation corporelle, tout produit tiré de la vente d'articles produits pendant le transfert de l'actif sur le site et pendant sa mise en état pour qu'il soit en mesure d'être utilisé de la manière prévue par la direction. L'entité comptabilise plutôt le produit de la vente de ces éléments, et les coûts de production de ces éléments, dans le résultat net.

La modification s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022 et doit être appliquée rétrospectivement aux immobilisations corporelles mises en service à compter de la première période présentée lorsque l'entité applique la modification pour la première fois.

Les modifications ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la Société.

Contrats déficitaires — Coûts d'exécution d'un contrat — Modifications à IAS 37

En mai 2020, l'IASB a publié des modifications à IAS 37 afin de préciser les coûts qu'une entité doit prendre en compte lorsqu'elle détermine si un contrat est déficitaire.

Les modifications prévoient une méthode des coûts directement liés au contrat. Les coûts qui se rapportent directement à un contrat de fourniture de biens ou de prestation de services comprennent à la fois les coûts marginaux et une répartition des coûts directement liés aux activités contractuelles. Les frais généraux et les frais d'administration ne se rapportent pas directement à un contrat et sont exclus à moins qu'ils ne soient explicitement facturables à la contrepartie aux termes du contrat.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. La Société appliquera ces modifications aux contrats pour lesquels elle n'a pas encore rempli toutes ses obligations au début de l'exercice au cours duquel elle applique les modifications pour la première fois.

IFRS 9 Instruments financiers — Inclusion des honoraires dans le critère des 10 % relatif à la décomptabilisation de passifs financiers

Dans le cadre de son processus d'amélioration annuelle 2018-2020 des normes IFRS, l'IASB a publié des modifications à IFRS 9 qui précisent les honoraires qu'une entité doit inclure lorsqu'elle évalue si les modalités d'un passif financier nouveau ou modifié diffèrent substantiellement des modalités du passif financier initial. Ces frais comprennent uniquement les frais payés ou reçus entre l'emprunteur et le prêteur, y compris les frais payés ou reçus par l'emprunteur ou le prêteur pour le compte de l'autre. L'entité applique la modification aux passifs financiers qui sont modifiés ou échangés à compter de l'ouverture de l'exercice au cours duquel elle applique la modification pour la première fois.

La modification s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022, et l'adoption anticipée est permise. La Société appliquera les modifications aux passifs financiers qui sont modifiés ou échangés à compter de l'ouverture de l'exercice au cours duquel l'entité applique la modification pour la première fois.

Les modifications ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la Société.

Capital-actions autorisé

À l'heure actuelle, notre capital-actions autorisé comprend ce qui suit : i) un nombre illimité d'actions ordinaires pouvant être émises en séries, dont un nombre illimité est désigné comme actions ordinaires avec droit de vote de série 1, actions ordinaires avec droit de vote de série 2, actions ordinaires avec droit de vote de série 3, actions ordinaires avec droit de vote de série 4 et actions ordinaires sans droit de vote (collectivement les « actions ordinaires existantes »); ii) un nombre illimité de nouvelles actions ordinaires pouvant être émises en série, dont un nombre illimité sont désignées comme nouvelles actions ordinaires à droit de vote de série 1, nouvelles actions ordinaires à droit de vote de série 2, nouvelles actions ordinaires à droit de vote de série 3, nouvelles actions ordinaires à droit de vote de série 4, nouvelles actions ordinaires sans droit de vote, nouvelles actions ordinaires de série A, nouvelles actions ordinaires de série B, nouvelles actions ordinaires de série C-1, nouvelles actions ordinaires de série C-2 et nouvelles actions ordinaires de série C-3 (collectivement avec i), les « actions ordinaires existantes »); iii) un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A; iv) un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie B; et v) un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie C, pouvant être émises en séries, dont un nombre illimité est désigné comme actions privilégiées de catégorie C-1, un nombre illimité comme actions privilégiées de catégorie C-2 et un nombre illimité comme actions privilégiées de catégorie C-3.

Au 30 juin 2021 : i) 31 348 910 actions ordinaires avec droit de vote de série 1; ii) 5 374 910 actions ordinaires avec droit de vote de série 2; iii) aucune action ordinaire avec droit de vote de série 3; iv) aucune action ordinaire avec droit de vote de série 4; v) 11 942 085 actions ordinaires sans droit de vote; vi) 4 215 665 actions privilégiées de catégorie A; vii) 28 528 630 actions privilégiées de catégorie B; viii) 12 572 697 actions privilégiées de catégorie C-1; ix) 27 777 778 actions privilégiées de catégorie C-2; et x) 14 744 587 actions privilégiées de catégorie C-3 étaient émises et en circulation.

Comme il est décrit sous « Description du capital-actions — Changements apportés au capital avant la clôture », toutes les actions ordinaires existantes, les actions privilégiées de catégorie A, les actions privilégiées de catégorie B, les actions privilégiées de catégorie C-1, les actions privilégiées de catégorie C-2 et les actions privilégiées de catégorie C-3 seront converties en actions ordinaires, à parité, dans le cadre du présent placement. À la clôture du présent placement, nous n'aurons plus aucune action privilégiée émise ou en circulation.

Comme il est décrit sous « Description du capital-actions — Capital-actions autorisé à la clôture » dans le présent prospectus, à la réalisation des changements apportés au capital avant la clôture, le capital-actions autorisé de la Société sera composé i) d'un nombre illimité d'actions ordinaires et ii) d'un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en séries.

Perspectives

Nous visons être la plateforme de communications sur les marchés des capitaux de premier plan pour les émetteurs, avec une clientèle du côté achat et du côté vente en pleine expansion. En tant que tel, nous estimons avoir une occasion unique de continuer à enregistrer une forte croissance de nos produits des activités ordinaires et d'atteindre la rentabilité au cours des prochaines années, puisque nos produits résolvent des problèmes complexes auxquels sont confrontés les professionnels de l'ensemble de l'écosystème des marchés des capitaux.

L'exercice 2020 s'est déroulé sous le signe d'une croissance exceptionnelle propulsée par une forte demande sur l'ensemble de nos produits de base avec un mélange de produits des activités ordinaires provenant de nouveaux clients, de clients existants et de clients issus de l'alliance avec S&P. L'exercice 2021 a généré une croissance soutenue du chiffre d'affaires, dont une tranche d'environ 5,0 M\$ US a été ajoutée par nos services d'assemblées des actionnaires virtuelles, au cours du deuxième trimestre de 2021. Bien que nous ayons mis fin à ces services, nous prévoyons que la croissance du chiffre d'affaires se poursuivra en 2021, à mesure que nous élargissons tous les produits de notre plateforme grâce à l'acquisition de nouveaux clients et à l'augmentation de l'adoption des produits par nos clients actuels. Plus particulièrement, nous croyons que le retrait des activités d'assemblées des actionnaires virtuelles nous permettra de concentrer nos précieuses ressources sur d'autres initiatives stratégiques qui cadrent mieux avec nos objectifs commerciaux et financiers à long terme, y compris l'accélération de la migration de nos clients vers notre propre plateforme d'événements.

D'autres partenaires de distribution importants, dont S&P, la Bourse de New York et BusinessWire, devraient également contribuer à la forte croissance des produits des activités ordinaires, à l'acquisition de nouveaux clients et à l'adoption accrue des produits. À notre avis, la combinaison de nos solides partenariats de distribution et de notre présence internationale en Amérique du Nord et en Europe nous permettra de continuer à nous développer à l'échelle mondiale. Au-delà de ces zones géographiques, nous prévoyons servir des clients dans de nouvelles zones géographiques dans les années à venir.

Nous comptons amplifier notre croissance interne par des acquisitions stratégiques et opportunes qui pourraient soutenir nos stratégies de croissance et accroître significativement les produits des activités ordinaires, la clientèle, l'expansion géographique ou les capacités de produits.

Jusqu'à présent, nous avons considérablement investi dans notre plateforme, et nous prévoyons continuer à le faire. Nous avons développé notre propre plateforme d'événements virtuels en interne et avons mis en place l'infrastructure de base qui, selon nous, est nécessaire pour soutenir notre croissance prévue et une clientèle beaucoup plus importante, y compris l'expansion de nos capacités de service à la clientèle. Le bénéfice brut devrait selon nous augmenter au cours des prochaines années, à mesure que nous continuons à tirer davantage un levier d'exploitation de nos produits matures et de nos nouveaux produits et que nous profitons des économies d'échelle dans nos produits nouveaux et planifiés, à faire passer nos clients à notre plateforme d'événements virtuels propriétaire, ce qui nous permet de générer une marge supplémentaire, et à continuer à investir dans le développement de produits de sorte à minimiser les interventions manuelles de nos produits actuels.

Grâce à la poursuite de notre expansion et à l'amélioration du levier d'exploitation, nous voyons clairement le chemin de la rentabilité dans les années à venir, mais nous comptons accorder la priorité aux solides occasions de croissance interne et aux acquisitions stratégiques au lieu d'atteindre la rentabilité. Nous développerons davantage notre portefeuille de produits, en nous concentrant principalement sur les capacités visant le côté achat et le côté vente à court terme. Notre plateforme génère et rassemble de grandes quantités de données, à la fois exclusives et de sources de données publiques et privées. Nous prévoyons que la qualité de ces données et les analyses que nous sommes en mesure d'en tirer ne cesseront d'augmenter, ce qui nous permettra d'offrir et de monétiser de plus en plus de solutions à nos clients. Notre approche de plateforme nous permet d'ajouter de nouveaux produits et d'intégrer des données pour renforcer l'effet de réseau. Conjugués à notre portefeuille de produits existants, ces ajouts de produits représentent une occasion

importante de réaliser des ventes incitatives et des ventes croisées auprès des clients nouveaux et existants et d'augmenter les PAOAC en 2021 et par la suite.

Nous comptons également continuer à investir dans nos fonctions de ventes et de marketing afin de tirer parti d'un solide bassin de clients potentiels en pleine expansion, et nous prévoyons accroître la taille de notre effectif en 2021 et en 2022 pour renforcer notre offre de produits existants et nouveaux et mettre en œuvre notre stratégie de croissance interne. Ces investissements stratégiques devraient favoriser la croissance des produits des activités ordinaires et des PAOAC, à mesure que nous ajoutons de nouveaux clients et que nous poursuivons les activités de vente incitative et de vente croisée avec une gamme de produits élargie. Nous croyons également que les acquisitions que nous pourrions entreprendre pour accroître notre croissance interne pourraient avoir une incidence sur la croissance des produits des activités ordinaires, les capacités de notre plateforme, et la voie générale vers la rentabilité.

Nous avons confiance en notre capacité à mettre en œuvre ce plan stratégique qui, selon nous, se traduira par une croissance élevée à court terme, et par un chemin clair vers la rentabilité future avec un levier d'exploitation important.

EMPLOI DU PRODUIT

Le produit net que nous tirerons de l'émission d'actions nouvelles dans le cadre du présent placement est évalué à environ 136 214 980 \$ CA (157 364 980 \$ CA si l'option de surallocation est exercée intégralement), déduction faite de la rémunération des preneurs fermes et des frais estimatifs liés au présent placement. La rémunération des preneurs fermes et les frais liés au présent placement seront réglés au moyen du produit brut tiré du présent placement.

Nous réalisons le présent placement principalement dans le but d'accroître notre structure du capital et notre marge de manœuvre financière, de rehausser notre profil sur le marché et de créer un marché public pour la négociation de nos actions ordinaires. Nous entendons affecter le produit net que nous tirerons de l'émission d'actions nouvelles dans le cadre du présent placement aux fins suivantes.

Utilisation

(i) Remboursement intégral de la dette impayée aux termes des facilités de crédit.

(ii) Réalisation de nos stratégies de croissance, ce qui comprend l'accroissement de notre clientèle grâce à des investissements stratégiques dans nos ventes ainsi que notre stratégie de marketing (y compris l'embauche d'employés pour agrandir notre équipe de vente et de marketing) et notre stratégie de partenariat, le soutien de la croissance des services fournis à notre clientèle actuelle afin de stimuler l'adoption de produits et l'élargissement de notre gamme de produits grâce à de nouveaux produits et à de nouvelles capacités destinés à tous les participants à l'écosystème des marchés des capitaux.

(iii) Réalisation de certaines acquisitions choisies.

Produit estimatif

Environ 20,6 millions de dollars américains (environ 25,8 millions de dollars canadiens) en date du présent prospectus.

Nous estimons qu'une tranche d'environ 20,0 à 25,0 millions de dollars américains (environ 25,2 à 31,4 millions de dollars canadiens) du produit net sera affectée à la réalisation de notre stratégie de croissance interne par des investissements dans les ventes et le marketing (y compris l'embauche d'employés pour agrandir notre équipe de vente et de marketing) et qu'une tranche d'environ 15,0 à 20,0 millions de dollars américains (environ 18,9 à 25,2 millions de dollars canadiens) du produit net sera affectée au développement de produits afin de faire croître notre plateforme sur les marchés des capitaux, aux besoins généraux de la Société et au financement du fonds de roulement.

Nous estimons qu'une tranche d'environ 50,0 à 70,0 millions de dollars américains (environ 62,9 à 88,0 millions de dollars canadiens) du produit net tiré du présent placement sera affectée à la réalisation de notre stratégie de croissance externe grâce à des fusions et acquisitions.

Se reporter aux rubriques « Notre activité — Stratégies de croissance », « Notre activité — Stratégies de croissance — Utiliser efficacement notre stratégie de mise en marché pour attirer de nouveaux clients » et « Rapport de gestion — Perspectives ».

Les sommes reçues aux termes des facilités de crédit ont initialement servi à financer nos stratégies de croissance, à améliorer nos capacités de recherche et de développement, nos fonctions de vente et de marketing et nos besoins généraux. Se reporter à la rubrique « Description des dettes importantes ». Une fois que la dette d'environ 20,6 millions de dollars américains (environ 25,8 millions de dollars canadiens) que nous avons contractée aux termes des facilités de crédit aura été remboursée, nous prévoyons que le produit net s'élèvera à environ 110,4 millions de dollars canadiens (126,5 millions de dollars canadiens si l'option de surallocation est exercée intégralement).

En raison de la croissance importante que nous avons connue récemment et du fait que nous exerçons nos activités dans un marché dynamique qui évolue rapidement, nous ne croyons pas pouvoir indiquer avec exactitude les tranches approximatives du produit que nous affecterons à la réalisation de nos stratégies de croissance ou à des acquisitions potentielles. Même si nous prévoyons initialement affecter le produit net à la mise en œuvre de nos stratégies de croissance, qui n'englobent pas les acquisitions, il se pourrait que nous l'utilisions pour réaliser des acquisitions potentielles. Par conséquent, nous n'avons pas indiqué la répartition exacte du produit net entre les différents éléments décrits dans la présente rubrique à la date du présent prospectus. Les fourchettes proposées visent à fournir une indication de nos attentes actuelles concernant l'affectation du produit tiré du placement. La Société prévoit établir un équilibre entre ses priorités parmi ces différentes affectations possibles en fonction des occasions qui se présenteront sur le marché. Les estimations totales les plus élevées excèdent le produit net estimatif que nous prévoyons tirer du placement, ce qui reflète la marge de manoeuvre dont la Société prévoit disposer dans le cadre de l'affectation du produit net. La répartition réelle du produit net tiré du présent placement dépendra de facteurs liés au marché et à la concurrence décrits dans le présent prospectus, à mesure de leur évolution au fil du temps. Tant que nous n'utiliserons pas le produit net tiré du présent placement, nous entendons l'investir dans des instruments à court terme, de qualité et portant intérêt ou le conserver à titre de liquidités.

Au 31 août 2021, le solde de notre trésorerie s'élevait à environ 18,1 millions de dollars américains et nous avions un fonds de roulement d'environ 5,8 millions de dollars américains. Nous avons subi des pertes nettes de 13,1 millions de dollars américains au cours de l'exercice 2020, de 11,1 millions de dollars américains au cours de l'exercice 2019 et de 8,3 millions de dollars américains au cours de l'exercice 2018, et nous avons cumulé un déficit de 64,7 millions de dollars américains au 31 décembre 2020. Ces pertes et ce déficit cumulé résultent des investissements substantiels que nous avons effectués afin de faire croître nos activités et nous prévoyons engager des dépenses importantes dans l'expansion de notre entreprise dans l'avenir. Par conséquent, nous pourrions continuer de générer des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation négatifs et, par conséquent, utiliser une partie du produit tiré du présent placement pour financer ces flux de trésorerie au cours de périodes futures. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque ».

Même si nous comptons actuellement affecter le produit net que nous tirerons du placement de la manière indiquée ci-dessus, nous pourrions l'affecter autrement à l'occasion compte tenu de notre stratégie eu égard au marché et d'autres conditions ainsi que d'autres facteurs décrits à la rubrique « Facteurs de risque ». Ces décisions dépendront de facteurs liés au marché et à la concurrence à mesure qu'ils évolueront au fil du temps.

Nous ne toucherons aucune tranche du produit tiré du placement secondaire d'actions ordinaires vendues par l'actionnaire vendeur dans le cadre de l'exercice de l'option de surallocation. Déduction faite de la rémunération des preneurs fermes liée au placement secondaire, l'actionnaire vendeur recevra environ 4,7 millions de dollars canadiens du produit net tiré du présent placement (dans l'hypothèse où l'option de surallocation sera exercée intégralement). Sauf la rémunération des preneurs fermes applicable relative au placement secondaire, l'actionnaire vendeur ne paiera pas les frais liés au présent placement. Se reporter à la rubrique « Principaux actionnaires et actionnaires vendeurs ».

DESCRIPTION DU CAPITAL-ACTIONS

Le texte qui suit décrit les modalités importantes de notre capital-actions une fois le présent placement réalisé. La description qui suit ne se veut pas exhaustive et est présentée entièrement sous réserve des modalités et des dispositions de nos statuts (les « **statuts** ») et règlements administratifs.

Capital-actions autorisé avant les changements apportés au capital avant la clôture

Notre capital-actions autorisé est actuellement composé : i) d'un nombre illimité d'actions ordinaires, devant être émises en séries, dont un nombre illimité sont désignées comme des actions ordinaires avec droit de

vote de série 1, des actions ordinaires avec droit de vote de série 2, des actions ordinaires avec droit de vote de série 3, des actions ordinaires avec droit de vote de série 4 et des actions ordinaires sans droit de vote; ii) d'un nombre illimité de nouvelles actions ordinaires, devant être émises en séries, dont un nombre illimité sont désignées comme des nouvelles actions ordinaires avec droit de vote de série 1, des nouvelles actions ordinaires avec droit de vote de série 2, des nouvelles actions ordinaires avec droit de vote de série 3, des nouvelles actions ordinaires avec droit de vote de série 4, des nouvelles actions ordinaires sans droit de vote, des nouvelles actions ordinaires de série A, des nouvelles actions ordinaires de série B, des nouvelles actions ordinaires de série C-1, des nouvelles actions ordinaires de série C-2 et des nouvelles actions ordinaires de série C-3 (collectivement avec les actions mentionnées en i), les « **actions ordinaires actuelles** »); iii) d'un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A; iv) d'un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie B et v) d'un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie C, devant être émises en séries, dont un nombre illimité sont désignées comme des actions privilégiées de catégorie C-1, un nombre illimité sont désignées comme des actions privilégiées de catégorie C-2 et un nombre illimité sont désignées comme des actions privilégiées de catégorie C-3. En date du 5 octobre 2021, les actions suivantes étaient émises et en circulation : i) 31 348 910 actions ordinaires avec droit de vote de série 1; ii) 5 374 910 actions ordinaires avec droit de vote de série 2; iii) aucune action ordinaire avec droit de vote de série 3; iv) aucune action ordinaire avec droit de vote de série 4; v) 12 136 246 actions ordinaires sans droit de vote; vi) 4 215 665 actions privilégiées de catégorie A; vii) 28 528 630 actions privilégiées de catégorie B; viii) 12 572 697 actions privilégiées de catégorie C-1; ix) 27 777 778 actions privilégiées de catégorie C-2 et x) 14 744 587 actions privilégiées de catégorie C-3. Aucune nouvelle action ordinaire n'est actuellement en circulation.

Bons de souscription

Au 5 octobre 2021 : i) 1 703 471 bons de souscription d'actions privilégiées de catégorie B expirant le 15 juin 2022 étaient en circulation, donnant droit au porteur à une action privilégiée de catégorie B à un prix d'exercice de 0,78 \$ US par action; et ii) 77 937 bons de souscription d'actions privilégiées de catégorie B expirant le 19 juin 2022 étaient en circulation, donnant droit au porteur à une action privilégiée de catégorie B à un prix d'exercice de 0,78 \$ US par action.

Changements apportés au capital avant la clôture

Dans le cadre de la clôture du présent placement et avant celle-ci, les changements apportés au capital avant la clôture suivants seront effectués :

- toutes les actions privilégiées de catégorie A émises et en circulation seront converties en actions ordinaires avec droit de vote de série 1, toutes les actions privilégiées de catégorie B émises et en circulation seront converties en actions ordinaires avec droit de vote de série 3 et toutes les actions privilégiées de catégorie C émises et en circulation seront converties en actions ordinaires avec droit de vote de série 4, dans chaque cas à raison d'une contre une;
- toutes les actions ordinaires sans droit de vote émises et en circulation seront converties en actions ordinaires avec droit de vote de série 2 à raison d'une contre une;
- toutes les actions privilégiées de catégorie C-1 et actions privilégiées de catégorie C-2 émises et en circulation seront converties en actions ordinaires avec droit de vote de série 4 selon un ratio qui tient compte tant de la conversion de ces actions à raison d'une contre une que de la conversion des dividendes cumulés, mais non versés sur ces actions privilégiées de catégorie C-1 ou actions privilégiées de catégorie C-2, s'il y a lieu, en un nombre d'actions ordinaires avec droit de vote de série 4 correspondant à ces dividendes cumulés, mais non versés divisé par le prix d'offre et ajusté pour éliminer l'effet du regroupement mentionné ci-après (et les fractions d'actions seront arrondies à la baisse au nombre d'actions entier le plus près pour chaque actionnaire);
- toutes les actions ordinaires actuelles seront converties en actions ordinaires à raison d'une contre une;
- toutes nos actions ordinaires émises et en circulation seront regroupées à raison de trois contre une (et les fractions d'actions seront arrondies à la baisse au nombre d'actions entier le plus près pour chaque actionnaire);
- les actions ordinaires actuelles, les actions privilégiées de catégorie A, les actions privilégiées de catégorie B, les actions privilégiées de catégorie C-1, les actions privilégiées de catégorie C-2 et les

actions privilégiées de catégorie C-3 qui constituaient notre capital-actions autorisé avant l'apport de ces modifications seront supprimées de nos statuts et notre capital-actions autorisé sera modifié et constitué d'un nombre illimité d'actions ordinaires et d'un nombre illimité d'actions privilégiées, devant être émises en séries;

- chaque option permettant d'acquérir des actions de la Société aux termes de l'ancien régime de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres (terme défini dans les présentes) deviendra une option aux termes de notre régime-cadre (terme défini dans le présent prospectus) et pourra être exercée en échange d'actions ordinaires, et le nombre d'actions ainsi que le prix d'exercice seront ajustés en fonction du ratio de regroupement;
- chaque bon de souscription en circulation permettant d'acquérir des actions de la Société pourra être exercé en échange d'actions ordinaires, et le nombre d'actions ainsi que le prix d'exercice seront ajustés en fonction du ratio de regroupement.

Ces opérations de regroupement et de modification sont collectivement appelées les « **changements apportés au capital avant la clôture** ».

Capital-actions autorisé à la clôture

Une fois que les changements apportés au capital avant la clôture auront été effectués et que le présent placement aura été réalisé, notre capital-actions autorisé sera constitué : i) d'un nombre illimité d'actions ordinaires et ii) d'un nombre illimité d'actions privilégiées, devant être émises en série. Une fois le présent placement réalisé, un nombre total de 40 588 804 actions ordinaires seront émises et en circulation (soit 41 698 010 actions ordinaires si l'option de surallocation est exercée intégralement) et aucune action privilégiée ne sera émise et en circulation.

Actions ordinaires

Dividendes

Sous réserve des droits ou restrictions spéciaux rattachés aux actions de rang supérieur aux actions ordinaires en ce qui a trait aux versements des dividendes, les porteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir les dividendes déclarés par notre conseil d'administration, qui seront prélevés sur les sommes, les actifs ou les biens dûment applicables au versement des dividendes ou sur nos actions autorisées, mais non émises, selon le cas, selon un montant et dans la forme que le conseil pourrait déterminer à l'occasion. Tous les dividendes déclarés et payables sur nos actions ordinaires sont payables selon des montants égaux ou équivalents par action au moment en cause, sans préférence ni distinction.

Droits de vote

Chaque action ordinaire confère à son porteur le droit d'exprimer une voix aux assemblées de nos actionnaires (sauf les assemblées où seuls les porteurs d'une autre catégorie précisée de nos actions ont le droit de voter conformément à nos statuts ou aux dispositions de la LSAO).

Assemblées des actionnaires

Les porteurs de nos actions ordinaires ont le droit d'être convoqués aux assemblées des actionnaires (sauf celles où seuls les porteurs d'une autre catégorie précisée de nos actions ont le droit de voter conformément aux dispositions des présentes ou aux dispositions de la LSAO) ainsi que d'y assister et d'y voter. Le quorum pour les délibérations aux assemblées des actionnaires est atteint si les actionnaires qui détiennent collectivement au moins 25 % des droits de vote rattachés à nos actions en circulation et qui ont le droit de vote aux assemblées sont présents en personne ou représentés par un fondé de pouvoir.

Droits en cas de liquidation

Sous réserve des droits ou restrictions spéciaux rattachés à nos actions privilégiées et aux autres actions de rang supérieur à nos actions ordinaires en ce qui a trait au versement ou à la distribution d'actifs en cas de liquidation ou de dissolution, volontaire ou non, ou de toute autre distribution de nos actifs à nos actionnaires

dans le but de liquider nos affaires ou pour une autre raison (un « **cas de liquidation** »), les porteurs de nos actions ordinaires ont le droit de recevoir une quote-part du reliquat de nos actifs advenant un cas de liquidation.

Actions privilégiées

Les actions privilégiées peuvent à tout moment et à l'occasion être émises en une ou plusieurs séries. Sous réserve des dispositions de la LSAO et des statuts, notre conseil d'administration peut, par voie de résolution, à l'occasion avant leur émission, déterminer le nombre maximum d'actions privilégiées de chaque série et la désignation de chaque série, rattacher des droits ou des restrictions spéciaux aux actions privilégiées de chaque série, y compris le droit de recevoir des dividendes (qui peuvent être cumulatifs ou non et variables ou fixes) ou le mode d'établissement de ces dividendes, leurs dates de versement, les conditions de rachat ou d'achat, les droits de conversion, les droits d'encaissement par anticipation, les droits en cas de liquidation ou de dissolution de la Société et tout fonds d'amortissement ou d'autres dispositions, le tout sous réserve du dépôt de statuts de modification afin de créer la série en question et d'inclure les droits ou les restrictions spéciaux rattachés aux actions privilégiées de la série en question. Sauf comme le prévoient les droits ou les restrictions spéciaux pouvant être rattachés à toute série d'actions privilégiées émises à l'occasion, les porteurs d'actions privilégiées n'auront pas le droit de recevoir les avis de convocation aux assemblées des actionnaires, d'assister à ces assemblées ou d'y voter.

Si des actions privilégiées de chaque série sont émises, elles auront, en ce qui concerne le versement des dividendes, un rang égal aux actions privilégiées de toutes les autres séries et auront priorité de rang sur les actions ordinaires et les autres actions de rang inférieur aux actions privilégiées en ce qui concerne le versement des dividendes.

En cas de liquidation ou de dissolution, volontaire ou involontaire, de la Société, les porteurs d'actions privilégiées auront priorité relativement à la distribution des biens ou actifs de la Société sur les porteurs d'actions ordinaires et d'autres actions de la Société de rang inférieur aux actions privilégiées en ce qui a trait au remboursement du capital payé et au versement des dividendes impayés et cumulés à l'égard des actions privilégiées.

Dispositions relatives au préavis

Avant la réalisation du placement, nous modifierons et mettrons à jour nos règlements administratifs afin, notamment, d'y inclure certaines dispositions portant sur le préavis relativement à l'élection de nos administrateurs (les « **dispositions relatives au préavis** »). Les dispositions relatives au préavis visent : i) à faciliter la tenue d'assemblées générales annuelles ou, au besoin, d'assemblées extraordinaires ordonnées et efficaces; ii) à permettre à tous nos actionnaires de recevoir un avis approprié de la nomination des administrateurs et des renseignements suffisants sur tous les candidats et iii) à permettre à nos actionnaires de voter en connaissance de cause. Seules les personnes dont les actionnaires auront proposé la candidature conformément aux dispositions relatives aux préavis pourront être élues en tant qu'administrateurs à toute assemblée annuelle ou extraordinaire des actionnaires si l'assemblée extraordinaire a été convoquée entre autres aux fins de l'élection des administrateurs.

Aux termes des dispositions relatives aux préavis, un actionnaire qui souhaite proposer la candidature d'une personne à un poste d'administrateur est tenu de nous en aviser, dans la forme prescrite, à l'intérieur des délais prescrits, soit i) dans le cas d'une assemblée annuelle des actionnaires (y compris les assemblées annuelles et extraordinaires), au moins 30 jours avant la date de l'assemblée annuelle des actionnaires; toutefois, si la première annonce publique de la date de l'assemblée annuelle des actionnaires (la « **date d'avis** ») est faite moins de 50 jours avant la date de l'assemblée, le délai prend fin au plus tard à la fermeture des bureaux le 10^e jour qui suit la date d'avis, et ii) dans le cas d'une assemblée extraordinaire (qui n'est pas également une assemblée annuelle) des actionnaires convoquée à toute fin, y compris l'élection des administrateurs, au plus tard à la fermeture des bureaux le 15^e jour suivant la date d'avis pourvu que, dans chaque cas, si on utilise les procédures de notification et d'accès (terme défini dans le *Règlement 54-101 sur la communication avec les propriétaires véritables des titres d'un émetteur assujéti*) pour la livraison des documents reliés aux procurations à l'égard d'une assemblée décrite ci-dessus et que la date d'avis à l'égard de l'assemblée précède d'au moins 50 jours la date de l'assemblée, l'avis soit reçu au plus tard à la fermeture des bureaux le 40^e jour avant l'assemblée en question.

Choix du tribunal

Nous entendons adopter une disposition portant sur le choix du tribunal dans le cadre de nos règlements administratifs qui prévoira que, sauf si nous consentons par écrit au choix d'un autre tribunal, la Cour supérieure de justice de l'Ontario, Canada et les tribunaux d'appel de cette province seront les seuls tribunaux compétents relativement à : i) toute action oblique intentée pour notre compte; ii) toute action ou poursuite intentée contre nous pour manquement à des obligations fiduciaires de la part de l'un de nos administrateurs, dirigeants ou autres employés; iii) toute action ou poursuite liée à une disposition de la LSAO ou à nos statuts et règlements administratifs ou iv) toute action ou poursuite liée aux relations qui existent entre nous, les membres de notre groupe ainsi que leurs actionnaires, administrateurs et/ou dirigeants respectifs, à l'exclusion des réclamations concernant nos activités ou les membres de notre groupe. La disposition portant sur le choix du tribunal prévoira de plus que nos porteurs de titres sont réputés avoir consenti à la compétence personnelle des tribunaux de la province d'Ontario et à la signification de procédures à leurs conseillers juridiques dans le cadre de toute action étrangère liée à la violation de nos règlements administratifs.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DIVIDENDES

Nous comptons actuellement conserver tout bénéfice futur pour le financement de l'expansion et de la croissance de nos activités et ne prévoyons pas jusqu'à nouvel ordre verser de dividendes sur nos actions ordinaires. La décision de verser des dividendes dans l'avenir sera prise au gré de notre conseil d'administration et sera tributaire de nombreux facteurs, dont notre situation financière, nos besoins en matière de liquidités actuels et prévus, les restrictions contractuelles et engagements financiers auxquels nous sommes assujettis, les critères de solvabilité imposés par les lois sur les sociétés par actions applicables et d'autres facteurs que notre conseil peut juger pertinents.

PRINCIPAUX ACTIONNAIRES ET ACTIONNAIRES VENDEURS

Nous estimons disposer actuellement d'une base solide d'actionnaires qui nous soutiennent. Une fois le placement réalisé, Ten Coves aura la propriété, directement ou indirectement, d'environ 24,1 % de nos actions ordinaires émises et en circulaire et exercera, directement ou indirectement, un contrôle sur un tel pourcentage de ces actions. Par conséquent, elle continuera d'exercer une influence sur certaines questions soumises à l'approbation des actionnaires de la Société grâce aux droits de vote qu'elle détient. À la clôture du présent placement, nous conclurons avec Ten Coves la convention de droits des investisseurs, qui confèrera à Ten Coves des droits d'inscription et prévoira la possibilité pour celle-ci de proposer la candidature de un administrateur à notre conseil. Se reporter aux rubriques « Principaux actionnaires et actionnaires vendeurs », « Convention conclue avec les principaux actionnaires » et « Facteurs de risque ».

En outre, les nouveaux investisseurs dans le cadre du présent placement devraient détenir environ 23,0 % de nos actions et les autres actionnaires qui comptent parmi nos partenaires financiers devraient en détenir environ 24,0 %. Le reste de nos actionnaires, ce qui comprend notamment S&P, devrait en détenir environ 24,0 %.

Le tableau qui suit contient certains renseignements au sujet de l'actionnaire vendeur et des actionnaires qui, immédiatement après la clôture du présent placement, seront, à notre connaissance, propriétaires véritables, directement ou indirectement, de titres avec droit de vote conférant 10 % ou plus des droits de vote rattachés à toute catégorie de nos titres avec droit de vote ou exerceront, directement ou indirectement, une emprise sur de tels titres. Les actions ordinaires dont il est question dans le tableau ci-après seront détenues en propriété tant inscrite que véritable.

Nom de l'actionnaire	Immédiatement après les changements apportés au capital avant la clôture	Immédiatement après la clôture ¹⁾		Immédiatement après la clôture et l'exercice intégral de l'option de surallocation		
	Nombre d'actions ordinaires détenues ou sur lesquelles une emprise est exercée	Nombre d'actions ordinaires détenues	Pourcentage des actions ordinaires en circulation	Nombre d'actions ordinaires vendues dans le cadre du placement secondaire ¹⁾	Nombre d'actions ordinaires détenues ¹⁾	Pourcentage des actions ordinaires en circulation ¹⁾²⁾
Entités Ten Coves ³⁾	14 417 527	14 481 356	24,1 %	—	14 481 356	23,4 %
Darrell Heaps	2 909 593	2 909 593	4,8 %	319 365	1 620 923	3,9 %

Notes :

- 1) Dans l'hypothèse où l'option de surallocation ne sera pas exercée.
- 2) Représente les actions ordinaires détenues, compte non tenu de la dilution. Compte tenu de la dilution (dans l'hypothèse où toutes les options en cours immédiatement après la clôture du présent placement seront exercées), Ten Coves et Darrell Heaps seraient respectivement propriétaires de 22,4 % et de 5,0 % de nos actions ordinaires émises et en circulation immédiatement après la clôture du présent placement. Si l'option de surallocation est exercée intégralement, Ten Coves et Darrell Heaps seront respectivement propriétaires de 23,4 % et de 3,9 % de nos actions ordinaires émises et en circulation (21,9 % et 4,2 %, respectivement, compte tenu de la dilution) immédiatement après la clôture du présent placement.
- 3) Représente les actions détenues, dans l'ensemble, par Ten Coves Capital II, LP, Ten Coves Capital II Co-Invest, LP et Ten Coves II Q4 Holdings LLC (collectivement, les « **entités Ten Coves** »), y compris les actions devant être émises en faveur de Ten Coves en règlement de la rémunération payable aux candidats proposés par Ten Coves à des postes d'administrateur. Se reporter à la rubrique « Rémunération des administrateurs ». Ten Coves Capital II GP, LLC est le commandité de chacune des entités Ten Coves. Le processus de prise de décisions en matière de placement et de vote à l'égard des actions détenues par les entités Ten Coves est dirigé par le comité de placement de Ten Coves Capital II GP, LLC.

CONVENTION CONCLUE AVEC LES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

À la clôture du présent placement, nous résilierons la convention des actionnaires existante conclue avec nos actionnaires existants, et la Société conclura une nouvelle convention de droits des investisseurs (la « **convention de droits des investisseurs** ») avec Ten Coves.

La convention de droits des investisseurs conférera à Ten Coves le droit de proposer la candidature d'un membre de notre conseil tant qu'elle aura la propriété, directement ou indirectement, d'au moins 10 % de nos actions ordinaires émises et en circulation, compte non tenu de la dilution, ou qu'elle exercera une emprise sur un tel pourcentage de ces actions.

La convention de droits des investisseurs prévoira également des droits d'inscription sur demande en faveur de Ten Coves, qui lui permettront, dans certaines circonstances et à tout moment six mois après la clôture du présent placement, d'exiger que la Société place dans le public, au moyen d'un prospectus, la totalité ou une partie des actions ordinaires que les entités Ten Coves détiennent; cependant, la Société ne sera pas tenue d'effectuer i) plus de deux inscriptions sur demande au cours de toute période de 12 mois ou ii) une inscription sur demande si la valeur des actions ordinaires offertes aux termes de celle-ci est inférieure à 20 millions de dollars canadiens. La convention de droits des investisseurs conférera également à Ten Coves des droits d'inscription d'entraînement permettant aux entités Ten Coves d'inclure leurs actions ordinaires dans certains placements publics d'actions ordinaires. La Société jouira du droit usuel de reporter la prise de toute mesure relative à une inscription sur demande pendant une période dans certaines circonstances et les droits d'inscription seront assujettis aux droits d'exclusion usuels en faveur des preneurs fermes.

En raison des conventions de blocage décrites à la rubrique « Mode de placement — Conventions de blocage », Ten Coves ne pourra exercer les droits d'inscription sur demande et droits d'inscription accessoires octroyés aux termes de la convention de droits des investisseurs pendant la période de 180 jours qui suit la clôture du présent placement sans le consentement écrit préalable des coteneurs de livres, agissant pour le compte des preneurs fermes. Se reporter à la rubrique « Mode de placement — Conventions de blocage ».

DESCRIPTION DES DETTES IMPORTANTES

Le 31 mars 2021, nous avons conclu une convention de crédit modifiée et mise à jour avec la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la « **convention de crédit** »). La convention de crédit est constituée i) d'une facilité d'exploitation renouvelable d'un montant total de 22,5 millions de dollars américains qui vient à échéance le 31 mars 2023 (la « **facilité d'exploitation renouvelable** ») et ii) d'une facilité de prêt à terme non renouvelable d'un montant total de 7,5 millions de dollars américains qui vient à échéance le 31 mars 2025 (la « **facilité à terme** ») et, collectivement avec la facilité d'exploitation renouvelable, les « **facilités de crédit** ». Aux termes de la convention de crédit, nous pouvons choisir de convertir une tranche maximale de 7,5 millions de dollars américains de la facilité d'exploitation renouvelable en une deuxième facilité de prêt à terme non renouvelable. Aux termes de la convention de crédit, nous pouvons effectuer des emprunts aux termes de la facilité d'exploitation renouvelable en dollars canadiens ou en dollars américains au taux préférentiel applicable majoré d'une marge. En date du 30 juin 2021, le montant total impayé aux termes de la convention de crédit s'élevait à environ 20,8 millions de dollars américains (environ 26,2 millions de dollars canadiens) (soit 13,3 millions de dollars américains (environ 16,7 millions de dollars canadiens) aux termes de la facilité d'exploitation renouvelable et environ 7,5 millions de dollars américains (environ 9,4 millions de dollars canadiens) aux termes de la facilité à terme).

La convention de crédit prévoit également une garantie illimitée avec plein recours par nos filiales importantes (les « **garants** »). La Banque Canadienne Impériale de Commerce détient, entre autres sûretés, une sûreté de premier rang grevant la totalité des biens réels et personnels et des droits de propriété intellectuelle actuels et acquis par la suite de la Société et de chaque garant.

La convention de crédit prévoit les engagements de ne pas faire usuels pour les facilités de crédit de cette nature, dont l'interdiction pour la Société et les garants, sous réserve de certaines exceptions, de contracter des dettes, d'octroyer des privilèges, de fusionner ou de se regrouper avec d'autres sociétés, de liquider ou de dissoudre ses activités, de vendre, de transférer ou d'aliéner autrement la totalité ou une partie de ses biens, de verser des dividendes à des parties ne faisant pas partie du groupe de crédit, de modifier sa principale activité sans consentement écrit préalable, de modifier ses documents constitutifs, d'effectuer des placements, des acquisitions ou des prêts, de consentir des avances ou des garanties, de conclure des opérations avec des membres de leur groupe conformément à des modalités non liées au marché et de conclure certaines licences ou conventions à l'égard de droits de propriété intellectuelle importants. Nous sommes actuellement en conformité avec toutes les modalités importantes de la convention de crédit et la Banque Canadienne Impériale de Commerce n'a pas renoncé à faire respecter l'une d'entre elles qui aurait été violée. Sauf comme il est indiqué dans le prospectus, notre situation financière n'a pas changé considérablement depuis la conclusion de la convention de crédit.

STRUCTURE DU CAPITAL CONSOLIDÉ

Le tableau suivant présente notre structure du capital consolidé au 30 juin 2021 sur une base réelle et sur une base pro forma après ajustement pour tenir compte des changements apportés au capital avant la clôture et du présent placement.

Ce tableau doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour le trimestre et le semestre les 30 juin 2021 et les notes annexes, qui figurent ailleurs dans le présent prospectus, ainsi qu'avec l'information présentée aux rubriques « Principales informations financières consolidées et autres données », « Rapport de gestion », « Description des dettes importantes » et « Description du capital-actions ».

	Au 30 juin 2021	
	Chiffres réels	Compte tenu des changements apportés au capital avant la clôture et du présent placement ¹⁾
	(en milliers de dollars américains)	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 899 \$	• \$
Dette		
Facilités de crédit	20 758	•
Capitaux propres		
Capital-actions émis ²⁾	93 040	• 3)
Surplus d'apport	1 418	1 418
Cumul des autres éléments du résultat global	78	78
Déficit	(79 322)	(79 322)\$
Total des capitaux propres	15 213 \$	• \$
Total des capitaux permanents	• \$	• \$

Notes :

- 1) Compte tenu des changements apportés au capital avant la clôture et du présent placement (en supposant que l'option de surallocation n'est pas exercée). Le produit net que nous tirerons de l'émission sur le capital autorisé dans le cadre du présent placement sera en dollars canadiens mais aura été converti en dollars américains aux fins du tableau ci-dessus à un taux de change de 1,00 \$ CA pour 1,2575 \$ US, soit le taux de change quotidien affiché par la Banque du Canada le 5 octobre 2021. Le montant ne reflète pas l'emploi du produit décrit à la rubrique « Emploi du produit », à l'exception du remboursement de nos facilités de crédit.
- 2) Au 30 juin 2021, notre capital-actions autorisé était composé i) d'un nombre illimité d'actions ordinaires pouvant être émises en séries, dont un nombre illimité d'entre elles sont désignées comme des actions ordinaires avec droit de vote de série 1, des actions ordinaires avec droit de vote de série 2, des actions ordinaires avec droit de vote de série 3, des actions ordinaires avec droit de vote de série 4 et des actions ordinaires sans droit de vote; ii) d'un nombre illimité de nouvelles actions ordinaires pouvant être émises en séries, dont un nombre illimité d'entre elles sont désignées comme des nouvelles actions ordinaires avec droit de vote de série 1, des nouvelles actions ordinaires avec droit de vote de série 2, des nouvelles actions ordinaires avec droit de vote de série 3, des nouvelles actions ordinaires avec droit de vote de série 4, des nouvelles actions ordinaires sans droit de vote, des nouvelles actions ordinaires de série A, des nouvelles actions ordinaires de série B, des nouvelles actions ordinaires de série C-1, des nouvelles actions ordinaires de série C-2 et des nouvelles actions ordinaires de série C-3; iii) d'un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A; iv) d'un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie B; et v) d'un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie C pouvant être émises en séries, dont un nombre illimité d'entre elles sont désignées comme des actions privilégiées de catégorie C-1, des actions privilégiées de catégorie C-2 et des actions privilégiées de catégorie C-3. À la suite des changements apportés au capital avant la clôture, notre capital-actions autorisé immédiatement avant la clôture du présent placement sera composé i) d'un nombre illimité d'actions ordinaires et ii) d'un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en séries. Immédiatement après la clôture du présent placement, en supposant que l'option de surallocation n'est pas exercée, • actions ordinaires (• actions ordinaires si l'option de surallocation est intégralement exercée) et aucune action privilégiée seront émises et en circulation. Se reporter à la rubrique « Description du capital-actions ».
- 3) Le montant indiqué dans le tableau comprend le capital-actions supplémentaire que nous avons mobilisé au moyen du présent placement, qui est estimé à • \$, exception faite de tout produit tiré de l'option de surallocation et compte non tenu des frais estimatifs du présent placement.

OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Le tableau ci-après présente le nombre total d'options d'achat d'actions ordinaires qui seront en cours une fois le présent placement réalisé, y compris compte non tenu des changements apportés au capital avant la clôture, après quoi, notamment, toutes les options en cours aux termes de l'ancien régime de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres deviendront des options aux termes du régime-cadre permettant d'acquérir des actions ordinaires au • 2021. Se reporter aux rubriques « Description du

capital-actions — Capital-actions autorisé avant les changements apportés au capital avant la clôture » et « Rémunération de la haute direction — Régimes incitatifs à long terme ».

Catégorie	Nombre d'options d'achat d'actions ordinaires	Prix d'exercice	Date d'expiration
Tous nos membres de la haute direction et anciens membres de la haute direction, et tous les administrateurs et anciens administrateurs de nos filiales, en tant que groupe (• au total)	•	• — •	Du 21 mars 2024 au 1 ^{er} avril 2030
Tous les membres de la haute direction et anciens membres de la haute direction, et tous les administrateurs et anciens administrateurs de nos filiales, en tant que groupe (zéro au total)	—	—	—
Tous nos autres employés et anciens employés, en tant que groupe (• au total)	•	• — •	Du 1 ^{er} septembre 2022 au 21 décembre 2030
Tous les consultants et anciens consultants, en tant que groupe (• au total)	•	•	14 novembre 2027
Total	•	—	—

Pour une description de nos régimes de rémunération incitatifs fondés sur des titres de capitaux propres, se reporter à la rubrique « Rémunération de la haute direction ».

VENTES OU PLACEMENTS ANTÉRIEURS

Le tableau ci-après résume les émissions de nos actions ordinaires ou de titres convertibles en actions ordinaires au cours de la période de 12 mois précédant la date du présent prospectus. Dans le cadre des changements apportés au capital avant la clôture, nos actions ordinaires actuelles, actions privilégiées de catégorie A, actions privilégiées de catégorie B, actions privilégiées de catégorie C-1, actions privilégiées de catégorie C-2 et actions privilégiées de catégorie C-3 en circulation seront converties en actions ordinaires et toutes les options en cours aux termes de l'ancien régime de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres deviendront des options aux termes du régime-cadre permettant d'acquérir des actions ordinaires. Se reporter aux rubriques « Description du capital-actions — Changements apportés au capital avant la clôture », « Rémunération de la haute direction — Régimes incitatifs à long terme » et « Options d'achat d'actions ».

Date d'émission	Genre de titre	Nombre de titres émis	Prix d'émission par action	Ajusté en fonction des changements apportés au capital avant la clôture	
				Nombre de titres émis	Prix d'émission/ d'exercice par action
20 octobre 2020	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	450 000	0,001 \$ CA	•	•
9 novembre 2020	Options	450 500	0,38 \$ US	•	•
20 novembre 2020	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	211 458	0,25 \$ US	•	•

Date d'émission	Genre de titre	Nombre de titres émis	Prix d'émission par action	Ajusté en fonction des changements apportés au capital avant la clôture	
				Nombre de titres émis	Prix d'émission/ d'exercice par action
24 novembre 2020	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	854	0,25 \$ US	•	•
5 janvier 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	6 978	0,28 \$ US	•	•
5 janvier 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	5 208	0,25 \$ US	•	•
29 janvier 2021	Actions privilégiées de catégorie A ²⁾	1 847 826	0,46 \$ CA	•	•
9 février 2021	Options	699 500	0,58 \$ US	•	•
17 février 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	6 250	0,38 \$ US	•	•
17 février 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	8 125	0,28 \$ US	•	•
17 février 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	3 375	0,25 \$ US	•	•
25 février 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	9 479	0,28 \$ US	•	•
15 mars 2021	Actions privilégiées de catégorie A ²⁾	461 956	0,46 \$ CA	•	•
30 mars 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	812 500	0,28 \$ US	•	•
30 mars 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	500 000	0,25 \$ US	•	•
31 mars 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	443 333	0,32 \$ US	•	•
31 mars 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	433 330	0,22 \$ CA	•	•
31 mars 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	233 330	0,001 \$ CA	•	•

Date d'émission	Genre de titre	Nombre de titres émis	Prix d'émission par action	Ajusté en fonction des changements apportés au capital avant la clôture	
				Nombre de titres émis	Prix d'émission/ d'exercice par action
31 mars 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	748 125	0,28 \$ US	•	•
1 ^{er} avril 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	281 250	0,25 \$ US	•	•
1 ^{er} avril 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	441 771	0,32 \$ US	•	•
2 avril 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	168 750	0,28 \$ US	•	•
2 avril 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	62 500	0,38 \$ US	•	•
7 avril 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	9 895	0,32 \$ US	•	•
13 avril 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	300 000	0,20 \$ CA	•	•
15 avril 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	2 395	0,25 \$ US	•	•
15 avril 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	215 625	0,28 \$ US	•	•
16 avril 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	958	0,25 \$ US	•	•
16 avril 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	541	0,38 \$ US	•	•
23 avril 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	91 666	0,28 \$ US	•	•
28 avril 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	400 000	0,46 \$ CA	•	•
30 avril 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	100 000	0,225 \$ CA	•	•
1 ^{er} mai 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	466 666	0,25 \$ US	•	•

Date d'émission	Genre de titre	Nombre de titres émis	Prix d'émission par action	Ajusté en fonction des changements apportés au capital avant la clôture	
				Nombre de titres émis	Prix d'émission/d'exercice par action
1 ^{er} mai 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	484 166	0,28 \$ US	•	•
3 mai 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	200 000	0,35 \$ CA	•	•
3 mai 2021	Actions privilégiées de catégorie B ³⁾	445 352	0,76 \$US	•	•
4 mai 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	446 667	0,225 \$ CA	•	•
4 mai 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	43 750	0,28 \$ US	•	•
5 mai 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	100 000	0,35 \$ CA	•	•
11 mai 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	67 708	0,38 \$ US	•	•
11 mai 2021	Options	1 233 000	0,58 \$ US	•	•
26 mai 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	312	0,28 \$ US	•	•
1 ^{er} juin 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	6 770	0,38 \$ US	•	•
1 ^{er} juin 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	312	0,25 \$ US	•	•
1 ^{er} juin 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	583	0,38 \$ US	•	•
3 juin 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	312	0,38 \$ US	•	•
3 juin 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	354	0,32 \$ US	•	•
8 juin 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	177	0,32 \$ US	•	•

Date d'émission	Genre de titre	Nombre de titres émis	Prix d'émission par action	Ajusté en fonction des changements apportés au capital avant la clôture	
				Nombre de titres émis	Prix d'émission/ d'exercice par action
9 juin 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	260	0,28 \$ US	•	•
24 juin 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	604	0,28 \$ US	•	•
2 juillet 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	395	0,32 \$ US	•	•
8 juillet 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	562	0,28 \$ US	•	•
26 juillet 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	875	0,25 \$ US	•	•
27 juillet 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	125	0,38 \$ US	•	•
3 août 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	937	0,25 \$ US	•	•
3 août 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	1 333	0,38 \$ US	•	•
18 août 2021	Options	883 500	— ⁴⁾	•	•
21 août 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	750	0,38 \$ US	•	•
21 août 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	1 250	0,28 \$ US	•	•
21 août 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	354	0,25 \$ US	•	•
2 septembre 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	96 875	0,28 \$ US	•	•
2 septembre 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	12 500	0,38 \$ US	•	•
10 septembre 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	500	0,28 \$ US	•	•

Date d'émission	Genre de titre	Nombre de titres émis	Prix d'émission par action	Ajusté en fonction des changements apportés au capital avant la clôture	
				Nombre de titres émis	Prix d'émission/d'exercice par action
14 septembre 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	10 000	0,25 \$ US	•	•
27 septembre 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	23 833	0,28 \$ US	•	•
27 septembre 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	2 666	0,28 \$ US	•	•
27 septembre 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	1 708	0,25 \$ US	•	•
27 septembre 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	35 416	0,38 \$ US	•	•
27 septembre 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	3 000	0,25 \$ US	•	•
28 septembre 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	791	0,38 \$ US	•	•
28 septembre 2021	Actions ordinaires sans droit de vote ¹⁾	291	0,28 \$ US	•	•
5 octobre 2021	Options	477 334	— ⁴⁾	•	•

Notes :

- 1) Actions ordinaires sans droit de vote émises à l'exercice d'options.
- 2) Actions privilégiées de catégorie A émises à l'exercice d'un bon de souscription.
- 3) Actions privilégiées de catégorie B émises à l'exercice d'un bon de souscription.
- 4) Prix devant correspondre à la valeur la plus élevée entre le prix d'offre des actions ordinaires et la dernière évaluation au titre de l'article 409A de la Société dans les trois mois suivant la date d'émission.

ADMINISTRATEURS ET MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Le tableau ci-après présente de l'information au sujet de nos administrateurs et membres de la haute direction à la clôture du présent placement :

Nom, province ou État et pays de résidence	Poste/titre	Administrateur indépendant ³⁾	Fonctions principales
Darrell F. Heaps. <i>Ontario, Canada</i>	Administrateur, président et chef de la direction (depuis décembre 2005) ⁴⁾	Non	Président et chef de la direction
Colleen Johnston ¹⁾²⁾ <i>Ontario, Canada</i>	Administratrice (depuis mai 2020)	Oui	Administratrice de sociétés

Nom, province ou État et pays de résidence	Poste/titre	Administrateur indépendant ³⁾	Fonctions principales
Daniel Kittredge ²⁾ <i>Connecticut, É.-U.</i>	Administrateur (depuis septembre 2018)	Oui	Directeur général chez Ten Coves Capital, société de capital-investissement de croissance
Ned May ¹⁾ <i>Connecticut, É.-U.</i>	Administrateur (depuis septembre 2018)	Oui	Directeur général chez Ten Coves Capital, société de capital-investissement de croissance
W. Neil Murdoch ¹⁾²⁾ <i>Ontario, Canada</i>	Administrateur (depuis octobre 2009) ⁴⁾	Oui	Administrateur de sociétés
Dorothy Arturi <i>Ontario, Canada</i>	Chef du personnel	—	Chef du personnel
Donna de Winter <i>Ontario, Canada</i>	Chef de l'exploitation	—	Chef de l'exploitation
Warren Faleiro <i>Ontario, Canada</i>	Chef de la technologie	—	Chef de la technologie
Ryan Levenberg <i>Ontario, Canada</i>	Chef des finances	—	Chef des finances
Mark Ramsay <i>Ontario, Canada</i>	Chef des produits des activités ordinaires	—	Chef des produits des activités ordinaires

Notes :

- 1) Membre de notre comité d'audit.
- 2) Membre de notre comité de gouvernance, de rémunération et de mise en candidature.
- 3) Administrateur indépendant aux fins du *Règlement 58-101 sur l'information concernant les pratiques en matière de gouvernance* (le « **Règlement 58-101** ») des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Se reporter à la rubrique « — Gouvernance — Indépendance des administrateurs ».
- 4) Comprend les années passées chez Q4 et ses prédécesseurs.

Renseignements biographiques au sujet de nos administrateurs et membres de la haute direction à la clôture

Darrell Heaps, président et chef de la direction et administrateur

M. Heaps est président et chef de la direction et administrateur de Q4 depuis 2005. Sous son leadership, Q4 est devenue une entreprise mondiale qui possède des bureaux au Canada, aux États-Unis et en Europe et emploie plus de 500 personnes. M. Heaps compte plus de 20 ans d'expérience en entrepreneuriat. Avant d'entrer au service de Q4, il a été président de Weave Communications de 2001 à 2005 et associé de NKaos Interactive Media de 1997 à 2001.

Colleen Johnston, administratrice et présidente du conseil

M^{me} Johnston a quitté La Banque Toronto-Dominion (« TD ») en 2018. Avant son départ à la retraite, elle était chef de groupe, Canaux directs, Technologie, Marketing et Affaires internes et publiques. M^{me} Johnston a été chef des finances de TD de 2005 à 2015. Avant de se joindre à TD en 2004, elle a été pendant 15 ans au service de la Banque de Nouvelle-Écosse, où elle a occupé différents postes au sein de la haute direction financière, dont celui de chef des finances de Scotia Capitaux de 1998 à 2004. M^{me} Johnston a fait ses débuts chez PricewaterhouseCoopers en 1982 et reçu le titre de comptable agréé en 1984. Elle a été élue Fellow comptable agréée (Fellow de Comptables professionnels agréés) en 2006.

M^{me} Johnston siège actuellement au conseil d'administration de Shopify Inc., de McCain Foods, de Q4 et de Private Debt Partners. Elle préside également le conseil de Unity Health Toronto, qui comprend le St. Michael's Hospital, le St. Joseph's Health Centre et le Providence Healthcare.

Daniel Kittredge, administrateur

M. Kittredge détient plus de 17 ans d'expérience dans le secteur des services financiers, dont 15 dans les investissements dans des sociétés de technologies financières. Il est l'un des cofondateurs et associés directeurs de Ten Coves Capital, société de capital-investissement de croissance qui investit dans des sociétés de technologies financières à forte croissance. Avant de fonder Ten Coves Capital, M. Kittredge a été associé directeur de Napier Park Global Capital, société de gestion d'actifs non traditionnels qui dirige des placements dans des titres de capitaux propres de croissance de sociétés de technologies financières. M. Kittredge siège actuellement au conseil de 7shifts Inc., de Bluefin Payment Systems LLC, de DadeSystems, Inc., de Lendio, Inc. et de TouchBistro, Inc. Il est titulaire d'un baccalauréat ès arts du Bowdoin College.

Ned May, administrateur

M. May compte plus de 15 ans d'expérience dans les investissements dans les sociétés de technologies financières et les services-conseils financiers auprès de telles sociétés. Il est l'un des cofondateurs et associés directeurs de Ten Coves Capital, société de capital-investissement de croissance qui investit dans des sociétés de technologies financières à forte croissance. Avant de fonder Ten Coves Capital, il a été associé directeur de Napier Park Global Capital, société de gestion d'actifs non traditionnels, où il a dirigé les investissements dans des sociétés de technologies financières à forte croissance. Auparavant, il a été membre de l'équipe chargée des investissements de Morgan Stanley Capital Partners, qui est la plateforme d'investissement privé destinée au marché intermédiaire de Morgan Stanley. M. May siège au conseil d'administration de DadeSystems, Inc. ainsi qu'au conseil de TouchBistro, Inc. et de 7shifts Inc. à titre d'observateur. Il a également siégé auparavant au conseil d'administration de Quovo, Inc. M. May est titulaire d'un baccalauréat ès arts du Williams College et d'une maîtrise en administration des affaires de la Wharton School de l'Université de Pennsylvanie.

W. Neil Murdoch, administrateur

M. Murdoch est l'ancien président d'Aston Hill Asset Management (« **Aston Hill** »), qu'il a quittée en 2015. Auparavant, il a fondé Connor, Clark & Lunn Capital Markets Inc. dont il a été le président et chef de la direction de 2003 jusqu'à son acquisition par Aston Hill en 2013. M. Murdoch a été vice-président directeur et gestionnaire de portefeuille chez AIC Group of Funds, où il a joué un rôle clé, en tant que l'un des trois dirigeants de l'entreprise, dans la croissance des actifs sous gestion, qui sont passés de 150 millions de dollars à plus de 15 milliards de dollars. M. Murdoch siège actuellement au conseil de Loop Energy Inc. et d'un certain nombre de sociétés fermées. Il a reçu son baccalauréat en commerce de l'Université McGill et un baccalauréat en droit de l'Université de Toronto. Il détient également une maîtrise en gestion de la Kellogg Graduate School of Management ainsi que le titre d'analyste financier agréé. M. Murdoch siège au conseil consultatif international de la Desautels School of Business de l'Université McGill.

Dorothy Arturi, chef du personnel

M^{me} Arturi est chef du personnel de Q4 depuis mai 2020. Elle a joué plusieurs rôles de leadership au sein du service des ressources humaines de Q4 depuis janvier 2017. Sous son leadership, la Société a été reconnue comme l'un des meilleurs endroits où travailler au Canada depuis 2019. En 2015, avant de se joindre à Q4, M^{me} Arturi a été vice-présidente, Ressources humaines — Amérique du Nord de MarketWired jusqu'à son acquisition par Nasdaq en 2016. Elle a ensuite occupé le rôle de directrice principale, HRBP du Nasdaq jusqu'à son départ. Auparavant, elle a été de 2012 à 2014 directrice des ressources humaines du Mark Anthony Group, l'un des producteurs les plus diversifiés de boissons alcoolisées en Amérique du Nord. M^{me} Arturi détient un baccalauréat en commerce, ressources humaines de l'Université Ryerson.

Donna de Winter, chef de l'exploitation

M^{me} de Winter est chef de l'exploitation de Q4 depuis février 2019. Elle a exercé pendant plus de 20 ans un certain nombre de fonctions de leadership auprès de diverses sociétés technologiques. Avant de se joindre à Q4, elle a été chef des finances de Vision Critical, plateforme de solutions numériques. Auparavant, M^{me} de Winter a également été chef des finances de Varicent, fournisseur de logiciels de gestion du rendement en matière de ventes, de Nexient Learning Inc. de 2006 à 2010, de Geac Computer Corporation, Ltd. de 2003 à 2006 et de la division Platform Computing d'IBM Canada avant 2003. Elle a siégé au conseil de Tealbook, société de logiciels de données fournisseurs depuis 2018. M^{me} de Winter a reçu sa maîtrise en administration

des affaires de l'Université de Toronto et détient le titre de comptable professionnel décerné par Certified Management Accountants Ontario.

Warren Faleiro, *chef de la technologie*

M. Faleiro est chef de la technologie de Q4 depuis novembre 2019 et il compte plus de 20 ans d'expérience dans le développement de solutions technologiques variées. Avant de se joindre à Q4, M. Faleiro a été de 2018 à 2019 chef de la technologie d'Oanda, plateforme de change et de négociation de devises. De 2012 à 2018, il a été chef de la technologie de FreshBooks, fournisseur de solutions de facturation et de comptabilité œuvrant auprès de petites entreprises. De 2010 à 2012, il a été chef de la technologie de BilltoMobile, fournisseur de solutions de paiement de contenu numérique provenant de commerçants tiers. M. Faleiro détient un baccalauréat en génie électrique de l'Université de Toronto.

Ryan Levenberg, *chef des finances*

M. Levenberg est chef des finances de Q4 depuis août 2020. Il a occupé différents postes de dirigeant financier depuis décembre 2014 et a été nommé chef des finances de la Société en août 2020. Avant décembre 2014, M. Levenberg a travaillé chez PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. Il est titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université Ryerson, d'une maîtrise en gestion et comptabilité professionnelle de l'Université de Toronto et il est membre de Comptables professionnels agréés Ontario.

Mark Ramsay, *chef des produits des activités ordinaires*

M. Ramsay est chef des produits des activités ordinaires de Q4 depuis novembre 2019. Il compte plus de 20 ans d'expérience dans les ventes et le marketing dans le secteur technologique. Lorsqu'il s'est joint à la Société, M. Ramsay avait acquis de l'expérience dans le secteur des logiciels à titre de chef des produits des activités ordinaires de Coconut Software de 2017 à 2019. Il a auparavant été chef des produits des activités ordinaires d'EventMobi, plateforme d'inscription à des événements virtuels de 2016 à 2017. M. Ramsay a été premier vice-président et chef des produits des activités ordinaires de CNW Group (maintenant Cision), importante agence de transmission, de 2011 à 2015. Il est titulaire d'un baccalauréat en arts appliqués de l'Université Ryerson.

Participation

Immédiatement après la clôture du présent placement, nos administrateurs et membres de la haute direction, en tant que groupe, devraient être propriétaires véritables, directement ou indirectement, d'un total de • % de nos actions ordinaires émises et en circulation, compte non tenu de la dilution (• % si l'option de surallocation est exercée intégralement) ou exercer une emprise, directement ou indirectement, sur un tel pourcentage de ces actions.

Pénalités ou sanctions

Aucun de nos administrateurs ou de nos membres de la haute direction à la clôture du placement et, à notre connaissance, aucun actionnaire à la clôture du placement détenant un nombre suffisant de titres pour influencer de façon importante sur le contrôle de Q4 ne s'est vu imposer de pénalité ou de sanction par un tribunal aux termes de la législation en valeurs mobilières ou par une autorité en valeurs mobilières ni n'a conclu une entente de règlement avec une autorité en valeurs mobilières ou ne s'est vu imposer une autre pénalité ou sanction par un tribunal ou un organisme de réglementation qui serait susceptible d'être considérée comme importante par un investisseur raisonnable ayant à prendre une décision de placement.

Faillites individuelles

Aucun de nos administrateurs ou de nos membres de la haute direction à la clôture du placement et, à notre connaissance, aucun actionnaire à la clôture du placement détenant suffisamment de titres pour influencer de façon importante sur le contrôle de Q4, au cours des 10 années précédant la date du présent prospectus, n'a fait faillite, n'a fait une proposition en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, n'a été poursuivi par ses créanciers, n'a conclu un concordat ou un compromis avec eux, n'a intenté des poursuites contre eux,

n'a pris des dispositions ou n'a fait des démarches en vue de conclure un concordat ou un compromis avec eux et ne s'est vu nommé un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic pour la détention de ses biens.

Ordonnances d'interdiction d'opérations et faillites de société

Sauf comme il est indiqué ci-après, aucun de nos administrateurs ou de nos membres de la haute direction à la clôture du placement et, à notre connaissance, aucun actionnaire à la clôture du placement détenant suffisamment de titres pour influencer de façon importante sur le contrôle de Q4, à la date du présent prospectus ou au cours des 10 années précédant la date du présent prospectus, a) n'est ou n'a été administrateur, chef de la direction ou chef des finances d'une société qui a fait l'objet d'une ordonnance qui a été rendue pendant que la personne exerçait ses fonctions à ce titre ou b) n'a fait l'objet d'une ordonnance qui a été rendue après que l'administrateur ou le membre de la haute direction a cessé d'être administrateur, chef de la direction ou chef des finances et qui résultait d'un événement survenu pendant que cette personne exerçait ses fonctions à ce titre ou c) n'est ou n'a été administrateur ou membre de la direction d'une société qui, pendant que cette personne exerçait ses fonctions à ce titre ou au cours de l'année suivant la cessation de ses fonctions, a fait faillite, a fait une proposition en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, a été poursuivi par ses créanciers, a conclu un concordat ou un compromis avec eux, a intenté des poursuites contre eux, a pris des dispositions ou fait des démarches en vue de conclure un concordat ou un compromis avec eux ou s'est vu nommer un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic pour la détention de ses biens. Aux fins du présent paragraphe, une « ordonnance » s'entend d'une ordonnance d'interdiction d'opérations, d'une ordonnance assimilable à une ordonnance d'interdiction d'opérations ou d'une ordonnance qui refuse à la société pertinente le droit de se prévaloir d'une dispense prévue par la législation en valeurs mobilières, dans chaque cas qui a été en vigueur durant plus de 30 jours consécutifs.

M. Murdoch a été administrateur de Eight Solutions Inc. (« **Eight Solutions** ») entre le 6 janvier 2014 et le 22 mai 2019. Le 5 juin 2019, la Commission des valeurs mobilières de la Colombie-Britannique a rendu une ordonnance d'interdiction d'opérations à l'encontre de Eight Solutions. Cette ordonnance a été rendue par suite de l'omission de Eight Solutions de déposer son rapport financier intermédiaire, son rapport de gestion intermédiaire et une attestation relative à des documents intermédiaires pour la période close le 31 mars 2019, durant laquelle M. Murdoch était administrateur de Eight Solutions. L'ordonnance d'interdiction d'opérations est toujours en vigueur. Le 4 juillet 2019, la Cour suprême de la Colombie-Britannique a rendu une ordonnance conformément à la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (Canada) dans laquelle elle nomme un syndic à l'égard des actifs de Eight Solutions.

Gouvernance

Nous reconnaissons qu'une bonne gouvernance joue un rôle important dans notre succès en général et dans l'accroissement de la valeur pour les actionnaires. Par conséquent, à la clôture du présent placement, nous adopterons certaines politiques et pratiques de gouvernance. Le texte qui suit décrit notre démarche en matière de gouvernance.

Composition de notre conseil et de ses comités

Aux termes de nos statuts, notre conseil d'administration doit être composé d'au moins un et d'au plus 10 administrateurs, selon le nombre établi à l'occasion par les administrateurs. Une fois le présent placement réalisé, notre conseil sera composé de cinq administrateurs, qui sont en majorité considérés comme étant indépendants en vertu de la législation en valeurs mobilières canadienne. Une fois le placement réalisé, nous entendons chercher des candidats qualifiés supplémentaires pour notre conseil d'administration.

En vertu de la LSAO, un administrateur peut être destitué avec ou sans cause juste et suffisante par voie de résolution adoptée à la majorité simple des voix exprimées par les actionnaires présents en personne ou représentés par un fondé de pouvoir à l'assemblée qui ont le droit de voter. Les administrateurs seront élus par les actionnaires à chaque assemblée annuelle des actionnaires, et le mandat de tous les administrateurs prendra fin à la levée de l'assemblée annuelle suivante ou à l'élection ou à la nomination de leurs successeurs respectifs. Nos statuts prévoient qu'entre les assemblées générales annuelles des actionnaires, les administrateurs peuvent nommer un ou plusieurs administrateurs supplémentaires, mais le nombre d'administrateurs supplémentaires ne peut à aucun moment dépasser le tiers du nombre d'administrateurs actuels qui ont été élus ou nommés, sauf en tant qu'administrateurs supplémentaires.

Les candidats aux postes d'administrateur lors d'une élection par les actionnaires seront choisis par notre comité de gouvernance, de rémunération et de mise en candidature (le « **comité GRM** ») conformément aux dispositions des lois sur les sociétés par actions applicables et de la charte du comité GRM. Se reporter également à la rubrique « — Comités de notre conseil — Comité de gouvernance, de rémunération et de mise en candidature ».

Indépendance des administrateurs

Aux termes du Règlement 58-101, un administrateur est considéré comme étant indépendant s'il est indépendant au sens du *Règlement 52-110 sur le comité d'audit* (le « **Règlement 52-110** »). Aux termes du Règlement 52-110, un administrateur indépendant est un administrateur qui n'a pas de relation, directe ou indirecte, dont le conseil d'administration pourrait raisonnablement s'attendre à ce qu'elle nuise à l'indépendance du jugement de l'administrateur. D'après l'information fournie par chaque administrateur concernant sa formation et son expérience, son emploi et ses affiliations, notre conseil a déterminé que parmi les cinq membres de notre conseil, seul Darrell Heaps, notre président et chef de la direction, ne sera pas considéré comme indépendant en raison des relations qu'il entretient avec nous. Certains membres de notre conseil sont également membres du conseil d'administration d'autres sociétés ouvertes. Notre conseil n'a pas adopté de politique relative aux administrateurs qui siègent ensemble à d'autres conseils d'administration, mais se tient au fait des membres qui siègent au conseil d'administration d'autres sociétés ouvertes.

Réunions des administrateurs indépendants et conflits d'intérêts

Notre conseil d'administration estime qu'étant donné sa taille et sa structure, il est en mesure de faciliter un jugement indépendant dans l'exercice de ses fonctions et il continuera de le faire après la clôture du présent placement. Afin de préserver davantage l'indépendance de jugement du conseil, les membres indépendants de notre conseil pourraient se réunir en l'absence des membres de la haute direction ou des administrateurs non indépendants. Il incombera à notre président du conseil de s'assurer que les administrateurs qui sont indépendants de la direction ont la possibilité de se réunir en l'absence de la direction, au besoin.

L'administrateur qui a un intérêt important dans une question soumise à notre conseil ou à un comité auquel il siège est tenu de divulguer son intérêt dès qu'une telle question est portée à sa connaissance. Si un administrateur a un intérêt important dans une question devant être examinée par notre conseil ou le comité auquel il siège, il pourrait devoir se retirer de la réunion pendant que des discussions et un vote sont tenus à ce sujet. Les administrateurs seront également tenus de se conformer aux dispositions pertinentes de la LSAO au sujet des conflits d'intérêts.

Politique concernant le vote majoritaire

Conformément aux exigences de la TSX, notre conseil d'administration adoptera une politique concernant le vote majoritaire selon laquelle un candidat à un poste d'administrateur élu par les actionnaires qui ne reçoit pas un nombre supérieur de votes « pour » au nombre « d'abstentions » doit remettre sa démission au président du conseil immédiatement après l'assemblée des actionnaires à laquelle il a été élu. Notre comité GRM examinera la démission et recommandera à notre conseil de l'accepter ou non. Notre conseil acceptera promptement la démission, sauf s'il détermine, après avoir consulté notre comité GRM, que des circonstances exceptionnelles devraient retarder l'acceptation de celle-ci ou justifient son rejet. Notre conseil prendra sa décision et l'annoncera dans un communiqué dans les 90 jours suivant l'assemblée des actionnaires. L'administrateur qui remet sa démission conformément à la politique concernant le vote majoritaire ne participera à aucune réunion de notre conseil ou de notre comité GRM à laquelle la démission est examinée.

Durée du mandat des administrateurs et autres mécanismes de renouvellement du conseil

Notre conseil d'administration n'a pas fixé la durée du mandat des administrateurs ni adopté d'autres mécanismes automatiques de renouvellement du conseil. Plutôt que d'adopter des politiques formelles concernant la durée du mandat ou la retraite obligatoire à un certain âge et d'autres mécanismes de renouvellement du conseil, le comité GRM cherchera à maintenir la composition de notre conseil de façon à obtenir, selon notre conseil, la combinaison appropriée de compétences et d'expérience aux fins de notre gestion globale. On s'attend également à ce que notre comité GRM dirige le processus d'évaluation de

l'efficacité et du rendement de notre conseil, de chaque comité et de chaque administrateur et qu'il communique les résultats de son évaluation à notre conseil d'administration. Se reporter également à la rubrique « — Diversité ».

Mandat de notre conseil d'administration

Notre conseil d'administration est chargé de superviser la gestion de nos activités et affaires internes, y compris guider la direction et lui offrir une surveillance stratégique. Notre conseil a adopté un mandat formel présenté dans la forme reproduite à l'annexe A, aux termes duquel il sera notamment chargé de ce qui suit :

- surveiller la performance de la Société ainsi que la qualité, la profondeur et la continuité de gestion nécessaires pour atteindre nos objectifs stratégiques;
- nommer notre chef de la direction;
- prendre des mesures pour s'assurer de l'intégrité de notre chef de la direction et des autres membres de la haute direction et voir à ce que notre chef de la direction et les autres membres de la haute direction créent une culture d'intégrité dans l'ensemble de l'organisation;
- examiner et approuver les plans stratégiques et d'affaires de la direction.

Notre conseil d'administration adoptera une description de tâches écrite à l'égard du président du conseil, qui fera état des responsabilités clés de ce dernier, y compris ses fonctions eu égard à l'établissement de l'ordre du jour des réunions du conseil, à la présidence du conseil ainsi qu'aux assemblées des actionnaires et à la formation des administrateurs. Se reporter à la rubrique « — Réunions des administrateurs indépendants et conflits d'intérêts ».

Notre conseil d'administration adoptera une description de tâches écrite à l'égard de notre chef de la direction, qui fera état des responsabilités clés de ce dernier, y compris, eu égard au leadership général, à l'élaboration d'un plan stratégique et à la soumission de ce plan à notre conseil, à l'élaboration d'un plan d'entreprise annuel et d'un budget qui soutient le plan stratégique et à la recommandation de ce plan à notre conseil aux fins d'examen, ainsi qu'à la supervision de la gestion quotidienne et aux communications avec les actionnaires et les autorités de réglementation.

Orientation et formation permanente

Après la clôture du présent placement, nous mettrons en place un programme d'orientation à l'intention des nouveaux administrateurs aux termes duquel un nouvel administrateur rencontrera le président du conseil, les membres de la haute direction ainsi que notre secrétaire. On prévoit que les nouveaux administrateurs assisteront à un programme d'orientation et de formation complet concernant la nature et l'exploitation de Q4 et de nos activités, le rôle de notre conseil et de ses comités ainsi que la contribution attendue de chaque administrateur. Notre comité GRM sera chargé de surveiller la formation permanente des administrateurs qui vise à maintenir ou à améliorer les compétences et les aptitudes des administrateurs et à mettre à jour leurs connaissances et leur compréhension de nos activités. Le président de chaque comité sera chargé de coordonner les programmes d'orientation et de formation permanente des administrateurs liés au mandat du comité.

Code de déontologie

Nous avons adopté un code de déontologie écrit (le « **code de déontologie** ») qui s'appliquera à l'ensemble de nos dirigeants, administrateurs, employés, sous-traitants et mandataires agissant pour notre compte. Le code de déontologie aura pour objectif de fournir des lignes directrices visant à préserver notre intégrité, la confiance et le respect ainsi que ceux de nos filiales. Il portera, notamment, sur la conformité avec les lois, les règles et les règlements, les conflits d'intérêts, la confidentialité, les engagements, le traitement préférentiel, l'information financière, les contrôles internes et la publication d'information, la protection et l'utilisation appropriée de nos actifs, les communications, l'équité, la juste concurrence, la vérification diligente, les paiements illégaux, l'égalité des chances en matière d'emploi et le harcèlement, la protection des renseignements personnels, l'utilisation de nos ordinateurs et d'Internet, les activités politiques et de bienfaisance ainsi que le signalement de manquements aux lois, aux règlements ou au code de déontologie. Il

incombera ultimement à notre conseil de surveiller la conformité avec le code de déontologie, ce qu'il fera par l'intermédiaire de notre comité GRM. Le code de conduite sera déposé auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières sur SEDAR, à www.sedar.com.

Comités de notre conseil

Notre conseil d'administration mettra sur pied deux comités permanents, soit le comité d'audit et le comité GRM.

Comité d'audit

Notre comité d'audit est composé de trois administrateurs, qui seront tous, selon notre conseil d'administration, des administrateurs indépendants et qui possèdent tous des compétences financières, dans chaque cas, au sens du Règlement 52-110. Notre comité d'audit est composé de M^{me} Johnston, qui agira à titre de présidente de ce comité, de M. May et de M. Murdoch. Chacun des membres de notre comité d'audit comprend les principes comptables utilisés pour dresser les états financiers et possède une expérience variée quant à l'application générale de ces principes comptables, ainsi qu'une compréhension des contrôles internes et des procédures nécessaires à la communication de l'information financière. Pour de plus amples renseignements au sujet de la formation et de l'expérience pertinentes de chacun des membres de notre comité d'audit, se reporter à la rubrique « — Renseignements biographiques au sujet de nos administrateurs et membres de la haute direction à la clôture ».

Notre conseil d'administration a adopté une charte écrite présentée dans la forme reproduite à l'annexe B et faisant état du but, de la composition, des pouvoirs et des responsabilités de notre comité d'audit, conformément au Règlement 52-110. Notre comité d'audit aidera notre conseil à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance à l'égard de ce qui suit :

- nos états financiers et processus d'information financière;
- le processus d'audit et nos contrôles internes à l'égard de l'information financière, nos contrôles et procédures d'information ainsi que notre conformité avec les autres exigences juridiques et réglementaires connexes;
- les qualifications et l'indépendance de nos auditeurs externes;
- les travaux de notre direction financière, de nos auditeurs internes et de nos auditeurs externes;
- le respect des lois et règlements;
- le risque lié à l'information financière;
- les investissements dans des titres de capitaux propres, les acquisitions et dessaisissements qui pourraient avoir une incidence importante sur la situation financière, les changements dans la situation financière, les résultats d'exploitation, les liquidités, les ressources en capital, les réserves en capital ou les composantes importantes des produits ou des charges;
- les questions liées à nos politiques et pratiques importantes en matière de gestion de trésorerie et à nos stratégies ou politiques de financement importantes ou aux ententes et objectifs de financement proposés;
- les renseignements devant être publiés comme les communiqués sur les résultats, l'information et les indications financières et les autres exigences en matière d'information publique.

Il incombera à notre comité d'audit de maintenir des moyens de communication libres et ouverts entre le comité d'audit, nos auditeurs externes et notre direction. Notre comité d'audit pourra consulter notre direction, nos registres et nos auditeurs externes au besoin pour s'acquitter de ces responsabilités. Il aura le pouvoir d'effectuer les enquêtes spéciales qu'il juge appropriées à l'égard des questions qui relèvent de ses fonctions et responsabilités. Nous fournirons le financement approprié, selon notre comité d'audit, aux fins du versement de la rémunération à l'auditeur indépendant chargé d'établir ou de publier un rapport d'audit aux conseillers engagés par notre comité d'audit.

Honoraires des auditeurs externes

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019, nous avons versé les honoraires suivants à nos auditeurs externes, PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. :

	Exercice clos le 31 décembre 2020	Exercice clos le 31 décembre 2019
Honoraires d'audit ¹⁾	172 741 \$ US	165 322 \$ US
Honoraires pour services liés à l'audit ²⁾	—	—
Honoraires pour services fiscaux ³⁾	60 703 \$ US	216 301 \$ US
Autres honoraires ⁴⁾	—	63 999 \$ US
Total	233 444 \$ US	445 622 \$ US

Notes :

- 1) Honoraires pour services d'audit selon la méthode de la comptabilité d'exercice.
- 2) Honoraires pour les services de certification et services connexes qui ne sont pas compris dans les services d'audit ci-dessus.
- 3) Honoraires pour services de conformité, de consultation et de planification fiscales.
- 4) Tous les autres honoraires qui ne sont pas inclus ci-dessus. Ces honoraires ont trait aux services fournis par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. relativement à l'acquisition de contrats conclus avec des clients auprès de S&P Global Market Intelligence Inc.

Comité de gouvernance, de rémunération et de mise en candidature

Notre comité GRM est composé de trois administrateurs, qui sont tous indépendants selon notre conseil et qui seront chargés d'examiner, de surveiller et d'évaluer nos politiques en matière de gouvernance, de rémunération et de mise en candidature. Notre comité GRM est composé de M. Kittredge, qui présidera le comité GRM, de M^{me} Johnston et de M. Murdoch.

Pour de plus amples renseignements au sujet de la formation et de l'expérience pertinentes de chacun des membres de notre comité GRM, y compris son expérience directe pertinente compte tenu de ses responsabilités en matière de rémunération de hauts dirigeants, se reporter également à la rubrique « — Renseignements biographiques au sujet de nos administrateurs et membres de la haute direction à la clôture ».

Notre conseil adoptera une charte écrite faisant état du but, de la composition, des pouvoirs et des responsabilités de notre comité GRM. Notre comité GRM a pour but d'aider notre conseil à s'acquitter des tâches suivantes :

- notre philosophie générale en matière de rémunération, y compris l'élaboration d'une structure de rémunération pour nos hauts dirigeants, ce qui comprend les salaires, les régimes incitatifs annuels et à long terme, notamment les régimes comportant des émissions d'actions et d'autres attributions fondées sur des actions;
- l'établissement de politiques et procédures conçues pour repérer et atténuer les risques associés à nos politiques et pratiques en matière de rémunération;
- l'évaluation de la rémunération de nos administrateurs;
- l'élaboration de régimes de retraite et d'épargne et l'administration de nos régimes de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres;
- la nomination, le rendement, l'évaluation et la rémunération de nos hauts dirigeants;
- le recrutement, la formation et le maintien en poste de nos hauts dirigeants;
- la surveillance des systèmes et processus de gestion des talents et de planification de la relève de nos hauts dirigeants;
- l'élaboration de nos lignes directrices et principes en matière de gouvernance et le leadership qui doit nous être fourni à cet égard;

- la recherche de personnes possédant les compétences nécessaires en tant que candidats aux postes d'administrateur;
- la surveillance de la conformité avec nos principales politiques, y compris le code de déontologie;
- l'élaboration de politiques et de protocoles de recherche, selon le cas, afin de promouvoir la diversité au sein du conseil et de l'équipe de direction de la Société;
- l'examen de la structure, de la composition et du mandat des comités de notre conseil;
- l'évaluation du rendement et de l'efficacité de notre conseil et de ses comités;

Notre comité GRM sera chargé d'établir et de mettre en œuvre les procédures d'évaluation du rendement et de l'efficacité de notre conseil et de ses comités et de la contribution de chaque membre du conseil. Notre comité GRM prendra également des mesures raisonnables pour évaluer, une fois par année, le rendement des administrateurs et l'efficacité de notre conseil, de ses comités, de ses membres et de son président ainsi que des présidents des comités. L'évaluation portera notamment sur l'indépendance de chaque administrateur, les compétences de chacun et de l'ensemble du conseil ainsi que les compétences financières de chaque administrateur. Notre conseil recevra de notre comité GRM et examinera des recommandations au sujet des résultats de l'évaluation du rendement et de l'efficacité de notre conseil, de ses comités, de ses membres et de son président ainsi que des présidents des comités. Notre comité GRM sera également responsable des programmes d'orientation et de formation permanente à l'intention de nos administrateurs. Se reporter à la rubrique « — Orientation et formation permanente ».

Notre comité GRM aura le pouvoir de retenir, aux frais de la Société, les services de conseillers juridiques et financiers, de conseillers en rémunération et d'autres conseillers indépendants chargés de l'aider. Le comité GRM et notre conseil d'administration ne sont pas tenus d'approuver les services au préalable, y compris ceux de GGA ou des membres de son groupe.

Des détails supplémentaires au sujet du processus d'établissement de la rémunération de nos membres de la haute direction sont fournis à la rubrique « Rémunération de la haute direction ».

Diversité

Nous sommes conscients de l'importance de l'avantage d'avoir un conseil d'administration et une haute direction composés de membres talentueux et chevronnés afin de promouvoir la diversité parmi les membres du conseil et de la haute direction, notamment en matière de genre et d'ethnicité.

Ainsi, notre comité GRM procédera comme suit au moment de repérer des candidats en vue de l'élection des membres de notre conseil ou de la nomination des membres de la haute direction :

- il envisagera la candidature de personnes hautement qualifiées, compte tenu de leurs talents, de leur expérience, de leurs compétences fonctionnelles et de leurs caractéristiques personnelles, de leur personnalité et de leurs qualités eu égard aux objectifs et aux plans actuels et futurs, ainsi qu'à l'évolution prévue de la réglementation et des marchés;
- il tiendra compte de critères qui font la promotion de la diversité, notamment le genre et l'origine ethnique;
- il tiendra compte du niveau de représentativité des femmes au sein de notre conseil et de notre haute direction ainsi que d'autres marqueurs de diversité au moment de faire des recommandations au sujet de candidats à des postes d'administrateur ou de haut dirigeant et en général à l'égard de la planification de la succession de notre conseil et de notre haute direction;
- au besoin, il retiendra les services de conseillers externes indépendants qualifiés afin d'aider le conseil dans sa recherche de candidats qui satisfont aux critères en matière de compétences, d'expérience et de diversité du conseil.

Après la clôture du présent placement, nous prévoyons adopter une politique en matière de diversité formelle concernant la représentation des femmes au sein de notre conseil et de notre haute direction et la proposition de leur candidature conformément à notre engagement envers la diversité dont il est question ci-dessus. Nous reconnaissons la valeur de la contribution de membres issus de la diversité au conseil.

Cependant, nous ne prévoyons pas adopter de cibles formelles concernant le nombre de femmes au sein de notre conseil et de notre haute direction étant donné que notre comité GRM trouve, évalue et recommande généralement des candidats qui, dans l'ensemble, possèdent une expérience professionnelle variée et pertinente, une connaissance du secteur et une expérience pertinente, une expérience en matière de finance et une autre expérience spécialisée, tout en tenant compte de la diversité, notamment la diversité des genres.

À l'heure actuelle, une femme siège à notre conseil, ce qui représente 20 % des membres de notre conseil. Dans le cadre de notre premier appel public à l'épargne, nous souhaitons ajouter à notre conseil deux autres administrateurs. Nous prévoyons nommer une femme de plus à notre conseil d'administration. Deux femmes sont membres de la haute direction, soit 33 % de nos hauts dirigeants. Finalement, six femmes sont vice-présidentes et premières directrices, soit 32 % de notre équipe de haute direction.

Politique en matière de communication

Notre conseil d'administration adoptera une politique en matière de communication aux fins de la diffusion en temps opportun de tous les renseignements importants. La politique en matière de communication, qui sera examinée une fois par année, établira des lignes directrices afin de déterminer les renseignements importants et la manière dont ils doivent être communiqués afin d'éviter une communication sélective et d'assurer que l'information soit largement diffusée. Notre conseil, directement et par l'intermédiaire de ses comités, examinera et approuvera le contenu de documents d'information importants, dont les états financiers consolidés annuels et intermédiaires, les prospectus, nos notices annuelles, nos rapports de gestion et nos circulaires d'information. Nous cherchons à communiquer avec nos actionnaires par l'intermédiaire de ces documents ainsi qu'à l'aide de communiqués, de notre site Web, d'appels et de rencontres avec les investisseurs.

Indemnisation et assurance-responsabilité des administrateurs et des dirigeants

Nos administrateurs et dirigeants ainsi que ceux de nos filiales sont protégés par notre assurance-responsabilité des administrateurs et des dirigeants actuelle. Aux termes de cette police d'assurance, nous et nos filiales serons remboursés pour les réclamations assurées si des versements ont été effectués aux termes de dispositions en matière d'indemnisation pour le compte de nos administrateurs et dirigeants et de ceux de nos filiales, sous réserve d'une franchise pour chaque sinistre, qui sera payée par nous. Nos administrateurs et dirigeants ainsi que ceux de nos filiales seront également remboursés pour les réclamations assurées relatives à un incident survenu dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions à l'égard desquelles ils ne reçoivent aucune indemnisation de nous ou de nos filiales. Les actes illégaux, les actes donnant lieu à un profit personnel et certains autres actes sont exclus de cette police d'assurance.

En outre, la Société a conclu des conventions d'indemnisation avec chacun de ses administrateurs et dirigeants. Ces conventions exigent généralement que la Société tienne les bénéficiaires à couvert, dans toute la mesure permise par la loi, de toute responsabilité pouvant découler de leurs services en tant qu'administrateurs et dirigeants de la Société, pourvu que ces personnes aient agi avec honnêteté et de bonne foi dans l'intérêt de la Société et, en cas de poursuites criminelles ou administratives donnant lieu à des sanctions pécuniaires, que ces personnes aient eu des motifs raisonnables de croire que leur conduite était légitime. Les conventions d'indemnisation stipulent également que la Société avancera aux bénéficiaires le montant des frais liés à leur défense dans le cadre de ces poursuites.

RÉMUNÉRATION DE LA HAUTE DIRECTION

Introduction

Le texte qui suit présente les éléments importants du programme de rémunération des membres de la haute direction visés (les « **membres de la haute direction visés** ») de la Société. L'analyse qui suit reflète également certaines modifications que la Société envisage d'apporter à son programme de rémunération dans le cadre de la réalisation du placement et à la condition qu'il se réalise. Les membres de la haute direction visés pressentis pour l'exercice 2021 sont les suivants :

- Darrell F. Heaps, président et chef de la direction et administrateur;
- Ryan Levenberg, chef des finances;

- Donna de Winter, chef de l'exploitation;
- Warren Faleiro, chef de la technologie;
- Mark Ramsay, chef des produits des activités ordinaires.

Aperçu

Nous exerçons nos activités dans un marché hautement concurrentiel. Pour réussir dans cet environnement et atteindre nos objectifs commerciaux et financiers, nous devons attirer, maintenir en poste et motiver une équipe de hauts dirigeants de grand talent. Nous nous attendons à ce que les membres de notre équipe démontrent de solides habiletés de leadership et de gestion et qu'ils fassent la promotion de notre culture, qui est à la base de notre succès et demeure une part essentielle de nos activités quotidiennes.

Nous entendons concevoir notre programme de rémunération des dirigeants de manière à atteindre les objectifs suivants :

- offrir des occasions de rémunération afin d'attirer et de maintenir en poste des hauts dirigeants talentueux, très performants et chevronnés dont les connaissances, les compétences et le rendement sont essentiels à notre succès;
- motiver nos hauts dirigeants pour qu'ils atteignent nos objectifs commerciaux et financiers;
- harmoniser les intérêts de nos hauts dirigeants sur ceux de nos actionnaires en liant une partie significative de la rémunération directement à la valeur et à la croissance à long terme de notre entreprise;
- offrir des incitatifs qui encouragent une prise de risques appropriés par nos hauts dirigeants et maintenir un lien étroit entre la rémunération et le rendement.

La Société offre à ses hauts dirigeants une rémunération en espèces sous forme de salaire de base et de prime annuelle ainsi qu'une rémunération fondée sur des titres de capitaux propres, qui a toujours été attribuée sous forme d'options aux termes de l'ancien régime de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres. Dans le cadre de la clôture du présent placement, nous adopterons un nouveau régime-cadre de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres (le « **régime-cadre** »). Toutes les options octroyées aux termes de l'ancien régime de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres deviendront des options aux termes de notre nouveau régime-cadre. À l'avenir, la Société pourrait octroyer des incitatifs à long terme constitués d'options, d'unités d'actions liées au rendement (« **UAR** ») et/ou d'unités d'actions incessibles (« **UAI** ») aux termes du régime-cadre. La Société est d'avis que les attributions sous forme de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres motivent ses hauts dirigeants à atteindre ses objectifs commerciaux et financiers, et qu'elles harmonisent leurs intérêts avec les intérêts à long terme de ses actionnaires.

Tout au long de notre transition pour passer d'une société à capital fermé à une société à capital ouvert, nous continuerons d'évaluer nos principes et notre programme de rémunération si les circonstances l'exigent et prévoyons continuer d'examiner la rémunération une fois par année. Dans le cadre de ce processus d'évaluation, nous prévoyons être guidés par les principes et objectifs décrits ci-dessus ainsi que d'autres facteurs qui pourraient devenir pertinents.

Processus d'établissement de la rémunération

Notre comité GRM est chargé d'aider notre conseil à s'acquitter de ses responsabilités en matière de gouvernance et de supervision, et de surveiller nos ressources humaines, la planification de la relève ainsi que les politiques, processus et pratiques en matière de rémunération. Il s'assure également que les politiques et pratiques de rémunération présentent un juste équilibre entre les risques et les récompenses, conformément à notre profil de risque.

Notre conseil a adopté une charte écrite à l'égard de notre comité GRM, qui énonce ses responsabilités en ce qui concerne l'administration de nos programmes de rémunération ainsi que l'examen du niveau et de la nature de la rémunération payable à nos administrateurs et cadres supérieurs, y compris les hauts dirigeants, et la formulation de recommandations à notre conseil à cet égard. Cette charte sera mise à jour à l'occasion au

besoin. Il incombera notamment à notre comité GRM de surveiller l'établissement des objectifs et l'évaluation du rendement et de veiller à ce que la rémunération totale versée à nos membres de la haute direction visés et aux divers autres hauts dirigeants et cadres supérieurs soit juste, raisonnable et conforme aux objectifs visés par nos principes et notre programme de rémunération. Se reporter aussi à la rubrique « Administrateurs et membres de la haute direction — Comités de notre conseil — Comité de gouvernance, de rémunération et de mise en candidature ».

On prévoit que notre chef de la direction fera des recommandations au comité GRM chaque année concernant la rémunération des autres membres de la haute direction visés.

Dans le cadre du présent placement, nous avons retenu les services de Global Governance Advisors (« GGA »), importante société de services-conseils en matière de rémunération de hauts dirigeants et de gouvernance indépendante, afin qu'elle nous fournisse des services dans le cadre de la rémunération des hauts dirigeants et des administrateurs, y compris ce qui suit :

- des services susceptibles de nous aider à élaboration la philosophie de rémunération et d'établir un groupe de comparaison;
- des services susceptibles de nous aider à évaluer le caractère concurrentiel de nos ententes de rémunération en espèces et fondée sur des titres de capitaux propres à l'intention de nos membres de la haute direction visés;
- des services susceptibles de nous aider à concevoir un nouveau cadre pour les attributions incitatives pour nos hauts dirigeants et directeurs clés;
- des services consistant à effectuer une évaluation de la rémunération des administrateurs.

GGA a également effectué des analyses comparatives de la rémunération versée aux dirigeants qui ne sont pas membres de la haute direction et a agi comme conseiller quant à la structure de rémunération des dirigeants qui ne sont pas membres de la haute direction de la Société.

Dans le cadre des travaux avec GGA, Q4 a utilisé les critères suivants afin de choisir les sociétés concurrentes susceptibles de faire partie d'un groupe de comparaison :

- des sociétés de taille similaire à Q4 (de 0,25x à 4x), choisies principalement en fonction des produits des activités ordinaires totaux, mais également d'autres facteurs comme la capitalisation boursière;
- des sociétés ayant connu une forte croissance de leurs produits des activités ordinaires au cours de la dernière année;
- des sociétés qui exercent des activités dans des segments similaires à ceux de Q4 (soit des segments liés aux technologies);
- des sociétés ayant une stratégie d'affaires et une portée des activités similaires à celles de Q4;
- des sociétés ouvertes inscrites à la cote d'une importante bourse canadienne.

Compte tenu de ces critères, le groupe de comparaison suivant a été établi pour Q4 :

Groupe de comparaison de 2021		
Groupe Alithya inc.	Farmers Edge Inc.*	Stingray Group Inc.
Computer Modelling Group Ltd.	Haivision Systems Inc.*	Tecsys Inc.
Descartes Systems Group Inc.	Kinaxis Inc.	Vecima Networks Inc.
Dialogue Technologies de la Santé inc.*	Lightspeed POS Inc.*	Vendasta Technologies Inc.*
Docebo Inc.*	Pivotree Inc.*	

Outre le groupe de comparaison dont il est question ci-dessus, Q4 a également analysé les échelles et pratiques de rémunération d'un sous-groupe de sociétés, identifiées ci-dessus au moyen d'un astérisque, qui ont réalisé un premier appel public à l'épargne au cours des 24 derniers mois ou qui sont en voie de le faire au moment d'établir des échelles de rémunération concurrentielles par rapport au marché pour l'équipe de direction de Q4.

Le tableau qui suit présente les honoraires facturés par GGA jusqu'à présent en 2021 relativement aux services qu'elle a fournis à la Société.

Exercice clos le	Honoraires liés à la rémunération des membres de la haute direction ¹⁾	Autres honoraires ²⁾
31 décembre 2021	82 358,19 \$ CA	33 008,01 \$ CA
31 décembre 2020	S.O.	S.O.

Notes :

- 1) Honoraires versés pour les services liés à la rémunération des membres de la haute direction décrits ci-dessus.
- 2) Honoraires versés pour les services liés à la rémunération des dirigeants qui ne sont pas membres de la haute direction et des employés.

La rémunération qui devrait être versée à nos membres de la haute direction visés pour l'exercice 2021, qui sera notre premier exercice en tant que société à capital ouvert, est résumée ci-après à la rubrique « Tableau sommaire de la rémunération ».

Risque et rémunération de la haute direction

Au moment d'examiner les politiques et pratiques en matière de rémunération de la Société chaque année, le comité GRM verra à ce que le programme de rémunération de la haute direction présente un juste équilibre entre les risques et les récompenses, conformément à notre profil de risque. Le comité GRM s'efforcera également de faire en sorte que les pratiques en matière de rémunération de la Société n'encouragent pas une prise de risques excessifs de la part de l'équipe de direction. Voici certaines des méthodes que le comité GRM adoptera pour atténuer les risques :

- plafonner à 200 % de la cible le montant des primes en espèces annuelles;
- utiliser la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres à long terme dont les droits s'acquiescent au fil du temps et en fonction de critères de rendement, tout en s'assurant que la majeure partie de la rémunération des hauts dirigeants est harmonisée avec la rémunération au rendement;
- plafonner à 200 % le nombre d'unités d'actions liées au rendement dont les droits peuvent être acquis;
- introduire une politique de récupération;
- introduire des restrictions en matière de négociation, y compris l'interdiction de réaliser certaines opérations de couverture.

Lignes directrices en matière de propriété d'actions

Après la clôture du présent placement, notre conseil d'administration envisagera d'adopter des lignes directrices en matière de propriété d'actions à l'intention des administrateurs et hauts dirigeants de la Société.

Interdictions d'opération

Tous les hauts dirigeants de la Société, y compris les membres de la haute direction visés, les administrateurs et les employés, seront assujettis à notre politique en matière d'opérations d'initié, qui interdira la négociation des titres de la Société alors qu'ils sont en possession de renseignements non divulgués importants au sujet de la Société. Aux termes de cette politique, il sera interdit à ces personnes de conclure certains types d'opérations de couverture visant les titres de la Société, comme des ventes à découvert ou des opérations sur options de vente ou d'achat. Par ailleurs, la Société autorisera ces personnes à négocier ses titres, y compris exercer des options, uniquement durant la période d'autorisation des opérations visées.

Politiques en matière de récupération

Après la clôture du présent placement, la Société entend adopter une politique en matière de récupération formelle à titre de mesure supplémentaire visant à atténuer le risque lié à la rémunération. La politique en matière de récupération permettra au conseil d'administration d'exiger le remboursement de la totalité ou d'une partie de la rémunération reçue par un haut dirigeant aux termes d'attributions octroyées dans le cadre

des régimes incitatifs à court et à long terme de la Société en cas de redressement important des états financiers attribuable au fait qu'un haut dirigeant a adopté un comportement interdit qui est à l'origine, en totalité ou en partie, du redressement.

Éléments de la rémunération

À la clôture du présent placement, la rémunération des hauts dirigeants de la Société devrait être constituée de trois principaux éléments : a) un salaire de base; b) des incitatifs à court terme consistant en une prime annuelle et c) des incitatifs à long terme fondés sur des titres de capitaux propres, composés d'options, d'UAR et/ou d'UAI octroyées à l'occasion aux termes du régime-cadre. Les avantages indirects et autres avantages, bien qu'offerts, ne devraient pas constituer un élément important de la rémunération des hauts dirigeants de la Société.

Salaire de base

Le salaire de base constitue une source de rémunération fixe pour les hauts dirigeants de la Société. Il est établi de manière individuelle en fonction de l'étendue des responsabilités du haut dirigeant et de son expérience. Il pourrait être examiné tous les ans par le conseil d'administration et augmenté si le haut dirigeant atteint ou dépasse ses objectifs individuels ou si c'est nécessaire pour en maintenir la compétitivité. Par ailleurs, le salaire de base peut être ajusté si une promotion ou d'autres changements dans la nature ou l'étendue des responsabilités d'un haut dirigeant le justifient.

Primes annuelles

Les primes annuelles sont conçues pour encourager les hauts dirigeants de la Société à atteindre les objectifs commerciaux et financiers en général de cette dernière ainsi que ses cibles annuelles en matière de rendement financier en particulier. Les cibles au titre des primes annuelles seront établies en pourcentage du salaire de base du haut dirigeant, qui variera en fonction du poste qu'il occupe. Les paiements au titre des primes annuelles individuelles seront supérieurs ou inférieurs au montant cible selon la mesure dans laquelle les cibles de rendement applicables auront été atteintes. Les paiements au titre des primes pour le groupe de direction devraient être établis par le conseil d'administration conformément à la recommandation du comité GRM.

À cet égard, la Société a établi les primes annuelles cibles, qui sont indiquées dans le tableau ci-après pour 2021 :

Haut dirigeant	Prime cible (% du salaire)
Président et chef de la direction	60 %
Chef des finances	40 %
Chef de l'exploitation	40 %
Chef de la technologie	40 %
Chef des produits des activités ordinaires ¹⁾	40 % + possibilité de toucher une commission

Note :

- 1) En plus d'être admissible à une prime annuelle, le chef des produits des activités ordinaires a droit à une commission annuelle pouvant s'élever à 150 000 \$ CA s'il atteint les cibles aux termes du régime de versement de commissions de la Société.

Régimes incitatifs à long terme

Les attributions aux titres de la rémunération incitative à long terme visent à motiver continuellement nos dirigeants, employés, consultants et administrateurs à atteindre nos objectifs d'affaires et financiers, et harmonisent leurs intérêts avec les intérêts à long terme de nos actionnaires.

Dans le cadre de la clôture du présent placement, nous prévoyons octroyer des UAR, comme il est indiqué ailleurs dans le présent prospectus. Les droits rattachés aux UAR octroyées dans le cadre du placement s'acquerront à la fin de l'exercice 2023 en fonction du niveau d'atteinte de certains paramètres financiers relatifs à la Société.

Ancien régime de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres

En 2016, nous avons établi notre régime de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres (dans sa version modifiée, mise à jour ou remplacée à l'occasion, l'« **ancien régime de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres** »). L'ancien régime de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres avait pour but d'aider la Société et ses filiales à attirer, à maintenir en poste et à motiver certains employés, et à faire avancer les intérêts de la Société et de ses filiales en fournissant à certains employés un incitatif de rendement en vue d'améliorer les services fournis à la Société et à ses filiales et en donnant à ces employés la possibilité, grâce à une participation en actions, d'acquérir une participation exclusive accrue dans la Société. Dans le cadre des changements apportés au capital avant la clôture relativement au présent placement, toutes les options aux termes de l'ancien régime de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres deviendront des options d'achat d'actions ordinaires aux termes du régime-cadre et seront assujetties aux conditions d'acquisition, à la date d'expiration et au traitement applicables à ces options au moment de la cessation d'emploi.

Régime-cadre

À la clôture du présent placement, nous établirons le régime-cadre. Les caractéristiques importantes du régime-cadre sont résumées ci-après.

But

Le régime-cadre a pour but de fournir à la Société un mécanisme lié aux actions permettant d'attirer, de maintenir en poste et de motiver des administrateurs, employés et consultants qualifiés, de récompenser ces administrateurs, employés et consultants non-salariés grâce à des attributions (terme défini ci-après) octroyées aux termes du régime-cadre par le conseil d'administration pour leur contribution à l'atteinte des objectifs à long terme et au succès de la Société et de les encourager à acquérir des actions ordinaires en tant que placements à long terme et participations exclusives dans la Société.

Types d'attributions

Le régime-cadre prévoit l'octroi d'options (les « **options** »), de droits à la plus-value d'actions (les « **DPVA** »), d'unités d'actions différées (les « **UAD** »), d'UAI, d'UAR et d'autres attributions fondées sur des actions (les « **autres attributions fondées sur des actions** » et, conjointement avec les options, les DPVA, les UAD, les UAI et les UAR, les « **attributions** »). Toutes les attributions seront octroyées aux termes d'une convention attestant l'attribution octroyée aux termes du régime-cadre (une « **convention d'attribution** »).

Administration du régime

Le régime-cadre sera administré par le conseil d'administration, qui pourrait déléguer son pouvoir à un comité du conseil d'administration dûment autorisé (l'« **administrateur du régime** »). L'administrateur du régime jouit de tous les pouvoirs exclusifs, à son gré, de faire ce qui suit :

- déterminer les personnes (les « **participants** ») à qui des attributions peuvent être octroyées aux termes du régime-cadre sans nécessairement tenir compte des octrois antérieurs qui auraient pu avoir été effectués au moment d'envisager d'effectuer de nouveaux octrois;
- octroyer à ces participants des attributions aux termes du régime-cadre, relativement à l'émission d'actions ordinaires ou autrement (y compris une combinaison d'attributions), selon des montants et, sous réserve des dispositions du régime-cadre, conformément à des modalités qu'il détermine, notamment :
 - le ou les moments où des attributions pourront être octroyées;
 - les conditions selon lesquelles : A) des attributions peuvent être octroyées à des participants ou B) il peut être renoncé à des attributions en faveur de la Société, y compris les conditions relatives à l'atteinte d'objectifs de rendement précis;
 - le nombre d'actions ordinaires visées par une attribution;

- le prix, s'il y a lieu, devant être payé par un participant dans le cadre de l'achat d'actions ordinaires visées par des attributions;
- la question de savoir si des restrictions ou limitations doivent être imposées sur des actions ordinaires devant être émises aux termes d'octrois d'attributions, et la nature de ces restrictions ou limitations, s'il y a lieu;
- l'avancement de la date d'exercice ou d'acquisition d'une attribution ou la renonciation à l'annulation d'une attribution, compte tenu des facteurs que l'administrateur du régime peut déterminer;
- déterminer si chaque option sera une option d'achat d'actions incitative au sens donné à « incentive stock option » à l'article 422 de l'*Internal Revenue Code* (les « **options incitatives** ») ou une option d'achat d'actions non admissible (« non-qualified stock option »);
- établir la ou les formes des conventions d'attribution;
- annuler, modifier, ajuster ou autrement changer toute attribution dans les circonstances que l'administrateur du régime peut considérer comme étant appropriées conformément aux dispositions du régime-cadre;
- interpréter le régime-cadre et toutes les conventions d'attribution;
- adopter, modifier, prescrire et annuler des lignes directrices administratives et d'autres règles et règlements relatifs au régime-cadre, y compris les règles et règlements relatifs aux sous-régimes établis dans le but de respecter des lois étrangères applicables ou de pouvoir bénéficier d'un régime fiscal favorable prévu par des lois étrangères applicables;
- prendre toutes les autres décisions et toutes les autres mesures nécessaires ou souhaitables afin de mettre en œuvre et d'administrer le régime-cadre.

Actions ordinaires disponibles aux fins d'attributions

Sous réserve des ajustements prévus dans le régime-cadre, le nombre maximum d'actions ordinaires disponibles aux fins d'émission aux termes d'attributions octroyées conformément au régime-cadre (y compris les options octroyées aux termes de l'ancien régime de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres) ne doit pas dépasser 10 % du nombre total d'actions ordinaires de la Société émises et en circulation à l'occasion. En date de la clôture du présent placement, on estime qu'il y a environ 1 000 000 actions ordinaires réservées et disponibles aux fins d'émission aux termes du régime-cadre et des attributions octroyées à l'égard d'un nombre total de 10 000 000 actions ordinaires. Le nombre d'actions ordinaires réservées et disponibles aux fins d'émission pour les options incitatives ne doit pas excéder 1 000 000.

Le régime-cadre est considéré comme un régime à « réserve perpétuelle » étant donné que les actions ordinaires visées par des attributions qui ont été exercées ou résiliées seront disponibles aux fins d'octrois subséquents aux termes du régime-cadre et que le nombre total d'attributions disponibles aux fins d'octrois augmente à mesure que le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation augmente.

Les actions ordinaires émises par la Société par la prise en charge ou le remplacement d'options d'achat d'actions en cours ou d'autres attributions fondées sur des titres de capitaux propres d'une entité acquise par la Société ne viendront pas réduire le nombre d'actions ordinaires pouvant être émises à l'occasion de l'exercice ou du règlement des attributions octroyées aux termes du régime-cadre. Les actions ordinaires émises par la Société dans le cadre d'une attribution incitative conformément au paragraphe 613c) du Guide à l'intention des sociétés de la TSX ne viendront pas réduire le nombre d'actions ordinaires pouvant être émises aux termes du régime-cadre.

Limite de participation pour les initiés et autres limites de participation

Le nombre total d'actions ordinaires : a) pouvant être émises en faveur d'initiés (au sens donné à « Insiders » dans le régime-cadre) à tout moment aux termes de toutes les ententes de rémunération fondées sur des titres de la Société (ce qui comprend les attributions auparavant en cours aux termes de l'ancien régime de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres) ne peut excéder 10 % du nombre total

d'actions ordinaires de la Société émises et en circulation et b) émises en faveur d'initiés au cours d'une période d'un an aux termes de toutes les ententes de rémunération fondées sur des titres de la Société ne peut excéder 10 % du nombre total d'actions ordinaires de la Société émises et en circulation.

Le nombre d'actions ordinaires devant être émises en faveur de participants qui sont des administrateurs non-salariés aux termes du régime-cadre ne doit pas excéder 1 % de nos actions ordinaires émises et en circulation et, au cours d'un exercice de la Société, la juste valeur totale à la date d'octroi de l'ensemble des attributions octroyées à un administrateur non-salarié dans le cadre du régime-cadre ou de tout autre mécanisme de rémunération en titres de la Société (ce qui comprend l'ancien régime de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres) ne doit pas dépasser 150 000 \$, une tranche d'au plus 100 000 \$ pouvant être octroyée sous forme d'options. Malgré ce qui précède, ces limites ne s'appliqueront pas aux UAD octroyées aux administrateurs non-salariés relativement au report de leur rémunération annuelle ni aux attributions octroyées à un nouvel administrateur non-salarié au moment où il entre au service du conseil de la Société ou de l'un des membres de son groupe désignés.

Le nombre total d'actions ordinaires devant être émises en faveur d'un participant aux termes de tous les mécanismes de rémunération en titres de la Société ne doit pas excéder 5 % des actions ordinaires émises et en circulation.

Période d'interdiction d'opérations

La période d'exercice ou de règlement des attributions sera automatiquement prolongée si la date à laquelle une attribution doit expirer tombe durant une période d'interdiction d'opérations ou dans un délai de cinq jours suivant l'expiration de cette période d'interdiction d'opérations. Le cas échéant, sauf si le fait de reporter la date d'expiration entraîne des pénalités fiscales, l'attribution expirera 10 jours ouvrables après le dernier jour de la période d'interdiction d'opérations.

Description des attributions

Sous réserve des dispositions du régime-cadre et des autres modalités que l'administrateur du régime pourrait prescrire, y compris à l'égard du rendement et des conditions d'acquisition, l'administrateur du régime peut, à l'occasion, octroyer les types d'attributions suivants à un participant.

Options

Une option confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire à un prix d'exercice fixé au moment de l'octroi, lequel ne doit en aucun cas être inférieur au cours en vigueur à la date d'octroi. Le « **cours en vigueur** » se définit comme étant le cours de clôture des actions ordinaires à la TSX le jour de bourse précédant immédiatement la date applicable. Sous réserve de l'avancement de la date de résiliation, comme il est indiqué dans le régime-cadre de rémunération incitative, chaque option expire à sa date d'expiration respective, qui doit tomber au plus tard le 10^e anniversaire de la date d'octroi. L'administrateur du régime aura le pouvoir de déterminer les modalités d'acquisition applicables aux octrois d'options. Une fois que les droits rattachés à une option deviennent acquis, ils demeurent acquis et l'option peut être exercée jusqu'à son expiration ou à sa résiliation, sauf indication contraire de la part de l'administrateur du régime ou comme peut par ailleurs le prévoir le contrat de travail, une convention d'attribution ou toute autre convention écrite intervenue entre la Société ou une filiale de la Société et le participant. L'administrateur du régime a le droit d'avancer la date à laquelle une option peut être exercée. L'administrateur du régime peut prévoir, au moment de l'octroi d'une option, que l'exercice de cette option est assujéti à des restrictions, outre celles qui sont précisées dans le régime-cadre, comme des conditions d'acquisition relatives à l'atteinte d'objectifs de rendement précisés.

Aux termes du régime-cadre, le conseil peut octroyer à certains participants qui sont des employés de la Société ou de l'une de ses filiales des options incitatives qui peuvent faire l'objet d'un traitement fiscal spécial aux États-Unis.

La Société peut, par l'intermédiaire d'un courtier approuvé par la Société, prendre des arrangements aux termes desquels le prix d'exercice est réglé au moyen du produit tiré de la vente d'actions ordinaires pouvant être exercées à l'exercice de l'option.

Au lieu d'exercer une option dont les droits sont acquis (sauf une option incitative), le participant peut choisir de remettre la totalité ou une partie de l'option aux fins d'annulation en échange d'une somme correspondant au cours en vigueur des actions ordinaires à la date de remise, moins le prix d'exercice (le « montant dans le cours ») et demander que le montant dans le cours soit réglé en espèces, en actions ordinaires selon un cours en vigueur total correspondant au « montant dans le cours » ou en espèces et en actions ordinaires. Même si le participant a choisi de recevoir des espèces, la Société peut choisir d'émettre des actions ordinaires en règlement du montant dans le cours.

Droits à la plus-value d'actions ordinaires

Notre conseil sera autorisé à octroyer des DPVA conjointement avec l'octroi d'options ou de façon autonome à un participant aux termes du régime-cadre. Les modalités d'acquisition des DPVA seront énoncées dans la convention d'attribution du participant. Lors de l'exercice d'un DPVA, un participant aura le droit de recevoir de la Société des actions ordinaires dont le cours en vigueur total à la date d'exercice correspondra au produit : a) du nombre de DPVA exercés et b) de l'excédent du cours en vigueur d'une action ordinaire à la date d'exercice par rapport au cours en vigueur à la date d'octroi. Sous réserve des dispositions relatives à la résiliation anticipée énoncées dans le régime-cadre, chaque DPVA expire au 10^e anniversaire de la date d'octroi.

Unités d'actions différées

Une UAD est une unité de valeur équivalente à une action ordinaire dont les droits s'acquièrent au moment de l'octroi, mais qui n'est réglée qu'à une date future, généralement au moment où les services auprès de la Société prennent fin. On calculera le nombre d'UAD (y compris les fractions d'UAD) octroyées à un moment donné en divisant a) le montant de toute rémunération qui doit être versée sous forme d'UAD, établie par l'administrateur du régime, par b) le cours en vigueur d'une action ordinaire à la date d'octroi.

L'administrateur du régime aura le pouvoir exclusif de déterminer les modalités de règlement applicables à l'octroi d'UAD. Sous réserve des modalités du régime-cadre et sauf comme le prévoit une convention d'attribution, à la date de règlement d'UAD, le participant rachètera chaque UAD dont les droits sont acquis en échange d'une action ordinaire, d'une somme en espèces ou d'une combinaison des deux. Si les UAD sont réglées en espèces, la somme en espèces correspondra au nombre d'UAD multiplié par le cours en vigueur à la date de règlement et la date de règlement tombera au plus tard le 15 décembre de l'année qui suit l'année durant laquelle la période de service du participant prend fin.

Sauf si l'administrateur du régime en décide autrement et stipulation contraire dans la convention d'attribution applicable, des équivalents de dividendes seront portés au crédit d'UAD sous forme d'UAD supplémentaires à compter de chaque date de versement de dividendes à laquelle des dividendes en espèces ordinaires sont versés sur les actions ordinaires. Les droits rattachés aux équivalents de dividendes seront acquis en proportion des UAD auxquelles ils se rapportent et les équivalents de dividendes seront réglés de la même manière que les UAD.

Unités d'actions incessibles

Une UAI est une unité de valeur équivalente à une action ordinaire dont les droits ne s'acquièrent qu'après une certaine période précisée ou le respect d'autres conditions d'acquisition déterminées par l'administrateur du régime et qui peut être annulée si les conditions d'acquisition ne sont pas respectées. Sauf si l'administrateur du régime fournit des indications contraires, les droits rattachés aux UAI seront acquis au troisième anniversaire de la date d'octroi.

L'administrateur du régime aura le pouvoir exclusif de déterminer les modalités de règlement applicables à l'octroi d'UAI. Sous réserve des modalités du régime-cadre et sauf comme il est par ailleurs prévu dans une convention d'attribution, à la date de règlement d'UAI, le participant rachètera chaque UAI dont les droits sont acquis en échange d'une action ordinaire, d'une somme en espèces ou d'une combinaison des deux. Si les UAI sont payées en espèces, le paiement en espèces correspondra au nombre d'UAI multiplié par le cours à la date de paiement. Si l'administrateur du régime choisit de régler une partie ou la totalité des UAI en espèces, les UAI seront réglées au plus tard le 31 décembre de la troisième année civile durant laquelle les services donnant lieu à l'attribution auront été fournis.

Sauf si l'administrateur du régime en décide autrement et stipulation contraire dans la convention d'attribution, des équivalents de dividendes seront portés au crédit des UAI sous forme d'UAI additionnelles à compter de chaque date de versement de dividendes à laquelle des dividendes en espèces ordinaires sont versés sur les actions ordinaires. Les droits rattachés aux équivalents de dividendes seront acquis en proportion des UAR auxquelles ils se rapportent et les équivalents de dividendes seront réglés de la même manière que les UAI.

Unités d'actions liées au rendement

Une UAR est une unité de valeur équivalente à une action ordinaire dont les droits ne s'acquièrent que lorsque des objectifs de rendement précis déterminés par l'administrateur du régime sont atteints. L'administrateur du régime établira les objectifs de rendement avant la date d'octroi à laquelle ils se rapportent. Les objectifs de rendement peuvent être fondés sur l'atteinte d'objectifs d'entreprise ou de divisions ou d'objectifs individuels et peuvent être appliqués en fonction du rendement relatif à un indice ou à un groupe de comparaison, ou de toute autre manière établie par l'administrateur du régime. L'administrateur du régime peut modifier les objectifs de rendement au besoin pour les harmoniser avec les objectifs de la Société, sous réserve des restrictions énoncées dans une convention d'attribution ou une autre convention conclue avec le participant. Les objectifs de rendement peuvent comprendre un seuil de rendement en deçà duquel aucun paiement ne sera effectué (ou aucun droit ne sera acquis), des niveaux de rendement auxquels des paiements particuliers seront effectués (ou une partie des droits seront acquis) et un niveau de rendement maximum au-dessus duquel aucun paiement supplémentaire ne sera effectué (ou tous les droits rattachés aux UAR seront acquis), le tout comme il est indiqué dans la convention d'attribution applicable. Le nombre d'UAR dont les droits peuvent être acquis variera de 0 % à 200 % en fonction du niveau d'atteinte des objectifs de rendement.

Chaque UAR consistera en un droit de recevoir une action ordinaire, une somme en espèces ou une combinaison des deux au moment où les objectifs de rendement seront atteints durant les périodes d'évaluation du rendement établies par l'administrateur du régime. Si les UAR sont payées en espèces, le paiement en espèces correspondra au nombre d'UAR multiplié par le cours à la date de paiement. Si l'administrateur du régime choisit de régler la totalité ou une partie de UAR en espèces, les UAR seront payées au plus tard le 31 décembre de la troisième année civile durant laquelle les services donnant lieu à l'attribution auront été fournis.

Autres attributions fondées sur des actions

Chaque autre attribution fondée sur des actions consiste en un droit a) autre qu'une attribution ou un droit décrit ci-dessus et b) qui est libellé ou payable en actions ordinaires, évalué en totalité ou en partie en fonction d'actions ordinaires ou qui est par ailleurs fondé sur des actions ordinaires ou s'y rapporte (notamment des titres convertibles en actions ordinaires) que l'administrateur du régime juge compatible avec le but du régime-cadre; toutefois, ce droit sera conforme aux lois applicables (y compris la législation en valeurs mobilières applicable et assujetti à l'approbation de la TSX (et la TSX pourrait également exiger l'approbation des actionnaires)). Sous réserve des modalités du régime-cadre et de toute convention d'attribution applicable, l'administrateur du régime établira les modalités des autres attributions fondées sur des actions.

Ajustements

En cas de fractionnement ou de regroupement d'actions ordinaires ou de toute restructuration du capital similaire ou de versement d'un dividende en actions (sauf un dividende en actions au lieu d'un dividende en espèces), de fusion, d'arrangement ou de regroupement ou de toute autre opération ou réorganisation visant la Société et ayant lieu par voie d'échange d'actions ordinaires, de vente ou de location d'actifs ou autrement, qui ne constitue pas un changement de contrôle, notre conseil, sous réserve de l'approbation requise de toute bourse, déterminera et autorisera les modifications devant être apportées aux attributions existantes et/ou aux modalités d'une attribution devant être octroyée dans ces circonstances ou les remplacements devant être effectués à cet égard afin de maintenir proportionnellement les droits, la valeur et les obligations des participants à l'égard des attributions aux termes du régime-cadre, y compris, sans restriction, autoriser l'acquisition immédiate des droits rattachés aux attributions dont les droits ne sont pas acquis.

Effet d'une cessation d'emploi sur les attributions

Le tableau ci-après décrit l'incidence de certains événements sur les participants aux termes du régime-cadre après la réalisation du présent placement, y compris une cessation d'emploi pour une cause juste et suffisante, une démission, une cessation d'emploi sans cause juste et suffisante, une invalidité ou un décès, sous réserve, dans chaque cas, des modalités du contrat de travail d'un participant, de la convention d'attribution ou de toute autre entente écrite. Toute option auparavant en cours aux termes de l'ancien régime de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres demeurera assujettie aux modalités de l'ancien régime de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres et de toute convention relative aux options applicable.

Événement	Dispositions
Cessation d'emploi pour une cause juste et suffisante	Annulation immédiate des options ou autres attributions non exercées, que les droits qui y sont rattachés soient acquis ou non.
Démission	Annulation des options ou autres attributions dont les droits ne sont pas acquis. Les options dont les droits sont acquis peuvent être exercées jusqu'à la date d'expiration ou, s'il est antérieur, le 90 ^e jour suivant la date de cessation d'emploi.
Cessation d'emploi sans cause juste et suffisante	Acquisition d'une partie des droits rattachés aux options ou autres attributions dont les droits ne sont pas acquis à la date d'acquisition prévue suivante équivalant au nombre d'options ou d'autres attributions dont les droits ne sont pas acquis détenues par le participant à la date de cessation d'emploi, multiplié par une fraction dont le numérateur correspond au nombre de jours entre la dernière date d'acquisition (ou si aucun droit n'a été acquis, la date d'octroi) et la date de cessation d'emploi et dont le dénominateur correspond au nombre de jours entre la dernière date d'acquisition (ou si aucun droit n'a été acquis, la date d'octroi) et la date suivante à laquelle les droits rattachés aux options ou autres attributions dont les droits ne sont pas acquis devaient initialement être acquis. Les options ou autres attributions dont les droits sont acquis peuvent encore être exercées jusqu'à la date d'expiration de l'attribution, ou s'il est antérieur, le 90 ^e jour suivant la date de cessation d'emploi.
Invalidité	Acquisition d'une partie des droits rattachés aux options ou autres attributions dont les droits ne sont pas acquis à la date d'acquisition prévue suivante équivalant au nombre d'options ou d'autres attributions dont les droits ne sont pas acquis détenues par le participant à la date de cessation d'emploi, multiplié par une fraction dont le numérateur correspond au nombre de jours entre la dernière date d'acquisition (ou si aucun droit n'a été acquis, la date d'octroi) et la date de cessation d'emploi et dont le dénominateur correspond au nombre de jours entre la dernière date d'acquisition (ou si aucun droit n'a été acquis, la date d'octroi) et la date suivante à laquelle les droits rattachés aux options ou autres attributions dont les droits ne sont pas acquis devaient initialement être acquis. Les options ou autres attributions dont les droits sont acquis peuvent encore être exercées jusqu'à la date d'expiration.
Décès	Période d'acquisition de 12 mois après le décès pour toutes les options ou les autres attributions dont les droits ne sont pas acquis et les options pourront toujours être exercées jusqu'à la date d'expiration ou, s'il est antérieur, le jour qui tombe 12 mois après le décès.

Malgré ce qui précède, l'administrateur du régime peut, à son gré, permettre d'avancer l'acquisition des droits rattachés à une partie ou à la totalité des attributions ou renoncer à résilier une partie ou la totalité des attributions, le tout de la manière et selon les modalités autorisées par l'administrateur du régime.

Changement de contrôle

Sauf stipulation contraire dans un contrat de travail, la convention d'attribution ou une autre entente écrite intervenue entre la Société ou une filiale de la Société et le participant ou comme il est indiqué dans le régime-cadre, l'administrateur du régime peut, sans le consentement du participant, prendre les mesures qu'il juge nécessaires ou souhaitables, y compris faire en sorte que :

- 1) les attributions en cours sont converties en droits ou en d'autres titres ou échangées contre des droits

ou d'autres titres d'une valeur essentiellement équivalente, établis par l'administrateur du régime à son gré, d'une entité participant à un changement de contrôle (au sens donné à « Change in Control » dans le régime-cadre) ou issue d'un tel changement;

- 2) les droits rattachés aux attributions en cours s'acquièrent et que les attributions puissent être exercées, réalisées ou qu'elles soient payables ou que les restrictions applicables à une attribution deviennent caduques, en totalité ou en partie, avant le changement de contrôle ou simultanément à celui-ci et, dans la mesure où l'administrateur du régime le détermine, qu'elles soient résiliées lors de la prise d'effet d'un tel changement de contrôle ou immédiatement avant;
- 3) une attribution soit résiliée en échange d'une somme en espèces et/ou de biens, s'il y a lieu, d'une valeur correspondant au montant qui aurait été obtenu à l'exercice ou au règlement d'une telle attribution ou à la réalisation des droits du participant à la date de l'opération, déduction faite du prix d'exercice payable par le participant (et, si à la date de l'opération, l'administrateur du régime détermine, de bonne foi, qu'aucun montant n'aurait été obtenu dans le cadre de l'exercice ou du règlement d'une telle attribution ou de la réalisation des droits du participant, déduction faite du prix d'exercice payable par le participant, l'attribution pourrait être résiliée par la Société sans paiement);
- 4) cette attribution soit remplacée par d'autres droits ou biens choisis par le conseil d'administration à son seul gré;
- 5) une combinaison de ce qui précède se produise.

En prenant l'une des mesures susmentionnées, l'administrateur du régime ne sera pas tenu de traiter toutes les attributions de façon similaire dans le cadre de l'opération.

Malgré ce qui précède et à moins que l'administrateur du régime n'en décide autrement ou comme il est indiqué dans le régime-cadre, si, par suite d'un changement de contrôle, les actions ordinaires cessent de se négocier à une bourse, la Société pourra résilier toutes les attributions octroyées aux termes du régime-cadre au moment et sous réserve de la réalisation du changement de contrôle, en versant à chaque porteur une somme pour chaque attribution correspondant à la juste valeur marchande de l'attribution détenue par ce participant, établie par l'administrateur du régime agissant raisonnablement.

Incessibilité des attributions

Sauf si la loi l'exige, les droits dont jouit un participant aux termes du régime-cadre ne peuvent être cédés, transférés, aliénés, vendus, grevés d'une charge, donnés en garantie ou hypothéqués qu'avec l'approbation de l'administrateur du régime.

Modification, suspension ou résiliation du régime-cadre

L'administrateur du régime peut à l'occasion, sans préavis et sans l'approbation des actionnaires, modifier, suspendre ou résilier le régime-cadre ou toute attribution octroyée aux termes de celui-ci, comme il le juge approprié, à son gré, pourvu a) qu'une telle modification, suspension ou résiliation n'ait pas d'incidence importante sur les droits d'un participant ni n'augmente de façon importante les obligations qui incombent à un participant aux termes du régime-cadre sans le consentement du participant, sauf si l'administrateur du régime juge qu'un tel ajustement est requis ou souhaitable aux fins de conformité avec la législation en valeurs mobilières applicable ou les exigences de la TSX, et b) qu'une modification faisant en sorte qu'une attribution détenue par un contribuable américain serait assujettie à la pénalité fiscale additionnelle prévue dans l'*Internal Revenue Code* des États-Unis soit nulle à l'égard du contribuable américain, sauf si son consentement est obtenu.

Sans que soit limitée la portée générale de ce qui précède, mais sous réserve des modalités ci-après, l'administrateur du régime peut, sans l'approbation des actionnaires, modifier à tout moment ou à l'occasion le régime-cadre ou une attribution aux fins suivantes :

- apporter des modifications aux dispositions générales en matière d'acquisition des droits rattachés à chaque attribution;

- apporter une modification concernant l'effet de la cessation de l'emploi ou des services d'un participant;
- apporter des modifications visant à ajouter des engagements de la Société qui visent à protéger les participants, à condition que l'administrateur du régime juge de bonne foi que ces ajouts ne porteront pas atteinte aux droits ou aux intérêts des participants;
- apporter des modifications compatibles avec le régime-cadre qui sont nécessaires ou souhaitables à l'égard des questions qui, selon l'administrateur du régime, agissant de bonne foi, doivent être modifiées dans l'intérêt des participants, y compris des modifications qui sont souhaitables par suite de modifications apportées aux lois de tout territoire de résidence d'un participant, à condition que l'administrateur du régime soit d'avis que ces modifications ne porteront pas atteinte aux intérêts des participants et des administrateurs non-salariés;
- apporter des modifications ou des corrections qui sont nécessaires, de l'avis des conseillers juridiques de la Société, pour dissiper une ambiguïté, corriger une irrégularité, rectifier une incohérence, combler une omission ou corriger une erreur typographique ou manifeste, à condition que l'administrateur du régime soit d'avis que ces modifications ou corrections ne porteront pas atteinte aux droits et aux intérêts des participants.

Malgré ce qui précède et sous réserve des règles de la TSX, les modifications qui visent ce qui suit devront être approuvées par les actionnaires :

- accroître le pourcentage d'actions ordinaires réservées aux fins d'émission aux termes du régime-cadre, sauf aux termes des dispositions du régime-cadre qui permettent à l'administrateur du régime d'apporter des ajustements équitables en cas d'opérations visant la Société ou son capital;
- accroître ou éliminer la restriction de 10 % relative aux actions ordinaires devant être émises ou ayant été émises en faveur d'initiés;
- réduire le prix d'exercice d'une attribution (à cette fin, l'annulation ou la résiliation d'une attribution d'un participant avant sa date d'expiration aux fins d'émission de nouveau au même participant d'une attribution comportant un prix d'exercice inférieur doit être traitée comme une modification visant à réduire le prix d'exercice d'une attribution), sauf aux termes des dispositions du régime-cadre qui permettent à l'administrateur du régime d'apporter des ajustements équitables en cas d'opérations visant la Société ou son capital;
- prolonger la durée d'une attribution au-delà de la date d'expiration initiale (sauf si une date d'expiration tombe durant une période d'interdiction d'opérations applicable au participant ou dans les cinq jours ouvrables suivant l'expiration d'une telle période);
- permettre qu'une attribution soit exercée après la période de 10 ans qui suit sa date d'octroi (sauf si une date d'expiration tombe durant une période d'interdiction d'opérations);
- accroître ou supprimer les limites relatives à la participation d'administrateurs non-salariés;
- permettre le transfert d'attributions à toute personne, sauf un cessionnaire autorisé ou aux fins du règlement normal d'une succession;
- changer les participants admissibles aux termes du régime-cadre;
- supprimer ou restreindre autrement les modifications qui exigent l'approbation des actionnaires.

Régimes d'avantages sociaux

La Société fournit à ses hauts dirigeants, y compris les membres de la haute direction visés, des programmes d'assurance-vie et d'assurance des soins médicaux et dentaires aux mêmes conditions qu'aux autres employés ainsi que des congés payés. La Société fournit également un programme aux termes duquel elle verse des cotisations équivalentes à celles d'un régime enregistré d'épargne-retraite. Elle offre ces avantages sociaux conformément aux pratiques sur le marché local.

Avantages indirects

La Société n'offre généralement pas d'avantages indirects importants dans le cadre de son programme de rémunération, sauf indication contraire ci-après à la rubrique « — Contrats de travail ».

Prestations en cas de cessation d'emploi et de changement de contrôle

Pour un résumé des prestations en cas de cessation d'emploi et de changement de contrôle prévues par chaque régime à long terme, se reporter à la rubrique « Éléments de la rémunération — Régimes incitatifs à long terme ». Pour un résumé des prestations en cas de cessation d'emploi prévues par les contrats de travail des membres de la haute direction visés, se reporter à la rubrique « — Contrats de travail » ci-après.

Tableau sommaire de la rémunération

Le tableau suivant présente la rémunération que les membres de la haute direction visés devraient gagner, toucher ou se voir attribuer pour l'exercice 2021.

Nom et fonctions principales	Exercice	Salaire (\$ US) ¹⁾	Attributions fondées sur des actions (\$ US) ²⁾	Attributions fondées sur des options (\$ US) ³⁾	Rémunération en vertu d'un régime incitatif non fondé sur des titres de capitaux propres (\$)		Autre rémunération (\$ US) ⁵⁾	Rémunération totale (\$ US)
					Régimes incitatifs annuels (\$ US) ⁴⁾	Régimes incitatifs à long terme (\$ US)		
Darrell F. Heaps ⁶⁾ Président et chef de la direction	2021	258 449	258 449	—	155 070	—	14 314	686 282
Ryan Levenberg ⁶⁾ Chef des finances	2021	218 687	131 213	—	87 475	—	—	437 376
Donna de Winter ⁶⁾ Chef de l'exploitation	2021	240 954	144 573	—	96 382	—	—	481 909
Warren Faleiro ⁶⁾ Chef de la technologie	2021	231 412	138 847	—	92 565	—	—	462 823
Mark Ramsay ⁶⁾ Chef des produits des activités ordinaires	2021	198 807	119 284	—	198 807 ⁷⁾	—	—	516 899

Notes :

- 1) Représente le salaire de base qui devrait être versé durant l'exercice 2021.
- 2) Représente les octrois de titres de capitaux propres sous forme d'unités d'actions liées au rendement (« UAR ») dans le cadre du premier appel public à l'épargne de la Société. La juste valeur à la date d'octroi des UAR correspondra à un pourcentage du salaire de base comme suit : Darrell Heaps — 100 % du salaire de base; les autres membres de la haute direction visés — 60 % du salaire de base.
- 3) Aucun option n'a été ni ne devrait être octroyée au cours de l'exercice 2021.
- 4) Représente les primes cibles payables aux termes des contrats de travail des membres de la haute direction visés comme suit : Darrell Heaps — 60 % du salaire de base; les autres membres de la haute direction visés — 40 % du salaire de base. Le montant réel des primes versées à l'égard de l'exercice 2021 pourrait être supérieur ou inférieur à ces sommes selon le rendement de la Société pour cet exercice.
- 5) Aucun des membres de la haute direction visés n'a droit à des avantages indirects ou à d'autres avantages personnels qui, au total, représentent une valeur de plus de 50 000 \$ ou de plus de 10 % de son salaire de base. M. Heaps a droit à une allocation pour l'utilisation d'une automobile, qui constitue un avantage indirect de 18 000 \$ CA par année versé bimensuellement.
- 6) Les montants indiqués ont été convertis en dollars américains à l'aide du taux de change quotidien publié par la Banque du Canada pour la conversion de dollars canadiens en dollars américains le 5 octobre 2021, soit 0,7952.
- 7) Représente une commission « cible » annualisée potentielle de 150 000 \$ CA payable aux termes du régime de versement de commissions de la Société. Les paiements aux termes du régime de versement de commissions de la Société sont effectués chaque trimestre à l'atteinte de certaines cibles.

Contrats de travail

Nous avons conclu des contrats de travail écrits avec chacun de nos membres de la haute direction visés. Nos membres de la haute direction visés et chaque dirigeant ont le droit de recevoir une rémunération établie par nous ainsi que d'autres avantages conformément aux régimes offerts à nos plus hauts dirigeants.

Aux termes de contrats de travail, nos membres de la haute direction visés auront droit à certains avantages contractuels s'il est mis fin à leur emploi sans cause juste et suffisante. S'il est mis fin à leur emploi, les membres de la haute direction visés auront droit à une indemnité de cessation d'emploi calculée en fonction de leur salaire de base multiplié par : i) dans le cas de notre président et chef de la direction, 18 mois; ii) dans le cas de nos autres membres de la haute direction visés, 12 mois. Outre l'indemnité de cessation d'emploi, nos membres de la haute direction visés auraient droit au maintien de leurs prestations pour soins de santé pendant toute la période de versement de l'indemnité de cessation d'emploi, soit 18 mois dans le cas de notre président et chef de la direction et 12 mois pour tous les autres membres de la haute direction visés. Le versement de ces prestations en cas de cessation d'emploi est assujéti, notamment, à l'obligation pour le membre de la haute direction visé de signer une quittance satisfaisante et complète en faveur de la Société (ou de toute entité successeur après un changement du contrôle de la Société).

Darrell Heaps, président et chef de la direction

Le contrat de travail de M. Heaps prévoit le versement de son salaire de base et d'une prime cible annuelle correspondant à au plus 60 % de son salaire de base. Il est admissible à participer à notre régime-cadre et a droit à une allocation pour automobile de 18 000 \$ CA payable bimensuellement.

S'il est mis fin à l'emploi de M. Heaps sans cause juste et suffisante ou s'il démissionne de ses fonctions pour un motif valable, sauf au cours de la période de 12 mois qui suit un changement de contrôle, il aura droit à une indemnité de cessation d'emploi correspondant à 1,5 fois son salaire de base annuel et au maintien de ses avantages sociaux et de son allocation pour automobile pendant 18 mois. L'indemnité de cessation d'emploi sera réglée sous forme de versements pendant une période de 18 mois, et le paiement des sommes en sus des sommes minimales auxquelles il a droit aux termes de la législation sur les normes du travail applicable est assujéti à la condition que M. Heaps signe une décharge. Le traitement des attributions en cours octroyées aux termes du régime-cadre sera régi par les modalités du régime-cadre et des conventions d'attribution applicables.

S'il est mis fin à l'emploi de M. Heaps sans cause juste et suffisante ou s'il démissionne de ses fonctions pour un motif valable au cours de la période de 12 mois suivant un changement de contrôle, il aura droit à une indemnité de cessation d'emploi correspondant à 1,5 fois la somme de son salaire de base annuel et de sa prime annuelle moyenne pour la période de deux ans qui précède l'année durant laquelle tombe la date de cessation d'emploi, ainsi qu'au maintien de ses avantages sociaux et de son allocation pour automobile pendant 18 mois. M. Heaps aura également droit à l'acquisition accélérée intégrale des droits rattachés aux attributions en cours octroyées aux termes du régime-cadre. L'indemnité de cessation d'emploi sera réglée sous forme de versements pendant une période de 18 mois, et le paiement des sommes en sus des sommes minimales auxquelles il a droit aux termes de la législation sur les normes du travail applicable est assujéti à la condition que M. Heaps signe une décharge.

Le contrat de travail de M. Heaps renferme également les dispositions usuelles en matière de confidentialité, de non-concurrence (pendant une période de 18 mois après la date de cessation d'emploi), de non-sollicitation (pendant une période de 18 mois après la date de cessation d'emploi) et de cession de droits de propriété intellectuelle.

Ryan Levenberg, chef des finances

Le contrat de travail de M. Levenberg prévoit le versement de son salaire de base et d'une prime cible annuelle correspondant à au plus 40 % de son salaire de base. Il est admissible à participer à notre régime-cadre.

S'il est mis fin à l'emploi de M. Levenberg sans cause juste et suffisante ou s'il démissionne de ses fonctions pour un motif valable, sauf au cours de la période de 12 mois qui suit un changement de contrôle, il aura droit à une indemnité de cessation d'emploi correspondant à 1,0 fois son salaire de base annuel et au maintien de ses

avantages sociaux pendant 12 mois. L'indemnité de cessation d'emploi sera réglée sous forme de versements pendant une période de 12 mois, et le paiement des sommes en sus des sommes minimales auxquelles il a droit aux termes de la législation sur les normes du travail applicable est assujéti à la condition que M. Levenberg signe une décharge. Le traitement des attributions en cours octroyées aux termes du régime-cadre sera régi par les modalités du régime-cadre et des conventions d'attribution applicables.

S'il est mis fin à l'emploi de M. Levenberg sans cause juste et suffisante ou s'il démissionne de ses fonctions pour un motif valable au cours de la période de 12 mois suivant un changement de contrôle, il aura droit à une indemnité de cessation d'emploi correspondant à 1,0 fois la somme de son salaire de base annuel et de sa prime annuelle moyenne pour la période de deux ans qui précède l'année durant laquelle tombe la date de cessation d'emploi, ainsi qu'au maintien de ses avantages sociaux pendant 12 mois. M. Levenberg aura également droit à l'acquisition accélérée intégrale des droits rattachés aux attributions en cours octroyées aux termes du régime-cadre. L'indemnité de cessation d'emploi sera réglée sous forme de versements pendant une période de 12 mois, et le paiement des sommes en sus des sommes minimales auxquelles il a droit aux termes de la législation sur les normes du travail applicable est assujéti à la condition que M. Levenberg signe une décharge.

Le contrat de travail de M. Levenberg renferme également les dispositions usuelles en matière de confidentialité, de non-concurrence (pendant une période de 12 mois après la date de cessation d'emploi), de non-sollicitation (pendant une période de 12 mois après la date de cessation d'emploi) et de cession de droits de propriété intellectuelle.

Donna de Winter, chef de l'exploitation

Le contrat de travail de M^{me} de Winter prévoit le versement de son salaire de base et d'une prime cible annuelle correspondant à au plus 40 % de son salaire de base. Elle est admissible à participer à notre régime-cadre.

S'il est mis fin à l'emploi de M^{me} de Winter sans cause juste et suffisante ou si elle démissionne de ses fonctions pour un motif valable, sauf au cours de la période de 12 mois qui suit un changement de contrôle, elle aura droit à une indemnité de cessation d'emploi correspondant à 1,0 fois son salaire de base annuel et au maintien de ses avantages sociaux pendant 12 mois. L'indemnité de cessation d'emploi sera réglée sous forme de versements pendant une période de 12 mois, et le paiement des sommes en sus des sommes minimales auxquelles elle a droit aux termes de la législation sur les normes du travail applicable est assujéti à la condition que M^{me} de Winter signe une décharge. Le traitement des attributions en cours octroyées aux termes du régime-cadre sera régi par les modalités du régime-cadre et des conventions d'attribution applicables.

S'il est mis fin à l'emploi de M^{me} de Winter sans cause juste et suffisante ou si elle démissionne de ses fonctions pour un motif valable au cours de la période de 12 mois suivant un changement de contrôle, elle aura droit à une indemnité de cessation d'emploi correspondant à 1,0 fois la somme de son salaire de base annuel et de sa prime annuelle moyenne pour la période de deux ans qui précède l'année durant laquelle tombe la date de cessation d'emploi, ainsi qu'au maintien de ses avantages sociaux pendant 12 mois. M^{me} de Winter aura également droit à l'acquisition accélérée intégrale des droits rattachés aux attributions en cours octroyées aux termes du régime-cadre. L'indemnité de cessation d'emploi sera réglée sous forme de versements pendant une période de 12 mois, et le paiement des sommes en sus des sommes minimales auxquelles il a droit aux termes de la législation sur les normes du travail applicable est assujéti à la condition que M^{me} de Winter signe une décharge.

Le contrat de travail de M^{me} de Winter renferme également les dispositions usuelles en matière de confidentialité, de non-concurrence (pendant une période de 12 mois après la date de cessation d'emploi), de non-sollicitation (pendant une période de 12 mois après la date de cessation d'emploi) et de cession de droits de propriété intellectuelle.

Warren Faleiro, chef de la technologie

Le contrat de travail de M. Faleiro prévoit le versement de son salaire de base et d'une prime cible annuelle correspondant à au plus 40 % de son salaire de base. Il est admissible à participer à notre régime-cadre.

S'il est mis fin à l'emploi de M. Faleiro sans cause juste et suffisante ou s'il démissionne de ses fonctions pour un motif valable, sauf au cours de la période de 12 mois qui suit un changement de contrôle, il aura droit

à une indemnité de cessation d'emploi correspondant à 1,0 fois son salaire de base annuel et au maintien de ses avantages sociaux pendant 12 mois. L'indemnité de cessation d'emploi sera réglée sous forme de versements pendant une période de 12 mois, et le paiement des sommes en sus des sommes minimales auxquelles il a droit aux termes de la législation sur les normes du travail applicable est assujéti à la condition que M. Faleiro signe une décharge. Le traitement des attributions en cours octroyées aux termes du régime-cadre sera régi par les modalités du régime-cadre et des conventions d'attribution applicables.

S'il est mis fin à l'emploi de M. Faleiro sans cause juste et suffisante ou s'il démissionne de ses fonctions pour un motif valable au cours de la période de 12 mois suivant un changement de contrôle, il aura droit à une indemnité de cessation d'emploi correspondant à 1,0 fois la somme de son salaire de base annuel et de sa prime annuelle moyenne pour la période de deux ans qui précède l'année durant laquelle tombe la date de cessation d'emploi, ainsi qu'au maintien de ses avantages sociaux pendant 12 mois. M. Faleiro aura également droit à l'acquisition accélérée intégrale des droits rattachés aux attributions en cours octroyées aux termes du régime-cadre. L'indemnité de cessation d'emploi sera réglée sous forme de versements pendant une période de 12 mois, et le paiement des sommes en sus des sommes minimales auxquelles il a droit aux termes de la législation sur les normes du travail applicable est assujéti à la condition que M. Faleiro signe une décharge.

Le contrat de travail de M. Faleiro renferme également les dispositions usuelles en matière de confidentialité, de non-concurrence (pendant une période de 12 mois après la date de cessation d'emploi), de non-sollicitation (pendant une période de 12 mois après la date de cessation d'emploi) et de cession de droits de propriété intellectuelle.

Mark Ramsay, chef des produits des activités ordinaires

Le contrat de travail de M. Ramsay prévoit le versement de son salaire de base, d'une prime cible annuelle correspondant à au plus 40 % de son salaire de base et d'une commission annualisée pouvant s'élever à 150 000 \$ CA s'il atteint les cibles aux termes du régime de versement de commissions de la Société. Il est admissible à participer à notre régime-cadre.

S'il est mis fin à l'emploi de M. Ramsay sans cause juste et suffisante ou s'il démissionne de ses fonctions pour un motif valable, sauf au cours de la période de 12 mois qui suit un changement de contrôle, il aura droit à une indemnité de cessation d'emploi correspondant à 1,0 fois son salaire de base annuel et au maintien de ses avantages sociaux pendant 12 mois. L'indemnité de cessation d'emploi sera réglée sous forme de versements pendant une période de 12 mois, et le paiement des sommes en sus des sommes minimales auxquelles il a droit aux termes de la législation sur les normes du travail applicable est assujéti à la condition que M. Ramsay signe une décharge. Le traitement des attributions en cours octroyées aux termes du régime-cadre sera régi par les modalités du régime-cadre et des conventions d'attribution applicables.

S'il est mis fin à l'emploi de M. Ramsay sans cause juste et suffisante ou s'il démissionne de ses fonctions pour un motif valable au cours de la période de 12 mois suivant un changement de contrôle, il aura droit à une indemnité de cessation d'emploi correspondant à 1,0 fois la somme de son salaire de base annuel et de sa prime annuelle moyenne pour la période de deux ans qui précède l'année durant laquelle tombe la date de cessation d'emploi, ainsi qu'au maintien de ses avantages sociaux pendant 12 mois. M. Ramsay aura également droit à l'acquisition accélérée intégrale des droits rattachés aux attributions en cours octroyées aux termes du régime-cadre. L'indemnité de cessation d'emploi sera réglée sous forme de versements pendant une période de 12 mois, et le paiement des sommes en sus des sommes minimales auxquelles il a droit aux termes de la législation sur les normes du travail applicable est assujéti à la condition que M. Ramsay signe une décharge.

Le contrat de travail de M. Ramsay renferme également les dispositions usuelles en matière de confidentialité, de non-concurrence (pendant une période de 12 mois après la date de cessation d'emploi), de non-sollicitation (pendant une période de 12 mois après la date de cessation d'emploi) et de cession de droits de propriété intellectuelle.

Le tableau ci-après fait état des paiements supplémentaires qui seraient versés aux membres de la haute direction visés de la Société aux termes de leurs contrats de travail actuels si certains événements devaient se produire immédiatement après la réalisation du placement.

Nom et fonctions principales	Événement	Indemnité de cessation d'emploi (US\$) ¹⁾	Options ²⁾	Autres paiements (\$ US) ³⁾	Total (\$ US) ⁴⁾
Darrell F. Heaps ⁴⁾ Président et chef de la direction	Cessation d'emploi sans cause juste et suffisante	387 674	•	30 678	•
	Cessation d'emploi sans cause juste et suffisante/démission pour un motif valable après un changement de contrôle	574 831	•	30 678	•
Ryan Levenberg ⁴⁾ Chef des finances	Cessation d'emploi sans cause juste et suffisante	218 688	•	6 024	•
	Cessation d'emploi sans cause juste et suffisante/démission pour un motif valable après un changement de contrôle	282 334	•	6 024	•
Donna de Winter ⁴⁾ Chef de l'exploitation	Cessation d'emploi sans cause juste et suffisante	240 954	•	5 112	•
	Cessation d'emploi sans cause juste et suffisante/démission pour un motif valable après un changement de contrôle	341 062	•	5 112	•
Warren Faleiro ⁴⁾ Chef de la technologie	Cessation d'emploi sans cause juste et suffisante	231 412	•	6 097	•
	Cessation d'emploi sans cause juste et suffisante/démission pour un motif valable après un changement de contrôle	333 837	•	6 097	•
Mark Ramsay ⁴⁾ Chef des produits des activités ordinaires	Cessation d'emploi sans cause juste et suffisante	198 807	•	6 002	•
	Cessation d'emploi sans cause juste et suffisante/démission pour un motif valable après un changement de contrôle	272 771	•	6 002	•

Notes :

- 1) Les indemnités de cessation d'emploi sont calculées en fonction du salaire de base que nous prévoyons verser aux membres de la haute direction visés. En cas de cessation d'emploi sans cause juste et suffisante, sauf au cours de la période de 12 mois qui suit un changement de contrôle, M. Heaps a droit à une indemnité de cessation d'emploi correspondant à 1,5 fois son salaire de base annuel et les autres membres de la haute direction visés ont droit à une indemnité de cessation d'emploi correspondant à 1,0 fois leur salaire de base annuel. En cas de cessation d'emploi sans cause juste et suffisante ou de démission pour un motif valable au cours de la période de 12 mois qui suit un changement de contrôle, M. Heaps a droit à une indemnité de cessation d'emploi correspondant à 1,5 fois la somme de son salaire de base annuel et de sa prime annuelle moyenne pour les deux années antérieures, et les autres membres de la haute direction visés ont droit à une indemnité de cessation d'emploi correspondant à 1,0 fois la somme de leur salaire de base annuel et de leur prime annuelle moyenne pour les deux années antérieures.

- 2) En cas de cessation d'emploi sans cause juste et suffisante ou de démission pour un motif valable au cours de la période de 12 mois qui suit un changement de contrôle, les membres de la haute direction visés ont droit à l'acquisition accélérée des droits rattachés à leurs attributions fondées sur des titres de capitaux propres dont les droits n'ont pas été acquis. La valeur de l'accélération des droits rattachés aux options dont les droits n'ont pas été acquis est calculée en fonction du prix d'offre et dans l'hypothèse selon laquelle les changements apportés au capital avant la clôture ont été effectués.
- 3) Représente les paiements effectués relativement au maintien pendant 18 mois des prestations pour soins de santé et de l'allocation pour l'utilisation d'une automobile de Darrell Heaps. Représente les paiements effectués relativement au maintien pendant 12 mois des prestations pour soins de santé des autres membres de la haute direction visés.
- 4) Les montants indiqués ont été convertis en dollars américains à l'aide du taux de change quotidien publié par la Banque du Canada pour la conversion de dollars canadiens en dollars américains le 5 octobre 2021, soit 0,7952.

Sauf comme il est indiqué ci-dessus, aucun contrat ni entente et aucun régime ou arrangement préétabli ne sont intervenus entre la Société et les membres de la haute direction visés à l'égard des paiements versés à la suite ou dans le cadre d'une cessation d'emploi (qu'il s'agisse d'une cessation d'emploi volontaire ou non ou d'un congédiement déguisé), d'une démission, d'un départ à la retraite, d'un changement dans le contrôle de la Société ou d'un changement dans les responsabilités d'un membre de la haute direction visé.

Attributions fondées sur des options et attributions fondées sur des actions en cours

Le tableau ci-après contient de l'information au sujet des attributions fondées sur des options octroyées aux membres de la haute direction visés de la Société qui, selon elle, seront en cours à la clôture du présent placement. Aucun des membres de la haute direction visés ne détient d'attribution fondée sur des actions :

Nom et fonctions principales	Attributions fondées sur des options				Attributions fondées sur des actions ⁴⁾		
	Nombre d'actions ordinaires sous-jacentes aux options non exercées ¹⁾	Prix d'exercice des options (\$ US)	Date d'expiration des options	Valeur des options dans le cours non exercées (\$ US) ²⁾	Nombre d'actions ou d'unités d'actions dont les droits n'ont pas été acquis	Valeur marchande ou de paiement des attributions fondées sur des actions dont les droits n'ont pas été acquis (\$ US)	Valeur marchande ou de paiement des attributions fondées sur des actions non payées ou non distribuées (\$ US)
Darrell F. Heaps	•	•	2 novembre 2025	•	•	•	•
Président et chef de la direction	•	•	2 novembre 2025	•	•	•	•
	•	•	1 ^{er} janvier 2029	•	•	•	•
Ryan Levenberg	•	•	1 ^{er} janvier 2028	•	•	•	•
Chef des finances	•	•	1 ^{er} janvier 2029	•	•	•	•
Donna de Winter	•	•	11 décembre 2028	•	•	•	•
Chef de l'exploitation							
Warren Faleiro	•	•	11 novembre 2029	•	•	•	•
Chef de la technologie							
Mark Ramsay	•	•	11 novembre 2029	•	•	•	•
Chef des produits des activités ordinaires							

Notes :

- 1) Les options reflétées dans cette colonne ont été octroyées aux termes de notre ancien régime de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres. Dans le cadre de la clôture du présent placement et des changements apportés au capital avant la clôture, chacune de ces options pourra être exercée en échange d'une action ordinaire. Se reporter à la rubrique « — Éléments de la rémunération — Régimes incitatifs à long terme ».
- 2) La valeur des options dans le cours non exercées est calculée en fonction du prix d'offre et dans l'hypothèse où les changements apportés au capital avant la clôture seront effectués.
- 3) Le prix d'exercice des options est payable en dollars canadiens et il a été converti en dollars américains aux fins du présent tableau à l'aide du taux de change quotidien publié par la Banque du Canada pour la conversion de dollars canadiens en dollars américains le 5 octobre 2021, soit 0,7952.
- 4) Représente les UAR devant être octroyées à chaque membre de la haute direction visé dans le cadre du premier appel public à l'épargne. La valeur marchande de UAR devant être octroyées correspond à un pourcentage du salaire de base comme suit : Darrell Heaps — 100 % du salaire de base; les autres membres de la haute direction visés — 60 % du salaire de base.

Attributions en vertu du régime incitatif — Valeur à l'acquisition ou valeur gagnée au cours de l'exercice

Le tableau ci-après indique, pour chacun des membres de la haute direction visés de la Société, la valeur des droits rattachés aux attributions fondées sur des options qui devraient être acquis conformément à leurs modalités durant l'exercice 2021. À la clôture du présent placement, les membres de la haute direction visés de la Société se verront octroyer des UAR et dont les droits ne devraient pas être acquis durant l'exercice 2021.

Nom et fonctions principales	Attributions fondées sur des options — Valeur des droits qui devraient être acquis durant l'exercice (\$ US) ¹⁾	Attributions fondées sur des actions — Valeur des droits qui devraient être acquis durant l'exercice (\$ US)
Darrell F. Heaps²⁾	•	—
Président et chef de la direction		
Ryan Levenberg	•	—
Chef des finances		
Donna de Winter	•	—
Chef de l'exploitation		
Warren Faleiro	•	—
Chef de la technologie		
Mark Ramsay	•	—
Chef des produits des activités ordinaires		

Notes :

- 1) La valeur des options dont les droits devraient être acquis durant l'année est calculée en fonction du prix d'offre et dans l'hypothèse où les changements apportés au capital avant la clôture seront effectués.
- 2) Les montants indiqués ont été convertis en dollars américains à l'aide du taux de change quotidien publié par la Banque du Canada pour la conversion de dollars canadiens en dollars américains le 5 octobre 2021, soit 0,7952.

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

Notre programme de rémunération des administrateurs est conçu pour attirer les personnes les plus qualifiées et à les maintenir au service de notre conseil. Il incombera à notre conseil, par l'intermédiaire du comité GRM, d'examiner et d'approuver tout changement apporté aux ententes de rémunération des administrateurs. En échange de leurs services, les administrateurs non-salariés toucheront une rémunération qui pourrait, au gré de notre conseil, être versée en espèces ou en espèces et sous forme d'UAR et ils seront remboursés des frais raisonnables qu'ils auront engagés dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions à ce titre. Se reporter également à la rubrique « Rémunération de la haute direction — Éléments de la rémunération ».

Le tableau ci-après présente le programme de rémunération des administrateurs proposé pour nos administrateurs non-salariés.

Type de rémunération	Rôle	Rémunération en espèces (\$ US) ¹⁾	Rémunération sous forme de titres de capitaux propres (\$ US) ¹⁾	Montant (\$ US) ¹⁾
Rémunération des administrateurs	Président	55 666	55 666	111 332/année
	Membre du conseil	39 761	39 761	79 523/année
Rémunération des membres des comités .	Président du comité d'audit	11 928	—	11 928/année
	Membre du comité d'audit	5 964	—	5 964/année
	Président d'un autre comité	7 952	—	7 952/année
	Membre d'un autre comité	3 976	—	3 976/année
Jetons de présence aux réunions	Réunion du conseil/d'un comité	—	—	Néant

Note :

- 1) La rémunération des administrateurs est versée en dollars canadiens et a été convertie en dollars américains aux fins du présent tableau à l'aide du taux de change quotidien publié par la Banque du Canada pour la conversion de dollars canadiens en dollars américains le 5 octobre 2021, soit 0,7952. La tranche de la rémunération des administrateurs payable sous forme de titres de capitaux propres sera versée sous forme d'UAD aux termes de notre régime-cadre.

M. Heaps ne touche pas ni ne touchera de rémunération supplémentaire pour ses services à titre de membre du conseil d'administration.

Conformément aux modalités des ententes qu'ils ont conclues avec Ten Coves, MM. Kittredge et May ne recevront aucune rémunération pour leurs services à titre d'administrateurs. En reconnaissance des services passés fournis à Q4 par MM. Kittredge et May en tant qu'administrateurs, au lieu de verser des paiements à ces derniers ou peu après la clôture du présent placement, nous émettrons en faveur de Ten Coves un nombre total de nos actions ordinaires d'une valeur de 250 000 \$ CA dont le prix sera établi en fonction du prix d'offre. Aucune contrepartie supplémentaire ne devrait être versée à Ten Coves, à M. Kittredge ou à M. May au titre de leur rémunération en tant qu'administrateur, sauf le remboursement des frais engagés à ce titre conformément à nos politiques de remboursement.

Régime-cadre

À la clôture du présent placement, la Société mettra sur pied le régime-cadre, qui prévoira l'octroi d'UAD en faveur des administrateurs non-salariés de la Société. Se reporter à la rubrique « Rémunération de la haute direction — Éléments de la rémunération — Régimes incitatifs à long terme ».

Chaque année, les administrateurs non-salariés de la Société peuvent choisir de recevoir la totalité ou une partie de leur rémunération annuelle pour leurs services au conseil sous forme d'UAD. La participation au régime-cadre par les administrateurs admissibles est entièrement volontaire.

À la fin de son mandat à titre de membre du conseil d'administration, l'administrateur admissible recevra des actions ordinaires, une somme en espèces à la juste valeur marchande des actions ordinaires représentées par ses UAD ou une combinaison des deux à la date de rachat choisie de l'administrateur. La date de rachat choisie de chaque administrateur tombera au plus tôt à la date à laquelle son mandat en tant que membre du conseil d'administration prend fin.

Attributions fondées sur des options et attributions fondées sur des actions en cours

Le tableau ci-après contient de l'information au sujet des attributions fondées sur des options octroyées aux personnes qui sont des administrateurs non-salariés qui devraient être en cours à la clôture du présent placement :

Nom	Attributions fondées sur des options				Attributions fondées sur des actions		
	Nombre d'actions ordinaires sous-jacentes aux options non exercées ¹⁾	Prix d'exercice des options (\$ US)	Date d'expiration des options	Valeur des options dans le cours non exercées (\$ US) ²⁾	Nombre d'actions ou d'unités d'actions dont les droits n'ont pas été acquis	Valeur marchande ou de paiement des attributions fondées sur des actions dont les droits n'ont pas été acquis (\$ US)	Valeur marchande ou de paiement des attributions fondées sur des actions non payées ou distribuées (\$ US)
Colleen Johnston	•	•	1 ^{er} avril 2030	•	•	•	•
Daniel Kittredge	—	—	—	—	•	•	•
Ned May	—	—	—	—	•	•	•
W. Neil Murdoch	—	—	—	—	•	•	•

Notes :

- 1) Les options reflétées dans cette colonne ont été octroyées aux termes de notre ancien régime de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres et, dans le cadre de la clôture du présent placement et des changements apportés au capital avant la

clôture, chacune de ces options pourra être exercée en échange d'une action ordinaire. Se reporter à la rubrique « — Éléments de la rémunération — Régimes incitatifs à long terme ».

- 2) La valeur des options dans le cours non exercées est calculée en fonction du prix d'offre et dans l'hypothèse où les changements apportés au capital avant la clôture seront effectués.

PRÊTS AUX ADMINISTRATEURS ET AUX MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Sauf comme il est indiqué ci-après, aucun de nos administrateurs, hauts dirigeants et employés, actuels ou anciens, aucun des administrateurs, hauts dirigeants et employés, actuels ou anciens, de nos filiales et aucune des personnes avec lesquelles ils ont des liens n'étaient, au cours de la période de 30 jours qui précède la date du présent prospectus ou à tout moment depuis le début de notre plus récent exercice terminé, endettés envers nous ou l'une de nos filiales ou une autre entité aux termes d'un prêt assujéti à une garantie, à une entente de soutien, à une lettre de crédit ou à une autre entente analogue qui nous a été fournie nous ou à l'une de nos filiales.

Encours total des prêts

Finalité	Consentis par la Société ou ses filiales	Consentis par une autre entité
Achat d'actions	252 233 \$ US	s. o.
Autres	s. o.	s. o.

Prêts aux administrateurs et aux membres de la haute direction

Nom et fonctions principales	Participation de la société ou de la filiale	Encours le plus élevé au cours de l'exercice 2020	Encours au 5 octobre 2021	Nombre de titres souscrits (achetés) grâce à l'aide financière au cours de l'exercice 2020 ²⁾	Garantie de prêt	Montant annulé (remise de dette) au cours de l'exercice 2020
Ryan Levenberg , ... chef des finances ¹⁾	La Société est le prêteur	s. o.	252 233 \$ US	950 832 options d'achat d'actions ordinaires qui ont été exercées en date du 1 ^{er} mai 2021	Garantie grevant les actions ordinaires octroyées aux termes d'une convention de nantissement d'actions	s. o.

Note :

- 1) Ryan Levenberg, notre chef des finances, a contracté un prêt envers nous aux termes d'un billet sur demande d'un montant de 252 232,98 \$ US, qui porte intérêt au taux fixe de 2 % par année. Q4 Inc. a le droit de déduire l'intérêt couru payable du salaire de M. Levenberg. Le billet est garanti au moyen de toutes les actions et des options en cours de Q4 Inc. détenues par M. Levenberg en faveur de Q4 Inc. conformément aux modalités d'une convention de nantissement d'actions conclue par Q4 Inc. et M. Levenberg.
- 2) Compte non tenu des changements apportés au capital avant la clôture.

MODE DE PLACEMENT

Dispositions générales

Aux termes d'une convention de prise ferme intervenue en date du • 2021 entre nous, l'actionnaire vendeur et les preneurs fermes (la « **convention de prise ferme** »), nous avons convenu de vendre et les preneurs fermes ont convenu conjointement d'acheter, à la clôture du présent placement, un nombre total de • actions ordinaires au prix de • \$ CA chacune payable en espèces sur livraison des actions ordinaires pour un produit brut totalisant • \$ CA. Nous nous sommes engagés à verser aux preneurs fermes une rémunération de • \$ CA par action ordinaire nouvelle (soit 6,0 % du prix d'offre), y compris, s'il y a lieu, les actions ordinaires nouvelles émises dans le cadre de l'exercice de l'option de surallocation. La rémunération totale des preneurs fermes dans le cadre du placement secondaire sera versée par l'actionnaire vendeur en fonction du nombre d'actions ordinaires qu'il aura vendues si l'option de surallocation est exercée. Le total

des frais liés au placement, compte non tenu de la rémunération des preneurs fermes, est estimé à environ

- \$ CA, et sera réglé par nous.

Avant le présent placement, il n'y avait aucun marché public pour la négociation de nos actions ordinaires. Le prix d'offre de • \$ CA par action ordinaire a été établi par voie de négociations entre nous, l'actionnaire vendeur et les preneurs fermes, et les preneurs fermes proposent d'offrir les actions ordinaires initialement au prix d'offre. Après que les preneurs fermes auront fait raisonnablement de leur mieux pour vendre toutes les actions ordinaires au prix indiqué sur la page couverture du présent prospectus, le prix d'offre pourra être abaissé et modifié de nouveau à l'occasion sans dépasser le montant indiqué sur la page couverture du présent prospectus, et la rémunération que toucheront les preneurs fermes sera diminuée de l'insuffisance entre le prix total payé par les souscripteurs d'actions ordinaires et le prix que les preneurs fermes auront payé à nous et à l'actionnaire vendeur. Une telle réduction n'aura aucune incidence sur le produit net que nous et l'actionnaire vendeur recevrons. Les preneurs fermes peuvent former un groupe de démarchage constitué notamment d'autres courtiers en valeurs inscrits et déterminer la rémunération qu'ils devront leur verser et qu'ils prélèveront sur leur propre rémunération.

Aux termes de la convention de prise ferme, nous et l'actionnaire vendeur avons accordé aux preneurs fermes l'option de surallocation, qu'ils peuvent exercer en totalité ou en partie, à tout moment pendant la période de 30 jours qui suit la date de clôture, pour acheter jusqu'à • actions ordinaires additionnelles auprès de l'actionnaire vendeur et jusqu'à • actions ordinaires additionnelles auprès de nous (soit globalement 15 % du nombre total d'actions ordinaires vendues dans le cadre du placement de base), selon les mêmes modalités que celles qui sont décrites ci-dessus, uniquement afin de couvrir les surallocations, s'il en est. Le présent prospectus vise également l'octroi de l'option de surallocation et la vente des actions ordinaires pouvant être émises à l'exercice de celle-ci. Le souscripteur d'actions ordinaires comprises dans la position de surallocation des preneurs fermes acquiert ces actions aux termes du présent prospectus, que la position de surallocation des preneurs fermes soit ultimement couverte ou non par l'exercice de l'option de surallocation ou des achats sur le marché secondaire.

Les preneurs fermes ont convenu qu'au plus • des actions ordinaires devant être vendues dans le cadre du placement seront réservées aux fins de vente à certains administrateurs, dirigeants, employés et partenaires d'affaires admissibles ainsi qu'à d'autres acquéreurs ou souscripteurs identifiés par la Société dans le cadre du placement des actions ordinaires par les preneurs fermes (la « **répartition selon la liste du président** »), sous réserve des modalités de la convention de prise ferme. Les ventes d'actions ordinaires conformément à la répartition selon la liste du président seront assujetties à la commission des preneurs fermes. En outre, simultanément à la clôture, nous pourrions conclure avec certains administrateurs, dirigeants et employés admissibles de la Société qui résident ou se trouvent à l'extérieur du Canada des conventions de placement privé aux termes desquelles ils achèteront, dans le cadre d'un placement privé, jusqu'à concurrence de • actions ordinaires nouvelles supplémentaires conformément aux mêmes modalités que celles du placement sans la participation des preneurs fermes ni versement de commission à ceux-ci (le « **placement privé selon la liste du président** »). Aucune entente ou aucun engagement liant les parties n'oblige à l'heure actuelle à procéder au placement privé selon la liste du président, et rien ne garantit qu'un tel placement sera réalisé ou réalisé en temps opportun. Le présent prospectus n'autorise pas le placement des actions ordinaires nouvelles aux termes du placement privé selon la liste du président. Par conséquent, ces actions ordinaires seront assujetties à des restrictions prévues par la législation en valeurs mobilières applicable. La répartition selon la liste du président et le placement privé selon la liste du président ne représenteront pas, dans l'ensemble, plus de • % du nombre total d'actions ordinaires vendues dans le cadre du placement.

Aux termes de la convention de prise ferme, les preneurs fermes peuvent, à leur gré, mettre fin aux obligations qui leur incombent aux termes de la convention de prise ferme à la survenance de certains événements stipulés, notamment ceux dont il est question dans les clauses extinctives pour cause de changement important, les clauses de force majeure, les clauses relatives aux procédures réglementaires, les clauses de sauvegarde et les clauses de non-respect de certaines conditions habituelles. Cependant, les preneurs fermes sont conjointement (et non solidairement) tenus de prendre livraison de la totalité des actions ordinaires qu'ils se sont engagés à acheter et de les régler si une partie des actions ordinaires sont achetées aux termes de la convention de prise ferme.

Nous avons demandé l'inscription des actions ordinaires à la cote de la TSX sous le symbole « QFOR ». L'inscription à la cote est subordonnée à l'approbation de la TSX conformément à ses exigences d'inscription initiale. La TSX n'a pas approuvé sous condition cette demande d'inscription et rien ne garantit qu'elle le fera.

Il n'existe actuellement aucun marché pour la négociation des actions ordinaires et il pourrait être impossible pour les souscripteurs de revendre les actions ordinaires souscrites ou acquises aux termes du présent prospectus, ce qui peut avoir une incidence sur leur cours sur le marché secondaire, la transparence et la disponibilité de leur cours, leur liquidité et l'étendue des obligations réglementaires de l'émetteur. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque ». Les souscriptions d'actions ordinaires seront reçues sous réserve du droit de les rejeter ou de les répartir en totalité ou en partie et du droit de fermer les registres de souscription à tout moment sans préavis. La clôture du présent placement devrait avoir lieu le • 2021 ou à une autre date dont nous et les preneurs fermes pourrions convenir, mais, dans tous les cas, au plus tard le • 2021. La clôture est conditionnelle à l'approbation de l'inscription de nos actions ordinaires à la cote de la TSX.

Nous nous sommes engagés à indemniser les preneurs fermes ainsi que leurs administrateurs, dirigeants, employés et mandataires à l'égard de certaines responsabilités, y compris, sans restriction, les recours civils prévus par la législation en valeurs mobilières canadienne, et à contribuer aux paiements que les preneurs fermes pourraient être tenus d'effectuer à cet égard.

Nos actions ordinaires n'ont pas été ni ne seront inscrites en vertu de la Loi de 1933 ou de toute loi sur les valeurs mobilières d'un État américain et elles ne peuvent être offertes, vendues ou livrées, directement ou indirectement, aux États-Unis, sauf dans le cadre de certaines opérations dispensées des obligations d'inscription de la Loi de 1933 et de la législation en valeurs mobilières étatique applicable. Chaque preneur ferme s'est engagé à ne pas offrir ou vendre les actions ordinaires aux États-Unis, sauf comme la convention de prise ferme le permet et comme les lois applicables des États-Unis ainsi que la législation en valeurs mobilières étatique applicable le permettent. La convention de prise ferme prévoit que les preneurs fermes peuvent offrir et vendre de nouveau les actions ordinaires qu'ils ont acquises aux termes de la convention de prise ferme aux États-Unis à des acquéreurs institutionnels admissibles (tel que le terme « qualified institutional buyers » est défini dans la *Rule 144A* prise en application de la Loi de 1933) conformément à la *Rule 144A* prise en application de la Loi de 1933 et aux dispenses d'inscription prévues par la législation en valeurs mobilières étatique applicable.

La convention de prise ferme permet également aux preneurs fermes d'offrir et de vendre les actions ordinaires à l'extérieur des États-Unis conformément à la *Rule 903* du *Regulation S* pris en application de la Loi de 1933. Dans le cadre du placement, certains preneurs fermes ou courtiers en valeurs pourraient distribuer le prospectus par voie électronique. De plus, au cours de la période de 40 jours qui suit le début du présent placement, l'offre ou la vente d'actions ordinaires aux États-Unis par un courtier (qu'il participe ou non au placement) peut violer les obligations d'inscription de la Loi de 1933 si cette offre ou vente est effectuée autrement que conformément à une dispense des obligations d'inscription de la Loi de 1933.

Stabilisation du cours, positions vendeurs et maintien passif du marché

Dans le cadre du présent placement, les preneurs fermes peuvent, sous réserve des lois applicables, attribuer des actions ordinaires en excédent de l'émission ou effectuer des opérations visant à en stabiliser ou à en fixer le cours à des niveaux différents de ceux qui seraient par ailleurs formés sur le marché libre, notamment par des opérations de stabilisation, des ventes à découvert, des achats en vue de couvrir les positions créées par des ventes à découvert, l'imposition de pénalités et des opérations de couverture par le syndicat.

Les opérations de stabilisation consistent en des offres ou des achats faits afin d'empêcher ou de retarder la diminution du cours de nos actions ordinaires pendant la durée du présent placement. Ces opérations peuvent également comprendre des surallocations ou des ventes à découvert des actions ordinaires, qui entraînent la vente, par les preneurs fermes, d'un nombre plus élevé d'actions ordinaires que le nombre qu'ils sont tenus d'acheter dans le cadre du présent placement. Des ventes à découvert peuvent être des « ventes à découvert couvertes », qui sont des positions vendeurs d'un montant égal ou inférieur à l'option de surallocation, ou peuvent être des « ventes à découvert non couvertes », qui sont des positions vendeurs supérieures à ce montant.

Les preneurs fermes peuvent dénouer une position vendeur couverte en exerçant l'option de surallocation, en totalité ou en partie, ou en achetant des actions ordinaires sur le marché libre. Pour prendre leur décision, ils examineront, notamment, le cours des actions ordinaires pouvant être achetées sur le marché libre

comparativement au prix auquel ils peuvent acheter des actions ordinaires auprès de l'actionnaire vendeur au moyen de l'option de surallocation.

Les preneurs fermes doivent dénouer toute position vendeur non couverte en achetant des actions ordinaires sur le marché libre. Une position vendeur non couverte est plus susceptible de se créer si les preneurs fermes veulent éviter que le cours des actions ordinaires sur le marché libre subisse une pression à la baisse. Des ventes à découvert non couvertes feront partie de la position de surallocation des preneurs fermes. Les souscripteurs qui acquièrent des actions ordinaires faisant partie de la position de surallocation des preneurs fermes découlant de ventes à découvert couvertes ou de ventes à découvert non couvertes les acquièrent, dans chaque cas, aux termes du présent prospectus, peu importe que la position de surallocation soit ultimement couverte par l'exercice de l'option de surallocation ou par des achats sur le marché secondaire.

De plus, conformément aux règles et instructions générales de certaines Autorités canadiennes en valeurs mobilières et aux Règles universelles d'intégrité du marché pour les marchés canadiens (les « **RUIM** »), les preneurs fermes ne peuvent offrir d'acheter ni acheter des actions ordinaires à aucun moment que ce soit pendant la durée du placement. Toutefois, des exceptions sont prévues à cette restriction dans ces instructions générales et les RUIM. Ces exceptions comprennent une offre ou un achat permis aux termes des dispositions de ces instructions générales et des RUIM en question qui se rapportent aux activités de stabilisation et d'équilibrage du marché, ainsi qu'une offre ou un achat fait pour le compte d'un client dont l'ordre n'a pas été sollicité.

Par suite de ces activités, le cours de nos actions ordinaires pourrait être supérieur à celui qui pourrait se former sur le marché libre. Les preneurs fermes peuvent commencer ou interrompre ces activités à tout moment. Ils peuvent effectuer de telles opérations à une bourse de valeurs à la cote de laquelle sont inscrites nos actions ordinaires, sur le marché hors cote ou d'une autre façon.

Aucun certificat représentant des actions ordinaires devant être vendues dans le cadre du présent placement ne sera délivré aux souscripteurs aux termes du présent prospectus. Les actions ordinaires offertes aux termes du présent prospectus seront déposées auprès de la CDS sous forme électronique à la date de clôture. Le souscripteur d'actions ordinaires recevra uniquement une confirmation d'achat du courtier inscrit auprès ou par l'entremise duquel les actions ordinaires sont achetées.

Conventions de blocage

Nous et chacun de nos administrateurs et hauts dirigeants et certains de nos actionnaires avons convenu (sauf à l'égard de Darrell Heaps et des entités Ten Coves, qui sont assujettis aux conventions de blocage décrites ci-après) de ne pas, directement ou indirectement, sans le consentement écrit préalable des coteneurs de livres, agissant raisonnablement pour le compte des preneurs fermes, vendre, offrir de vendre ou émettre nos actions ordinaires ou d'autres titres pouvant être convertis, échangés ou exercés en échange de nos actions ordinaires, ou octroyer une option, un bon de souscription ou un autre droit pour la vente ou l'émission de nos actions ordinaires ou d'autres titres pouvant être convertis, échangés ou exercés en échange de nos actions ordinaires ni prêter, transférer, céder ou aliéner (par la conclusion d'un swap ou d'une autre entente transférant à une autre personne, en totalité ou en partie, toute incidence économique de la propriété de nos actions ordinaires) nos actions ordinaires ou d'autres titres pouvant être convertis, échangés ou exercés en échange de nos actions ordinaires, donner en garantie ou nantir des actions ordinaires ou des titres pouvant être convertis en actions ordinaires ou échangés contre de telles actions ou encore s'engager à faire ce qui précède ou annoncer publiquement son intention de le faire pendant la période qui commence à la date de clôture et prend fin 180 jours après celle-ci, sous réserve de certaines exceptions restreintes, y compris la vente d'actions ordinaires par nous dans le cadre de l'exercice de l'option de surallocation, de l'émission de nos titres aux termes ou à l'égard de nos régimes de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres ou du transfert ou de la cession de nos titres par un actionnaire en faveur d'un ou de plusieurs membres de son groupe.

Aux termes des conventions de blocage qu'ils concluront, M. Heaps et les entités Ten Coves se sont engagés à ne pas, directement ou indirectement, sans le consentement écrit préalable des coteneurs de livres, agissant raisonnablement pour le compte des preneurs fermes, vendre, offrir de vendre ou émettre nos actions ordinaires ou d'autres titres pouvant être convertis, échangés ou exercés en échange de nos actions ordinaires, octroyer une option, un bon de souscription ou un autre droit aux fins de la vente ou de l'émission de nos

actions ordinaires ou d'autres titres pouvant être convertis, échangés ou exercés en échange de nos actions ordinaires ni autrement prêter, transférer, céder ou aliéner (y compris par la conclusion d'un swap ou d'une autre entente transférant à une autre personne, en totalité ou en partie, toute incidence économique de la propriété de nos actions ordinaires) nos actions ordinaires ou d'autres titres pouvant être convertis, échangés ou exercés en échange de nos actions ordinaires, donner en garantie ou nantir des actions ordinaires ou des titres pouvant être convertis en actions ordinaires ou échangés contre de telles actions, ou encore convenir ou annoncer publiquement leur intention de prendre l'une ou l'autre des mesures ci-dessus, pendant une période commençant à la date de clôture et prenant fin : 1) dans le cas de M. Heaps, 12 mois après la date de clôture, pourvu que M. Heaps ait le droit de vendre, d'offrir de vendre ou d'émettre au plus un nombre de ses actions ou d'autres titres de capitaux propres de la Société d'une valeur totale de 4,0 millions de dollars américains, d'octroyer une option, un bon de souscription ou un autre droit aux fins de la vente ou de l'émission d'un tel montant de ces actions ou titres de capitaux propres de la Société ou autrement de prêter, de transférer, de céder ou d'aliéner (y compris par la conclusion d'un swap ou d'une autre entente transférant à une autre personne, en totalité ou en partie, toute incidence économique de la propriété de nos titres de capitaux propres) un tel montant de ces actions ou titres de capitaux propres de la Société dans le cadre de l'option de surallocation et d'opérations qui surviendront au moins 180 jours après la date de clôture, et 2) dans le cas des entités Ten Coves, a) 180 jours après la date de clôture à l'égard d'au plus les deux tiers de leurs actions ou d'autres titres de capitaux propres de la Société et b) 12 mois après la date de clôture à l'égard de la totalité ou d'une partie du reste de leurs actions ou autres titres de capitaux propres de la Société, dans chaque cas, sous réserve de certaines exceptions restreintes, y compris le transfert ou la cession de nos titres par l'actionnaire à un ou à plusieurs membres de son groupe.

Les porteurs d'au moins 95 % de nos actions ordinaires immédiatement avant la clôture du présent placement seront assujettis à ces conventions de blocage.

Relation entre nous et certains preneurs fermes

CIBC est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, qui est le prêteur de la Société aux termes des facilités de crédit. Se reporter à la rubrique « Description des dettes importantes ». Par conséquent, nous pourrions être considérés comme un « émetteur associé » à CIBC. En date du présent prospectus, la somme totale impayée aux termes des facilités de crédit s'élevait à environ 20,8 millions de dollars américains (environ 26,2 millions de dollars canadiens) soit environ 13,3 millions de dollars américains (environ 16,7 millions de dollars canadiens) aux termes de la facilité d'exploitation renouvelable et environ 7,5 millions de dollars américains (environ 9,4 millions de dollars canadiens) aux termes de la facilité à terme. Nous avons l'intention d'utiliser une partie du produit net tiré du présent placement pour rembourser la somme approximative de 20,8 millions de dollars américains impayée aux termes de nos facilités de crédit. Les facilités de crédit prévoient un recours complet et une garantie illimitée pour les garants. La Banque Canadienne Impériale de Commerce détient, entre autres, une sûreté de premier rang grevant la totalité des biens réels et personnels actuels et acquis par la suite de la Société et de chaque garant et des droits de propriété intellectuelle de la Société.

Nous sommes actuellement en conformité avec toutes les modalités importantes de la convention de crédit et les prêteurs et/ou placeurs pour compte aux termes de celle-ci n'ont en aucun cas renoncé à en faire respecter les modalités par suite d'une violation de celles-ci. Sauf comme il est indiqué dans le prospectus, notre situation financière n'a pas beaucoup changé depuis la conclusion de la convention de crédit.

Les modalités du présent placement, y compris le prix d'offre initial, ont été établies par voie de négociations entre nous, l'actionnaire vendeur et les preneurs fermes. Aucun des prêteurs dont les preneurs fermes sont membres du même groupe n'a participé à la décision de procéder au placement ni à l'établissement des modalités du présent placement. Par suite du présent placement, chaque preneur ferme recevra sa quote-part de la rémunération des preneurs fermes qui lui est payable aux termes de la convention de prise ferme et les prêteurs recevront une partie du produit net tiré du placement en remboursement des dettes impayées aux termes des facilités de crédit. Se reporter à la rubrique « Emploi du produit ».

CERTAINES INCIDENCES FISCALES FÉDÉRALES CANADIENNES

De l'avis d'Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l., conseillers juridiques de la Société, et de McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l., conseillers juridiques des preneurs fermes, le texte qui suit décrit sommairement,

en date des présentes, les principales incidences fiscales fédérales canadiennes en vertu de la Loi de l'impôt qui s'appliquent généralement à un porteur qui : a) acquiert des actions ordinaires à titre de propriétaire véritable dans le cadre du présent placement ou de l'exercice de l'option de surallocation; b) aux fins de la Loi de l'impôt et à tout moment opportun, détient les actions ordinaires à titre d'immobilisations; c) n'a pas de lien de dépendance avec la Société et chacun des preneurs fermes, et d) n'est affilié à aucun d'entre eux (un « **porteur** »). Les actions ordinaires seront généralement considérées comme des immobilisations pour un porteur, pourvu que celui-ci ne les acquière ni ne les détienne dans le cadre de l'exploitation d'une entreprise de commerce de valeurs mobilières ou dans le cadre d'un projet comptant un risque ou une affaire de caractère commercial.

Le présent résumé est fondé sur les faits exposés dans le présent prospectus, les dispositions actuelles de la Loi de l'impôt et la *Convention fiscale de 1980 entre le Canada et les États-Unis d'Amérique*, dans sa version modifiée (la « **Convention** ») ainsi que sur l'interprétation donnée aux politiques administratives et pratiques de cotisation de l'Agence du revenu du Canada (l'« **ARC** ») qui sont actuellement publiées. Ce résumé tient également compte de toutes les propositions particulières visant à modifier la Loi de l'impôt qui ont été annoncées publiquement par le ministre des Finances du Canada ou en son nom avant la date des présentes (les « **propositions fiscales** ») et repose sur l'hypothèse selon laquelle toutes ces propositions fiscales seront adoptées dans la forme proposée. Rien ne garantit que les propositions fiscales seront adoptées et, le cas échéant, qu'elles le seront dans la forme proposée. Le présent résumé ne tient pas compte par ailleurs des modifications apportées à la loi ou aux politiques administratives ou pratiques de cotisation de l'ARC, que ce soit au moyen d'une mesure législative, judiciaire ou administrative ou par voie d'interprétation, ni ne prévoit de telles modifications et il n'aborde pas les incidences fiscales provinciales, territoriales ou étrangères, qui pourraient différer considérablement des incidences fiscales fédérales canadiennes qui sont décrites aux présentes.

Le présent résumé est de nature générale seulement et ne se veut pas un conseil juridique ou fiscal à l'intention d'un porteur en particulier, et il ne doit pas être interprété comme tel. Par conséquent, il est fortement recommandé aux porteurs de consulter leurs propres conseillers en fiscalité concernant les incidences fiscales particulières pour eux découlant de l'acquisition, de la détention et de la disposition d'actions ordinaires.

Résidents du Canada

La présente partie du résumé s'applique généralement au porteur qui aux fins de la Loi de l'impôt et à tout moment opportun, est ou est réputé être un résident du Canada (un « **porteur résident** »). La présente partie du résumé ne s'applique pas au porteur résident : a) qui est une « institution financière » (terme défini dans la Loi de l'impôt) pour l'application des « règles d'évaluation à la valeur du marché » figurant dans la Loi de l'impôt; b) dans lequel une participation constituerait un « abri fiscal » (terme défini dans la Loi de l'impôt); c) qui est une « institution financière déterminée » (terme défini dans la Loi de l'impôt); d) qui a choisi de déclarer ses « résultats fiscaux canadiens » (terme défini dans la Loi de l'impôt) dans une autre monnaie que le dollar canadien; e) qui a conclu ou conclura un « contrat dérivé à terme » ou un « arrangement de disposition factice » (termes définis dans la Loi de l'impôt) à l'égard des actions ordinaires ou f) qui reçoit des dividendes sur les actions ordinaires aux termes ou dans le cadre d'un « arrangement donnant lieu à un mécanisme de transfert de dividendes » (terme défini dans la Loi de l'impôt). Un tel porteur résident à qui le présent résumé ne s'applique pas devrait consulter son propre conseiller en fiscalité.

D'autres facteurs, qui ne sont pas abordés aux présentes, peuvent s'appliquer au porteur résident qui est une société résidant au Canada (ou une société qui a un lien de dépendance aux fins de la Loi de l'impôt avec une société résidant au Canada) qui est ou devient, dans le cadre d'une opération ou d'une série d'opérations ou d'événements comprenant l'acquisition des actions ordinaires, contrôlée par une personne non-résidente ou un groupe de personnes non-résidentes ayant entre elles des liens de dépendance pour l'application des règles sur les « opérations de transfert de sociétés étrangères affiliées » prévues à l'article 212.3 de la Loi de l'impôt. Un tel porteur résident devrait consulter ses propres conseillers en fiscalité au sujet des incidences découlant de l'acquisition d'actions ordinaires.

Certains porteurs résidents dont les actions ordinaires ne seraient pas par ailleurs admissibles à titre d'immobilisations peuvent, dans certaines circonstances, produire le choix irrévocable prévu au paragraphe 39(4) de la Loi de l'impôt pour que leurs actions ordinaires et tout autre « titre canadien » (terme défini dans la Loi de l'impôt) dont ils ont la propriété au cours de l'année d'imposition durant laquelle ils effectuent le choix et toutes les années d'imposition subséquentes soient réputés être des immobilisations.

Les porteurs résidents devraient consulter leurs propres conseillers en fiscalité pour savoir s'ils peuvent se prévaloir du choix prévu au paragraphe 39(4) de la Loi de l'impôt et s'il est souhaitable d'effectuer ce choix dans leur situation.

Dividendes sur les actions ordinaires

Les dividendes reçus ou réputés avoir été reçus sur les actions ordinaires par un porteur résident qui est un particulier (sauf certaines fiducies) seront inclus dans le calcul de son revenu et seront assujettis aux règles en matière de majoration et de crédit d'impôt pour dividendes normalement applicables en vertu de la Loi de l'impôt, aux dividendes imposables reçus de « sociétés canadiennes imposables » (terme défini dans la Loi de l'impôt), y compris les règles bonifiées en matière de majoration et de crédit d'impôt pour dividendes prévues par la Loi de l'impôt qui s'appliquent aux dividendes que la Société désigne à titre de « dividendes déterminés » au sens de la Loi de l'impôt. Il peut y avoir des limitations à la capacité de la Société de désigner des dividendes à titre de dividendes déterminés.

Les dividendes reçus ou réputés avoir été reçus sur une action ordinaire par un porteur résident qui est une société seront inclus dans le calcul du revenu de ce porteur résident pour l'année d'imposition et généralement déduits dans le calcul de son revenu imposable pour cette année d'imposition. Dans certaines circonstances, un dividende reçu ou réputé avoir été reçu par un porteur résident qui est une société peut être traité comme un produit de disposition ou un gain en capital aux termes du paragraphe 55(2) de la Loi de l'impôt. Le porteur résident qui est une « société privée » ou une « société assujettie » (termes définis dans la Loi de l'impôt) devront généralement payer un impôt remboursable supplémentaire en vertu de la partie IV de la Loi de l'impôt sur les dividendes reçus (ou réputés avoir été reçus) sur une action ordinaire dans la mesure où ces dividendes sont déductibles dans le calcul de son revenu imposable. Un porteur résident qui est, durant toute l'année d'imposition pertinente, une « société privée sous contrôle canadien » (terme défini dans la Loi de l'impôt) pourrait devoir payer un impôt remboursable additionnel sur son « revenu de placement total » (terme défini dans la Loi de l'impôt), y compris les dividendes ou dividendes réputés qui ne peuvent être déduits dans le calcul de son revenu imposable. Les porteurs résidents qui sont des sociétés devraient consulter leurs propres conseillers en fiscalité concernant leur situation particulière.

Dispositions d'actions ordinaires

Généralement, à la disposition, réelle ou réputée, d'une action ordinaire par un porteur résident (sauf une disposition en faveur de la Société qui n'est pas une vente effectuée sur le marché libre de la façon dont des actions seraient normalement achetées par un membre du public sur le marché libre), le porteur résident réalisera un gain en capital (ou subira une perte en capital) durant l'année d'imposition de la disposition correspondant au montant de l'excédent (ou de l'insuffisance) du produit de disposition de l'action ordinaire pour le porteur résident, déduction faite des coûts de disposition raisonnables, par rapport au « prix de base rajusté » (terme défini dans la Loi de l'impôt) de l'action ordinaire pour le porteur résident immédiatement avant la disposition réelle ou réputée. À cette fin, on établira le prix de base rajusté pour un porteur résident d'une action ordinaire à tout moment en établissant la moyenne entre le coût de cette action ordinaire et le prix de base rajusté des autres actions ordinaires détenues par le porteur résident à titre d'immobilisations à ce moment-là, s'il y a lieu. Ce gain en capital (ou cette perte en capital) sera traité(e) comme il est décrit ci-après à la rubrique « — Résidents du Canada — Imposition des gains en capital et des pertes en capital ».

Imposition des gains en capital et des pertes en capital

Généralement, la moitié de tout gain en capital (un « **gain en capital imposable** ») réalisé par un porteur résident pour une année d'imposition durant laquelle a lieu la disposition doit être inclus dans son revenu pour l'année. Sous réserve des dispositions de la Loi de l'impôt et conformément à celles-ci, un porteur résident est tenu de déduire la moitié de toute perte en capital (une « **perte en capital déductible** ») subie au cours d'une année d'imposition durant laquelle a lieu la disposition des gains en capital imposables réalisés par le porteur résident durant cette année d'imposition, et les pertes en capital déductible en sus des gains en capital imposables pour cette année d'imposition peuvent être reportées et déduites au cours d'une des trois années d'imposition précédentes ou de toute année d'imposition subséquente des gains en capital imposable net réalisés durant ces années. Si le porteur résident est une société, la perte en capital subie lors de la vente d'une action ordinaire peut être réduite du montant des dividendes, y compris les dividendes réputés qui ont été

reçus par le porteur résident sur l'action ordinaire (ou une action qui la remplace) dans la mesure et les circonstances prescrites par la Loi de l'impôt. Des règles similaires pourraient s'appliquer si une société est membre d'une société de personnes ou bénéficiaire d'une fiducie qui est propriétaire d'actions ordinaires, directement ou indirectement par l'entremise d'une société de personnes ou d'une fiducie. Un tel porteur résident devrait consulter son propre conseiller en fiscalité à ce sujet.

Les gains en capital réalisés par un porteur résident qui est un particulier pourraient donner lieu à un impôt minimum de remplacement pour ce porteur résident selon sa situation. Le porteur résident qui est tout au long de l'année une « société privée sous contrôle canadien » (terme défini dans la Loi de l'impôt) peut être tenu de payer un impôt remboursable additionnel à l'égard de son « revenu de placement total », terme qui est défini dans la Loi de l'impôt et comprend une somme au titre des gains en capital imposables.

Non-résidents du Canada

La présente partie du résumé s'applique généralement à un porteur qui, aux fins de la Loi de l'impôt et à tout moment opportun, n'est pas un résident du Canada (et n'est pas réputé l'être) et qui n'utilisera pas ni ne détiendra (et ne sera pas réputé utiliser ou détenir) les actions ordinaires dans le cadre de l'exploitation d'une entreprise ou d'activités qu'il exerce au Canada (un « **porteur non-résident** »). Le présent résumé ne s'applique pas aux porteurs non-résidents qui exploitent une entreprise d'assurance au Canada et ailleurs; ces porteurs non-résidents devraient consulter leurs propres conseillers en fiscalité.

Dividendes sur les actions ordinaires

Les dividendes versés ou crédités, ou réputés avoir été versés ou crédités, sur une action ordinaire à un porteur non-résident seront généralement assujettis à une retenue d'impôt canadienne prévue par la Loi de l'impôt, au taux de 25 %, sauf si le porteur non-résident est admissible à un taux réduit en vertu des dispositions d'une convention ou d'un traité fiscal. Par exemple, le taux de la retenue d'impôt applicable à un dividende versé sur une action ordinaire à un porteur non-résident qui est résident des États-Unis aux fins de la Convention et propriétaire véritable du dividende et a droit à tous les avantages prévus par la Convention sera généralement réduit et ramené à 15 %. Il est recommandé aux porteurs non-résidents de consulter leurs propres conseillers en fiscalité afin de déterminer s'ils ont droit à un allègement prévu par une convention ou un traité fiscal applicable.

Dispositions d'actions ordinaires

Un porteur non-résident n'aura pas d'impôt à payer en vertu de la Loi de l'impôt à l'égard de tout gain en capital réalisé à la disposition réelle ou réputée d'une action ordinaire, sauf si l'action ordinaire constitue un « bien canadien imposable » (terme défini dans la Loi de l'impôt) du porteur non-résident au moment de la disposition et que le porteur non-résident n'a droit à aucun allègement prévu par la convention fiscale ou le traité fiscal intervenu entre le Canada et le pays où il réside. En général, une action ordinaire ne constituera pas un bien canadien imposable du porteur non-résident à aucun moment pourvu que l'action ordinaire soit inscrite à la cote d'une « bourse de valeurs désignée » aux fins de la Loi de l'impôt (ce qui comprend à l'heure actuelle la TSX), sauf si, à tout moment au cours de la période de 60 mois qui précède immédiatement la disposition : a) au moins 25 % des actions émises d'une catégorie ou série de capital-actions de la Société appartenaient à l'une des personnes suivantes ou à une combinaison de celles-ci : i) le porteur non-résident, ii) les personnes avec qui le porteur non-résident a un lien de dépendance (aux fins de la Loi de l'impôt) et iii) les sociétés de personnes dont le porteur non-résident ou une personne visée à l'alinéa ii) ci-dessus est membre, directement ou indirectement par l'intermédiaire d'une ou de plusieurs sociétés de personnes, et b) plus de 50 % de la juste valeur marchande des actions ordinaires était tirée, directement ou indirectement, d'une des sources suivantes ou d'une combinaison de celles-ci, soit i) un bien immeuble ou réel situé au Canada, ii) des « avoirs miniers canadiens » (terme défini dans la Loi de l'impôt), iii) des « avoirs forestiers » (terme défini dans la Loi de l'impôt) et iv) des options, des intérêts ou des droits en vertu du droit civil sur les biens susmentionnés (que ces biens existent ou non). Nonobstant ce qui précède, une action ordinaire peut également être réputée constituer un « bien canadien imposable » dans certaines circonstances mentionnées dans la Loi de l'impôt. Les porteurs non-résidents dont les actions ordinaires sont ou pourraient être des biens canadiens imposables devraient consulter leurs propres conseillers en fiscalité.

FACTEURS DE RISQUE

Un placement dans nos actions ordinaires comporte un degré de risque élevé. Il vous est recommandé d'examiner attentivement les risques et incertitudes qui sont décrits ci-après, ainsi que tous les autres renseignements contenus dans le présent prospectus, y compris la rubrique « Rapport de gestion » ainsi que nos états financiers consolidés et les notes complémentaires, avant de décider d'investir ou non dans nos actions ordinaires. Il est possible que d'autres risques et incertitudes, que nous ne considérons pas comme importants ou dont nous n'avons pas connaissance à l'heure actuelle, deviennent également des facteurs importants ayant une incidence sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation futurs. Si l'un des risques suivants devait survenir, cela pourrait nuire considérablement à nos activités, à nos perspectives, à nos résultats d'exploitation et à notre situation financière. De plus, le cours de nos actions ordinaires pourrait diminuer et vous pourriez perdre la totalité ou une partie de votre placement. Veuillez également vous reporter à la rubrique « Information prospective ».

Risques liés à nos activités et à notre secteur

La concurrence sur notre marché est forte. Si nous sommes incapables de livrer concurrence efficacement, nos résultats d'exploitation pourraient en souffrir.

Les communications sur les marchés des capitaux est un marché très concurrentiel, évolue rapidement et est fragmenté, et nous nous attendons à ce que la concurrence continue de s'intensifier à l'avenir. Nos concurrents sont constitués d'importants fournisseurs de services d'information mondiaux, mais aussi de petites sociétés offrant des solutions de point de service et des logiciels et ciblant des aspects particuliers des flux liés aux relations avec les investisseurs. Nos concurrents ont développé ou développent actuellement un nombre élevé de solutions variées, ainsi que des produits et services qui font ou feront concurrence à une partie ou à la totalité de nos produits et services et qui pourraient leur être supérieurs. Cette concurrence pourrait entraîner une baisse de nos produits des activités ordinaires, exercer une plus forte pression sur les prix, augmenter les frais liés aux ventes et au marketing et nous faire perdre une part de marché, et donc nuire à nos activités, à nos résultats d'exploitation et à notre situation financière.

Nous sommes exposés à la concurrence possible de participants à des marchés adjacents, qui peuvent entrer sur nos marchés en tirant parti de technologies connexes et en achetant d'autres entreprises ou en établissant des partenariats avec elles, ou encore proposer d'autres moyens d'obtenir des résultats semblables. Nous pourrions également subir la concurrence d'entreprises qui entrent sur notre marché, notamment de grandes sociétés technologiques qui chercheraient à élargir leur offre ou à acquérir l'un de nos concurrents. Même si ces entreprises ne s'intéressent pas actuellement à notre marché, elles pourraient disposer de beaucoup plus de ressources financières que nous et être en exploitation depuis plus longtemps. Nos concurrents actuels et éventuels pourraient donc être en mesure de réagir plus rapidement et efficacement que nous à de nouvelles occasions, technologies ou exigences des clients. En outre, certains clients éventuels, en particulier les grandes entreprises, pourraient choisir de développer leurs propres solutions internes.

Si nos clients n'utilisent pas notre plateforme à d'autres fins que celles pour lesquelles ils se sont engagés à l'utiliser actuellement ou ne renouvellent pas leurs contrats avec nous, cela pourrait porter atteinte à notre capacité de faire croître nos activités et à améliorer nos résultats d'exploitation.

Nous générons des produits des activités ordinaires principalement dans le cadre de la vente d'abonnements à un certain nombre de produits disponibles sur notre plateforme ainsi que par le biais de services supplémentaires que nous offrons. Notre succès futur dépend en partie de notre capacité d'inciter nos clients actuels et futurs, y compris les gestionnaires de placements et les banques d'investissement, à adopter d'autres produits offerts sur notre plateforme. Bon nombre de nos clients commencent par utiliser notre plateforme pour obtenir un produit particulier ou répondre à un besoin précis. Notre capacité de faire croître nos activités dépend en partie de notre capacité de persuader les clients actuels et les nouveaux clients d'employer notre plateforme pour satisfaire à d'autres besoins.

En outre, il est important, pour assurer la croissance continue de nos activités, que nos clients renouvellent leurs abonnements à l'expiration de leur contrat et que nous approfondissions nos relations avec nos clients existants en les convaincant d'utiliser des services et produits supplémentaires. Nos clients ne sont pas tenus de

renouveler leurs abonnements, et ils pourraient ne pas le faire ou le faire selon une durée du contrat, des prix ou des conditions qui diffèrent.

À ce jour, notre croissance provient de l'ajout de nouvelles entreprises à la clientèle qui utilise notre plateforme. L'accroissement de notre clientèle, notamment en ciblant les clients du côté vente et les clients du côté achat, constitue un aspect clé de notre stratégie de croissance. Nous ne savons pas si nous réussirons à maintenir une croissance ou une croissance similaire à l'avenir. Notre capacité de garder nos clients et d'accroître leur utilisation de notre plateforme peut diminuer ou fluctuer en raison de nombreux facteurs, dont le niveau de satisfaction de nos clients à l'égard de notre plateforme, notre service à la clientèle, nos prix, les prix et les fonctionnalités des solutions concurrentes, la réduction des dépenses de nos clients et le lancement de nouvelles fonctionnalités.

À mesure que nous cherchons à augmenter nos ventes, nous devons faire face à des coûts de vente initiaux, à des cycles de vente plus longs, à des coûts d'acquisition de clientèle plus élevés, aux besoins plus complexes des clients et à des pressions exercées sur les prix. Nous pouvons conclure avec nos clients des arrangements contractuels personnalisés aux termes desquels nous leur offrons des prix plus favorables en échange d'une valeur contractuelle globale plus élevée associée à des déploiements importants. L'augmentation de la part de nos produits des activités ordinaires liés aux déploiements chez les clients devrait continuer de faire augmenter considérablement nos produits des activités ordinaires, mais les prix que nous facturons pour nos produits et services pourraient diminuer. L'augmentation des coûts directs de nos produits des activités ordinaires pourrait réduire nos marges à l'avenir. Par exemple, les clients pourraient nous demander d'intégrer notre plateforme à leurs technologies existantes, et ces efforts de personnalisation pourraient entraîner des coûts supplémentaires et des retards d'utilisation. De plus, les clients commencent souvent à utiliser notre plateforme de façon limitée, mais ont tout de même besoin de formation et d'interactions avec notre équipe de vente, ce qui augmente notre investissement initial dans nos efforts de vente sans aucune garantie qu'ils utiliseront notre plateforme suffisamment pour justifier un tel investissement. À mesure que nous intensifions nos efforts de vente auprès des clients, nous devons investir davantage dans les ventes et le marketing. Or, rien ne garantit que nos investissements porteront fruit et contribueront à élargir notre clientèle et faire croître nos produits des activités ordinaires.

Si nos clients ne souscrivent pas d'abonnements supplémentaires, ne renouvellent pas leurs abonnements existants, renouvellent leurs abonnements à des conditions moins favorables ou ne continuent pas à accroître leur utilisation de notre plateforme, nos produits des activités ordinaires pourraient diminuer ou augmenter moins rapidement que prévu, ce qui nuirait à nos résultats d'exploitation. De plus, notre incapacité d'augmenter nos ventes sans augmenter pour autant les risques occasionnés par la plus grande prestation de services nuirait à nos activités, à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation.

Si nous n'arrivons pas à développer pour notre plateforme de nouvelles caractéristiques qui répondent aux besoins de nos clients, nos activités et nos résultats d'exploitation en souffriront.

Nous sommes fiers de la qualité et des fonctionnalités de notre plateforme. Cependant, nous ne pouvons pas vous garantir que toutes les caractéristiques ou améliorations que nous développerons seront couronnées de succès. Le succès des améliorations ou nouvelles caractéristiques dépend de plusieurs facteurs, dont notre compréhension de la demande sur le marché, la mise à exécution en temps opportun, la réussite du lancement et l'acceptation sur le marché. Il se peut que nous ne réussissions pas à développer de nouvelles caractéristiques ou à améliorer notre plateforme existante pour répondre aux besoins des clients, ou que nos nouvelles caractéristiques et améliorations ne soient pas bien acceptées sur le marché. Notre croissance dépend en grande partie du développement, de la mise en œuvre et de l'adoption de nouvelles caractéristiques et fonctionnalités. Notre succès futur dépendra de notre capacité de nous adapter et d'innover. Pour attirer de nouveaux clients et augmenter nos produits des activités ordinaires provenant des clients existants, nous devons continuellement améliorer notre plateforme et introduire de nouvelles caractéristiques. Le succès des améliorations ou des nouvelles caractéristiques dépend de plusieurs facteurs, comme leur mise à exécution, ainsi que leur lancement et leur acceptation sur le marché. Si nous ne réussissons pas à développer ou à acquérir de nouvelles caractéristiques ou à améliorer notre plateforme existante pour répondre aux besoins de nos clients, nos activités et nos résultats d'exploitation pourraient s'en ressentir. Notre succès repose sur notre capacité de définir et de prévoir les besoins de nos clients ainsi qu'à concevoir et à maintenir une plateforme qui offre aux sociétés ouvertes, aux gestionnaires de placements et aux banques les outils nécessaires pour

interagir et exploiter leurs entreprises respectives. Notre capacité d'attirer de nouveaux clients, à conserver les produits des activités ordinaires générés par les clients existants et à augmenter les produits des activités ordinaires provenant des nouveaux clients et des clients existants dépendra en grande partie de notre capacité de continuer d'améliorer les fonctionnalités, la performance, la fiabilité, la conception, la sécurité et l'évolutivité de notre plateforme. De plus, nous n'augmenterons peut-être pas suffisamment nos produits des activités ordinaires pour compenser nos coûts liés à la technologie, aux ventes et au marketing, ainsi que les autres coûts que nous engageons pour développer des caractéristiques et améliorations supplémentaires pour notre plateforme. Les facteurs susmentionnés pourraient nuire à nos activités et à nos résultats d'exploitation.

Notre incapacité d'élargir nos capacités de vente et de marketing ou de choisir des canaux de marketing appropriés pourrait nous empêcher d'accroître notre clientèle et de faire accepter notre plateforme par un plus grand nombre sur le marché.

Notre capacité d'élargir notre clientèle et de faire accepter notre plateforme et les différents produits que nous offrons par un plus grand nombre sur le marché dépendra largement de la capacité de nos services des ventes et du marketing de travailler en collaboration en vue de stimuler nos ventes et de cultiver nos relations avec nos clients et partenaires de manière à faire croître nos produits des activités ordinaires. Nous avons investi dans l'expansion de nos services des ventes et du marketing, tant au pays qu'à l'étranger, et avons l'intention de continuer de le faire. La recherche, le recrutement et la formation du personnel de vente exigeront beaucoup de temps, d'argent et d'attention. Nous prévoyons également consacrer une part importante de nos ressources à des programmes de vente et de marketing, notamment les activités de recrutement de clients et les campagnes faisant valoir la notoriété de la marque, comme le marketing par moteur de recherche et par courriel, les bandeaux publicitaires et la publicité vidéo en ligne, les événements pour les clients et les webinaires. Si nous sommes incapables d'embaucher, de former et de garder à notre service du personnel de vente ou de marketing talentueux, si les nouveaux membres de notre personnel de vente ou de marketing sont incapables d'atteindre les niveaux de productivité souhaités dans un délai raisonnable ou si nous ne choisissons pas les canaux de marketing appropriés et que nos programmes de vente et de marketing ne sont pas efficaces, notre capacité d'élargir notre clientèle et l'acceptation de notre plateforme et de nos produits par un plus grand nombre sur le marché pourraient être compromises. De plus, nous investirons dans nos services des ventes et du marketing avant d'en retirer des avantages, si bien qu'il sera difficile pour nous de savoir en temps opportun si nous affectons efficacement nos ressources dans ces domaines.

Une plateforme générale multiservice destinée à toutes les parties prenantes des marchés des capitaux est un produit relativement nouveau qui n'a pas encore fait ses preuves et dont l'adoption pourrait ne pas croître au rythme que nous avons prévu, ce qui pourrait nuire à nos activités et à nos résultats d'exploitation. De plus, même si la demande sur le marché augmente, la demande pour notre plateforme pourrait ne pas suivre la cadence.

Nous pensons que notre succès futur dépend en partie de la croissance éventuelle de la demande pour une plateforme générale de communication destinée aux marchés des capitaux. L'adoption généralisée de notre plateforme est tributaire d'une forte demande non seulement pour de nouvelles formes de produits de communication destinés aux marchés des capitaux, mais aussi pour les solutions fournies selon le modèle SaaS en particulier. Il est difficile de prévoir la demande pour notre plateforme, le taux d'adoption de celle-ci et le taux de renouvellement des abonnements des clients, le rythme auquel les clients actuels accroîtront leur utilisation de notre plateforme, la taille et le taux de croissance du marché pour celle-ci, l'entrée sur le marché de produits concurrents ou le succès des produits concurrents existants. De plus, même si des entreprises veulent adopter une plateforme de communication infonuagique destinée aux marchés des capitaux, la transition complète vers ce type de solution peut prendre beaucoup de temps ou être retardée par des contraintes budgétaires, l'affaiblissement de la conjoncture économique ou d'autres facteurs. Certaines entreprises peuvent également avoir conclu des contrats à long terme avec des fournisseurs existants et ne pas être en mesure de changer de fournisseur à court terme. Même si la demande pour les plateformes de communications infonuagiques destinées aux marchés des capitaux augmente généralement, nous ne pouvons vous garantir que l'adoption de notre plateforme et de nos produits en fera de même. Si le marché des plateformes de communication infonuagiques destinées aux marchés des capitaux ne se développe pas comme nous le prévoyons ou si notre plateforme n'est pas adoptée à grande échelle, il pourrait s'ensuivre une réduction des dépenses de la clientèle, l'attrition de la clientèle et une baisse des produits des activités ordinaires, ce qui pourrait nuire à nos activités et à nos résultats d'exploitation.

Si des renseignements ou des données sur les clients sont divulgués prématurément ou autrement obtenus, en raison d'une brèche dans nos mesures de sécurité ou de tout autre type d'accès non autorisé, cela pourrait laisser planer un doute quant à la sécurité de notre plateforme, nous faire perdre des clients, nous empêcher d'attirer de nouveaux clients, ternir notre réputation et engager lourdement notre responsabilité.

Nous hébergeons et transmettons des renseignements importants pour le compte de nos clients et avons couramment accès à de l'information non publique importante concernant nos clients entreprises avant qu'elle soit diffusée sur les marchés. Un accès prématuré à cette information, en raison d'une brèche de sécurité, d'un accès non autorisé ou d'un accès donné par inadvertance, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos clients qui sont des sociétés ouvertes. Une telle communication de renseignements pourrait nous obliger à assumer des obligations importantes, y compris des responsabilités civiles ou des responsabilités ou pénalités prévues par la loi, ou semer le doute quant à notre réputation et à notre capacité de protéger les renseignements de nos clients avant qu'ils soient diffusés publiquement et ainsi ternir notre réputation. De plus, la communication prématurée réelle ou perçue des renseignements de l'un de nos clients, et ce, même si aucun renseignement n'est compromis, pourrait changer défavorablement la façon dont le marché perçoit nos mesures de sécurité et nous faire perdre des ventes potentielles et des clients et donc avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre exploitation et nos résultats d'exploitation.

Nous exerçons des activités dans un secteur exposé aux cyberattaques, et il est essentiel que nous puissions protéger les renseignements de nos clients qui utilisent notre plateforme, qui stocke, transmet et traite les renseignements exclusifs de nos clients. L'accès non autorisé à notre plateforme ou aux autres systèmes ou réseaux utilisés dans l'exploitation de notre entreprise, y compris ceux de nos fournisseurs et de nos sous-traitants ou ceux de personnes avec lesquelles nous entretenons des relations stratégiques, ou la communication non autorisée de données ou encore toute autre brèche de sécurité (y compris les attaques de logiciels malveillants) de notre plateforme ou de ces autres systèmes ou réseaux pourrait entraîner la perte, la compromission, l'indisponibilité ou la corruption de données, la perte d'activités commerciales, des dommages à la réputation qui minent la confiance des clients ou des investisseurs, des enquêtes et des ordonnances d'autorités de réglementation et d'autorités gouvernementales, des demandes de renseignements de la part des médias ou une couverture médiatique, des litiges, des obligations d'indemnisation, des dommages-intérêts pour violation de contrat, des sanctions pour violation des lois ou des règlements applicables, des coûts considérables liés aux mesures correctives et d'autres responsabilités. Nous souscrivons une assurance, mais elle pourrait ne pas suffire à couvrir notre responsabilité.

Notre plateforme et les autres systèmes ou réseaux utilisés pour exploiter notre entreprise sont également exposés à des risques d'atteinte à la sécurité en raison d'un acte posé par un tiers, d'une erreur commise par un employé, un fournisseur ou un sous-traitant ou d'un acte malveillant. Nous avons engagé et prévoyons continuer à engager des frais considérables pour prévenir les brèches de sécurité visant nos réseaux internes et notre plateforme, notamment en déployant du personnel et des technologies de protection supplémentaires, en formant les employés et en faisant appel aux services d'experts et de consultants tiers. Toutefois, comme les techniques utilisées pour accéder sans autorisation aux systèmes ou les saboter changent souvent et ne sont généralement pas connues tant qu'elles n'ont pas été utilisées contre une cible, nous pourrions être incapables de prévoir ces techniques ou de mettre en place des mesures préventives adéquates. Nous pourrions aussi faire l'objet d'une brèche de sécurité qui reste non détectée pendant longtemps, ce qui aurait un plus grand impact sur notre plateforme, sur les données exclusives et autres données confidentielles qu'elle contient ou que nous stockons ou traitons par ailleurs dans le cadre de l'exploitation de notre entreprise et, finalement, sur nos activités.

Par ailleurs, il se pourrait, notamment, que des tiers non autorisés exploitent des vulnérabilités dans notre plateforme, qu'un employé commette une erreur ou qu'un acte malveillant soit commis, ce qui pourrait donner lieu à une brèche de sécurité de notre plateforme. De plus, des tiers pourraient chercher à inciter frauduleusement des employés ou des clients à divulguer des renseignements sensibles comme des noms d'utilisateur, des mots de passe ou d'autres renseignements ou autrement compromettre la sécurité de nos réseaux internes, systèmes électroniques et/ou installations physiques afin d'accéder à nos données ou à celles de nos clients. Comme les techniques utilisées pour obtenir un accès non autorisé changent fréquemment et que la taille et la gravité des attaques par déni de service distribuées et des brèches de sécurité augmentent, il se peut que nous ne puissions mettre en place des mesures préventives adéquates ou de stopper de telles attaques et brèches de sécurité pendant qu'elles se produisent. Bien que nous fissions appel à des fournisseurs dont les

services visent à protéger et défendre notre plateforme contre les attaques par déni de service et autres brèches de sécurité, rien ne garantit que leurs services nous protégeront contre ces activités.

Si une brèche de sécurité est notamment provoquée par les agissements d'un tiers, l'erreur d'un employé ou un acte malveillant et que la confidentialité, l'intégrité ou l'accessibilité des données des clients étaient compromises, nous pourrions engager lourdement notre responsabilité envers nos clients, et notre plateforme pourrait être perçue comme étant moins intéressante, ce qui pourrait nuire à nos activités et ternir notre réputation.

Outre notre propre plateforme, certains des tiers avec lesquels nous travaillons, y compris les fournisseurs des services que nous utilisons et d'autres services utilisés par nos clients, pourraient recevoir de l'information communiquée par nous ou nos clients à l'aide d'applications Web ou d'applications mobiles intégrées à Q4. Si ces tiers n'adhèrent pas à des pratiques appropriées pour assurer la sécurité des données ou en cas d'atteinte à la sécurité de leurs réseaux, il se pourrait que des tiers accèdent de manière inappropriée à nos propres données et à celles de nos clients ou encore les utilisent ou les divulguent de manière inappropriée. Même si une telle omission ou brèche de sécurité ne résulte pas d'un acte ou d'une omission de notre part, un incident pourrait avoir une incidence négative sur nos activités et ternir notre réputation.

Une attaque par déni de service ou une brèche de sécurité réelle ou perçue pourraient nuire à notre réputation et à notre marque, nous exposer à un risque de litige et au risque d'engager notre responsabilité et nous obliger à engager des capitaux importants et d'autres ressources afin de régler et/ou d'atténuer les problèmes causés par l'attaque par déni de service ou la brèche de sécurité. Certains territoires ont adopté des lois qui obligent les sociétés à aviser différents organismes de réglementation ou d'autres organisations de brèches de sécurité portant sur certains types de renseignements personnels et les ententes que nous avons conclues avec certains clients ou partenaires nous obligent à les aviser de toute brèche de sécurité. Ces obligations de divulgation sont coûteuses, pourraient entraîner de la publicité négative et faire perdre confiance à nos clients en l'efficacité de nos mesures de protection des données. De plus, si une brèche de sécurité très médiatisée se produit à l'égard d'un autre fournisseur de logiciel en tant que service (« Saas »), les clients pourraient perdre confiance en la sécurité du modèle d'affaires Saas de manière générale, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur notre capacité de continuer à conserver nos clients existants et les produits des activités ordinaires qui en découlent ou d'attirer de nouveaux clients. L'une ou l'autre de ces éventualités pourrait ternir notre réputation ou nous soumettre à des responsabilités importantes et avoir une incidence défavorable importante sur nos activités et nos résultats financiers.

Les préoccupations liées à la protection des renseignements personnels et des données et à la sécurité de l'information, les restrictions à la collecte et au transfert de données ainsi que la réglementation locale ou étrangère connexe peuvent limiter l'utilisation et l'adoption de notre plateforme et nuire à nos activités.

L'utilisation de notre plateforme implique le stockage, la transmission et le traitement de données et de renseignements confidentiels qui nous ont été transmis par nos partenaires, nos clients et leurs employés ou d'autres membres du personnel, y compris certains renseignements personnels ou nominatifs. Bien que nous y ayons accès, nous ne contrôlons pas ni ne vérifions le contenu que nos clients entreprises téléversent et stockent sur notre plateforme. Par conséquent, nous ne contrôlons pas la teneur du contenu hébergé sur notre plateforme, qui peut comprendre des renseignements personnels et confidentiels. Par ailleurs, nous chargeons des fournisseurs de services tiers de nous aider à fournir des services à nos clients et à leurs clients. Ces fournisseurs de services pourraient stocker des renseignements personnels et d'autres renseignements confidentiels. Il se pourrait que des tiers parviennent à accéder sans autorisation aux renseignements confidentiels de nos partenaires, de nos clients et des consommateurs qui font affaire avec nos clients, ainsi qu'à des événements ou à des situations du fait que ces renseignements ont été ou pourront être exposés par suite d'une erreur humaine, d'un acte malveillant ou pour une autre raison. La diffusion non autorisée ou par inadvertance tels renseignements, l'accès non autorisé à ceux-ci ou leur compromission pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Même si c'était nos concurrents ou les concurrents de nos clients qui étaient victimes d'une telle atteinte à la sécurité de données, et non nous, l'inquiétude suscitée par cette atteinte à la sécurité pourrait avoir une incidence défavorable sur nos clients et/ou nos activités.

La protection de la vie privée, la sécurité de l'information et la protection des données sont des enjeux importants en Amérique du Nord, en Europe et dans de nombreux autres territoires où nous offrons notre

plateforme. Le cadre de réglementation régissant la collecte, le traitement, le stockage et l'utilisation de renseignements à usage commercial, en particulier les renseignements personnels, évolue rapidement et tout manquement réel ou perçu aux lois, aux règlements et/ou aux obligations contractuelles applicables peut nuire à nos activités.

Le gouvernement fédéral canadien, ainsi que les divers gouvernements provinciaux, territoriaux et étrangers ont adopté ou proposé d'adopter des règles concernant la collecte, la distribution, l'utilisation, la sécurité et le stockage de renseignements nominatifs et d'autres données concernant des particuliers, notamment la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (Canada), l'adoption proposée de la *Loi sur la protection de la vie privée des consommateurs* et de la *Loi sur le Tribunal de la protection des renseignements personnels et des données*, ainsi que des lois fédérales, provinciales et territoriales sur la protection des consommateurs. Ces cadres régissent la collecte, l'utilisation et la diffusion de données en ligne. Certaines de ces règles obligent les sociétés à informer différents organismes de réglementation ou d'autres organisations de toute brèche de sécurité concernant certains renseignements personnels, qui pourrait découler d'une violation subie par nous ou nos fournisseurs, nos sous-traitants ou les organisations avec lesquelles nous avons établi des relations stratégiques. La législation existante et proposée prévoit des pénalités importantes en cas de violation. Même si nous sommes contractuellement protégés par ces fournisseurs, sous-traitants ou autres organisations, les mesures de notification et de suivi que nécessite une brèche de sécurité pourraient avoir une incidence sur notre réputation, nous occasionner des coûts importants, notamment des honoraires juridiques, ébranler la confiance des clients, nuire à notre expansion sur de nouveaux marchés, entraîner des mesures de réparation coûteuses ou nous faire perdre des clients.

En outre, de nombreux pays où nous exerçons des activités, y compris les États-Unis et l'Union européenne (l'« UE »), et organismes gouvernementaux étrangers ont adopté des lois et des règlements concernant la collecte et l'utilisation des données personnelles obtenues de leurs résidents ou d'entreprises présentes sur leurs territoires. Ces lois et règlements peuvent être plus contraignants que ceux qui s'appliquent au Canada. Les lois et règlements de ces territoires s'appliquent de façon générale à la collecte, à l'utilisation, au stockage, à la communication et à la sécurité des données qui identifient ou peuvent être utilisées pour identifier ou localiser une personne, comme les noms, les adresses électroniques et, dans certains territoires, les adresses de protocoles Internet (« **adresses IP** »). Les politiques et systèmes que nous utilisons pour nous conformer à ces lois peuvent faire l'objet de contestations juridiques de la part des autorités chargées de la protection des données. Les clients européens pourraient refuser d'utiliser notre plateforme ou être réticents à le faire en raison des risques que comporte le transfert de données personnelles à partir de l'Europe. Nos clients et nous courons le risque que des autorités européennes chargées de la protection des données prennent contre nous des mesures coercitives si nous transférons des données en provenance d'Europe.

Le *Règlement général sur la protection des données 2016/679* (le « **RGPD** ») de l'Europe est entré en vigueur le 25 mai 2018. Le RGPD s'applique aux sociétés établies dans l'UE et aux autres sociétés qui recueillent et utilisent des données personnelles à l'occasion de la fourniture de biens ou de services à des personnes situées dans l'UE ou surveillent leur comportement. Le RGPD alourdit les obligations de protection des données qui incombent aux entreprises et impose des obligations juridiques directes aux fournisseurs de services qui traitent des données personnelles pour le compte de clients, notamment en ce qui concerne la collaboration avec les autorités européennes responsables de la protection des données, la mise en place de mesures de sécurité et la tenue de registres ayant trait aux activités de traitement des données personnelles. La protection des consommateurs et des communications électroniques est régie par des lois et des règlements distincts de l'UE (et par les mesures d'application adoptées par les États membres).

Certains États américains mettent également en place des régimes comme celui prévu par la *California Consumer Protection Act* (la « **Loi de la Californie** », qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020. Cette loi s'applique aux sociétés qui font des affaires en Californie et recueillent des données personnelles dans le respect de certains seuils quantifiables. Les sociétés assujetties à la Loi de la Californie sont tenues de mettre en place et de maintenir des procédures et pratiques de sécurité raisonnables pour la protection de données personnelles, ce qui comprend des obligations de protection de données, des mesures de sécurité et l'obligation d'aviser les personnes concernées en cas d'atteinte à la sécurité de données qui se rapprochent étroitement de celles prévues par le RGPD.

Ces lois prévoient des pénalités importantes en cas de non-respect des cadres de réglementation.

Nous nous attendons également à ce que d'autres lois, règlements et normes sectorielles concernant la vie privée, la protection des données et la sécurité de l'information aux États-Unis, dans l'UE et dans d'autres territoires soient proposés. Nous ne sommes pas en mesure d'évaluer l'incidence de ces lois, règlements et normes futurs sur nos activités. Ces lois et règlements se prêtent souvent à des interprétations différentes d'un pays à l'autre, qui peuvent être contradictoires. Ces règles et d'autres exigences pourraient provoquer une réduction de la demande pour notre plateforme, augmenter nos coûts, nuire à notre capacité de faire croître nos activités ou restreindre notre capacité de stocker et de traiter des données ou, dans certains cas, nous empêcher d'offrir notre plateforme dans certains endroits et engager notre responsabilité. En outre, l'entrée en vigueur de nouvelles lois et de nouveaux règlements fédéraux, provinciaux, étatiques ou étrangers, de normes sectorielles, d'obligations contractuelles et d'autres obligations juridiques, ou des changements dans leur interprétation pourraient nous inciter à modifier en profondeur nos activités et nos pratiques commerciales, à modifier à grands frais notre plateforme ou à nous adapter autrement à ces changements. Il pourrait être impossible d'apporter de tels changements ou de le faire d'une manière raisonnable sur le plan commercial, et notre capacité de développer de nouvelles caractéristiques pourrait être limitée.

Les coûts de conformité aux lois, règlements et normes et les autres charges imposées par ceux-ci peuvent limiter l'utilisation et l'adoption de notre plateforme et réduire la demande globale pour celle-ci, ou entraîner des amendes, des pénalités ou des responsabilités importantes en cas de non-conformité. Les craintes d'atteinte à la protection de la vie privée, à la sécurité de l'information et à la protection des données peuvent entraver l'adoption de notre plateforme sur le marché, en particulier dans certains secteurs d'activité et pays.

L'omission de nous conformer aux exigences juridiques et contractuelles entourant la protection des renseignements personnels pourrait nous exposer à des amendes et à des pénalités importantes imposées par des autorités de réglementation, ainsi qu'à des poursuites de la part de nos partenaires, de nos clients et des consommateurs qui font affaire avec eux, ainsi que de nos employés ou d'autres parties prenantes pertinentes. De telles poursuites ou violations pourraient nous obliger à engager des coûts importants pour assurer notre défense ou parvenir à un règlement, à payer des dommages pécuniaires ou à respecter une injonction, accaparer le temps et l'attention de la direction, augmenter nos frais d'exploitation, et nuire considérablement à notre réputation et à la demande pour notre plateforme et nos produits.

Notre croissance dépend en partie du succès de nos relations avec nos partenaires stratégiques ainsi que nos fournisseurs.

Nous prévoyons que la croissance de notre entreprise continuera de dépendre de nos relations avec des tiers, notamment nos fournisseurs, nos développeurs d'applications, nos concepteurs de thèmes et d'autres partenaires technologiques et fournisseurs de services tiers (les « **partenaires de réseau** »), qui sont susceptibles de recommander nos services.

Trouver les partenaires de réseau appropriés constituera un élément essentiel de notre stratégie de croissance. Le processus de négociation et de documentation de nos relations avec eux exigera beaucoup de temps et de ressources, tout comme l'intégration de leurs technologies et contenus. Les ententes que nous concluons avec d'autres partenaires de réseau pourraient ne pas leur interdire de travailler pour nos concurrents ou d'offrir des services concurrents. Nos concurrents pourraient réussir à inciter des partenaires de réseau tiers à favoriser leurs produits ou services ou à ne pas s'abonner à notre plateforme ou à réduire le nombre d'abonnements à celle-ci. De plus, il se pourrait que ces partenaires et fournisseurs ne s'acquittent pas de leurs obligations comme il est prévu dans nos ententes, et nous pourrions à l'avenir avoir des désaccords ou des différends avec eux, qui pourraient nuire à notre marque et à notre réputation. Un ralentissement économique mondial et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur les activités de nos partenaires de réseau et empêcher ces derniers de consacrer les ressources que nous avons prévues à leur relation avec nous. Si nous ne parvenons pas à établir ou à maintenir des relations avec ces tiers, ou si un partenaire de réseau refuse de s'associer à nous ou résilie, limite ou restreint l'accès à nos produits, notre capacité à livrer concurrence sur le marché ou à faire croître nos produits des activités ordinaires pourrait être altérée ou croître moins rapidement que prévu et nos résultats d'exploitation pourraient en souffrir. Même si nous y parvenons, rien ne garantit que ces relations se traduiront par une amélioration de nos résultats d'exploitation.

La recherche de fournisseurs tiers ainsi que la négociation et la documentation de nos relations avec eux exigent beaucoup de temps et de ressources, tout comme l'intégration de la technologie de tiers. Nos ententes

avec les fournisseurs de services d'hébergement infonuagique, de technologies et de services de consultation ne sont généralement pas exclusives et ne les empêchent pas de travailler avec nos concurrents ou d'offrir des services concurrents. Certains composants de notre plateforme pourraient également dépendre de l'intégration de la technologie ou des services de tiers qui sont essentiels au succès de la plateforme. Ces fournisseurs tiers pourraient choisir de hausser leurs prix ou de mettre fin à leur relation avec nous ou encore d'apporter des changements importants à leurs activités, produits ou services d'une manière qui nous serait défavorable.

Des développeurs tiers peuvent aussi changer les caractéristiques de leurs applications et thèmes ou modifier les conditions régissant l'utilisation de leurs produits et services d'une manière qui nous est défavorable. Si des applications et des thèmes de tiers sont modifiés de telle sorte qu'ils ne sont plus compatibles avec notre plateforme, ou si nous ne fournissons pas les applications et les thèmes de tiers que nos clients souhaitent obtenir pour leur entreprise, la demande pour notre plateforme pourrait baisser. Si nous ne parvenons pas à maintenir une interopérabilité technique, nos clients pourraient ne pas parvenir à intégrer efficacement notre plateforme à d'autres systèmes et services qu'ils utilisent. Nous pourrions aussi être incapables de maintenir nos relations avec certains fournisseurs tiers si nous ne parvenons pas à intégrer leurs produits et services à notre plateforme. En outre, des développeurs tiers pourraient refuser d'établir un partenariat avec nous ou limiter ou interdire notre accès à leurs produits et services. Ces changements pourraient dans les faits miner notre capacité d'utiliser ces produits et services tiers avec notre plateforme, ce qui aurait un effet négatif sur notre offre de produits et nuirait à notre entreprise. Si nous ne parvenons pas à intégrer à notre plateforme les nouveaux produits et services de tiers dont nos clients ont besoin, ou à nous adapter aux exigences en matière de transfert de données que ces produits ou services de tiers imposent, nous pourrions être incapables d'offrir les fonctionnalités auxquelles s'attendent nos clients et leur clientèle, ce qui aurait un effet négatif sur nos produits et services et, par conséquent, nuirait à notre entreprise.

Par ailleurs, nos concurrents pourraient convaincre des développeurs tiers au moyen d'incitatifs à favoriser leurs produits ou services, ce qui pourrait nuire à nos perspectives de collaboration avec ces tiers et réduire les abonnements à notre plateforme. De plus, ces tiers pourraient ne pas s'acquitter des obligations qui leur incombent dans nos ententes et nous pourrions avoir dans l'avenir des désaccords ou des différends avec eux. Si ces désaccords ou différends nous faisaient perdre l'accès aux produits ou services d'un fournisseur particulier, ou perturbaient considérablement la fourniture de produits ou services d'un fournisseur actuel, surtout un fournisseur qui est notre source unique, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités et nos résultats d'exploitation.

Notre croissance pourrait être défavorablement touchée par notre incapacité de réaliser notre stratégie de croissance.

Nos produits des activités ordinaires et notre croissance dépendent en partie de notre capacité de conserver nos clients actuels, de trouver de nouveaux clients et de leur vendre d'autres produits et services. Notre capacité de réaliser cet aspect de notre stratégie de croissance dépendra d'une variété de facteurs, dont les suivants :

- notre capacité d'élargir notre clientèle;
- notre vigueur continue sur les marchés des capitaux et la demande pour des sociétés ouvertes;
- notre capacité de soutenir la croissance de nos clients actuels;
- notre capacité d'améliorer notre plateforme;
- notre capacité de réaliser des acquisitions de façon sélective;
- la volonté des clients d'accepter les hausses de prix;
- la qualité de notre plateforme et de nos services et la valeur que nos clients leur attribuent;
- l'efficacité des efforts de vente et de marketing auprès des clients existants;
- la rapidité avec laquelle nous arrivons à commercialiser de nouveaux produits et services et notre capacité à éviter les problèmes ou retards dans leur développement;
- le lancement réussi de produits et services;
- les exigences réglementaires que nous et nos clients existants devons respecter.

Notre incapacité de conserver les clients existants, de leur vendre des produits et des services supplémentaires ou encore de développer et de lancer avec succès de produits et services nouveaux et améliorés et, par conséquent, d'accroître nos produits des activités ordinaires pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation futurs.

Rien ne garantit que nous pourrions atteindre les objectifs ci-dessus, en totalité ou en partie, de la manière ou dans les délais prévus. En outre, l'atteinte de ces objectifs nécessitera des investissements qui engendreront des coûts à court terme sans générer de produits des activités ordinaires et pourraient ainsi avoir un effet dilutif sur nos bénéfices. Nous ne pouvons pas garantir que notre stratégie produira les avantages escomptés, en totalité ou en partie. Dans l'éventualité où elle ne produirait pas les effets escomptés, cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Si nous ne sommes pas en mesure d'offrir un service à la clientèle de haute qualité et une expérience de haut niveau, cela pourrait nuire à nos relations avec nos clients et à nos résultats d'exploitation.

Nos clients comptent sur nos équipes de soutien à la clientèle pour résoudre les problèmes techniques et opérationnels qui surviennent. Nous pourrions retenir les services de tiers pour qu'ils fournissent certains services pour notre compte. Nous ou un partenaire tiers pourrions être incapables de réagir assez rapidement à l'augmentation à court terme de la demande de soutien à la clientèle. La demande de soutien à la clientèle peut également augmenter à mesure que nous élargissons les fonctionnalités et les produits disponibles sur notre plateforme. Une augmentation de la demande de soutien à la clientèle, sans augmentation correspondante de nos produits des activités ordinaires, pourrait hausser les coûts et nuire à nos résultats d'exploitation. À mesure que nous continuons d'élargir notre clientèle, nous devons être en mesure d'offrir un soutien à la clientèle efficient et efficace qui répond aux besoins et aux attentes de nos clients à l'échelle mondiale. Notre clientèle a considérablement augmenté, ce qui exerce une pression supplémentaire sur notre service de soutien. Afin de répondre à ces besoins, nous avons par le passé et continuerons d'offrir un soutien à la clientèle en libre-service qui permet de répondre à des questions courantes ou fréquemment posées, en complément aux services offerts par les équipes de soutien à la clientèle. Nous pourrions devoir faire face à des interruptions de service imprévues. Toute interruption de service prolongée pourrait nuire à notre réputation, ce qui pourrait avoir une incidence sur nos produits et résultats d'exploitation futurs. Nos clients dépendent du succès de notre organisation pour résoudre les problèmes techniques relatifs à nos services. Il se pourrait que nous ne puissions satisfaire assez rapidement à une hausse à court terme de la demande des clients pour des services de soutien. Une augmentation d'une telle demande, sans hausse correspondante des produits des activités ordinaires, pourrait exercer une pression à la hausse sur les coûts et avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation. La loyauté de nos clients, la probabilité qu'ils utilisent un plus grand nombre de nos produits et la probabilité qu'ils recommandent nos services dépendent de notre capacité de fournir une expérience égale ou supérieure aux attentes des clients et qui nous distingue de nos concurrents. Si nous ou un partenaire tiers ne sommes pas en mesure de fournir un soutien à la clientèle efficient et efficace à l'échelle mondiale, y compris un soutien à la clientèle en libre-service, notre capacité d'accroître nos activités pourrait être compromise et nous pourrions devoir embaucher ou accueillir du personnel de soutien supplémentaire, ce qui pourrait nuire à nos marges et à nos résultats d'exploitation. Nos ventes dépendent fortement de notre réputation commerciale et des recommandations positives de nos clients existants. Si nous ne sommes pas en mesure de maintenir un niveau élevé de service à la clientèle et de soutien ou que nous ou un partenaire tiers sommes perçus sur le marché comme étant une entreprise qui n'est pas en mesure de fournir un tel service et soutien, cela pourrait ternir notre réputation et nuire à notre capacité de vendre notre plateforme à nos clients actuels et potentiels, nos clients pourraient choisir de ne pas utiliser notre plateforme et nos produits, résilier leur entente d'abonnement avec nous ou demander un remboursement ou un crédit. L'une ou l'autre de ces éventualités pourrait avoir un effet négatif sur nos activités, nos résultats d'exploitation ainsi que notre situation financière.

De plus, les activités en matière de développement durable et à caractère social auxquelles nous participons nous aident à attirer et des clients et à les fidéliser. Ces activités sont importantes pour notre entreprise et font partie de notre culture; par conséquent, elles constituent de plus en plus un facteur qui nous permet de nous démarquer des autres fournisseurs de services lorsque vient le moment pour un client de faire un choix. De plus en plus de sociétés, y compris bon nombre de nos clients, exigent que leurs fournisseurs de services visent des objectifs en matière de développement durable et à caractère social qui reflètent leur propre marque et cadrent avec les objectifs de leurs propres clients et autres parties prenantes. Si nous ne parvenons

pas à répondre aux attentes changeantes de nos clients à cet égard, voire à les dépasser, ou à mettre en place des activités de qualité en matière de développement durable et à caractère social en temps opportun, et à en informer efficacement nos clients, cela pourrait ternir notre réputation et nuire à notre capacité d'attirer de nouveaux clients et de fidéliser les clients existants.

Notre croissance dépend en partie de notre capacité de réaliser des acquisitions. Acquérir des entreprises pourrait détourner l'attention de notre direction ou entraîner une dilution pour nos actionnaires. Il se pourrait que nous n'arrivions pas à trouver des occasions d'acquisition de sociétés ou de technologies, à réaliser de telles acquisitions ou à intégrer les sociétés ou technologies acquises, ce qui pourrait perturber nos activités et nuire à nos résultats d'exploitation.

Nous pourrions, dans l'avenir, chercher à acquérir des entreprises, du personnel, des technologies et des services complémentaires aux nôtres qui pourraient, selon nous, créer de la valeur, compléter ou élargir notre plateforme ou présenter d'autres occasions de croissance, ou encore investir dans de telles entreprises ou technologies ou de tels services ou personnel. Cette stratégie dépend de notre capacité de trouver des occasions d'acquisition appropriées. Il peut être difficile, long et coûteux de trouver des cibles appropriées et il se pourrait que nous ne puissions pas réaliser des acquisitions avec succès. Si nous n'arrivons pas à acquérir des cibles appropriées, notre croissance pourrait ralentir.

De plus, de telles acquisitions potentielles peuvent détourner l'attention de la direction et nous obliger à engager différents types de frais afin, notamment, de trouver et de réaliser de telles occasions d'acquisition et de mener des enquêtes sur celles-ci, qu'elles soient ultimement menées à terme ou non. Par ailleurs, même si nous réalisons avec succès des acquisitions, tout processus d'intégration peut entraîner des difficultés opérationnelles imprévues et nécessiter beaucoup de temps et de ressources. Même si nous y sommes arrivés dans le passé, nous pourrions ne pas réussir à intégrer le personnel, les activités et les technologies acquis ou à gérer convenablement l'entreprise issue du regroupement dans le cadre de toute acquisition future. L'acquisition pourrait par ailleurs ne pas nous procurer les avantages escomptés pour un certain nombre de raisons, dont les suivantes :

- les coûts ou passifs associés à l'acquisition;
- le fait que la direction doit concentrer son attention sur d'autres préoccupations;
- l'incapacité d'intégrer le contenu, les technologies ou les services acquis ou d'en bénéficier d'une manière rentable;
- le préjudice causé à nos relations existantes avec les clients du fait de l'acquisition;
- la difficulté à intégrer les systèmes comptables, les systèmes opérationnels et le personnel de l'entreprise acquise;
- la difficulté à convertir les clients de l'entreprise acquise à notre plateforme et à nos conditions contractuelles;
- la perte potentielle d'employés clés;
- la possibilité d'incidences fiscales défavorables;
- les contraintes réglementaires associées à l'acquisition qui pourraient avoir une incidence sur notre stratégie et/ou notre exploitation;
- le maintien en poste et l'intégration des employés de la société acquise, et la préservation de notre culture d'entreprise;
- les litiges ou autres réclamations liés ou attribuables à la société acquise ou à l'investissement;
- dans le cas d'acquisitions de sociétés étrangères, la nécessité d'intégrer des activités exercées dans un contexte culturel et des langues différents et d'assumer les risques posés par l'économie, la monnaie, le système politique et la réglementation de certains pays;
- l'utilisation des ressources nécessaires à d'autres secteurs de notre entreprise;
- l'utilisation d'une partie importante de nos liquidités ou de nos capitaux propres disponibles pour réaliser l'acquisition.

Notre rentabilité pourrait être touchée par les gains réalisés ou les pertes subies dans le cadre de la vente d'entreprises ou la perte de bénéfices d'exploitation ou de flux de trésorerie provenant de ces entreprises. En outre, si nos acquisitions ne produisent pas le rendement prévu dans l'avenir, nous pourrions être tenus de passer en charges une réduction ou une perte de valeur liée au goodwill et aux actifs incorporels, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats d'exploitation. Nous pourrions émettre des titres de capitaux propres supplémentaires à l'occasion d'acquisitions futures qui auraient un effet de dilution pour nos actionnaires existants, utiliser les liquidités dont nous pourrions avoir besoin à l'avenir pour exploiter notre entreprise, contracter une dette à des conditions défavorables pour nous ou que nous sommes incapables de rembourser, engager des charges ou prendre en charge des obligations importantes et subir des conséquences fiscales défavorables, une dépréciation importante ou des charges de rémunération reportée. Ces éventualités pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos perspectives.

Nous pourrions avoir besoin de capitaux supplémentaires pour soutenir notre croissance. Cependant, il se pourrait que nous n'arrivions pas à nous procurer ces capitaux ou qu'ils ne soient pas offerts à des conditions acceptables.

Nous avons l'intention de continuer à faire des investissements pour soutenir notre croissance et nous pourrions à l'occasion avoir besoin de fonds supplémentaires pour financer notre croissance, améliorer notre plateforme, soutenir la concurrence et relever des défis commerciaux ou effectuer des acquisitions ou d'autres investissements, comme développer de nouvelles caractéristiques ou améliorer notre plateforme existante ou encore acquérir des entreprises et des technologies complémentaires. Par conséquent, nous pourrions devoir procéder à des financements par actions ou par emprunt pour obtenir des fonds supplémentaires. Si nous mobilisons des fonds supplémentaires par voie d'émissions de titres de capitaux propres ou de titres d'emprunt convertibles, nos actionnaires existants pourraient subir une dilution importante et les nouveaux titres de capitaux propres que nous émettrons pourraient être assortis de droits et de privilèges supérieurs à ceux des porteurs de nos actions ordinaires. Notre convention de crédit et tout financement par emprunt que nous obtiendrons dans l'avenir pourraient prévoir des engagements restrictifs relativement à nos activités de mobilisation de capitaux et à d'autres aspects financiers et opérationnels de notre entreprise, ce qui pourrait rendre plus difficiles la mobilisation de capitaux supplémentaires et la réalisation d'occasions d'affaires, notamment des acquisitions potentielles. De plus, nous pourrions être incapables d'obtenir du financement additionnel ou d'en obtenir à des conditions favorables. Si nous n'arrivons pas à obtenir un financement suffisant ou à des conditions satisfaisantes au moment où nous en avons besoin, notre capacité de soutenir notre croissance et de relever les défis commerciaux pourrait être considérablement compromise.

La gestion inefficace de notre croissance risque de nuire à nos activités et à nos résultats d'exploitation.

La croissance rapide et le changement organisationnel que nous avons connus et que nous continuerons peut-être de connaître pèsent et pourraient continuer de peser lourdement sur notre gestion et nos ressources administratives, opérationnelles et financières. De plus, nous exerçons des activités à l'échelle mondiale et avons des employés au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et au Danemark. Nous prévoyons continuer d'étendre nos activités dans d'autres pays dans l'avenir, ce qui pèsera davantage sur nos ressources et nos activités. En outre, nous continuons d'accroître l'ampleur et la portée de notre plateforme et de nos activités.

L'évolutivité et la souplesse de notre plateforme dépendent de la fonctionnalité de notre technologie et de l'infrastructure de notre réseau ainsi que de leur capacité à prendre en charge l'augmentation du trafic et de la demande pour la bande passante. La hausse du nombre de clients qui utilisent notre plateforme et du nombre de demandes traitées par l'intermédiaire de notre plateforme a provoqué une augmentation de la quantité de données que nous traitons. Tout problème occasionné par l'augmentation du volume de transmission des données et des demandes pourrait nuire à notre marque ou à notre réputation. En outre, nous devons, à mesure que notre entreprise se développera, consacrer des ressources supplémentaires à l'amélioration de notre infrastructure opérationnelle et de son évolutivité pour maintenir la performance de notre plateforme.

Pour soutenir cette croissance et gérer efficacement la croissance future, nous devons continuer d'améliorer nos infrastructures informatiques et financières, nos systèmes d'exploitation et d'administration, ainsi que notre capacité de gérer de façon efficiente le nombre d'employés, les capitaux et les processus internes. Nous sommes passés de 141 employés à la fin de 2018 à plus de 500 employés au 30 juin 2021. Nous entendons poursuivre l'expansion de notre entreprise, y compris augmenter le nombre de nos employés, sans pourtant

pouvoir garantir que nous continuerons de faire croître nos produits des activités ordinaires. À mesure que nous poursuivons notre croissance, la taille de nos clients augmente également. L'augmentation des ressources nécessaires pour servir ces clients importants peut nous amener à détourner les ressources consacrées à nos clients existants, ce qui risque de nuire à notre capacité de conserver nos clients existants et nos résultats d'exploitation. Notre structure organisationnelle devient également plus complexe à gérer à mesure que nous développons notre infrastructure opérationnelle, financière et de gestion et que nous devons continuer à améliorer nos contrôles internes ainsi que nos systèmes et procédures d'information. Nous comptons poursuivre nos investissements dans l'expansion de nos activités, notamment en investissant dans la technologie et les activités de vente et de marketing, en embauchant du personnel supplémentaire, en améliorant nos contrôles internes, nos systèmes et nos procédures d'information et en modernisant notre infrastructure. Ces investissements exigeront des dépenses en immobilisations considérables et l'affectation de ressources de gestion, et nous effectuerons ces investissements avant d'en retirer des avantages, si bien qu'il nous sera difficile de savoir en temps opportun si nous affectons efficacement nos ressources. Si nous ne retirons pas les avantages escomptés de ces investissements ou si ces avantages tardent à se matérialiser, nos résultats d'exploitation pourraient en souffrir.

De plus, certains membres notre direction n'ont pas beaucoup d'expérience dans la gestion d'une grande entreprise mondiale. Par conséquent, il se pourrait que notre direction ne puisse gérer efficacement une telle croissance. Dans le cadre de la gestion de notre entreprise en croissance, nous courons également le risque d'embaucher un trop grand nombre d'employés et/ou de verser à nos employés une rémunération trop élevée dans l'avenir et de trop faire croître notre infrastructure opérationnelle, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur nos profits bruts ou nos frais d'exploitation.

Il se pourrait que nous ne puissions atteindre ou maintenir notre capacité de transmission des données ou que des problèmes imprévus touchant notre technologie interrompent ou perturbent les services offerts à nos clients.

Nous organisons des assemblées des actionnaires, des présentations aux investisseurs, des conférences téléphoniques sur les résultats et d'autres événements qui pourraient réunir un grand nombre de clients et de participants au marché sur de courtes périodes, et donc augmenter considérablement le trafic et le volume des opérations traitées sur notre plateforme. Il se pourrait que nos serveurs ne puissent permettre d'atteindre ou de maintenir une capacité de transmission des données suffisamment élevée pour soutenir le trafic accru ou traiter les ordres en temps opportun. Si nous n'arrivons pas à atteindre ou à maintenir une capacité de transmission des données élevée, cela pourrait réduire considérablement la demande pour notre plateforme et nos solutions. Par ailleurs, à mesure que nous continuerons à attirer des clients plus importants, le volume des opérations traitées sur notre plateforme augmentera. Dans l'avenir, nous pourrions être tenus d'affecter des ressources, y compris des sommes d'argent substantielles, à l'agrandissement et à la modernisation de notre infrastructure technologique et de notre infrastructure de réseau afin de pouvoir traiter la charge accrue. Notre capacité de livrer nos solutions dépend également de la mise sur pied et du maintien d'une infrastructure Internet par des tiers, notamment notre fournisseur de services infonuagiques, y compris le maintien de réseaux fiables possédant la rapidité, la capacité de données et la bande passante nécessaires. Si la capacité d'un tiers est restreinte, cela pourrait nuire à nos activités.

Si nous ne parvenons pas à conserver notre culture d'entreprise, nous risquons de perdre notre sens de l'innovation et du travail d'équipe, notre passion et notre capacité d'exécution qui, selon nous, contribuent à notre succès et cela pourrait nuire à nos activités.

Nous estimons que notre culture d'entreprise a largement contribué à notre succès. Notre culture et nos valeurs communes favorisent l'innovation, le travail d'équipe et la passion pour nos clients et nous incitent à mettre l'accent sur un design attrayant et des logiciels bien conçus et à la fine pointe de la technologie. Étant donné que nous avons connu une croissance rapide, nos employés sont en poste depuis seulement deux ans en moyenne. À mesure que nous poursuivons notre croissance et le développement de notre infrastructure en tant que société ouverte, nous devons parvenir à intégrer, à former et à motiver un nombre croissant de nouveaux employés. De plus, nous devons préserver notre capacité de développer rapidement notre plateforme, de mettre en place de nouvelles caractéristiques et de prendre de nouvelles mesures. Par conséquent, nous pourrions avoir de la difficulté à préserver notre culture d'entreprise et nos valeurs au sein de notre main-d'œuvre, ce qui pourrait restreindre notre capacité d'innover et d'exercer nos activités efficacement. L'incapacité de préserver notre culture pourrait également avoir un effet négatif sur notre capacité de recruter

et de garder à notre service du personnel, de maintenir notre rendement actuel ou d'exécuter notre stratégie d'entreprise de façon efficace et efficiente.

Les exigences réglementaires auxquelles doivent satisfaire nos logiciels et services pourraient nous occasionner des coûts accrus, retarder ou empêcher le lancement sur le marché de nouveaux produits et services et nuire au fonctionnement ou réduire la valeur de nos produits et services existants.

Nos produits et services sont assujettis à diverses exigences réglementaires. Nous pourrions être assujettis à des lois, règlements et politiques antipourriel qui pourraient nous obliger à payer des pénalités élevées en cas de non-conformité. Au Canada, l'autorité de réglementation responsable de l'application de la législation canadienne antipourriels (la « **LCAP** ») a publié un bulletin qui signale les lourdes responsabilités qui peuvent incomber aux intermédiaires électroniques (comme les fournisseurs de services d'hébergement et les fournisseurs SaaS) qui omettent de mettre en place des mesures suffisantes pour empêcher des tiers d'utiliser des services et des facilités intermédiaires en contravention de la LCAP, y compris des mesures interdisant l'envoi de messages électroniques publicitaires et l'installation de programmes informatiques sans consentement. Aux États-Unis, la loi intitulée *The Controlling the Assault of Non-Solicited Pornography and Marketing Act of 2003* (la « **CAN-SPAM** ») réglemente l'utilisation des courriels commerciaux. En Europe, le RGPD réglemente certaines activités associées aux composantes de données de nos produits et services.

Notre entreprise peut être soumise à des exigences réglementaires croissantes qui pourraient nous obliger, à mesure qu'elles se multiplient, à modifier ou à adapter nos produits et services en conséquence. La modification des exigences réglementaires pourrait rendre nos produits et services obsolètes ou nous empêcher de développer de nouveaux produits et services. Cette éventualité pourrait nous occasionner des coûts de conformité ou de développement de produits et services supplémentaires. Cela pourrait aussi rendre le lancement sur le marché de nouveaux produits et services plus coûteux ou plus long que ce que nous prévoyons actuellement et pourrait même nous empêcher de lancer sur le marché de nouveaux produits ou services ou rendre plus coûteux le maintien de nos produits ou services existants. Par conséquent, de telles exigences et pénalités réglementaires pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Notre entreprise pourrait souffrir de notre incapacité de garder à notre service nos employés clés ou de recruter des techniciens et vendeurs qualifiés.

Nous croyons que notre succès dépend de notre capacité de maintenir en poste nos hauts dirigeants et autres employés clés, particulièrement les membres de l'équipe de haute direction, dont Darrell Heaps. De plus, parce que notre réussite future dépend de notre capacité de continuer d'améliorer les caractéristiques de notre plateforme et nos produits et d'en introduire de nouveaux, nous dépendons grandement de notre capacité d'attirer et de garder à notre service du personnel qualifié possédant les connaissances, les compétences et l'expérience requises dans le secteur. Au fil de notre expansion, la constance de notre succès dépendra aussi en partie de notre capacité d'attirer et de garder à notre service du personnel qualifié dans les ventes, le marketing et l'exploitation, qui sera en mesure de répondre aux besoins d'une clientèle plus vaste et plus diversifiée. La perte des services d'un grand nombre d'employés affectés aux technologies ou aux ventes pourrait perturber nos efforts de développement ou nos relations avec nos clients. De plus, si l'un de nos employés clés se joint à un concurrent ou décide de nous livrer concurrence autrement, nos activités et notre stratégie commerciale pourraient s'en trouver gravement perturbées. De plus, cela pourrait nous faire perdre des clients ou faire augmenter nos frais d'exploitation et obliger la direction à se lancer dans le recrutement au lieu de se consacrer à ses activités habituelles.

Le fait de ne pas pouvoir embaucher, garder à notre service et motiver du personnel qualifié pourrait nuire à notre entreprise.

Nous exerçons des activités dans un secteur où la concurrence pour les employés talentueux est de plus en plus vive. La pandémie de COVID-19 a contribué à aviver cette concurrence, car les sociétés embauchent des employés à distance et les salaires augmentent. Nous pourrions avoir de la difficulté à offrir des salaires concurrentiels et à attirer des candidats talentueux, et nos marges pourraient baisser en raison de la hausse des salaires.

Notre succès futur dépend en partie de notre capacité de continuer à attirer et à garder à notre service du personnel hautement qualifié, plus précisément des employés possédant des compétences techniques et des hauts niveaux d'expérience dans la conception et le développement de logiciels et de services liés à Internet. Notre capacité de trouver, d'embaucher, de former, de motiver et de garder à notre service du personnel qualifié aura une incidence directe sur notre capacité à maintenir et à faire croître notre entreprise, et ces efforts exigeront beaucoup de temps, d'argent et d'attention. L'incapacité d'attirer ou de garder à notre service du personnel qualifié ou des retards dans l'embauche du personnel requis pourraient nuire gravement à nos activités, à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation. La concurrence pour du personnel hautement qualifié dans les zones géographiques où nous exerçons des activités peut être intense en raison en partie du bassin plus restreint de personnel qualifié comparativement à d'autres endroits dans le monde. À mesure que notre société gagne en maturité, nous pourrions trouver nos activités de recrutement plus difficiles. Les attributions fondées sur des titres de capitaux propres que nous octroyons pour attirer, garder à notre service et motiver des employés aux termes d'ententes de rémunération incitative ou autres pourraient ne pas être aussi efficaces que par le passé. Le coût associé à l'embauche de personnel hautement qualifié dans notre secteur augmente, et cela pourrait avoir une incidence défavorable sur nos efforts de recrutement. Nos efforts de recrutement pourraient également être restreints par les lois et règlements, comme des lois en matière d'immigration restrictives, et des restrictions concernant les déplacements ou la disponibilité de visas (notamment durant la pandémie de COVID-19 en cours). De plus, la hausse du dollar canadien ou de l'euro par rapport au dollar américain et à d'autres devises pourrait faire en sorte qu'il serait plus difficile pour nous d'offrir aux nouveaux employés une rémunération globale concurrentielle à celle qui est offerte aux États-Unis ou ailleurs et pourrait augmenter nos coûts liés à l'embauche de personnel qualifié.

En outre, si nous engageons des employés qui travaillaient auparavant pour des concurrents, nous pourrions faire l'objet d'allégations selon lesquelles nous avons sollicité leur candidature de façon inappropriée ou avons divulgué des renseignements exclusifs ou confidentiels. Bien que nous ayons l'intention d'émettre des options et d'autres attributions fondées sur des titres de capitaux propres qui constituent un élément clé de la rémunération globale et de nos efforts pour attirer des employés et les garder à notre service, nous sommes tenus, en vertu des IFRS, de constater une charge de rémunération dans nos résultats d'exploitation au titre de la rémunération fondée sur des actions des employés aux termes de nos programmes de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres, ce qui pourrait nous inciter davantage à restreindre la rémunération fondée sur des actions.

L'exploitation de notre entreprise repose sur les technologies SaaS et autres de tiers. Les interruptions ou le mauvais fonctionnement de ces technologies pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités et nos résultats d'exploitation.

Nous utilisons des applications SaaS et d'autres technologies hébergées de tiers pour nous acquitter de fonctions critiques de notre entreprise, comme la livraison de la plateforme, la planification des ressources d'entreprise, la gestion des relations avec les clients, la facturation, la gestion de projets, la comptabilité et la communication de l'information financière. Si ces services ne sont plus disponibles en raison de pannes prolongées ou d'interruptions, ou s'ils ne sont plus offerts à des conditions raisonnables sur le plan commercial, nos charges pourraient augmenter, notre capacité de gérer nos finances pourrait être interrompue et les processus pour la gestion des ventes de notre plateforme et le soutien de notre clientèle pourraient être compromis tant que nous n'aurons pas trouvé, obtenu et mis en place des services équivalents, ce qui pourrait nuire à notre entreprise.

Si nous ne parvenons pas à gérer la capacité de notre infrastructure de réseau d'hébergement, nos clients existants pourraient subir des interruptions de service et nos nouveaux clients pourraient subir des retards dans l'accès à notre plateforme.

Nous hébergeons notre plateforme dans des centres de données fournis par plusieurs fournisseurs de services d'infrastructure infonuagique. Nos activités dépendent de l'infrastructure infonuagique virtuelle hébergée par des tiers ainsi que des informations qui sont stockées dans ces centres de données virtuels et transmises par des fournisseurs de services Internet tiers. Même si nous avons des plans de reprise après sinistre qui font intervenir plusieurs sites, tout incident touchant leur infrastructure qui pourrait être causé par un incendie, une inondation, une tempête violente, un tremblement de terre, une panne d'électricité, une panne de télécommunications, une intrusion non autorisée, un virus informatique, des dispositifs neutralisants, une

catastrophe naturelle, une guerre, un acte criminel, une action militaire, des attaques terroristes ou tout autre événement similaire indépendant de notre volonté pourrait nuire à la disponibilité et la fiabilité de notre plateforme. Une interruption prolongée du service d'hébergement affectant notre plateforme pour l'une ou l'autre des raisons susmentionnées ou la fin de nos relations avec un ou plusieurs fournisseurs de services d'hébergement pourrait nuire à notre réputation auprès de nos clients actuels et potentiels, engager notre responsabilité, nous faire perdre des clients ou nuire autrement à nos activités. Nous pourrions également avoir à engager des coûts importants pour utiliser de l'équipement de remplacement ou prendre d'autres mesures en préparation ou en réaction à des événements qui endommagent les services d'hébergement que nous utilisons.

Nous avons connu une croissance significative de notre clientèle, des transactions et des données prises en charge par notre infrastructure d'hébergement. Nous cherchons à maintenir une capacité excédentaire suffisante dans l'infrastructure de notre réseau d'hébergement pour répondre aux besoins de tous nos clients. Toutefois, la mise en place d'une nouvelle infrastructure d'hébergement pourrait exiger beaucoup de temps et de ressources. Si nous ne prévoyons pas avec exactitude nos besoins en matière de capacité d'infrastructure, nos clients actuels pourraient subir des interruptions de service pouvant avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation et entraîner la perte de clients. Si la capacité de notre infrastructure d'hébergement n'est pas suffisante pour suivre le rythme d'augmentation des ventes, les clients pourraient subir des retards pendant que nous cherchons à obtenir de la capacité additionnelle, ce qui pourrait nuire à notre réputation et à la croissance de nos produits des activités ordinaires.

Nos résultats trimestriels et annuels peuvent varier considérablement et être difficiles à prévoir. Si nous ne répondons pas aux attentes des investisseurs ou des analystes en valeurs mobilières, le cours de nos actions et la valeur de votre investissement pourraient baisser.

Nos produits des activités ordinaires ainsi que nos résultats d'exploitation trimestriels et annuels ont fluctué considérablement par le passé et pourraient fluctuer considérablement dans l'avenir pour de nombreuses raisons indépendantes de notre volonté. Nos résultats financiers pour un trimestre donné ne sont pas une indication de notre rendement futur. Il pourrait nous être impossible de prédire avec précision nos produits des activités ordinaires ou nos résultats d'exploitation futurs. Voici certains des facteurs qui pourraient causer des fluctuations de nos résultats d'exploitation trimestriels :

- les fluctuations de la demande pour les produits et services offerts sur notre plateforme et le calendrier des ventes, en particulier les grands abonnements;
- notre capacité d'attirer de nouveaux clients ou de les fidéliser;
- des changements dans les taux de renouvellement des clients et notre capacité d'augmenter les ventes réalisées auprès de nos clients existants;
- le caractère saisonnier de nos activités, les habitudes d'achat saisonnières de nos clients et la composition des clients et des produits vendus durant une période;
- les cycles de budgétisation et les priorités d'achat internes de nos clients;
- les conditions de paiement et la durée des abonnements à notre plateforme et leur effet sur nos produits des activités ordinaires et nos flux de trésorerie disponibles;
- notre capacité de prévoir les changements qui pourraient toucher le contexte concurrentiel, comme un regroupement de concurrents, ou d'y réagir;
- le moment où les charges et les produits des activités ordinaires sont constatés;
- le montant et le calendrier des charges d'exploitation liées au maintien et à l'expansion de notre entreprise, de nos activités et de notre infrastructure;
- le moment où nous ou nos concurrents lancerons sur le marché de nouvelles caractéristiques de produits et de nouveaux services et le succès de ces lancements;
- les pannes de réseau et les brèches de sécurité, réelles ou perçues, y compris les cyberattaques;
- la modification de lois et de règlements qui a une incidence sur nos activités;

- la conjoncture du marché et de l'économie en général.

Si nos produits des activités ordinaires ou nos résultats d'exploitation ne répondent pas aux attentes des investisseurs et des analystes en valeurs mobilières au cours d'un trimestre donné ou sont inférieurs à nos indications, le cours de nos actions ordinaires pourrait chuter. Compte tenu des facteurs susmentionnés et des autres risques dont il est question dans le présent prospectus, il vous est recommandé de ne pas considérer que les comparaisons de nos résultats d'exploitation d'un trimestre à l'autre sont une indication de notre rendement futur.

Nos cycles de vente peuvent être imprévisibles, et nos efforts de vente nécessitent beaucoup de temps et d'argent. Par conséquent, le moment où nous réaliserons des produits des activités ordinaires est difficile à prévoir et peut différer grandement d'une période à l'autre, ce qui peut faire fluctuer considérablement nos résultats d'exploitation.

Nos résultats d'exploitation peuvent fluctuer en partie en raison de l'ampleur des ressources consacrées à nos efforts de vente, de la durée et de la variabilité de notre cycle de vente et de la difficulté d'ajuster nos frais d'exploitation à court terme. La durée de notre cycle de vente, depuis le repérage des occasions d'affaires jusqu'à la livraison de notre plateforme, varie d'un client à l'autre et prend en général plus de temps lorsqu'il s'agit d'une grande entreprise. De plus, à mesure que nous augmentons nos ventes aux grandes entreprises, nous devons répondre aux exigences plus complexes de ces clients et engager des frais de vente initiaux élevés. La décision des grandes entreprises de s'abonner à notre plateforme et à des produits offerts sur celle-ci doit souvent être soumise à l'approbation de plusieurs membres du personnel de direction et de plus de techniciens que dans les petites organisations, ce qui nous oblige à consacrer plus de temps aux séances d'information destinées à ces clients potentiels. Lorsqu'elles font des achats, les grandes entreprises doivent souvent composer avec des contraintes budgétaires et des retards d'administration, de traitement et autres imprévus, qui risquent de nous empêcher de nous entendre sur les conditions de vente.

Le développement, par nos concurrents, de produits que nos clients potentiels considèrent comme équivalents ou supérieurs à notre plateforme risquerait d'allonger notre cycle de vente moyen. De plus, la démission d'un membre clé de notre personnel de vente ou le départ de notre contact principal chez un client actuel ou potentiel pourrait prolonger notre cycle de vente ou nous faire perdre des occasions d'affaires. En raison des habitudes d'achat des entreprises et des efforts déployés par notre équipe des ventes et nos partenaires pour atteindre ou dépasser leurs objectifs de vente avant la fin de chaque trimestre, nous pourrions générer une part importante de la facturation vers la fin de chaque trimestre. Il se pourrait que des opérations ne soient pas conclues comme prévu ou que leur conclusion soit retardée. L'imprévisibilité du moment où les clients procèdent à leurs achats, en particulier les achats importants, pourrait faire varier notre facturation et nos produits des activités ordinaires d'une période à l'autre ou faire en sorte qu'ils n'atteignent pas les niveaux prévus pour une période donnée, ce qui aurait des répercussions négatives sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Nous constatons les produits des activités ordinaires tirés des abonnements pendant la durée des contrats conclus avec nos clients, de sorte que nos produits des activités ordinaires déclarés peuvent différer considérablement au cours d'une période donnée, et nos produits des activités ordinaires au cours d'une période peuvent ne pas être représentatifs de notre santé financière et de notre rendement futur.

Nous comptabilisons nos produits des activités ordinaires à titre de produits des activités ordinaires tirés des abonnements et de produits des activités ordinaires tirés des services. Les produits des activités ordinaires sont constatés à mesure que nous nous acquittons de nos obligations de prestation en transférant le contrôle ou l'avantage économique du service au client, selon un montant qui reflète la contrepartie que la Société s'attend à recevoir en échange de ses services. Nous constatons les produits des activités ordinaires tirés des abonnements au prorata sur la période d'abonnement du contrat sous-jacent conclu avec le client, dès que le site Web d'un client est lancé publiquement. Les produits des activités ordinaires tirés des contrats de service initiaux sont constatés sur la durée du contrat, tandis que les produits des activités ordinaires provenant des services fournis après la mise en œuvre initiale sont constatés durant la période où les travaux sont effectués. Le paiement des services est généralement reçu initialement à la date de prise d'effet du contrat conclu avec le client. Par conséquent, une grande partie des produits des activités ordinaires que nous déclarons chaque trimestre provient de contrats que nous avons conclus avec des clients au cours de périodes précédentes. Ainsi,

une baisse des nouveaux abonnements ou des renouvellements d'abonnements au cours d'un trimestre donné ne se reflétera pas entièrement dans les produits des activités ordinaires ou autres résultats d'exploitation de ce trimestre, mais aura des répercussions négatives sur ceux des trimestres à venir. Il est difficile pour nous d'augmenter rapidement les produits des activités ordinaires issus de ventes d'abonnements supplémentaires au cours d'une période donnée. Toute augmentation de la durée moyenne des abonnements donnerait lieu à l'allongement de la période sur laquelle les produits des activités ordinaires pour ces contrats sont constatés, avec peu d'effet positif immédiat sur nos résultats d'exploitation à court terme. Par conséquent, les produits des activités ordinaires constatés au cours d'une période donnée pourraient ne pas être un indicateur exact de notre santé financière et de notre rendement futur.

Nous avons subi des pertes d'exploitation et des flux de trésorerie négatifs par le passé et pourrions en subir d'autres dans l'avenir.

Nous avons affiché des pertes nettes et des flux de trésorerie liés à l'exploitation négatifs. En date du 31 décembre 2020, nous avons un déficit cumulé d'environ 67,6 millions de dollars. Nous prévoyons que nos frais d'exploitation augmenteront dans l'avenir à mesure que nous poursuivons l'expansion de nos activités. De plus, en tant que société ouverte, nous devons nous acquitter d'honoraires juridiques, comptables et autres que nous n'avions pas à payer en tant que société fermée. Si nos produits des activités ordinaires n'augmentent pas suffisamment pour compenser ces dépenses accrues, nous ne serons pas rentables. Nous ne pouvons vous garantir que nous serons en mesure d'atteindre ou de maintenir un seuil de rentabilité. Vous ne devez pas considérer la croissance récente de nos produits des activités ordinaires comme une indication de notre rendement futur.

Si nous ne parvenons pas à développer, à maintenir et à améliorer de manière rentable notre marque et notre réputation, notre entreprise et notre situation financière pourraient s'en ressentir.

Nous croyons qu'il est important de développer, de maintenir et de rehausser de manière rentable la notoriété et l'intégrité de notre marque et de notre réputation pour faire adopter de manière généralisée notre plateforme et les produits que nous offrons et pour conserver nos clients actuels et en attirer de nouveaux. À notre avis, l'importance de notre marque et de notre réputation augmentera à mesure que la concurrence s'intensifiera sur notre marché. La réussite des activités de promotion de notre marque dépendra de l'efficacité de nos activités de marketing, de notre capacité de fournir une plateforme fiable et utile à des prix concurrentiels, de la valeur perçue de notre plateforme et de notre capacité d'offrir un soutien à la clientèle de qualité. Les activités de promotion de notre marque pourraient ne pas faire augmenter les produits des activités ordinaires et si elles les font augmenter, il se pourrait qu'elles ne compensent pas les dépenses consacrées à l'établissement et au maintien de notre marque et de notre réputation. Si nous ne parvenons pas à promouvoir et préserver notre marque ou à conserver la loyauté de nos clients, ou si nous consacrons sans succès de fortes sommes à la promotion ou à la préservation de notre marque, nous pourrions ne pas parvenir à conserver nos clients et partenaires actuels ou à en attirer des nouveaux, ce qui aurait un effet défavorable sur nos activités et notre situation financière. Toute publicité négative au sujet de nos employés, de nos partenaires, ou d'autres parties auxquelles ils ou nous sommes associés pourrait ternir notre réputation simplement par association et diminuer la valeur de notre marque. Une atteinte à notre marque et à notre réputation pourrait diminuer la demande pour notre plateforme et augmenter notre risque de perdre une part de marché en faveur de nos concurrents. Toute tentative de rétablir la valeur de notre marque et notre réputation pourrait s'avérer coûteuse et vaine.

Nous bénéficions d'une couverture médiatique mondiale. Toute couverture médiatique défavorable ou publicité négative concernant notre secteur d'activité ou notre entreprise qui porterait, par exemple, sur la qualité et la fiabilité de notre plateforme, nos pratiques en matière de protection des renseignements personnels et de sécurité, les modifications apportées à nos produits, des poursuites, l'activité réglementaire ou les actes posés par nos partenaires ou nos clients pourrait porter sérieusement atteinte à notre réputation. Une telle publicité négative pourrait également avoir des répercussions défavorables sur la taille, les caractéristiques démographiques, l'intérêt et la loyauté de nos clients, entraîner une diminution de nos produits des activités ordinaires et ainsi nuire gravement à notre entreprise. Des détracteurs de notre secteur et d'autres personnes ayant des intentions cachées ont par le passé et pourraient à l'avenir utiliser Internet, la presse ou d'autres moyens pour publier des critiques à propos de notre secteur, de notre entreprise et de nos concurrents, ou encore faire des allégations au sujet de notre entreprise et de nos activités ou celles de nos concurrents. Notre

entreprise ou d'autres entreprises œuvrant dans notre secteur d'activité en général pourraient faire l'objet de publicité négative ou d'allégations semblables à l'avenir, ce qui pourrait nous coûter cher en temps et en argent, accaparer l'attention de la direction, provoquer des fluctuations du cours de nos actions ordinaires et causer du tort à notre entreprise et à notre réputation.

Les estimations concernant les possibilités sur le marché et les prévisions relatives à la croissance qui figurent dans le présent prospectus pourraient être erronées et ne pas être représentatives de notre croissance future.

Les estimations concernant les débouchés qui figurent dans le présent prospectus pourraient être erronées et ne pas être représentatives de notre croissance future. Les estimations concernant les débouchés et les prévisions relatives à la croissance sont très incertaines et fondées sur des hypothèses et des estimations qui pourraient être erronées. Bien que notre estimation de l'ensemble des débouchés qui figure dans le présent prospectus a été faite de bonne foi et est fondée sur des hypothèses et des estimations que nous croyons raisonnables, elle pourrait être erronée. De plus, même si les estimations de nos débouchés sont exactes, il se pourrait que nous ne puissions nous approprier une part du marché disponible ou une part importante de celui-ci. Pour plus d'information au sujet des estimations des débouchés et des prévisions relatives à la croissance du marché qui figurent dans le présent prospectus, se reporter à la rubrique « Notre activité ».

Nous croyons que notre succès à long terme dépend en partie de la poursuite de l'expansion de nos ventes et de nos activités à l'échelle internationale, ce qui nous expose à un certain nombre de risques connexes.

Nous mettons actuellement l'accent sur les marchés des capitaux situés en Amérique du Nord, au Royaume-Uni, dans certains pays scandinaves et en Europe centrale. Nous avons l'intention de poursuivre l'expansion de nos activités internationales dans d'autres régions possédant des systèmes de marchés des capitaux développés, dont l'Europe de l'Ouest, l'Australie, l'Asie et l'Amérique du Sud. Afin de maintenir et d'accroître nos ventes à l'échelle internationale, nous devons embaucher et former du personnel expérimenté pour doter et gérer nos activités à l'étranger. Des difficultés à recruter, à former, à gérer et à maintenir en poste du personnel à l'échelle internationale, plus particulièrement du personnel des ventes et du marketing, pourraient nuire à la croissance de nos ventes internationales.

De plus, nos ventes internationales comportent un certain nombre de risques, notamment, les suivants :

- les coûts imprévus et les erreurs dans l'adaptation de nos produits aux marchés individuels, y compris la traduction en langues étrangères et l'adaptation aux pratiques locales;
- une faible notoriété de la marque;
- les difficultés à s'adapter aux désirs des clients en raison des différences linguistiques et culturelles;
- des sources de concurrence nouvelles et différentes;
- l'augmentation du fardeau et de la complexité de la comptabilité et de la communication de l'information financière;
- l'augmentation des dépenses liées aux ventes et aux activités à l'échelle internationale, occasionnées notamment par l'aménagement et l'entretien de locaux et d'équipement de bureaux à l'étranger;
- la méconnaissance et des lois étrangères, normes juridiques, normes de protection de la vie privée, exigences réglementaires, tarifs et autres obstacles et l'obligation de s'y conformer;
- une plus grande difficulté à faire respecter les contrats et à se faire payer dans les délais habituels;
- les difficultés pratiques à faire respecter les droits de propriété intellectuelle dans les pays où les lois et normes fluctuent et la plus faible protection des droits de propriété intellectuelle dans certains pays;
- les changements imprévus dans les exigences réglementaires, les taxes et impôts, les lois sur le commerce, les tarifs, les quotas d'exportation, les droits de douane ou d'autres restrictions commerciales;
- les limites de l'infrastructure technologique, qui pourraient restreindre notre capacité de migrer nos activités internationales vers nos systèmes existants, ce qui pourrait entraîner une augmentation des coûts;

- les difficultés de gestion et de dotation en personnel des activités à l'étranger et les différences dans les relations de travail et les lois du travail;
- les fluctuations des taux de change qui pourraient accroître la volatilité de nos produits des activités ordinaires tirés des activités à l'étranger;
- les incidences fiscales potentiellement défavorables, notamment la complexité des régimes de taxe à valeur ajoutée (ou d'autres taxes et impôts) étrangers et les restrictions sur le rapatriement des bénéfices.

De plus, l'exercice de nos activités sur les marchés internationaux exige également une attention particulière de la part de la direction et des ressources financières considérables. Nous prévoyons continuer à investir beaucoup de temps et de ressources dans l'expansion de nos activités internationales, mais nous ne pouvons pas être certains que ces investissements produiront les produits des activités ordinaires ou la rentabilité souhaités. Ces facteurs et d'autres éléments pourraient nuire à notre capacité de réaliser des produits des activités ordinaires futurs à l'étranger et ainsi avoir une incidence importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

La croissance rapide que nous avons connue récemment rend difficile l'évaluation de nos perspectives et risque de ne pas se poursuivre au même rythme ou à un rythme similaire.

Nous avons connu une croissance rapide ces dernières années, si bien que nous éprouverons des difficultés à prévoir nos résultats d'exploitation futurs, notamment planifier et modéliser efficacement la croissance future. Nos prévisions concernant nos résultats d'exploitation et charges futurs pourraient être erronées. Nous avons été et continuerons d'être confrontés aux risques et aux incertitudes auxquels sont souvent exposées les sociétés en croissance œuvrant dans des secteurs en rapide évolution. Si les hypothèses concernant ces risques et incertitudes que nous utilisons pour planifier et exercer nos activités sont erronées ou changent, ou si nous ne parvenons pas à gérer convenablement ces risques, nos résultats d'exploitation pourraient différer sensiblement de nos attentes, notre croissance pourrait ralentir et notre entreprise en souffrirait.

Notre stratégie de croissance dépend largement de l'expansion de notre plateforme grâce à de nouveaux produits ou à de nouvelles capacités, y compris la création de nouvelles solutions pour les participants à l'écosystème des marchés des capitaux. Le développement de nouveaux produits intégrant des technologies avancées est un processus complexe qui comporte de nombreuses incertitudes. Notre succès dans le développement de tels produits est partiellement tributaire de notre capacité à les développer tout en gardant la cadence des avancées technologiques, des normes en constante évolution dans le secteur, des solutions et produits lancés sur le marché par nos concurrents, des préférences et exigences changeantes des clients et de l'interopérabilité de ces produits avec le reste de notre plateforme et les sections de celle-ci qui ont été développées par des tiers.

En outre, l'expansion de nos activités sur de nouveaux marchés nous obligera à augmenter d'autant nos efforts pour suivre la législation et la réglementation locales, notamment celles qui portent sur la collecte, le stockage et l'utilisation de renseignements sur les consommateurs qui participent à des opérations, ce qui augmente nos coûts ainsi que le risque qu'une solution ne puisse être intégrée ou qu'elle ne puisse être intégrée à temps du fait qu'elle ne respecte pas la législation ou la réglementation locale. Nous pourrions engager des coûts et devoir surmonter des difficultés supplémentaires sur le plan opérationnel pour nous conformer à ces lois, et des différences dans ces lois pourraient nous obliger à exercer nos activités différemment dans différents territoires. Le cas échéant, nous pourrions engager des coûts supplémentaires et ne pas réaliser pleinement les avantages de notre investissement dans notre expansion internationale. Notre capacité de pénétrer davantage nos marchés actuels dépend de la qualité de nos produits et de notre capacité de concevoir nos produits en fonction de l'évolution du marché et des normes applicables dans le secteur, ainsi que de notre capacité d'assurer que nos clients seront satisfaits de nos solutions actuelles et de nos nouvelles solutions. Si nous ne parvenons pas à vendre nos produits sur de nouveaux marchés ou à pénétrer davantage nos marchés actuels, ou encore à accroître nos ventes auprès de nos clients actuels en leur vendant d'autres produits et services, nos produits des activités ordinaires ne croîtront pas comme prévu, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Notre incapacité de suivre le rythme des développements technologiques ou des nouvelles versions ou mises à jour des systèmes d'exploitation et navigateurs Internet pourrait entraîner des difficultés d'interface pour nos clients avec notre plateforme et nuire à notre entreprise.

Étant donné que notre plateforme est conçue pour fonctionner sur une variété de réseaux, de matériel et de logiciels utilisant des outils et des protocoles Internet, nous devons continuellement la modifier et l'améliorer pour suivre l'évolution du matériel, des logiciels, des protocoles de communication, des navigateurs et des bases de données utilisés pour communiquer par Internet. Si nous ne sommes pas en mesure de réagir rapidement et de manière rentable à ces rapides progrès technologiques, notre plateforme pourrait devenir désuète, ce qui aurait une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation.

De plus, notre secteur se caractérise par la rapidité de son évolution technologique, le grand nombre de produits qui sont lancés sur le marché et l'évolution des normes applicables dans le secteur. Notre capacité d'attirer de nouveaux clients et d'accroître nos produits des activités ordinaires tirés de nos clients dépendra en grande partie de notre capacité de prévoir les normes qui s'appliqueront dans le secteur et de continuer à améliorer les solutions existantes ou de lancer ou d'acquérir de nouvelles solutions en temps opportun pour suivre le rythme des progrès technologiques. Le succès d'une amélioration ou d'une nouvelle solution dépend de plusieurs facteurs, notamment de son achèvement à temps et de son acceptation sur le marché. Les nouvelles solutions que nous développons ou achetons pourraient ne pas être lancées sur le marché en temps opportun ou de manière rentable et ne pas être suffisamment acceptées sur le marché pour générer des produits des activités ordinaires importants. Si l'un de nos concurrents met en œuvre de nouvelles technologies avant nous, il pourrait arriver à fournir des solutions plus efficaces que les nôtres à des prix inférieurs.

Une fusion ou une autre opération stratégique mettant en jeu nos concurrents ou nos clients pourrait fragiliser notre position concurrentielle, ce qui pourrait nuire à nos résultats d'exploitation.

Certains de nos concurrents pourraient créer de nouvelles alliances entre eux ou encore établir ou renforcer des relations de collaboration avec les intégrateurs de systèmes, des cabinets de services-conseils ou d'autres tiers, y compris chercher à créer des solutions de communication complètes destinées aux marchés des capitaux qui font concurrence à nos produits. Une telle alliance, collaboration ou acquisition ou un tel regroupement pourrait provoquer une pression sur les prix, nous faire perdre une part de marché et créer un concurrent doté de plus vastes ressources, notamment financières, techniques et marketing, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Les regroupements d'entreprises sur nos marchés actuels et cibles par suite de fusions ou d'autres opérations stratégiques pourraient aussi créer de l'incertitude chez les clients qui doivent alors réorienter leur entreprise, et nuire à nos ventes et renouvellements.

La possibilité que nous n'arrivions pas à protéger adéquatement nos droits exclusifs pourrait compromettre notre position concurrentielle, nous faire perdre des actifs de valeur, provoquer une baisse des produits des activités ordinaires, ralentir notre croissance et nous obliger à intenter des poursuites coûteuses.

Nos droits de propriété intellectuelle sont importants pour notre entreprise. Notre succès dépend, en partie, de notre capacité de protéger notre technologie et notre information exclusive. Nous dépendons des marques de commerce, des droits d'auteur, des secrets commerciaux, des conventions de cession de droits de propriété intellectuelle, des conventions de licence, des procédures de confidentialité, des conventions de non-divulgaration ainsi que des conventions de non-divulgaration et de cessions d'inventions conclues avec nos employés pour établir et protéger nos droits exclusifs. Toutefois, les mesures que nous prenons pour protéger nos droits de propriété intellectuelle pourraient être insuffisantes. Nous ne pourrions pas protéger nos droits de propriété intellectuelle si nous ne pouvons faire respecter nos droits ou si nous ne détectons pas ou ne restreignons pas leur usage non autorisé. Malgré nos précautions, il est possible que des tiers non autorisés copient notre plateforme et utilisent des renseignements que nous considérons comme exclusifs pour créer des solutions qui concurrencent les nôtres. Il est difficile de détecter l'usage non autorisé de notre plateforme et les mesures que nous prenons pour combattre de telles actions pourraient être inefficaces. Il pourrait être impossible de faire respecter certaines dispositions des licences qui protègent contre l'usage, la copie, le transfert et la divulgation sans autorisation de notre plateforme sous le régime des lois de certains territoires et pays. En outre, les lois de certains pays ne protègent pas les droits exclusifs autant que les lois du Canada et les

mécanismes de sanction en cas de violation des droits de propriété intellectuelle dans certains pays étrangers pourraient être inappropriés. L'expansion de nos activités internationales nous expose davantage au risque de copie ou d'utilisation non autorisée de notre plateforme et de nos renseignements exclusifs. Par conséquent, malgré nos efforts, nous pourrions être incapables d'empêcher un tiers d'usurper notre technologie ou de contrevenir à nos droits de propriété intellectuelle.

Il n'est pas garanti que les conventions de cession de propriété intellectuelle ou de licence conclues avec nos employés et sous-traitants, les conventions de confidentialité et de cession d'inventions conclues avec nos employés et nos consultants et les conventions de confidentialité conclues avec les parties avec qui nous entretenons des relations stratégiques et des alliances commerciales limiteront efficacement l'accès à notre plateforme et à nos renseignements exclusifs et leur distribution. Par ailleurs, ces conventions n'empêchent pas nos concurrents de développer de façon indépendante des technologies essentiellement équivalentes ou supérieures à notre plateforme.

Nous pourrions être tenus de consacrer d'importantes ressources à la surveillance et à la protection de nos droits de propriété intellectuelle. Il pourrait être nécessaire d'intenter des poursuites à l'avenir pour faire respecter nos droits de propriété intellectuelle ou pour protéger nos secrets commerciaux. De telles poursuites pourraient être coûteuses en temps et en argent, accaparer l'attention de la direction et nous faire perdre une partie de nos droits de propriété intellectuelle. De plus, les efforts que nous déployons pour faire respecter nos droits de propriété intellectuelle pourraient se heurter à des moyens de défense et à des demandes reconventionnelles qui contestent la validité et le caractère opposable de nos droits de propriété intellectuelle. Notre incapacité de protéger notre technologie exclusive contre la copie ou l'usage non autorisé, le coût d'une poursuite ou l'accaparement de l'attention de notre direction et de nos ressources risquent de retarder davantage les ventes ou la mise en œuvre de notre plateforme, de nuire à la fonctionnalité de notre plateforme, de retarder le lancement de nouvelles caractéristiques de notre plateforme, d'entraîner le remplacement des technologies utilisées dans notre plateforme par des technologies inférieures ou plus coûteuses ou de porter atteinte à notre réputation. En outre, nous pourrions être tenus d'acquiescer des licences de tiers pour pouvoir utiliser des technologies supplémentaires dans le but de développer et de commercialiser de nouvelles caractéristiques de notre plateforme ou de nouveaux services. Nous ne pouvons pas garantir que nous parviendrons à obtenir de telles licences ou que nous les obtiendrons à des conditions raisonnables sur le plan commercial. Notre incapacité d'obtenir ces licences pourrait nuire à notre capacité de soutenir la concurrence.

Si un tiers prétend que nous violons ses droits de propriété intellectuelle, cela pourrait nous exposer à une poursuite coûteuse en temps et en argent qui pourrait nuire à notre entreprise.

Le marché des communications sur les marchés des capitaux se caractérise par l'existence d'un grand nombre de brevets et de nombreuses réclamations et poursuites concernant des brevets, des droits d'auteur et d'autres droits de propriété intellectuelle. Il est arrivé par le passé et il pourrait arriver dans l'avenir que des tiers prétendent que notre plateforme, nos solutions, technologies, méthodes ou pratiques ou que l'utilisation du nom, des logos ou d'autres marques de commerce des clients violent leurs droits de propriété intellectuelle ou d'autres droits exclusifs ou y portent atteinte d'une autre manière. De telles réclamations pourraient être présentées par nos concurrents qui cherchent à obtenir un avantage concurrentiel ou par d'autres tiers. Des entités pourraient acheter des actifs protégés par des droits de propriété intellectuelle pour pouvoir présenter des réclamations en violation et tenter d'obtenir un règlement de la part de sociétés comme la nôtre. Le risque de réclamations peut s'aggraver à mesure que le nombre de solutions que nous offrons et de concurrents œuvrant sur notre marché augmente et qu'ils se chevauchent. De plus, si nous devenons plus visibles et présents sur le marché, nous courrons un plus grand risque de faire l'objet de réclamations en violation de droits de propriété intellectuelle.

Nous pourrions faire l'objet de telles réclamations dans l'avenir et il se pourrait que nous soyons déclarés coupables de contrevenir à de tels droits. Nous pourrions également être déclarés coupables de contrefaçon de brevets ou de violation de droits de propriété intellectuelle même si nous ignorions l'existence de ces droits ou que nous étions à l'origine d'une contrefaçon. Qu'elles soient fondées ou non, les réclamations qui donnent lieu à des poursuites pourraient entraîner des frais considérables, accaparer l'attention de la direction, retarder considérablement le lancement sur le marché de nouveaux services ou de nouvelles technologies ou de services ou technologies améliorés, perturber profondément la conduite de nos affaires et avoir un effet défavorable important sur notre marque, nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Même si,

à notre avis, nos technologies, méthodes et processus exclusifs n'ont pas été enregistrés par un tiers, il est possible que des droits de propriété intellectuelle aient été accordés à des tiers sur la totalité ou une partie de nos activités. En cas de réclamations en contrefaçon de brevets ou violation d'autres droits de propriété intellectuelle, nous pourrions être condamnés à payer des dommages-intérêts considérables ou être obligés de développer d'autres technologies, de conclure des contrats de licence avec redevances, de cesser de vendre ou de commercialiser une partie ou la totalité de nos solutions ou de repositionner la marque de nos solutions. Nous pourrions aussi être tenus d'indemniser nos clients ou nos partenaires ou de payer des frais considérables aux termes d'une entente de règlement, y compris des redevances, par suite d'une réclamation ou d'une poursuite et d'obtenir des licences, de modifier des applications ou de rembourser des frais, ce qui pourrait être onéreux. Si cela semble nécessaire, nous pourrions chercher à obtenir les droits d'utilisation sous licence de la propriété intellectuelle que nous sommes accusés d'avoir enfreints moyennant un coût élevé, et ce, même si nous estimons que la réclamation n'est pas fondée. Si les licences requises ne peuvent être obtenues ou si des licences en vigueur ne sont pas renouvelées, il pourrait en résulter des litiges. Les litiges sont incertains par nature et peuvent nécessiter beaucoup d'argent, de temps et d'attention, et ce, même si nous finissons par obtenir gain de cause. Toute décision défavorable pourrait nous faire perdre nos droits exclusifs, nous assujettir à des obligations considérables, nous obliger à obtenir de tiers l'autorisation d'utiliser sous licence des technologies de remplacement, nous empêcher d'offrir la totalité ou une partie de nos solutions et par ailleurs nuire à nos activités et à nos résultats d'exploitation.

L'utilisation de logiciels à code source ouvert dans nos produits pourrait nous exposer à des risques supplémentaires et nuire à nos droits de propriété intellectuelle.

Nous avons déjà utilisé par le passé et pourrions utiliser à l'avenir des composants de logiciels à code source ouvert dans nos processus de développement. Ces composants sont mis au point par des tiers sur qui nous n'avons aucun contrôle. Nous ne pouvons garantir que ces composants ne violeront pas les droits de propriété intellectuelle de tiers. Nous pourrions être exposés à des réclamations en contrefaçon, à des failles de sécurité et des poursuites en responsabilité pas suite de l'utilisation de ces composants de logiciels à code source ouvert et nous pourrions être tenus de remplacer ces composants par des logiciels développés à l'interne ou obtenus d'un autre fournisseur, ce qui pourrait augmenter nos frais. Les développeurs de logiciels à code source ouvert n'ont habituellement aucune obligation de faire la maintenance ou la mise à jour de ces logiciels. Nous pourrions donc être forcés de faire la maintenance ou la mise à jour de ces logiciels nous-mêmes ou de les remplacer par des logiciels développés à l'interne ou obtenus d'un autre fournisseur, ce qui pourrait augmenter nos frais. De tels remplacements pourraient aussi retarder l'amélioration de nos produits. Les licences de certains logiciels à code source ouvert prévoient que le logiciel sous licence peut être librement utilisé, modifié ou distribué à d'autres à la condition que ses modifications, y compris son code source, soient aussi rendues disponibles aux mêmes conditions. Par conséquent, toute modification que nous apportons à de tels logiciels sera mise à la disposition des utilisateurs en aval, y compris nos concurrents.

Les licences de certains codes sources ouverts prévoient que si nous souhaitons combiner le logiciel sous licence, en tout ou en partie, avec l'un de nos logiciels exclusifs et distribuer des copies du logiciel combiné, nous devons le faire aux mêmes conditions que celles régissant les composants du logiciel à code source ouvert que nous utilisons aux termes d'une licence, notamment en mettant à la disposition des utilisateurs des copies le code source du logiciel combiné. Les types de combinaisons où un logiciel à code source ouvert est combiné à un code exclusif et dont le code source doit obligatoirement être publié sont incertains et font l'objet de nombreux débats. Il n'y a pas ou peu de jurisprudence régissant l'interprétation des conditions de ces licences. La question de savoir si une combinaison est assujettie à ces dispositions ou non peut, si on commet une erreur de jugement, entraîner la non-respect des conditions de la licence du code source ouvert et, par conséquent, la résiliation de notre droit d'utiliser, de modifier et de distribuer des copies du logiciel à code source ouvert en question aux termes d'une licence et nous obliger à remplacer un tel logiciel par un logiciel développé à l'interne ou obtenu d'un autre fournisseur, ce qui pourrait augmenter nos frais. En plus de résilier la licence du code source en question, le concédant de la licence pourrait demander à un tribunal de rendre une ordonnance pour que soit mis à la disposition de tiers, y compris nos concurrents, le logiciel exclusif qui a été combiné avec le logiciel à code source ouvert, conformément aux conditions de la licence du code source ouvert applicable. C'est pourquoi nous avons mise en place des politiques et pratiques qui visent à régir et à limiter l'utilisation de logiciels à code source ouvert distribués conformément aux modalités de la licence dont il est question ci-dessus.

Outre les risques liés aux obligations imposées par les licences, l'usage de logiciels à code source ouvert peut exposer à des risques plus graves que l'utilisation d'un logiciel vendu sur le commerce, étant donné que les concédants de licences de code source ouvert ne fournissent généralement pas de garantie, de contrôle sur l'origine ou le développement du logiciel ni ne prévoient la possibilité d'exercer des recours contre eux. Bon nombre des risques liés à l'usage de logiciels à code source ouvert ne peuvent être éliminés et pourraient nuire à notre entreprise.

Des problèmes attribuables à l'utilisation de l'intelligence artificielle dans notre plateforme pourraient engager notre responsabilité ou nuire à notre réputation.

Notre plateforme utilise l'intelligence artificielle et l'apprentissage machine, et nous nous attendons à intégrer davantage ces fonctionnalités dans notre plateforme dans l'avenir en complément de nos autres fonctionnalités, notamment les solutions d'analyse et d'intelligence que nous offrons déjà ou que nous prévoyons offrir. Tout comme plusieurs autres innovations perturbatrices, l'intelligence artificielle présente des risques et des défis qui pourraient nuire à son adoption, et par conséquent, à notre entreprise. Les algorithmes d'intelligence artificielle pourraient être imparfaits ou inexacts. Les ensembles de données pourraient être insuffisants ou contenir de l'information biaisée. Des pratiques de manipulation des données inappropriées ou controversées, de notre part ou de la part de tiers, pourraient nuire à l'acceptation, à l'utilité et à l'efficacité des solutions d'intelligence artificielle. Nos clients pourraient se fier à des recommandations qui reposent sur nos données et analyses, qui pourraient être erronées ou inexactes et avoir une incidence défavorable sur les activités et les relations des clients. Ces lacunes pourraient nuire au processus de prise de décisions et de prédiction ou à l'exactitude des analyses produites par les applications d'intelligence artificielle, ce qui pourrait nous nuire sur le plan concurrentiel, nous exposer à une responsabilité juridique et porter atteinte à notre marque ou à notre réputation. Certains scénarios mettant en jeu l'intelligence artificielle soulèvent des questions sur le plan éthique. Si nous activons ou offrons des solutions d'intelligence artificielle qui sont controversées en raison de leur effet sur les droits de la personne, la vie privée, l'emploi, l'équité ou l'accessibilité ou d'autres enjeux sociaux, cela pourrait porter atteinte à notre marque et à notre réputation.

Des erreurs, des défaillances, des vulnérabilités ou des bogues sur notre plateforme, réels ou perçus, pourraient nuire à notre entreprise et à nos résultats d'exploitation.

Des erreurs, des défaillances, des vulnérabilités ou des bogues peuvent se produire sur notre plateforme, particulièrement à la suite de mises à jour ou lors de l'installation de nouvelles fonctionnalités. De plus, l'utilisation de notre plateforme par des clients dans des environnements complexes et à grande échelle pourrait faire ressortir des erreurs, des défaillances, des vulnérabilités ou des bogues dans notre plateforme, non détectés avant la distribution à nos clients. Notre marque et notre réputation sont particulièrement sensibles à ce genre d'erreurs, de défaillances, de vulnérabilités ou de bogues. Des erreurs, défaillances, vulnérabilités ou bogues sur notre plateforme, réels ou perçus, peuvent entraîner de la publicité négative, la perte d'une part de marché en faveur de la concurrence, la fuite des données de nos clients, le refus ou l'acceptation tardive de nos produits par le marché ou des réclamations de la part de nos clients qui auraient de ce fait subi des pertes, ce qui pourrait nuire à notre entreprise et à nos résultats d'exploitation.

Il se pourrait que nos activités actuelles de recherche et de développement ne génèrent pas des produits des activités ordinaires importants.

Nous réinvestissons une grande partie de nos produits des activités ordinaires dans la recherche et le développement. Notre investissement dans la recherche et le développement pourrait ne pas produire en temps opportun un rendement suffisant. Nous faisons et continuerons de faire des investissements importants dans la recherche et le développement de logiciels et des produits potentiels connexes. Les investissements dans les nouvelles technologies et les nouveaux processus sont intrinsèquement spéculatifs. Le succès commercial dépend de bon nombre de facteurs, dont le degré d'innovation des produits et des outils analytiques mis au point dans le cadre de nos activités de recherche et développement, le soutien de nos partenaires stratégiques et l'efficacité des activités de distribution et de marketing. Le lancement accéléré sur le marché de produits et leurs courts cycles de vie nous obligent à engager des sommes considérables dans la recherche et le développement. Si ces sommes ne sont pas compensées par une augmentation de nos produits des activités ordinaires, elles pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation. Nous croyons devoir continuer à consacrer des ressources importantes à nos activités de recherche et développement.

afin de maintenir notre position concurrentielle. Toutefois, il est possible que les nouveaux produits et services ne génèrent pas des produits des activités ordinaires importants ou n'en génèrent pas pendant un certain nombre d'années. De plus, les nouveaux produits et services pourraient ne pas être rentables.

Notre incapacité de rafraîchir ou de mettre à jour notre code source ou d'autres éléments de notre plateforme ou encore de détecter et de réparer convenablement et en temps opportun les problèmes technologiques pourrait nuire à notre position concurrentielle.

Notre compétitivité dépend, en partie, de notre capacité de livrer une interface client à jour et de régler rapidement et de manière efficiente les problèmes techniques. Les mises à jour de notre code source et d'autres éléments de notre plateforme exigent de grands investissements, que nous pourrions être incapables de faire si nous ne disposons pas des ressources nécessaires. Nous pourrions être incapables d'élargir et de perfectionner notre main-d'œuvre, nos systèmes technologiques et notre infrastructure pour satisfaire à la croissance de nos activités en temps opportun, ce qui pourrait entraîner des défaillances opérationnelles, des retards, la perte de clients, une réduction de la croissance de notre clientèle, une augmentation des frais d'exploitation et des pertes financières.

Nos produits et services sont complexes et élaborés et peuvent présenter des défauts ou des erreurs de conception difficiles à déceler et à corriger. Des erreurs ou des défauts peuvent être décelés dans de nouveaux produits et services après leur lancement. Cependant, il se pourrait que nous soyons incapables de les corriger ou de le faire en temps opportun, ce qui pourrait nuire à notre entreprise.

La présence d'erreurs ou de défauts graves dans nos logiciels pourrait causer la perte de produits des activités ordinaires et nuire à l'acceptation de nos produits sur le marché, en plus de nous contraindre à engager des frais pour contester ou régler les réclamations de clients.

Il arrive souvent que les logiciels comme les nôtres contiennent des erreurs, des défauts, des vulnérabilités sur le plan de la sécurité ou des bogues difficiles à détecter et à corriger, en particulier au moment de leur lancement initial ou de la sortie de nouvelles versions ou d'améliorations. Malgré les mises à l'essai effectuées à l'interne, il est possible que nos plateformes contiennent des erreurs ou des défauts graves, des vulnérabilités sur le plan de la sécurité ou des bogues que nous pourrions ne pas être en mesure de corriger ou de corriger en temps opportun, et qui pourraient ainsi entraîner une perte de produits des activités ordinaires, causer des dépenses en capital importantes, retarder ou entraver l'acceptation sur le marché et causer un préjudice à notre réputation et à notre marque, ce qui nuirait à nos activités, à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation. En outre, notre plateforme est un système infonuagique multilocataire qui nous permet de déployer de nouvelles versions et améliorations auprès de tous nos clients simultanément. S'il nous arrivait de déployer de nouvelles versions ou des améliorations contenant des erreurs, des défauts, des vulnérabilités sur le plan de la sécurité ou des bogues auprès de tous nos clients simultanément, les conséquences seraient plus graves que si nous les déployions à plus petite échelle.

Étant donné que nos clients utilisent nos services pour des processus qui sont essentiels à leurs activités, des erreurs, défauts, vulnérabilités sur le plan de la sécurité, interruptions de service ou bogues dans notre plateforme pourraient entraîner des pertes pour eux. Nos clients pourraient exiger de notre part un dédommagement important pour toute perte subie ou cesser de faire affaire avec nous. Par ailleurs, un client pourrait faire part de sa mauvaise expérience dans les médias sociaux, ce qui pourrait nuire à notre réputation et nous faire perdre des ventes futures. Rien ne garantit que les dispositions généralement incluses dans les contrats conclus avec nos clients dans le but de limiter le risque que nous fassions l'objet de réclamations seraient opposables ou adéquates ou protégeraient notre responsabilité ou nous mettraient à l'abri de l'obligation de verser des dommages-intérêts à l'égard d'une réclamation donnée. Toute réclamation présentée contre nous par un client, même s'il n'obtient pas gain de cause, serait probablement longue et nous obligerait à engager des coûts élevés pour notre défense; de plus, elle pourrait ternir grandement notre réputation et notre marque et nuire à la vente de nos solutions.

De temps à autre, nous pourrions devoir nous défendre contre des poursuites dont nous ne sommes pas en mesure d'évaluer le risque et qui pourraient occasionner des responsabilités importantes en cas de jugement défavorable.

Il peut arriver de temps à autre, dans le cours normal de nos activités, que nous fassions l'objet de diverses procédures judiciaires, notamment en matière commerciale, d'emploi ou de responsabilité du fait de produits,

ou d'une action collective, d'une réclamation ou d'une autre action, ou encore d'une enquête ou d'une procédure d'autorités gouvernementales ou réglementaires. Ces procédures peuvent nécessiter beaucoup de temps, accaparer l'attention et les ressources de la direction et nous occasionner de grandes dépenses. De plus, nos assurances ou nos clauses d'indemnisation pourraient ne pas suffire à couvrir toutes les réclamations présentées contre nous, qui pourraient nuire à notre réputation, qu'elles soient fondées ou non et quelle qu'en soit l'issue. En outre, de par leur nature imprévisible, ces litiges pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation ou notre situation financière.

Nous pourrions être exposés au risque de fluctuation des taux de change.

Nous réalisons la majeure partie de nos produits des activités ordinaires à l'heure actuelle aux États-Unis et en dollars américains. Les produits des activités ordinaires réalisés à l'extérieur du Canada sont souvent libellés dans les monnaies locales. Une bonne partie de nos charges sont libellées en dollars canadiens. Nos états financiers sont présentés en dollars américains. De plus, à mesure que l'expansion de nos activités internationales se poursuit, nous publions nos résultats financiers en dollars américains. Par conséquent, les fluctuations de la valeur du dollar américain et de monnaies étrangères pourraient avoir une incidence sur nos résultats d'exploitation lors de la conversion en dollars américains. À l'heure actuelle, nous ne nous livrons à aucune activité de couverture du change afin de limiter le risque de fluctuation des taux de change. Dans l'avenir, nous pourrions utiliser des instruments dérivés, comme des contrats de change à terme et des contrats d'options, pour couvrir certains risques de fluctuation des taux de change. De telles activités de couverture pourraient ne pas compenser, en totalité ou en partie, les effets financiers négatifs des fluctuations défavorables des taux de change pendant la période de couverture. De plus, l'utilisation d'instruments de couverture peut entraîner des risques supplémentaires si nous ne sommes pas en mesure de les structurer efficacement.

Nous pourrions ne pas générer suffisamment de liquidités pour assurer le service de notre dette.

Au 30 juin 2021, nous avons contracté une dette totalisant environ 20,8 millions de dollars américains (environ • millions de dollars canadiens) aux termes de nos facilités de crédit.

Notre convention de crédit contient des engagements financiers, y compris ceux dont il est question à la rubrique « Description des dettes importantes ». Notre capacité de contracter des emprunts supplémentaires aux termes de la convention de crédit dépend du respect de ces engagements, notamment. Des événements indépendants de notre volonté pourraient nuire à notre capacité de respecter ces engagements et exigences. Notre incapacité de nous acquitter des obligations qui nous incombent aux termes de la convention pourrait entraîner un cas de défaut, qui, s'il n'y est pas remédié ou renoncé, nous empêcherait d'emprunter d'autres sommes aux termes de notre convention de crédit et permettrait à nos prêteurs d'exiger le remboursement par anticipation de leurs prêts. De plus, les prêteurs auraient le droit de réaliser la garantie que nous leur avons accordée aux termes de la convention de crédit et qui consiste, notamment, en une sûreté de premier rang grevant la totalité des biens réels et personnels actuels et acquis par la suite de la Société et de chaque garant et des droits de propriété intellectuelle de la Société. Si notre dette devient exigible par anticipation, il n'est pas certain que nous disposerons des fonds nécessaires à son remboursement ou que nous serons en mesure de la refinancer ou de la refinancer à des conditions qui nous sont favorables. Si nous ne sommes pas en mesure de rembourser ou de refinancer la dette, nous pourrions être insolubles et demander la protection de la loi sur la faillite. Un tel défaut, un tel remboursement par anticipation ou une telle insolvabilité aurait vraisemblablement une incidence défavorable importante sur nos activités.

Nos activités sont assujetties à diverses lois internationales, notamment les lois et règlements sur le contrôle des exportations et des importations et la lutte contre la corruption, qui pourraient nous exposer à des réclamations, augmenter nos coûts d'exploitation, réduire notre compétitivité sur les marchés internationaux ou nuire autrement à nos activités en raison de leur évolution, de changements dans leur interprétation, de leur application plus stricte ou d'enquêtes sur notre conformité.

Nos activités sont assujetties à la réglementation de divers organismes gouvernementaux fédéraux, provinciaux, territoriaux, locaux et étrangers, y compris des organismes chargés de surveiller et de faire appliquer les lois sur le droit d'auteur, les normes du travail, la sécurité en milieu de travail, la protection des consommateurs, la protection des renseignements personnels et des données, la lutte contre la corruption, le contrôle des importations et exportations, les valeurs mobilières et la fiscalité. Dans certains territoires

étrangers, ces exigences réglementaires peuvent être plus strictes que celles du Canada. Les lois américaines sur le contrôle des exportations et les sanctions économiques aux États-Unis peuvent restreindre ou interdire la vente ou la fourniture de certains produits et services à des pays, gouvernements, personnes et entités sous embargo ou visés par des sanctions. En outre, divers pays réglementent l'importation de certaines technologies de chiffrement et autres, notamment en imposant l'obligation d'obtenir un permis ou une licence d'importation ou d'exportation, et ont adopté ou pourraient adopter des lois qui limiteraient notre capacité de distribuer notre plateforme ou de donner accès à notre plateforme à nos clients ou la capacité de nos clients d'accéder à nos services ou de les utiliser dans ces pays.

Nous sommes également assujettis à diverses lois nationales et internationales de lutte contre la corruption, comme la *Loi sur la corruption d'agents publics étrangers* (Canada), la *Foreign Corrupt Practices Act* des États-Unis et la *Bribery Act* du Royaume-Uni, ainsi qu'à d'autres lois et règlements similaires visant à lutter contre la corruption et les pots-de-vin. Ces lois et règlements interdisent généralement aux entreprises, à leurs employés et à leurs intermédiaires d'autoriser, d'offrir, de fournir et d'accepter des paiements ou des avantages inappropriés à des fins inappropriées. Ces lois nous obligent aussi à tenir des livres et registres exacts et à mettre en place des procédures de conformité conçues pour prévenir de tels agissements. Malgré les précautions que nous prenons, le risque de violer ces lois augmente à mesure que notre présence internationale s'accroît et que nous augmentons nos ventes et nos activités dans des territoires étrangers.

Nous sommes également assujettis aux lois sur la protection des consommateurs qui peuvent avoir une incidence sur nos activités de vente et de marketing, y compris les lois relatives aux abonnements, à la facturation et au renouvellement automatique. Ces lois et leurs éventuelles modifications pourraient faire en sorte qu'il soit plus difficile pour nous de conserver nos clients actuels et d'en attirer de nouveaux.

Ces lois et règlements sont susceptibles d'évoluer au fil du temps. Nous devons continuer de nous tenir au fait des changements qui pourraient y être apportés pour pouvoir nous y conformer en tout temps. Malgré nos précautions, nous pourrions par inadvertance offrir notre plateforme d'une manière qui contreviendrait à ces lois. Tout cas de non-respect, passé, actuel ou futur, de la réglementation applicable ou des exigences d'un territoire concernant l'une des questions susmentionnées ou de toute autre exigence pourrait nous exposer à des enquêtes, à des sanctions, à des mesures d'application, à une obligation de restitution de profits, à des amendes, à des dommages-intérêts, à des pénalités civiles et criminelles ou à des injonctions. L'imposition de sanctions gouvernementales ou l'issue défavorable d'une poursuite civile ou criminelle pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière. Nous pourrions également être défavorablement touchés par une pénalité, une atteinte à notre réputation, la perte d'accès à certains marchés ou d'autres conséquences néfastes. De plus, toute mesure devant être prise à cet égard exigera probablement que la direction y consacre beaucoup de temps et de ressources et entraînera une hausse des honoraires professionnels. Toute mesure d'application et toute sanction pourraient nuire à nos activités, à nos résultats d'exploitation et à notre situation financière.

Nos activités pourraient être défavorablement touchées par des changements dans l'accès de nos clients à Internet ou par des lois régissant précisément Internet.

Notre plateforme dépend de la qualité de l'accès de nos clients à Internet et de l'utilisation continue d'Internet en tant que principal mode de communication sur les marchés des capitaux. Certaines caractéristiques de notre plateforme nécessitent une grande fidélité et une large bande passante pour fonctionner efficacement. L'accès à Internet est souvent fourni par des sociétés qui occupent une position dominante sur le marché et qui pourraient prendre des mesures qui dégradent ou perturbent l'accès des clients à notre plateforme ou en augmentent le coût, ce qui pourrait nuire à nos activités. Nos frais d'exploitation risqueraient d'augmenter et notre capacité d'acquérir et de fidéliser des clients pourrait diminuer si les exploitants de réseaux :

- commencent à imposer des tarifs établis à l'utilisation;
- réduisent les prix de produits concurrentiels;
- modifient de façon importante leurs tarifs ou leurs mécanismes de fixation des prix;
- nous imposent des frais pour livrer notre trafic ou pour le livrer à certains niveaux;
- régulent le trafic en fonction de sa source ou de son type;

- limitent la bande passante ou imposent d'autres restrictions d'utilisation;
- essaient par ailleurs de monétiser ou de contrôler l'accès à leurs réseaux.

À mesure que le nombre de clients sur Internet, sa fréquence d'utilisation et le volume des données transmises sur celui-ci augmentent, il se pourrait que l'infrastructure Internet que nous et nos clients utilisons ne soit pas en mesure de satisfaire à la demande, ce qui, même sur une courte période, pourrait nuire à nos activités et à nos résultats d'exploitation.

Les fournisseurs de navigateurs Internet pourraient à l'avenir introduire de nouvelles caractéristiques qui rendraient difficile l'usage de notre plateforme pour nos clients. En outre, les navigateurs Internet pour les ordinateurs de bureau, les tablettes ou les appareils mobiles pourraient introduire de nouvelles caractéristiques ou modifier les spécifications des navigateurs d'une manière qui les rend incompatibles avec notre plateforme. Tout changement apporté aux technologies utilisées dans notre plateforme, aux caractéristiques existantes que nous utilisons ou aux systèmes d'exploitation ou navigateurs Internet qui rendrait plus difficile l'accès à notre plateforme pour nos clients pourrait nuire au maintien ou à l'augmentation de nos produits des activités ordinaires et avoir une incidence défavorable sur nos activités et nos perspectives.

En outre, plusieurs lois et règlements susceptibles d'entraver la croissance d'Internet ou d'autres services en ligne existent déjà ou pourraient être adoptés à l'avenir. Ces lois et règlements pourraient, en plus de limiter la neutralité d'Internet, régir la fiscalité, les tarifs, la collecte et l'utilisation de données provenant des visiteurs de sites Web et les questions liées à la vie privée connexes, la protection des données, la sécurité de l'information, le contenu, les droits d'auteur, la distribution, les contrats électroniques et les autres communications, la protection des consommateurs, ainsi que les caractéristiques et la qualité des services, ce qui pourrait réduire la demande pour notre plateforme ou son utilisation. Les législateurs et les organismes de réglementation peuvent modifier, interpréter ou appliquer les lois et règlements d'une manière qui nous occasionne des coûts importants, nous expose à une responsabilité civile ou criminelle imprévue ou nous amène à modifier nos pratiques commerciales. Ces changements ou coûts accrus pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Nos activités internationales nous exposent à des conséquences fiscales potentiellement défavorables.

Nous sommes assujettis à l'impôt sur les bénéfices et à d'autres taxes ou impôts sur la masse salariale, les ventes, l'utilisation, la valeur ajoutée, les immeubles ainsi que les produits et services, au Canada et dans divers territoires étrangers. Nous devons, dans le cadre de nos obligations fiscales au Canada et à l'étranger, respecter diverses règles concernant le moment où nous devons constater nos produits et charges et la façon dont nous devons les répartir. De plus, le montant des impôts sur les bénéfices payés dépend de notre interprétation des lois fiscales applicables dans les territoires où nous déposons une déclaration et des modifications apportées à ces lois. Nous devons user de beaucoup de jugement pour déterminer notre provision mondiale pour impôts sur les bénéfices et autres dettes fiscales. Nous pourrions faire l'objet d'audits fiscaux et autres à l'occasion. Même si nous estimons nous conformer à toutes les lois fiscales applicables, rien ne garantit qu'une autorité fiscale compétente n'aura pas une interprétation différente de la loi et ne nous imposera pas un supplément d'impôt. Si une cotisation fiscale supplémentaire nous était imposée, nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière pourraient en souffrir.

Notre taux d'imposition effectif futur pourrait varier en raison de modifications apportées à la législation ou à la réglementation fiscale, aux taux d'imposition ou encore à l'interprétation des lois ou des règlements existants, de l'incidence de la comptabilisation de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres ou des regroupements d'entreprises, ainsi que de changements survenus dans notre organisation internationale et le niveau général des bénéfices avant impôts. De plus, dans le cours normal de nos activités à l'échelle mondiale, il existe de nombreuses opérations et de nombreux calculs intersociétés dont le résultat fiscal ultime est incertain. Même si nous croyons que nos estimations fiscales sont raisonnables, il se pourrait que par suite d'un audit ou d'un différend, les autorités fiscales ne soient pas d'accord avec nos provisions pour impôts et la détermination de nos charges à ce titre.

Nos passifs d'impôts pourraient être plus élevés que prévu et varier si des modifications sont apportées aux lois fiscales ou à leur interprétation, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation.

Nous sommes assujettis à l'impôt sur les bénéfices au Canada et dans de nombreux territoires étrangers. Notre taux d'imposition effectif pourrait fluctuer en raison de changements dans la composition des bénéfices

et des pertes dans les pays où les taux d'imposition prévus par la loi diffèrent. Notre charge d'impôts pourrait aussi être touchée par des changements dans les charges non déductibles, des changements dans les avantages fiscaux excédentaires liés à la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres, des modifications apportées à l'évaluation des actifs et passifs d'impôts différés et à notre capacité de les utiliser, l'applicabilité des retenues fiscales, les incidences d'acquisitions et l'évaluation de nouveaux renseignements qui modifient une position fiscale établie précédemment.

Notre position fiscale pourrait aussi être touchée par des changements apportés aux principes comptables, aux lois fiscales fédérales, provinciales ou territoriales canadiennes ou à d'autres lois fiscales internationales applicables aux sociétés multinationales, d'autres modifications législatives fondamentales actuellement envisagées par plusieurs pays, dont le Canada et les États-Unis, et de nouvelles interprétations, décisions, politiques et positions administratives des territoires d'imposition. De tels changements pourraient gravement nuire à nos résultats d'exploitation, à nos flux de trésorerie et à notre situation financière.

L'obligation de percevoir les taxes de vente et d'autres taxes sur nos services par abonnement là où nous ne le faisons pas auparavant pourrait nuire à nos résultats d'exploitation.

Nous percevons les taxes de vente et les taxes sur la valeur ajoutée conformément à nos conventions d'abonnement dans un certain nombre de territoires où nous exerçons des activités. Les lois régissant les taxes de vente, les taxes à l'utilisation et les taxes sur la valeur ajoutée et les taux diffèrent grandement selon les territoires. Un ou plusieurs États ou pays pourraient chercher à nous obliger de percevoir la taxe de vente ou à l'utilisation, ou un autre type de taxe, même sur nos ventes antérieures. Le fait qu'une province, un État, un pays ou un autre territoire arrive à démontrer que nous aurions dû ou que nous devons percevoir des taxes de vente, des taxes à l'utilisation ou d'autres taxes supplémentaires sur notre plateforme pourrait, entre autres, nous obliger à payer des impôts substantiels sur nos ventes antérieures, nous faire porter un fardeau administratif important, décourager les clients d'utiliser notre plateforme ou nuire autrement à nos activités, à nos résultats d'exploitation et à notre situation financière.

Nous pourrions être incapables d'utiliser une large part de nos pertes d'exploitation nettes, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur notre rentabilité potentielle.

Nous avons reporté prospectivement des pertes d'exploitation nettes subies au cours de périodes antérieures. Ces pertes d'exploitation nettes et celles des sociétés que nous pourrions acquérir pourraient expirer sans avoir été utilisées et déduites de nos passifs d'impôts futurs, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur notre rentabilité potentielle.

La nature de nos activités nécessite l'application de règles complexes de comptabilisation des produits et charges. Tout changement important apporté aux règles actuelles pourrait avoir un effet sur nos états financiers et nos résultats d'exploitation.

Les règles et règlements en matière de comptabilité que nous devons respecter sont complexes et peuvent faire l'objet de diverses interprétations de la part du Conseil des normes comptable du Canada (« CNC »), des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM ») et de divers organismes formés pour promulguer et interpréter les principes comptables appropriés. Le CNC et les ACVM ont récemment pris des mesures et formulé publiquement des commentaires portant sur l'intégrité de l'information financière et les contrôles internes à l'égard de l'information financière. De plus, les conventions et pratiques comptables de nombreuses sociétés sont scrutées davantage par les autorités de réglementation et le public.

Les principes comptables en vertu des IFRS et les prises de position, directives de mise en œuvre et interprétations comptables connexes concernant un large éventail de questions importantes pour nos activités, comme la comptabilisation des produits des activités ordinaires, la dépréciation du goodwill et des actifs incorporels, les stocks, les impôts sur le revenu et les litiges, sont très complexes et reposent sur un grand nombre d'hypothèses, d'estimations et de jugements subjectifs. Des modifications apportées à ces règles ou à leur interprétation ou des modifications apportées aux hypothèses, aux estimations ou aux jugements sous-jacents pourraient modifier considérablement nos résultats financiers ou notre situation financière conformément aux principes comptables généralement reconnus.

De plus, l'application et le respect de modifications apportées aux règles comptables, y compris de nouvelles règles et interprétations comptables, pourraient avoir des répercussions défavorables sur notre situation financière ou nos résultats d'exploitation déclarés ou provoquer des fluctuations imprévues de nos résultats d'exploitation comptables au cours d'exercices futurs.

Nous ne pouvons pas prédire l'effet futur des changements apportés aux principes ou à nos conventions comptables sur nos états financiers à l'avenir, qui pourraient avoir une incidence importante sur nos résultats financiers déclarés et sur la comptabilisation d'opérations réalisées avant l'annonce de la modification. Toute modification de nos estimations comptables importantes, notamment celles liées à la constatation des produits relatifs aux abonnements et d'autres sources de produits, pourrait fortement influencer sur nos résultats d'exploitation.

Si les hypothèses sur lesquelles sont fondées nos prises de position ou estimations relatives à nos conventions comptables importantes changent ou sont erronées, nos résultats d'exploitation pourraient ne pas répondre aux attentes des investisseurs et des analystes en valeurs mobilières, ce qui entraînerait la diminution du cours de nos actions ordinaires.

L'établissement d'états financiers conformément aux IFRS oblige la direction à poser des jugements, à faire des estimations et à formuler des hypothèses qui touchent les sommes déclarées dans les états financiers consolidés et les notes connexes. Nous fondons nos estimations sur l'expérience passée et diverses autres hypothèses que nous estimons raisonnables dans les circonstances, comme il est indiqué à la rubrique « Rapport de gestion », dont les résultats constituent la base des jugements sur la valeur comptable des actifs, des passifs et des titres de capitaux propres ainsi que sur le montant des produits et charges qu'on ne peut déduire de manière évidente d'autres sources. Si nos hypothèses changent ou si les circonstances réelles diffèrent de celles envisagées dans le cadre de la formulation de nos hypothèses, nos résultats d'exploitation pourraient en être défavorablement touchés et ne pas répondre aux attentes des investisseurs et des analystes en valeurs mobilières, ce qui entraînerait la baisse du cours de nos actions ordinaires. Les estimations, hypothèses et jugements importants utilisés dans l'établissement de nos états financiers consolidés portent, ou pourraient porter dans l'avenir, sur la constatation des produits, la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres, les coûts des commissions de vente, les actifs à long terme, la comptabilisation des impôts sur les bénéfices, y compris les actifs et passifs d'impôts différés.

Si nous ne parvenons pas à maintenir un système efficace de contrôles internes, nous pourrions avoir de la difficulté à produire des états financiers exacts en temps opportun ou à nous conformer aux règlements applicables.

À titre de société ouverte, nous serons assujettis aux obligations d'information imposées par les ACVM et aux règles d'inscription à la cote de la TSX. Nous nous attendons à ce que ces règles continuent de faire augmenter nos frais de conformité juridiques, comptables et financiers, qu'elles rendent certaines activités plus difficiles, longues ou coûteuses et sollicitent grandement notre personnel, nos systèmes et nos ressources. Nous continuons à élaborer et à perfectionner nos contrôles et autres procédures qui visent à garantir que l'information devant figurer dans les rapports que nous déposerons auprès des ACVM sera consignée par écrit, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par les règles et annexes des ACVM et que l'information qui doit être présentée dans les rapports en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables sera rassemblée et transmise à nos dirigeants et responsables financiers. Nous continuons aussi d'améliorer nos contrôles internes à l'égard de l'information financière. Le maintien et l'amélioration de l'efficacité de nos contrôles et procédures de communication de l'information et de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière nous ont obligés à engager des ressources considérables, notamment au chapitre de la comptabilité, et obligé la direction à exercer une surveillance étroite, et nous prévoyons continuer d'engager de telles ressources.

Nos contrôles actuels et les nouveaux contrôles que nous établirons pourraient devenir inadéquats en raison de l'évolution de la situation dans notre secteur d'activité. En outre, on pourrait déceler des faiblesses dans nos contrôles de communication de l'information et nos contrôles internes à l'égard de l'information financière dans l'avenir. Notre incapacité d'établir ou de maintenir des contrôles efficaces ou toute difficulté à les mettre en œuvre ou à les améliorer pourrait nuire à nos résultats d'exploitation ou nous empêcher de respecter nos obligations d'information et nécessiter un redressement de nos états financiers pour des périodes antérieures. L'incapacité de mettre en œuvre et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information

financière efficaces pourrait aussi avoir une incidence défavorable sur les évaluations périodiques de la direction et les rapports d'attestation annuels d'un cabinet d'experts-comptables indépendant à ce sujet que nous aurons l'obligation d'inclure dans nos rapports périodiques déposés auprès des ACVM.

Nous ne pouvons garantir que nos contrôles et procédures d'information ainsi que nos contrôles internes à l'égard de l'information financière préviendront toutes les erreurs ou fraudes. On ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, qu'un système de contrôle, quelle que soit la qualité de sa conception et de sa mise en œuvre, atteindra ses objectifs. De plus, la conception d'un système de contrôle doit tenir compte des contraintes en matière de ressources et les avantages des contrôles doivent être évalués en fonction de leurs coûts. En raison des limitations inhérentes à tous les systèmes de contrôle, aucune évaluation des contrôles ne peut donner l'assurance absolue qu'ils détecteront toutes les irrégularités qu'ils sont censés détecter dans une organisation. Les limites inhérentes à ces systèmes comprennent les erreurs de jugement et le fait que de simples erreurs ou fautes peuvent faire échouer le processus. Les contrôles peuvent également être contournés par certaines personnes agissant seules, par la collusion de deux ou de plusieurs personnes ou encore par la direction. En raison des limitations inhérentes à un système de contrôle rentable, des informations fausses ou trompeuses résultant d'une erreur ou d'une fraude peuvent se produire et pourraient ne pas être décelées ou ne pas être décelées en temps opportun. De plus, les projections faites au sujet de l'évaluation de son efficacité sur des périodes futures comportent le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de l'évolution de la situation ou du fait que le degré de conformité aux politiques ou aux procédures peut se détériorer.

Si notre direction ne peut attester l'efficacité de nos contrôles internes et procédures ou si on décèle des lacunes importantes dans nos contrôles internes, nous pourrions faire l'objet d'un examen de la part des autorités de réglementation et perdre la confiance du public, ce qui pourrait nuire à nos activités et faire baisser le cours de nos actions ordinaires. L'incapacité de publier des renseignements financiers exacts en temps opportun risque de compromettre l'inscription de nos actions ordinaires à la cote de la TSX ou de toute autre bourse. La radiation de nos actions ordinaires de la cote d'une bourse pourrait rendre le marché pour la négociation de nos actions ordinaires moins liquide, ce qui pourrait réduire le cours de nos actions ordinaires et le rendre plus volatil.

Nos règlements administratifs prévoient que les actions obliques, les actions pour manquement aux obligations fiduciaires et les autres réclamations portant sur la relation qui existe entre nous, les membres de notre groupe et leurs actionnaires, administrateurs et/ou dirigeants respectifs doivent être intentées au Canada, ce qui pourrait limiter votre capacité de saisir un tribunal qui vous est favorable d'un différend avec nous.

Nous avons inclus dans nos règlements administratifs une disposition sur le choix du tribunal selon laquelle, à moins que nous ne consentions par écrit au choix d'un autre tribunal, la Cour supérieure de justice de l'Ontario, au Canada, et ses tribunaux d'appel (ou, à défaut, tout autre « tribunal » au sens de la LSAO ayant compétence et ses tribunaux d'appel) seront les seuls et uniques tribunaux où pourra être intentée, selon le cas : i) une procédure ou action oblique présentée en notre nom; ii) une poursuite pour violation de l'obligation fiduciaire de nos administrateurs, dirigeants ou autres employés envers nous; iii) une poursuite en vertu d'une disposition de la LSAO ou de nos règlements administratifs ou iv) une réclamation portant par ailleurs sur la relation qui existe entre nous, les membres de notre groupe et leurs actionnaires, administrateurs et/ou dirigeants respectifs, à l'exclusion des réclamations portant sur nos activités ou les membres de notre groupe. Notre disposition sur le choix d'un tribunal prévoit également que nos porteurs de titres seront réputés avoir consenti à la compétence territoriale des tribunaux de l'Ontario et à la signification d'actes de procédure à leurs avocats dans le cadre de toute action étrangère intentée en violation des dispositions qui précèdent. Par conséquent, il pourrait être impossible pour nos actionnaires d'intenter une action concernant une question visée ci-dessus à l'extérieur de l'Ontario. Notre disposition sur le choix d'un tribunal a pour but de réduire les frais juridiques et de rendre plus prévisible l'issue des litiges en exigeant que les actions obliques et autres poursuites liées à nos affaires soient intentées devant un seul tribunal. Bien que les clauses relatives au choix du tribunal soient de plus en plus courantes dans les chartes et les règlements administratifs des sociétés ouvertes aux États-Unis et aient été validées par les tribunaux de certains États, ces clauses n'ont pas fait leurs preuves au Canada. Il est possible que la validité de notre disposition sur le choix du tribunal soit contestée et qu'un tribunal la juge inapplicable ou inopposable à l'égard d'un ou de plusieurs types d'actions ou de procédures. Le cas échéant, nous pourrions devoir engager des frais supplémentaires pour résoudre ces litiges dans d'autres territoires et il se pourrait que nous ne tirions pas profit du fait de limiter la compétence aux tribunaux choisis.

La conformité à la législation et à la réglementation visant les sociétés ouvertes nous coûtera des frais supplémentaires et monopolisera l'attention de la direction, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

En tant que société ouverte, nous devons acquitter des honoraires juridiques, comptables et d'autres frais plus élevés que ceux que nous avons à payer en tant que société fermée. Nous sommes assujettis aux obligations d'information des ACVM ainsi qu'aux règles de la TSX. Notre inscription en bourse nous obligera à engager des honoraires juridiques et comptables considérables. Les règles mises en place par les autorités de réglementation des valeurs mobilières dans chaque province et territoire du Canada et par la TSX ont obligé les sociétés ouvertes à modifier leurs pratiques de gouvernance. L'obligation de nous conformer à ces lois et règles augmentera considérablement nos frais, notamment nos honoraires juridiques et comptables, et rendra certaines activités plus longues et plus coûteuses. Nous prévoyons de plus que ces nouvelles obligations exigeront beaucoup d'attention de la part de notre haute direction, qui pourrait devoir ainsi délaissier quelque peu la gestion quotidienne de nos activités. En outre, bon nombre des personnes qui composent actuellement notre équipe de haute direction n'ont pas d'expérience dans la gestion d'une société ouverte et la conformité à la réglementation de plus en plus complexe qui s'applique aux sociétés ouvertes. Nous n'avons jamais géré la transformation d'une société fermée en société ouverte assujettie à la surveillance importante des autorités de réglementation et aux obligations d'information prévues par la législation en valeurs mobilières canadienne et rien ne garantit que nous y parviendrons sans engager de coûts supplémentaires et sans incidence pour nos activités.

Nous nous attendons à ce que ces lois, règles et règlements fassent augmenter les coûts de notre assurance de la responsabilité civile des administrateurs et dirigeants, et nous pourrions être tenus de réduire notre protection d'assurance ou les limites de protection ou de payer beaucoup plus cher pour obtenir la même protection ou une protection semblable. Par conséquent, il pourrait s'avérer plus difficile d'attirer et de garder à notre service des administrateurs ou des dirigeants compétents. C'est pourquoi nous nous attendons à une augmentation substantielle de nos honoraires juridiques et comptables, des primes d'assurance et de certains autres frais dans l'avenir, ce qui aura une incidence défavorable sur notre rendement financier, nos résultats d'exploitation et notre situation financière. De plus, si nous ne parvenons pas à respecter nos obligations en tant que société ouverte, nos actions ordinaires pourraient être radiées de la cote, nous pourrions nous faire imposer des amendes ou des sanctions ou être visés par d'autres procédures réglementaires et, potentiellement, faire l'objet de poursuites civiles.

Notre équipe de haute direction ne possède pas beaucoup d'expérience dans la gestion d'une société ouverte et le respect de la réglementation pourrait détourner son attention de la gestion quotidienne de notre entreprise.

Les personnes qui constituent maintenant notre équipe de haute direction ne possèdent pas beaucoup d'expérience dans la gestion d'une société ouverte et le respect des lois de plus en plus complexes qui portent sur les sociétés ouvertes. Il se pourrait que notre équipe de haute direction ne parvienne pas à gérer avec succès ou efficacement notre transformation en société ouverte assujettie à la surveillance importante des autorités de réglementation et aux obligations d'information prévues par la législation en valeurs mobilières canadienne. En particulier, ces nouvelles obligations accapareront beaucoup notre haute direction et détourneront son attention de la gestion quotidienne de notre entreprise.

Une conjoncture défavorable de l'économie et des marchés en général pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités et nos résultats d'exploitation.

Une conjoncture défavorable de l'économie en général, comme une récession ou un ralentissement économique dans un ou plusieurs de nos principaux marchés, pourrait avoir une incidence défavorable sur la demande pour notre plateforme. L'évolution de la conjoncture macroéconomique peut avoir des répercussions sur nos activités de plusieurs façons. Par exemple, les habitudes de consommation des entreprises sont sensibles au climat économique général. Les abonnements à notre plateforme et à nos produits peuvent être considérés comme discrétionnaires par bon nombre de nos clients actuels et potentiels. Par conséquent, les entreprises qui envisagent d'acheter ou de renouveler leurs abonnements à nos produits peuvent être influencées par des facteurs macroéconomiques.

En outre, les événements récents sur les marchés financiers ont démontré que les entreprises et les secteurs d'activité du monde entier sont très étroitement liés les uns aux autres. Par conséquent, des développements

financiers apparemment sans lien avec nous ou avec notre secteur d'activité pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nous au fil du temps. La volatilité du cours de nos actions en raison d'événements financiers sans lien apparent avec nous pourrait nuire à notre capacité de mobiliser des capitaux pour financer des acquisitions ou pour d'autres raisons. L'inflation potentielle causée par un excès de liquidités dans les pays où nous exerçons nos activités pourrait faire augmenter le coût de nos solutions et réduire les marges bénéficiaires sur les ententes qui régissent la prestation de nos produits ou services aux clients sur plusieurs années. Un resserrement du crédit, combiné à une baisse de l'activité économique, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les entreprises et les secteurs d'activité qui constituent collectivement une partie importante de notre clientèle. Par conséquent, ces clients pourraient devoir réduire leurs achats de nos produits ou services, ou nous pourrions éprouver plus de difficulté à nous faire payer les produits ou services que ces clients achètent de nous. L'un ou l'autre de ces événements ou tout autre événement causé par des soubresauts sur les marchés financiers mondiaux pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Les éclosions de maladies, les épidémies ou les pandémies menaçant la santé publique, y compris l'éclosion mondiale de COVID-19 (et de variants de la COVID-19), pourraient nuire à nos activités, à nos résultats d'exploitation et à notre situation financière.

Les éclosions de maladies, les épidémies ou les pandémies menaçant la santé publique pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos activités. Par exemple, en mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'éclosion du virus de la COVID-19 était une pandémie mondiale et de nombreux pays, y compris le Canada, ont déclaré l'état d'urgence national à l'égard de la COVID-19. L'éclosion et certaines mesures de prévention ou de protection accrues adoptées par des gouvernements, entreprises et personnes en vue de contenir la propagation de la COVID-19, y compris des ordonnances de confinement, des restrictions concernant les déplacements et les activités commerciales autorisées, ont perturbé et continuent de perturber les activités mondiales, ce qui a eu une incidence défavorable sur la main-d'œuvre, les organisations, l'économie et les marchés financiers à l'échelle mondiale, et provoqué un ralentissement économique et une volatilité accrue des marchés. L'éclosion qui se poursuit a perturbé et continuera de perturber le fonctionnement habituel de bon nombre d'entreprises, y compris celui de nos clients, ainsi que la capacité de nos équipes affectées au soutien technique et aux ventes de se déplacer pour aller rencontrer nos clients actuels et des clients éventuels, ainsi que les activités de nos clients et partenaires. Nous avons également limité nos activités de marketing en personne. Bien qu'à ce jour, la pandémie de COVID-19 n'ait pas beaucoup perturbé l'utilisation de notre plateforme ni notre capacité de répondre aux exigences des clients à distance, si l'éclosion se poursuit ou s'intensifie à court ou à moyen terme, cela pourrait entraîner des retards dans la livraison des services, la mise en œuvre, les activités de développement et de commercialisation importantes, y compris le lancement sur le marché de nouveaux produits et services et l'expansion à l'échelle internationale, ainsi que des interruptions des activités de vente et de marketing, des congés pour les employés et des perturbations des chaînes d'approvisionnement. De plus, nous pourrions engager des coûts supplémentaires lorsque les employés retourneront au travail et que nous devrons mettre en place des mesures pour assurer leur sécurité.

En raison des effets connexes sur l'économie mondiale, nos clients actuels et éventuels pourraient également réduire leurs dépenses dans les technologies, ce qui aurait une incidence défavorable sur la demande pour notre plateforme et nos produits. En outre, nos cycles de vente et de mise en œuvre pourraient s'allonger, ce qui nous obligerait à négocier avec nos clients des modalités contractuelles plus favorables pour eux et allongerait potentiellement le délai qui sépare le moment où les frais d'exploitation sont engagés et celui où les produits des activités ordinaires correspondants sont générés et ferait en sorte qu'il serait plus difficile de prévoir avec précision nos résultats financiers. Par ailleurs, un ralentissement de l'économie et une hausse du taux de chômage en raison de la COVID-19 pourraient réduire considérablement le revenu disponible des particuliers et des entreprises et miner la confiance des consommateurs. Nous ne sommes pas en mesure de prévoir l'incidence que la COVID-19 pourrait avoir à l'avenir sur les activités, les résultats d'exploitation ou la situation financière de nos clients importants, ce qui pourrait avoir une incidence sur chaque client à des degrés divers et à des moments différents et, ultimement, sur notre rendement financier. Certains de nos concurrents pourraient aussi être mieux outillés que nous pour atténuer l'impact de la COVID-19 tant au pays qu'à l'étranger et être plus en mesure de répondre aux nouvelles exigences des clients.

L'éclosion présente également des défis opérationnels étant donné que notre personnel travaille à distance et est au service de nos clients qui sont aussi en télétravail de manière générale. Nous avons également suspendu

les déplacements au pays et à l'étranger. Nous dépendons de nos dirigeants et employés clés; si l'un d'entre eux tombe malade et ne peut travailler, cela pourrait avoir une incidence sur notre productivité et la poursuite des activités. Même si nous continuons à surveiller la situation et que nous pourrions devoir ajuster nos politiques actuelles à mesure que plus d'information et de lignes directrices des autorités en matière de santé publique seront disponibles, il est impossible pour nous de prévoir la durée ou l'ampleur des perturbations des activités ainsi que les résultats défavorables de l'éclosion, qui dépendront ultimement de bon nombre de facteurs, dont la rapidité et l'efficacité des efforts déployés pour contenir le virus et vacciner la population dans le monde entier. Ces perturbations pourraient avoir un effet négatif sur nos activités ou nos contrôles internes à l'égard de l'information financière et nous obliger à mettre en place de nouveaux processus, procédures et contrôles pour pouvoir réagir à de nouveaux changements dans nos activités.

La COVID-19 pourrait aggraver bon nombre des autres risques décrits dans les présentes et avoir d'autres effets défavorables sur nos activités que nous ne sommes pas en mesure de prévoir à l'heure actuelle. Par exemple, nous avons retardé ou restreint la mise à exécution de nos stratégies internes à court et à moyen terme et pourrions continuer de le faire dans l'avenir. Par exemple, nous avons détourné des ressources importantes et l'attention de la direction de la mise en œuvre de nos priorités stratégiques ou de l'exécution d'opérations d'expansion opportunistes.

L'ampleur de l'effet de la COVID-19 sur nos activités dépendra en partie de la durée et de la gravité des restrictions (y compris les effets des plans de « réouverture » récemment annoncés à la suite d'un ralentissement récent du taux d'infection dans certains pays et certaines localités) et d'autres éléments restreignant notre capacité d'exercer nos activités dans le cours normal des affaires. Plus la pandémie sera longue ou continuera de ressurgir, plus les effets décrits ci-dessus sur nos activités seront graves. La durée et les conséquences de la pandémie sur nos activités sont incertaines et impossibles à prévoir, mais elles pourraient être importantes. La COVID-19 et d'autres éclosions, épidémies et pandémies similaires pourraient avoir une incidence importante sur nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation, nos flux de trésorerie et nos perspectives et donner lieu à une volatilité importante du cours de nos actions ordinaires si l'un des risques décrits ci-dessus ou d'autres risques que nous ne pouvons prévoir se matérialisent.

Les guerres commerciales et les modifications apportées aux lois et aux politiques qui régissent le commerce international pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Le succès d'une société mondiale comme la nôtre dépend de notre capacité de vendre nos produits au-delà des frontières. Les guerres commerciales et les modifications apportées aux lois et aux politiques qui régissent le commerce ou la fiscalité peuvent avoir une incidence défavorable sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Plus particulièrement, le contexte géopolitique des marchés où nous exerçons nos activités peut influencer sur la demande des clients pour nos produits et avoir une incidence sur le coût des intrants. Par exemple, tout changement potentiel dans le climat économique et politique aux États-Unis qui toucherait, par exemple, les accords commerciaux entre les États-Unis, l'Union européenne et le Royaume-Uni, ou entre le Canada, les États-Unis et le Mexique ou entraînerait la résiliation de tels accords, ou encore l'incertitude géopolitique accrue en Europe pourraient avoir une incidence sur nos activités, nos ventes et notre rentabilité.

Les catastrophes naturelles, les crises de santé publique, les crises politiques ou d'autres catastrophes pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation.

Les catastrophes naturelles, comme les tremblements de terre, les ouragans, les tornades, les inondations et les autres conditions météorologiques et climatiques défavorables, les crises de santé publique imprévues, comme les pandémies et les épidémies, les crises politiques, comme les attaques terroristes, les guerres, l'instabilité politique et d'autres catastrophes pourraient perturber nos activités dans l'un de nos bureaux ou les activités d'un ou plusieurs de nos fournisseurs. L'un ou l'autre de ces événements pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités et nos résultats d'exploitation.

Notre plateforme, nos produits et nos modèles d'établissement des prix n'existent pas depuis assez longtemps pour nous permettre de prévoir avec exactitude les prix optimaux que nous devons exiger pour attirer de nouveaux clients et conserver nos clients actuels, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur notre capacité d'attirer de nouveaux clients et de conserver nos clients actuels.

Nous n'avons pas beaucoup d'expérience dans l'établissement de prix optimaux pour notre plateforme et nos produits. Nous avons modifié notre modèle d'établissement des prix à l'occasion et nous prévoyons le faire dans l'avenir. Compte tenu de notre expérience restreinte dans la vente de nouveaux produits, il se pourrait que nous n'offrions pas nos nouveaux produits au prix optimal, ce qui pourrait faire en sorte que nos produits ne seront pas rentables ou que nous ne puissions nous approprier une part de marché. À mesure que les concurrents lanceront sur le marché de nouvelles solutions qui feront concurrence à notre plateforme et à nos produits, il se pourrait que nous n'arrivions pas à attirer de nouveaux clients au même prix ou selon les mêmes modèles d'établissement des prix que ceux que nous utilisions par le passé. Nous devons également déterminer les prix appropriés pour nos produits et services dans les nouveaux marchés géographiques sur lesquels nous pourrions faire notre entrée afin de livrer efficacement concurrence. Les décisions concernant les prix pourraient également avoir une incidence sur la composition de nos produits qui seront adoptés et avoir un effet négatif sur nos produits des activités ordinaires en général. Par ailleurs, les petites entreprises pourraient être passablement sensibles aux hausses de prix ou aux prix offerts par les concurrents. Par conséquent, nous pourrions être tenus dans l'avenir de baisser nos prix, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos produits des activités ordinaires, notre profit brut, notre rentabilité, notre situation financière et nos flux de trésorerie. Les clients potentiels et actuels pourraient ne pas vouloir accepter des hausses de prix et décider de ne pas souscrire d'abonnement ou de ne pas renouveler leur abonnement.

Il peut être difficile, voire impossible, pour les investisseurs de faire exécuter des jugements à l'encontre de filiales étrangères et d'administrateurs ou dirigeants de la Société résidant à l'étranger.

Certaines filiales en propriété exclusive de la Société sont constituées sous le régime de lois étrangères et certains administrateurs de la Société, notamment Daniel Kittredge et Ned May, ne résident pas au Canada. Par conséquent, il peut être difficile, voire impossible, pour les investisseurs de signifier un acte de procédure à ces personnes au Canada ou de faire exécuter à leur encontre au Canada un jugement rendu par un tribunal canadien conformément aux dispositions relatives à la responsabilité civile des lois sur les valeurs mobilières provinciales applicables du Canada. Il n'est pas certain qu'une action originale ou une action visant à faire exécuter un jugement rendu par un tribunal canadien en manière de responsabilité civile conformément aux lois sur les valeurs mobilières provinciales applicables du Canada soit opposable aux États-Unis ou ailleurs à l'étranger.

Risques liés au présent placement et à nos actions ordinaires

Certains risques sont liés à l'information prospective figurant dans le présent prospectus.

L'information prospective qui figure dans le présent prospectus et porte, notamment, sur nos résultats, notre rendement, nos réalisations, nos perspectives, nos cibles, nos intentions ou possibilités ou les marchés sur lesquels nous exerçons des activités (particulièrement l'information qui figure aux rubriques « Sommaire du prospectus », « Sommaire des informations financières consolidées et autres données », « Notre activité », « Principales informations financières consolidées et autres données » et « Rapport de gestion ») et les autres énoncés énumérés à la rubrique « Information prospective » sont fondés sur des opinions, des hypothèses et des estimations formulées par notre direction à la lumière de notre expérience et de notre perception des tendances passées, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que d'autres facteurs que nous jugeons appropriés et raisonnables dans les circonstances. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et hypothèses s'avéreront. Il est possible que nos résultats réels futurs diffèrent considérablement de nos résultats passés et estimatifs. Nous ne donnons aucune garantie que nos résultats réels futurs (y compris notre situation financière, notre croissance, nos résultats d'exploitation et nos liquidités) seront, en totalité ou en partie, tels qu'indiqués dans le présent prospectus. Se reporter à la rubrique « Information prospective ».

Aucun marché public ne s'est formé pour la négociation de nos actions ordinaires et il se pourrait qu'aucun marché de négociation actif ne voie le jour ou ne soit maintenu après le présent placement.

Nous avons présenté à la TSX une demande d'inscription à sa cote de nos actions ordinaires. L'inscription à la cote est assujettie à l'approbation de la TSX conformément à ses exigences d'inscription initiale. La TSX n'a pas approuvé sous conditions notre demande d'inscription et rien ne garantit qu'elle le fera.

Il n'y a à l'heure actuelle aucun marché public pour la négociation des actions ordinaires et rien ne garantit qu'un marché public actif verra le jour ou sera maintenu après le présent placement. Si un tel marché n'est pas créé ou maintenu, vous pourriez avoir de la difficulté de vendre vos actions ordinaires. Cela pourrait avoir une incidence sur le cours des actions ordinaires sur le marché secondaire, la transparence et la disponibilité de leur cours, leur liquidité et l'étendue de nos obligations réglementaires. Nous ne pouvons prédire le cours futur de nos actions ordinaires. Le prix d'offre initial de nos actions ordinaires sera établi par voie de négociations avec les preneurs fermes et il ne pourrait avoir aucun lien avec le cours de nos actions ordinaires après le présent placement ou d'autres critères établis de la valeur de notre entreprise. Il est possible qu'au cours de trimestres futurs, nos résultats d'exploitation soient inférieurs aux attentes des analystes en valeurs mobilières et des investisseurs. En raison de ces facteurs, notamment, le cours de nos actions ordinaires pourrait accuser une baisse, qui pourrait être importante.

Le cours de nos actions ordinaires pourrait être volatil et fléchir peu importe nos résultats d'exploitation.

Le cours de nos actions ordinaires sera probablement volatil. Le cours des titres de sociétés technologiques a été par le passé extrêmement volatil et nous nous attendons à ce qu'il le demeure. En raison d'une telle volatilité, il se pourrait que les investisseurs ne puissent pas vendre leurs actions ordinaires à un cours égal ou supérieur au prix d'offre initial. Le cours de nos actions ordinaires pourrait subir de grandes fluctuations en raison de nombreux facteurs, dont bon nombre échappent à notre volonté, notamment les suivants :

- a volatilité du cours des titres de sociétés comparables et le volume des opérations sur ceux-ci;
- les variations ou fluctuations réelles ou prévues de nos produits des activités ordinaires et autres résultats d'exploitation, y compris par suite de l'obtention ou de la perte de clients;
- les annonces, faites par nous ou nos concurrents, concernant des innovations technologiques, des acquisitions, des alliances stratégiques, des coentreprises ou des mobilisations de capitaux importantes;
- les prévisions financières que nous avons annoncées publiquement, les modifications de ces prévisions ou notre incapacité de les atteindre;
- la publication de rapports de recherche ou d'information à notre sujet ou au sujet de nos concurrents ou de notre secteur d'activité;
- le fait pour les analystes en valeurs mobilières de ne pas suivre notre entreprise ou de cesser de la suivre, la modification des notes qui nous sont attribuées et des estimations financières à notre sujet et la publication d'autres nouvelles par les analystes en valeurs mobilières qui suivent notre entreprise ou notre incapacité d'être à la hauteur de ces estimations ou des attentes des investisseurs;
- la taille de notre flottant public;
- les fluctuations du cours de nos actions ordinaires et du volume des opérations sur celles-ci et les fluctuations du marché boursier en général, notamment en raison des tendances économiques en général;
- les nouvelles lois ou les nouveaux règlements ou toute nouvelle interprétation des lois et des règlements existants applicables à notre entreprise ou à notre secteur d'activité, y compris ceux touchant la confidentialité et la protection des données et la sécurité de l'information;
- les poursuites ou menaces de poursuites contre nous concernant la propriété intellectuelle, les relations de travail ou d'autres sujets;
- le recrutement ou le départ de personnel clé et les changements dans notre conseil d'administration ou notre direction;
- les ventes à découvert, les opérations de couverture ou d'autres opérations sur dérivés visant nos actions ordinaires;
- les ventes de blocs importants de nos actions ordinaires, y compris les ventes par nos hauts dirigeants, administrateurs et actionnaires importants;
- d'autres événements ou facteurs comme des changements dans la conjoncture économique en général, le secteur d'activité, la conjoncture du marché et les tendances ainsi que les catastrophes naturelles, qui pourraient avoir une incidence sur nos activités.

Par ailleurs, certains investisseurs institutionnels pourraient fonder leurs décisions de placements sur nos pratiques environnementales, sociales et de gouvernance ainsi que notre rendement par rapport à leurs lignes directrices et critères en matière de placement, et l'incapacité de respecter ces critères pourrait faire en sorte qu'ils limiteraient leur placement dans les actions ordinaires ou qu'ils n'investiraient pas dans celles-ci, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur le cours des actions ordinaires ou le marché pour la négociation de celles-ci. Rien ne garantit que le cours des actions ordinaires et le volume des opérations sur celles-ci ne fluctueront pas. Si une telle volatilité accrue et la turbulence sur les marchés persistent, nos activités et le cours des actions ordinaires pourraient en subir les contrecoups.

De plus, les marchés boursiers ont connu des fluctuations des cours et des volumes d'opérations qui ont eu et continuent d'avoir une incidence sur le cours des titres de capitaux propres de nombreuses sociétés technologiques. Le cours de nos actions ordinaires pourrait fluctuer en raison de facteurs ayant peu de lien ou n'ayant aucun lien avec nous, et ces fluctuations pourraient faire baisser considérablement le cours de nos actions ordinaires, quels que soient nos résultats d'exploitation. Le cours des actions de nombreuses sociétés technologiques a connu des fluctuations disproportionnées et sans lien avec leurs résultats d'exploitation. Il est arrivé par le passé qu'après une chute importante du cours des titres d'une société, des actionnaires intentent une action collective en valeurs mobilières contre cette société. Une telle action intentée contre nous pourrait nous obliger à engager des coûts considérables, accaparer l'attention de notre direction et nos ressources et nuire à nos activités, à nos résultats d'exploitation et à notre situation financière.

Les ventes futures d'actions ordinaires par des actionnaires existants pourraient en faire chuter le cours.

Un grand nombre de nos actions ordinaires pourraient être vendues sur le marché public à tout moment. Une telle vente ou la perception sur le marché que les porteurs d'un grand nombre d'actions ordinaires ou de titres convertibles en actions ordinaires ont l'intention de vendre leurs actions ordinaires pourraient faire baisser le cours de nos actions ordinaires. Compte tenu du présent placement (mais non de l'exercice d'options en cours), nous aurons • actions ordinaires en circulation qui pourraient être revendues immédiatement sur le marché public. Une fois le présent placement réalisé, les actions ordinaires détenues par nos administrateurs et hauts dirigeants et nos actionnaires importants (dont Ten Coves) seront assujetties à des conventions de blocage contractuelles conclues avec les preneurs fermes et pourraient être assujetties à des restrictions en matière de revente prévues par la législation en valeurs mobilières canadienne. Se reporter à la rubrique « Mode de placement — Conventions de blocage ». Cependant, toutes ces actions ordinaires pourront être revendues après l'expiration de la période de blocage, ainsi que conformément aux dérogations usuelles à celle-ci ou si certains des preneurs fermes renoncent à faire appliquer la convention de blocage. Lorsque les restrictions en matière de revente ne seront plus applicables, le cours de nos actions ordinaires pourrait diminuer si les porteurs d'actions ordinaires visées par de telles restrictions les vendent ou que le marché perçoit qu'ils ont l'intention de les vendre.

De plus, une fois le présent placement réalisé, Ten Coves prévoit conclure une convention de droits des investisseurs qui prévoit, notamment, des droits d'inscription aux termes desquels Ten Coves pourrait avoir le droit de nous obliger à déposer un prospectus à l'égard de ses titres devant être inscrits ou à inclure de tels titres dans les prospectus que nous pourrions déposer pour notre compte ou celui d'autres actionnaires. Se reporter à la rubrique « Convention conclue avec les principaux actionnaires ». De plus, nous ne pouvons prédire la taille d'émissions futures de nos actions ordinaires ni l'effet, le cas échéant, que des émissions et ventes futures de nos actions ordinaires aura sur le cours de nos actions ordinaires. La vente d'un grand nombre d'actions ordinaires ou la perception que de telles ventes pourraient avoir lieu pourraient avoir une incidence défavorable sur le cours de nos actions ordinaires.

Nous jouissons d'un vaste pouvoir discrétionnaire en ce qui concerne l'utilisation du produit net tiré du présent placement.

Nous entendons affecter le produit net tiré du présent placement i) au remboursement de la dette que nous avons contractée aux termes de nos facilités de crédit; ii) à la réalisation de nos stratégies de croissance, y compris l'accroissement de notre clientèle grâce à des investissements stratégiques dans notre stratégie de vente et de marketing (y compris l'embauche d'employés pour agrandir notre équipe de vente et de marketing) et notre stratégie de partenariat, le soutien de la croissance des services offerts à notre clientèle actuelle afin de stimuler l'adoption de produits et l'élargissement de notre gamme de produits grâce à l'ajout de nouveaux

produits et capacités pour tous les participants à l'écosystème des marchés des capitaux, et iii) à certaines acquisitions choisies. Une partie du produit sera par ailleurs affectée aux besoins généraux de l'entreprise. Se reporter à la rubrique « Emploi du produit ». Toutefois, notre direction jouira d'un vaste pouvoir discrétionnaire en ce qui concerne l'utilisation du produit que nous tirerons du présent placement et il se pourrait qu'elle ne réussisse pas à obtenir un rendement important d'un tel investissement. Par conséquent, le souscripteur d'actions ordinaires devra se fier au jugement de notre direction en ce qui concerne l'utilisation du produit, et sera peu informé des intentions précises de la direction à ce sujet. Il est possible que nos actionnaires ne soient pas d'accord avec la façon dont notre direction pourrait dépenser une partie ou la totalité du produit net tiré du présent placement, et que ces dépenses ne produisent pas un rendement favorable ni n'accroissent la valeur du placement d'un souscripteur. L'incapacité de notre direction d'affecter ces fonds de manière efficace pourrait avoir un effet défavorable important sur nos activités, nos perspectives, notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie. D'ici à ce que le produit net tiré du placement soit utilisé, nous pourrions l'investir d'une manière qui ne produit pas de revenu ou qui entraîne une perte de valeur.

Si les analystes en valeurs mobilières ou de notre secteur d'activité ne publient pas d'étude ou de rapport sur nos activités ou s'ils modifient leurs recommandations concernant nos actions ordinaires de manière défavorable, le cours de nos actions ordinaires et le volume des opérations sur celles-ci pourraient diminuer.

Le cours de nos actions ordinaires varie en fonction des études et des rapports que les analystes en valeurs mobilières ou de notre secteur d'activité publient à notre sujet ou au sujet de nos activités, de notre marché ou de nos concurrents. Nous n'avons aucun contrôle sur ces analystes. Si l'un d'entre eux qui s'intéresse ou s'intéressait à nous dans l'avenir change de manière défavorable sa recommandation à l'égard de nos actions ordinaires ou formule une recommandation plus favorable au sujet de nos concurrents, le cours de nos actions ordinaires baissera probablement. Si un analyste qui s'intéresse à nous ou s'intéressait à nous dans l'avenir cesse de suivre notre entreprise ou omet de publier régulièrement des rapports à notre sujet, nous pourrions perdre de la visibilité sur les marchés financiers, ce qui risquerait de faire baisser le cours de nos actions ordinaires ou le volume des opérations sur celles-ci.

L'émission d'actions ordinaires supplémentaires dans le cadre d'un financement, d'une acquisition, d'un investissement, de nos régimes incitatifs fondés sur des titres de capitaux propres ou autrement aura un effet dilutif pour tous les autres actionnaires.

Nos statuts nous permettent d'émettre un nombre illimité d'actions ordinaires. Nous pourrions, à l'occasion, émettre des actions ordinaires supplémentaires dans l'avenir. Sous réserve des exigences de la TSX ou de toute autre bourse à la cote de laquelle nos actions pourraient être inscrites, nous ne serons pas tenus d'obtenir l'approbation des actionnaires avant d'émettre des actions ordinaires supplémentaires. Toute autre émission d'actions ordinaires entraînera une dilution immédiate pour les actionnaires existants et pourrait avoir un effet défavorable sur la valeur de leur participation. Nous prévoyons octroyer des titres de capitaux propres aux employés, administrateurs et consultants en vertu de nos régimes incitatifs fondés sur des titres de capitaux propres. Dans le cadre de notre stratégie commerciale, nous pouvons acquérir des entreprises, des produits ou des technologies complémentaires ou investir dans de telles entreprises ou technologies ou de tels produits, et émettre des titres de capitaux propres pour financer une telle opération. L'émission d'actions ordinaires supplémentaires peut entraîner une dilution importante de la participation des actionnaires et une baisse de la valeur de nos actions ordinaires.

Nous pourrions aussi mobiliser des fonds au moyen de financements par capitaux propres. La mobilisation de fonds par vente de titres de capitaux propres pourrait diluer la participation des actionnaires existants et il pourrait être demandé aux actionnaires d'approuver la création de nouveaux titres de capitaux propres assortis de droits et de privilèges supérieurs à ceux dont bénéficient les porteurs de nos actions ordinaires. Les fonds mobilisés dans le cadre d'un financement par emprunt nous obligeraient à faire des versements d'intérêt périodiques et à respecter des engagements restrictifs concernant l'exercice de nos activités. En outre, il pourrait être impossible d'obtenir du financement supplémentaire ou d'obtenir un tel financement à des conditions favorables pour nous. L'impossibilité d'obtenir du financement supplémentaire pourrait nous empêcher d'engager les frais nécessaires à la mise en œuvre de notre stratégie de croissance et nous empêcher de faire croître ou de maintenir nos activités.

Toute émission d'actions privilégiées pourrait faire en sorte qu'il soit difficile pour une autre société de faire notre acquisition ou avoir d'autres conséquences défavorables pour les porteurs de nos actions ordinaires et ainsi faire baisser le cours de nos actions ordinaires.

Une fois le placement réalisé, notre conseil aura le pouvoir d'émettre des actions privilégiées, d'établir les privilèges, les limites et les droits qui s'y rattachent et de fixer le nombre d'actions constituant une série et la désignation de la série, sans autre vote ni intervention des actionnaires. Nos actions privilégiées pourraient être assorties de droits en cas de liquidation, de dividendes et d'autres droits supérieurs à ceux qui se rapportent à nos actions ordinaires. L'émission potentielle d'actions privilégiées peut retarder ou empêcher un changement dans notre contrôle, décourager la présentation d'offres d'achat à l'égard de nos actions ordinaires moyennant une prime par rapport au cours en vigueur et avoir une incidence défavorable sur le cours de nos actions ordinaires et les autres droits de leurs porteurs.

Nous n'avons généralement pas l'intention de verser des dividendes une fois le présent placement réalisé.

Nous avons actuellement pour politique de réinvestir nos gains dans le financement de notre croissance. Par conséquent, nous ne prévoyons pas verser de dividendes sur nos titres, y compris aux porteurs de nos actions ordinaires, une fois le présent placement réalisé et dans un avenir prévisible. Notre capacité de verser des dividendes sur nos actions ordinaires est limitée par les conditions de notre dette existante et pourrait également être restreinte par les conditions de dettes futures ou de titres privilégiés émis par nous ou nos filiales ou par la loi. Toute décision future de verser des dividendes sera prise au gré de notre conseil d'administration, après avoir tenu compte de divers facteurs, dont nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation, nos besoins en capitaux actuels et prévus, nos projets d'expansion et les restrictions légales ou contractuelles qui nous empêchent de verser des dividendes. Par conséquent, l'appréciation du cours de nos actions ordinaires pourrait constituer l'unique gain que vous pourriez réaliser sur votre placement dans nos actions ordinaires. Se reporter à la rubrique « Politique en matière de dividendes ».

Nos actionnaires exerceront un contrôle limité sur nos activités.

Les porteurs d'actions ordinaires auront un contrôle limité sur les changements apportés à nos politiques et à nos activités, ce qui augmente l'incertitude et les risques d'un placement dans la Société. Notre conseil établira les principales politiques, notamment celles concernant le financement, la croissance, la structure des capitaux d'emprunt et les dividendes futurs versés aux actionnaires. En règle générale, notre conseil pourra modifier ou réviser ces politiques et d'autres politiques sans soumettre les modifications au vote des porteurs d'actions ordinaires. Les porteurs d'actions ordinaires auront uniquement le droit de voter dans certaines circonstances restreintes. Le pouvoir discrétionnaire de notre conseil dans l'établissement des politiques et la capacité restreinte des porteurs d'actions ordinaires d'exercer un contrôle sur ces politiques augmentent l'incertitude et les risques d'un placement dans la Société.

Une fois le placement réalisé et dans l'hypothèse où l'option de surallocation ne sera pas exercée, certains membres du groupe de Ten Coves auront la propriété, directement ou indirectement, d'environ • % des actions ordinaires émises et en circulation et exerceront, directement ou indirectement, une emprise sur un tel pourcentage de ces actions. Ten Coves continuera d'exercer une influence sur certaines questions soumises à l'approbation des actionnaires de la Société grâce aux droits de vote qu'elle détient et à sa capacité de proposer la candidature d'un administrateur à notre conseil aux termes de la convention de droits des investisseurs. Se reporter à la rubrique « Convention conclue avec les principaux actionnaires ».

Par ailleurs, il se pourrait que les intérêts de Ten Coves ne concordent pas avec ceux de nos autres actionnaires. Ten Coves (ou les membres de son groupe ou les entités apparentées) pourrait acquérir et détenir des participations dans des entreprises qui nous font directement ou indirectement concurrence et elle pourrait aussi saisir des occasions d'acquisition d'entreprises complémentaires à la nôtre, qui ne seraient donc pas disponibles pour nous. Après le présent placement, notre comité d'audit sera chargé d'examiner toutes les opérations avec une personne apparentée afin de déceler les situations de conflits d'intérêts potentielles et d'approuver toutes ces opérations. Notre comité d'audit sera composé d'administrateurs indépendants conformément aux exigences du *Règlement 52-110 sur le comité d'audit*. De plus, après le présent placement, notre code de déontologie renfermera des dispositions conçues pour régler les conflits d'intérêts. Toutefois, ces dispositions pourraient ne pas permettre de limiter l'influence que Ten Coves exerce sur nous.

POURSUITES

Nous sommes parfois visés par des poursuites considérées comme normales dans le cours de nos activités. Nous estimons qu'aucun des litiges auxquels nous sommes actuellement ou avons été parties depuis le début de notre plus récent exercice terminé, individuellement ou dans l'ensemble, n'est important pour notre situation financière ou nos résultats d'exploitation consolidés.

QUESTIONS D'ORDRE JURIDIQUE

Les questions mentionnées aux rubriques « Admissibilité aux fins de placement » et « Certaines incidences fiscales fédérales canadiennes », ainsi que certaines autres questions d'ordre juridique portant sur l'émission et la vente de nos actions ordinaires seront tranchées par Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l., pour notre compte, et par McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l., pour le compte des preneurs fermes. En date du présent prospectus, les associés et sociétaires d'Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l. et de McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l. ont la propriété véritable, directement et indirectement, de moins de 1 % de nos titres en circulation et des titres des personnes qui ont un lien avec nous ou des membres de notre groupe.

DIRIGEANTS ET AUTRES PERSONNES INTÉRESSÉS DANS DES OPÉRATIONS IMPORTANTES

Sauf indication contraire dans le présent prospectus, aucun de nos administrateurs ou de nos membres de la haute direction ni aucun actionnaire qui est propriétaire véritable (directement ou indirectement) de plus de 10 % de toute catégorie ou série de nos titres comportant droit de vote en circulation ou qui exerce une emprise (directement ou indirectement) sur un tel pourcentage de ces titres ni aucune des personnes qui ont des liens avec les personnes précitées ni aucun des membres de leur groupe respectif n'a, directement ou indirectement, d'intérêt important dans une opération conclue au cours des trois années précédant la date des présentes qui a eu une incidence importante sur la Société ou nos filiales dont on pourrait raisonnablement s'attendre à ce qu'elle ait un tel effet. Se reporter à la rubrique « Rapport de gestion — Transactions avec des parties liées ».

AUDITEUR, AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, situés au PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2, sont nos auditeurs indépendants et nous ont informés qu'ils sont indépendants de la Société au sens des règles de déontologie de Comptables professionnels agréés Ontario (nom sous lequel l'Institut des comptables agréés de l'Ontario est enregistré).

L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres à l'égard de nos actions ordinaires sera Services aux investisseurs Computershare Inc., à son bureau principal situé à Toronto, en Ontario.

EXÉCUTION DE JUGEMENTS À L'ENCONTRE DE PERSONNES ÉTRANGÈRES

Certains de nos actifs et activités sont situés à l'extérieur du Canada et certains de nos administrateurs, dont Daniel Kittredge et Ned May, résident à l'extérieur du Canada. Chacun d'entre eux a nommé Q4 Inc., située au 469A King Street West, Toronto (Ontario) M5V 1K4, en tant que mandataire aux fins de signification au Canada. Les souscripteurs doivent savoir qu'il pourrait être impossible pour les investisseurs de faire exécuter contre ces personnes des jugements obtenus devant les tribunaux canadiens qui sont fondés sur des dispositions en matière de responsabilité civile de la législation en valeurs mobilières applicable au Canada.

CONTRATS IMPORTANTS

Le présent prospectus comprend une description sommaire de certains de nos contrats importants. Cette description sommaire fait état de toutes les caractéristiques importantes pour la personne qui investit dans nos actions ordinaires. Cependant, elle n'est pas complète et est donnée sous réserve des modalités des contrats importants, qui seront déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et pourront être consultés sur SEDAR, à www.sedar.com, sous notre profil. Il est recommandé aux investisseurs de lire ces contrats importants dans leur intégralité.

Voici nos seuls contrats importants qui seront en vigueur à la clôture du présent placement (sauf certaines conventions conclues dans le cours normal des affaires) :

- a) la convention de prise ferme;
- b) la convention de crédit.

Les documents susmentionnés ont été ou seront déposés et seront affichés après la date de clôture sur SEDAR, à www.sedar.com.

DROITS DE RÉSOLUTION ET SANCTIONS CIVILES

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires du Canada confère au souscripteur ou à l'acquéreur un droit de résolution. Ce droit ne peut être exercé que dans les deux jours ouvrables suivant la réception réelle ou réputée du prospectus et des modifications. Dans plusieurs provinces et territoires, la législation permet également au souscripteur ou à l'acquéreur de demander la nullité ou, dans certains cas, la révision du prix ou des dommages-intérêts si le prospectus contient de l'information fausse ou trompeuse ou ne lui a pas été transmis. Ces droits doivent être exercés dans des délais déterminés. On se reportera aux dispositions applicables et on consultera éventuellement un avocat.

TABLE DES MATIÈRES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

	<u>Page</u>
Q4 Inc.	
États financiers consolidés audités de Q4 Inc. aux 31 décembre 2020 et 2019 et pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018	F-2
États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de Q4 Inc. au 30 juin 2021 et pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2021 et 2020	F-40

Q4 Inc.

États financiers consolidés
31 décembre 2020
(en dollars américains)



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Q4 Inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Q4 Inc. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») aux 31 décembre 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour chacun des trois exercices compris dans la période close le 31 décembre 2020, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2020 et 2019;
- les états consolidés du résultat net et des autres éléments du résultat global pour chacun des trois exercices compris dans la période close le 31 décembre 2020;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour chacun des trois exercices compris dans la période close le 31 décembre 2020;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour chacun des trois exercices compris dans la période close le 31 décembre 2020;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

•

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le • 2021

Q4 INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE
Aux 31 décembre 2020 et 2019
(en dollars américains)

	2020 \$	2019 \$
ACTIF		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	4 575 950	5 861 055
Investissements à court terme	—	6 986 315
Débiteurs (notes 4 et 19)	9 724 401	3 904 620
Coûts associés à la conclusion de contrats (note 14)	2 358 953	1 360 264
Actifs sur contrat (note 14)	388 477	339 791
Charges payées d'avance	1 729 940	1 126 673
Frais de financement différés	221 956	—
Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir (note 16)	887 223	896 510
	<u>19 886 900</u>	<u>20 475 228</u>
Coûts associés à la conclusion de contrats (note 14)	699 971	834 613
Actifs sur contrat (note 14)	93 182	113 897
Immobilisations incorporelles (note 5)	22 333 661	1 408 539
Immobilisations corporelles (note 6)	782 642	241 273
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)	2 491 993	1 491 023
Goodwill (note 8)	7 576 311	7 576 311
	<u>53 864 660</u>	<u>32 140 884</u>
PASSIF		
Passifs courants		
Créditeurs et charges à payer (note 20)	5 576 880	3 641 287
Produits différés (note 14)	12 647 647	5 968 660
Emprunts (note 9)	1 701 838	—
Obligation locative (note 7)	705 195	490 774
Autres passifs (note 10)	2 280 229	2 185 944
	<u>22 911 789</u>	<u>12 286 665</u>
Produits différés (note 14)	5 176 514	2 684 940
Obligation locative (note 7)	2 067 863	1 132 130
Passif d'impôt différé (note 16)	386 605	344 175
Autres passifs (note 10)	—	230 000
	<u>30 542 771</u>	<u>16 677 910</u>
Capitaux propres		
Capital-actions (note 11)	85 404 804	65 049 879
Surplus d'apport	2 575 910	2 001 899
Cumul des autres éléments du résultat global	91 028	42 515
Déficit	(64 749 853)	(51 631 319)
	<u>23 321 889</u>	<u>15 462 974</u>
	<u>53 864 660</u>	<u>32 140 884</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Q4 INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET ET DU RÉSULTAT GLOBAL
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018
(en dollars américains)

	2020 \$	2019 \$	2018 \$
Produits des activités ordinaires (note 14)	40 381 180	22 400 374	17 300 990
Coût direct des produits (note 15)	18 706 167	10 428 569	8 097 575
Bénéfice brut	<u>21 675 013</u>	<u>11 971 805</u>	<u>9 203 415</u>
Charges d'exploitation			
Ventes et marketing (note 15)	11 677 219	8 072 298	5 171 534
Recherche et développement (note 15)	6 539 652	3 272 166	2 054 465
Frais généraux et frais d'administration (note 15)	10 549 132	8 035 612	5 572 131
Amortissement	4 116 681	1 597 935	1 466 585
(Profit) perte de change	528 108	280 680	(500 177)
Ajustement de la juste valeur de la contrepartie éventuelle (note 10)	—	—	(232 929)
Autres (note 15)	498 729	610 142	120 939
	<u>33 909 521</u>	<u>21 868 833</u>	<u>13 652 548</u>
Perte d'exploitation	<u>(12 234 508)</u>	<u>(9 897 028)</u>	<u>(4 449 133)</u>
Autres charges (produits)			
Charges financières (note 15)	326 084	369 730	3 513 836
Produits financiers (note 15)	(72 996)	(240 815)	—
(Profit) perte sur instruments financiers dérivés (note 20)	386 285	843 471	(17 731)
	<u>639 373</u>	<u>972 386</u>	<u>3 496 105</u>
Perte avant impôt sur le résultat	<u>(12 873 881)</u>	<u>(10 869 414)</u>	<u>(7 945 238)</u>
Impôt sur le résultat (note 16)	<u>244 653</u>	<u>183 692</u>	<u>319 857</u>
Perte nette de l'exercice	<u>(13 118 534)</u>	<u>(11 053 106)</u>	<u>(8 265 095)</u>
Autres éléments du résultat global			
Profit de change sur les établissements à l'étranger	48 513	26 463	16 052
Perte nette et résultat global	<u>(13 070 021)</u>	<u>(11 026 643)</u>	<u>(8 249 043)</u>
Bénéfice par action de base et dilué (note 13)	(0,32)	(0,28)	(0,22)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (note 13)	40 819 942	39 621 262	37 475 419

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Q4 INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018
(en dollars américains)

	Actions ordinaires (note 11) \$	Actions privilégiées de catégorie A (note 11) \$	Actions privilégiées de catégorie B (note 11) \$	Actions privilégiées de catégorie C (note 11) \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Cumul des autres éléments du résultat global \$	Total \$
Au 1^{er} janvier 2018	9 222 762	1 212 972	20 960 172	—	1 392 264	(32 313 118)	—	475 052
Exercice d'options d'achat d'actions	188 418	—	—	—	(44 513)	—	—	143 905
Rémunération à base d'actions (note 12)	—	—	—	—	162 666	—	—	162 666
Perte nette de l'exercice	—	—	—	—	—	(8 265 095)	—	(8 265 095)
Conversion de billets convertibles en actions privilégiées de catégorie C (note 11)	—	—	—	9 743 562	—	—	—	9 743 562
Émission d'actions privilégiées de catégorie C, montant net (note 11)	—	—	—	23 145 651	—	—	—	23 145 651
Écart de conversion	—	—	—	—	—	—	16 052	16 052
Conversion d'action	637 115	(227 578)	(409 537)	—	—	—	—	—
Au 31 décembre 2018	10 048 295	985 394	20 550 635	32 889 213	1 510 417	(40 578 213)	16 052	25 421 793
Exercice d'options d'achat d'actions	359 390	—	—	—	(75 228)	—	—	284 162
Rémunération à base d'actions (note 12)	—	—	—	—	566 710	—	—	566 710
Perte nette de l'exercice	—	—	—	—	—	(11 053 106)	—	(11 053 106)
Écart de conversion	—	—	—	—	—	—	26 463	26 463
Frais de transaction	—	—	—	(38 252)	—	—	—	(38 252)
Exercice de bons de souscription (note 20)	255 204	—	—	—	—	—	—	255 204
Au 31 décembre 2019	10 662 889	985 394	20 550 635	32 850 961	2 001 899	(51 631 319)	42 515	15 462 974
Exercice d'options d'achat d'actions	354 925	—	—	—	(179 987)	—	—	174 938
Rémunération à base d'actions (note 12)	—	—	—	—	753 998	—	—	753 998
Perte nette de l'exercice	—	—	—	—	—	(13 118 534)	—	(13 118 534)
Émission d'actions privilégiées de catégorie C (note 11)	—	—	—	20 000 000	—	—	—	20 000 000
Écart de conversion	—	—	—	—	—	—	48 513	48 513
Au 31 décembre 2020	11 017 814	985 394	20 550 635	52 850 961	2 575 910	(64 749 853)	91 028	23 321 889

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Q4 INC.
TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018
(en dollars américains)

	<u>2020</u> \$	<u>2019</u> \$	<u>2018</u> \$
Flux de trésorerie liés aux			
Activités d'exploitation			
Perte avant impôt sur le résultat	(12 873 881)	(10 869 414)	(7 945 238)
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 6) . . .	84 770	104 763	106 047
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation			
(note 7)	957 033	800 572	540 265
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 5) .	3 074 878	692 600	820 273
Perte (profit) de change latent	542 531	56 207	(223 013)
Ajustement de la juste valeur de la contrepartie éventuelle .	—	—	(232 929)
Produits financiers (note 15)	(72 996)	(240 815)	—
Charges financières (note 15)	326 084	369 730	3 513 836
(Profit) perte sur les instruments financiers dérivés (note 20)	386 285	843 471	(17 731)
Rémunération à base d'actions (note 12)	753 998	566 710	162 666
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement			
(note 17)	3 507 169	1 748 943	327 644
Impôts sur le résultat payés	(201 015)	(164 310)	(165 400)
	<u>(3 515 144)</u>	<u>(6 091 543)</u>	<u>(3 113 580)</u>
Activités de financement			
Produit de l'émission de titres d'emprunt	—	—	2 024 322
Frais de financement	(244 130)	(38 252)	(2 013 633)
Produit de l'exercice d'options d'achat d'actions et de bons de			
souscription (notes 12 et 20)	174 938	410 162	154 737
Produit de l'émission d'actions privilégiées, montant net	—	—	32 999 903
Prélèvements sur les emprunts (note 9)	7 406 475	—	—
Remboursement des emprunts (note 9)	(6 249 168)	(4 183 819)	(6 172 265)
Paie ment du capital des obligations locatives (note 7)	(883 890)	(698 932)	(472 720)
Intérêts payés	(134 957)	(313 489)	(1 111 230)
	<u>69 268</u>	<u>(4 824 330)</u>	<u>25 409 114</u>
Activités d'investissement			
Achat de placements à court terme	—	(6 986 315)	(16 999 655)
Produit des placements à court terme	6 986 315	16 999 655	—
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 6)	(626 139)	(32 890)	(31 147)
Remboursement anticipé des actifs au titre de droits			
d'utilisation	(65 176)	(2 900)	—
Acquisition d'immobilisations incorporelles (note 5)	(4 000 000)	(230 000)	—
Perte sur placements à court terme	(21 076)	—	—
Remboursement au titre des obligations de paiement futures .	—	—	(499 997)
Remboursement de la contrepartie éventuelle	—	—	(251 866)
Intérêts reçus	72 996	240 815	—
Paie ment de l'obligation au titre de la base de données de			
contacts	(230 000)	—	—
	<u>2 116 920</u>	<u>9 988 365</u>	<u>(17 782 665)</u>
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de			
trésorerie au cours de l'exercice	(1 328 956)	(927 508)	4 512 869
Écart de change net	43 851	114 713	(174 875)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de			
l'exercice	5 861 055	6 673 850	2 335 856
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice .	<u>4 575 950</u>	<u>5 861 055</u>	<u>6 673 850</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Q4 INC.
NOTES ANNEXES
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018
(en dollars américains)

1 NATURE DES ACTIVITÉS (INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE)

Q4 Inc. (la « Société ») est un fournisseur de plateformes logicielles de communication sur les marchés des capitaux. La Société propose une vaste gamme de services aux sociétés cotées en bourse, aux gestionnaires de placements et aux banques d'investissement ainsi qu'une variété de flux de travail, y compris les relations avec les investisseurs, l'accès aux entreprises, la gestion des transactions et la recherche. Notre plateforme logicielle de produits infonuagique fournit aux entreprises clientes une infrastructure technologique majeure et des données pouvant être utilisées pour offrir un soutien aux équipes de relations avec les investisseurs par l'intermédiaire de notre site Web, d'événements virtuels, du système de GRC et des produits d'analyse. La Société fournit ses services principalement sur Internet sous forme d'abonnement en utilisant le modèle des services de logiciels sur abonnement (software-as-a-service ou « SaaS »). La Société exerce ses activités à l'échelle mondiale à partir de son siège social situé à Toronto, au Canada.

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales en propriété exclusive, Q4 US, LLC, Q4 Denmark ApS et Q4 London Limited.

La propagation de la COVID-19 dans le monde au premier trimestre de 2020 a causé une volatilité importante sur les marchés canadiens et internationaux. En réponse à la pandémie, la Société a modifié ses pratiques commerciales en mettant l'accent sur la santé et le bien-être de sa main-d'œuvre en Europe et en Amérique du Nord. Tous les bureaux sont actuellement fermés et les employés travaillent à distance.

La publication des états financiers consolidés de la Société et de ses filiales en propriété exclusive a été autorisée conformément à une résolution des administrateurs le 24 mai 2021.

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

2.1 Base d'établissement

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Les états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des dérivés liés aux instruments financiers et de la contrepartie éventuelle qui ont été évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les états financiers consolidés sont présentés en dollars américains, sauf indication contraire.

Les états financiers consolidés fournissent des données comparatives pour la période précédente. De plus, la Société présente des données supplémentaires à l'état de la situation financière, à l'ouverture de la période précédente, en cas d'application rétrospective d'une méthode comptable, de retraitement rétrospectif ou de reclassement d'éléments dans les états financiers consolidés.

2.2 Base de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et de ses filiales en propriété exclusive. La totalité des opérations et soldes intersociétés et des profits et les pertes latents sont éliminés lors de la consolidation. Les actifs, les passifs, les produits et les charges d'une filiale sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date à laquelle la Société obtient le contrôle jusqu'à la date à laquelle ce contrôle cesse.

2.3 Résumé des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées par la Société dans la préparation de ses états financiers consolidés sont les suivantes :

a) Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec les clients

La Société présente ses produits des activités ordinaires dans deux catégories principales, soit la plateforme de communication sur les marchés des capitaux et les services liés à la plateforme. Les produits tirés de la plateforme de communication sur les marchés des capitaux comprennent les frais facturés pour les abonnements aux sites Web, les événements virtuels, le système de GRC et les produits d'analyse. Les produits tirés de services liés à la plateforme comprennent les frais facturés pour les services d'implantation du site Web et du système de GRC (implantation). La Société comptabilise un contrat conclu avec un client lorsque les droits des parties, y compris les modalités de paiement, sont identifiés, que le contrat a une substance commerciale, que le recouvrement de la contrepartie est probable et que le contrat a été signé et accepté par les deux parties. Les produits sont comptabilisés lorsque les obligations de prestation sont remplies, soit lorsque le contrôle ou l'avantage économique du service est transféré au client, et ce, pour un montant qui reflète la contrepartie à laquelle la Société s'attend à avoir droit en échange de ses services. Les produits sont présentés déduction faite de tout impôt sur les produits imposé par les autorités gouvernementales sur les transactions génératrices de produits.

Q4 INC.

NOTES ANNEXES (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018 (en dollars américains)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

- Nature des produits ou services

Les produits tirés de notre produit de site Web, qui permet aux clients d'héberger leurs sites Web sur un logiciel de Q4 pendant une période, sont générés sur la base d'un abonnement. Les produits tirés de l'abonnement, qui comprend les services d'hébergement de sites Web et de soutien continu, sont facturés et initialement comptabilisés à titre de produits différés et sont par la suite comptabilisés à titre de produits au prorata sur la durée du contrat, une fois que le site Web est lancé. Les frais de configuration et de mise en œuvre initiaux du site Web n'ont pas de valeur autonome, car ils ne sont vendus qu'avec un abonnement à la plateforme de la Société et ne peuvent être fournis que par la Société. La mise en œuvre et la configuration initiales ne constituent pas une obligation de performance distincte et sont donc reconnues sur la même base que l'hébergement de site Web. Les produits tirés des services de conception supplémentaires après la mise en œuvre initiale sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle la prestation est achevée.

Les produits tirés d'événements virtuels sont constatés au moment où l'événement se produit. Lorsque des contrats annuels sont conclus, les soldes sont comptabilisés à titre de produits différés et sont comptabilisés à titre de produits dans la période au cours de laquelle l'événement se produit.

Les produits tirés de notre système de GRC sont fournis par abonnement. Les produits tirés de ces abonnements, qui comprennent également les services de soutien continu, sont facturés et initialement comptabilisés à titre de produits différés et sont par la suite comptabilisés à titre de produits au prorata sur la durée du contrat.

Les produits tirés de nos produits d'analyses sont fournis par abonnement. Les produits tirés de ces abonnements, qui comprennent également les services de soutien continu, sont facturés et comptabilisés initialement à titre de produits différés et sont ensuite comptabilisés à titre de produits au prorata sur la durée du contrat.

- Contrats comportant plusieurs produits ou services

La Société conclut des contrats qui comprennent plusieurs services énumérés ci-dessus. La Société évalue cette entente pour déterminer l'unité de comptabilisation appropriée (obligation de prestation) aux fins de la comptabilisation des produits en déterminant si le service est distinct de certains ou de la totalité des autres services visés par l'entente.

Lorsqu'un contrat comporte plus d'une obligation de prestation, les produits sont attribués à chacune d'elles en fonction de leur prix de vente spécifique estimatif. Ce prix de vente spécifique reflète le prix que la Société facturerait pour un service donné si celui-ci était vendu séparément dans des circonstances similaires à des clients similaires.

- Coûts associés à la conclusion de contrats

Les coûts marginaux associés à la conclusion d'un contrat comprennent uniquement les coûts qui n'auraient pas été engagés si le contrat n'avait pas été obtenu, comme les commissions de vente. La Société a déterminé que certains programmes de commissions qui satisfont aux exigences doivent être inscrits à l'actif. Les commissions sont généralement amorties sur une période de deux ans.

- Coût direct des produits des activités ordinaires

Le coût direct des produits des activités ordinaires de la Société comprend les coûts d'hébergement d'infrastructure, les frais liés aux données de tiers qui sont intégrés à la plateforme, les autres coûts de tiers associés aux événements virtuels et les charges des employés pour les équipes de soutien et de mise en œuvre.

- Actifs sur contrat et produits différés

Le moment de la comptabilisation des produits et les calendriers de paiement contractuels diffèrent souvent, de sorte que les paiements contractuels sont facturés avant la livraison des produits ou services prévus aux contrats. Lorsque des produits ou des services ont été transférés aux clients et que les produits ont été comptabilisés, mais non facturés, la Société comptabilise et inclut ces montants à titre d'actifs sur contrat.

Les actifs sur contrat sont soumis à un test de dépréciation. Se reporter aux méthodes comptables relatives à la dépréciation des actifs financiers.

Les produits différés sont comptabilisés lorsqu'un paiement est reçu d'un client avant que la Société ne transfère les biens ou services connexes. Les produits différés sont comptabilisés à titre de produits lorsque la Société exécute le contrat (c.-à-d. lorsque la Société transfère le contrôle des biens ou services connexes au client).

Q4 INC.
NOTES ANNEXES (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018
(en dollars américains)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

b) Crédits d'impôt à l'investissement

Les crédits d'impôt à l'investissement remboursables pour la recherche et le développement sont comptabilisés en réduction des frais de recherche et de développement lorsque la Société a engagé les dépenses admissibles et qu'il existe une assurance raisonnable que les crédits seront réalisés.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite du cumul de l'amortissement et des pertes de valeur, le cas échéant. Ce coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. La Société comptabilise l'amortissement selon des taux conçus pour amortir le coût du matériel et des améliorations locatives sur leur durée de vie utile estimative. Les taux d'amortissement annuels sont les suivants, selon le mode linéaire :

Meubles et agencements	5 années
Améliorations locatives	Sur la durée du bail

Une immobilisation corporelle initialement comptabilisée est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Tout profit ou perte découlant de la décomptabilisation de l'actif (calculé comme étant la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'actif) est inclus dans le résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé.

Les valeurs résiduelles, les durées d'utilité et les méthodes d'amortissement des immobilisations corporelles sont revues à la fin de chaque exercice et ajustées prospectivement, le cas échéant.

d) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût historique, déduction faite du cumul de l'amortissement et des pertes de valeur, le cas échéant. Les immobilisations incorporelles générées en interne, à l'exclusion des coûts de développement capitalisés (s'il y a lieu), ne sont pas inscrites à l'actif et les dépenses connexes sont comptabilisées en résultat net dans la période au cours de laquelle les dépenses sont engagées. L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs visés, à compter de la date à laquelle ils sont acquis et peuvent être utilisés, car cela reflète le plus fidèlement l'utilisation et le modèle de consommation prévus des avantages économiques futurs incorporés dans l'actif. Les taux d'amortissement annuels sont les suivants :

Technologie	5 ans
Listes de clients	5-10 ans
Base de données de contacts	5 ans

Une immobilisation incorporelle est décomptabilisée lors de sa sortie (c.-à-d., à la date à laquelle le bénéficiaire obtient le contrôle) ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Tout profit ou perte découlant de la décomptabilisation de l'actif (calculé comme étant la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'actif) est inclus dans le résultat net.

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont généralement passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Ces coûts se composent principalement de personnel et de dépenses connexes. Aucun frais de développement n'a été inscrit à l'actif à ce jour.

e) Contrats de location

La Société évalue à la date de passation du contrat si un contrat est ou contient un contrat de location, c'est-à-dire, si le contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour une période donnée en échange d'une contrepartie.

La Société applique une méthode de comptabilisation et d'évaluation unique pour tous les contrats de location, à l'exception des contrats de location à court terme et des contrats de location visant des actifs de faible valeur. La Société comptabilise des obligations locatives représentant des obligations d'effectuer des paiements de loyers et des actifs au titre de droits d'utilisation représentant le droit d'utiliser les actifs sous-jacents.

La Société a choisi de ne pas faire la distinction entre les composantes locatives des composantes non locatives.

Q4 INC.

NOTES ANNEXES (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018 (en dollars américains)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs au titre de droits d'utilisation

La Société comptabilise les actifs au titre de droits d'utilisation à la date de début du contrat de location (c.-à-d. à la date à laquelle le bien sous-jacent est prêt à être utilisé). Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, et ajustés pour tenir compte de toute réévaluation des obligations locatives. Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation comprend le montant des obligations locatives comptabilisées, les coûts directs initiaux engagés et les paiements de loyers effectués à la date de début ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis linéairement sur la plus courte de la durée du contrat de location et de la durée d'utilité estimée des actifs, comme suit :

- Espaces à bureaux — 1 an à 6 ans
- Serveurs informatiques — 2 ans

Si la propriété de l'actif loué est transférée à la Société à la fin du contrat de location ou si le coût reflète l'exercice d'une option d'achat, l'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont également soumis à une dépréciation. Se reporter aux méthodes comptables à la section f) Dépréciation d'actifs non financiers.

Obligations locatives

À la date de début du contrat de location, la Société comptabilise les obligations locatives évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers à verser sur la durée du contrat de location. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes (y compris les paiements fixes en substance), déduction faite des incitatifs à la location à recevoir, les paiements de loyers variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux et les montants qui devraient être payés en vertu de garanties de valeur résiduelle.

Les paiements de location comprennent également le prix d'exercice d'une option d'achat pour laquelle il est raisonnablement certain qu'elle sera exercée par la Société et le paiement de pénalités pour résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice par la Société de l'option de résiliation. Les paiements de loyers variables qui ne dépendent pas d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle survient l'événement ou la situation qui entraîne le paiement.

Pour calculer la valeur actualisée des paiements de loyers, la Société utilise son taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location parce que le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être déterminé facilement. Après la date de début, le montant des obligations locatives est augmenté pour tenir compte de la désactualisation des intérêts et réduit pour tenir compte des paiements de loyers effectués. De plus, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée s'il y a une modification, une modification de la durée du contrat de location, une modification des paiements de loyers ou une modification de l'évaluation d'une option d'achat du bien sous-jacent.

Contrats de location à court terme et contrats de location visant des actifs de faible valeur

La Société applique l'exemption de comptabilisation des contrats de location à court terme à ses contrats de location à court terme visant des locaux à bureaux (c.-à-d., les contrats de location dont la durée de location est de 12 mois ou moins à compter de la date de début et qui ne contiennent pas d'option d'achat). Elle applique également l'exemption relative à la comptabilisation des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur aux contrats de location de matériel informatique qui sont considérés comme de faible valeur. Les paiements de location sur les contrats de location à court terme et les contrats de location visant des actifs de faible valeur sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

f) Dépréciation d'actifs non financiers

La Société évalue, à chaque date de clôture, s'il existe une indication qu'un actif a pu se déprécier. S'il existe une telle indication, ou lorsque le test de dépréciation annuel d'un actif est requis, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. La valeur recouvrable est déterminée pour un actif pris individuellement, à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes de celles générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable, l'actif est considéré comme ayant subi une perte de valeur et est ramené à sa valeur recouvrable.

Dans l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'actif. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de sortie, les transactions récentes sur le marché sont prises en compte. Si

Q4 INC.
NOTES ANNEXES (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018
(en dollars américains)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

aucune opération de ce genre ne peut être identifiée, un modèle d'évaluation approprié est utilisé. Ces calculs sont corroborés par les multiples d'évaluation, les cours des actions de sociétés cotées en bourse ou d'autres indicateurs de la juste valeur disponibles.

Pour les actifs excluant le goodwill, une évaluation est effectuée à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication que les pertes de valeur comptabilisées antérieurement n'existent plus ou ont diminué. Si une telle indication existe, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT. Une perte de valeur comptabilisée antérieurement n'est reprise que s'il y a eu un changement dans les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la comptabilisation de la dernière perte de valeur. La reprise est limitée de manière à ce que la valeur comptable de l'actif n'excède pas sa valeur recouvrable, ni la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif au cours des exercices antérieurs.

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation annuel au 31 décembre et lorsque des circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait avoir subi une perte de valeur.

La dépréciation du goodwill est déterminée en évaluant la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle le goodwill se rapporte. Lorsque la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée. Les pertes de valeur liées au goodwill ne peuvent être reprises au cours de périodes ultérieures.

g) Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition correspond au total de la contrepartie transférée, qui est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition, et du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise. Pour chaque regroupement d'entreprises, la Société choisit d'évaluer les participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise à la juste valeur ou à la quote-part de l'actif net identifiable de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés et inclus dans les frais généraux et frais d'administration.

La Société considère qu'elle acquiert une entreprise lorsque l'ensemble des activités et actifs acquis inclut un intrant et un processus important qui, ensemble, contribuent de façon importante à la capacité de générer des extrants. Le processus acquis est considéré comme important s'il est essentiel à la capacité de continuer à produire des extrants. Les intrants acquis comprennent une main-d'œuvre organisée possédant les compétences, les connaissances ou l'expérience nécessaires pour exécuter ce processus ou qui contribue de manière significative à la capacité de continuer à produire des extrants et qui est considérée comme unique ou rare ou ne peut être remplacée sans coût ou effort important ou retard dans la capacité de continuer à produire des extrants.

Le goodwill est initialement comptabilisé au coût, qui représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis. Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

h) Contrepartie éventuelle

Toute contrepartie éventuelle à transférer liée à l'acquisition d'une entreprise, d'immobilisation corporelles ou incorporelles est comptabilisée à la juste valeur à la date d'acquisition. La contrepartie éventuelle classée comme un actif ou un passif qui est un instrument financier et qui entre dans le champ d'application d'IFRS 3, est évaluée à la juste valeur et réévaluée chaque année, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat net. La contrepartie éventuelle est incluse dans les autres passifs à l'état consolidé de la situation financière.

i) Impôts

Impôt sur le résultat exigible

Les actifs et les passifs d'impôt exigible sont évalués au montant qui devrait être recouvré auprès des autorités fiscales ou payé à celles-ci. Les taux d'imposition et les lois fiscales utilisés pour calculer le montant sont ceux qui sont adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans les pays où la Société exerce ses activités et génère un bénéfice imposable.

L'impôt sur le résultat exigible lié aux éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres est constaté dans les capitaux propres et non dans l'état du résultat net et du résultat global. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard des situations dans lesquelles les règlements fiscaux applicables sont sujets à interprétation et établit des provisions, le cas échéant.

Q4 INC.
NOTES ANNEXES (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018
(en dollars américains)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du report variable pour les différences temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable aux fins de la présentation de l'information financière à la date de clôture.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles, soit le report en avant de crédits d'impôt non utilisés et toute perte fiscale non utilisée. Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés s'il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible à l'égard duquel pourront être utilisés les différences temporelles déductibles et le report des crédits d'impôt non utilisés et des pertes fiscales non utilisées.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite s'il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant soit disponible pour permettre l'utilisation de tout ou d'une partie de l'actif d'impôt différé. Les actifs d'impôts différés non comptabilisés sont réévalués à chaque date de clôture et sont comptabilisés s'il est devenu probable que les bénéfices imposables futurs permettront de recouvrer l'actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt qui devraient s'appliquer au cours de l'exercice où l'actif est réalisé ou le passif réglé, en fonction des taux d'impôt (et des lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

La Société compense les actifs et passifs d'impôt différé si et seulement si elle dispose d'un droit juridiquement exécutoire de compensation des actifs et passifs d'impôts exigibles et les actifs et passifs d'impôt différé se rapportent aux impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale sur la même entité imposable ou des entités imposables différentes qui ont l'intention soit de régler les passifs et actifs d'impôts exigibles sur une base nette, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément, lors de chaque période future au cours de laquelle des montants significatifs de passifs ou d'actifs d'impôts différés devraient être réglés ou recouverts.

Taxe de vente

Les charges et les actifs sont comptabilisés déduction faite du montant de la taxe de vente, sauf lorsque la taxe de vente engagée à l'égard d'un achat d'actifs ou de services n'est pas recouvrable auprès de l'administration fiscale, auquel cas la taxe de vente est comptabilisée dans le coût d'acquisition de l'actif ou dans la charge, selon le cas.

j) Rémunération à base d'actions

Les instruments de capitaux propres attribués aux employés, consultants et membres du conseil, ainsi que le coût des services reçus en contrepartie sont évalués et comptabilisés sur la base de la juste valeur de l'instrument de capitaux propres à la date d'attribution, en utilisant le modèle Black-Scholes. Les coûts de rémunération sont passés en charges sur la période d'acquisition des droits rattachés aux attributions, et une augmentation correspondante est inscrite au surplus d'apport. Une estimation des renonciations est appliquée pour déterminer la charge de rémunération. À l'exercice de l'instrument de capitaux propres, la contrepartie versée par le porteur ainsi que le montant comptabilisé antérieurement dans le surplus d'apport sont comptabilisés en tant qu'augmentation du capital-actions.

Les employés (y compris les cadres supérieurs), les consultants et les membres du conseil de la Société reçoivent une rémunération sous forme de rémunération à base d'actions, les salariés rendant des services en contrepartie d'instruments de capitaux propres (transactions réglées en instruments de capitaux propres).

Le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres est déterminé par la juste valeur à la date à laquelle l'attribution est faite au moyen d'un modèle d'évaluation approprié, pour lequel plus de détails sont fournis à la note 12.

La charge cumulative comptabilisée pour les transactions réglées en instruments de capitaux propres à chaque date de clôture jusqu'à la date d'acquisition des droits reflète la mesure dans laquelle la période d'acquisition a expiré et la meilleure estimation par la Société du nombre d'instruments de capitaux propres qui seront ultimement acquis. La charge ou le crédit inscrit à l'état consolidé du résultat net et du résultat global pour une période représente la variation de la charge cumulée comptabilisée au début et à la fin de cette période.

Les conditions de service et de prestation hors marché ne sont pas prises en compte lors de la détermination de la juste valeur à la date d'attribution, mais la probabilité que les conditions soient remplies est évaluée dans le cadre de la meilleure estimation par la Société du nombre d'instruments de capitaux propres qui seront ultimement acquis.

Q4 INC.
NOTES ANNEXES (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018
(en dollars américains)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Aucune charge n'est comptabilisée pour les attributions qui ne sont finalement pas acquises du fait que les conditions de service ou de prestation hors marché ne sont pas remplies.

Lorsque les conditions d'une attribution réglée en instruments de capitaux propres sont modifiées, la charge minimale comptabilisée correspond à la juste valeur à la date d'attribution de l'attribution non modifiée, si que les conditions d'acquisition initiales de l'attribution sont respectées. Une charge additionnelle, évaluée à la date de la modification, est comptabilisée pour toute modification qui augmente la juste valeur totale de la transaction de rémunération à base d'actions, ou qui est autrement avantageuse pour le salarié. Lorsqu'une attribution est annulée par l'entité ou par la contrepartie, tout élément résiduel de la juste valeur de l'attribution est immédiatement passé en charges dans le résultat net.

k) Surplus d'apport

Le solde du surplus d'apport a trait à l'attribution d'options d'achat d'actions (désignées collectivement comme des instruments de capitaux propres) à l'intention des employés, consultants et membres du conseil dans le cadre du régime de rémunération à base d'actions de la Société. Aux termes de ce régime, en échange de services rendus, les employés, les consultants et les membres du conseil reçoivent un certain nombre d'instruments de capitaux propres à un prix d'exercice convenu. Les droits sur les instruments de capitaux propres sont acquis conformément aux modalités des conventions d'options d'achat d'actions.

l) Conversion des devises

Les actifs, les passifs et les activités des filiales étrangères sont comptabilisés en fonction de la monnaie fonctionnelle de chaque entité. La monnaie fonctionnelle est la monnaie utilisée dans l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités. La Société a tenu compte des facteurs économiques suivants pour déterminer la monnaie fonctionnelle : les indicateurs des flux de trésorerie, les indicateurs des prix de vente, les indicateurs du marché des ventes, les indicateurs des charges et les indicateurs de financement. Les monnaies fonctionnelles et de présentation de la Société sont le dollar américain. Pour certains établissements à l'étranger, la monnaie fonctionnelle est la monnaie locale, auquel cas les actifs, les passifs et les activités sont convertis aux taux de change courants de la monnaie locale à la monnaie de présentation, soit le dollar américain. Les profits ou pertes latents qui en résultent sont présentés comme une composante du cumul des autres éléments du résultat global.

Les transactions en monnaie étrangère qui sont libellées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle sont comptabilisées en appliquant le taux de change moyen applicable pour la période donnée. À la fin de la période de présentation de l'information financière, les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont réévalués dans la monnaie fonctionnelle en appliquant le cours de change au comptant en vigueur à cette date. Les profits et les pertes découlant de ces réévaluations des monnaies étrangères sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global. Ces opérations libellées en devises étrangères, qui sont classées comme étant non monétaires, sont réévaluées aux taux de change en vigueur à la date des opérations initiales.

m) Instruments financiers

Un instrument financier est un contrat qui donne lieu à un actif financier d'une entité et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres d'une autre entité.

Actifs financiers

Comptabilisation et évaluation initiales

Les actifs financiers sont classés, au moment de la comptabilisation initiale, et ultérieurement évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le classement des actifs financiers au moment de la comptabilisation initiale dépend des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier et du modèle économique que suit la Société pour les gérer. À l'exception des créances clients qui ne comportent pas de composante financement importante ou pour lesquelles la Société a appliqué la mesure de simplification, la Société évalue initialement un actif financier à sa juste valeur majorée des coûts de transaction, dans le cas d'un actif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net. Les créances clients qui ne comportent pas de composante financement importante ou pour lesquelles la Société a appliqué la mesure de simplification sont évaluées au prix de transaction déterminé selon IFRS 15. Pour qu'un actif financier soit classé et évalué au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, il doit donner lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. Cette évaluation est effectuée au niveau des instruments. Le modèle économique de la Société pour la gestion des actifs financiers s'entend de la façon dont elle gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie. Le modèle économique détermine si les flux de trésorerie résulteront de la perception des flux de

Q4 INC.
NOTES ANNEXES (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018
(en dollars américains)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

trésorerie contractuels, de la vente des actifs financiers, ou des deux. Les achats ou les ventes d'actifs financiers qui exigent la livraison d'actifs dans un délai établi par règlement ou convention sur le marché (opérations régulières) sont comptabilisés à la date de transaction, soit la date à laquelle la Société s'engage à acheter ou à vendre l'actif.

Évaluation ultérieure

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers sont classés dans quatre catégories :

- Actifs financiers au coût amorti (instruments de créance)
- Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global avec recyclage des profits et pertes cumulés (instruments de créance)
- Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sans recyclage des profits et des pertes cumulés lors de la décomptabilisation (instruments de capitaux propres)
- Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Actuellement, la Société ne détient que des placements dans des instruments de créance liés aux actifs financiers classés au coût amorti et n'a aucun actif financier dans les autres catégories.

Actifs financiers au coût amorti (instruments de créance)

Les actifs financiers au coût amorti sont évalués ultérieurement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont soumis à une dépréciation. Les profits et les pertes sont comptabilisés en résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé, modifié ou déprécié.

Les actifs financiers de la Société au coût amorti comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme dans du papier commercial et les débiteurs.

Décomptabilisation

Un actif financier (ou, s'il y a lieu, une partie d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers similaires) est principalement décomptabilisé (c.-à-d., radié de l'état consolidé de la situation financière de la Société) lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie générés par cet actif sont échus ou que la Société a transféré ses droits de recevoir des flux de trésorerie générés par cet actif, ou a pris en charge l'obligation de payer les flux de trésorerie reçus, en totalité et sans délai significatif, à un tiers en vertu d'un contrat de transfert de flux de trésorerie; et a) que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages de l'actif, ou b) que la Société n'a ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et des avantages de l'actif, mais en a transféré le contrôle.

Dépréciation

La Société comptabilise une provision pour pertes de crédit attendues pour tous les instruments de créance liés aux actifs financiers qui ne sont pas détenus à la juste valeur par le biais du résultat net. Les pertes de crédit attendues sont fondées sur la différence entre les flux de trésorerie contractuels exigibles conformément au contrat et tous les flux de trésorerie que la Société s'attend à recevoir, actualisés à une approximation du taux d'intérêt effectif initial. Les flux de trésorerie attendus comprendront les flux de trésorerie provenant de la vente de garanties détenues ou d'autres rehaussements de crédit qui font partie intégrante des modalités contractuelles.

Pour les placements à court terme, les créances clients et les actifs sur contrat, la Société applique une méthode simplifiée pour calculer les pertes de crédit attendues. Par conséquent, la Société ne suit pas les variations du risque de crédit, mais comptabilise plutôt une correction de valeur pour pertes en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie à chaque date de clôture. La Société a établi une matrice de provisions qui est fondée sur ses antécédents en matière de pertes sur créances, ajustés pour tenir compte de facteurs prospectifs propres aux débiteurs et à la conjoncture économique.

Passifs financiers

Comptabilisation et évaluation initiales

Les passifs financiers sont classés, au moment de la comptabilisation initiale, comme des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, comme des prêts et emprunts, et comme des dérivés désignés comme des instruments de couverture dans une couverture efficace, au besoin.

Q4 INC.
NOTES ANNEXES (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018
(en dollars américains)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Tous les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et, dans le cas des prêts et emprunts et des dettes fournisseurs, déduction faite des coûts de transaction directement attribuables.

La juste valeur du passif dérivé au titre des bons de souscription a été déterminée au moyen des techniques de simulation Monte Carlo. La volatilité du cours de l'action de la Société est une hypothèse importante du modèle.

Les passifs financiers de la Société comprennent les créditeurs et charges à payer, l'emprunt à payer et d'autres passifs.

Évaluation ultérieure

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les passifs financiers sont classés en deux catégories :

- Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net
- Passifs financiers au coût amorti (prêts et emprunts)

Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les passifs financiers détenus à des fins de transaction et les passifs financiers désignés lors de leur comptabilisation initiale à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les passifs financiers sont classés comme étant détenus à des fins de transaction s'ils sont engagés aux fins de rachat à court terme. Cette catégorie comprend également les instruments financiers dérivés, conclus par la Société qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture dans les relations de couverture au sens d'IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Les dérivés incorporés distincts sont également classés comme étant détenus à des fins de transaction, sauf s'ils sont désignés comme des instruments de couverture efficaces. Les passifs financiers de la Société à la juste valeur par le biais du résultat net se limitent à ses passifs dérivés et à la contrepartie éventuelle.

Passifs financiers au coût amorti (prêts et emprunts)

Après la comptabilisation initiale, les prêts et emprunts portant intérêt sont ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et les pertes sont comptabilisés en résultat net lorsque les passifs sont décomptabilisés ainsi que dans le cadre du processus d'amortissement des taux d'intérêt effectif.

Le coût amorti est calculé en tenant compte de tout escompte ou de toute prime à l'acquisition et des frais ou coûts qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif. L'amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif est inclus dans les charges financières à l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

Décomptabilisation

Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation au titre du passif est éteinte, annulée ou arrive à expiration. Lorsqu'un passif financier existant est remplacé par un passif financier existant du même prêteur selon des modalités essentiellement différentes, ou lorsque les modalités d'un passif existant sont modifiées substantiellement, un tel échange ou une telle modification est traité comme la décomptabilisation du passif initial et la comptabilisation d'un nouveau passif. La différence entre les valeurs comptables respectives est comptabilisée en résultat net.

Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté au bilan consolidé s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention de régler le montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

n) Évaluation de la juste valeur

La Société évalue ses bons de souscription à la juste valeur à chaque date de clôture. La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

La Société évalue la juste valeur de ses actifs et passifs financiers selon une hiérarchie de la juste valeur. Le classement d'un instrument financier dans la hiérarchie de la juste valeur est fondé sur le niveau le plus bas des données d'entrée qui est important pour l'évaluation de la juste valeur. Trois niveaux de données peuvent être utilisés pour évaluer la juste valeur :

Niveau 1 — prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Q4 INC.
NOTES ANNEXES (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018
(en dollars américains)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Niveau 2 — données observables autres que les prix de niveau 1, comme les prix cotés pour des actifs ou des passifs similaires; les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs; ou d'autres données qui sont observables ou peuvent être corroborées par des données de marché observables pour la quasi-totalité de la durée des actifs ou des passifs;

Niveau 3 — données non observables fondées sur peu ou pas d'activité du marché et qui sont importantes pour la juste valeur des actifs ou des passifs. Les actifs et passifs de niveau 3 comprennent les instruments financiers dont la valeur est déterminée à l'aide de modèles de tarification, de méthodes d'actualisation des flux de trésorerie ou de techniques similaires, ainsi que des instruments pour lesquels la détermination de la juste valeur nécessite un jugement ou une estimation de la direction important.

2.4 Jugements, estimations et hypothèses comptables importants

La préparation des états financiers consolidés de la Société oblige la direction à formuler des jugements, des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés des produits, des charges, des actifs et des passifs, et les informations qui les accompagnent, ainsi que sur la présentation de passifs éventuels. L'incertitude à l'égard de ces hypothèses et estimations pourrait donner lieu à des résultats qui nécessitent un ajustement important de la valeur comptable des actifs ou des passifs visés, au cours de périodes futures.

Les autres informations relatives à l'exposition de la Société aux risques et incertitudes comprennent ce qui suit :

- Gestion du capital (note 19)
- Politiques et gestion des risques liés aux instruments financiers (note 19)
- Analyses de sensibilité (note 19)

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, la direction a porté les jugements suivants, qui ont l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés :

- Monnaie fonctionnelle : La Société et ses filiales utilisent le dollar américain, la livre sterling et la couronne danoise comme monnaies fonctionnelles, selon la devise prédominante des transactions et des flux de trésorerie de chaque entité. La direction exerce son jugement pour déterminer l'environnement économique principal dans lequel une filiale exerce ses activités. Lorsqu'elle détermine quelle est la monnaie fonctionnelle d'une filiale, la direction prend en compte la monnaie qui influence principalement le prix des services et des coûts de main d'œuvre de la filiale.
- Actions privilégiées : Les actions privilégiées de catégorie C-1 et de catégorie C-2 comportent un dividende cumulatif de 8 % qui deviendra obligatoirement payable si le conseil d'administration le déclare ou à la réalisation d'un PAPE réussi. Comme la Société n'a aucune obligation de remettre de la trésorerie ou un autre actif financier, ni aucune obligation contractuelle de livrer un nombre variable de ses propres instruments de capitaux propres au moment de la conversion, les actions privilégiées de catégories C-1 et C-2 sont considérées comme des contrats hôtes de capitaux propres.
- Évaluation des passifs financiers dérivés : Lors de l'évaluation de la juste valeur de ses passifs dérivés, la Société exerce son jugement pour déterminer les principales hypothèses utilisées dans le modèle d'évaluation, en particulier en ce qui concerne la volatilité et la durée prévue.

Estimations et hypothèses

Les hypothèses clés concernant l'avenir et les autres sources principales d'incertitude relative aux estimations à la date de clôture, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice, sont décrites ci-après. La Société a fondé ses hypothèses et estimations sur les paramètres disponibles au moment de la préparation des états financiers consolidés. Les circonstances et les hypothèses existantes concernant les événements futurs, peuvent toutefois varier en raison de changements sur le marché ou de circonstances indépendantes de la volonté de la Société. Ces changements sont reflétés dans les hypothèses lorsqu'ils se produisent.

Immobilisations incorporelles acquises

La contrepartie transférée et les actifs acquis sont comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle la Société obtient le contrôle effectif de l'actif. L'évaluation de l'acquisition des actifs est fondée sur l'information disponible à la date d'acquisition. La juste valeur estimative de l'actif est fondée sur des estimations et des hypothèses. L'évaluation repose en grande partie sur la juste valeur de la trésorerie et des actions fournies en échange de l'actif lorsque la valeur de l'action est déterminée selon une approche de marché, y compris les données disponibles sur les transactions de vente irrévocables effectuées dans des conditions normales de concurrence pour des actifs similaires ou à des prix de marché observables sur le marché similaires.

Q4 INC.
NOTES ANNEXES (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018
(en dollars américains)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles comprend des estimations des durées d'utilité. Ces estimations sont fondées sur l'expérience passée et les normes du secteur et peuvent changer à mesure que l'expérience est acquise ou que les conditions du marché changent.

Rémunération à base d'actions

L'estimation de la juste valeur des transactions liées à la rémunération à base d'actions nécessite l'établissement du modèle d'évaluation le plus approprié, qui dépend des modalités de l'attribution. Cette estimation exige également la détermination des données d'entrée les plus appropriées au modèle d'évaluation, y compris la durée de vie prévue des d'options d'achat d'actions, la volatilité et le rendement des actions. Pour l'évaluation de la juste valeur des transactions réglées en capitaux propres avec les employés à la date d'attribution, la Société utilise un modèle Black-Scholes. Les hypothèses et les modèles utilisés pour estimer la juste valeur des transactions de rémunération à base d'actions sont présentés à la note 12.

Évaluation des bons de souscription

La Société évalue ses bons de souscription à la juste valeur à chaque date de clôture. La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur du passif dérivé au titre des bons de souscription a été déterminée au moyen des techniques de simulation Monte Carlo. La volatilité du cours de l'action de la Société est une hypothèse importante du modèle.

3 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	2020 \$	2019 \$
Fonds en banque détenus	4 575 950	5 810 100
Dépôts à court terme	—	50 955
	<u>4 575 950</u>	<u>5 861 055</u>

4 DÉBITEURS

Les débiteurs ne portent pas intérêt et sont généralement exigibles dans les 30 à 90 jours.

	2020 \$	2019 \$
Créances clients	9 850 380	4 020 798
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(280 659)	(210 585)
Crédits fiscaux à recevoir	154 680	94 407
	<u>9 724 401</u>	<u>3 904 620</u>

Le tableau suivant présente la variation de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues des débiteurs (aucune perte de crédit attendue n'est attribuable aux actifs sur contrat) :

	2020 \$	2019 \$
Aux 1^{er} janvier	210 585	158 647
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	281 038	232 380
Radiation	(210 964)	(180 442)
Aux 31 décembre	<u>280 659</u>	<u>210 585</u>

Q4 INC.
NOTES ANNEXES (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018
(en dollars américains)

5 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Technologie \$	Ententes de non concurrence \$	Listes de clients \$	Base de données de contacts \$	Total \$
Coût					
Au 1^{er} janvier 2019	2 605 373	924 689	340 129	—	3 870 191
Entrées	—	—	—	690 000	690 000
Décomptabilisation	—	(924 689)	—	—	(924 689)
Au 31 décembre 2019	2 605 373	—	340 129	690 000	3 635 502
Entrées	—	—	24 000 000	—	24 000 000
Au 31 décembre 2020	2 605 373	—	24 340 129	690 000	27 635 502
Amortissement					
Au 1^{er} janvier 2019	1 381 305	924 689	153 058	—	2 459 052
Amortissement	521 074	—	68 026	103 500	692 600
Décomptabilisation	—	(924 689)	—	—	(924 689)
Au 31 décembre 2019	1 902 379	—	221 084	103 500	2 226 963
Amortissement	468 853	—	2 468 025	138 000	3 074 878
Au 31 décembre 2020	2 371 232	—	2 689 109	241 500	5 301 841
Valeur comptable nette					
Au 31 décembre 2019	702 994	—	119 045	586 500	1 408 539
Au 31 décembre 2020	234 141	—	21 651 020	448 500	22 333 661

Le 1^{er} janvier 2020, la Société a acquis environ 746 clients auprès de S&P Global Market Intelligence Inc. dans le cadre d'une acquisition d'actifs pour une contrepartie totale de 20 000 000 \$ payable sous forme de 14 744 587 actions privilégiées de catégorie C-3 et 4 000 000 \$ payables en trésorerie.

Q4 INC.
NOTES ANNEXES (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018
(en dollars américains)

6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Meubles et agencements \$	Améliorations locatives \$	Total \$
Coût			
Au 1^{er} janvier 2019	91 357	450 158	541 515
Entrées	31 178	1 712	32 890
Au 31 décembre 2019	122 535	451 870	574 405
Entrées	577 260	48 879	626 139
Au 31 décembre 2020	<u>699 795</u>	<u>500 749</u>	<u>1 200 544</u>
Amortissement			
Au 1^{er} janvier 2019	48 436	179 933	228 369
Amortissement	24 916	79 847	104 763
Au 31 décembre 2019	73 352	259 780	333 132
Amortissement	76 685	8 085	84 770
Au 31 décembre 2020	<u>150 037</u>	<u>267 865</u>	<u>417 902</u>
Valeur comptable nette			
Au 31 décembre 2019	49 183	192 090	241 273
Au 31 décembre 2020	<u>549 758</u>	<u>232 884</u>	<u>782 642</u>

7 CONTRATS DE LOCATION

La Société a des contrats de location visant des bureaux et des serveurs informatiques utilisés dans le cadre de ses activités. Les contrats de location de bureaux ont des durées allant de 1 an à 6 ans et les contrats de location de serveurs informatiques ont des durées de 2 ans. Les obligations de la Société en vertu de ses contrats de location sont garanties par le titre du bailleur sur les actifs loués.

Plusieurs contrats de location prévoient des options de prolongation et de résiliation et des paiements de loyers variables, qui sont décrits plus en détail ci-après. La Société a également conclu certains contrats de location visant des bureaux d'une durée maximale de 12 mois et des contrats de location visant du matériel de bureau de faible valeur. La Société applique les exemptions de comptabilisation des « contrats de location à court terme » et des « contrats de location d'actifs de faible valeur » pour ces contrats de location.

	Espaces à bureaux \$	Serveurs informatiques \$	Total \$
Au 1^{er} janvier 2019	1 490 468	201 809	1 692 277
Entrées	612 697	—	612 697
Amortissement	(598 763)	(201 809)	(800 572)
Ajustements de change	(13 379)	—	(13 379)
Au 31 décembre 2019	1 491 023	—	1 491 023
Entrées	1 981 688	—	1 981 688
Amortissement	(957 033)	—	(957 033)
Ajustements de change	(23 685)	—	(23 685)
Au 31 décembre 2020	<u>2 491 993</u>	<u>—</u>	<u>2 491 993</u>

Q4 INC.
NOTES ANNEXES (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018
(en dollars américains)

7 CONTRATS DE LOCATION (suite)

Le tableau suivant présente la valeur comptable des obligations locatives et les variations au cours de la période :

	2020 \$	2019 \$
Aux 1^{er} janvier	1 622 904	1 639 637
Entrées	1 916 512	609 797
Comptabilisation des intérêts	131 932	129 567
Paielements	(1 015 822)	(828 499)
Ajustements de change	117 532	72 402
Aux 31 décembre	<u>2 773 058</u>	<u>1 622 904</u>
Partie courante	705 195	490 774
Partie non courante	2 067 863	1 132 130

Le tableau suivant présente les montants comptabilisés en résultat net :

	2020 \$	2019 \$	2018 \$
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	957 033	800 572	540 265
Charge d'intérêts sur les obligations locatives	131 932	129 567	131 948
Frais liés aux contrats de location à court terme	262 297	86 707	212 482
Charges liées aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur	250 039	240 519	184 955
Paielements de location variables	290 903	347 893	364 313
Montant total comptabilisé en résultat net	<u>1 892 204</u>	<u>1 605 258</u>	<u>1 433 963</u>

La Société a enregistré des sorties de fonds liées aux contrats de location totalisant 1 819 061 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (1 503 618 \$ en 2019; 1 366 418 \$ en 2018). La Société a également inscrit des entrées hors trésorerie aux actifs au titre de droits d'utilisation et aux obligations locatives de 1 978 272 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 (603 935 \$ en 2019).

La Société a certains contrats de location qui comprennent des options de prolongation et de résiliation. Ces options sont négociées par la direction afin de permettre une gestion souple du portefeuille d'actifs loués et d'être conformes aux besoins de la Société.

Les contrats de location visant les bureaux de la Société contiennent des paiements variables fondés sur les coûts réels engagés par le propriétaire, tels que le nettoyage, l'entretien, les assurances et les impôts. Les paiements de location variables s'élevaient à 290 903 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (347 893 \$ en 2019; 364 313 \$ en 2018).

8 GOODWILL

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation au niveau de l'entité consolidée. La Société a effectué le test de dépréciation annuel aux 31 décembre 2020 et 2019.

En vertu d'IAS 36 *Dépréciation d'actifs*, la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle le goodwill est affecté est comparée à la valeur recouvrable, celle-ci correspondant au montant le plus élevé entre a) la juste valeur d'un actif moins les coûts de la vente et b) la valeur d'utilité de l'actif. Si la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable doit être diminuée à la valeur recouvrable; cette diminution sera considérée comme une dépréciation. Pour déterminer la valeur recouvrable, la Société utilise une approche fondée sur le marché qui repose sur les prix que les autres acheteurs du même marché ont payé pour des actifs qui peuvent être considérés raisonnablement semblables à ceux évalués. Les coûts de la vente sont estimés à 2,5 % de la valeur de l'entreprise.

Les multiples des produits des activités ordinaires de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2020 sont les suivants :

	Multiples des produits des activités ordinaires
Produits des activités ordinaires de 2019	4,9 fois
Produits des activités ordinaires de 2020	3,7 fois

Q4 INC.
NOTES ANNEXES (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018
(en dollars américains)

8 GOODWILL (suite)

D'après l'analyse ci-dessus, la Société a déterminé que la valeur recouvrable à chacune des dates d'évaluation dépassait la valeur comptable et, par conséquent, il n'y a eu aucune dépréciation du goodwill. La valeur recouvrable de l'UGT de la Société est considérée comme une évaluation de la juste valeur du niveau 3 puisque les multiples ne sont pas fondés sur des données de marché observables.

9 EMPRUNTS

Facilités de crédit

Le 6 avril 2020, la Société a conclu une facilité de crédit avec la Banque Canadienne Impériale de Commerce (« CIBC »), qui prévoit une ligne de crédit renouvelable de 25 000 000 \$ CA portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,00 % par année si les montants sont prélevés en dollars canadiens et au taux préférentiel du WSJ majoré de 1,00 % par année si les montants sont prélevés en dollars américains. Au 31 décembre 2020, un montant de 1 701 838 \$ (néant en 2019) avait été prélevé en dollars canadiens et le taux d'intérêt effectif était de 3,45 % (taux préférentiel du Canada majoré de 1,00 %). La facilité de crédit vient à échéance le 6 avril 2023 et est garantie par la totalité des actifs de la Société. L'emprunt est régi par certaines clauses restrictives financières et exigences de présentation de l'information pour le prêteur. Au 31 décembre 2020, un montant de 1 701 838 \$ (néant en 2019) avait été prélevé sur cette facilité de crédit et la Société respectait les clauses restrictives. Les intérêts facturés au cours de l'exercice ont totalisé 128 282 \$ (néant en 2019 et néant en 2018).

La facilité de crédit consentie par la CIBC est convertible en un emprunt à terme à tout moment avant le 6 avril 2021 jusqu'à concurrence de 10 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel du WSJ majoré de 2,5 % par année. L'emprunt à terme arrive à échéance le 6 avril 2024 et est garanti par la totalité des actifs de la Société. Au 31 décembre 2020, la Société n'avait pas encore exercé cette option.

En 2019, la Société a maintenu une facilité de crédit de 4 275 000 \$ sous forme de ligne de crédit portant intérêt au taux de 13 % par année, payable le dernier jour de chaque mois et de 2 % par année, à l'échéance. La facilité de crédit venait à échéance le 30 juin 2020 et était garantie par la totalité des actifs de la Société. L'emprunt était régi par certaines clauses restrictives financières et exigences de présentation de l'information pour le prêteur. Les intérêts facturés au cours de l'exercice ont totalisé néant (215 250 \$ en 2019 et 439 867 \$ en 2018).

10 AUTRES PASSIFS

	2020 \$	2019 \$
Partie courante		
Obligation au titre de la base de données de contacts	230 000	230 000
Contrepartie éventuelle	—	250 000
Bons de souscription (note 20)	1 712 229	1 325 944
Autres	338 000	380 000
	<u>2 280 229</u>	<u>2 185 944</u>
Partie non courante		
Obligation au titre de la base de données de contacts	—	230 000

La contrepartie éventuelle au 31 décembre 2019 se rapportait à un paiement au titre de la rétention de la clientèle sur une période de deux ans et repose sur la meilleure estimation de la direction quant à la probabilité de paiement. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le montant total a été payé.

L'obligation au titre de la base de données de contacts sont payables au vendeur de la licence perpétuelle acquise en 2019 en trois versements annuels égaux, le dernier paiement étant exigible au deuxième trimestre de 2021.

Des bons de souscription d'actions privilégiées de catégorie A et de catégorie B ont été émis aux investisseurs dans le cadre de financements. Se reporter à la note 20 pour de plus amples renseignements.

Q4 INC.
NOTES ANNEXES (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018
(en dollars américains)

11 ACTIONS ORDINAIRES ET PRIVILÉGIÉES

La Société est autorisée à émettre les titres suivants :

- Nombre illimité d'actions ordinaires pouvant être émises en séries, dont un nombre illimité est désigné en tant qu'actions ordinaires avec droit de vote de série 1, un nombre illimité est désigné en tant qu'actions ordinaires avec droit de vote de série 2, un nombre illimité est désigné en tant qu'actions ordinaires avec droit de vote de série 3, un nombre illimité est désigné en tant qu'actions ordinaires avec droit de vote de série 4 et un nombre illimité est désigné en tant qu'actions ordinaires sans droit de vote
- Nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A
- Nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie B
- Nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie C pouvant être émises en séries, dont un nombre illimité est désigné en tant qu'actions privilégiées de catégorie C-1, un nombre illimité est désigné en tant qu'actions privilégiées de catégorie C-2 et un nombre illimité est désigné en tant qu'actions privilégiées de catégorie C-3

Toutes les actions privilégiées comprises dans le capital de la Société donnent droit de vote sur une base convertible avec les actions ordinaires.

La Société a émis les titres suivants :

	Actions ordinaires	Actions privilégiées de catégorie A	Actions privilégiées de catégorie B	Actions privilégiées de catégorie C
1^{er} janvier 2018	37 084 980	2 449 361	28 114 920	—
Exercice d'options d'achat d'actions	417 875	—	—	—
Conversion de billets convertibles	—	—	—	—
Émission d'actions privilégiées de catégorie C	—	—	—	12 572 697
Conversion d'actions	1 070 245	(543 478)	(526 767)	27 777 778
Effet antidilutif	—	—	495 125	—
31 décembre 2018	38 573 100	1 905 883	28 083 278	40 350 475
Exercice d'options d'achat d'actions	1 040 395	—	—	—
Exercice de bons de souscription	800 000	—	—	—
31 décembre 2019	40 413 495	1 905 883	28 083 278	40 350 475
Exercice d'options d'achat d'actions	1 148 385	—	—	—
Émission d'actions privilégiées de catégorie C	—	—	—	14 744 587
31 décembre 2020	41 561 880	1 905 883	28 083 278	55 095 062

Le 1^{er} janvier 2020, la Société a émis 14 744 587 actions privilégiées de catégorie C-3 dans le cadre d'une acquisition d'actifs de 746 clients de S&P Global Market Intelligence Inc.

Le 6 septembre 2018, la Société a émis 40 350 475 actions privilégiées de catégorie C pour un produit total de 31 145 651 \$ (déduction faite des frais de financement de 1 854 252 \$) (la « **ronde de financement des actions privilégiées de série C** »). Parallèlement à l'émission d'actions privilégiées de catégorie C, certaines actions privilégiées de catégorie A et actions privilégiées de catégorie B détenues par des investisseurs qui ont choisi de ne pas participer à la ronde sur les actions privilégiées de série C ont été automatiquement converties en 1 070 245 actions ordinaires sans droit de vote.

Dans le cadre de la ronde de financement des actions privilégiées de série C, la disposition antidilution des actions privilégiées de catégorie B et des bons de souscription pouvant être exercés pour obtenir des actions privilégiées de catégorie B a été déclenchée. Par conséquent, la Société a émis 495 125 actions privilégiées de catégorie B supplémentaires et 39 260 bons de souscription supplémentaires pouvant être exercés contre des actions privilégiées de catégorie B.

Les actions privilégiées de catégorie A, de catégorie B et de catégorie C-3 sont assorties d'un dividende discrétionnaire non cumulatif de 8 % et ne sont pas assorties d'une obligation de rachat obligatoire. Les actions privilégiées de catégorie C-1 et de catégorie C-2 sont assorties d'un dividende cumulatif de 8 % qui deviendra obligatoirement payable si le conseil le déclare ou si le PAPE est mené à terme. Étant donné que la Société n'a aucune obligation de remettre de la trésorerie ou un autre actif financier, ni aucune obligation

Q4 INC.
NOTES ANNEXES (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018
(en dollars américains)

11 ACTIONS ORDINAIRES ET PRIVILÉGIÉES (suite)

contractuelle de livrer un nombre variable de ses propres instruments de capitaux propres au moment de la conversion, les actions privilégiées des catégories A, B, C-1 et C-2 sont considérées comme des contrats hôtes de titres de capitaux propres. Les dividendes cumulés accumulés et non déclarés au 31 décembre 2020 pour les actions privilégiées de catégories C-1 et C-2 sont de 6 118 996 \$ (3 471 771 \$ en 2019, 831 778 \$ en 2018).

Les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, B et C ont le choix de convertir chacune de ces actions privilégiées en une action ordinaire avec droit de vote de série 1, série 3 ou série 4, respectivement, et de convertir automatiquement ces actions privilégiées en tout temps au moment d'un PAPE admissible. Les prix de conversion des actions privilégiées de catégories A, B et C correspondent à leur prix d'émission initial respectif.

12 CHARGE DE RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS

La Société a un régime incitatif d'options d'achat d'actions (le régime) qui prévoit l'attribution d'options au profit des salariés, administrateurs et consultants. Le nombre total d'actions pouvant être émises à l'exercice de toutes les options attribuées dans le cadre du régime ne doit pas dépasser 20 772 523 actions ordinaires dans l'ensemble de la Société. Chaque option en vertu du régime permet l'achat d'une action ordinaire avec droit de vote de série 1 ou d'une action ordinaire sans droit de vote de la Société. Le prix d'exercice des options octroyées en vertu du régime sera déterminé par le conseil d'administration. En règle générale, les options expirent au plus tard dix ans après la date d'attribution. Pour les options acquises en fonction des conditions de service uniquement, les droits de 25 % d'entre elles sont acquis au premier anniversaire de la date d'émission, le reste étant acquis mensuellement par versements un mois après le premier anniversaire de la date d'émission, ou plus tôt, à la discrétion du conseil d'administration. Pour les options qui présentent une clause de performance, les options sont acquises lorsque certaines conditions de performance sont remplies au cours de la période de service. La juste valeur des options octroyées est estimée à la date d'octroi au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes.

Pendant l'exercice clos le 31 décembre 2020, la Société a passé en charges un montant de 753 998 \$ (566 710 \$ en 2019, 162 666 \$ en 2018) au titre d'instruments de capitaux propres et inscrit une augmentation correspondante du surplus d'apport.

Instruments de capitaux propres acquis

Au 31 décembre 2020, la Société comptait 8 515 978 options au titre d'instruments de capitaux propres acquis et exerçables à des prix d'exercice variant de 0,001 \$ à 0,78 \$, à un prix d'exercice moyen pondéré de 0,27 \$ par action (5 971 679 et 0,23 \$ en 2019).

L'information concernant les options d'achat d'actions en cours au 31 décembre 2020 est résumée ci-dessous :

	Nombre d'options d'achat d'actions	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré par option d'achat d'actions \$
Options exerçables	8 515 978	5,92	0,27
Options dont les droits ne sont pas acquis, mais qui devraient l'être	8 526 698	8,55	0,31

L'information concernant les options d'achat d'actions en cours au 31 décembre 2019 est résumée ci-dessous :

	Nombre d'options d'achat d'actions	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré par option d'achat d'actions \$
Options exerçables	5 971 679	4,26	0,23
Options dont les droits ne sont pas acquis, mais qui devraient l'être	9 940 999	8,95	0,28

La juste valeur des options d'achat d'actions attribuées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 a été établie à 723 656 \$ (1 220 300 \$ en 2019).

Q4 INC.
NOTES ANNEXES (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018
(en dollars américains)

12 CHARGE DE RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS (suite)

La direction utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour évaluer les options d'achat d'actions à la date d'attribution. Les données suivantes ont été utilisées par la direction pour déterminer l'évaluation des options sur actions attribuées au cours de l'exercice :

	2020	2019
Volatilité attendue	60 %	60 %
Taux d'intérêt sans risque	0,67 %	1,55 %
Rendement du dividende	Néant	Néant
Durée de vie moyenne prévue	10	10

Instruments de capitaux propres octroyés

Les instruments de capitaux propres émis et en circulation à l'intention des employés, consultants et membres du conseil dans le cadre du régime se résument comme suit :

	Nombre d'instruments	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au 1 ^{er} janvier 2019	9 133 896	0,25
Options d'achat d'actions attribuées	7 873 000	0,29
Options d'achat d'actions renoncées	(22 627)	(0,25)
Options d'achat d'actions expirées	(31 196)	(0,21)
Options d'achat d'actions exercées	(1 040 395)	(0,32)
Solde au 31 décembre 2019	15 912 678	0,27
Options d'achat d'actions attribuées	2 628 000	0,38
Options d'achat d'actions renoncées	(313 436)	(0,30)
Options d'achat d'actions expirées	(36 181)	(0,28)
Options d'achat d'actions exercées	(1 148 385)	(0,15)
Solde au 31 décembre 2020	<u>17 042 676</u>	<u>0,29</u>

13 BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice de base par action est calculé en divisant le profit de l'exercice attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice dilué par action est calculé en divisant le profit attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, majoré du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui seraient émises à la conversion de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives en actions ordinaires.

Le tableau suivant reflète les données sur les résultats et les actions utilisées dans les calculs du bénéfice de base par action de base et dilué :

	2020 \$	2019 \$	2018 \$
Perte attribuable aux actionnaires ordinaires	(13 118 534)	(11 053 106)	(8 265 095)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de base et dilué	40 819 942	39 621 262	37 475 419
Perte de base et diluée par action	(0,32)	(0,28)	(0,22)

Pour les périodes présentées, la perte diluée par action était la même que la perte de base par action étant donné que l'inclusion des actions privilégiées convertibles, des options sur actions et des bons de souscription aurait eu un effet antidilutif. Par conséquent, la perte diluée par action pour la période a été calculée selon le nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation.

Q4 INC.
NOTES ANNEXES (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018
(en dollars américains)

14 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

Le tableau suivant représente la répartition des produits des activités ordinaires :

	2020 \$	2019 \$	2018 \$
Plateforme de communication sur les marchés des capitaux	38 138 561	20 212 154	15 601 155
Services liés à la plateforme	2 242 619	2 188 220	1 699 835
	<u>40 381 180</u>	<u>22 400 374</u>	<u>17 300 990</u>

Soldes des contrats

Les tableaux suivants fournissent de l'information sur les coûts associés à la conclusion de contrats, d'actifs sur contrat et de produits différés :

Coûts associés à la conclusion de contrats

	2020 \$	2019 \$
Solde au 1^{er} janvier	2 194 877	1 170 467
Augmentation des coûts inscrits à l'actif engagés	2 830 811	2 066 863
Amortissement des coûts engagés	(2 042 896)	(1 315 440)
Change	76 132	272 987
Solde au 31 décembre	<u>3 058 924</u>	<u>2 194 877</u>
Partie courante	2 358 953	1 360 264
Partie non courante	699 971	834 613

Actifs sur contrat

	2020 \$	2019 \$
Solde au 1^{er} janvier	453 688	102 764
Augmentation des produits non facturés comptabilisés au cours de la période	486 521	350 924
Diminution des transferts vers les créances clients	(405 004)	—
Ajustements attribuables aux contrats non remplis	(53 546)	—
Solde au 31 décembre	<u>481 659</u>	<u>453 688</u>
Partie courante	388 477	339 791
Partie non courante	93 182	113 897

Produits différés

	2020 \$	2019 \$
Solde au 1^{er} janvier	8 653 600	6 011 833
Augmentation de la trésorerie reçue au cours de la période	49 287 861	24 224 439
Diminution attribuable aux montants constatés en tant que produits au cours de la période	(39 872 753)	(21 731 433)
Change et autres ajustements	(244 547)	148 761
Solde au 31 décembre	<u>17 824 161</u>	<u>8 653 600</u>
Partie courante	12 647 647	5 968 660
Partie non courante	5 176 514	2 684 940

Q4 INC.
NOTES ANNEXES (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018
(en dollars américains)

14 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS (suite)

Produits différés

Les produits affectés aux obligations de prestation restantes représentent les produits qui n'ont pas encore été comptabilisés (« visés par des contrats, mais pas encore comptabilisés ») et comprennent les produits non gagnés et les montants qui seront facturés et constatés en tant que produits des activités ordinaires dans les périodes futures. Les produits des activités ordinaires visés par des contrats, mais pas encore comptabilisés s'élevaient à environ 21 352 263 \$ au 31 décembre 2020, et 63 % de ceux-ci devaient être gagnés au cours des 12 prochains mois, et le reste par la suite (11 898 791 \$ et 60 % en 2019; 8 316 179 \$ et 61 % en 2018, respectivement).

15 BÉNÉFICE ET CHARGES, PAR NATURE

Autres charges d'exploitation

	2020 \$	2019 \$	2018 \$
Indemnités de départ	105 727	230 142	120 939
Autres	393 002	380 000	—
	<u>498 729</u>	<u>610 142</u>	<u>120 939</u>

Produits financiers

	2020 \$	2019 \$	2018 \$
Produits d'intérêts	63 765	240 815	—
Autres	9 231	—	—
	<u>72 996</u>	<u>240 815</u>	<u>—</u>

Charges financières

	2020 \$	2019 \$	2018 \$
Frais de financement	41 772	24 844	564 439
Intérêts sur les facilités de crédit	131 304	215 319	1 040 950
Intérêts sur les obligations locatives	131 932	129 567	131 948
Intérêts sur la dette convertible	—	—	1 743 562
Perte sur placement à court terme	21 076	—	—
Désactualisation de l'obligation au titre des paiements futurs	—	—	32 937
	<u>326 084</u>	<u>369 730</u>	<u>3 513 836</u>

Salaires, avantages et charge de rémunération à base d'actions

	2020 \$	2019 \$	2018 \$
Inclus dans le coût direct des produits	7 532 092	4 712 790	3 352 780
Inclus dans les frais de vente et de marketing	7 376 123	4 331 446	2 888 761
Inclus dans les frais de recherche et développement	6 664 969	4 095 791	2 716 079
Inclus dans les frais généraux et frais d'administration	5 096 140	3 694 989	2 491 713
	<u>26 669 324</u>	<u>16 835 016</u>	<u>11 449 333</u>

Q4 INC.
NOTES ANNEXES (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018
(en dollars américains)

16 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Les principales composantes de l'impôt sur le résultat pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018 sont les suivantes :

	2020	2019	2018
	\$	\$	\$
Impôt sur le résultat exigible			
Charge d'impôt exigible	202 804	135 524	187 094
Ajustements au titre de l'impôt exigible de l'exercice précédent	(580)	1 271	—
Impôt différé			
Relative à l'origine et à la résorption des différences temporaires	42 429	46 897	132 763
Impôt sur le résultat présenté à l'état consolidé du résultat net et du résultat global	244 653	183 692	319 857

Rapprochement de la charge d'impôt et de la perte comptable multipliées par le taux d'imposition national de la Société pour 2020, 2019 et 2018 :

	2020	2019	2018
	\$	\$	\$
Perte comptable avant impôt sur le résultat	(12 873 881)	(10 869 414)	(7 945 238)
Recouvrement d'impôts au taux prévu par la loi de 26,5 % (26,5 % en 2019)	(3 411 578)	(2 880 395)	(2 105 488)
Ajustements au titre de l'impôt sur le résultat d'exercices antérieurs	(580)	1 271	—
Bénéfice des filiales imposées à un taux autre que le taux prévu par la loi	(7 479)	(51 739)	(26 760)
Variation de l'actif d'impôt différé net non comptabilisé	3 190 798	2 344 458	2 018 463
Charges non déductibles	436 253	771 130	433 519
Autres éléments	37 239	(1 033)	123
Impôt sur le résultat	244 653	183 692	319 857

L'impôt différé se rapporte aux éléments suivants :

	État consolidé de la situation financière		État consolidé du résultat net et du résultat global		
	2020	2019	2020	2019	2018
	\$	\$	\$	\$	\$
Coûts associés à la conclusion de contrats	(378 802)	(236 537)	142 265	32 805	17 099
Goodwill	(150 158)	(111 739)	38 419	38 099	38 989
Excédent de l'impôt sur la valeur comptable des immobilisations corporelles et incorporelles	3 126	2 893	(233)	(41 236)	38 344
Autres	139 229	1 208	(138 022)	17 229	38 331
	(386 605)	(344 175)	42 429	46 897	132 763

La Société n'a pas comptabilisé d'actifs d'impôt différé de 14 627 684 \$ (11 218 163 \$ en 2019) en excédent des passifs d'impôt différé au titre des éléments suivants, car il n'est pas probable que soit disponible un bénéfice imposable futur suffisant à l'égard duquel la Société pourra utiliser les avantages.

Q4 INC.
NOTES ANNEXES (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018
(en dollars américains)

16 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (suite)

	2020 \$	2019 \$
Actifs d'impôts différés		
Pertes autres qu'en capital	13 709 469	10 427 171
Immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles	(56 612)	(311 099)
Dépenses de RS&DE non déduites	923 194	1 157 811
Produits différés	(94 098)	(196 226)
Réserves	63 765	47 743
Frais de financement	81 966	92 762
Actifs d'impôt différé non comptabilisés, montant net	14 627 684	11 218 163

La Société dispose de pertes fiscales autres qu'en capital qui peuvent être utilisées pour réduire le bénéfice imposable d'exercices futurs. Les pertes viennent à échéance comme suit :

	\$
2030	634 000
2031	379 000
2032	128 000
2033	205 000
2034	1 324 000
2035	2 070 000
2036	4 077 000
2037	15 607 000
2038	7 643 000
2039	7 282 000
2040	12 388 000
	<u>51 737 000</u>

Au 31 décembre 2020, la Société avait des frais de recherche et développement déductibles d'un montant de 4 434 342 \$ (5 265 702 \$ en 2019). Ces catégories de dépenses peuvent servir à réduire le bénéfice imposable d'exercices futurs et être reportées indéfiniment.

Au cours de l'exercice, des crédits remboursables de recherche et développement de 887 223 \$ (896 510 \$ en 2019) ont été comptabilisés à titre de créance auprès des gouvernements fédéral et provinciaux au titre des dépenses admissibles engagées par la Société au cours de l'exercice et portées en diminution des frais de recherche et développement dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

Q4 INC.
NOTES ANNEXES (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018
(en dollars américains)

17 VARIATIONS DU FONDS DE ROULEMENT HORS TRÉSORERIE

	2020 \$	2019 \$	2018 \$
Comptes débiteurs	(5 819 781)	(612 776)	(1 421 569)
Actifs sur contrat	(27 971)	(350 924)	(102 764)
Frais payés d'avance	(603 267)	(692 108)	(113 696)
Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir	9 287	(136 396)	(15 194)
Coûts associés à la conclusion de contrats	(864 047)	(1 024 410)	(217 324)
Créditeurs et charges à payer	1 934 387	1 293 790	549 668
Autres passifs	(292 000)	630 000	—
Produits différés	9 170 561	2 641 767	1 648 523
	<u>3 507 169</u>	<u>1 748 943</u>	<u>327 644</u>

18 TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Le tableau suivant fournit le montant total des transactions conclues avec des parties liées pour l'exercice visé :

	2020 \$	2019 \$	2018 \$
Produit du prêt de financement relais	—	—	1 349 248
Charge d'intérêts sur le financement relais	—	215 250	873 033
Remboursement du prêt de financement relais	—	4 183 820	—
	<u>—</u>	<u>4 399 070</u>	<u>2 222 281</u>

Ces transactions avec des parties liées ont été conclues avec des actionnaires de la Société.

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société comprennent les membres du conseil d'administration et de l'équipe de haute direction.

	2020 \$	2019 \$	2018 \$
Salaires et avantages	1 913 191	1 121 939	637 650
Rémunération à base d'actions	309 935	181 188	42 321
	<u>2 223 126</u>	<u>1 303 127</u>	<u>679 971</u>

19 GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET DES RISQUES LIÉS AU CAPITAL

Les objectifs généraux de la stratégie de gestion du capital de la Société consistent à préserver la capacité de la Société à poursuivre ses activités, à procurer des avantages aux parties intéressées et à générer un rendement du capital investi adéquat aux actionnaires. Pour y parvenir, la Société vend des services à un prix proportionnel au niveau de risque d'exploitation qu'elle prend en charge.

La Société détermine le montant total du capital requis en fonction des niveaux de risque. Cette structure du capital est ajustée en temps opportun selon les changements de la conjoncture économique et les risques liés aux actifs sous-jacents.

Risque de crédit

La Société est exposée au risque de crédit relativement à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux placements à court terme, aux actifs sur contrat et aux débiteurs de ses clients. La Société gère le risque de crédit en détenant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie auprès de banques de l'annexe I. Aucun client individuel de la Société ne l'expose de façon importante au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit des débiteurs correspond à leur valeur comptable. Au 31 décembre 2020, aucun solde client ne représentait une part importante des débiteurs.

Q4 INC.
NOTES ANNEXES (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018
(en dollars américains)

19 GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET DES RISQUES LIÉS AU CAPITAL (suite)

Le classement chronologique des débiteurs se présente comme suit :

	2020 \$	2019 \$
Courant	5 253 440	2 362 634
1-30 jours en souffrance	1 293 809	659 622
31-60 jours en souffrance	1 649 270	505 302
61-90 jours en souffrance	1 074 883	126 822
En souffrance depuis plus de 90 jours	578 978	366 418
	<u>9 850 380</u>	<u>4 020 798</u>
Moins : perte de valeur liée aux pertes de crédit	<u>(280 659)</u>	<u>(210 585)</u>
	<u><u>9 569 721</u></u>	<u><u>3 810 213</u></u>

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La Société n'est pas exposée à un risque de liquidité important en dehors des crédateurs, des charges à payer et des emprunts à payer. La capacité de la Société à respecter ses obligations, en partie, dépend de la réception de fonds provenant de ses crédits d'impôt à l'investissement à recevoir, de sa facilité d'emprunt et de ses financements futurs. La Société gère le risque de liquidité en surveillant régulièrement les flux de trésorerie prévus et réels, en examinant les options de crédit ou de financement disponibles et en planifiant stratégiquement les besoins de trésorerie de l'entreprise afin de s'assurer qu'elle disposera de liquidités suffisantes pour régler ses passifs à leur échéance.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte qui pourrait découler de variations de facteurs de marché comme les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des actions.

- Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la fluctuation des taux d'intérêt. L'objectif de la Société en matière de gestion du risque de taux d'intérêt est de réduire au minimum les charges d'intérêts sur les passifs et la dette. La Société ne croit pas que les résultats d'exploitation ou les flux de trésorerie seraient touchés de façon importante par une variation soudaine des taux d'intérêt du marché.

- Risque de change

La Société fournit certains services aux clients et achète certaines fournitures auprès de fournisseurs situés au Canada et est donc tributaire des fluctuations des taux de change. La Société gère ce risque en surveillant ses flux de trésorerie en dollars canadiens.

Au 31 décembre 2020, la Société avait des liquidités libellées en dollars canadiens, des débiteurs, des crédateurs, des obligations locatives, des emprunts à payer, des ventes et des achats. La valeur comptable nette de ces soldes libellés en dollars canadiens se présente comme suit :

	2020 \$	2019 \$	2018 \$
Trésorerie	459 896	922 598	—
Débiteurs	232 268	159 602	—
Créditeurs	1 122 289	1 198 826	—
Obligations locatives	2 521 603	1 358 413	—
Emprunts à payer	1 701 838	—	—
Ventes	2 394 495	2 135 660	1 711 411
Achats	5 016 757	2 798 810	2 372 883

Q4 INC.
NOTES ANNEXES (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018
(en dollars américains)

19 GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET DES RISQUES LIÉS AU CAPITAL (suite)

Si le dollar américain s'appréciait de 1 % par rapport au dollar canadien, il y aurait une augmentation correspondante comme suit :

	2020 \$	2019 \$	2018 \$
Trésorerie	4 599	9 226	—
Débiteurs	2 323	1 596	—
Créditeurs	11 223	11 988	—
Obligations locatives	25 216	13 584	—
Emprunts à payer	17 018	—	—
Ventes	23 945	21 357	17 114
Achats	50 168	27 988	23 729

Une dépréciation de 1 % du dollar canadien par rapport au dollar américain aurait une incidence égale et opposée.

20 INSTRUMENTS FINANCIERS

Au 31 décembre 2020, les instruments financiers de la Société, évalués à la juste valeur, étaient les suivants :

	Montant à la juste valeur \$	2020		
		Évaluation de la juste valeur utilisée		
		Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$
Passif				
Passif au titre des bons de souscription	1 712 229	—	—	1 712 229

Tous les équivalents de trésorerie arrivent à échéance dans les 90 jours suivant la date de clôture. La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer et des emprunts se rapproche de la juste valeur en raison de la nature à court terme. La juste valeur des autres passifs non courants se rapproche de leur juste valeur aux 31 décembre 2020 et 2019.

Au 31 décembre 2019, les instruments financiers de la Société, évalués à la juste valeur, étaient les suivants :

	Montant à la juste valeur \$	2019		
		Évaluation de la juste valeur utilisée		
		Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$
Passif				
Passif au titre des bons de souscription	1 325 944	—	—	1 325 944

Tous les équivalents de trésorerie arrivent à échéance dans les 90 jours suivant la date de clôture. La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer se rapproche de la juste valeur en raison de la nature à court terme.

De 2019 à 2020, aucun ajustement n'a été apporté au classement des actifs dans la hiérarchie des justes valeurs.

Q4 INC.
NOTES ANNEXES (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018
(en dollars américains)

20 INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

	<u>Taux d'intérêt</u>	<u>Échéance</u>	<u>2020 \$</u>	<u>2019 \$</u>
Prêts et emprunts à court terme portant intérêt				
Obligations locatives	3,45 %-7,75 %	2022-2025	705 195	490 774
Emprunts à court terme	3,45 %	2021	1 701 838	—
Total des prêts et emprunts à court terme portant intérêt			<u>2 407 033</u>	<u>490 774</u>
Prêts et emprunts à long terme portant intérêt				
Obligations locatives	3,45 %-7,75 %	2022-2025	<u>2 067 863</u>	<u>1 132 130</u>

Passif au titre des bons de souscription

Le tableau suivant reflète l'évolution du passif au titre des bons de souscription pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019 :

	<u>Nombre de bons de souscription</u>	<u>Juste valeur \$</u>	<u>Prix d'exercice moyen pondéré \$</u>
Solde au 1^{er} janvier 2019	5 336 542	611 677	0,57
Exercice de 800 000 bons de souscription d'actions ordinaires	(800 000)	(129 204)	0,15
Variation de la juste valeur	—	843 471	—
Solde au 31 décembre 2019	<u>4 536 542</u>	<u>1 325 944</u>	<u>0,65</u>
Variation de la juste valeur	—	386 285	—
Solde au 31 décembre 2020	<u>4 536 542</u>	<u>1 712 229</u>	<u>0,66</u>

Les bons de souscription décrits ci-dessous sont considérés comme un instrument dérivé et classés en tant que passifs financiers à la JVRN, car ils ne répondent pas aux critères de classement des capitaux propres selon les IFRS. Les bons de souscription sont initialement évalués à la juste valeur et les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

Bons de souscription d'actions ordinaires

Chaque bon de souscription d'actions ordinaires émis conférerait au porteur le droit à une action ordinaire de la Société et expirait le 4 avril 2019. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, 800 000 bons de souscription d'actions ordinaires ont été exercés pour un produit de 126 000 \$.

Bon de souscription d'actions privilégiées de catégorie A

Chaque bon de souscription d'actions privilégiées de catégorie A émis donne droit à une action privilégiée de catégorie A de la Société et expire le 13 février 2021.

Bon de souscription d'actions privilégiées de catégorie B

Chaque bon de souscription d'actions privilégiées de catégorie B émis donne droit à une action privilégiée de catégorie B de la Société et expire le 15 juin 2022.

Évaluation

La Société a appliqué la méthode d'évaluation des options Monte Carlo pour évaluer les bons de souscription lors de l'évaluation initiale, puis au 31 décembre 2020.

Q4 INC.
NOTES ANNEXES (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018
(en dollars américains)

20 INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Les principales hypothèses retenues dans le modèle au 31 décembre 2020 sont les suivantes :

	Bons de souscription d'actions privilégiées de catégorie A	Bons de souscription d'actions privilégiées de catégorie B
Taux d'intérêt sans risque	0,08 %	0,11 %
Durée jusqu'à l'échéance (années)	0,12	1,46
Volatilité attendue	55 %	55 %
Prix d'exercice	0,69 \$ CA	0,78 \$
Juste valeur du bon de souscription	0,57 \$	0,18 \$

Le tableau ci-dessous résume le profil des échéances des passifs financiers de la Société en fonction des paiements contractuels non actualisés au 31 décembre 2020 :

	À vue \$	Moins de 3 mois \$	De 3 à 12 mois \$	De 1 an à 5 ans \$	Total \$
Prêts et emprunts portant intérêt	—	—	1 701 838	—	1 701 838
Obligations locatives	—	278 159	543 309	1 951 590	2 773 058
Autres passifs	—	—	568 000	—	568 000
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	—	5 576 880	—	—	5 576 880
Passif au titre des bons de souscription	1 712 229	—	—	—	1 712 229
	<u>1 712 229</u>	<u>5 855 039</u>	<u>2 813 147</u>	<u>1 951 590</u>	<u>12 332 005</u>

Les dettes fournisseurs ne portent pas intérêt et sont normalement réglées dans une période de 30 à 60 jours.

21 VARIATIONS DES PASSIFS RÉSULTANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

	Obligations locatives courantes	Emprunts à payer	Autres passifs	Obligations locatives non courantes	Autres passifs non courants	Total
1^{er} janvier 2020	490 774	—	2 185 944	1 132 130	230 000	4 038 848
Flux de trésorerie	(883 890)	1 157 307	(230 000)	—	—	43 417
Éléments hors trésorerie	394 038	—	(292 000)	1 522 474	—	1 624 512
Fluctuations du change	(922)	396 649	—	118 454	—	514 181
Variations de la juste valeur	—	—	386 285	—	—	386 285
Intérêts hors trésorerie et désactualisation	—	147 882	—	—	—	147 882
Reclassement	705 195	—	230 000	(705 195)	(230 000)	—
31 décembre 2020	705 195	1 701 838	2 280 229	2 067 863	—	6 755 125

Q4 INC.
NOTES ANNEXES (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018
(en dollars américains)

21 VARIATIONS DES PASSIFS RÉSULTANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT (suite)

	Obligations locatives courantes	Emprunts à payer	Autres passifs	Obligations locatives non courantes	Autres passifs non courants	Total
1^{er} janvier 2019	384 359	4 091 830	611 677	1 255 278	—	6 343 144
Flux de trésorerie	(698 932)	(4 183 819)	—	—	—	(4 882 751)
Éléments hors trésorerie	297 523	—	860 000	312 274	230 000	1 699 797
Fluctuations du change	17 050	58 676	—	55 352	—	131 078
Exercice de bons de souscription	—	—	(129 204)	—	—	(129 204)
Variations de la juste valeur	—	—	843 471	—	—	843 471
Intérêts hors trésorerie et désactualisation	—	33 313	—	—	—	33 313
Reclassement	490 774	—	—	(490 774)	—	—
31 décembre 2019	490 774	—	2 185 944	1 132 130	230 000	4 038 848

22 INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce essentiellement ses activités dans un secteur d'activité principal, soit le développement, la commercialisation et le soutien des relations avec les investisseurs et des services de logiciels de communication sur les marchés des capitaux. Le chef de l'exploitation décideur opérationnel de la Société est composé de deux membres de la haute direction, soit le chef de la direction et le chef des finances. Le chef de la direction décideur opérationnel est le plus haut niveau de direction chargé d'évaluer la performance globale de la Société et de prendre des décisions opérationnelles telles que l'affectation des ressources liées à l'exploitation, la priorisation des produits et la délégation de pouvoirs. La direction a déterminé que la Société exerce ses activités dans un seul secteur opérationnel et à présenter.

L'information géographique sur les produits des activités ordinaires est fondée sur l'emplacement du client qui doit régler les factures. Les actifs non courants comprennent les coûts non courants associés à la conclusion d'un contrat, les actifs sur contrat non courants, les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation et le goodwill.

Produits des activités ordinaires

	2020 \$	2019 \$	2018 \$
Canada	2 394 495	2 135 660	1 711 411
États-Unis	34 315 580	17 568 948	13 625 196
Europe	2 809 055	1 986 477	1 451 425
Autres	862 050	709 289	512 958
	<u>40 381 180</u>	<u>22 400 374</u>	<u>17 300 990</u>

Actifs non courants

	2020 \$	2019 \$
Canada	33 353 173	10 694 021
Autres	624 587	971 635
	<u>33 977 760</u>	<u>11 665 656</u>

23 NORMES PUBLIÉES MAIS PAS ENCORE EN VIGUEUR

Les normes et interprétations nouvelles et modifiées qui sont publiées, mais non encore en vigueur, jusqu'à la date de publication des états financiers consolidés de la Société sont présentées ci-après. La Société a l'intention d'adopter ces normes et interprétations nouvelles et modifiées, le cas échéant, lorsqu'elles entreront en vigueur.

Q4 INC.
NOTES ANNEXES (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018
(en dollars américains)

23 NORMES PUBLIÉES MAIS PAS ENCORE EN VIGUEUR (suite)

Classement des passifs comme courants ou non courants — Modifications à IAS 1

En janvier 2020, l'IASB a publié des modifications aux paragraphes 69 à 76 d'IAS 1 afin de préciser les exigences relatives au classement des passifs courants ou non courants. Les modifications précisent ce qui suit :

- Qu'entend-on par le droit de différer le règlement?
- Un droit de report doit exister à la fin de la période de présentation de l'information financière.
- Le classement n'est pas touché par la probabilité qu'une entité exerce son droit de report.
- Seulement si un dérivé incorporé dans un passif convertible est lui-même un instrument de capitaux propres, les modalités d'un passif n'auraient pas d'incidence sur son classement.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 et doivent être appliquées de manière rétrospective. La Société évalue actuellement l'incidence que les modifications auront sur les pratiques actuelles et si les conventions de prêt existantes pourraient devoir être renégociées.

Référence au cadre conceptuel — Modifications à IFRS 3

En mai 2020, l'IASB a publié des modifications à IFRS 3 *Regroupements d'entreprises* — Référence au cadre conceptuel. Les modifications visent à remplacer une référence au Cadre de préparation et de présentation des états financiers, publié en 1989, par une référence au Cadre conceptuel de l'information financière publié en mars 2018 sans pour autant en modifier de façon importante les exigences. Le Conseil a également ajouté une exception à la méthode de comptabilisation d'IFRS 3 pour éviter la question des profits ou pertes de « jour 2 » éventuels qui découleraient des passifs et passifs éventuels et qui entreraient dans le champ d'application d'IAS 37 ou IFRIC 21 *Taxes*, s'ils étaient engagés séparément.

En même temps, le Conseil a décidé de préciser les directives existantes d'IFRS 3 concernant les actifs éventuels qui ne seraient pas touchées par le remplacement du renvoi au Cadre de préparation et de présentation des états financiers.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022 et doivent être appliquées de façon prospective.

Immobilisations corporelles : Produit avant l'utilisation prévue — Modifications à IAS 16

En mai 2020, l'IASB a publié Immobilisations corporelles — Produit avant l'utilisation prévue, qui interdit aux entités de déduire du coût d'une immobilisation corporelle, tout produit tiré de la vente d'articles produits pendant le transfert de l'actif sur le site et pendant sa mise en état pour qu'il soit en mesure d'être utilisé de la manière prévue par la direction. L'entité comptabilise plutôt le produit de la vente de ces éléments, et les coûts de production de ces éléments, dans le résultat net.

La modification s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022 et doit être appliquée rétrospectivement aux immobilisations corporelles mises en service à compter de la première période présentée lorsque l'entité applique la modification pour la première fois.

Les modifications ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la Société.

Contrats déficitaires — Coûts d'exécution d'un contrat — Modifications à IAS 37

En mai 2020, l'IASB a publié des modifications à IAS 37 afin de préciser les coûts qu'une entité doit prendre en compte lorsqu'elle détermine si un contrat est déficitaire.

Les modifications prévoient une méthode des coûts directement liés au contrat. Les coûts qui se rapportent directement à un contrat de fourniture de biens ou de prestation de services comprennent à la fois les coûts marginaux et une répartition des coûts directement liés aux activités contractuelles. Les frais généraux et frais d'administration ne se rapportent pas directement à un contrat et sont exclus à moins qu'ils ne soient explicitement facturables à la contrepartie aux termes du contrat.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. La Société appliquera ces modifications aux contrats pour lesquels elle n'a pas encore rempli toutes ses obligations au début de l'exercice au cours duquel elle applique les modifications pour la première fois.

IFRS 9 Instruments financiers — Inclusion des honoraires dans le critère des 10 % relatif à la décomptabilisation de passifs financiers

Dans le cadre de son processus d'amélioration annuelle 2018-2020 des normes IFRS, l'IASB a publié des modifications à IFRS 9 qui précisent les honoraires qu'une entité doit inclure lorsqu'elle évalue si les modalités d'un passif financier nouveau ou modifié diffèrent

Q4 INC.
NOTES ANNEXES (suite)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2020, 2019 et 2018
(en dollars américains)

23 NORMES PUBLIÉES MAIS PAS ENCORE EN VIGUEUR (suite)

substantiellement des modalités du passif financier initial. Ces frais comprennent uniquement les frais payés ou reçus entre l'emprunteur et le prêteur, y compris les frais payés ou reçus par l'emprunteur ou le prêteur pour le compte de l'autre. L'entité applique la modification aux passifs financiers qui sont modifiés ou échangés à compter de l'ouverture de l'exercice au cours duquel elle applique la modification pour la première fois.

La modification s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022, et l'adoption anticipée est permise. La Société appliquera les modifications aux passifs financiers qui sont modifiés ou échangés à compter de l'ouverture de l'exercice au cours duquel l'entité applique la modification pour la première fois.

Les modifications ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la Société.

24 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 5 octobre 2021, 7 298 186 options d'achat d'actions ont été exercées, ce qui a donné lieu à l'émission de 7 298 186 actions ordinaires sans droit de vote de la Société pour un produit en trésorerie total de 1 907 731 \$.

Le 29 janvier 2021, 1 847 826 bons de souscription d'actions privilégiées de catégorie A ont été exercés et, le 15 mars 2021, les 461 956 bons de souscription d'actions privilégiées de catégorie A restants ont été exercés pour un produit total de 1 252 871 \$.

Le 31 mars 2021, la Société a conclu une convention de facilité de crédit modifiée et mise à jour avec la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC), qui prévoit désormais une ligne de crédit renouvelable de 22 500 000 \$ US, portant intérêt au taux préférentiel de la CIBC majoré de 1,00 % par année, s'il est prélevé en dollars canadiens, et au taux préférentiel du WSJ majoré de 1,00 % par année, s'il est prélevé en dollars américains, et un emprunt à terme de 7 500 000 \$ US portant intérêt au taux préférentiel du WSJ majoré de 4,5 % qui sera amorti au rythme de 10 % par année après une période de 24 mois au cours de laquelle seuls les intérêts sont versés, et vient à échéance le 31 mars 2025. Dans le cadre de la ligne de crédit renouvelable, un montant de 7 500 000 \$ US est convertible en un emprunt à terme au gré de la Société et porterait intérêt au taux préférentiel du WSJ majoré de 2,5 %, amorti au rythme de 10 % par année après une période sans paiement de 24 mois et venant à échéance le 31 mars 2025. Ce choix est offert à la Société à compter de la date d'entrée en vigueur jusqu'au premier anniversaire. La facilité de crédit est garantie par la totalité des actifs de la Société. L'emprunt est régi par certaines clauses restrictives financières et obligations de déclaration au prêteur.

Le 1^{er} mai 2021, la Société a émis un billet remboursable à vue d'une valeur de 252 233 \$ à l'intention d'un membre de la direction clé, qui porte intérêt à un taux fixe de 2 % par année et vient à échéance dans 24 mois.

Le 3 mai 2021, 445 352 bons de souscription d'actions privilégiées ont été exercés pour un produit total de 346 240 \$.

Le 14 mai 2021, la Société a déposé des statuts de modification afin de créer un nombre illimité de nouvelles actions ordinaires, pouvant être émises en séries, dont un nombre illimité est désigné comme nouvelles actions ordinaires avec droit de vote de série 1, un nombre illimité est désigné comme nouvelles actions ordinaires avec droit de vote de série 2, un nombre illimité est désigné comme nouvelles actions ordinaires avec droit de vote de série 3, un nombre illimité est désigné comme nouvelles actions ordinaires avec droit de vote de série 4, un nombre illimité est désigné comme nouvelles actions ordinaires sans droit de vote, un nombre illimité est désigné comme nouvelles actions ordinaires de série A, un nombre illimité est désigné comme nouvelles actions ordinaires de série B, un nombre illimité est désigné comme nouvelles actions ordinaires de série C-1, un nombre illimité est désigné comme nouvelles actions ordinaires de série C-2 et un nombre illimité est désigné comme nouvelles actions ordinaires de série C-3. Au 24 mai 2021, aucune nouvelle action n'avait été émise aux termes de la nouvelle catégorie d'actions.

Le 18 mai 2021, la Société a constitué Q4 Software Holdings ULC, une nouvelle entité canadienne. La propriété intellectuelle de Q4 Inc. a été transférée à l'entité nouvellement constituée en échange d'actions de l'entité nouvellement constituée représentant une participation de 100 %.

Q4 Inc.

États financiers consolidés résumés
intermédiaires (non audités)
Pour le trimestre et le semestre clos le
30 juin 2021
(en dollars américains)

Q4 INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIÈRE
(non audité)
Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020
(en dollars américains)

	30 juin 2021	31 décembre 2020
	\$	\$
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 899 241	4 575 950
Débiteurs (note 4)	14 268 867	9 724 401
Coûts associés à la conclusion de contrats	2 329 764	2 358 953
Actifs sur contrat (note 10)	597 656	388 477
Charges payées d'avance	2 571 636	1 729 940
Frais de financement différés	266 172	221 956
Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir	1 168 407	887 223
	<u>36 101 743</u>	<u>19 886 900</u>
Coûts associés à la conclusion de contrats	624 300	699 971
Actifs sur contrat (note 10)	143 175	93 182
Coûts de transaction différés (note 18)	2 114 450	—
Billet à recevoir (note 12)	252 233	—
Immobilisations incorporelles (note 5)	20 874 554	22 333 661
Immobilisations corporelles	827 975	782 642
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 3)	2 016 446	2 491 993
Goodwill	7 576 311	7 576 311
	<u>70 531 187</u>	<u>53 864 660</u>
Passif		
Passifs courants		
Créditeurs et charges à payer	9 546 980	5 576 880
Produits différés (note 10)	13 352 592	12 647 647
Emprunts (note 6)	13 445 856	1 701 838
Obligation locative (note 3)	678 620	705 195
Autres passifs (note 7)	2 860 950	2 280 229
	<u>39 884 998</u>	<u>22 911 789</u>
Produits différés (note 10)	6 077 509	5 176 514
Emprunts (note 6)	7 312 500	—
Obligation locative (note 3)	1 659 201	2 067 863
Passif d'impôt différé	383 482	386 605
	<u>55 317 690</u>	<u>30 542 771</u>
Capitaux propres		
Capital-actions (note 8)	93 040 133	85 404 804
Surplus d'apport	1 417 921	2 575 910
Cumul des autres éléments du résultat global	77 642	91 028
Déficit	(79 322 199)	(64 749 853)
	<u>15 213 497</u>	<u>23 321 889</u>
	<u>70 531 187</u>	<u>53 864 660</u>

Q4 INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES DU RÉSULTAT NET ET
DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audité)
 Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2021 et 2020
 (en dollars américains)

	Trimestre clos le 30 juin 2021 \$	Trimestre clos le 30 juin 2020 \$	Semestre clos le 30 juin 2021 \$	Semestre clos le 30 juin 2020 \$
Produits des activités ordinaires (note 10)	17 288 583	9 722 223	28 613 936	19 279 016
Coût direct des produits (note 16)	7 470 911	4 620 035	12 634 885	8 674 971
Bénéfice brut	<u>9 817 672</u>	<u>5 102 188</u>	<u>15 979 051</u>	<u>10 604 045</u>
Charges d'exploitation				
Ventes et marketing (note 16)	4 443 660	2 622 794	8 836 584	5 230 810
Recherche et développement (note 16)	2 783 952	1 400 791	5 624 089	2 944 212
Frais généraux et frais d'administration (note 16)	4 626 277	2 237 834	9 608 979	4 724 212
Amortissement	1 016 123	1 050 860	2 082 049	2 037 275
Perte de change	193 153	101 600	166 536	14 635
Autres	50 741	25 096	271 782	62 167
	<u>13 113 906</u>	<u>7 438 975</u>	<u>26 590 019</u>	<u>15 013 311</u>
Perte d'exploitation	<u>(3 296 234)</u>	<u>(2 336 787)</u>	<u>(10 610 968)</u>	<u>(4 409 266)</u>
Autres charges (produits)				
Charges financières (note 16)	309 234	68 558	439 924	136 503
Produits financiers (note 16)	(7 012)	(119 052)	(8 226)	(49 142)
(Profit) perte sur instruments financiers dérivés (note 15)	(1 350 408)	96 571	3 463 098	193 142
	<u>(1 048 186)</u>	<u>46 077</u>	<u>3 894 796</u>	<u>280 503</u>
Perte avant impôt sur le résultat	<u>(2 248 048)</u>	<u>(2 382 864)</u>	<u>(14 505 764)</u>	<u>(4 689 769)</u>
Impôt sur le résultat (note 13)	68 497	44 252	66 582	73 743
Perte nette de la période	<u>(2 316 545)</u>	<u>(2 427 116)</u>	<u>(14 572 346)</u>	<u>(4 763 512)</u>
Autres éléments du résultat global				
Profit (perte) de change sur les établissements à l'étranger	3 132	10 229	(13 386)	1 661
Perte nette et résultat global	<u>(2 313 413)</u>	<u>(2 416 887)</u>	<u>(14 585 732)</u>	<u>(4 761 851)</u>
Perte par action de base et diluée	(0,05)	(0,06)	(0,33)	(0,12)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (note 14)	46 880 690	40 598 972	44 272 136	40 536 893

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Q4 INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES DES VARIATIONS
DES CAPITAUX PROPRES

(non audité)
 Pour les semestres clos les 30 juin 2021 et 2020
 (en dollars américains)

	Actions ordinaires (note 8) \$	Actions privilégiées de catégorie A (note 8) \$	Actions privilégiées de catégorie B (note 8) \$	Actions privilégiées de catégorie C (note 8) \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Cumul des autres éléments du résultat global \$	Total
Au 31 décembre 2019	10 662 889	985 394	20 550 635	32 850 961	2 001 899	(51 631 319)	42 515	15 462 974
Exercice d'options d'achat d'actions	147 466				(51 054)			96 412
Rémunération à base d'actions (note 9)					376 999			376 999
Perte nette de la période						(4 763 512)		(4 763 512)
Écart de conversion							1 661	1 661
Émission d'actions privilégiées de catégorie C (note 8)				20 000 000				20 000 000
Au 30 juin 2020	10 810 355	985 394	20 550 635	52 850 961	2 327 844	(56 394 831)	44 176	31 174 534
Au 31 décembre 2020	11 017 814	985 394	20 550 635	52 850 961	2 575 910	(64 749 853)	91 028	23 321 889
Exercice d'options d'achat d'actions	3 461 807				(1 613 042)			1 848 765
Rémunération à base d'actions (note 9)					455 053			455 053
Perte nette de la période						(14 572 346)		(14 572 346)
Écart de conversion							(13 386)	(13 386)
Exercice de bons de souscription (note 15)		2 838 661	1 334 861					4 173 522
Au 30 juin 2021	<u>14 479 621</u>	<u>3 824 055</u>	<u>21 885 496</u>	<u>52 850 961</u>	<u>1 417 921</u>	<u>(79 322 199)</u>	<u>77 642</u>	<u>15 213 497</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Q4 INC.
TABLEAUX CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES DES FLUX DE TRÉSORERIE
(non audité)
Pour les semestres clos les 30 juin 2021 et 2020
(en dollars américains)

	Semestre clos le 30 juin 2021 \$	Semestre clos le 30 juin 2020 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Perte nette avant impôt	(14 505 764)	(4 689 769)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	146 516	60 029
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation (note 3)	476 426	413 696
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 5)	1 459 107	1 563 550
Perte de change latente	266 360	65 921
Perte (profit) sur les instruments financiers dérivés (note 15)	3 463 098	193 142
Produits financiers (note 16)	(8 226)	(49 142)
Charges financières (note 16)	439 924	136 503
Rémunération à base d'actions (note 9)	455 053	376 999
Passif d'impôt différé	(3 123)	23 445
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 11)	(1 498 213)	(3 012 949)
Impôts sur le résultat payés	(221 531)	(40 602)
	<u>(9 530 373)</u>	<u>(4 959 177)</u>
Activités de financement		
Produit de l'exercice d'options d'achat d'actions et de bons de souscription (note 9)	3 195 583	96 412
Prélèvements sur les emprunts (note 6)	18 600 833	3 603 760
Païement du capital de l'obligation locative (note 3)	(505 898)	(352 023)
Intérêts payés	(205 777)	(63 290)
Frais de financement payés	(80 215)	(244 129)
Coûts de transaction payés (note 18)	(784 814)	—
	<u>20 219 712</u>	<u>3 040 730</u>
Activités d'investissement		
Produit des placements à court terme	—	6 856 148
Acquisition d'immobilisations corporelles	(191 438)	(236 948)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	—	(1 500 000)
Intérêts reçus	8 226	49 142
Païement de l'obligation au titre de la base de données de contacts	(230 000)	(230 000)
	<u>(413 212)</u>	<u>4 938 342</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	10 276 127	3 019 895
Écart de change net	47 164	41 663
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	4 575 950	5 861 055
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	<u>14 899 241</u>	<u>8 922 613</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Q4 INC.
NOTES ANNEXES
(non audité)
(en dollars américains)

1 NATURE DES ACTIVITÉS (INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE)

Q4 Inc. (la « Société ») est un fournisseur de plateformes logicielles de communication sur les marchés des capitaux. La Société propose une vaste gamme de services aux sociétés cotées en bourse, aux gestionnaires de placements et aux banques d'investissement ainsi qu'une variété de flux de travail, y compris les relations avec les investisseurs, l'accès aux entreprises, la gestion des transactions et la recherche. Notre plateforme logicielle de produits infonuagique fournit aux entreprises clientes une infrastructure technologique majeure et des données pouvant être utilisées pour offrir un soutien aux équipes de relations avec les investisseurs par l'intermédiaire de notre site Web, d'événements virtuels, du système de GRC et des produits d'analyse. La Société fournit ses services principalement sur Internet sous forme d'abonnement en utilisant le modèle des services de logiciels sur abonnement (software-as-a-service ou « SaaS »). La Société exerce ses activités à l'échelle mondiale à partir de son siège social situé à Toronto, au Canada.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires comprennent les comptes de la Société et de ses filiales en propriété exclusive, Q4 Software Holdings ULC, Q4 US, LLC, Q4 Denmark ApS et Q4 London Limited.

La propagation de la COVID-19 dans le monde au deuxième trimestre de 2021 a causé une volatilité importante sur les marchés canadiens et internationaux. En réponse à la pandémie, la Société a modifié ses pratiques commerciales en mettant l'accent sur la santé et le bien-être de sa main-d'œuvre en Europe et en Amérique du Nord. La Société utilise actuellement un modèle hybride qui permet aux employés de travailler à domicile, ou au bureau selon une capacité limitée et des directives strictes.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société et de ses filiales en propriété exclusive a été autorisée conformément à une résolution des administrateurs le 5 octobre 2021.

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

2.1 Base d'établissement

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 ont été préparés conformément à l'International Accounting Standard (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire*. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires ne renferment pas toutes les informations requises dans les états financiers annuels et doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

2.2 Base de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et de ses filiales en propriété exclusive. La totalité des opérations et soldes intersociétés et des profits et pertes latents sont éliminés lors de la consolidation. Les actifs, les passifs, les produits et les charges d'une filiale sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date à laquelle la Société obtient le contrôle jusqu'à la date à laquelle ce contrôle cesse.

2.3 Nouvelles normes, interprétations et modifications adoptées par la Société

Les méthodes comptables suivies pour la préparation des états financiers consolidés résumés intermédiaires sont conformes à celles qui ont été suivies pour préparer les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. La Société n'a pas adopté de manière anticipée des normes, des interprétations ou des modifications qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur. Plusieurs modifications ont été appliquées de façon initiale en 2021, mais elles n'ont pas d'incidence sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société.

Les normes et interprétations nouvelles et modifiées qui sont publiées, mais non encore en vigueur, jusqu'à la date de publication des états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société, sont présentées ci-après. La Société a l'intention d'adopter ces normes et interprétations nouvelles et modifiées, le cas échéant, lorsqu'elles entreront en vigueur.

Classement des passifs comme courants ou non courants — Modifications à IAS 1

En janvier 2020, l'IASB a publié des modifications aux paragraphes 69 à 76 d'IAS 1 afin de préciser les exigences relatives au classement des passifs courants ou non courants. Les modifications précisent ce qui suit :

- Qu'entend-on par le droit de différer le règlement?
- Un droit de report doit exister à la fin de la période de présentation de l'information financière.
- Le classement n'est pas touché par la probabilité qu'une entité exerce son droit de report.
- Seulement si un dérivé incorporé dans un passif convertible est lui-même un instrument de capitaux propres, les modalités d'un passif n'auraient pas d'incidence sur son classement.

Q4 INC.
NOTES ANNEXES (suite)
(non audité)
(en dollars américains)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 et doivent être appliquées de manière rétrospective. La Société évalue actuellement l'incidence que les modifications auront sur les pratiques actuelles et si les conventions de prêt existantes pourraient devoir être renégociées.

Référence au cadre conceptuel — Modifications à IFRS 3

En mai 2020, l'IASB a publié des modifications à IFRS 3 *Regroupements d'entreprises* — Référence au cadre conceptuel. Les modifications visent à remplacer une référence au Cadre de préparation et de présentation des états financiers, publié en 1989, par une référence au Cadre conceptuel de l'information financière publié en mars 2018 sans pour autant en modifier de façon importante les exigences. Le Conseil a également ajouté une exception à la méthode de comptabilisation d'IFRS 3 pour éviter la question des profits ou pertes de « jour 2 » éventuels qui découleraient des passifs et passifs éventuels et qui entreraient dans le champ d'application d'IAS 37 ou IFRIC 21 *Taxes*, s'ils étaient engagés séparément.

En même temps, le Conseil a décidé de préciser les directives existantes d'IFRS 3 concernant les actifs éventuels qui ne seraient pas touchées par le remplacement du renvoi au Cadre de préparation et de présentation des états financiers.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022 et doivent être appliquées de façon prospective.

Immobilisations corporelles : Produit avant l'utilisation prévue — Modifications à IAS 16

En mai 2020, l'IASB a publié *Immobilisations corporelles : Produit avant l'utilisation prévue*, qui interdit aux entités de déduire du coût d'une immobilisation corporelle, tout produit tiré de la vente d'articles produits pendant le transfert de l'actif sur le site et pendant sa mise en état pour qu'il soit en mesure d'être utilisé de la manière prévue par la direction. L'entité comptabilise plutôt le produit de la vente de ces éléments, et les coûts de production de ces éléments, dans le résultat net.

La modification s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022 et doit être appliquée rétrospectivement aux immobilisations corporelles mises en service à compter de la première période présentée lorsque l'entité applique la modification pour la première fois.

Les modifications ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la Société.

Contrats déficitaires — Coûts d'exécution d'un contrat — Modifications à IAS 37

En mai 2020, l'IASB a publié des modifications à IAS 37 afin de préciser les coûts qu'une entité doit prendre en compte lorsqu'elle détermine si un contrat est déficitaire.

Les modifications prévoient une méthode des coûts directement liés au contrat. Les coûts qui se rapportent directement à un contrat de fourniture de biens ou de prestation de services comprennent à la fois les coûts marginaux et une répartition des coûts directement liés aux activités contractuelles. Les frais généraux et frais d'administration ne se rapportent pas directement à un contrat et sont exclus à moins qu'ils ne soient explicitement facturables à la contrepartie aux termes du contrat.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. La Société appliquera ces modifications aux contrats pour lesquels elle n'a pas encore rempli toutes ses obligations au début de l'exercice au cours duquel elle applique les modifications pour la première fois.

IFRS 9 Instruments financiers — Inclusion des honoraires dans le critère des 10 % relatif à la décomptabilisation de passifs financiers

Dans le cadre de son processus d'amélioration annuelle 2018-2020 des normes IFRS, l'IASB a publié des modifications à IFRS 9 qui précisent les honoraires qu'une entité doit inclure lorsqu'elle évalue si les modalités d'un passif financier nouveau ou modifié diffèrent substantiellement des modalités du passif financier initial. Ces frais comprennent uniquement les frais payés ou reçus entre l'emprunteur et le prêteur, y compris les frais payés ou reçus par l'emprunteur ou le prêteur pour le compte de l'autre. L'entité applique la modification aux passifs financiers qui sont modifiés ou échangés à compter de l'ouverture de l'exercice au cours duquel elle applique la modification pour la première fois.

La modification s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022, et l'adoption anticipée est permise. La Société appliquera les modifications aux passifs financiers qui sont modifiés ou échangés à compter de l'ouverture de l'exercice au cours duquel l'entité applique la modification pour la première fois.

Les modifications ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la Société.

Q4 INC.
NOTES ANNEXES (suite)
(non audité)
(en dollars américains)

2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

2.4 Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables adoptées lors de la préparation des états financiers consolidés résumés intermédiaires sont conformes à celles suivies pour préparer les états financiers consolidés annuels.

2.5 Jugements, estimations et hypothèses comptables importants

La préparation des états financiers consolidés de la Société oblige la direction à formuler des jugements, des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés des produits, des charges, des actifs et des passifs, et les informations qui les accompagnent, y compris les informations sur les passifs éventuels. L'incertitude à l'égard de ces hypothèses et estimations pourrait donner lieu à des résultats qui nécessitent un ajustement important de la valeur comptable des actifs ou des passifs visés, au cours de périodes futures.

3 CONTRATS DE LOCATION

	Total \$
Au 31 décembre 2020	2 491 993
Entrées	—
Amortissement	(476 426)
Ajustements de change	879
Au 30 juin 2021	<u>2 016 446</u>

Le tableau suivant présente la valeur comptable des obligations locatives et les variations au cours de la période :

	\$
Au 31 décembre 2020	2 773 058
Entrées	—
Comptabilisation des intérêts	60 662
Paiements	(566 560)
Ajustements de change	70 661
Au 30 juin 2021	<u>2 337 821</u>
Partie courante	678 620
Partie non courante	1 659 201

Le tableau suivant présente les montants comptabilisés en résultat net pour les trimestres et les semestres clos :

	Trimestre clos le 30 juin 2021 \$	Trimestre clos le 30 juin 2020 \$	Semestre clos le 30 juin 2021 \$	Semestre clos le 30 juin 2020 \$
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	211 621	234 256	476 426	413 696
Charge d'intérêts sur les obligations locatives	29 153	34 411	60 662	63 290
Frais liés aux contrats de location à court terme	9 831	101 735	39 017	205 207
Charges liées aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur	136 956	76 953	239 892	153 052
Paiements de location variables	<u>82 073</u>	<u>65 351</u>	<u>164 146</u>	<u>138 397</u>
Montant total comptabilisé en résultat net	<u>469 634</u>	<u>512 706</u>	<u>980 143</u>	<u>973 642</u>

La Société a enregistré des sorties de fonds liées aux contrats de location totalisant 453 843 \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2021 (435 037 \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2020) et 1 009 615 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2021 (848 679 \$ pour le semestre clos

Q4 INC.
NOTES ANNEXES (suite)
(non audité)
(en dollars américains)

3 CONTRATS DE LOCATION (suite)

le 30 juin 2020). La Société a également inscrit des entrées hors trésorerie aux actifs au titre de droits d'utilisation et aux obligations locatives de néant pour le trimestre clos le 30 juin 2021 (830 939 \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2020).

Les contrats de location visant les bureaux de la Société contiennent des paiements variables fondés sur les coûts réels engagés par le propriétaire, tels que le nettoyage, l'entretien, les assurances et les impôts. Les paiements de location variables s'élevaient à 82 073 \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2021 (65 351 \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2020) et à 164 146 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2021 (138 397 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2020).

4 DÉBITEURS

Les débiteurs ne portent pas intérêt et sont généralement exigibles dans les 30 à 90 jours.

	30 juin 2021 \$	31 décembre 2020 \$
Créances clients	14 452 856	9 850 380
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(357 703)	(280 659)
Crédits fiscaux à recevoir	173 714	154 680
	<u>14 268 867</u>	<u>9 724 401</u>

Le classement chronologique des débiteurs se présente comme suit :

	30 juin 2021 \$	31 décembre 2020 \$
Courant	8 425 952	5 253 440
1-30 jours en souffrance	2 794 101	1 293 809
31-60 jours en souffrance	1 362 352	1 649 270
61-90 jours en souffrance	277 707	1 074 883
En souffrance depuis plus de 90 jours	1 592 744	578 978
	<u>14 452 856</u>	<u>9 850 380</u>
Moins : perte de valeur liée aux pertes de crédit	(357 703)	(280 659)
	<u>14 095 153</u>	<u>9 569 721</u>

5 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Technologie \$	Listes de clients \$	Base de données de contacts \$	Total \$
Coût				
Au 31 décembre 2020	2 605 373	24 340 129	690 000	27 635 502
Entrées	—	—	—	—
Au 30 juin 2021	<u>2 605 373</u>	<u>24 340 129</u>	<u>690 000</u>	<u>27 635 502</u>
Amortissement				
Au 31 décembre 2020	2 371 232	2 689 109	241 500	5 301 841
Amortissement	156 094	1 234 013	69 000	1 459 107
Au 30 juin 2021	<u>2 527 326</u>	<u>3 923 122</u>	<u>310 500</u>	<u>6 760 948</u>
Valeur comptable nette				
Au 31 décembre 2020	234 141	21 651 020	448 500	22 333 661
Au 30 juin 2021	<u>78 047</u>	<u>20 417 007</u>	<u>379 500</u>	<u>20 874 554</u>

Q4 INC.
NOTES ANNEXES (suite)
(non audité)
(en dollars américains)

6 EMPRUNTS

Facilité de crédit

Le 31 mars 2021, la Société a conclu une convention de facilité de crédit modifiée et mise à jour avec la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC), qui prévoit désormais une ligne de crédit renouvelable de 22 500 000 \$ US, portant intérêt au taux préférentiel de la CIBC majoré de 1,00 % par année, s'il est prélevé en dollars canadiens, et au taux préférentiel du WSJ majoré de 1,00 % par année, s'il est prélevé en dollars américains, et un emprunt à terme de 7 500 000 \$ US portant intérêt au taux préférentiel du WSJ majoré de 4,5 % qui sera amorti au rythme de 10 % par année après une période de 24 mois au cours de laquelle seuls les intérêts sont versés, et vient à échéance le 31 mars 2025. Dans le cadre de la ligne de crédit renouvelable, un montant de 7 500 000 \$ US est convertible en un emprunt à terme au gré de la Société et porterait intérêt au taux préférentiel du WSJ majoré de 2,5 %, amorti au rythme de 10 % par année après une période de 12 mois au cours de laquelle seuls les intérêts sont versés, et vient à échéance le 31 mars 2025. La facilité de crédit est garantie par la totalité des actifs de la Société. L'emprunt est régi par certaines clauses restrictives financières et obligations de déclaration au prêteur. Au 30 juin 2021, un montant de 13 258 356 \$ (1 701 838 \$ au 31 décembre 2020) a été prélevé en dollars canadiens sur la ligne de crédit renouvelable, et le taux d'intérêt effectif était de 3,45 % (2,45 % majoré de 1 %); un montant de 7 500 000 \$ (néant au 31 décembre 2020) a été prélevé en dollars américains sur l'emprunt à terme, et le taux d'intérêt effectif était de 7,75 % (3,25 % majoré de 4,5 %). Au 30 juin 2021, la Société respectait toutes les clauses restrictives. Le montant total des intérêts imputés pour le trimestre clos le 30 juin 2021 s'élève à 260 042 \$ (23 679 \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2020). Le montant total des intérêts imputés pour le semestre clos le 30 juin 2021 s'élève à 343 868 \$ (23 769 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2020).

7 AUTRES PASSIFS

	30 juin 2021 \$	31 décembre 2020 \$
Partie courante		
Obligation au titre de la base de données de contacts	—	230 000
Passif au titre des bons de souscription (note 15)	2 600 855	1 712 229
Autres	260 095	338 000
	<u>2 860 950</u>	<u>2 280 229</u>

L'obligation relative à la base de données de contacts est payable au vendeur de la licence perpétuelle acquise en 2019 en trois versements annuels égaux, le dernier paiement ayant été payé au cours du trimestre.

Des bons de souscription d'actions privilégiées de catégorie A et de catégorie B ont été émis aux investisseurs dans le cadre de financements. Se reporter à la note 15 pour de plus amples renseignements.

8 ACTIONS ORDINAIRES ET PRIVILÉGIÉES

La Société est autorisée à émettre les titres suivants :

Titres autorisés

- Nombre illimité d'actions ordinaires pouvant être émises en séries, dont un nombre illimité est désigné en tant qu'actions ordinaires avec droit de vote de série 1, actions ordinaires avec droit de vote de série 2, actions ordinaires avec droit de vote de série 3, actions ordinaires avec droit de vote de série 4 et actions ordinaires sans droit de vote.
- Nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A
- Nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie B
- Nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie C pouvant être émises en séries, dont un nombre illimité est désigné en tant qu'actions privilégiées de catégorie C-1, actions privilégiées de catégorie C-2 et actions privilégiées de catégorie C-3

Q4 INC.
NOTES ANNEXES (suite)
(non audité)
(en dollars américains)

8 ACTIONS ORDINAIRES ET PRIVILÉGIÉES (suite)

Toutes les actions privilégiées comprises dans le capital de la Société donnent droit de vote sur une base convertible avec les actions ordinaires.

	Nombre d'actions ordinaires	Nombre d'actions privilégiées de catégorie A	Nombre d'actions privilégiées de catégorie B	Nombre d'actions privilégiées de catégorie C
Au 31 décembre 2020	41 561 880	1 905 883	28 083 278	52 095 062
Exercice d'options d'achat d'actions	7 104 025	—	—	—
Exercice de bons de souscription	—	2 309 782	445 352	—
Au 30 juin 2021	48 665 905	4 215 665	28 528 630	52 095 062

Au cours du trimestre, 4 642 117 options d'achat d'actions ont été exercées, ce qui s'est traduit par l'émission de 4 642 117 actions ordinaires de la Société, pour un produit en trésorerie total de 1 267 305 \$.

Se reporter à la note 15 pour un supplément d'information sur l'exercice des bons de souscription d'actions privilégiées de catégorie A, qui s'est traduit par l'émission d'actions privilégiées de catégorie A et l'exercice des bons de souscription d'actions privilégiées de catégorie B, qui s'est traduit par l'émission d'actions privilégiées de catégorie B.

9 RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021, la Société a comptabilisé en charges dans les instruments de capitaux propres des montants respectifs de 207 799 \$ (188 499 \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2020) et de 455 053 \$ (376 999 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2020) et augmenté le surplus d'apport d'un montant correspondant.

Instruments de capitaux propres acquis

Au 30 juin 2021, la Société comptait 3 688 435 instruments de capitaux propres (7 751 495 au 30 juin 2020) acquis et exerçables à des prix d'exercice variant de 0,001 \$ à 0,78 \$, à un prix d'exercice moyen pondéré de 0,29 \$ par action (0,24 \$ au 30 juin 2020).

L'information concernant les options d'achat d'actions en cours au 30 juin 2021 est résumée ci-dessous :

	Nombre d'options d'achat d'actions	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré par option d'achat d'actions \$
Options exerçables	3 688 435	5,65	0,29
Options dont les droits ne sont pas acquis, mais qui devraient l'être	7 800 222	8,51	0,38

L'information concernant les options d'achat d'actions en cours au 30 juin 2020 est résumée ci-dessous :

	Nombre d'options d'achat d'actions	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré par option d'achat d'actions \$
Options exerçables	7 751 495	5,19	0,24
Options dont les droits ne sont pas acquis, mais qui devraient l'être	9 617 338	8,84	0,30

Q4 INC.
NOTES ANNEXES (suite)
(non audité)
(en dollars américains)

9 RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

Instruments de capitaux propres octroyés

Les instruments de capitaux propres émis et en circulation à l'intention des employés, consultants et membres du conseil dans le cadre du régime se résument comme suit :

	Nombre d'instruments	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au 31 décembre 2019	15 912 678	0,27
Options d'achat d'actions attribuées	1 528 000	0,38
Options d'achat d'actions renoncées	(4 710)	(0,29)
Options d'achat d'actions expirées	(1 489)	(0,25)
Options d'achat d'actions exercées	(65 646)	(0,25)
Solde au 30 juin 2020	<u>17 368 833</u>	<u>0,28</u>
Solde au 31 décembre 2020	16 998 810	0,29
Options d'achat d'actions attribuées	1 942 000	0,58
Options d'achat d'actions renoncées	(603 431)	(0,34)
Options d'achat d'actions expirées	(947)	(0,29)
Options d'achat d'actions exercées	(6 904 026)	(0,27)
Solde au 30 juin 2021	<u>11 432 406</u>	<u>0,35</u>

10 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

Le tableau suivant représente la répartition des produits des activités ordinaires pour les trimestres et les semestres clos :

	Trimestre clos le 30 juin 2021 \$	Trimestre clos le 30 juin 2020 \$	Semestre clos le 30 juin 2021 \$	Semestre clos le 30 juin 2020 \$
Plateforme de communication sur les marchés des capitaux	16 421 278	9 206 911	27 018 833	18 130 558
Services liés à la plateforme	847 010	515 312	1 566 017	1 148 458
Autres	20 295	—	29 086	—
	<u>17 288 583</u>	<u>9 722 223</u>	<u>28 613 936</u>	<u>19 279 016</u>

Soldes des contrats

	30 juin 2021 \$	31 décembre 2020 \$
Débiteurs	14 268 867	9 724 401
Actifs sur contrat	740 831	481 659
Produits différés	19 430 101	17 824 161

Q4 INC.
NOTES ANNEXES (suite)
(non audité)
(en dollars américains)

11 VARIATION DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE DU FONDS DE ROULEMENT

	Semestre clos le 30 juin 2021 \$	Semestre clos le 30 juin 2020 \$
Débiteurs	(4 544 466)	(6 337 442)
Actifs sur contrat	(259 172)	(59 167)
Frais payés d'avance	(841 696)	(537 162)
Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir	(281 184)	(443 611)
Coûts associés à la conclusion de contrats	104 860	(179 612)
Créditeurs et charges à payer	2 795 411	235 332
Autres passifs	(77 906)	—
Produits différés	1 605 940	4 308 713
	<u>(1 498 213)</u>	<u>(3 012 949)</u>

12 TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société comprennent les membres de l'équipe de haute direction. La rémunération de la haute direction est présentée de façon globale ci-dessous pour les trimestres et les semestres clos :

	Trimestre clos le 30 juin 2021 \$	Trimestre clos le 30 juin 2020 \$	Semestre clos le 30 juin 2021 \$	Semestre clos le 30 juin 2020 \$
Salaires et avantages	567 432	432 227	1 148 957	896 979
Rémunération à base d'actions	89 601	75 774	142 328	151 548
	<u>657 033</u>	<u>508 001</u>	<u>1 291 285</u>	<u>1 048 527</u>

Le 1^{er} mai 2021, la Société a émis un billet remboursable à vue d'une valeur de 252 233 \$ à l'intention d'un membre de la direction clé, qui porte intérêt à un taux fixe de 2 % par année et vient à échéance dans 24 mois.

13 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Les principales composantes de l'impôt sur le résultat pour les trimestres et les semestres clos sont les suivantes :

	Trimestre clos le 30 juin 2021 \$	Trimestre clos le 30 juin 2020 \$	Semestre clos le 30 juin 2021 \$	Semestre clos le 30 juin 2020 \$
Impôt sur le résultat exigible				
Charge d'impôt exigible	55 612	55 891	103 063	97 020
Ajustements au titre de l'impôt exigible de la période précédente	—	—	(25 675)	—
Impôt différé				
Relatif à la création et à la résorption des différences temporaires	12 885	(11 639)	(10 806)	(23 277)
(Produit) impôt sur le résultat présenté à l'état du résultat net et du résultat global	<u>68 497</u>	<u>44 252</u>	<u>66 582</u>	<u>73 743</u>

Q4 INC.
NOTES ANNEXES (suite)
(non audité)
(en dollars américains)

14 BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice de base par action est calculé en divisant le profit de la période attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le bénéfice dilué par action est calculé en divisant le profit attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, majoré du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui seraient émises à la conversion de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives en actions ordinaires.

Le tableau suivant reflète les données sur les résultats et les actions utilisées dans les calculs du bénéfice par action de base et dilué pour les trimestres et les semestres clos :

	Trimestre clos le 30 juin 2021 \$	Trimestre clos le 30 juin 2020 \$	Semestre clos le 30 juin 2021 \$	Semestre clos le 30 juin 2020 \$
Perte attribuable aux actionnaires ordinaires	(2 316 545)	(2 427 116)	(14 572 346)	(4 763 512)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de base et dilué	46 880 690	40 598 972	44 272 136	40 536 893
Perte de base et diluée par action	(0,05)	(0,06)	(0,33)	(0,12)

Pour les périodes présentées, la perte diluée par action était la même que la perte de base par action étant donné que l'inclusion des actions privilégiées convertibles, des options sur actions et des bons de souscription aurait eu un effet antidilutif. Par conséquent, la perte diluée par action pour le trimestre a été calculée selon le nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation.

15 INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

La Société est exposée au risque de crédit relativement à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux actifs sur contrat et aux débiteurs de ses clients. La Société gère le risque de crédit en détenant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie auprès de banques de l'annexe I. L'exposition maximale au risque de crédit des débiteurs correspond à leur valeur comptable. Au 30 juin 2021, un client représentait 33 % des débiteurs (aucun client ne représentait une part importante des débiteurs au 31 décembre 2020). La prise en compte des effets potentiels de la COVID-19 sur le risque de crédit de la Société s'est traduite par des augmentations des dotations à la provision pour pertes de crédit attendues sur les soldes des clients. La Société poursuit son évaluation, compte tenu de la fluctuation de l'incidence de la COVID-19 à l'échelle mondiale.

Au 30 juin 2021, les instruments financiers de la Société, évalués à la juste valeur, étaient les suivants :

	2021			
	Évaluation de la juste valeur utilisée			
Montant à la juste valeur \$	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	
Passif				
Passif au titre des bons de souscription	2 600 855			2 600 855

Tous les équivalents de trésorerie arrivent à échéance dans les 90 jours suivant la date de clôture. La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs et des créditeurs, des charges à payer et des emprunts se rapproche de la juste valeur en raison de la nature à court terme. La juste valeur des emprunts à long terme correspond à une évaluation de niveau 2 et se chiffrait à environ 5 900 000 \$ au 30 juin 2021.

Au 31 décembre 2020, les instruments financiers de la Société, évalués à la juste valeur, étaient les suivants :

	2020			
	Évaluation de la juste valeur utilisée			
Montant à la juste valeur \$	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	
Passif				
Passif au titre des bons de souscription	1 712 229			1 712 229

Q4 INC.
NOTES ANNEXES (suite)
(non audité)
(en dollars américains)

15 INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES (suite)

Tous les équivalents de trésorerie arrivent à échéance dans les 90 jours suivant la date de clôture. La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs et des créditeurs ainsi que des charges à payer se rapproche de la juste valeur en raison de la nature à court terme.

Passif au titre des bons de souscription

Le tableau suivant reflète l'évolution du passif au titre des bons de souscription pour les trimestres clos les 30 juin 2021 et 2020 :

	Nombre de bons de souscription	Juste valeur \$	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au 1^{er} janvier 2020	4 536 542	1 325 944	0,65
Variation de la juste valeur	—	193 142	—
Solde au 30 juin 2020	<u>4 536 542</u>	<u>1 519 086</u>	<u>0,63</u>
Solde au 1^{er} janvier 2021	4 536 542	1 712 229	0,66
Exercice de bons de souscription d'actions privilégiées de catégorie A	(2 309 782)	(1 585 790)	0,54
Exercice de bons de souscription d'actions privilégiées de catégorie B	(445 352)	(988 682)	0,78
Variation de la juste valeur	—	3 463 098	—
Solde au 30 juin 2021	<u>1 781 408</u>	<u>2 600 855</u>	<u>0,78</u>

Les bons de souscription décrits ci-dessous sont considérés comme des instruments dérivés et classés en tant que passifs financiers à la JVRN, car ils ne répondent pas aux critères de classement des capitaux propres selon les IFRS. Les bons de souscription sont initialement évalués à la juste valeur et les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

Bons de souscription d'actions privilégiées de catégorie A

Chaque bon de souscription d'actions privilégiées de catégorie A conférerait au porteur le droit à une action privilégiée de catégorie A de la Société. Le 29 janvier 2021, 1 847 826 bons de souscription d'actions privilégiées de catégorie A ont été exercés et, le 15 mars 2021, les 461 956 bons de souscription d'actions privilégiées de catégorie A restants ont été exercés pour un produit total de 1 252 871 \$.

Bons de souscription d'actions privilégiées de catégorie B

Chaque bon de souscription d'actions privilégiées de catégorie B confère au porteur le droit à une action privilégiée de catégorie B de la Société et vient à échéance le 15 juin 2022. Le 3 mai 2021, 445 352 bons de souscription d'actions privilégiées de catégorie B ont été exercés pour un produit total de 346 180 \$.

Évaluation

La Société a appliqué la méthode d'évaluation des options Monte-Carlo pour évaluer les bons de souscription lors de l'évaluation initiale, puis à chaque période de présentation de l'information financière.

Q4 INC.
NOTES ANNEXES (suite)
(non audité)
(en dollars américains)

15 INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES (suite)

Les principales hypothèses retenues dans le modèle au 30 juin 2021 sont les suivantes :

	Bons de souscription d'actions privilégiées de catégorie B
Taux d'intérêt sans risque	0,10 %
Durée jusqu'à l'échéance (années)	0,96
Volatilité attendue	55 %
Prix d'exercice	0,78 \$
Juste valeur du bon de souscription	<u>1,46 \$</u>

16 PRODUITS ET CHARGES, PAR NATURE

Produits financiers

	Trimestre clos le 30 juin 2021 \$	Trimestre clos le 30 juin 2020 \$	Semestre clos le 30 juin 2021 \$	Semestre clos le 30 juin 2020 \$
Produits d'intérêts	7 012	27 951	8 226	49 142
Profit sur équivalents de trésorerie	—	91 101	—	—
	<u>7 012</u>	<u>119 052</u>	<u>8 226</u>	<u>49 142</u>

Charges financières

	Trimestre clos le 30 juin 2021 \$	Trimestre clos le 30 juin 2020 \$	Semestre clos le 30 juin 2021 \$	Semestre clos le 30 juin 2020 \$
Amortissement des frais de financement	20 039	10 378	35 394	10 378
Intérêts sur les facilités de crédit	260 042	23 769	343 868	23 769
Intérêts sur les obligations locatives	29 153	34 411	60 662	63 290
Perte sur placement à court terme	—	—	—	39 066
	<u>309 234</u>	<u>68 558</u>	<u>439 924</u>	<u>136 503</u>

Salaires, avantages et charge de rémunération à base d'actions

	Trimestre clos le 30 juin 2021 \$	Trimestre clos le 30 juin 2020 \$	Semestre clos le 30 juin 2021 \$	Semestre clos le 30 juin 2020 \$
Inclus dans le coût direct des produits	3 604 161	1 454 514	6 041 931	2 737 768
Inclus dans les frais de vente et de marketing	2 922 689	1 715 027	5 777 749	3 456 823
Inclus dans les frais de recherche et développement	2 436 374	1 489 058	4 966 962	3 089 479
Inclus dans les frais généraux et frais d'administration	2 185 234	1 330 850	4 582 825	2 837 604
	<u>11 148 458</u>	<u>5 989 449</u>	<u>21 369 467</u>	<u>12 121 674</u>

Q4 INC.
NOTES ANNEXES (suite)
(non audité)
(en dollars américains)

17 INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce essentiellement ses activités dans un secteur d'activité principal, soit le développement, la commercialisation et le soutien des relations avec les investisseurs et des services de logiciels liés aux marchés des capitaux. Le chef de l'exploitation décideur opérationnel de la Société est composé de deux membres de la haute direction, soit le chef de la direction et le chef des finances. Le chef de la direction décideur opérationnel est le plus haut niveau de direction chargé d'évaluer la performance globale de la Société et de prendre des décisions opérationnelles telles que l'affectation des ressources liées à l'exploitation, la priorisation des produits et la délégation de pouvoirs. La direction a déterminé que la Société exerce ses activités dans un seul secteur opérationnel et à présenter.

L'information géographique sur les produits des activités ordinaires est fondée sur l'emplacement du client qui doit régler les factures. Les actifs non courants comprennent les coûts non courants associés à la conclusion de contrats, les actifs sur contrat non courants, les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation et le goodwill.

Produits des activités ordinaires

	Trimestre clos le 30 juin 2021 \$	Trimestre clos le 30 juin 2020 \$	Semestre clos le 30 juin 2021 \$	Semestre clos le 30 juin 2020 \$
Canada	999 861	704 443	1 722 027	1 232 179
États-Unis	15 101 720	8 171 182	24 613 863	16 429 966
Europe	933 427	584 639	1 760 425	1 168 424
Autres	253 575	261 959	517 621	448 447
	<u>17 288 583</u>	<u>9 722 223</u>	<u>28 613 936</u>	<u>19 279 016</u>

Actifs non courants

	30 juin 2021 \$	31 décembre 2020 \$
Canada	34 083 871	33 353 173
Autres	345 573	624 587
	<u>34 429 444</u>	<u>33 977 760</u>

18 COÛTS DE TRANSACTION DIFFÉRÉS

Dans le cadre de l'appel public à l'épargne prévu, la Société a engagé des honoraires, des coûts et des charges d'un montant total de 2 933 449 \$, dont une tranche de 2 114 450 \$ a été différée afin d'être portée en diminution des capitaux propres mobilisés par ce placement, le reliquat de 818 999 \$ a été inscrit dans les états consolidés du résultat net et du résultat global. La Société a réglé une tranche de 784 814 \$ de ces coûts au cours du semestre clos le 30 juin 2021.

19 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Pour la période allant du 1^{er} juillet 2021 au 5 octobre 2021, 194 161 options sur actions ont été exercées, ce qui a donné lieu à l'émission de 194 161 actions ordinaires sans droit de vote de la Société pour un produit en trésorerie total de 58 966 \$.

ANNEXE A

MANDAT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration (le « **conseil** ») de Q4 Inc. (la « **Société** ») est élu par les actionnaires et est responsable de la gérance des activités et affaires de la Société. Le présent mandat vise à décrire les principales fonctions et responsabilités du conseil.

Certains aspects de la composition et de l'organisation du conseil sont prescrits ou régis par la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) ainsi que les documents constitutifs de la Société.

Fonctions des administrateurs

Le conseil s'acquitte de sa responsabilité de surveillance de la gestion des activités et affaires de la Société en déléguant aux membres de la haute direction de la Société la responsabilité de gérer les activités quotidiennes de celle-ci. Le conseil s'acquitte de ses responsabilités directement et par délégation à ses comités. En plus de ces comités permanents, le conseil peut constituer des comités spéciaux périodiquement relativement à certaines questions de nature plus à court terme.

Le conseil a pour rôles principaux de surveiller le rendement et la qualité, la profondeur et la continuité de la direction de la Société requis pour l'atteinte de ses objectifs stratégiques.

Les autres fonctions principales, qui peuvent être exercées directement ou par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs comités, comprennent les suivantes :

Relation avec la direction

1. Le conseil est chargé d'approuver la nomination du chef de la direction et de tous les autres cadres supérieurs.
2. Avant d'approuver la nomination du chef de la direction et de tous les autres cadres supérieurs, le conseil s'assurera, dans la mesure du possible, de l'intégrité de ces personnes et s'assurera qu'elles favorisent une culture d'intégrité dans l'ensemble de la Société.
3. Le conseil peut à l'occasion déléguer aux cadres supérieurs le pouvoir de conclure certains types d'opérations, notamment d'ordre financier, sous réserve de certains plafonds. Les placements et les autres dépenses supérieurs aux plafonds déterminés, de même que les opérations importantes hors du cours normal des activités sont examinés par le conseil et doivent être approuvés au préalable par celui-ci.
4. Le conseil s'assure que des programmes de planification de la relève sont en place, y compris des programmes de formation et de perfectionnement des dirigeants.
5. Le conseil évalue et passe en revue la politique de rémunération de la direction de la Société afin, notamment, d'harmoniser davantage les intérêts de la direction avec ceux des actionnaires de la Société. Pour ce faire, il doit notamment déterminer les exigences minimales en matière d'actionnariat applicables aux cadres supérieurs.

Organisation du conseil

6. Le conseil recueille les recommandations du comité de gouvernance, de rémunération et de mise en candidature, mais il demeure responsable de la gestion de ses propres affaires en approuvant sa composition et sa taille, la sélection de son président, la sélection de l'administrateur principal indépendant, le cas échéant, les candidats à l'élection aux postes d'administrateur, la nomination des membres des comités et des présidents des comités, les chartes des comités et la rémunération des administrateurs.
7. Le conseil peut former des comités qui relèvent de lui, s'il le juge nécessaire ou prudent, et définir leur mandat. Le conseil peut déléguer à ses comités les questions dont il est responsable, notamment l'approbation de la rémunération des membres du conseil et de la direction, les évaluations de rendement et la supervision des systèmes de contrôle interne, mais il conserve sa fonction de supervision et la responsabilité ultime à l'égard de ces questions et des autres responsabilités déléguées.

8. Le conseil encadre les programmes d'orientation et de formation des nouveaux administrateurs ainsi que la formation continue offerte aux administrateurs qui demeurent en poste.

Planification stratégique

9. Le conseil a la responsabilité de surveillance de participer directement, et par l'intermédiaire de ses comités, à l'examen, à la remise en question et à l'approbation de la mission de la Société de même que de ses objectifs.
10. Le conseil est chargé de conseiller la direction relativement aux questions stratégiques, d'approuver les plans stratégiques de la Société ainsi que son plan d'affaires annuel et ses budgets d'exploitation et d'immobilisation annuels et de surveiller le rendement de la Société par rapport à ses plans stratégiques et annuels ainsi qu'aux budgets annuels et d'immobilisations.

Surveillance du rendement financier et autres questions relatives aux rapports financiers

11. Il incombe au conseil d'améliorer la concordance entre les attentes des parties prenantes, les plans de la Société et le rendement de la direction.
12. Le conseil est chargé d'adopter des processus de surveillance des progrès réalisés par la Société par rapport à ses objectifs stratégiques et opérationnels, ainsi que d'examiner et de modifier les directives qu'il donne à la direction selon l'évolution des circonstances entourant la Société.
13. Le conseil est chargé d'approuver les états financiers audités de la Société, le rapport de gestion qui accompagne ces états financiers et le communiqué portant sur les résultats annuels.
14. Le conseil est chargé de passer en revue les états financiers intermédiaires non audités de la Société, le rapport de gestion qui accompagne ces états financiers et les communiqués portant sur les résultats trimestriels.
15. Le conseil est chargé d'approuver les autres documents qui seront déposés auprès des organismes de réglementation qu'il est nécessaire ou souhaitable que le conseil approuve, et il peut déléguer la responsabilité d'approuver ces documents. Ces documents comprennent les circulaires de sollicitation de procurations de la direction, les notices annuelles, les documents d'offre et les autres documents d'information pertinents.
16. Le conseil est chargé d'examiner et d'approuver les opérations importantes hors du cours normal des activités et les questions qu'il est tenu d'approuver aux termes des statuts de la Société, notamment le versement de dividendes, les achats et rachats de titres ainsi que les acquisitions et ventes.

Gestion des risques

17. Le conseil est chargé de surveiller le processus qui consiste à repérer les principaux risques inhérents aux activités de la Société, y compris les risques liés à la cybersécurité, et de s'assurer que des systèmes adéquats sont mis en œuvre pour surveiller et gérer efficacement ces risques en vue de la viabilité à long terme de la Société, ainsi que d'établir un équilibre approprié entre les risques pris et le rendement potentiel pour les actionnaires de la Société.

Politiques et procédures

18. Le conseil est chargé de ce qui suit :
 - a) approuver toutes les politiques et procédures importantes régissant l'exploitation de la Société et évaluer le respect de celles-ci;
 - b) approuver les politiques et procédures visant à s'assurer que la Société respecte à tout moment les lois et les règlements applicables, y compris une politique de dénonciation.
19. Le conseil est chargé de promouvoir une culture d'intégrité et de gérance responsable au sein de l'entreprise.

20. Le conseil assure l'application de sa politique sur le traitement confidentiel des renseignements exclusifs de la Société et la confidentialité des délibérations du conseil.

Communications et rapports

21. Le conseil est chargé de ce qui suit :
- a) superviser la communication adéquate du rendement financier et de la situation de la Société aux actionnaires, aux autres actionnaires et aux autorités de réglementation en temps opportun et régulièrement;
 - b) favoriser une communication efficace et adéquate avec les actionnaires, les autres parties prenantes et le public;
 - c) veiller à l'intégrité et au caractère adéquat des contrôles internes et des systèmes d'information de gestion.

Certaines responsabilités individuelles des membres du conseil

22. On attend de chaque membre du conseil qu'il assiste à toutes les réunions du conseil, à moins qu'il ne fournisse un avis d'absence approprié.
23. On attend de chaque membre du conseil qu'il examine, avant la réunion, tous les documents fournis relativement à une réunion et qu'il soit préparé pour la discussion qui aura lieu à cet égard à la réunion.

Examen et information

Le conseil examine et réévalue périodiquement et comme il le juge à propos le présent mandat et le modifie en conséquence. Le rendement du conseil est évalué en fonction du présent mandat.

Le conseil s'assure que le présent mandat est affiché sur le site Web de la Société et que le présent mandat ou un résumé de celui-ci approuvé par le comité de gouvernance, de rémunération et de mise en candidature est communiqué conformément aux lois sur les valeurs mobilières ou aux exigences réglementaires applicables.

ANNEXE B CHARTRE DU COMITÉ D'AUDIT

But

1. Le comité d'audit (le « **comité** ») est un comité permanent nommé par le conseil d'administration (le « **conseil** ») de Q4 Inc. (la « **Société** »). Le comité est mis sur pied aux fins du respect des obligations qui incombent aux sociétés ouvertes à l'égard des comités d'audit et pour aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités de supervision à l'égard de la communication de l'information financière, notamment la responsabilité de superviser notamment ce qui suit, que peut lui déléguer le conseil à l'occasion :
 - a) l'intégrité des états financiers et des processus d'information financière de la Société, notamment le processus d'audit, les contrôles internes à l'égard de l'information financière et les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Société et la conformité aux autres exigences prévues par la loi ou la réglementation;
 - b) les compétences et l'indépendance des auditeurs externes de la Société;
 - c) le travail de la direction financière, des auditeurs internes et des auditeurs externes de la Société;
 - d) la gestion des risques de l'entreprise, la protection des renseignements personnels et la sécurité des données et la surveillance de ces questions;
 - e) les processus d'audit, de comptabilité et de communication de l'information financière en général.
2. En outre, le comité prépare, au besoin, un rapport du comité d'audit qui sera inclus dans la circulaire de sollicitation de procurations de la Société, conformément aux règles et aux règlements applicables.
3. Le comité a une fonction de surveillance. Le comité ou ses membres n'ont pas pour fonction ou responsabilité : a) de planifier ou d'exécuter des audits, b) de déterminer si les états financiers de la Société sont complets et exacts et dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus; ou c) d'exécuter d'autres types d'audits ou d'examens comptables ou d'effectuer des procédures ou des enquêtes similaires. Les membres du comité sont des membres du conseil nommés au comité afin d'assurer une surveillance globale des activités financières et des activités liées aux risques et aux contrôles de la Société et, en particulier, ils ne sont pas responsables des activités quotidiennes ni du rendement de ces activités.
4. La direction est responsable de la préparation, de la présentation et de l'intégrité des états financiers de la Société. La direction est également responsable de maintenir des politiques et des principes d'information financière et comptables appropriés ainsi que des systèmes d'évaluation des risques et des contrôles et des procédures internes destinés à fournir une assurance raisonnable que les éléments d'actif sont protégés et que les opérations sont dûment autorisées, inscrites et déclarées et de s'assurer de l'efficacité et de l'efficience des opérations, de la fiabilité de l'information financière et de la conformité aux normes comptables ainsi qu'aux lois et aux règlements applicables. La direction est également chargée de s'assurer du caractère adéquat et de l'efficacité du système de contrôles internes de la communication de l'information financière et des contrôles et des procédures de communication et de faire rapport sur cette question. Les auditeurs externes sont chargés de planifier et d'exécuter les audits des états financiers annuels de la Société conformément aux normes d'audit généralement reconnues afin de fournir une assurance raisonnable que, notamment, les états financiers sont conformes aux principes comptables généralement reconnus.

Procédures du comité

5. *Nombre de membres* — Les membres du comité sont nommés par le conseil. Le comité est composé d'au moins trois administrateurs.
6. *Indépendance* — Sauf si les lois applicables le permettent par ailleurs, notamment en vertu de la rubrique 3.2 du *Règlement 52-110 sur le comité d'audit* (le « **Règlement 52-110** »), le comité est composé en tout temps d'administrateurs qui sont « indépendants » au sens du Règlement 52-110. Le conseil tient compte de tous les faits pertinents et de toutes les situations pertinentes pour établir l'indépendance de chaque administrateur.

7. *Compétences financières et autre expérience connexe* — Tous les membres du comité doivent être en mesure de lire et de comprendre un jeu d'états financiers et doivent par ailleurs posséder des « compétences financières » au sens des autres exigences ou lignes directrices applicables relatives au service à un comité d'audit prévues par les lois sur les valeurs mobilières, y compris le Règlement 52-110, ou les règles des bourses de valeurs compétentes. Au moins un membre doit avoir une expérience d'emploi en finances ou en comptabilité, la certification professionnelle requise en comptabilité ou tout autre antécédent ou expérience comparable. De plus, chaque membre devrait posséder une expérience raisonnablement suffisante des autres questions touchant l'économie, les finances, les placements ou les affaires que le conseil peut juger appropriées.
8. *Nomination et remplacement des membres du comité* — Le conseil peut à n'importe quel moment destituer ou remplacer un membre du comité, auquel cas ce dernier cesse automatiquement d'être membre du comité dès qu'il cesse d'être administrateur. Le conseil pourvoit tout poste vacant si le comité compte moins de trois administrateurs. Lorsqu'un poste devient vacant au comité, les autres membres peuvent exercer tous les pouvoirs dont le comité est investi dans la mesure où il y a quorum. Sous réserve de ce qui précède, le conseil nomme annuellement les membres du comité et chaque membre siège au comité jusqu'à la tenue de l'assemblée annuelle des actionnaires qui suit sa nomination ou jusqu'à ce que son successeur soit dûment nommé et habilité.
9. *Président du comité* — À moins que le conseil complet ne désigne le président du comité, les membres du comité peuvent désigner leur président à la majorité des voix exprimées par l'ensemble des membres du comité. Le président du comité est chargé de diriger les travaux du comité et de faire rapport au conseil. Si le président du comité est absent à une réunion du comité, les membres présents choisiront l'un des leurs pour présider la réunion. Par l'entremise de son président et après chacune de ses réunions, le comité rendra compte au conseil des affaires qu'il a examinées, de ses activités ainsi que de sa conformité à la présente charte.
10. *Conflits d'intérêts* — Il incombe au membre du comité qui se trouve en situation de conflit d'intérêts réel ou apparent concernant une affaire soumise au comité, à l'exception des affaires qui ont trait à la rémunération des administrateurs, de le signaler au président du comité. Si le président du comité se trouve en situation de conflit d'intérêts réel ou apparent, il doit en aviser le président du conseil. Si le président du comité ou le président du conseil, selon le cas, détermine qu'il y a un conflit d'intérêts réel ou apparent, le membre visé par un tel conflit doit divulguer son intérêt au comité et ne doit pas participer aux délibérations sur cette question ni voter à l'égard de celle-ci.
11. *Réunions* — Le comité se réunit périodiquement et aussi souvent qu'il le juge nécessaire pour remplir ses fonctions et s'acquitter de ses responsabilités décrites aux présentes dans des délais opportuns, mais au moins quatre fois par année et chaque fois que la Société propose de publier un communiqué faisant état des résultats financiers intermédiaires ou annuels ou d'autres renseignements de nature financière importants sur la Société. Le président du comité approuve l'ordre du jour des assemblées et un membre peut proposer des questions à l'étude. Des documents d'information seront remis au comité le plus tôt possible avant la tenue des assemblées. Le comité conserve les procès-verbaux de ses réunions, qui doivent être consignés avec ceux du conseil.
12. *Réunions distinctes* — Le comité rencontre périodiquement, et au moins une fois par trimestre, le chef des finances, le chef de la fonction d'audit interne et les auditeurs externes dans le cadre de séances distinctes afin de discuter de toute question que le comité ou chacun de ces groupes estime souhaitable d'aborder en privé, et ces personnes peuvent présenter au comité les questions qu'elles estiment devoir porter à son attention. Toutefois, le comité se réunit également périodiquement en l'absence de la direction.
13. *Utilisation du travail de tiers* — Sauf si des renseignements contraires sont portés à sa connaissance (renseignements qu'il devra communiquer immédiatement au conseil), chaque membre du comité a le droit de présumer : a) de l'intégrité des personnes ou des organisations à l'intérieur et à l'extérieur de la Société qui lui fournissent de l'information, b) de l'exactitude de l'information financière et des autres renseignements qui sont fournis au comité par ces personnes ou ces organisations; et c) des déclarations faites par la direction et les auditeurs externes sur les services non liés à l'audit permis fournis à la Société et à ses filiales par les auditeurs externes.

14. *Autoévaluation* — Le comité effectue une autoévaluation au moins une fois par année afin de déterminer si lui et ses membres fonctionnent de façon efficace et fait part de sa conclusion au conseil.

Sélection et surveillance des auditeurs externes

15. Les auditeurs externes sont ultimement tenus de rendre compte au comité et au conseil à titre de représentants des actionnaires de la Société et ils font rapport directement au comité, et le comité les en informe. Le comité évalue le rendement des auditeurs externes et fait des recommandations au conseil sur la nomination des auditeurs externes de la Société ou le renouvellement de leur mandat proposé dans la circulaire de sollicitation de procurations de la Société aux fins d'approbation par les actionnaires, et peut destituer les auditeurs externes. Si un changement d'auditeurs externes est proposé, le comité examine les raisons d'un tel changement et d'autres questions importantes liées à ce changement, notamment la réponse des auditeurs sortants, et il vérifie les compétences des auditeurs proposés avant de faire sa recommandation au conseil.
16. Le comité est directement responsable de la nomination, de la rémunération, du maintien, de la surveillance et des travaux du cabinet de comptables agréés dont les services ont été retenus (y compris la résolution de différends entre la direction et les auditeurs externes au sujet de l'information financière) pour qu'il établisse ou délivre un rapport d'audit ou rende d'autres services d'audit, d'examen ou d'attestation à la Société, et chaque cabinet de comptables agréés doit ainsi se rapporter directement au comité.
17. Le comité approuve les politiques et les procédures d'approbation préalable des services devant être rendus par les auditeurs externes, lesquelles doivent comprendre des détails raisonnables à l'égard des services visés. Tous les services non liés à l'audit permis que les auditeurs externes ou les membres de leur groupe doivent fournir à la Société ou à l'un des membres de son groupe et qui ne sont pas visés par les politiques et les procédures d'approbation préalable approuvées par le comité doivent être approuvés au préalable par le comité. Le comité peut, à son gré, interdire aux auditeurs externes de fournir à la Société et aux membres de son groupe certains services non liés à l'audit. En outre, le comité passe en revue et approuve l'information relative aux services non liés à l'audit permis.
18. Le comité se penche sur l'indépendance des auditeurs externes et fait des recommandations au conseil sur les mesures appropriées que le comité estime nécessaires pour protéger et accroître l'indépendance des auditeurs externes. Dans le cadre de cet examen, le comité s'acquittera des tâches suivantes :
 - a) établir un dialogue actif avec les auditeurs externes à l'égard des liens ou des services qui peuvent influencer sur l'objectivité et sur l'indépendance des auditeurs externes;
 - b) exiger que les auditeurs externes lui soumettent périodiquement, et au moins une fois par année, une déclaration écrite officielle indiquant toutes les relations existant entre la Société et l'une de ses filiales, d'une part, et les auditeurs externes et les membres de leur groupe, d'autre part, et, si des relations existent, qu'ils les surveillent et enquêtent sur celles-ci;
 - c) voir à ce qu'il y ait une rotation de l'associé responsable de l'audit (et de l'associé de référence) qui a la responsabilité principale de l'audit et de l'associé d'audit chargé de l'examen de l'audit, comme l'exigent les lois applicables;
 - d) déterminer s'il devrait y avoir une rotation régulière des cabinets d'audit externes;
 - e) examiner les normes sur l'indépendance des auditeurs promulguées par les organismes de réglementation des audits et les ordres professionnels compétents.
19. Le comité établit des politiques claires pour l'embauche, par la Société, d'employés ou d'anciens employés des auditeurs externes et en surveille l'application.
20. Le comité demande aux auditeurs externes de lui fournir tous les rapports que les auditeurs externes sont tenus de fournir au comité ou au conseil aux termes des règles, des politiques ou des pratiques des ordres professionnels ou des autorités de réglementation compétents applicables aux auditeurs externes, ainsi que tous les autres rapports que le comité peut exiger, et le comité examine ces rapports avec les auditeurs externes et en discute avec eux. Ces rapports comprennent les suivants :

- a) une description des procédures de contrôle interne de la qualité des auditeurs externes et des questions importantes qui ont été soulevées à la suite du plus récent examen du contrôle interne de la qualité ou du plus récent examen par les pairs ou par le Conseil canadien sur la reddition de comptes (le « CCRC ») des auditeurs externes, ou encore par les demandes de renseignements ou les enquêtes effectuées par les autorités gouvernementales ou professionnelles au cours des cinq dernières années à l'égard d'un ou de plusieurs des audits indépendants exécutés par les auditeurs externes, et les mesures prises pour régler ces questions;
 - b) un rapport décrivant : i) la portée, la méthode et l'indépendance proposées de l'audit visant toutes les politiques et les pratiques comptables essentielles qui seront utilisées lors de l'audit annuel; ii) tous les traitements de rechange de données financières conformes aux principes comptables généralement reconnus ayant trait à des postes importants qui ont fait l'objet d'une discussion avec la direction, des ramifications de l'utilisation de tels traitements de rechange et du traitement que les auditeurs externes privilégient; et iii) toute autre communication écrite importante échangée entre les auditeurs externes et la direction, comme une lettre faisant état des écarts non ajustés ou une liste de ceux-ci.
21. Le comité i) examine chaque année l'expérience et les compétences de l'équipe d'audit indépendante et examine le rendement des auditeurs indépendants, y compris leur scepticisme professionnel, leur efficacité et la qualité de leur service, et ii) examine en détail tous les cinq ans le rendement des auditeurs indépendants sur plusieurs années afin d'avoir un meilleur aperçu du cabinet d'audit, de son indépendance et de l'application des normes professionnelles.

Nomination et surveillance des auditeurs internes

22. La nomination, les modalités d'embauche, la rémunération, le remplacement ou le congédiement des auditeurs internes doivent être soumis à l'examen et à l'approbation préalable du comité. Lorsque la fonction d'audit interne est exercée par des employés de la Société, le comité peut déléguer la responsabilité d'approuver l'engagement, la durée de l'engagement, la rémunération et la cessation d'emploi des employés engagés pour exercer cette fonction (sauf en ce qui a trait au responsable de la fonction d'audit interne de la Société).
23. Le comité exige que les auditeurs internes lui fournissent un résumé des rapports importants préparés à l'intention de la direction ou, s'il y a lieu, le texte complet de ces rapports ainsi que les réponses fournies par la direction à l'égard de ces rapports et en prend connaissance.
24. Le comité communique, s'il le juge nécessaire ou approprié, avec les auditeurs internes au sujet de leurs rapports et recommandations, la mesure dans laquelle les recommandations antérieures ont été appliquées et d'autres questions, le cas échéant, portées à l'attention du comité par les auditeurs internes. Le chef de la fonction d'audit interne peut communiquer en tout temps avec le comité.
25. Le comité évalue, chaque année ou plus fréquemment, s'il le juge nécessaire ou approprié, les auditeurs internes, s'il en est, y compris leurs activités, leur structure hiérarchique, leur indépendance, leur objectivité, leurs compétences et leur efficacité.

Surveillance et suivi des audits

26. Le comité examine périodiquement avec les auditeurs externes, les auditeurs internes et la direction la fonction d'audit en général, les objectifs visés par l'audit, les questions liées à la dotation en personnel, aux emplacements, à la coordination (réduction du travail redondant), à l'affectation efficace des ressources d'audit et à la confiance accordée à la direction, la stratégie d'audit interne et d'audit en général et l'étendue des audits proposés des états financiers de la Société et de ses filiales, les plans d'audit généraux, les responsabilités de la direction, des auditeurs internes et des auditeurs externes, les procédures d'audit devant être utilisées ainsi que le calendrier et les budgets estimatifs et l'affectation du personnel relativement aux audits.
27. Le comité rencontre périodiquement les auditeurs internes afin de discuter de l'évolution de leurs activités, des conclusions importantes découlant des audits internes, des changements requis dans la portée prévue de leur plan d'audit et des difficultés rencontrées ou des différends survenus avec la direction au cours de

leurs audits, notamment à l'égard des limites inhérentes à la portée de leur mandat ou de l'accès aux renseignements requis, de même que du caractère adéquat des mesures prises par la direction pour corriger des lacunes liées à l'audit.

28. Le comité examine avec la direction les résultats des audits internes et externes.
29. Le comité établit un lien de communication ouvert entre les auditeurs externes, les auditeurs internes, le conseil et la direction et il prend toutes les autres mesures raisonnables qu'il juge nécessaires pour s'assurer que l'audit a été réalisé de manière conforme à toutes les exigences légales et les normes d'audit applicables des ordres professionnels ou des autorités de réglementation compétents.

Surveillance et examen des principes et des pratiques comptables

30. Le comité, s'il le juge nécessaire ou approprié, supervise et examine les questions et les éléments suivants, entre autres, avec la direction, les auditeurs externes et les auditeurs internes (ensemble et séparément, s'il le juge nécessaire), et il en discute avec ceux-ci :
 - a) la qualité et le caractère approprié et acceptable des principes, des méthodes et des conventions comptables de la Société utilisés dans son information financière, leur application uniforme d'une période à l'autre, les changements apportés aux principes ou aux méthodes comptables de la Société et l'application par la direction de principes comptables et de méthodes de présentation de l'information particuliers aux opérations ou aux situations nouvelles ou inhabituelles;
 - b) toutes les questions importantes liées à la communication de l'information financière, toutes les estimations et tous les jugements posés dans le cadre de la préparation des états financiers, y compris l'incidence de méthodes de rechange conformes aux principes comptables généralement reconnus à l'égard des états financiers et les « contre-expertises » obtenues par la direction d'un auditeur indépendant à l'égard du traitement comptable d'un poste en particulier;
 - c) tout changement important survenu dans les principes et les pratiques de comptabilité et d'audit de la Société recommandé par la direction, les auditeurs externes ou les auditeurs internes ou qui peut résulter de modifications proposées aux principes comptables généralement reconnus applicables;
 - d) la mesure dans laquelle les changements ou les améliorations apportés aux méthodes comptables ou financières approuvés par le comité ont été mis en œuvre;
 - e) l'incidence de toute mesure réglementaire et comptable sur les états financiers de la Société et les autres données financières.
31. Le comité analyse et tranche les différends entre la direction et les auditeurs externes concernant la communication de l'information financière ou l'application de principes ou de pratiques comptables.

Surveillance et suivi des contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière

32. Le comité, s'il le juge nécessaire ou approprié, supervise et examine les questions et les éléments suivants, entre autres, avec la direction, les auditeurs externes et les auditeurs internes (ensemble et séparément, s'il le juge nécessaire), et en discute avec ceux-ci :
 - a) le caractère adéquat et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière et des contrôles et des procédures de communication de l'information de la Société qui visent à assurer le respect des lois et des règlements applicables;
 - b) les lacunes importantes ou les faiblesses significatives dans les contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière ou les contrôles et les procédures de communication de l'information;
 - c) le risque lié à la capacité de la direction de contourner les contrôles internes de la Société;
 - d) une fraude, de toute importance ou de tout type, mettant en cause la direction ou d'autres employés qui jouent un rôle important dans les contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière;

- e) le caractère adéquat des contrôles internes de la Société et les conclusions et les recommandations importantes connexes des auditeurs externes et des auditeurs internes ainsi que les mesures prises par la direction à leur égard;
 - f) la conformité de la direction avec les procédés, les procédures et les contrôles internes de la Société.
33. Le comité établit des procédures prévoyant : a) la réception, la conservation et le traitement des plaintes reçues par la Société au sujet de la comptabilité, des contrôles comptables internes ou de l'audit et b) la communication confidentielle et anonyme par des employés de la Société de préoccupations touchant des points discutables en matière de comptabilité ou d'audit.

Surveillance et suivi de la communication et de la déclaration de l'information financière

34. Le comité :

- a) examine avec les auditeurs externes et la direction et recommande aux fins d'approbation par le conseil les états financiers audités ainsi que les notes et le rapport de gestion qui accompagnent ces états financiers, le rapport annuel de la Société et l'information financière de la Société contenue dans un prospectus, une circulaire de sollicitation de procurations ou tout autre document d'information de la Société ou document déposé auprès des autorités de réglementation par la Société;
- b) examine avec les auditeurs externes et la direction chaque jeu d'états financiers intermédiaires ainsi que les notes et le rapport de gestion qui accompagnent ces états financiers et tout autre document d'information de la Société ou document déposé auprès des autorités de réglementation par la Société qui contient l'information financière de la Société ou qui l'accompagne;
- c) examine l'information sur le comité qui doit être présentée dans les documents déposés publiquement ou rendue publique en vertu des lois ou des règlements sur les valeurs mobilières applicables ou des règles ou des exigences des bourses de valeurs.

Ces examens seront effectués avant la diffusion d'un résumé des résultats financiers ou le dépôt de ces rapports auprès des autorités de réglementation compétentes.

35. Avant que les communiqués faisant état de résultats ainsi que l'information financière et les indications de résultats soient diffusés ou publiés, le comité en discute; il est entendu que ces discussions peuvent, au gré du comité, être effectuées de façon générale (c.-à-d. en discutant du type d'information devant être communiquée et du type de présentation à faire) et que le comité n'est pas tenu de discuter à l'avance de chaque communiqué faisant état de résultats ou de chaque situation où la Société donne des indications de résultats.
36. Le comité surveille la conformité aux exigences des lois ou des règlements sur les valeurs mobilières applicables concernant la divulgation des services fournis par les auditeurs, les mandats et l'indépendance des auditeurs externes et les compétences et les activités des membres du comité d'audit.
37. Le comité reçoit et examine les états financiers et les autres données financières des filiales importantes de la Société ainsi que les recommandations des auditeurs à l'égard de ces filiales.
38. Le comité rencontre la direction afin d'examiner le processus et les systèmes en place destinés à assurer la fiabilité des documents d'information publics qui contiennent de l'information financière auditée et non auditée ainsi que leur efficacité.

Surveillance des questions financières

39. Le comité :

- a) examine périodiquement la structure du capital de la Société et, au besoin, recommande au conseil des opérations visant la structure du capital de la Société ou des modifications à apporter à celle-ci;

- b) examine la structure, la situation et la stratégie financières de la Société et de ses filiales, notamment en ce qui a trait aux budgets annuels, aux plans financiers à long terme, aux emprunts, aux investissements, aux dépenses en immobilisations, aux engagements à long terme et à l'émission et/ou au rachat de titres, et fait des recommandations au conseil à cet égard;
- c) examine les politiques et les lignes directrices de la Société en matière de placement et de répartition d'actifs, ainsi que le respect de celles-ci par la Société, y compris le rendement passé et le rendement futur prévu, dans le contexte des rendements financiers (par exemple, l'appréciation ou la préservation du capital) et de l'atténuation des risques, et en discute avec la direction, et les approuve et les supervise ultimement, s'il y a lieu;
- d) examine régulièrement les questions ayant trait aux politiques et aux méthodes importantes de la Société en matière de gestion de trésorerie, les stratégies ou les politiques importantes en matière de financement ou les ententes et les objectifs proposés de la Société en matière de financement;
- e) examine périodiquement les principaux risques financiers auxquels est exposée la Société (y compris le risque de change et le risque de taux d'intérêt) et les initiatives de la direction pour contrôler ces risques, notamment l'utilisation d'instruments financiers dérivés et d'activités de couverture;
- f) étudie et approuve les opérations et les dépenses extraordinaires que délègue expressément le conseil à l'un de ses comités ou à un ou plusieurs des administrateurs ou dirigeants de la Société ou à d'autres employés de celle-ci;
- g) examine toutes les opérations hors bilan, les ententes, les obligations (y compris les obligations éventuelles), les contrats de location et les autres relations importantes de la Société avec des entités non consolidées ou d'autres personnes ou parties apparentées (sous réserve de l'alinéa 47 ci-dessus), qui peuvent ou qui pourraient avoir une incidence importante sur la situation financière, l'évolution de la situation financière, les résultats d'exploitation, les liquidités, les ressources en capital, les réserves ou des éléments importants des produits ou des charges de la Société, et en discute avec la direction;
- h) examine les placements dans des titres de capitaux propres, les acquisitions et les dessaisissements qui peuvent ou qui pourraient avoir une incidence importante sur la situation financière, l'évolution de la situation financière, les résultats d'exploitation, les liquidités, les ressources en capital, les réserves ou des éléments importants des produits ou des charges de la Société, et en discute avec la direction;
- i) examine les politiques, les procédures et les pratiques en matière de repérage, d'évaluation et de gestion des risques, y compris les lignes directrices et les politiques pertinentes visant à régir le processus, ainsi que les principales expositions de la Société au risque d'entreprise et les mesures que la direction a prises en vue de les contrôler, et en discute;
- j) examine le taux d'imposition effectif, le caractère adéquat des réserves fiscales, les taxes et impôts versés, les déclarations fiscales et les vérifications ou les révisions fiscales en cours, ainsi que les politiques fiscales et les mesures de planification fiscale importantes de la Société, et en discute avec la direction;
- k) examine le régime de retraite de la Société ou ses arrangements similaires en matière de retraite ainsi que la gestion de ceux-ci et les obligations qui en découlent, selon le cas.

Surveillance des risques, protection des renseignements personnels et cybersécurité

40. Chaque année (ou plus souvent s'il le juge nécessaire ou approprié), le comité fait ce qui suit :

- a) examine et analyse avec la direction et, si le comité le juge nécessaire ou approprié, le président ou tout autre membre désigné du comité d'évaluation des risques de la Société ou de tout autre comité similaire, s'il y a lieu (y compris les recommandations du conseil, si nécessaires) et surveille le caractère adéquat et l'efficacité de ce qui suit : i) le programme, y compris les politiques et les lignes directrices, de la direction visant à relever, à évaluer, à gérer et à surveiller les risques d'entreprise

majeurs touchant la Société, dont les risques liés aux finances, à l'exploitation, à la protection des renseignements personnels, à la sécurité, au maintien des activités, aux questions juridiques, à la réglementation et à la réputation, ainsi que les risques qui menaceraient l'entreprise de la Société, ses permis actuels ou futurs potentiels, son rendement futur, sa solvabilité ou sa liquidité, ii) les décisions, les pratiques et les activités de la direction en matière de gestion des risques, iii) les rapports de la direction et de tiers, notamment l'audit interne et le comité d'évaluation des risques, en ce qui a trait au respect du point i) ci-dessus, et iv) le caractère adéquat et approprié des réponses de la direction aux questions et aux conclusions, le cas échéant, formulées dans les rapports dont il est question au point iii) ci-dessus, y compris leur mise en œuvre;

- b) examine, analyse avec la direction et évalue l'exposition de la Société au risque lié à la protection des renseignements personnels et à la cybersécurité, notamment : i) les incidences possibles de cette exposition sur les activités, l'exploitation et la réputation de la Société, ii) les mesures que la direction a prises afin de surveiller et de réduire ces expositions au sein de toutes les fonctions, et les liens de la Société avec des tiers, ainsi que la protection d'assurance cybersécurité de la Société, iii) les politiques et les programmes de la Société en matière de gouvernance de l'information et de cybersécurité, et les efforts de la direction pour bâtir une culture sensible aux dangers liés à la cybersécurité, iv) les rapports d'incident de sécurité et les protocoles de réponse aux incidents, y compris les plans de gestion de crise et de reprise des activités après sinistre, v) l'information de la Société au sujet des risques liés à la cybersécurité, vi) la stratégie de la Société en matière de cybersécurité, y compris l'affectation de ressources de la Société à la gestion des risques liés à la cybersécurité, et vii) les faits nouveaux importants sur le plan législatif et réglementaire qui pourraient avoir une incidence importante sur l'exposition de la Société au risque lié à la protection des renseignements personnels et à la cybersécurité (et faire des recommandations au conseil à ces égards au besoin);
- c) examine et analyse avec la direction le caractère adéquat de la protection d'assurance de la Société (et faire des recommandations au conseil à cet égard au besoin).

Rapport du comité

- 41. S'il y est tenu par les lois ou les règlements applicables ou les exigences des bourses de valeurs, le comité prépare, analyse et approuve un rapport à l'intention des actionnaires et d'autres personnes intéressées (le « **rapport** »). Dans son rapport, le comité indique notamment s'il a fait ce qui suit :
 - a) examiné et analysé les états financiers audités avec la direction et les auditeurs externes et internes;
 - b) reçu de la part des auditeurs externes tous les rapports et les renseignements requis en vertu des exigences de la loi, d'inscription à la cote et de la réglementation et de la présente charte et les a analysés avec les auditeurs externes, y compris les rapports sur l'indépendance des auditeurs externes;
 - c) compte tenu de l'examen et des analyses indiqués aux paragraphes a) et b) ci-dessus, recommandé au conseil d'inclure les états financiers audités dans le rapport annuel de la Société.
- 42. Le comité fait par ailleurs périodiquement rapport au conseil concernant l'exécution de ses obligations, de ses responsabilités et de ses activités, ainsi que les obstacles qui ont surgi et les recommandations connexes, et recommande au conseil l'inclusion des états financiers audités dans le rapport annuel pertinent de la Société.
- 43. Le comité fait également rapport chaque année au conseil concernant la supervision et la réception des attestations de certains membres de la direction visant à confirmer la conformité à certaines lois, à certains règlements et à certaines règles applicables et à certaines politiques et pratiques de la Société, dans chaque cas, si le comité le juge nécessaire ou approprié.

Pouvoirs et responsabilités supplémentaires

- 44. Le comité peut retenir les services de conseillers juridiques indépendants et d'autres conseillers ou embaucher des experts juridiques, comptables, financiers ou autres chargés de conseiller le comité aux frais de la Société et peut, dans chaque cas, mettre fin à leur mandat, s'il le juge nécessaire ou approprié pour remplir ses fonctions et sans devoir consulter un dirigeant de la Société ni le conseil ou obtenir leur

approbation préalable. Le comité peut demander à des membres de la direction, notamment le membre de la direction chargé de la gestion du risque d'entreprise, ou à d'autres, y compris des employés de la Société ou le président ou tout autre membre désigné d'un autre comité, d'assister aux réunions ou de fournir des renseignements pertinents au besoin. Le comité a également le pouvoir de demander aux auditeurs indépendants de la Société d'assister à des réunions ou de fournir des renseignements au besoin et les auditeurs indépendants de la Société ont un accès libre et direct au comité.

45. Le comité finance de façon appropriée : a) la rémunération versée à un cabinet d'experts-comptables dont les services ont été retenus aux fins de la préparation ou de la publication d'un rapport d'audit ou de la fourniture d'autres services d'audit, d'examen ou d'attestation à la Société, b) la rémunération versée aux conseillers dont le comité a retenu les services conformément à l'alinéa 30 ci-dessus, et c) les frais administratifs courants que le comité est tenu d'engager dans l'exercice de ses fonctions.
46. Le comité examine et/ou approuve toute autre question expressément déléguée au comité par le conseil, exerce au nom du conseil toutes les autres activités pouvant être nécessaires ou souhaitables pour aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance de l'information financière et s'acquitte des autres fonctions qui lui sont attribuées en vertu de la loi ou des documents constitutifs de la Société.
47. Le comité examine et approuve à l'avance les opérations entre personnes apparentées proposées et l'information à fournir à cet égard conformément aux lois et aux règlements sur les valeurs mobilières applicables et conformément à toute politique relative aux opérations entre personnes apparentées de la Société, si une telle politique existe, et fait rapport au conseil à l'égard des opérations qui ont été approuvées.
48. Le comité s'acquitte des responsabilités qui lui incombent et évalue l'information qui est fournie par la direction de la Société et les conseillers externes selon son jugement professionnel. Les membres sont autorisés à se fier, à défaut d'avoir connaissance du contraire, à l'intégrité des personnes et des organismes qui leur donnent des renseignements, et à l'exactitude et à l'exhaustivité des renseignements fournis. Aucune disposition de la présente charte ne vise, ou ne doit être interprétée comme visant, à imposer à un membre du comité ou du conseil une norme de prudence ou de diligence qui serait à tout égard plus onéreuse ou plus étendue que les normes auxquelles les administrateurs seraient soumis en vertu des lois applicables. La présente charte ne vise pas à modifier ou à interpréter les documents constitutifs de la Société ni les lois applicables ou les règles d'une bourse de valeurs auxquelles la Société est assujettie, et la présente charte doit être interprétée conformément à l'ensemble de ces lois et de ces règles applicables.
49. À l'occasion, le conseil peut autoriser une dérogation aux modalités de la présente charte, de façon prospective ou rétrospective. La présente charte ne vise pas à attribuer une responsabilité civile à la Société ou à ses administrateurs ou dirigeants ni aux actionnaires, aux porteurs de titres, aux clients, aux fournisseurs, aux concurrents ou aux employés de la Société ou aux autres personnes intéressées ni quelque autre responsabilité que ce soit de leur part.

Examen et information

Le comité examine et réévalue périodiquement et s'il le juge approprié la présente charte et la modifie en conséquence. Le rendement du comité sera évalué par rapport à la présente charte.

Le comité s'assure que la présente charte est affichée sur le site Web de la Société et que son texte ou son résumé approuvé par le comité est diffusé conformément aux lois sur les valeurs mobilières et aux exigences réglementaires applicables.

ATTESTATION DE LA SOCIÉTÉ

Le 7 octobre 2021

Le présent deuxième prospectus modifié (dans les provinces et territoires du Canada, sauf le Québec) et le présent prospectus modifié (dans la province de Québec), avec les documents et l'information qui y sont intégrés par renvoi, révéleront, à la date du prospectus avec supplément renfermant les renseignements qui peuvent être omis dans le présent deuxième prospectus modifié ou le présent prospectus modifié, selon le cas, de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement, conformément à la législation en valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada.

(signé) Darrell Heaps
Chef de la direction

(signé) Ryan Levenberg
Chef des finances

Au nom du conseil d'administration

(signé) Colleen Johnston
Administratrice

(signé) W. Neil Murdoch
Administrateur

ATTESTATION DES PRENEURS FERMES

Le 7 octobre 2021

À notre connaissance, le présent deuxième prospectus modifié (dans les provinces et territoires du Canada, sauf le Québec) et le présent prospectus modifié (dans la province de Québec), avec les documents et l'information qui y sont intégrés par renvoi, révéleront, à la date du prospectus avec supplément renfermant les renseignements qui peuvent être omis dans le présent deuxième prospectus modifié ou le présent prospectus modifié, selon le cas, de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement, conformément à la législation en valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada.

MARCHÉS MONDIAUX CIBC INC.

FINANCIÈRE BANQUE
NATIONALE INC.

VALEURS MOBILIÈRES CRÉDIT
SUISSE (CANADA), INC.

Par : (signé) Mistine Lauzon

Par : (signé) Petar Zelic

Par : (signé) Ron Lloyd

CORPORATION
CANACCORD GENUITY

RAYMOND JAMES LTÉE

RBC DOMINION VALEURS
MOBILIÈRES INC.

STIFEL NICOLAUS
CANADA INC.

Par : (signé) Mike
Lauzon

Par : (signé) Sean C.
Martin

Par : (signé) Aly Gillani

Par : (signé) Matthew
Gaasenbeek

VALEURS MOBILIÈRES TD INC.

Par : (signé) Scott Penner

INFOR FINANCIAL INC.

Par : (signé) Greg Lewis

Q4